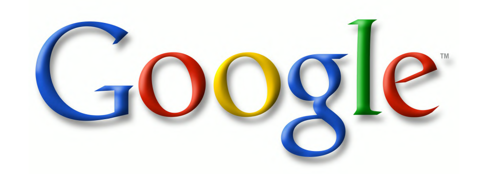
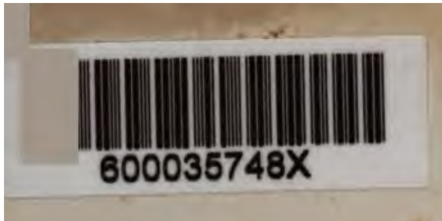








HISTOIRE D'ALLEMAGNE

L'EMPEREUR FRÉDÉRIC II

ET

LA CHUTE DE L'EMPIRE GERMANIQUE

DU MOYEN AGE

CONRAD IV ET CONRADIN

PAR

JULES ZELLER

MEMBRE DE L'INSTITUT



PARIS

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE DIDIER

EMILE PERRIN, LIBRAIRE-ÉDITEUR

35, QUAI DES AUGUSTINS, 35

HISTOIRE

D'ALLEMAGNE

CHUTE DE L'EMPIRE GERMANIQUE
AU MOYEN AGE

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

A LA MÊME LIBRAIRIE

Histoire d'Allemagne, 5 volumes in-8 :

I. *Origines de l'Allemagne et de l'Empire germanique*, avec introduction générale, cartes géographiques. In-8 .... 7 50

II. *Fondation de l'Empire germanique*, Charlemagne, Otton le Grand, Les Ottonides. In-8 .... 7 50

III. *L'Empire germanique et l'Église au moyen âge*. Henri IV et Grégoire VII. In-8 .... 7 50

IV. *L'Empire germanique sous les Hohenstaufen*. L'empereur Frédéric Barberousse. In-8 .... 7 50

V. *L'Empereur Frédéric II et la Chute de l'Empire germanique au moyen âge*. Conrad IV et Conradin. In-8 .... 7 50

Sous presse, le tome I de *l'Histoire d'Allemagne dans les temps modernes.*

Pie IX et Victor Emmanuel. Histoire contemporaine de l'Italie. 1 vol. in-8 .... 8 »

Le même ouvrage, 1 vol. in-12 .... 4 »

Italie et Renaissance. Politique. — Lettres. — Arts. 2 vol. in-12... 8 »

I. *Les Médicis*. — Cosme et Laurent le Magnifique. — Les Sforza. — François Sforza. — Ludovic le More. — Les Borgia. — Alexandre VI et César. — Charles VIII et Savonarole.

II. *Les papes*. — Jules II. — Léon X. — Adrien VI. — Clément VII. — Les écrivains politiques. — Machiavel. — François Guichardin. — Les artistes. — Michel-Ange et Raphaël. — Chute de Rome, de Florence et de l'Italie.

Les Empereurs romains. Caractères et portraits. 4e édit. 1 v. in-12. 3 50

Les tribuns et les révolutions en Italie. — Jean de Procida. — Arnaud de Brescia. — Nicolas Rienzi. — Michel Lando. — Masaniello. 1 volume in-12 .... 3 50

Entretiens sur l'histoire du moyen âge. (*Ouvrage couronné par l'Académie française.*)

Première partie. Tome I. Chute de l'Empire romain. — Invasions barbares. — L'Église chrétienne. — Clovis et les Mérovingiens. 3e édition. 1 vol. in-12. 3 50

Tome II. Civilisations chrétienne et mahométane. — Justinien. — Mahomet. — Saint Grégoire le Grand. — Charlemagne et les Carolingiens. 3e édition. 1 vol in-12 .... 3 50

Tomes III et IV sous presse.

7661. — Tours, imp. Rouillé-Ladevèze.

HISTOIRE D'ALLEMAGNE

L'EMPEREUR FRÉDÉRIC II

ET

LA CHUTE DE L'EMPIRE GERMANIQUE

DU MOYEN AGE

CONRAD IV ET CONRADIN

PAR

JULES ZELLER

MEMBRE DE L'INSTITUT



PARIS

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE DIDIER

ÉMILE PERRIN, LIBRAIRE-ÉDITEUR

35, QUAI DES AUGUSTINS, 35

1885

HISTOIRE

D'ALLEMAGNE

CHUTE DE L'EMPIRE GERMANIQUE

AU MOYEN AGE

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

A LA MÊME LIBRAIRIE

Histoire d'Allemagne, 5 volumes in-8 :

I. *Origines de l'Allemagne et de l'Empire germanique*, avec introduction générale, cartes géographiques. In-8........ 7 50

II. *Fondation de l'Empire germanique*. Charlemagne, Otton le Grand, Les Ottonides. In-8........ 7 50

III. *L'Empire germanique et l'Église au moyen âge*. Henri IV et Grégoire VII. In-8........ 7 50

IV. *L'Empire germanique sous les Hohenstaufen*. L'empereur Frédéric Barberousse. In-8........ 7 50

V. *L'Empereur Frédéric II et la Chute de l'Empire germanique au moyen âge*. Conrad IV et Conradin. In-8........ 7 50

Sous presse, le tome I de *l'Histoire d'Allemagne dans les temps modernes.*

Pie IX et Victor Emmanuel. Histoire contemporaine de l'Italie. 1 vol. in-8........ 8 »

Le même ouvrage. 1 vol. in-12........ 4 »

Italie et Renaissance. Politique. — Lettres. — Arts. 2 vol. in-12... 8 »

I. *Les Médicis*. — Cosme et Laurent le Magnifique. — Les Sforza. — François Sforza. — Ludovic le More. — Les Borgia. — Alexandre VI et César. — Charles VIII et Savonarole.

II. *Les papes*. — Jules II. — Léon X. — Adrien VI. — Clément VII. — Les écrivains politiques. — Machiavel. — François Guichardin. — Les artistes. — Michel-Ange et Raphaël. — Chute de Rome, de Florence et de l'Italie.

Les Empereurs romains. Caractères et portraits. 4e édit. 1 v. in-12. 3 50

Les tribuns et les révolutions en Italie. — Jean de Procida. — Arnaud de Brescia. — Nicolas Rienzi. — Michel Lando. — Masaniello. 1 volume in-12........ 3 50

Entretiens sur l'histoire du moyen âge. (*Ouvrage couronné par l'Académie française.*)

Première partie. Tome I. Chute de l'Empire romain. — Invasions barbares. — L'Église chrétienne. — Clovis et les Mérovingiens. 3e édition. 1 vol. in-12. 3 50

Tome II. Civilisations chrétienne et mahométane. — Justinien. — Mahomet. — Saint Grégoire le Grand. — Charlemagne et les Carolingiens. 3e édition. 1 vol in-12........ 3 50

Tomes III et IV sous presse.

7661. — Tours, imp. Rouillé-Ladevèze.

HISTOIRE D'ALLEMAGNE

L'EMPEREUR FRÉDÉRIC II

ET

LA CHUTE DE L'EMPIRE GERMANIQUE

DU MOYEN AGE

CONRAD IV ET CONRADIN

PAR

JULES ZELLER

MEMBRE DE L'INSTITUT



PARIS

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE DIDIER

ÉMILE PERRIN, LIBRAIRE-ÉDITEUR

35, QUAI DES AUGUSTINS, 35

1885

AVERTISSEMENT

Ce volume forme le cinquième de l'ouvrage dont nous avons entrepris la publication. Il termine l'histoire de l'Allemagne pendant l'*antiquité* et le *moyen âge*, de la vieille *Germanie* et du *Saint-Empire Romain Germanique* jusqu'à la première chute de celui-ci, sous les derniers *Hohenstaufen*.

La suite de la publication comprendra l'histoire de l'Allemagne et de l'*Empire allemand* restauré par la *maison d'Autriche*, pendant les *temps modernes*. Trois volumes, déjà rédigés, paraîtront très prochainement. Ils contiendront : 1° les origines et les premiers souverains de la *maison d'Autriche* et de la *maison de Luxembourg*, l'histoire des institutions, des principautés et des villes de l'Allemagne, du premier *grand interrègne* à l'élection de *Charles-Quint* ; 2° la *Renaissance* et la

Réforme allemandes, au XVIe siècle; 3° la *Guerre de Trente ans* et la *Paix de Westphalie,* au XVIIe siècle. Les autres volumes conduiront l'histoire de l'Allemagne, et particulièrement celle de la *Prusse* et de l'*Autriche,* au temps du *roi Frédéric II,* de *Marie-Thérèse* et de leurs successeurs, pendant le XVIIIe siècle, jusqu'à la seconde chute de l'Empire, en 1806, pendant la *Révolution française.*

L'histoire contemporaine de l'Allemagne comprendra celle de la *confédération germanique,* constituée par les traités de 1815, et du *nouvel empire allemand* restauré par la *Prusse* en 1870 jusqu'à nos jours.

N. B. — Les *cartes* de l'Allemagne et de l'Italie du volume précédent peuvent servir pour la lecture de celui-ci.

LIVRE XI

PHILIPPE DE SOUABE ET OTTON IV DE BRUNSWICK

Du Principe et des Variations de la querelle de l'Empire et du Sacerdoce

---

Depuis Otton le Grand, le plus glorieux prince de la dynastie saxonne, et depuis Henri III, le prince le plus redoutable de la franconienne, aucun empereur allemand n'avait possédé une puissance égale à celle du fils de Frédéric Barberousse, du plus célèbre empereur souabe, l'*impitoyable* Henri VI. Il avait réuni à l'Allemagne, où il tenait sous ses pieds les fils de Henri le Lion et d'Albert l'Ours, et à l'ancien royaume de Bourgogne, le royaume de Naples et la Sicile inondés de sang, qu'il contenait avec ses aventuriers allemands retranchés dans leurs fiefs italiens et leurs châteaux forts. Il avait bravé le pape Célestin III dans Rome, comme il avait commandé à ses archevêques des bords du Rhin, de la Baltique ou des Alpes. Ses margraves allemands en Italie avaient fait trembler les républiques du Nord et les provinces du centre de la Péninsule, comme ceux de l'Eyder et de l'Elbe avaient terrassé les Danois et les Slaves, il avait eu pour prisonnier Richard, roi d'Angleterre. La Bohême avait reçu un roi de sa main, et Philippe II Auguste de France, encore jeune, avait été son allié soumis et défiant. L'empereur de Constantinople n'était pas rassuré pour sa couronne orientale devant ce puissant monarque d'Oc-

cident. Le royaume de Jérusalem avait attendu de sa politique la sécurité que les exploits de Richard Cœur-de-Lion ne lui avaient pas donnée, et un roi d'Arménie s'était fait son vassal (1).

Ce potentat avait échoué seulement dans le projet de rendre héréditaire dans sa famille la couronne du Saint-Empire romain germanique, sous laquelle s'agitaient tous les rêves d'une domination plus faite pour étonner et bouleverser le monde que pour le bien gouverner. Ni la papauté italienne ni la féodalité allemande n'y avaient consenti. Cet échec fut la cause de nouvelles tempêtes, d'où, après Henri VI, sortit un empereur plus étonnant encore, par ses défauts et par ses qualités, que Frédéric Ier Barberousse, le célèbre Frédéric II, à la mort duquel cette énorme et fantastique création politique de l'empire universel, qui se dressait devant la monarchie spirituelle des papes, pour la combattre, devait succomber avec elle.

L'idée même de l'union de l'Italie et de l'Allemagne et presque de tout l'Occident chrétien dans un seul et même État politique et religieux, où le pape couronnait l'empereur et où l'empereur instituait le pape, était trop universelle pour pouvoir se fixer dans une même famille, voire dans un seul peuple. Elle dépassait de beaucoup ces limites étroites charnelles, matérielles, nationales. Comment cette énorme omnipotence pouvait-elle rester le privilège, la propriété privée d'une nation, d'une famille? La couronne impériale, après les Francs déjà, avait passé successivement aux différentes nations de la race allemande, aux Saxons, aux Franconiens, aux Souabes. Les chefs d'autres nations étran-

[1] Voir notre IVe volume de l'*Histoire d'Allemagne*, de la page 400 à la page 490.

gères, devenues puissantes, ne pouvaient-ils aussi la revendiquer à leur tour? On avait pensé à l'offrir à Philippe-Auguste. Cette couronne ne datait-elle pas de Charlemagne, souverain d'abord des Francs et des Gallo-Romains? n'était-elle pas la création du plus puissant des rois francs?

Combien d'empereurs saxons, franconiens avaient voulu depuis rendre leur puissance héréditaire dans leur maison et n'y avaient pas réussi! Laisser cet énorme pouvoir à un homme, à une famille, à une nation, n'était-ce pas préparer la servitude universelle? La féodalité allemande et la papauté italienne s'étaient liguées plusieurs fois pour conjurer ce danger. Ces familles saxonnes ou franconiennes cependant s'étaient distinguées par une succession, directe ou indirecte, d'hommes presque toujours remarquables; les Ottons, les Henris, et maintenant les Frédérics! Cette transmission du pouvoir, qui ne se faisait ni par l'élection, ni par l'hérédité, mais qui participait de l'une et de l'autre, avait produit dans de courts espaces de temps une suite d'hommes plus éminents que ne l'eût fait l'un ou l'autre de ces deux procédés. Mais, par une sorte de jeu de bascule politique non moins remarquable, il n'était pas un grand empereur menaçant le monde de sa toute-puissance, dont la fin n'eût été accompagnée ou suivie presque immédiatement de l'avènement d'un grand pape destiné à sauver la liberté de tous, pour la menacer, il est vrai, à son tour. Après les Ottons de Saxe, le Français Gerbert d'Aurillac, Sylvestre II; après Henri III et en face de Henri IV, Grégoire VII. En face de Frédéric Barberousse, Alexandre III: et, tout à l'heure, après le terrible Henri VI, le tout-puissant Innocent III. Depuis deux siècles, combien de papes avaient excommunié d'empereurs; combien d'empereurs avaient déposé de papes! Tant d'anti-papes opposés aux papes; tant d'anti-césars aux

Césars ! Les papes délivrent un instant le monde de la domination universelle des empereurs; ceux-ci, à leur tour, sauvent le monde du despotisme catholique des papes. L'ambition de dominer et l'esprit d'indépendance font tour à tour la grandeur des uns et la faiblesse des autres, et élèvent ou abaissent successivement, sous la couronne ou sous la tiare, ces marionnettes gigantesques qui flottent sur la houle tourmentée des événements de ce temps.

Ces empereurs et ces papes, sous des dates, des noms et des traits différents, et à travers des épisodes et des lieux divers, ne continuent cependant pas absolument, comme on pourrait le croire, le même conflit entre la politique et la religion, entre l'Église et l'État, le sacerdoce et l'empire. La raison exacte et l'objet précis de la lutte varient avec eux. Comme il n'y a pas dans la nature un paysage qui ressemble à un autre et dans une forêt une feuille semblable à une autre, aucun personnage, pape ou empereur, et aucun événement, bataille, concile ou congrès ne se retrouvent pareils dans la trame toujours changeante de la même histoire. Le même fleuve varie de volume, de couleur, de fond, de rive et de courant, depuis le mince filet d'eau de sa source jusqu'à sa vaste embouchure. Il a sans doute son lit tracé à l'avance, déterminé par les sommets et les pentes variées qui lui amènent les eaux de son bassin, et il n'en peut changer. Mais, qu'il se précipite en mugissant à travers les rochers ou qu'il se traîne paresseusement dans la plaine, en reflétant l'image mobile des villes ou des pays qu'il parcourt, le ciel sombre ou azuré qui est au-dessus, il n'est jamais semblable à lui d'un bout à l'autre de son cours. Ainsi, une même histoire suit une voie logique donnée qu'elle ne saurait changer, et accomplit ses destinées, de son origine à sa fin ; mais, en se déroulant, elle change à

chaque instant; rien ne dure en elle qu'elle-même; ses épisodes comme ses acteurs varient à chaque période. Elle n'admet ni répétitions exactes des mêmes scènes ni Sosies; elle va, toujours la même et toujours différente, à sa fin. C'est le départ qu'il faut faire entre la destinée générale, suprême qui entraîne les choses et la liberté particulière qui les diversifie en les accomplissant : deux éléments qui se rencontrent et se concilient, à des degrés divers, dans l'évolution de tout grand peuple digne d'avoir une histoire!

Au temps de l'empereur Henri IV et du pape Grégoire VII, la lutte était surtout, sous le nom de *querelle des investitures*, la lutte du sacerdoce et de l'empire pour la domination du monde. Il s'agissait de savoir si l'Église, que représentait le pape, était dans l'État, ou si l'État, représenté par l'empereur, était dans l'Église, et lequel des deux pouvoirs était supérieur à l'autre. C'est en se rendant maître d'abord des élections aux évêchés et abbayes, puissances féodales aussi, que les deux adversaires avaient voulu s'emparer de l'Église et par elle commander au monde même qu'ils se disputaient. Le célèbre *concordat de Worms* avait suspendu la lutte, qui était surtout alors ecclésiastique : il avait distingué dans l'investiture, fait la part des deux pouvoirs, en Allemagne et en Italie, et attribué ce qui était de l'État à l'empire et ce qui était du sacerdoce à la papauté.

Mais la lutte avec les Hohenstaufen a repris sur le terrain politique. Pour dominer l'Église, les empereurs de la maison de Souabe veulent soumettre l'Italie à l'Allemagne; et c'est pour défendre l'Italie que les papes prétendent disposer de la couronne impériale. Le procédé est renversé. Les premiers adversaires voulaient par l'Église arriver à la domination de l'État; ceux-ci veulent, en disposant de l'empire

en Italie ou en s'en emparant, arriver par l'État à la domination de l'Église.

La lutte est surtout politique. De nouveaux éléments y prennent part. Les empereurs s'appuient de la féodalité italienne contre les villes italiennes émancipées, qui font de leurs constitutions républicaines et de leurs murailles crénelées un rempart à la Papauté, protectrice de leur indépendance. Les papes cherchent contre les empereurs des alliés dans la féodalité allemande elle-même. On faisait la guerre surtout dans le sein de l'Église autrefois. On la fait maintenant en Allemagne et en Italie. On se disputait surtout auparavant des évêchés, des abbayes; on se dispute maintenant des villes, des provinces. On parle moins de l'indépendance ou de la domination de l'Église, du pape et de l'empereur, et plus de la domination allemande ou de l'indépendance italienne, des républiques et des seigneurs féodaux. Après des empereurs qui prétendaient réformer l'Église pour la dominer, Grégoire VII visait à la police des princes et des peuples; en face de souverains qui voudront réunir l'Italie à l'Allemagne, Innocent III réclamera la disposition des trônes à sa guise et prétendra décider du gouvernement ou de la liberté des peuples. Il n'y a plus seulement en présence le successeur de Pierre et celui de Constantin; il y a les municipalités italiennes en face de la féodalité germanique, les villes contre les châteaux. Derrière le pontife Grégoire VII, on voyait poindre le souverain; derrière la souveraineté d'Innocent III on verra s'effacer le pontificat. Ce ne sont plus des conciles qui se rassemblent, mais des congrès. Il y aura des traités de paix et non des concordats. Ainsi les choses changent avec les noms nouveaux d'Innocent III et de Grégoire IX ou de Frédéric II. Les armes changent également. Ces nouveaux papes, tout

en continuant les anciens, opposent le droit municipal républicain au droit impérial. Bien différent de son grand-père Frédéric Barberousse, et sans contradiction avec lui pour cela, Frédéric II, au droit canonique opposera le droit civil, à la foi la loi ; et c'est pourquoi, par une de ces surprises que les événements préparent souvent, les empereurs et les papes, en se disputant le monde par des moyens opposés, préparent, sur les ruines de leurs ambitieuses espérances, à la fin du moyen âge, le triomphe de la féodalité allemande dans l'empire germanique et dans la péninsule celui des républiques italiennes, qu'ils n'avaient l'un et l'autre ni voulus ni prévus.

CHAPITRE XXIII

Double élection de Philippe de Souabe et d'Otton IV de Brunswick (1198) [1]

I

Querelle de l'empire et du sacerdoce

Lorsque l'empereur d'Allemagne Henri VI mourut à Messine (28 septembre 1197), poursuivi par la haine des nouveaux sujets de Naples et de Sicile, que la descendante des rois normands, sa femme, lui avait apportés en dot, son frère puîné, Philippe de Souabe, traversait l'Italie pour prendre à Spolète en route, afin de le faire couronner en Allemagne, comme il avait été convenu, son neveu, le jeune Frédéric-Roger, fils du mourant, âgé de trois ans. C'était cet enfant qui devait plus tard reprendre, sous le nom de Frédéric II, avec d'autres moyens, les vastes projets de son père et de son grand-père Barberousse. Mais, à combien d'épreuves le descendant de la famille des Hohenstaufen, déjà maîtresse de l'Empire depuis un demi-siècle, destiné à une si haute et si tragique célébrité, ne devait-il pas être exposé, avant de ceindre la couronne si convoitée et si chanceuse du Saint-Empire !

[1] Voir pour l'histoire de Philippe de Souabe, Edouard Winkelmann (en allemand), 1 vol. in-8, 1873 ; — de Cherrier, *Histoire de la lutte des papes et des empereurs*, 3 volumes. Pour *Innocent III*, Hurter, 3 vol. in-8 ; — le *Mémoire* de M. L. Delisle sur les actes d'Innocent III. — Potthast, *Regesta pontificum romanorum, inde ab a. post Christum natum* MCXCVIII *ad a.* MCCCIV, 2 vol. 1873-74, ainsi que les *Reg. Impér.* de Bœhmer et les *Mon. germ.* LL et SS de Pertz.

On comprend l'effet prodigieux produit, en Italie et en Allemagne, par la nouvelle de la catastrophe imprévue qui arrêtait tout à coup l'exécution des immenses projets de l'empereur Henri VI. On éprouva partout à la fois comme un sentiment de soulagement et de délivrance. Le poids du despotisme du fils de Barberousse cessant de peser des deux côtés des Alpes, il y eut partout des soulèvement en Italie[1] contre les Allemands qui s'y trouvaient. « La source de tout le mal, croyait-on, était tarie. Le mauvais dragon avait péri, » selon les expressions des écrivains italiens. En Allemagne cette nouvelle répandit plutôt la terreur pour le présent et la crainte pour l'avenir. Dans quelles mains l'empire allait-il tomber?

Le pape, le vieux Célestin III, qui allait bientôt mourir, laissa le premier éclater ses ressentiments longtemps contenus. Il lança l'excommunication contre Philippe de Souabe, qui, de la Toscane, attaquait encore le patrimoine de saint Pierre ; et il refusa l'inhumation en terre sainte au cadavre de Henri VI, mort excommunié pour n'avoir point rendu la rançon du roi Richard, personne sacrée, quand il était croisé ! La veuve même de Henri VI, régente de son fils pour Naples et la Sicile, Constance, fille des anciens rois normands, soupçonnée presque d'avoir empoisonné son mari, qui traitait si durement ses nouveaux sujets, chassait de Sicile, encore en deuil (*in veste lugubri*), les conseillers et les ministres allemands importuns que celui-ci lui avait imposés. Markwald d'Anweiler et Conrad d'Urslingen retournaient surveiller leurs marches frémissantes d'Ancône et de Spolète, au centre de la Péninsule; et

[1] *Chron. Usperg.* : *Orta est seditio in partibus illis, maxime contra Teutonicos, qui tunc in partibus Italiæ demorabantur.*

elle leur faisait promettre de ne pas revenir. Réclamant, pour la bienséance seulement, contre la sentence pontificale qui frappait la dépouille mortelle de son mari, elle se trouvait heureuse d'obtenir du pape Célestin III la permission de faire revenir de Spolète près d'elle son fils, à la condition que celui-ci prêterait, pour la Sicile, l'Apulie et la Calabre, le serment de vassalité, qui datait des premiers rois normands conquérants de Naples et de la Sicile.

La cour de Rome n'y pouvait contredire. Le testament de Henri VI avait offert au pape la restitution du patrimoine de Rome, des contrées et des biens du centre de l'Italie, en Toscane et ailleurs, toujours en litige. La cour de Rome laissa donc aller l'enfant à Palerme sous la tutelle de sa mère. Elle était surtout opposée à l'union de la couronne impériale à celle de Sicile sur une même tête. Elle voyait avec satisfaction le jeune fils de Henri VI quitter le nord de l'Italie pour prendre la couronne sicilienne, qui, dans l'opinion pontificale, l'excluait de celle d'Allemagne. Quant à Philippe de Souabe, attaqué malgré les trois cents chevaliers allemands qu'il avait autour de lui à Montefiascone, il dut renoncer devant cette opposition à ramener son neveu en Allemagne ; et, au milieu d'un pays soulevé, il continua son chemin vers les Alpes non sans péril ni fatigue (*non sine periculo et labore*), dans la pensée cependant d'y défendre au moins les droits du jeune Frédéric-Roger à l'empire.

Ce Philippe de Souabe, beau, dans une belle famille, lettré comme un des clercs qui l'avaient élevé, plus pieux qu'on ne l'était parmi les siens, était renommé pour son aménité autant que pour sa vaillance, pour sa générosité autant que pour sa bonne humeur. Sa femme, *dulcissima consors*, d'origine grecque et impériale, Irène, qui changea son nom en celui de Marie, n'était pas moins prisée pour sa

douceur et ses heureuses qualités. Un poète allemand l'appelait : « une rose sans épine, une colombe sans fiel. » C'était à ce fils cadet de Frédéric Barberousse, considéré comme l'héritier ou le tuteur de l'héritier véritable (*hœres, vel tutor hœredis*), du jeune Frédéric-Roger, que s'imposait le devoir de sauver avec sa propre fortune celle de son neveu et de sa célèbre maison, dans l'Allemagne et dans l'Italie, qui étaient, comme il le dit dans une de ses lettres, non moins troublées par tous les vents que la mer elle-même [1].

En effet, dans la Péninsule, la cour de Rome, faisait alliance avec les villes révoltées de la Toscane, dont Philippe avait été également nommé duc, et elle soulevait contre les margraves allemands Markwald d'Anweiler et Conrad d'Urslingen, les évêques et les abbés italiens des Marches d'Ancône et de Spolète. En Allemagne, après une année de disette, où les couvents avaient été obligés de vendre leurs livres et leurs calices pour nourrir les pauvres qui mouraient de faim, tous les puissants, « comme des loups, se précipitaient sur les faibles. » Avec l'empereur, tout droit et toute paix semblaient avoir disparu. « Les guerres privées, des maux de toutes sortes se déchaînaient et menaçaient de durer longtemps [2]. » On racontait qu'un chevalier, de grandeur surhumaine, monté sur un coursier noir, l'ancien roi des Goths, Théodoric lui-même, avait apparu à quelques voyageurs sur les bords de la Moselle

[1] *Totam terram (Alemaniæ) non minus turbatam invenimus quam mare et omnibus ventis posset conturbari.* (*Buoncomp.*, liv. III, titre 10 : *Universi vacillare noscuntur.*)

[2] *Ann. Marbach.*: *Multa mala et guerræ surrexerunt, quæ postea longo tempore duraverunt.*

et leur avait annoncé de plus grands et de plus nombreux malheurs que ceux qu'ils avaient éprouvés[1].

Sans doute, on pouvait voir là le déchaînement ordinaire des troubles de l'empire; quand toute autorité disparaissait avec la mort d'un empereur, chacun « vivait sans juge et sans loi et y faisait ce qu'il voulait ». Ainsi, Otto, duc de Bourgogne, un autre frère de Philippe de Souabe, vrai tyran dans cette contrée, ravageait les terres de ses voisins de l'Alsace et des bords du Rhin. En Bohême, après la mort de l'archevêque de Prague, qui avait été chargé du gouvernement du pays, deux frères de la famille nationale de Przemysl s'entendaient pour partager sous leur autorité commune les pays des Moraves et des Tchèques et se rendaient indépendants de l'empire ; enfin le margrave ascanien, Otto de Brandebourg, défendait avec peine la frontière du nord-est contre les Danois et les Slaves, qui visaient toujours aussi à l'indépendance.

Il y avait encore des symptômes plus graves. Le roi Richard Cœur-de-Lion, ennemi des Hohenstaufen, s'alliait avec Baudoin de Flandre contre le roi de France Philippe-Auguste, allié de ceux-ci; les Welfen, la famille rivale, se remuaient. On sentait que çà et là on n'était pas disposé à maintenir la couronne dans une famille dont, pour une raison ou pour une autre, on était las. Le couronnement du jeune Frédéric-Roger avait été promis, il est vrai, par les princes, en compensation du refus opposé par eux à l'établissement légal de l'hérédité de la couronne. Mais cet enfant, dont on suspectait même la naissance, était loin, en Italie; né d'un père excommunié, il n'était même pas encore baptisé. L'empire menacé de l'anarchie n'avait-il pas besoin d'un homme pour

[1] Voir le *Registrum de negotio imperii romani*, n° 136.

le gouverner? et cette famille même, qui lui avait déjà attiré tant de maux et une gloire si inutile, était-elle bien faite pour le bonheur de l'Allemagne? Telles étaient les réflexions sincères ou non de quelques princes, en dépit des serments qu'ils avaient prêtés.

Le frère de Henri VI, arrivé à temps, à travers les Hautes-Alpes et les lacs suisses, pour s'emparer des trésors de son frère en Alsace, à Trifels, ne désespérait pas de remplir fidèlement ses devoirs d'oncle et de chef de famille dans l'empire. Il l'écrivait dans une lettre plus tard : « Le plus riche, le plus puissant et le plus considéré des princes de l'empire, il avait de vastes possessions (en Souabe, en Franconie, en Suisse), des châteaux imprenables, des hommes d'armes, des villages, des villes, des vassaux en nombre, de l'or, de l'argent, des pierres précieuses, de brillants tapis, tout le trésor fraternel, qui ne pouvait lui être inutile, et enfin la sainte lance, la couronne et les insignes de l'empire, dont la possession constituait un commencement de droit. » Quels candidats pensait-on d'ailleurs à lui opposer? le Français Philippe-Auguste, l'Anglais Richard, étaient deux étrangers. Des deux fils de cet Henri le Lion, tant de fois battu, l'un, Henri de Brunswick, comte Palatin du Rhin, était à la croisade; son puîné, Otton, sous le titre de comte de Poitou, guerroyait au loin en France, comme un vassal, au service du roi Richard. N'étaient-ce pas d'ailleurs des partisans des étrangers, des Anglais ou du pape italien?

La famille souabe avait un ennemi redoutable dans l'archevêque de Cologne, Adolphe, un des personnages les plus importants de l'Allemagne. Archi-chancelier de l'empire, il avait toujours été à la tête de l'opposition contre l'empereur Henri VI ; il avait juré le dernier de reconnaître le jeune

Frédéric-Roger; le roi Richard lui avait dû en partie sa délivrance. Toute la puissance ecclésiastique allemande, si considérable alors dans les affaires de l'empire, était entre les mains de ce prélat; car l'archevêque de Mayence, Conrad de Willelsbach, alors aussi à la croisade, lui avait confié l'administration de son diocèse ainsi que de ses biens; et l'archevêque de Trèves, Jean, pauvre en terres et sans grandes ressources militaires, apportait dans sa conduite plus de pusillanimité que de sagesse [1].

L'archevêque de Cologne voulait-il, comme un de ses prédécesseurs, Philippe de Heinsberg, sous Barberousse, jouer un rôle politique? son avarice connue ne visait-elle que les trésors arrivés en la possession de Philippe de Souabe? l'empire était-il pour lui bon à gouverner ou à vendre [2]? Toujours est-il que, ayant gagné et réuni, à Andernach, l'archevêque de Trèves et celui de Strasbourg, ce remuant personnage, à défaut des Welfen, qui étaient loin, chercha, malgré le petit nombre de princes présents, à faire élire un fils d'Albert l'Ours, le margrave ascanien, duc de Saxe, Bernhard. Philippe envoya protester à l'avance contre toute élection qui se ferait précipitamment et en si petit nombre, en dépit des droits d'une famille déjà vieillie dans le commandement [3]. Bernard de Saxe, venu à grand'peine de la Saxe aux bords du Rhin, affligé d'une forte corpulence (*depressus gravissima corporis sui gravitate*), était peu fait pour soutenir

[1] *Gesta Trevir. : Prudentia magis quam potestate episcopatum suum regere instituerat, eo quod terra pauper et sterilis esset et bella facere non valebat.*

[2] *Cæsar Heisterb., Dial. Mirac.*, 11-30 : *Adolphus eps... quasi venale imperium habens, veneno avaritiæ satisfecit.*

[3] *Chron. Ursperg.*, p. 360 : *In prejudicium dominationis antiquæ et generationis in regno diuturnæ.*

une pareille lutte. Il s'esquiva à la fin de l'année 1197 et retourna dans son pays, comme devant. Mais l'archevêque Adolphe s'entêta; il convoqua une nouvelle diète pour le 1er mars 1198 et il y invita le roi d'Angleterre Richard comme prince d'Empire depuis sa captivité.

La convocation de cette diète électorale prêtait à des objections fâcheuses. Les nombreux princes laïques et ecclésiastiques que Henri VI avait précipités sur la route de la Terre Sainte : Frédéric, duc d'Autriche, Henri, comte palatin du Rhin, Hermann, landgrave de Thuringe, le comte de Holstein, Adolphe IV de Schauenbourg, les évêques de Brême, d'Hildesheim, de Halberstadt, de Verden, de Ratisbonne, de Passau, tous partisans des empereurs souabes, et beaucoup d'autres, n'étaient point là. A la nouvelle de la mort de Henri VI, ils quittaient en hâte la Terre Sainte, prenaient la mer et avaient, au milieu des plus grandes difficultés, à revenir à travers l'Italie soulevée, par Bari, Venise ou Gênes. C'était sur leur absence que comptait justement l'archevêque de Cologne.

Aussi Philippe de Souabe, qui avait d'abord voulu attendre, se hâta-t-il à son tour, mais en changeant de visées. Il traita avec Worms, la ville fidèle, fit des menaces ou des promesses à ses adversaires des bords du Rhin, et arriva à Nordhausen, le 15 février, en Thuringe, non plus dans l'intérêt de son neveu, mais de lui-même. Ses partisans ne cessaient de lui répéter que lui, présent, homme fait et riche, était plus capable de garder la couronne dans sa famille et de défendre l'empire que son neveu, un enfant, perdu, sous la tutelle d'une femme, au fond de l'Italie. On lui faisait honte de ses hésitations. N'avait-il pas pour lui les comtes et les barons de Souabe, tous fidèles et constants (*fidissimos et stabiles*), les Franconiens, les Bavarois, les Autri-

chiens? Dans la Saxe et la Thuringe, où chacun s'était enrichi des dépouilles d'Henri le Lion et des Welfen, l'archevêque de Magdebourg, le corpulent duc Bernhard, tout à fait revenu de ses idées d'ambition, le poussaient surtout. Il se déclara prêt, devant les princes saxons réunis à Nordhausen, à accepter pour lui la couronne [1] et il obtint d'eux la convocation d'une diète d'élection pour le 5 mars à Erfurth.

L'adversaire de Philippe, Adolphe, avait réuni le premier la sienne (1er mars) à Cologne ; les évêques anglais de Durham et d'Ély, arrivés pour tenir la place de Richard et recommander le fils aîné d'Henri le Lion, étaient là. Mais l'archevêque n'avait pas ses candidats sous la main ; il chercha à gagner du temps et envoya vers les princes saxons pour demander un répit. Les princes, réunis en Thuringe, comptaient parmi eux Bernhard de Saxe, Louis de Bavière, les archevêques de Magdebourg, de Salzbourg et plusieurs évêques. Ils se hâtèrent. Réunis, le 6 mars, dans un château fort tout près d'Erfurth, ils consentaient déjà à nommer Philippe de Souabe *défenseur de l'empire*, avec la toute-puissance, jusqu'à l'arrivée de son neveu. Philippe insista pour une décision définitive. Il répandit l'or et l'argent, multiplia les dons de bénéfices et les promesses (*larga munera, beneficia, promissiones*), et, le 8 mars, un dimanche à Mulhausen, en assemblée, l'archevêque de Magdebourg lui ayant donné sa voix, les princes présents l'élurent unanimement.

L'archevêque de Cologne devancé voulut se rattraper. Il objecta que les électeurs n'avaient été ni en nombre suffisant, ni en lieu convenable. Pour 6,000 marcs, il s'engageait à

[1] *Registr. de Negotio imperii*, n° 136. — *Chron. Ursp.*, p. 307. — *Ann. Einselden : tractat ipse de adipiscendo imperio.*

faire élire Berthold V de Zœhringen, un homme qui avait tous les vices *(omni iniquitate plenus)*, tyran, spoliateur et blasphémateur, plus avare encore que riche *(pecuniosus et avarissimus)*. Celui-ci refusa et se vendit à Philippe pour l'abbaye de Shaffouse et le fief de Brisach. C'est alors que l'archevêque de Cologne désespéré se tourna décidément du côté des Welfen. Le fils aîné d'Henri le Lion, revenant de Terre Sainte, était trop loin encore; Adolphe envoya chercher en Angleterre son second fils, Otton, comte de Poitou[1].

Celui-ci était le favori de Richard d'Angleterre, qui en avait fait successivement un comte d'York et un duc d'Aquitaine. Haut et robuste de taille, de mine colorée et joyeuse, de conversation gaie, chevalier accompli dans tous les exercices militaires et prêt à toutes les audaces, il était l'émule et le compagnon de Richard, mais arrogant en paroles, plus prodigue que généreux, plus confiant en lui-même qu'avisé[2]. Richard laissa partir son ami en le comblant de présents; et celui-ci, lui ayant vendu ses comtés et duchés pour augmenter encore ses trésors, s'embarqua pour les Pays-Bas. Assez mal reçu par l'évêque de Liège (17 mai), il entra triomphalement dans Cologne, que des intérêts de commerce liaient à l'Angleterre, et il fut proclamé à son tour par ses partisans qui se trouvaient là, le 9 juin.

Occupé de recevoir les serments de ses vassaux et fier de se montrer, la couronne en tête, aux bourgeois de Worms, Philippe avait fort imprudemment laissé son hardi compé-

[1] Voir pour tous ces détails Winkelmann, et surtout l'appendice IV.

[2] Martène, *Chron. Turon. Amplissima collect.*, I, 1056 : *Corpore magnus, facie lætus, sermone jocundus.* — *Chron. de Mailros*, recueil XIX, 257 : *In omni acie miles eminentissimus.* — *Chron. Ursperg.* : *Superbus et stultus.*

titeur faire ces premiers pas vers l'empire. Il jeta une garnison insuffisante de trois cents chevaliers dans la ville impériale d'Aix-la-Chapelle. Otton, à la tête de forces plus considérables, assiégea celle-ci; elle se rendit. Otton y fut couronné le 12 juillet et s'assit sur le trône de Charlemagne. Il y avait là surtout des princes et des évêques des Pays-Bas et de Westphalie, entre autres les comtes de Flandre, de Limbourg, de Namur, de Gueldre, de Hollande et les évêques d'Utrecht, de Minden et l'abbé de Corvey. Pour se consoler, Philippe de Souabe n'eut plus qu'à entrer dans Mayence, qui lui était fidèle, avec les insignes de l'empire; et, comme l'archevêque de cette ville n'était pas encore revenu de la croisade, l'archevêque du royaume de Bourgogne, Simon de Tarentaise, à défaut d'un prélat allemand, l'oignit, le consacra et lui mit la couronne sur la tête.

Ce fut là le commencement de grands malheurs (*fuerunt hœc initia magnorum malorum*), dit la *Chronique de Trèves*, dont l'archevêque, d'abord partisan d'Otton, avait passé à Philippe, avec assez de prudence cependant pour ne vouloir pas se compromettre en le couronnant de sa main. Une nouvelle guerre de Wiblingen à Welfen devait sortir de cette double élection. Mais, ce qui était plus grave, elle allait réveiller la lutte de l'empire et de la papauté, de l'Allemagne et de l'Italie; et, par là, les noms des deux familles rivales de Saxe et de Souabe, des Welfen et des Wiblingen, servant de drapeau à des luttes politiques souvent transformées depuis, commencèrent à devenir ceux des factions plus célèbres en Europe des Guelfes et des Gibelins d'Italie. La papauté ne pouvait, en effet, rester indifférente entre deux candidats qui allaient demander sans doute l'un et l'autre à être couronnés à Rome. Elle le fut d'autant moins que, peu de temps avant cette double élection, un

nouveau pape venait d'être élu à Rome dans la personne du célèbre Innocent III.

II

Avènement et principes d'Innocent III. — La chrétienté

Le vieux et faible pape Célestin III étant mort, le 8 janvier 1198, le collège des cardinaux, au nombre de vingt-sept, n'attendit pas que les trois jours sacramentels fussent écoulés pour procéder à l'élection d'un nouveau pape. Le cadavre était à peine déposé à la basilique de Saint-Jean de Latran, qu'ils se réunirent le 9 sur le Palatin, au Septisonium, et élurent tout d'une voix le cardinal Lothaire, de la famille des comtes de Segni, du titre de Saint-Serge-et-Saint-Bacchus, âgé de trente-sept ans. Le premier des cardinaux diacres lui passa le pluvial d'or et le salua du nom d'Innocent III A la suite du schisme d'Innocent II et d'Anaclet, les cardinaux s'étaient efforcés à chaque vacance d'enlever au clergé et au peuple de Rome toute part à l'élection. Formant ainsi, sous le nom de *curie romaine*, une forte aristocratie politique qui disposait du pouvoir pontifical, ils précipitaient les choses pour ne point laisser au clergé et au peuple le temps de revendiquer leurs anciens droits et aux compétitions le temps de se produire. Le clergé et le peuple d'ailleurs accueillirent avec joie la nomination de ce jeune pape; ils le conduisirent en hâte à Saint-Jean de Latran, où il s'assit un instant sur le trône papal et d'où il jeta quelques poignées d'argent à la foule, se gardant alors d'en prodiguer davantage pour n'avoir point l'air d'acheter son désistement.

Fils du comte Trasmundo de Segni, qui possédait des biens et châteaux dans la Sabine, et de la Romaine Claricia Scotta,

de la famille des Conti, par conséquent de noble et riche naissance, destiné à l'état ecclésiastique, Lothaire avait étudié la théologie et la grammaire à l'Université de Paris, et le droit civil, récemment remis en honneur, ainsi que le droit canonique, fraîchement constitué, à Bologne, à l'époque même où ces deux droits rivaux se heurtaient dans la personne de Frédéric Barberousse et d'Alexandre III. Fait cardinal-diacre à son retour à Rome par Clément III et employé par lui au loin dans des missions délicates, il avait déjà fait preuve d'un grand savoir et d'une expérience précoce. Tenu loin des affaires qu'il aimait avec passion, sous Célestin III, de la famille rivale des Orsini, il s'était consolé en écrivant un livre sur le *mépris du monde.* La résignation n'y apparaît pas toujours. Il s'était enfoncé ensuite, après le théologien Pierre Lombard, dans la piété, en sondant le terrible mystère (*tremendum mysterium*) de l'Eucharistie et le dogme de l'éternité des peines. Il y proclamait, avec l'énergie qu'il mettait à tout, le pouvoir du prêtre de transsubstancier les espèces dans le sacrement; et il y soutenait d'une façon terrible l'éternité des peines, en disant que le mal, subsistant éternellement, comme un penchant, même lorsqu'après la mort il ne peut plus être commis, continue à mériter le renouvellement sans fin du châtiment. Mais les écrits qui semblent répondre le plus au besoin d'action, qui lui faisait regarder la vie comme un service militaire (*servitium militare*); ceux qui l'annoncent et le font comprendre tout à fait, ce sont ses discours sur la *consécration du pontife romain.* Déjà, en théorie, il ne reconnaît personne au-dessus du pape, excepté Dieu. Il y soumet l'empereur à la papauté, c'est-à-dire l'État à l'Église de la façon la plus complète ; et il proclame « Rome, le *sel de la terre,* supérieure par la primauté du pape à ce qu'elle était autrefois

par la suprématie impériale. » Rappelé aux affaires pendant les derniers mois de Célestin sur son déclin, il y faisait déjà sentir l'énergie de son influence. Élu enfin, dans un moment de crise où la cour de Rome sentait le besoin d'une direction puissante, il apportait au pontificat une vie pure, un caractère fait au commandement, des richesses qui n'étaient pas inutiles pour exercer le pouvoir, une instruction approfondie à la fois dans le droit et dans la théologie (*tam in jure quam in theologia*), autant d'expérience dans les affaires que de talent à les exposer, autant de ténacité pour suivre son but que de ressources pour l'atteindre, l'habileté d'un diplomate avec l'éloquence d'un sermonaire, enfin et surtout, pour accomplir les immenses devoirs dont il venait d'accepter le fardeau, ce dévouement ardent et convaincu qui ne devait laisser passer sous son pontificat aucun événement auquel il n'essayât de mettre sa puissante volonté.

Le nouveau pape, qui n'était encore ni prêtre ni évêque, ne voulut pas, pour prendre plus tôt le pouvoir, faire avancer ces consécrations, qui ne pouvaient se faire qu'à des jours fixes. Il attendit patiemment et montra ainsi qu'il avait la pleine possession de lui-même. Ce fut le jour de la fête de saint Pierre (22 février), que celui qui devait se considérer comme le successeur le plus direct de l'apôtre, malgré la différence des personnages, des temps et des circonstances, entra solennellement en charge comme souverain temporel de Rome et de l'État de l'Église, en même temps que comme souverain pontife de la chrétienté. Consacré dans Saint-Pierre par les évêques d'Ostie, d'Albano et de Porto, revêtu du pallium « en l'honneur du Dieu tout-puissant et de la Vierge Marie », il célébra sa première messe, fit sa profession de foi, jura le serment traditionnel, et, probablement, exposa alors aux cardinaux, aux évêques, aux diacres, aux

ecclésiastiques et aux laïques présents un résumé des principes qui devaient inspirer tout son pontificat. Ce sont ceux que l'on trouve exposés dans ses quatre sermons sur la *consécration du pontife romain.* On l'y retrouve tout entier, ainsi que dans ses lettres, avec sa foi sacerdotale raisonnée, sa logique de juriste et toute la fière confiance d'un homme qui se croit le lieutenant de Dieu sur la terre.

Innocent, dit-il de lui-même, est le « serviteur fidèle et prudent que Dieu a établi pour gouverner sa maison, afin qu'il lui donne la nourriture dans le temps nécessaire » ; mais, tout en faisant observer que celui qui est élevé au plus haut degré de considération est abaissé par sa fonction jusqu'à être le serviteur de tous les serviteurs, le débiteur des sages et des insensés, il n'en proclame que plus haut que le vicaire de Jésus-Christ, le successeur de Pierre, préposé à la maison, est « l'intermédiaire entre Dieu et les hommes, au-dessous de Dieu, au-dessus des hommes, moins que Dieu plus que l'homme, jugeant tout et n'étant jugé par personne, selon la parole de l'apôtre : « C'est Dieu qui me juge. » « On demandera sans doute plus, ajoute-t-il, de celui à qui l'on a donné davantage, parce qu'il a à rendre compte à Dieu, et pour lui et pour tous ceux qui sont confiés à sa garde ; » mais, si l'on cherche ailleurs la limite de ce pouvoir pontifical qui prime en dignité et en étendue le pouvoir impérial (*prior, dignior et diffusior quam imperialis*), on voit bien que le pape n'admet pas même la juxtaposition, l'égalité de ces deux pouvoirs, mais la subordination complète de l'État à l'Église.

Pour lui l'Église ne saurait être libre si elle n'a la domination même ; et comme l'Église c'est lui, ainsi qu'un souverain temporel dira plus tard : « l'État c'est moi, » Innocent ne croit pas être libre s'il ne commande pas. C'est ce qui caractérise

particulièrement la manière de voir de ce pape et ce qui la distingue de celle de son grand prédécesseur Grégoire VII, comme la constitution elle-même de l'Église différait alors de ce qu'elle avait été un siècle et demi auparavant.

A l'époque de Grégoire VII, l'Église était une aristocratie d'évêques, parmi lesquels le pape n'était pas beaucoup plus que le premier. S'il y avait monarchie, c'était une monarchie constitutionnelle ; les évêques, les abbés y jouissaient d'une grande indépendance, et cette constitution avait pour organes des conciles généraux ou nationaux. Grégoire VII a combattu l'État, l'empire, mais beaucoup moins pour soumettre l'Église à sa personne que pour la soustraire au joug de l'empire. L'empire avait confondu l'investiture spirituelle et l'investiture temporelle ; il avait disposé de la fonction ecclésiastique en même temps que du fief et il avait mis par là l'Église en servitude. Grégoire VII voulut affranchir le saint-siège et l'Église, le sacerdoce, de cette subordination, qu'il regardait comme un esclavage. En face de l'empereur, il prétendit élever le pape, que l'empereur avait souvent nommé, et, en face de l'empire, l'Église, qui avait été aussi investie exclusivement par lui ; ou plutôt, pour nous servir d'une expression en usage aujourd'hui, il chercha à constituer l'Église libre dans l'empire libre, et, en ce sens, Grégoire VII avait vaincu, quoiqu'il fût mort en exil. Car, les papes furent élus peu de temps après par le collège des cardinaux ; le concordat de Worms remit l'élection des évêques aux chapitres ; les deux investitures furent séparées, et chacun remis en possession de ce qui lui appartenait. Innocent III va plus loin.

Ce n'est ni la première, ni la dernière fois que la conquête de l'indépendance n'a fait que précéder celle de la domination. « Quel est l'évêque dans l'Église », avait dit autrefois

Grégoire Ier, mais en l'entendant au spirituel seulement, « quel est l'évêque qui ne me soit pas soumis? » Innocent III répète la même formule, mais il l'entend bien autrement. La marche du temps a fait de l'Église, qui était d'abord une monarchie constitutionnelle d'évêques, une monarchie absolue, où le pape règne et gouverne. Le pape nomme en effet aux évêchés dans un grand nombre de cas qu'il s'est peu à peu réservés. Il est juge de toutes les compétitions en matière d'élection; les appels en cour de Rome se sont multipliés. La curie romaine est une administration universelle de l'Église, un tribunal supérieur dont relèvent tous les tribunaux ecclésiastiques : là sont les ministres, les conseillers d'État et les juges suprêmes du souverain pontife. Ce n'est pas tout encore. Innocent III n'aura recours à un grand concile qu'à la dernière extrémité. En face de l'empire toujours prêt à reprendre ce qu'il avait perdu, l'Église indépendante se constitue au gré du pape. Peut-être la monarchie spirituelle absolue convenait-elle mieux à l'état de guerre dans lequel elle se trouvait avec l'empire; mais on voit de suite comme l'ambition inhérente à tout pouvoir absolu emporte celui-ci promptement au delà de ses limites mêmes. Avec Innocent III, le juriste fait promptement et facilement passer le théologien du gouvernement spirituel au gouvernement temporel, et du gouvernement des consciences à celui des pays et des États.

Certes le gouvernement des âmes, le gouvernement moral était pour ce pape, comme il le disait, l'art des arts (*ars artium*) et il considérait comme le premier de ses devoirs, dans la lettre où il annonce son exaltation aux souverains chrétiens, « de faire fleurir la religion dans l'Église de Dieu, de la protéger où elle fleurit. Nous voulons, dit-il, que, pendant toute notre vie, le christianisme soit respecté et pro-

tégé... » Mais, pour lui c'est justement ce devoir qui l'élève à ses yeux au-dessus des États et qui le conduit à se mêler de leurs affaires: « La main du Seigneur, dit-il nettement, nous a élevé de la poussière sur ce trône, pour que nous rendions la justice, non seulement avec les princes mais au-dessus des princes. » Quel prince, quel peuple en effet ne relèvent pas de lui, *ratione delicti*, quand ils pèchent contre la foi chrétienne, contre le commandement chrétien, qui est alors, il ne faut pas l'oublier, toute la morale. « Dieu n'a-t-il pas préposé, ajoute-t-il, le prince des apôtres aux peuples et aux royaumes avec la mission d'arracher, de planter, de détruire, de disperser, de reconstruire? » Et comment le pape accomplirait-il utilement cette mission, s'il ne joignait la puissance temporelle à la spirituelle? Innocent ne revendique point cette première puissance, il ne s'abaisse pas jusque-là. Pour lui, la puissance politique est incorporée à la puissance religieuse par destination : elle en fait partie. « Il n'est nulle part mieux pourvu, dit-il, à la liberté ecclésiastique que là où l'Église romaine possède la plénitude du pouvoir, tant dans les affaires temporelles que dans les affaires spirituelles : *Nusquam melius ecclesiasticæ consulitur libertati quam ubi ecclesia romana tam in temporalibus quam in spiritualibus plenam obtinet potestatem.* On ne saurait plus clairement s'exprimer. Il n'y a donc, selon Innocent, de liberté d'action pour l'Église, que là où la papauté dispose du plein pouvoir politique qui lui permet seul d'accomplir sa mission. Les deux couronnes sont unies sur la même tête ; il n'y a pas de distinction à faire entre elles ; il n'y a qu'une différence de fonctions ; s'il y a une couronne inférieure à l'autre, c'est l'impériale, la pontificale étant *prior, dignior et diffusior quam imperialis*. Le pouvoir que le pape a reçu de Dieu pour lier ou délier, avec les

clefs, s'étend aussi bien à la terre qu'au ciel. Les serments de fidélité des vassaux aux souverains, les forfaitures, les rébellions, les actes politiques, la guerre et la paix tombent sous sa juridiction à l'égal des péchés, des manquements privés; et les souverains, comme souverains et non comme hommes seulement, relèvent de lui. Voilà la constitution même de ce que le pape Innocent appelle, dans son sens le plus large, l'*Église,* comme le faisaient beaucoup d'écrivains de ce temps, c'est-à-dire non pas seulement le clergé, mais l'assemblée, l'ensemble de tous les fidèles, de tous les chrétiens, en un mot la société chrétienne. Car, à bien entendre Innocent et les hommes de son école, cette société temporelle est une; le pouvoir temporel est uni au spirituel, l'empire au sacerdoce et le laïque au clerc, « comme le corps est uni à l'âme, et comme l'éclat de la lune aux rayons du soleil, dans la disposition de ces deux grands luminaires que Dieu, dit encore Innocent, a placés, avec le sacerdoce et l'empire, au frontispice de son Église, l'un plus grand, comme le soleil, pour illuminer les intelligences du jour de la vérité dans les choses spirituelles, l'autre, plus petit, pour dissiper la nuit de l'erreur dans les choses temporelles[1] ». Si la société est une en effet, le sacerdoce, comme l'âme pour le corps, est la puissance supérieure, idéale de l'humanité; le royaume, qui est au-dessous, plonge dans la réalité, et la puissance royale n'a quelque éclat que parce qu'elle l'emprunte à l'autorité pontificale, *sic regalis potestas ab auctoritate pontificali suæ sortitur dignitatis splendorem.*

Pour avoir la conception complète du moyen âge ecclé-

[1] *Registr. de negot. Imp.*, 32 : *Cum sacerdotium et imperium duo sunt luminaria (majus et minus) in ecclesiæ firmamento quibus mundus in spiritualibus et temporalibus veluti die et nocte clarescat.*

siastique arrivé à son apogée, avec Innocent III, il faudrait l'éclairer avec l'histoire du développement de la théologie et du culte qui en sont l'âme et l'expression, quoique la réalité leur donne souvent de cruels et flagrants démentis. N'est-ce pas aussi le temps où se généralise, pour la croyance, et s'applique, dans la cérémonie la plus caractéristique du culte, la doctrine longtemps latente mais maintenant explicite, qui investit le prêtre consacré du pouvoir de changer le pain et le vin de la communion dans le corps et le sang même du Christ et de les donner ou de les refuser au fidèle en signe de salut ou de damnation? Combien il pouvait alors paraître conséquent de subordoner les hommes ou les princes, qui pouvaient être liés ou déliés, au prêtre qui lie ou délie et, par conséquent, l'État à l'Église! Le clergé, entre les mains duquel est remis le pouvoir de créer pour ainsi dire Dieu sur l'autel et de dispenser ou de refuser, avec son corps et son sang, la rémission des péchés, le pardon et l'absolution des peines; le clergé, qui se réserve maintenant dans la communion, comme un privilège particulièrement salutaire, le vin du calice, la partie la moins matérielle du sacrifice, et ne donne plus aux fidèles que le pain grossier, n'est-il pas comme un homme d'élite, de choix, supérieur au laïque, une sorte d'intermédiaire, d'intercesseur entre Dieu et les hommes? et, si un contemporain d'Innocent III, exprimant la pensée presque générale de l'Église, dit alors de son chef élevé ainsi entre le ciel et la terre : « Ce n'est ni un Dieu ni un homme, ni l'un ni l'autre, mais entre l'un et l'autre, c'est celui que Dieu a choisi pour compagnon, » et s'il ajoute que « Dieu a voulu donner la terre à celui-ci et se réserver à lui le ciel »[1] (*Voluit*

[1] Galfridi, *Ars poetica*, dans l'*Histoire littéraire de la France*, XVI,

tibi terram et sibi, cœlum), ne peut-on pas se demander quelles limites, dans ces temps, Innocent III pouvait croire imposées à sa puissance sur le monde?

Tels étaient les principes du nouveau pape Innocent III. Après la cérémonie ecclésiastique de la consécration, on posa sur sa tête, à la place de la mitre du pasteur, le *regnum*, la *tiare* en pointe. L'empereur Constantin l'avait, selon la tradition, donné au pape Sylvestre; elle fut plus tard garnie de trois diadèmes d'or superposés et éclatants de diamants. On a vu assez justement dans ce *regnum*, depuis peu de temps en usage, le symbole de la nouvelle puissance politique du saint-siège : « Prends la tiare, dit en effet l'archidiacre à Innocent, et sache que tu es le père des princes et des rois et le régent du monde, *rector orbis.* »

Le cortège pontifical se mit ensuite en marche. Il avait en tête le *crucifer* à cheval, douze chevaliers portant des bannières ou des chérubins d'or à la pointe de leurs lances, puis les scriniaires, les avocats, les juges, les diacres, sous-diacres, archevêques et abbés, etc., également à cheval. C'était toute l'administration de la cour romaine, alors très considérable. Le pape suivait, à distance de la procession qui ouvrait la marche et de celle qui la fermait. Monté sur un cheval blanc, que des sénateurs et des barons romains tenaient par la bride, il était accompagné du préfet de la ville et du collège des juges. Les corporations, les miliciens, les chevaliers, les barons aux armes et aux couleurs des familles, terminaient le cortège. Innocent suivit la voie Sacrée, maintenant la *voie du Pape*, au milieu du chant des prêtres et des moines, entre les feuillages verts étendus sur les ruines

186 : *Non Deus is nec homo, sed neuter et inter utrumque, quem Deus elegit socium... Voluit tibi terram et sibi cœlum.*

des anciens monuments transformés en forteresse. Ici, il recevait en hommage la Bible présentée humblement comme une sauvegarde par les Juifs soufferts dans un quartier de la ville; là, il respirait l'encens allumé et balancé par les prêtres des différentes églises. Après avoir longé le Capitole, descendu dans les anciens forums, il passa sous les arcs-de-triomphe de Septime-Sévère et de Titus, contourna le Colisée déjà éventré, et arriva au palais de Latran. Le clergé l'y reçut avec des chants. Il s'assit un instant, devant la porte, sur le *sedes stercoria,* le siège de fiente, juste le temps nécessaire pour qu'on prononçât les mots consacrés: « Il tire les faibles de la poussière et les pauvres de la boue pour les élever au-dessus des princes. » Puis il se redressa et jeta cette fois l'argent à poignée au peuple en disant: « L'or et l'argent ne sont pas pour moi, je donne ce que j'ai. » Il promit à la municipalité 5,000 livres, aux sénateurs, aux magistrats, aux Juifs, aux corporations, d'autres munificences; puis il entra dans Saint-Jean de Latran, pria à l'autel, se fit remettre la crosse pastorale, ainsi que les clefs, reçut l'hommage des cardinaux dans la chapelle de Saint-Sylvestre, et, dans le palais, le serment d'obéissance du sénat romain. Un banquet où il était seul à une table chargée de vaisselle précieuse tandis que les prélats, les grands, les sénateurs et le préfet prenaient place ensemble, termina la cérémonie. Quelle différence [1] avec l'intronisation bien plus simple de Grégoire VII!

L'état du monde chrétien pour celui qui comprenait d'une façon si complexe et si étendue les devoirs de la papauté, était fait pour montrer à Innocent III combien ardue et

[1] Gregorovius, *Hist. de Rome*, V, 10. Hurter, *l. c.*, livre Ier.

lourde devait être cette tâche; et, quelles que fussent ses capacités, il pouvait être ému et trembler jusqu'aux larmes, comme on raconte qu'il le fit, le jour de son couronnement.

La double élection de Philippe de Souabe et d'Otton IV de Brunswick, en Allemagne, déchaînait la révolution au sud des Alpes et la guerre civile au nord. Elle était de nature à inspirer à Innocent l'envie de profiter de cette sorte d'interrègne pour exercer le pouvoir, lui, pape unique et légitime, à leur place. Ne disait-il pas dans un discours prononcé le jour de la Saint-Sylvestre: « Constantin m'a transmis et livré tout le royaume d'Occident[1]. » Ce schisme impérial, en effet, divisait et affaiblissait toute la chrétienté. D'une part, il donnait un nouvel aliment à la rivalité de Philippe II Auguste de France et de Richard d'Angleterre, partisans, le premier, de l'empereur Souabe, et le second de l'empereur Guelfe. De l'autre, les premiers souverains de l'Europe chrétienne étant en guerre les uns contre les autres, l'Infidélité mahométane ou païenne commençait à reprendre les terrains perdus.

En Espagne déjà, Alphonse de Castille, qui était à l'avant-garde des rois d'Espagne dans la lutte contre les Maures, était battu par les Almohades, nouveaux conquérants sortis du Maroc africain, pour la terreur des chrétiens espagnols; il perdait Calatrava, Alarcos et plusieurs places fortes; et un roi chrétien, Sanche de Navarre, faisait alliance contre lui avec les mécréants. Sur une autre frontière chrétienne, à l'orient même de l'Allemagne, la mort de Bela III, roi de Hongrie, pays de christianisme récent, était de nature à inquiéter la foi; et l'anarchie qui régnait dans la Pologne, aussi

[1] *Sermo in festo die Sylvestri : Constantinum et omne regnum occidentis tradidit et dimisit.*

néophyte, et divisée alors entre quatre princes, ne pouvait la rassurer. A l'extrême nord, le roi Knut VI de Danemark, avec son habile et vaillant archevêque de Lund, Absalon, donnait des gages sérieux à la foi; mais, dans la Norwège, plus récemment chrétienne encore, l'usurpation d'un roi païen était une menace pour l'Église. En Orient, au moment où la mort du puissant Salaheddin livrait la domination qu'il avait étendue du Nil au Tigre et à l'Euphrate, aux compétitions de son frère et de ses fils, qui affaiblissaient le mahométisme, l'usurpation du trône à Constantinople par Alexis l'Ange sur Isaac son parent, condamnait l'empire byzantin à de nouvelles usurpations, c'est-à-dire le boulevard oriental de la chrétienté contre l'islamisme, aux troubles et à l'impuissance. Enfin, en Asie, après le retour des croisés que l'empereur Henri VI avait envoyés à Jérusalem, les défenseurs du Saint-Sépulcre, Templiers, Hospitaliers, Teutons, se livraient à leurs rivalités; et la veuve du dernier roi de Jérusalem Henri de Champagne, Isabelle, était heureuse d'épouser Amaury de Lusignan, roi de Chypre, pour trouver un refuge avec les siens dans cette île arrachée à l'empire grec par Richard Cœur-de-Lion.

Ce n'était pas tout : à la division de la chrétienté en face des Infidèles, à ces désordres matériels, s'ajoutait un désordre moral, qui était de nature à attirer aussi l'atten tion d'un pontife. Les rois donnaient partout des exemples alors mal faits pour recommander leur autorité. Philippe II Auguste avait répudié sa femme, la Danoise Ingeburge, pour épouser Agnès de Méranie ; il avait résisté aux observations et aux menaces de Célestin III, qui voulait le forcer à reprendre la première. Richard Cœur-de-Lion, le croisé vaillant, dont la papauté avait revendiqué de Henri VI la mise en liberté, revenu chez lui, ruiné par sa rançon, sans

parler des désordres de sa vie et de ses violences, ne se faisait pas faute de lever la dîme sur son église et de retenir les deniers de Saint-Pierre, et il n'était pas le seul; le roi de Navarre l'imitait. En Aragon, il y avait un roi faux-monnayeur, et le roi de Castille, Alphonse, épousait sa demi-sœur. Les mœurs orientales, rapportées de la Croisade ou répandues par les pirateries ou le commerce des Arabes sur les côtes de la Méditerranée, semblaient envahir l'Occident chrétien.

Chose plus étonnante encore! Au moment où Innocent III proclamait, d'une façon si superbe, les principes de la théocratie absolue, les pays de vieille foi chrétienne, l'Italie et le midi de la France, enfantaient des hérésies qui témoignaient d'une haine violente contre la foi et contre l'Église. Des croyances nouvelles ou rajeunies, des sectes qui avaient apparu d'abord à l'état sporadique, se concentraient sur plusieurs points et s'organisaient en cultes dissidents. Après les Pauliciens, qui se réclamaient du baptême du Saint-Esprit, en Orient et en Hongrie, après les Lollards et les Beggahrds des bords du Rhin et de la Flandre, la Lombardie avait les Patarins, que Grégoire VII avait d'abord ramenés à son service, mais qui retournaient à leurs anciens errements ; les vallées et les pentes occidentales des Alpes nourrissaient les Vaudois, disciples d'un certain Valdo ; la Provence et le Languedoc surtout avaient les Catharins, qui se concentraient dans la ville d'Alby ; et tous faisaient sectes, églises à part ; ils avaient un clergé, un culte.

Pour ce qui regardait le dogme, tourmentées comme les anciens manichéens par le problème du bien et du mal, ces sectes se rencontraient dans leurs spéculations aventureuses ou leurs imaginations bizarres, pour rêver un Christ idéal, un sauveur en esprit, qui fût capable de vaincre

la matière, le mal et Satan, cette terreur du moyen âge. En pratique, ils se réunissaient surtout dans une réprobation et une haine communes contre l'Église puissante, riche, féodale du pape, des évêques, et même des ordres religieux, plus promptement corrompus que réformés, qui triomphait alors. Ils leur préféraient de beaucoup ces hommes de simplicité, de renoncement, de pauvreté, qui, dans les confréries des *Purs*, des *Parfaits*, des *Bons-Hommes*, donnaient avec l'imposition des mains ce qu'ils appelaient la *consolation* (*consolamentum*) à tous ceux qu'ils réunissaient soit en plein air, soit dans des maisons de prière, sans image, sans croix, sans cloche. Dans des pays plus grossiers et plus pauvres, la superstition enfantait de plus étranges phénomènes encore. Dans la vallée du Rhin, si souvent ravagée par la guerre, on attendait un autre Christ; en Flandre, une foule considérable suivait un pauvre fou qui se disait Fils de Dieu et qui vagabondait à travers les campagnes, couvert d'habits dorés. Au contraire, dans les sphères intellectuelles plus élevées, à l'Université de Paris, en face de la théologie orthodoxe, la philosophie d'Aristote, sous le travestissement que lui avaient fait subir les Arabes, se faisait sa place; elle suscitait Amaury de Chartres, David de Dinan et un Simon de Tournay qui contestait au Christ sa divinité devant un auditoire venu pour l'entendre de toutes les extrémités de l'Europe chrétienne.

Le XIIIe siècle s'annonçait sous des auspices faits pour inquiéter un pape. Le monde politique était troublé par l'ambition des princes ; le monde moral, troublé par la dépravation des mœurs et par l'hérésie; l'Infidélité au dehors, l'incrédulité au dedans. L'unité politique, que les empereurs allemands avaient tenté de donner à l'Europe, se brisait ; [illegible] l'unité de foi, que les Grégoire Ier, les Gré-

goire VII, les Urbain II, avaient fait règner en Europe, semblait se dissoudre. N'était-ce pas au pape à rétablir l'une et l'autre ? Des deux empereurs élus, lequel était le véritable ? Les rois se guerroyaient les uns les autres. On ne pensait pas à la Terre Sainte, on gaspillait les forces chrétiennes dans des luttes anti-chrétiennes. N'était-ce pas à celui qui « jugeait au-dessus des rois[1] », à celui dont le jugement, « semblable au jour, dissipe les ténèbres », de prononcer entre les prétendants à l'empire, de rappeler les princes à leurs devoirs, de rétablir la paix chrétienne, la paix de Dieu, pour entreprendre la seule guerre qui convînt à des chrétiens, la guerre de Dieu, la croisade ? Des hérésies, des sectes, des églises nouvelles, des clergés nouveaux naissaient au milieu de ce chaos, comme pour faire un pacte avec les Infidèles et, livrant la place chrétienne à ceux qui l'assiégeaient du dehors, trahissaient ainsi la cause de la société. » N'était-ce pas le devoir de celui qui était préposé à la maison « pour arracher, détruire et planter », d'écraser cet ennemi intérieur qui mettait tout l'édifice en péril ? Telles sont, du moins, en présence des événements, les conséquences que le pape Innocent tirait de ses principes et qui expliquent, s'ils ne les justifient point, tous les actes de son célèbre pontificat.

Innocent III d'ailleurs n'est pas un de ces ambitieux vulgaires qui convoitent ce qui ne leur appartient pas. Il sait qu'il est pape d'abord ; et, en dehors de l'Italie surtout, c'est de ses devoirs pontificaux qu'il veut faire sortir les droits politiques qu'il y croit attachés. Il se conduit en pasteur des âmes. Il donne l'exemple des vertus privées par la simplicité de sa vie épiscopale. Il réforme la cour de Rome ; il en ban-

[1] Voir les épît. VI, 202, 230, 237 ; XV, 171, 176.

nit le luxe et la vénalité qui avaient, au milieu du siècle, justifié déjà les plaintes de saint Bernard et qui avaient grandi depuis. Les premières dépêches qu'il rédige et les premières légations qu'il envoie à Philippe II Auguste, à Richard, aux Allemands, ont pour but de rappeler les souverains à l'observation de la discipline chrétienne et de rétablir la paix partout où elle était troublée, pour les réunir dans une croisade destinée à réparer l'échec des dernières entreprises faites contre l'Orient. C'est par de semblables entreprises contre l'Infidélité qu'il entend bien rehausser le rôle politique, européen, de la papauté; la croisade est pour lui le vrai pivot de la théocratie. Les premiers actes politiques d'Innocent III hors d'Italie sont marqués, en effet, au coin de cette modération et de cette prudence. Fait-il des observations paternelles à Philippe-Auguste et à un roi d'Espagne sur leurs mariages condamnés par les préceptes chrétiens, à Richard d'Angleterre, sur sa conduite envers son Eglise, ces observations sont paternelles, quoique pressantes. Exhorte-t-il à la paix un souverain de l'Espagne et les rois de France et d'Angleterre, c'est moins en se faisant juge de leurs querelles qu'en montrant aux premiers les Maures d'Espagne toujours puissants, et aux autres Jérusalem toujours captive. Écrit-il à l'empereur d'Orient pour tenter de réunir l'Église grecque à la latine, c'est pour que l'union des forces chrétiennes serve à Jérusalem, mère de toutes les Églises. Mais la politique l'entraîne bientôt au delà de la sphère morale et religieuse de son pouvoir.

III

Nouvelle lutte des Welfen et des Wiblingen en Italie et en Allemagne — Philippe de Souabe et Otton IV. — Intervention d'Innocent III (1199-1202).

Lorsque le pape Innocent III contempla l'immensité de sa tâche, il s'aperçut d'abord qu'il n'était pas maître même de sa propre maison. Non seulement la célèbre et traditionnelle donation de Charlemagne, mais le patrimoine même de saint Pierre attaché au siège de Rome, comme tant d'autres domaines temporels alors à toute dignité ou fonction ecclésiastique, mais la ville de Rome elle-même ne lui appartenaient pas; et il n'avait pas sous la main autant de puissance réelle ou de ressources qu'en pouvait avoir un archevêque de Reims ou de Mayence. Les provinces de l'Église romaine étaient aux margraves impériaux allemands, installés par l'empereur défunt. Le patrimoine de saint Pierre était aux barons romains. La ville était au sénateur, magistrat qui représentait la cité, ou au préfet, qui représentait l'empereur; elle était en proie plus encore aux barons, cantonnés aussi dans ses monuments en ruine comme dans des forteresses, et aux brigands dont les barons ne différaient guère. Après avoir annoncé l'intention de visiter les principaux États de la chrétienté, Innocent, en homme pratique et en politique habile, divisa sa tâche. Il regarda ce qu'il avait sous la main; il entreprit d'abord ce qu'il était plus opportun de faire. Il consacra ses premiers soins à être maître chez lui, à Rome et dans ses domaines, dans l'État de l'Église, avant d'être le maître du monde; c'est la première partie de sa tâche.

La double élection qui affaiblissait l'autorité impériale en

Italie comme en Allemagne, favorisait cette entreprise. Il y avait deux empereurs ; ou plutôt il n'y en avait pas. Le pouvoir n'était-il pas au pape, qui prétendait remplacer l'empire ? Un nouveau sénateur, nommé par lui à la tête de la municipalité romaine et de tout ce qui en dépendait dans les environs, lui prêta un serment de fidélité fort explicite, qui réservait tous les droits de souveraineté au pape, sans porter atteinte à l'autonomie urbaine ; et le pape nomma désormais les juges, *justiciarios*. Le préfet de la ville, Pierre de Vico, magistrat impérial, qui, jusque-là, était lié par un serment de fidélité à l'empereur, prêta l'hommage lige au pape et devint désormais un fonctionnaire pontifical. Innocent III se plut même à l'élever par les honneurs au-dessus du sénateur urbain. La soumission de tous les barons dans ce qu'on appelait plus particulièrement le patrimoine de saint Pierre, dans la Sabine, la campagne *Romaine* et la *Maritime* suivirent ; les envoyés du pape reçurent leurs serments de fidélité dans leurs châteaux mêmes [1]. Un peu de fermeté de la part d'Innocent avait suffi. Il avait repris dans Rome et dans la banlieue de Rome la place de l'empereur. La politique le mena plus loin.

Après la mort de Henri VI et le départ de Philippe, duc de Toscane en même temps que de Souabe, il n'y avait eu en Italie qu'un cri contre la féodalité allemande, installée aussi avec ses margraves, depuis Henri VI, à Spolète et à Ravenne. Innocent III regardait l'Italie comme une terre privilégiée, choisie de Dieu, ainsi qu'autrefois la Judée, pour le servir.

[1] *Gesta Innocentii*, c. VIII, et *epist.* 23. — *Prefectum ad ligiam fidelitatem recepit qui usque ad id tempus juramento fidelitatis imperatoris fuerat obligatus. — Missisque nuntiis per totum ecclesiæ patrimonium, fecit sibi fidelitatem ab omnibus exhiberi.*

Il écrivait dans une de ses lettres : « L'Italie a été choisie comme le siège des deux puissances pour que, par une disposition divine, elle obtienne le principat du monde : *qua dispositione divina super universas provincias principatum obtineret.* » Tenu donc, par cela même, de pourvoir spécialement, ainsi qu'il s'exprime, par une sollicitude paternelle, au sort de l'Italie, le nouveau pape prit là aussi le pouvoir qui lui parut vacant par l'absence de l'empereur. Il ne craignit pas d'appeler les villes de la Marche d'Ancône, de la Romagne et de la Toscane à la liberté. Le pape Alexandre III, sous Frédéric Barberousse, avait suivi le mouvement d'indépendance qui avait soulevé les villes lombardes contre l'empereur. Innocent, lui, se met à la tête d'une sorte de croisade de l'indépendance au centre même de la Péninsule.

Ce fut un soulèvement général des citoyens de ces villes qui avaient en horreur, comme celles de la Lombardie, le joug si dur de l'empire et son sceptre impitoyable : *durum in jugo,* dit Joachim de Flore, *dirum in virga, mirum in sceptro.* Une sorte de revanche enthousiaste de la démocratie italienne éclata contre l'aristocratie allemande. Markwald d'Anweiler, sénéchal de l'empire, ancien compagnon de croisade de Frédéric I[er], et docile instrument de Henri VI, essaya un instant d'adoucir le pape en traitant avec lui. Il dut bientôt quitter Ravenne. Cette ville, ainsi que toutes celles de l'exarchat, rentrèrent avec le consentement du pape, qui aurait voulu peut-être les garder, sous la suzeraineté au moins nominale de son prince-archevêque, mais avec leurs libertés. Le duc de Spolète, Conrad d'Urslingen, cerné aussi de tous côtés par la révolte, offrit tribut et hommage. Mais le pape inclinant en faveur de la liberté (*in favorem libertatis declinans*), ne

voulut point favoriser en Italie, « les Germains, qui, par une cruelle tyrannie, avaient réduit ses compatriotes dans la plus dure servitude [1]. » Il refusa. Le margrave d'Urslingen dut se soumettre sans condition dans Narni et retourna en son pays, tandis que les villes de la Marche d'Ancône proclamèrent aussi leur indépendance. Auteur d'une révolution, au milieu de l'année 1198, Innocent, sortant de Rome, vainqueur sans avoir combattu, parcourut les contrées délivrées en triomphe et reçut l'hommage d'Assise, de Rieti, Foligno, Todi, et, sinon d'Orviete, trop ennemie de Rome, au moins de la puissante Pérouse, qui dominait la montagneuse Ombrie de son sommet fortifié. Innocent aurait bien voulu en faire autant dans le territoire de l'ancienne comtesse Mathilde, dans cette Toscane dont le frère de Henri VI, Philippe, avait été fait duc. Aussi politique que hardi, il avait soin, pour attirer les villes à l'autorité pontificale, de leur laisser leurs libertés municipales, leurs juridictions et quelquefois leurs consuls comme à Pérouse. Les villes de Florence, Sienne, Lucques, Volterra, Arezzo, préférèrent néanmoins faire entre elles, à la manière des Lombards, une confédération qui protégerait mieux leurs libertés; et Innocent se contenta de présider cette ligue et de la reconnaître comme alliée *salvo semper in omni apostolicæ sedis dominio et mandato*. De ce côté, il ne recouvra que la Toscane romaine plus à sa portée, avec Montefiascone, Radicofani et Acquapendente, qui furent réunis sous leurs recteurs ou podestats au patrimoine de saint Pierre. Le pape reprenait la place de l'empereur au centre de l'Italie et y redevenait une puissance politique, nationale. « Dieu nous a

[1] *Gesta Inn. III.*, c. x : *Teutonicos in Italia confoveri qui crudeli tyrannide redegerant eos in gravissimam servitudinem.*

rendu sans violence, et sans guerre, écrit-il, ce qui nous avait été enlevé par la violence et gardé par l'oppression[1]. »

Les circonstances parurent être bientôt aussi favorables à Innocent III dans le royaume de Naples et de Sicile sur lequel le Saint-Siège avait depuis sa fondation des droits de suzerain. La délivrance de la Marche de Spolète, où avait été gardé par Markwald d'Anweiler le jeune fils de Henri VI, Frédéric-Roger, avait rendu celui-ci à sa mère Constance. La reine veuve se hâta de traiter avec le pape pour assurer la couronne à son fils et l'inhumation en terre sainte à son époux. Elle en passa par où voulait le pape. Non seulement elle renonça pour son fils au titre de roi des Romains, que son père avait voulu lui faire assurer en Allemagne ; ce qui était renoncer à l'empire. Mais elle prêta pour lui l'hommage au pape et acquitta le tribut habituel du royaume de Naples. Elle déclara encore abolir les privilèges que ses prédécesseurs avaient obtenus, sous des papes précédents, contre les appels en cour de Rome, contre la convocation des conciles et contre l'envoi des légats ; elle ne conserva guère qu'un contrôle sur le choix des évêques, qui ne devaient point être institués avant d'avoir été approuvés par le roi. A ces conditions, le jeune Frédéric-Roger fut couronné solennellement dans Palerme. La reine Constance montra son dévouement à l'Église, en même temps qu'à son peuple, en éloignant de son conseil et en expulsant de son royaume les Allemands que son mari y avait mis. « Servir le pape » pour elle, ainsi que lui avait prescrit Innocent, « c'était régner. »

[1] *Ep. Inn.* 356 : *Deus, quod in oppressione diu posita fuerunt per violentiam occupata, absque violentia qualibet et bellicoso congressu restituit.*

La mort de la reine Constance, arrivée vers la fin de l'année 1198, fit plus pour Innocent. Son fils, un enfant de quatre ans, était exposé sans défense aux factions du royaume. Le testament de Constance laissait la tutelle de Frédéric-Roger au pape, ainsi que le gouvernement du royaume : *regis tutelam et curam regni commisit;* il réservait seulement à Palerme un conseil de personnages ecclésiastiques. C'était pour Innocent un nouveau coup de la Providence. Il envoya à Palerme deux cardinaux pour exercer efficacement le pouvoir : « Cette régence ne nous a pas été donnée, écrit-il, pour que nous conquérions l'autorité au jeune Frédéric, mais pour que nous *défendions* le royaume. » Les cardinaux nommés entrèrent donc en Sicile, « pour consolider le royaume dans sa fidélité au roi et dans son dévouement au Siège apostolique. » Innocent III considéra bientôt cette régence comme arrivée entre ses mains beaucoup moins par la volonté de Constance qu'en vertu de son propre droit : *non tam ex dispositione maternâ quam jure regni* [1].

En Allemagne, la double élection de Philippe de Souabe et d'Otton IV de Brunswick préoccupait encore plus Innocent. Ce n'était pas seulement une affaire nationale, allemande; elle était chrétienne, européenne. Innocent III y intervint avec non moins d'ambition, mais plus de prudence.

Les princes allemands, laïques et ecclésiastiques, étaient partagés entre les deux compétiteurs. Ils étaient Ottoniens

[1] *Innoc. acta. — Deliberatio super facto imp.* (*Reg. de neg. Imp.* c. XXIX). *Ut ei obtineamus regnum, sed regnum Siciliæ potius defendamus.*—*Ep. Inn. crem.* (*Acta imp.*, n° 906) : *Ut ipsum in ejusdem regis fidelitate ac devotione sedis apostolicæ solidemus.* — *Inn. Ep.* IX, 249 : *Balium quod non tam ex dispositione materna quam jure regni suscipimus exsequendum.*

ou Philippiens, Guelfes ou Gibelins. Pour Otton IV de Brunswick s'étaient déclarés son frère, le comte palatin Henri, qui, de retour de la croisade, agréa (*gratum habuit*) ce qu'on avait fait pour son frère, l'archevêque Adolphe de Berg, avec la ville de Cologne et une partie de la Westphalie, le duc de Brabant, qui avait fiancé sa fille à ce prétendant, le comte de Flandre, celui de Limbourg, l'évêque de Strasbourg. En général c'était tout le Nord-Ouest; et, en outre, le landgrave de Thuringe, Hermann, fils de Louis V, quoique sa nature de poète pût le faire changer. Pour Philippe, on comptait au midi, outre la Souabe et la Franconie, le duc d'Autriche Léopold VII, les duc de Carinthie et de Meran, le duc de Bavière et l'évêque de Ratisbonne, Conrad; au nord, le margrave de Lusace, les princes des maisons d'Anhalt et de Wettin, dans la Saxe, le Brandebourg et la Misnie; sur l'Elbe inférieur Adolphe de Holstein, revenu de la croisade; et la plupart des évêques du Nord. On le voit, il y avait opposition du Nord contre le Midi, si l'on excepte, dans la Saxe, le Brandebourg et le Holstein, ceux qui s'étaient agrandis aux dépends des Welfen. En tout cas Philippe avait, dit Arnold de Lubeck, « pour le nombre, la valeur des provinces et la force militaire, la meilleure partie de l'Allemagne : *tum in numero et valore provinciarum tum etiam in robore militum.* »

Au dehors, comme l'Italie était la première et la plus intéressée dans cette lutte, le pape était aussi le premier mis en demeure de se prononcer. Le Welf Otton, d'une famille toujours favorable au Saint-Siège, avait immédiatement envoyé à Rome une ambassade chargée de demander l'approbation d'Innocent et de lui promettre de reconnaître tous ses droits et toutes ses possessions en Italie, sur Rome, dans la donation, dans le royaume de Naples, et de

renoncer au droit de dépouilles sur les évêques en Allemagne. Philippe de Souabe s'était tenu sur la réserve ; mais il avait obtenu d'un légat du pape, qui fut, il est vrai, désavoué et presque disgracié, la levée de l'excommunication lancée sur lui par Célestin. Il avait rendu à la liberté l'archevêque de Palerme et les princes et princesses de la famille royale normande, que Henri VI avait retenus en prison en Allemagne, et il croyait avoir ainsi écarté une objection faite à son avènement. Innocent était, au fond, par des raisons qu'on comprend, plus opposé que favorable à Philippe de Souabe (*latenter magis adversatus Philippo quam favens*). Il se garda cependant de se hâter. Philippe-Auguste était l'allié de Philippe de Souabe comme il avait été celui de Henri VI. Richard Cœur-de-lion favorisait son neveu et ami Otton, auquel il faisait passer beaucoup d'argent. Le roi de Danemark, Knut VI, embrassait aussi le parti de celui-ci, à cause de la répudiation de sa sœur Ingeburge par Philippe-Auguste et de ses vieilles hostilités contre Adolphe comte de Holstein, son voisin. Philippe de Souabe s'attacha encore Ottokar Przemilz en lui donnant à Mayence la couronne de Bohême, déjà décernée à un de ses prédécesseurs par Frédéric Barberousse. Les rois de Hongrie et les princes de Pologne, deux pays d'ailleurs troublés, attendaient. Les armes devaient évidemment jouer leur rôle dans cette querelle. Innocent III attendit aussi.

Quoique la guerre eut lieu un peu partout, en Allemagne, en Italie, en France, où les passions et les intérêts en jeu s'armaient encore de ce prétexte, elle ne fut pas fort ardente. Éparpillée sur certain points de la chrétienté occidentale, elle se passa, comme presque toujours au moyen âge, en combats de chevaliers, où chacun exerçait sa bravoure, en ravages de villages et de pays, dont souffraient surtout

les pauvres gens, et en sièges de villes bien fortifiées et bien défendues par les bourgeois, ou de forteresses, dont le difficile accès bravait l'inexpérience des hommes de guerre.

Tandis que, en France, Philippe-Auguste et Richard guerroyaient autour de Gisors, à la fin de l'année 1198, éclata entre Ottoniens et Philippiens la guerre renouvelée des Welfen et des Wiblingen sur les bords de la Moselle, du haut et du bas Rhin, en Thuringe et en Saxe. Philippe de Souabe ne montra peut-être pas assez de hardiesse et de promptitude. Après avoir descendu le Rhin, il passa, avec quelque hésitation, la Moselle, brûla Andernach, Bonn, mais n'osa pas marcher contre Cologne, défendue par ses bourgeois. « S'il avait été plus avant, dit la chronique de Trêves, il eût peut-être mis fin de suite à cette malheureuse guerre : *Si tunc processisset, finem malis forsitan imposuisset.* » Pendant ce temps, le landgrave Hermann de Thuringe détruisait, dans l'épais fourré du Harz, Nordhausen et Saalfeld. Philippe de Souabe, accourant en hâte, eut de la peine à sauver du même sort la vieille ville saxonne de Goslar.

En l'année 1199, la mort de Richard Cœur-de-Lion, en privant Otton IV de l'argent anglais, apporta des chances plus favorables aux Hohenstaufen. Le défunt roi avait, il est vrai, fait héritier des trois quarts de ses trésors, son neveu chéri. Mais le frère de Richard, Jean sans Terre, se gardait d'expédier ces richesses, aimant mieux les consacrer à se défendre contre le roi de France. Philippe de Souabe profita de ces chances. Reçu et fêté par l'archevêque de Trèves, son timide partisan, il s'empara de Strasbourg, et cette fois assiégea Otton IV dans Cologne. La ville résista ; mais le chevalier poète Hermann de Thuringe, ne recevant plus d'argent d'Otton fort au dépourvu, changea de parti pour

quelques chateaux forts; et Philippe de Souabe parut en vainqueur, aux fêtes de Noël, sur l'Elbe, dans la puissante ville de Magdebourg.

A cette diète vraiment royale s'était cette fois rendu le duc de Saxe, Bernhard, qui avait presque prétendu à la couronne. Il portait maintenant le glaive, en signe d'honneur, devant Philippe. Parmi les princes, on voyait Thierry de Misnie, Hermann de Thuringe, parmi les évêques, ceux de Halberstadt et d'Hildesheim, enfin un grand nombre d'évêques, d'abbés et de seigneurs même de Franconie et de Bavière. Le poète alors à la mode, Walter de Vogelweide, qui s'attachait volontiers au succès et qui aurait voulu que « les mains du roi fussent percées pour laisser passer plus de pièces d'or, » ne manqua pas à la fête. Il y avait là, dit-il, dans sa vieille langue, « des Franconiens, des Bavarois et les Thuringiens, et les Saxons fidèles serviteurs étaient en nombre pour bien plaire au sage roi. »

Die Duringen und die Sahsen dienten also da
Daz ez den Wisen muoste wohl gevallem.

Déjà, au loin, Jean sans Terre et le comte Baudouin de Flandre faisaient la paix avec Philippe-Auguste, en promettant de ne plus soutenir par argent ou autrement l'ennemi de l'empereur Souabe. « Le roi Otton était donc maintenant presque dénué de tout secours terrestre et de toute consolation humaine, » disent les grandes annales de Cologne; « il ne pouvait plus penser obtenir l'empire qu'avec l'aide seul de Dieu (*nisi adjutorio solius Dei*). » Et Otton ajoutait dans une lettre au pape qu'il mettait en lui tout son espoir.

Deux années durant, le pape Innocent III, bien que « l'on tînt, croyait-il, pour certain que celui-là prévaudrait

qu'il daignerait favoriser de son assentiment »[1], s'était gardé prudemment de déclarer ouvertement ses préférences. Dans sa dépêche aux deux compétiteurs, il assurait d'une façon assez amphibologique qu'il se déclarerait « pour celui qui compterait le plus grand nombre de partisans et qui rendrait à l'Église les plus grands services. » Il profita cependant du retour de croisade d'un des personnages les plus importants de l'Allemagne pour tenter au moins d'intervenir dans les événements. C'était l'archevêque de Mayence, Conrad, de la maison bavaroise de Wittelsbach, déjà mêlé aux événements du règne de Barberousse et de Henri VI.

Aussi impartial dans sa conduite que pieux dans ses sentiments, celui-ci était, après le pontife romain, le membre de l'Église le plus considéré (*post Romanum pontificem maximum ecclesiæ membrum*). Pour lui, le jeune Frédéric-Roger, réduit alors au royaume de Sicile, sous la tutelle de cardinaux, était le souverain légitime de l'Allemagne. Il l'avait déclaré en Terre Sainte. Il lui avait juré fidélité. Lorsqu'il eût débarqué, le 15 juillet, sur les côtes d'Apulie, le spectacle des désordres que ces compétitions faisaient naître, en Italie même, aux dépens de l'Église, commença à ébranler sa confiance. Chassé du centre de la péninsule, le margrave allemand, Markwald d'Anweiler, comte de Molise, était allé, muni des pleins pouvoirs de Philippe de Souabe, rejoindre un de ses compatriotes, Diepold de Vohburg, comte d'Acerra, dans le royaume de Naples. Il avait pillé avec lui San-Germano, au pied de la forteresse abbatiale du Mont-Cassin, puis, passant en Sicile en automne, il s'était emparé, à

[1] *Registr. de Neg. imp.*, n° 1 : *Cum tanta sit per Dei gratiam ap. sedis auctoritas, ut quasi certum ab omnibus habeatur, quod ille prævalebit omnino, cui suum dignata fuerit favorem præstare.*

Palerme, du petit-fils de Barberousse, et, au nom de celui-ci, il gouvernait l'île en vrai vice-roi allemand, c'est-à-dire en distribuant les fiefs à ses compagnons.

Arrivé en Allemagne, le vieil archevêque, qui avait eu l'honneur, en Orient, de couronner, par l'ordre du pape, Léon roi d'Arménie, en le rattachant à l'Église latine, s'aperçut que les querelles allemandes étaient encore plus difficiles à accommoder. Les deux compétiteurs refusèrent de s'aboucher avec lui s'il devait être question du jeune Frédéric-Roger. L'honnête vieillard était embarrassé de choisir. Au fond, il penchait, à défaut de l'héritier direct, vers celui qui était alors le chef de la maison de Souabe. Mais il avait promis au pape, favorable à Otton, de ne rien décider sans son aveu. Il fit accepter pour les rives du Rhin une trêve de six mois et proposa aux deux rivaux de remettre la décision à huit princes de l'empire. Otton accepta. Philippe de Souabe refusa. Le médiateur découragé partit pour l'Autriche et la Hongrie afin d'y terminer une guerre civile et d'y prêcher la croisade, qu'il avait bien plus à cœur.

Les princes allemands, partisans de Philippe, sollicités cependant par ce commencement d'intervention, se réunirent à Spire et envoyèrent à Innocent III (28 mai) un messager porteur d'une lettre importante. « Décidés, disaient-ils, à défendre les droits de celui qu'ils avaient élu, ils s'engageaient à ne pas porter atteinte aux droits de l'Église » ; mais ils exprimaient le désir que le pape respectât ceux de l'empire, même en Italie, où ils donnaient au margrave allemand, Markwald d'Anweiler, alors en Sicile, le titre de *Procurateur du royaume*. Enfin ils annonçaient l'intention d'aller bientôt à Rome faire couronner leur souverain Philippe.

C'était un coup droit porté au pape, qu'on ne connaissait pas encore. Innocent le reçut avec une calme fierté. Il répon-

dit à cette missive devant les cardinaux : « Si l'Église, dit-il, était heureusement unie, par la grâce de Dieu, l'empire était divisé par suite de ses péchés. » Il exprima le regret « qu'on ne se fût pas adressé à lui plus tôt, puisque la décision appartenait à l'Église *principaliter et finaliter*, en principe et en définitive. » Il promit d'examiner avec soin les deux élections, pria Dieu d'accorder son aide à sa légitime décision [1], et, bientôt (5 janvier 1200), il chargea un de ses messagers, l'acolyte Ægidius, de porter sa réponse écrite aux princes allemands, en attendant sa décision définitive.

Les succès que le pontife remportait alors dans la chrétienté l'encourageaient à la hardiesse. A l'extrémité orientale de l'Europe, le roi de Bulgarie Jean (Joannitius), au nord des Balkans, avait soustrait son royaume de fraîche date à la suzeraineté de l'empire de Byzance, et il demandait à rattacher sa personne et ses sujets à l'Église romaine. Dans le duché d'Autriche, le duc Léopold prenait la croix des mains de Conrad de Mayence. En France, un enthousiaste, Foulques, curé de Neuilly, autorisé par le pape, avec des moines de Cîteaux et de Prémontré, à prêcher la croisade, remuait et entraînait les foules. Arrivé sur les bords de l'Aisne, dans la forêt des Ardennes, il touchait le cœur de deux des plus nobles et plus jeunes chevaliers de France, Thibaut, comte de Champagne, et Louis, comte de Blois, et d'un petit seigneur des environs de Paris, Simon de Montfort, devenu depuis fort célèbre. Ceux-ci prenaient la croix avec beaucoup d'autres et promettaient de partir l'année suivante pour Jérusalem. Sur les ordres enfin d'Innocent III, un concile d'évêques français se réunissait à Dijon, sous la prési-

[1] *Reg. de negot. imp.*, n[os] 17 et 18.

dence d'un légat du pape, en janvier 1200, et jetait la terrible sentence de l'interdit sur le royaume de France, pour forcer Philippe-Auguste à reprendre sa femme Ingeburge, la fille de Knut VI, le Danois, allié aussi d'Otton IV. La chrétienté semblait reconnaître son maître. Innocent III hésiterait-il encore à proclamer celui qu'il consentirait à couronner dans Rome? En vrai politique habile et en juriste consommé, il gradua les préliminaires qui précédèrent l'acte hardi qu'il allait commettre.

L'envoyé Ægidius, chargé de préparer le terrain, remit d'abord aux princes la réponse du pape à leur message [1]. Innocent s'y défendait « d'ignorer ou de vouloir blesser la dignité des princes. Sans tenir compte du plus ou moins de voix obtenues dans la double élection par les deux candidats, il faisait observer que Philippe de Souabe était encore sous le coup de l'excommunication, au moment de son élection, et que, en se portant candidat contre son neveu, il avait forfait au serment qu'il avait prêté de le soutenir. Enfin, ajoutant à ce motif religieux des raisons politiques, il mettait les princes en garde contre le péril de voir succéder à l'empire le frère au frère, comme autrefois le fils au père; et il leur faisait entrevoir la perte de leur liberté, si la couronne se transmettait plutôt par succession que par leur propre choix [2] ». Quant à Markwald, il le traitait de criminel. L'acolyte Ægidius agit ensuite en conformité des intentions du pape et décida déjà quelques évêques importants du parti

[1] *Registr. de negot. imp.; Deliberatio d. Papæ Inn. super facto imperii de tribus electis.*

[2] *Registr. de negot. imp.*, n° 30 : *Ne principum dignitatem ignorare vel lædere videremur.* — *Ibid.*, n° 29 : *Libertas principum deperiret, cum non per eorum electionem, sed per successionem potius regnum videretur adeptus.*

de Philippe de Souabe à aller faire pénitence à Rome. Ce que voulait le pape, c'était amener peu à peu les princes à se prononcer eux-mêmes pour Otton. Les événements de l'année 1200 en Allemagne et en Italie l'encouragèrent bientôt à aller plus loin.

Philippe de Souabe avait voulu, cette année, avec le duc de Saxe Bernhard et le comte de Holstein, Adolphe III, frapper la puissance de son rival dans Brunswick même, la ville patrimoniale des Welfen. Le frère d'Otton IV, le comte palatin Henri, s'y était jeté avec un parti de chevaliers : « Heureuse ville de Brunswick, disait la chronique rimée, ses champs produisent des guerriers au lieu de fleurs. » Un jour, les Philippiens pénètrent dans la ville jusqu'au pont de l'Ocker; mais les plus braves défenseurs, s'élançant d'un cloître où ils étaient casernés, les repoussent l'épée dans les reins jusqu'au delà des murailles et aux fossés, qu'ils jonchent de leurs cadavres. Modestes dans leur succès, les Brunswickois attribuèrent leur victoire à un saint protecteur de la ville.

En même temps, Philippe-Auguste, frappé de la terreur que répandait partout l'interdit dans son royaume, promettait de reprendre Ingeburge, quitte à retarder encore l'exécution de cette promesse. Les légats, envoyés en France, en profitent au moins pour confirmer la paix que se jurent les deux rois de France et d'Angleterre et relever cependant Jean sans Terre de la promesse qu'il avait faite à Philippe-Auguste de ne point porter secours à Otton par les armes ou autrement. Plus heureux encore en Italie, Innocent III voit la flotte qu'il avait envoyée en Sicile, sous le commandement de son oncle, Jacques Conti, débarquer à Palerme, délivrer le jeune roi et infliger au pied du Montreal (21 juillet) un échec assez sensible au hardi

et aventureux marquis allemand Markwald d'Anweiler.

Le temps n'était plus aux ménagements. Le premier messager de paix, Conrad de Mayence, était mort à Ratisbonne. La mission d'Ægidius était épuisée. Innocent poussa en avant. Dans sa *Délibération* sur le fait des trois élections, rédigée en janvier 1201, il expose et discute avec lui-même « ce qu'il est permis, convenable et utile de faire pour l'Église, » et les raisons juridiques, morales, politiques qui plaident pour ou contre les trois princes précédemment élus : le jeune Frédéric-Roger, fils de Henri VI, Philippe de Souabe et Otton de Brunswick. Malgré l'impartialité de cette discussion de conscience, les motifs d'intérêt, d'utilité le déterminent. Les raisons religieuses, morales dominaient autrefois dans les manifestes de Grégoire VII ; elles font place chez Innocent III aux raisons d'ordre politique. Celui-ci ne le dissimule pas. « La conduite de l'empereur Henri VI vis-à-vis des princes, pour faire élire un enfant aussi jeune que Frédéric, dit-il, est discutable ; ce qui ne l'est pas, c'est que l'empire ne peut être gouverné sans danger par procureur et que la papauté ne saurait souffrir la couronne d'Allemagne et celle de Sicile réunies sur la même tête. Philippe de Souabe a sans doute pour lui la majorité des électeurs ; il est redoutable par ses provinces, par ses richesses, par ses troupes. Otton n'est que l'élu d'un petit nombre, mais des plus intelligents. Il est faible, inférieur ; mais le Seigneur choisit les humbles pour confondre les puissants. Philippe de Souabe est fils et petit-fils d'ennemis de l'Église, ennemi de l'Église lui-même. Excommunié par elle, il cherche encore à la persécuter. Quel mal ne lui ferait-il pas s'il arrivait à l'empire? Otton, au contraire, descend d'ancêtres dévoués à l'Église ; il a fait serment de la défendre. Il est donc permis, convenable et utile de se déclarer pour Otton. Maudit soit celui qui se repose sur les hommes

et qui a confiance dans la chair mortelle pour se défendre[1] ».

Il fallait en finir. L'Église aussi se divisait. Une double élection avait lieu au siège archiépiscopal de Mayence, après la mort du vénérable Conrad. La majorité du chapitre, sur la recommandation de Philippe, élisait l'évêque de Worms, Lupold de Schænfeld; la minorité réunissait ses voix sur le doyen Siegfrid d'Eppstein. La guerre reprenait sur les bords du Rhin. Philippe installait son candidat à Mayence et chassait l'adversaire de celui-ci de Bingen. Otton, ayant recueilli sa créature à Cologne, revenait en force et, après l'éloignement de Philippe, intronisait à son tour son candidat de haute lutte dans la ville de Mayence, qui n'avait pas eu le temps de fortifier ses murailles.

Le 1er mars de l'année 1201, jour solennel dans le pontificat d'Innocent III, le pape fit connaître publiquement ses volontés sur la querelle des prétendants et acheva de prendre les mesures nécessaires pour les faire prévaloir. « Par l'autorité de Dieu, transmise à lui, dit-il, par saint Pierre, il reconnaissait Otton IV roi et ordonnait de lui prêter respect et obéissance[2]. » Il prononçait l'excommunication sur Philippe et sur ceux qui demeureraient ses adhérents. Le peuple de Rome poussa le cri de « Vive Otton IV ». Une lettre encyclique du pape aux princes laïques et ecclésiastiques allemands et quelques lettres particulières à plusieurs d'entre eux déliaient de leur serment de fidélité ceux qui avaient reconnu Philippe de Souabe et garantissaient à ceux qui l'abandonneraient la conservation de leurs fiefs, emplois

[1] *Deliberatio dom. Papæ Innoc. super facto imperii de tribus electis.*

[2] *Regist. de neg. imp.*, nos 32, 33 : *Auctoritate Dei nobis in beato Petro collata te in regen recipimus et regalem tibi præcepimus reverentiam et obedientiam exhiberi.*

et biens. Une missive particulière promettait à Ottokar de Bohême le maintien de son titre de roi par Otton. Enfin Innocent, qui ne négligeait rien, envoya une double ambassade à son favori Otton IV, pour obtenir de lui qu'il n'attaquât point la France, et à Philippe de France et à Jean sans Terre pour sceller la paix entre eux, pour sommer Jean d'envoyer à Otton les riches legs que Richard lui avait laissés et disposer le roi de France à agir contre Philippe de Souabe. C'étaient bien là des actes politiques au premier chef. Innocent ne se prononçait pas seulement en arbitre entre les deux prétendants à l'empire.

Innocent III fut aussi bien servi que ses desseins étaient habilement combinés. L'évêque Guido de Preneste, un Français, ancien abbé de Cîteaux, *vir potens in opere et sermone*, partit de Rome avec le cardinal d'Ostie pour l'Allemagne et pour la France, par les villes de Montpellier et de Troyes. Le cardinal d'Ostie obtint de Philippe-Auguste qu'il éloignât Agnès et reprît la Danoise Ingeburge. Il leva l'interdit et assista, à Paris même, à la réconciliation de Philippe-Auguste et de Jean sans Terre, en mai. L'évêque Guido de Préneste arriva par Liège à Cologne, ville dévouée à Otton. Le 8 juin, à Neuss, celui-ci jure « de protéger le pape Innocent, l'Église *romaine*, ses domaines, fiefs et droits, tels qu'ils avaient été déterminés par les privilèges de plusieurs empereurs, depuis Louis le Pieux; de ne pas la troubler dans ses propriétés acquises mais de l'aider à récupérer celles qu'elle n'avait pas recouvrées ; enfin de prêter son appui à l'Église *romaine* pour la défense du royaume de Sicile. » Ce n'était rien moins que la garantie, pour la papauté, de toutes les donations vraies ou supposées précédemment faites : Patrimoine de Saint-Pierre, Marches, Exarchat, Pentapole, Toscane, Corse, Sardaigne, etc.

Innocent obtient encore davantage : Otton jure « d'obéir à son seigneur le pape, de suivre ses conseils pour garantir les droits et coutumes du peuple romain, des ligues toscane et lombarde, et pour garder la paix avec le roi de France ; enfin, dans le cas où l'Église romaine serait impliquée à cause de lui dans une guerre, de lui prêter secours et argent [1] ». Rien de plus explicite. Otton prête un serment d'obéissance politique dont les cas sont spécifiés. L'empereur n'est plus que le premier vassal du pape, investi par lui, pour être son bailli et son juge temporel et l'exécuteur de ses saintes volontés contre les rebelles à son autorité et contre les ennemis de la foi. Par les cas spécifiés, en Italie, Otton confirme la possession des États de l'Église, telle que les papes les revendiquaient et abdique la puissance impériale de Barberousse et de Henri VI dans le reste de l'Italie. L'empire, en Allemagne, est mis au service du sacerdoce, le glaive matériel à la disposition du Saint-Siège. A ces conditions qu'Otton devra jurer de nouveau le jour de son couronnement à Rome, Guido de Preneste proproclame celui-ci roi dans le dôme de Cologne, aux acclamations de ceux qui étaient présents.

Ces actes accomplis, l'envoyé du pape n'épargne rien pour entraîner l'Allemagne vers le candidat du pape. Les fiançailles d'Otton, à Maestricht, avec la fille du duc de Brabant, paraissent lui gagner cette alliance. Entre les deux compétiteurs à l'archevêché de Mayence, le légat se prononce pour Siegfrid. Quoique, dit un contemporain, ce fût rendre moins un jugement que commettre une injustice (*Super hac electione fecit non judicium, sed injuriam*), il espère ainsi « rendre immortel le nom d'Innocent III. » Le

[1] *Juramentum Ottonis actum Nuxiæ in Coloniensi diocesi.*

parti d'Otton, qui avait commencé à se dissoudre, se renoue autour du légat pontifical.

Cependant les princes et même les prélats partisans de Philippe ressentent avec indignation cette ingérence du Saint-Siège dans les affaires allemandes. L'archevêque de Salzbourg, Eberhard, quoique fort religieux, remplit envers Philippe tous ses devoirs de prince de l'empire : « Malheur! le pape est trop jeune, dit le poète Walter von der Vogelweide, Seigneur! prête secours à la chrétienté. » Pour vaincre cette opposition, Guido de Préneste convie les évêques et abbés de la Saxe, à Corvey. Mais ils se rendent en petit nombre à la convocation. L'évêque de Halberstadt meurt de chagrin en route pour Rome, en voyant ces divisions. L'archevêque de Magdebourg, au lieu de se rendre à Corvey, fait élire par le chapitre de Halberstadt un autre évêque hostile à Otton. Enfin, au centre de l'Allemagne, à Bamberg, le jour de la translation des reliques de sainte Kunégonde, Philippe tient, le 8 septembre, une cour brillante d'évêques et de princes du reste de l'Allemagne, *curiam plurimorum episcoporum et principum*[1]. Tous ses partisans s'y trouvent. « Le pape eût été mieux pour moi, leur dit-il, si je lui avais demandé la permission d'être empereur, si j'avais fait plus de concessions à l'Église ; » et tous signent une protestation : Ils s'y élèvent contre la conduite du légat, « un étranger qui agissait comme un électeur dans l'empire ; » ils contestent au pape, avec une certaine timidité cependant, le droit d'arbitrage ; « ils se portent forts pour la fidélité de Philippe de Souabe au Saint-Siège ; ils expriment l'espoir que le pape le

[1] *Chron. Sampetr. : Principes regem sacramento confirmaverunt quamvis ab ap. sede excommunicatus promulgatus fuisset rex Philippus cum omnibus fautoribus suis.*

couronnera à Rome dans le temps voulu[1], et ils envoient à Rome l'archevêque de Salzbourg, l'abbé de Salem et le margrave de l'Ostmark, porter cette protestation. A Haguenau, un peu plus tard, en Alsace, les princes et évêques du pays, ceux de la haute Bourgogne et de la haute Lorraine en font autant; et Philippe-Auguste, blessé comme roi et se croyant alors, par la mort d'Agnès de Méranie, délivré de ses démêlés avec Innocent III, fait remettre à celui-ci, par le cardinal d'Ostie, une lettre qui était de nature à appuyer les réclamations des princes allemands. Pour sa part, disait-il, « il n'eût pas supporté une pareille ingérence du pape dans l'État[1], » et il donne bientôt dans les affaires temporelles de nouveaux signes d'indépendance; il tient Ingeburge toujours éloignée et reprend la guerre suspendue contre Jean sans Terre, allié au moins tacite d'Otton.

Le pape reçut les lettres des princes allemands et celles de Philipe-Auguste, ainsi que leurs envoyés, avec gracieuseté. Chacun des messagers avait quelque chose à lui demander. Aussi habile à manier les hommes qu'à user des principes, Innocent III leur accorde ce qu'ils demandent; puis il leur remet la lettre par laquelle il persistait inébranlablement dans ses résolutions. « Sachez, dit-il aux princes, que loin de viser, comme quelques menteurs le répètent, à l'abaissement de l'empire, c'est à son relèvement que je travaille. » Répondant à Philippe-Auguste, il affirme son droit à agir, dans ces termes plus fiers que jamais : « Le Seigneur a appelé les prêtres des *dieux* et les rois des *princes*[2], » et plus loin : « Le sacerdoce est d'*institution divine*, l'empire

[1] *Regist. de neg. imp.*, 63. Recueil XIX, 407.
[2] *Regist. de neg. imp.*, 18 : *Hunc est, quod Dominus sacerdotes vocavit deos... sacerdotium per institutionem divinam, regnum per extorsionem humanam.*

n'est que d'*extorsion humaine : sacerdotium institutio divina, regnum extorsio humana* ; puis, laissant les questions de principe, il lui fait observer que son intérêt à lui, roi de France, est de favoriser Otton pour mériter sa reconnaissance; ce qui ne l'empêche pas de tenir à ce que le roi de France reprenne réellement et sincèrement Ingeburge, qui, loin d'être traitée comme une reine, ne l'était même pas comme une femme par le roi.

Quelles affaires accablaient alors la cour de Rome! En cette même année 1202, Innocent III était obligé de reprendre dans Rome sur une faction cette tour en brique rouge des Conti, élevée par Richard son frère, qui domine une partie de la ville. Les villes de la Romagne, de la Vénétie, de la Lombardie, étaient toutes au bruit et à l'ardeur de la guerre civile, *in strepitu et ardore bellorum* ; elles acceptent de lui avec peine une trêve. Dans le royaume de Sicile, favorisé par la connivence du chancelier du royaume Gautier de Paléar, qui trahissait le Saint-Siège, l'Allemand Markwald d'Anweiler enlevait encore une fois Palerme et son jeune roi. Innocent va chercher en France, pays de ressources pour de tels services, un certain Gautier de Brienne époux de la fille de l'ancien roi Tancrède, Albine ; il lui promet la restitution des biens de sa femme, le jette sur Markwald, qui est défait définitivement cette fois. Le temps des aventuriers normands semblait revenir dans ce pays. La parole d'un de ces moines qui parcouraient alors toute la chrétienté, arrivant dans un château et parlant au nom du pape, suffisait pour lever un chevalier avec une petite troupe et décider une aventure guerrière. Une volonté vigilante à Rome conduisait tous ces événements qui semblaient éclater au hasard.

C'est ainsi que, dans le même temps, la croisade tant dé-

sirée par Innocent, avait trouvé enfin deux chefs, Boniface de Montferrat et Baudouin de Flandre, avec son historien Villehardouin. Ces chefs arrivent alors à Venise, en vertu du traité que le pape avait approuvé entre eux et la république pour les transporter en Palestine. Là, il est vrai, les croisés ne peuvent payer la somme promise au doge Dandolo; celui-ci leur fait reprendre, pour le compte de la république, la ville de Zara dans l'Adriatique, au grand mécontentement du pape. Allait-il par hasard sortir de là quelque aventure plus extraordinaire encore qu'une croisade? Mais rien ne saurait distraire complètement Innocent du but qu'il poursuit en Allemagne.

Il était le seul appui solide d'Otton IV, comme celui-ci ne cessait de le lui écrire sur tous les tons. Mais il voyait avec peine que ce schisme politique ruinait par l'anarchie la puissance de l'empire, sur lequel il comptait pour accomplir ses grands desseins dans la chrétienneté, et que chacun pêchait en eau trouble. Ainsi le roi de Danemark Knut VI et son fils Waldemar, s'emparent du Holstein et même de Hambourg sur Adolphe III de Schauenbourg, un partisan de Philippe, et le font prisonnier. Satisfait de se faire rendre à cette occasion, par l'archevêque de Brême, Hartwich, le comté de Stade et d'obtenir en mariage pour son plus jeune frère, Wilhelm, la sœur du jeune prince Waldemar, Hélène, Otton IV voit se séparer de l'empire une province que ses prédécesseurs avaient regardée comme une frontière. Otton songe bien plus aux intérêts de sa maison qu'à ceux de l'Allemagne. Tandis que ses deux frères, Henri, le comte Palatin, et ce même Wilhelm, rentrant en possession des biens privés de leur père, reprennent, l'un Hanovre, Nordheim, Gœttingue, etc., et l'autre le comté de Lünebourg, lui, il réoccupe pour son compte Brunswick et

une partie du Harz et de la Thuringe. Otton eût bien voulu revendiquer au moins pour son frère Wilhelm le comté même de Holstein et réparer indirectement ainsi la brèche faite à la frontière allemande. Mais le roi de Danemark aime mieux ménager les princes de l'empire que l'empire lui-même ; il confère ce comté au prince ascanien comte d'Orlamunde, et, pour consoler Otton et en même temps, comme il le disait, faire plaisir au pape, il donne au chef de la famille des Welfen, *comme empereur*, la satisfaction assez vaine de le reconnaître.

Persuadé que « les princes abandonneraient Philippe dès qu'ils connaîtraient par ses messagers la pureté de ses intentions et son inébranlable fermeté[1] », Innocent fait retentir ses foudres au milieu de cette anarchie. L'excommunication frappe tous les princes ecclésiastiques partisans de Philippe. L'archevêque Ludolph de Magdebourg, les évêques Conrad de Spire, Wolfger de Passau, l'archevêque Amédée de Besançon, qui traitait Philippe en souverain, à la Pentecôte de 1202; Aimon, l'archevêque de Tarantaise, qui l'avait sacré, les évêques de Metz et de Toul, qui le reconnaissaient, l'archevêque de Trèves, Jean, qui louvoyait entre les deux prétendants, pour ne pas blesser l'un et n'être pas blessé par l'autre[2]; tous sont successivement atteints.

Sous la grêle de ces excommunications, le chancelier Conrad, évêque de Wurtzbourg, depuis longtemps pratiqué par le légat Guido de Préneste, le landgrave de Thuringe,

[1] *Registr. de neg. imp.*, 65: *Speramus quod multi principum, postquam per nuntios ipsos intentionis nostræ puritatem agnoverint et intellexerint firmitatem, ab eo duce recederent.*

[2] *Gesta trevir.*, p. 289 : *Perplexus inter legem et regem, inter instantiam Innocentii et Philippi potentiam, ita caute ambulavit inter utrumque...*

Hermann, de nature indécise, ne marchaient plus très droit, dans la voie de Phillippe de Souabe, *non ambulabant recto corde;* « ils avaient, depuis quelque temps de fréquentes entrevues [1]. » Ottokar de Bohême, qui croyait s'assurer davantage le titre de roi de la main du pape, rompt avec le margrave de Misnie en répudiant sa sœur et s'entend sous main avec Hermann [2]. Enfin l'évêque de Wurtzbourg, Conrad, donnant le signal de la révolte, ferme les portes de sa ville épiscopale et s'y fortifie sur le mont Sainte-Marie. Avec le riche évêché de Wurtzbourg, sur le Main, le landgraviat de Thuringe et la Bohême, le cœur de l'empire échappait à Philippe. C'était le résultat des menées du pape et de son légat. Otton IV disait lui-même que ses plus puissants adhérents, Conrad, Hermann et Ottokar, il les devait à la forte et incessante activité du pape, *per magnam vestram sollicitudinem et frequentem.* De Spire, Philippe part aussitôt pour la Souabe, qui lui était fidèle, rassemble ses vassaux et chevaliers à Ulm. Il n'a pas besoin d'arriver. Un soir (6 décembre 1202), l'évêque de Wurtzbourg, Conrad, allait à l'église; deux hommes d'armes se ruent sur lui, lui abattent la main avec laquelle il veut parer leurs coups, lui entament la nuque, le criblent de blessures et s'enfuient de la ville avec leurs amis. On présenta la main et les habits sanglants du mort à Philippe; il pleura un chancelier qui lui avait été longtemps fidèle, lui rendit les derniers honneurs, mais fit nommer un de ses partisans son successeur et donna les sceaux à l'évêque d'Eichstadt.

On sortait violemment de la période des menées souter-

[1] *Ann. Reinhardsbrun.* Ed. Wegele, 95 : *Cum crebrissima Conradi Herbipolensis et ipsius landgravii constarent ad invicem colloquia.*
[2] Arnbold, *Chron. slav.*, VI, 5 : *Landgravio confederatus est.*

raines pour arriver à la guerre. En 1203, en France, l'assassinat du jeune duc de Bretagne, Arthur, par Jean sans Terre, en multipliant les signes du temps, renouvelait les hostilités entre le roi de France et le roi d'Angleterre. Jean sans Terre, condamné à la perte de ses fiefs par la cour du roi, faisait passer à Otton IV une partie de l'argent que le roi Richard avait légué à celui-ci, et cherchait à jeter les comtes de Flandre, de Brabant, de Hainaut et même son royal neveu, contre la frontière nord-est de la France. Non seulement tout le nord de l'Allemagne reconnaissait Otton, des embouchures du Rhin à l'Elbe; mais l'Angleterre se décidait pour lui. Innocent III allait-il dicter des lois à l'Allemagne? Les Hohenstaufen seraient-ils dépossédés de l'empire par le Saint-Siège?

III

Toute-puissance d'Innocent III dans la chrétienté. — Sa faiblesse en Allemagne. — Désordres et anarchie des deux côtés des Alpes. — Guerre en Saxe. — Ruine de Goslar. — Siége de Cologne. — Succès de Philippe de Souabe; sa mort (1203-1208).

Des deux adversaires, Otton était fort brave, fort ambitieux, mais peu habile, comptant plus sur le pape que sur lui-même. Philippe, brillant et généreux chevalier, était plus politique. Réduit presque à l'extrémité, n'ayant plus que les vassaux de ses domaines et sa fidèle Souabe, celui-ci voulut tenter une dernière négociation avec Innocent, sinon pour réussir, au moins pour gagner du temps; il en charge l'abbé Odo de Salem, et, dans cette lutte, il ne se montre pas moins expérimenté que le pape.

La situation difficile aussi d'Innocent III, à Rome et en Italie, l'y encourageait. En 1203, le 7 avril, les adversaires du gouvernement papal, Orsini et Poli, mécontents des faveurs et des biens qu'accumulait Innocent sur son frère Richard, envahissaient Saint-Pierre, interrompaient le service divin, couvraient le pape d'injures pendant la procession et allaient assiéger et brûler la tour du Capitole où était le sénateur, principal magistrat de la ville. Sorti de Rome, le pape errait à Palestrina, à Ferentino; son frère Richard allait l'y rejoindre. A Naples et en Sicile, autres ennemis! Un nouvel Allemand, Diepold de Vohburg, comte d'Acerra, prenait la place de Markwald dans la Pouille; et l'Italien Capparone, malgré le chevalier français que le Saint-Siège avait recruté, Gautier de Brienne, se rendait maître à son tour de Palerme et du jeune Frédéric. Ils obligeaient le pape d'envoyer au Midi un nouveau légat pour y exercer son pouvoir « dans les choses temporelles aussi bien que dans les choses spirituelles ». Enfin une nouveauté faite pour contrarier Innocent III, en même temps que pour étonner tous les chrétiens, s'accomplissait en Orient. Persuadés par le doge de la république de Venise, les chevaliers français croisés, après avoir emporté la ville de Zara, prenant parti dans l'empire Byzantin pour le prince Alexis l'Ange, dépouillé de son trône par son frère Isaac, tentés par l'esprit d'aventure et déterminés par les anciens ressentiments de tous les croisés précédents contre les Grecs, débarquaient sur les rives du Bosphore, se mêlaient aux révolutions qui y faisaient succéder empereur à empereur et menaçaient Constantinople et l'empire grec lui-même. « J'ai enfanté des fils, » disait avec douleur le pape qui voulait la paix entre chrétiens, « ils se sont détournés de moi. »

Innocent III commençait à comprendre « que le glaive

spirituel est méprisé quand le glaive matériel ne lui prête pas son secours [1]. » Il reçut avec égard l'honnête et pieux (*virum religiosum et honestum*) Odo de Salem, ambassadeur de Philippe et renvoya avec lui en Allemagne le prieur des Camaldules, Martin, homme également recommandable pour discuter les bases d'un arrangement. Philippe de Souabe était alors, en mai 1203, prêt à envahir la Thuringe et à châtier son landgrave Hermann. Il se montrait disposé à donner satisfaction au pape pour les usurpations commises par lui dans les États de l'Église. « Il offrit d'aller rejoindre les croisés devant Constantinople pour rétablir l'empereur Alexis qui était son beau-frère, et il s'engagea à faire son possible pour réunir l'Église grecque à la latine. En Allemagne, il respecterait la liberté des élections, renoncerait au droit de dépouilles, et prêterait le bras séculier aux sentences de l'Église. Seulement, soucieux des droits de l'empire, il ne consentait pas à y renoncer, en Toscane, en Lombardie, à Naples et en Sicile. » Il chargea le prieur des Camaldules de reporter au pape ces conditions, et il entra, le 25 mai, en Thuringe, pour réduire Hermann, à la tête de deux mille chevaliers, dont beaucoup étaient conduits par des évêques.

Les Ottoniens vinrent au secours du chevalier-poète. Le comte palatin Henri, avec cinq cents cavaliers et une horde sauvage de Bohémiens et de Hongrois, conduite par le duc de Moravie, frère du roi de Bohême, allié du roi de Hongrie Emmerich, arrivèrent. Philippe de Souabe recula devant le nombre, jusqu'à Erfurth, y fut quelque temps entouré par ces hordes, mais s'échappa. Les ravageurs firent main basse sur

[1] *Regist. de neg. imp.*, 79 : *Cum sciamus quod frequenter gladius piritualis contemnetur si materiali gladio non juvatur.*

les territoires qu'on leur désigna. Dans l'archevêché de Magdebourg, ils détruisirent seize couvents, pillèrent trois cent cinquante paroisses, se firent des vêtements des chasubles des prêtres, des couvertures de chevaux des tapis des auels, emmenèrent les nonnes en croupe et disparurent avec leur butin. Otton IV, en signe de victoire, avec le légat Guido de Préneste, reçut à Mersebourg l'hommage du roi de Bohême Ottokar; il lui promit que l'archevêché de Prague, médiatisé, serait soustrait à celui de Mayence[1]. Seuls l'inébranlable archevêque de Magdebourg et l'évêque de Halberstadt résistèrent.

Malade un instant, à Anagni, d'où se répandit le bruit de sa mort, mais bientôt remis par ces nouvelles favorables à sa cause, Innocent III repousse les ouvertures de Philippe et montre plus d'activité que jamais en 1204. Las de lutter contre Rome et préférant l'empire du monde à celui d'une ville, il fait sa part à celle-ci. Il consent à laisser remplacer l'unique sénateur, qui dépendait de lui, par un conseil de cinquante-six sénateurs, à la condition qu'ils garantiraient les biens de l'Église. Au centre de l'Italie, il se contente de l'hommage des grandes villes en leur laissant leurs libertés particulières, pour reconstituer au moins sur elles sa suzeraineté. Dans le nord, en Lombardie et dans la Marche de Trévise, il exige surtout la reconnaissance d'Otton. Les succès de Philippe-Auguste, qui exécutait alors sur Jean sans Terre en France la sentence du conseil des pairs et s'emparait de Rouen et de la Normandie, fortifiait sa politique générale. Bientôt une nouvelle, plus surprenante encore qu'on ne s'y attendait, vient encourager le chef de cette théocratie en faveur de laquelle tout semblait concourir.

[1] *Ann. col. max.*, p. 811. — *Ann. Reinhardsbrunn.*

Las des intrigues et de la mauvaise foi des Grecs, les croisés latins ont assiégé Constantinople, la ville schismatique; et le bruit se répand bientôt qu'ils l'ont emportée d'assaut le 16 mai 1204, et mise au pillage. Arrivés à cette extrémité, malgré le pape, ils lui font, pour se faire pardonner, l'hommage de leur conquête. On se raconte en Occident cette merveille, dont toute la latinité est fière. Le pape n'a plus qu'à s'applaudir d'un résultat qu'il n'a ni voulu ni prévu. Innocent, en effet, comprenant le parti qu'il peut tirer de l'événement, blâme l'attaque d'un pays chrétien, les excès commis, dans la ville prise, sur les biens et même les personnes. Mais, comme « les jugements de Dieu sont insondables », il approuve la conservation et la défense par les croisés du pays conquis par le jugement de Dieu. C'était la théorie chrétienne du fait accompli. Les vainqueurs songèrent alors à établir un empereur latin sur le trône de Constantin comme un patriarche latin dans Sainte-Sophie. Philippe de Souabe, parent d'un des princes grecs détrônés, aurait eu volontiers cette ambition, qui n'allait à rien moins qu'à réunir les deux empires, comme l'avait voulu Henri VI. Mais cette réunion ne convenait à personne, moins au pape qu'à tout autre; on élit pour empereur Baudouin de Flandre et pour patriarche le Vénitien Thomas Morosini. Innocent approuve le choix du Flamand, qui met son nouvel empire sous sa protection, et il consacre Thomas Morosini, qui vient recevoir sa dignité à Rome de sa main.

Tout semblait réussir à Innocent aux extrémités de l'Europe. Il avait recherché en Aragon une alliance pour son pupille Frédéric de Sicile. Le jeune don Pèdre d'Aragon, fils d'un souverain qui avait été excommunié, ne se contente pas de promettre sa sœur, veuve d'un roi de Hongrie en mariage au fils de Henri VI : il vient à Rome, dépose sa cou-

ronne, le 11 novembre 1204, sur l'autel de l'église Saint-Pancrace, et la reçoit comme un vassal de la main d'Innocent. C'était le temps où le royaume de Bulgarie achevait de se réunir religieusement à Rome. Si Innocent parvenait enfin à imposer à l'Allemagne un empereur de son choix, la théocratie, rêvée par Grégoire VII, commencée par Urbain II, en réunissant sous sa main toute l'Église chrétienne, de l'Irlande à l'Arménie et les deux empires d'Occident et d'Orient, d'Aix-la-Chapelle à Constantinople, était achevée. Mais l'empire d'Allemagne était toujours la grosse pierre d'achoppement de la papauté.

« Votre Altesse royale ne doit point être surprise, avait écrit déjà le pape à Otton IV, « son cher fils », à la fin de 1203, si tout n'est pas encore terminé. Rien ne se termine aussi vite. Il faut louer Dieu de ce que les choses sont déjà si avancées. Pour moi, ni les prières, ni les promesses, ni les présents, ni les menaces ne m'ont découragé. « Il remonte le moral de Guido de Preneste, son légat, souvent rebuté par les évêques et les abbés dans un pays pauvre, peu hospitalier et peu donnant : « Tu fais bien, lui dit-il, à l'exemple des apôtres, d'aimer mieux manquer de tout que d'être à charge à qui que ce soit. » Il conjure, dans des lettres pressantes les ducs de Saxe, d'Autriche, de Méran, le margrave de Zœhringen, tous les partisans de Philippe, d'abandonner celui-ci, et de n'attendre pas jusqu'au jour où, quand ils viendront frapper à la porte pour demander leur récompense, il leur sera répondu : « Je ne vous connais pas[1]. »

Dans l'Église allemande, les faveurs sont plus que jamais pour ceux qui se déclarent en faveur d'Otton, les refus pour

[1] *Registr. de neg. imp.*, 82, 83, 104, 105.

les partisans de Philippe[1]. Point de pallium pour les archevêques ou évêques qui ne jurent pas fidélité au candidat du pape[2]. Voici le serment dicté par Innocent : *Profiteor me teneri ad obediendum absolute etiam super negotio Romani imperii mandatis domini papæ*[3]. S'il y a compétition, celui-là l'emporte qui jure d'obéir absolument (*absolute*) aux ordres du pape sur l'affaire de l'empire. C'est ce qui se passe à Mersebourg, Augsbourg, Bamberg, Passau, Aquilée. Philippe garde encore à peu près pour lui la moitié de l'Allemagne laïque ; mais Otton commence, à l'exception des archevêques de Magdebourg et de Salzbourg, à avoir pour lui presque toute l'Allemagne ecclésiastique. A Sæst, où se réunissent un certain nombre de ses partisans, il se vante d'aller bientôt relancer son adversaire dans son domaine de Souabe, et le pape lui écrit d'achever sans retard ce qu'il avait commencé, *quod bene cœpistis, compleatis.* Là était la difficulté.

Cette Église allemande, gagnée par les faveurs ou effrayée par les menaces d'Innocent III, ne pouvait être d'un grand secours à Otton. Il y avait d'ailleurs dans le clergé même des résistances dignes de faire réfléchir le pape. L'évêque de Halberstadt, qui avait passé trois ans en Terre Sainte pour échapper à ces luttes, répondait aux sollicitations d'Innocent en faveur d'Otton, qu'il aimait mieux être désobéissant que traître. En tout cas, déconsidérée par son avidité ou sa timidité, allant de l'un à l'autre, l'Église allemande tenait plutôt, entre les deux compétiteurs, entre

[1] Gerlac. Milov., p. 709 : *Inn. partem tuebatur Ottonis in tantum ut episcopos sibi faventes faveret et contradicentes opprimeret.*

[2] *Arn. Chron.*, VI, 2 : *Apostolicus archiepiscopum nullum pallio induebat, nisi Ottonem omni fidelitate honoraret.*

[3] *Registr. de neg. imp.*, 106, 108.

l'Église et l'État, une conduite ambiguë. Beaucoup de ses évêques, négligeant le commandement du pape, *neglecto mandato apostolico*, dit la chronique d'Arnold de Lubeck, « tergiversaient, *tergiversabant*. Après s'être mis en règle avec le pape, ils venaient tendre la main à la cour de Philippe ou correspondaient avec lui. Ce n'étaient pas seulement les princes séculiers, mais les prélats qui, entre l'argent et l'amour ou la crainte », dit César d'Heisterbach, passaient de l'un à l'autre, *nunc uni nunc alteri juraverunt*. Quelques-uns, parmi eux, signaient leurs actes avec impartialité *regno Ottonis et Philippi*. « Sous le règne d'Otton et de Philippe, » et d'autres: *duobus regibus electis in imperio Romano, neutro vero stabilito:* « deux rois ayant été élus dans l'empire romain, ni l'un ni l'autre n'étant encore affermi. »

Philippe de Souabe d'ailleurs avait pour lui, dans les biens de l'empire et dans ses vastes domaines de Souabe et de Franconie, des vassaux, des serviteurs armés (*ministeriales*) qu'Otton n'avait pas dans ses domaines recouvrés de Saxe. Au milieu de l'année 1204, il entre à la tête de ses partisans dans la Saxe où les Ottoniens étaient maîtres et rencontre en chemin, vers Wolfenbuttel, le comte palatin Henri. On s'attendait à une bataille. Philippe aime mieux lutter de promesses, de faveurs, et d'argent avec le pape. La moralité baissant, l'Allemagne était au plus offrant. Le comte palatin n'était pas satisfait que son royal frère Otton ne voulût point lui céder la plus forte place de l'héritage d'Henri le Lion, Brunswick, et il n'était pas sûr d'obtenir le comté de Stade de l'archevêque de Brême, qui en appelait à Rome. Philippe vainqueur lui laisserait-il même le Palatinat ? Le chef de la maison de Souabe, devinant tout, offre au frère du chef de la maison de Welf la garantie du

Palatinat, le bailliage de Goslar et de l'argent[1] : ce fut assez. Henri de Welf, passant du côté de Philippe, abandonna son frère Otton qui se réfugia dans Brunswick.

Cette défection entraîna dans la contrée tous ceux qui hésitaient ou qui étaient indifférents. De Saxe, Philippe se présenta en Thuringe devant Weissensee où était le landgrave-poète Hermann. L'archevêque de Magdebourg, le duc de Saxe et le margrave de Misnie, les Anhalt et les Wetten vinrent se joindre à lui avec leurs hommes (juillet). Otton n'osait chercher à délivrer la place assiégée, quand Ottokar de Bohême, descendant du Fichtelberg avec ses hordes, arriva à travers la vallée de la Saale (septembre), par Orlamunde à Langenwiesen, une longue prairie faite pour une bataille. Il n'y en eut pas davantage. Otton voyant le nombre et la bonne ordonnance des troupes de Philippe, fit allumer le soir des feux plus nombreux encore que de coutume, et s'échappa avec les siens sans bruit ni butin. Quelques jours après, le landgrave-poète, Hermann de Thuringe, abandonné, changea encore une fois de parti. Il prêta serment à Philippe ; et, bientôt, après la mort du roi de Hongrie, Emmerich, le frère et successeur de celui-ci, André, sorti de prison, promit pour gage de sa fidélité à celui que favorisait alors la fortune, des otages et sept mille livres d'argent. Philippe n'avait plus qu'à relancer Otton dans la partie nord-ouest de l'empire.

Là, la puissance de celui-ci baissait aussi. La mort du comte de Hollande, son partisan, la guerre du frère de celui-ci, comte de la Frise orientale, contre ses compétiteurs, occupaient toute l'attention du pays. Parmi les autres

[1] *Contin. Weingart.*, p. 430. *Hominia præstito quædam beneficia cum palatio recepit.*

soutiens d'Otton IV, l'archevêque de Cologne, Adolphe de Berg, auteur de sa fortune, menacé en Westphalie, et le duc de Brabant Henri, son ami, avaient donné déjà des inquiétudes à Innocent. Philippe n'épargna les promesses ni à l'un ni à l'autre. A Henri de Brabant il demanda sa fille, fiancée déjà à Otton, pour son neveu Frédéric. La ville de Cologne, la première de l'Allemagne, retenue dans le parti d'Otton par les intérêts qu'elle avait en Angleterre, où Jean était toujours l'allié de celui-ci, empêchait l'archevêque de faire sa défection. Elle s'entourait de fortes murailles et de profonds fossés[1]. « Est-ce que la mère peut oublier son fils, celui qu'elle a créé, qu'elle a nourri ? » écrivit Innocent aux bourgeois; et il menaçait de sa colère l'archevêque Adolphe de Berg et Henri de Brabant. Rien n'y fit.

L'archevêque Adolphe eut, à la fin de l'année, à Andernach, une entrevue avec les évêques de Trèves, de Spire et de Constance, et il y traita de sa défection et de celle du duc de Brabant. Pour sa part, il reçut (car il était fort endetté), 5.000 marcs d'argent et la garantie de ses droits de duc en Wesphalie. « Corrompu par l'argent, » s'écria Innocent III avec douleur, « il a trahi effrontément son maître[2] ! » Le duc de Brabant eut la ville de Duisbourg, engagée pour 1.s00 marcs, Maestricht, l'abbaye de Nivelle et maintes autres promesses. Les deux défectionnaires prêtèrent, le 11 novembre, à Coblentz[3], serment de fidélité entre les mains de Philippe, ainsi que le comte de Juliers et tous

[1] *Mon. Germ. Ss. Ann. S. Gereon : Inceperunt cives colonienses edificare murum super vallum.*

[2] *Registr. de neg. imp.*, 116 : *Corruptus pecunia, dominum suum temerarius prodidit.*

[3] *Ann. col. max. : Coloniensis cum duce Brabantiæ confluentiam venit et Philippo juramentum fidelitatis cum duce fecit.*

les vassaux de la Westphalie et des embouchures du Rhin!

Le poète Walter de Vogelweide était alors à la cour de Philippe. Indigné de ce marchandage, qui profitait cependant à son maître : « Aller de hue à dia, dit-il dans son vieux langage, jamais ne fut si en honneur dans le pays d'Allemagne! Qui ne sait aller de hue à dia est trompé au jeu. Autrefois les princes ne savaient rien de hue à dia, maintenant ils connaissent l'art de s'écarter. Les princes, autrefois, n'eussent jamais menti pour gagner gens et pays. Ils connaissent maintenant l'art d'aller de hue à dia. »

Dâ hin dâ her wart nie so wert in allen tiuschen Landen,
Swer nu dâ hin dâ her niht kan, der'st an dem Spil betrogen.
Kunig e wæren ê, die nit dâ hin dâ her bekanden:
Nust si der lest wol komen an, intwerhes umben bogen.
Es heten hie bevor die grôzen fürsten niht gelogen
Dur liute, dur lant :
Nu ist in meestic allen Wol dâ hin dâ her bekannt.

C'est là le cri général des hommes du temps. — « Les princes, les barons, dit aussi Burkhard d'Ursperg, ne trouvent rien de choquant à forfaire à leur serment. » — « Le monstre de l'avarice, ajoute César d'Heisterbach, est familier aux hommes aujourd'hui; ils renoncent pour lui aux puissances chrétiennes de la justice et de la foi, ils ne tiennent pas leurs serments et regardent le parjure comme rien. » Et Innocent III ajoute dahs une lettre : « L'Allemand n'est pas l'ami de l'homme, mais de la fortune, *non amicus hominis sed fortunæ;* comme le roseau sous le vent, il cède aux événements, il appartient au succès et fait défaut à l'infortune. »

Philippe de Souabe, luttant avec Innocent III dans l'art de la corruption, l'avait emporté. Le 5 janvier 1205, accompagné d'un grand nombre de princes laïques et ecclésias-

tiques, *multitudine principum stipatus*, des ducs de Bavière, de Saxe, de Lorraine, du palatin du Rhin, de nombreux archevêques et évêques, entre autres ceux de Salzbourg et de Trente, il se fit de nouveau élire par eux pour écarter toutes les objections faites à sa première élection. — L'archevêque Adolphe de Cologne le couronna solennellement, à *Aix-la-Chapelle*, dans la basilique bâtie par Charlemagne et honorée par ses restes : « Sur la tête du petit-fils de Barberousse, » dit le poète Walter de Vogelweide, qui était aussi de la fête, « brille la pierre précieuse qu'on appelle l'*Orphelin*, pour être désormais comme l'étoile polaire de tous les princes. »

L'accomplissement de cette cérémonie au lieu consacré était un fait capital. Philippe prend l'offensive, même en Italie. Il envoie au delà des Alpes l'archevêque de Mayence reconnu et investi par lui, Lupold, revendiquer les droits impériaux dans les Marches du centre de la Péninsule et, peut-être, dans le patrimoine de saint Pierre. Autant soldat qu'évêque, excommunié par Innocent et lui renvoyant l'excommunication, ce personnage, suivi de quelques bons chevaliers, bien reçu en Lombardie par les villes, qui voyaient toujours leur liberté dans le conflit de deux maîtres, enlevait même les Marches d'Ancône et de Spolète au pape. Il aurait voulu poursuivre jusqu'au midi de la Péninsule, à Naples et en Sicile [1], où le margrave allemand, Diepold de Vohbourg, surprenait le papalin Gautier de Brienne dans son camp et lui infligeait une défaite, dont il mourait. Mais Innocent, avec son habileté ordinaire, tire parti même de

[1] *Inn. ep.* 4 juin 1205, VIII, 85 : *Lup. in Italiam ad impugnandum B. P. patrimonium hostem ecclesiæ destinavit.* — Raynald, *Ann. eccles.* : *Philippus non jam de jure dubitabat, sed spem ad occupationem regni Siciliæ prorogabat.*

cette défaite. Cet aventurier allemand lui ayant fait des ouvertures, il le reconnaît pour régent de Sicile à la condition qu'il prêtera la main aux cardinaux pour la tutelle et la régence du jeune Frédéric-Roger, dont il devient, en effet, l'appui. En Allemagne même, où l'hiver et la disette suspendaient les hostilités, Innocent ne se tenait pas pour battu. Il avait interdit à l'archevêque de Trèves d'aller au couronnement de Philippe; et celui-ci, prétextant une chute, s'en était dispensé. Il frappait d'interdit le palatin Henri et le duc de Brabant. Toute sa colère était dirigée surtout contre l'archevêque de Cologne, Adolphe, « dont il n'avait pas entraîné, disait-il, mais suivi le jugement dans l'affaire de l'empire! » L'archevêque reconnu par lui à Mayence, Siegfrid d'Eppstein, le rival de Lupold alors en Italie, recevait l'ordre d'aller dans la ville de Cologne, la fille fidèle de l'Église romaine, *sancta colonia Dei gratia Romanæ ecclesiæ fidelis filia*, qui n'imitait pas son évêque défectionnaire, et d'y citer l'excommunié Adolphe à comparaître en cour de Rome, et, après six semaines de délai, d'y prononcer sa destitution. Il exécutait ce jugement le 25 juin et faisait faire par le chapitre un nouveau choix, qui tombait sur le prieur de Bonn, Bruno de Sayn, un partisan d'Otton [1].

L'empire était dans Cologne. Il appartiendrait à qui serait maître de la ville. A l'exception d'Adolphe, de ses parents ou amis particuliers, des Bénédictins, Augustins et Cisterciens, qui sortirent de la ville, tous les habitants étaient décidés à défendre Otton IV, resté dans la ville avec le duc de Limbourg et ses fils. Pour entretenir l'enthousiasme des bourgeois, ils promenaient les statues des saints patrons de la ville et lisaient les missives ardentes d'Inno-

[1] *Ann. col. max.*, p. 850.

cent III. Les gens de l'archevêque destitué, Adolphe, conduits par le comte de Berg, son cousin, étaient postés à Deutz, sur la rive droite, et inquiétaient de là en aval et en amont les communications de Cologne ; les bourgeois avec leurs vaisseaux armés faisaient des descentes contre Deutz. Philippe apparut en septembre avec une bonne armée de chevaliers souabes, bavarois et autrichiens, et commença à attaquer la ville du côté sud où elle s'appuie sur une hauteur de la rive gauche. Las de combattre sur les murailles, Otton, en bon chevalier, fait une sortie et rencontre un des plus braves chevaliers ennemis, Henri de Calden, maréchal de l'empire. Désarçonné et blessé d'un coup de lance, il tombe et n'est sauvé que par un fils du duc de Limbourg, qui ramène cette sortie malencontreuse dans la ville. Mais Philippe ayant perdu beaucoup de monde, vivant difficilement dans un pays ravagé, devant une ville bien ravitaillée, s'en retourna sans avoir rien fait et « non sans quelque honte [1]. » La vieille et forte ville de Goslar, en Saxe au contraire, assiégée par les partisans d'Otton et par les habitants de Brunswick est prise d'assaut et pillée. Pendant huit jours, les vainqueurs enlèvent le butin dans des chariots ; ils ne respectent que les couronnes d'or et les riches joyaux, dons pieux des anciens empereurs saxons à l'église de Saint-Martin ; ils eussent détruit cette ville célèbre et presque sainte depuis les empereurs Ottoniens, si les chefs ne les en avaient empêchés [2].

Philippe revint au printemps sur Cologne, où la guerre continuait avec d'autant plus de férocité que l'excommuni-

[1] *Ann. col. max.* : *Nihil ibi laudabile gessit.* — *Ann. Mellic.* : *Cum rubore recessit*

[2] *Arnold. chron.*, VI, 7. — *Reimchron.*, p. 204.

cation et l'interdit lancés de part et d'autre par les deux archevêques élus levaient tout scrupule et livraient aux combattants les biens et les personnes surtout ecclésiastiques[1]. Otton sortit alors avec son nouvel archevêque Bruno, quatre cents chevaliers et deux mille hommes de pied, que commandait Henri de Limbourg. Sa petite armée était à peine arrivée sur la Boer, au milieu des marais de Wassenberg, quand elle fut entourée par Philippe. Prise de panique, elle se débande non sans laisser beaucoup de morts sur le champ de bataille. Otton IV, son archevêque Bruno et Henri de Limbourg essayent de se jeter dans Wassenberg ; ils y sont bientôt entourés également. Otton blessé s'échappe; l'archevêque Bruno est découvert, chargé de chaînes et envoyé au château alsacien de Trifels. Le duc de Brabant, le comte de Limbourg font leur soumission.

Abandonnée, bloquée par l'armée victorieuse au milieu d'un pays épuisé, Cologne demande à se rendre. La puissante cité s'engageait à s'employer auprès d'Innocent III pour lui faire reconnaître l'archevêque Adolphe de Berg; si elle ne l'obtenait point, elle recevrait celui que Philippe de Souabe et six princes du Nord lui désigneraient. Les privilèges de Cologne seraient garantis. Deux mille bourgeois prêteraient serment de fidélité à Philippe ; ceux qui ne le reconnaîtraient point, laïques ou clercs, seraient expulsés de la ville et traités en ennemis de l'empire. Cologne conserverait ses murailles et fortifications; elle pourrait commercer avec tout l'empire. Le Rhin serait ouvert et le passage libre pour descendre et remonter le fleuve, à travers le territoire de la ville[2]. Excellente paix! elle fait connaître à cette époque la

[1] *Ann. col. max.*, p. 821 : *Invasores ecclesiarum jurantur excommunicari et sola terra eorum sub interdicto poni.*

[2] Privilège de Philippe pour la ville de Cologne : *Indulgemus ut*

situation d'une ville allemande jouissant d'une sorte de liberté sous l'autorité de l'archevêque et sous la suzeraineté impériale et elle fait honneur au courage des bourgeois de Cologne et à l'intelligence de Philippe. L'empereur reconnu entra en triomphateur, fut introduit et accompagné par un simple bourgeois qui avait eu l'honneur de conduire les négociations pour la ville, après en avoir défendu bravement les portes, Thierry d'Erinporze. Il criait : « Femmes, voyez, c'est mon roi, celui que j'ai toujours désiré. »

La guerre semblait finie. Des deux archevêques Ottoniens, celui de Mayence, Siegfrid d'Eppstein, se cachait dans l'abbaye d'Altenbourg ; celui de Cologne, Bruno, était prisonnier à Trifels. Otton de Brunswick s'en alla demander du secours au roi de Danemark Waldemar V, qui avait affermi son autorité sur l'Elbe jusque dans la forte ville de Lübeck. Celui-ci ne pouvait voir avec plaisir l'ordre rentrer dans l'empire. Il consentit à envoyer une garnison à Brunswick et à faire passer Otton sur ses navires en Angleterre, près de son oncle. Jean sans Terre, ayant même fortune que son neveu, s'était vu en France enlever le Poitou, après la Normandie, par Philippe-Auguste; il consentit cette fois à acquitter en partie le legs de Richard Cœur-de-Lion, comme Innocent III le lui avait si souvent demandé et à donner à Otton IV 6.000 marcs[1]. Avec cela, celui-ci de retour pouvait mener encore pendant quelque temps un train royal mais non relever sa fortune.

Tout dépendait d'Innocent. Devant les événements accom-

ipsi in muris suis quascumque voluerent munitiones de propriis rebus suis construendi liberam habeant facultatem. — Rein. Leod., p. 660 : *Renus aperitur et libera via euntibus et redeuntibus.*

[1] *Ann. angl.: Venit in Angliam ante Pascham, sed data pecunia a rege post Pascham rediit.*

plis, celui-ci commençait à plier et ne combattait plus que pour couvrir sa retraite et avoir de meilleures conditions. « Philippe, disait-il, connaît la vérité catholique : *sapit catholicam veritatem.* » Son langage sur les rapports de l'Église et de l'État n'était plus aussi fier. « Il est nécessaire, » écrivait-il, « que le sacerdoce et la royauté soient unis ; c'est pour cela que Moïse donne à la royauté le nom de sacerdotale et Pierre au sacerdoce le nom de royal. » Ce schisme dans l'empire avait d'ailleurs amené, multiplié des schismes ecclésiastiques ailleurs qu'à Cologne et à Mayence ; il ébranlait et compromettait l'autorité pontificale, la foi, au moment où l'hérésie, « monstre à plusieurs têtes, » selon l'expression de Rome, « levait çà et là ses crêtes. » Il n'y avait plus aucune sécurité sur les routes. Les seigneurs châtelains se faisaient brigands et pillaient les couvents et les églises ; les moines et les prêtres s'enfuyaient, emportant les vases sacrés. Les évêques élus n'étaient point consacrés ; ils se contentaient d'avoir leurs fiefs, et comme on avait besoin d'un homme puissant, c'était un fils de famille qu'on élisait. Le poète Walter de Vogelweide disait « que les prêtres prenaient la cape pour escalader le paradis. » La lutte du sacerdoce et de l'empire devenait une sorte de querelle entre clercs et laïques. On écrivait à Cologne, en 1206, un dialogue curieux entre un laïque et un clerc, où le laïque disait, en faisant allusion aux derniers événements qui s'étaient passés dans la ville[1] : « Pourquoi nous, pécheurs, l'emportons-nous maintenant ; et pourquoi vous, les justes, êtes-vous vaincus ? C'est que vous ne jugez pas bien, fils des

[1] *Dialogues*, p. 407 : Laïcus : *Cur nos peccatores ubique prosperamur et vos justi deficitis? Puto, quod non juste judicatis, filii hominum, vos justos et nos injustos reputando.*

hommes, en vous déclarant vous bons et nous méchants, vous justes et nous injustes. » Et Walter de Vogelweide ajoutait hardiment : « Les prêtres excommunient qui ils veulent et non qui ils doivent. » Sous la pression de cette opinion, bien des évêques se groupaient autour de Philippe, comme autour de la bannière nationale en dépit des admonestations romaines. Eberhard, archevêque de Salzbourg, en donnait l'exemple. Aussi Innocent commença-t-il à envoyer les pallium aux prélats à qui il les avait refusés ou à recevoir à composition à Rome les évêques qui avaient été élus sous l'influence de Philippe et qui l'avaient reconnu.

Le retour de la fortune en faveur de Philippe avait son contre-coup en Italie. Le frère d'Innocent III, Richard, avait peine à défendre les possessions de l'Église dans Rome et dans la Sabine contre de petits barons allemands, qui lui enlevaient des châteaux forts. Enfin, Naples et la Sicile donnaient au pape de nouveaux soucis. Le récent chancelier du royaume, nommé par Innocent, Gautier de Palear, personnage ambitieux, qui ne songeait qu'à lui et avait souvent pactisé avec les ennemis du pape, faisait, pour rentrer en grâce, surprendre l'Allemand Diepold de Vohburg le jour où il amenait le jeune roi à Palerme. Mais le hardi capitaine s'échappait de prison et se remettait des deux côtés du phare à la tête des aventuriers allemands; les flottes génoises et pisanes, qui soutenaient les deux factions, s'attaquaient sur les côtes et l'anarchie, dans ce pays voué au désordre et aux violences depuis le commencement de la domination allemande, n'avait plus de bornes. Anarchie en Italie comme en Allemagne, te était le résultat de la lutte. Innocent III s'en aperçut lui-même dans un voyage qu'il poussa à Ancône, à Viterbe, à Spolète, où il se fit prêter de nouveau serment par les évêques et les barons et rétablit

non sans peine son autorité dans le patrimoine de saint Pierre, *universis fidelibus nostris constitutis per patrimonium Petri*. Aussi fut-il le premier cette fois à envoyer une nouvelle légation, à l'abri de toute corruption [1], à Philippe, avec le désir sincère d'avoir la paix.

Les deux négociateurs pontificaux, l'un, Hugues, de la famille du pape, cardinal d'Ostie, plus tard pape (Grégoire IX), l'autre, un Brancaleone, Romain, cardinal de Sainte-Croix, avaient à traiter des questions d'ordre différent : d'abord des questions ecclésiastiques : l'excommunication de Philippe, les élections doubles de Mayence et de Cologne ; ensuite les rapports du Saint-Siège et de l'empire en Allemagne et en Italie. Les deux cardinaux prirent avec eux le patriarche Wolfger d'Aquilée et l'archevêque de Salzbourg, Eberhard, personnages aussi conciliants que considérables.

Philippe de Souabe, de Bâle (juin et juillet 1207), avait achevé de se faire reconnaître par ses vassaux de Bourgogne, les comtes d'Auxerre, de Mâcon, même par le duc de Savoie, et fait prêter serment à Béatrice, la fille de son frère défunt Otton, comme comtesse palatine. Il avait proclamé ville immédiate impériale Strasbourg, dont les bourgeois s'étaient déclarés pour lui en dépit de leur évêque. Il recevait dans cette ville l'hommage du duc de Haute-Lorraine ou de Lothier et la visite d'un de ses vassaux les plus éloignés, Azzo IV d'Este, marquis de Trévise, qui disposait aussi de l'entrée de l'Italie. La ville de Worms possédait enfin le souverain pour lequel elle s'était toujours déclarée, quand

1 *Regist. de neg. imp.* : Lettre aux légats : *Præsertim cum pro certo sciamus vos manus vestras ab omni turpi munere penitus excussisse.*

les négociateurs arrivèrent. Dans ses murs devait se préparer la paix. Il y avait là nombre de prélats, parmi lesquels ceux de Magdebourg, de Passau, de Bamberg, etc. ; nombre de princes, et entre eux le comte palatin Henri, frère d'Otton, les ducs de Bavière, de Brabant, et, parmi les serviteurs particuliers de Philippe, le chancelier évêque de Ratisbonne, Conrad, et le maréchal Henri de Calden.

Il était assez difficile de résister dans les négociations à l'affabilité ordinaire de Philippe, aux grâces de sa femme byzantine, et surtout aux complaisances, aux dons dont ils n'étaient point avares et contre lesquels le pape mettait toujours ses légats en garde. Philippe, d'ailleurs, semblait au comble de la fortune. Il mariait une de ses filles au fils d'Henri de Brabant, un Belge; une autre au fils d'Ottokar de Bohême; il réservait une des deux dernières au besoin pour Otton IV, ce qui l'affermissait dans le royaume, *propter quod confortatus est in regno.* Les négociations commencèrent heureusement. Les deux légats levèrent l'excommunication qui pesait depuis si longtemps sur Philippe et obtinrent de lui une sorte de trêve. Il renvoya l'armée prête à entrer de nouveau en Saxe. Ils auraient bien désiré obtenir la mise en liberté de l'archevêque Bruno. Philippe n'y voulut point consentir avant d'être assuré de la renonciation d'Otton à la couronne. Les négociateurs se transportèrent auprès d'Otton à Brunswick, tandis que Philippe se rendait à Nordhausen. Mais Otton les reçut comme des gens corrompus, qui ne venaient en Allemagne que pour se garnir les mains. Vainement les négociateurs allèrent de la cour brillante de Philippe dans Nordhausen au château presque désert de Harlingsbourg, transmettant propositions et contre-propositions. A l'offre du duché de Souabe, du royaume de Bourgogne, d'une fille

de Philippe en mariage, Otton répondit ironiquement par de plus brillantes offres encore, et jura qu'on ne lui arracherait l'empire qu'avec la vie. Les légats en référèrent au pape.

Dans l'intervalle, Philippe se fit bien venir d'Innocent III. Le patriarche de Jérusalem et le grand maître de l'ordre des Templiers étaient auprès de lui, comme pour montrer à l'Allemagne le dommage que toutes les querelles causaient à la Terre Sainte. Philippe frappa tous les fiefs, biens et charrues du royaume d'une contribution de cinq années en faveur du royaume de Jérusalem. Le pape fit répondre aux négociateurs impériaux que les deux prétendants n'avaient qu'à envoyer leurs représentants à Rome pour se soumettre à son arbitrage, à son jugement. Résolu, au fond, à obéir au jugement de Dieu, à reconnaître Philippe, il le faisait entrevoir à celui-ci; car « il travaillerait, » lui écrivait-il, « autant qu'il le pourrait avec l'aide de Dieu (*quantum cum Deo possumus*) à l'élever au faîte des honneurs. » Il autorisait ses légats à lever l'excommunication d'Adolphe de Cologne et de Lupold de Mayence; il mandait ceux-ci à Rome, et réclamait seulement l'élargissement de Bruno. Ce à quoi il tenait le plus, aux yeux du monde, c'était à poser en arbitre.

Dans cette même année, Innocent entrait en lutte avec Jean d'Angleterre, à cause de l'élection d'Étienne Langton à l'archevêché de Cantorbéry. Ce roi, allié d'Otton, voulait, avant tout, être maître chez lui. Refusant de reconnaître Langton, il avait saisi ses biens, maltraité ses serviteurs, et il jurait par les *dents de Dieu* d'en faire autant à tous les évêques d'Angleterre. Innocent III, malgré les bons rapports dans lesquels il s'était jusque-là trouvé avec Jean, lançait l'interdit sur le royaume d'Angleterre même, comme il l'avait fait autrefois sur le royaume de Philippe-Auguste. Le

pape croyait que cet arbitrage qu'il demandait en Allemagne relèverait partout son autorité. Heureusement, tout le monde était las de ces longues guerres civiles (*diuturnis bellis fatigati*)[1]. Cette soumission à l'arbitrage pontifical n'était d'ailleurs qu'une formalité. Elle ne coûterait qu'une concession à l'un des concurrents et sauverait l'amour-propre de l'autre. Philippe, le plus assuré du succès, céda le premier. Il envoya à Rome le patriarche d'Aquilée, l'archevêque de Magdebourg et deux de ses ministres porter son consentement. Pressé par ces légats, Otton, dont on demandait la déchéance, ne put refuser d'en faire autant. Il délégua à Rome ceux que le pape lui désigna[2].

On comprend les concessions du chef de la maison de Souabe. Bien qu'affermie en Allemagne, sa situation n'était pas sans difficultés encore. L'alliance du roi de France, à cause de certains démêlés sur la frontière de l'est et du nord, où l'archevêque de Cambrai, son partisan, fuyait devant les bourgeois soutenus par Philippe, lui manquait. Philippe II Auguste demandait au pape, à qui l'on s'adressait alors en tout et pour tout, l'autorisation de réunir au royaume de France quelques villes et pays frontières, comme Metz et le comté de Bar. En Bohême, Ottokar, en enlevant tout droit à sa première femme, fille du margrave de Misnie, répudiée, et à ses enfants, par le projet de mariage du fils de sa seconde femme, une Hongroise, avec une fille de Philippe de Souabe, pouvait entraîner la défection de ce margrave et

[1] Chron. Ursperg. : *Jam principes diuturnis bellis fatigati decreverunt quatenus nuncii mitterentur Romam, qui Philippum in gratiam summi pontificis reducerent.*

[2] Regist. de neg. imp., 146 : *Quibus dedimus plenitudinem potestatis inter ecclesiam et imperium. Et inter vos et nos pacem et concordiam reformare et periculosam regni et sacerdotii scissuram feliciter restaurare.*

même du landgrave de Thuringe. Enfin, l'archevêché de Brême vacant, disputé par deux compétiteurs, devenait l'occasion d'un nouveau conflit entre Philippe et Waldemar V, tout-puissant à l'embouchure de l'Elbe. Sollicité par Ottokar, par les deux élus à Brême et par les deux souverains, Innocent III avait encore à se prononcer sur ces conflits.

Tant de conflits politiques et ecclésiastiques à examiner, à juger, et où il ne s'agissait pas seulement d'affaires religieuses, mais de fiefs, de territoires, de puissance politique! Quel fardeau l'opinion chrétienne peut-être autant que son ambition faisait-elle peser sur Innocent III! Il reçut l'ambassade de Philippe de Souabe, le 8 mars, à Rome. Les ambassadeurs d'Otton IV, du duc de Bohême, de Philippe-Auguste s'y trouvaient également. Innocent, avec un grand sens, laissa au roi de France la responsabilité de décider lui-même si sa prudence royale jugeait utile à lui ou à son royaume de mettre la main aux affaires de l'empire. La répudiation que le roi de Bohême avait faite de sa première femme, fille du margrave de Misnie, et son second mariage avec la fille du roi de Hongrie, touchaient à bien des intérêts divers, bohémiens, hongrois, allemands. Le pape ne prit que des mesures dilatoires dans les affaires politiques ou privées. Pour les affaires ecclésiastiques, il fut plus net. Dans l'affaire de Brême, il approuva le choix du favori danois dans cet évêché autrefois tout allemand. A Cologne, Adolphe de Berg fut sacrifié, malgré l'amende honorable qu'il fit à Rome; et l'élu d'Otton IV, Bruno, fut reconnu. Lupold, l'élu ottonien de Mayence, au lieu de venir à Rome s'humilier comme son collègue de Cologne, excitait en passant des troubles à Sienne; il fut privé non seulement de Mayence, mais du siège épiscopal de Worms, qu'il avait précédemment; et Siegfrid d'Eppstein fut décidément installé dans l'archevêché.

Il n'y avait plus à décider que la grande affaire de l'empire. Les circonstances venaient d'applanir les difficultés. Le pape s'était surtout opposé à Philippe de Souabe, par crainte qu'il nejoignît à l'empire le gouvernement de Naples et de la Sicile. Or le jeune Frédéric-Roger approchait de sa majorité. L'évêque de Mazzara partait alors pour aller chercher en Espagne la princesse Constance, sœur du roi Pierre d'Aragon, destinée au jeune roi de Sicile. Philippe ne faisait aucune difficulté de laisser ce royaume méridional à celui qu'il avait d'abord même voulu créer empereur. La possession des Marches de Toscane, d'Ancône et de Spolète, disputées depuis Henri VI entre l'empire et la papauté, était une autre difficultté. Bien que, sur ce sujet délicat, les négociations aient été fort secrètes, il y a lieu de supposer que les deux contractants avaient ménagé un mariage entre le neveu du pape, fils de Richard son frère, et l'une des filles de Philippe. Le jeune couple, qui eût réuni le sang italien des Segni au sang allemaud des Hohenstaufen, devait avoir le marquisat de Toscane[1]. Ce n'était pas la première fois que Philippe avait fait une semblable proposition à la cour de Rome, et le politique Innocent III, qui avait mis sa famille au service du Saint-Siège, n'était pas éloigné de donner ce premier exemple de népotisme, quoiqu'il ne fût pas encore dans les habitudes de la papauté de sacrifier l'Église à des ambitions de famille. On espérait désintéresser Otton IV en lui offrant l'expectative de la succession de Philippe et une de ses filles. A ces conditions (*pacis forma expressa*), Innocent pro-

[1] Chronic. Ursp., éd. 1569, p. 110 : *Nobis retulerunt viri veridici : promittitur Papæ quod filia regis daretur in uxorem filio fratris sui Richardi. Nec statuit papæ repetere terras in Tuscia et Spoleto et Marchia Anconitana, sperans quod in potestatem nepotis sui propter prædictas nuptias possent devenire.*

mettait de reconnaître en [illegible] Souabe et de le couronner solennellement quand il viendrait à Rome.

Malgré ces négociations très avancées, on semblait se préparer à une dernière lutte dans laquelle l'un ou l'autre eût succombé (*non sine alterius exterminio terminari*). Philippe, dans les diètes d'Aix-la-Chapelle et de Bamberg, en mars et en avril, rassemblait ses contingents de chevaliers et d'hommes, et donnait rendez-vous à ses partisans du Nord, de la Saxe, du Brandebourg, de l'évêché de Brême, à Quedlimbourg; il comptait sur l'arrivée des secours toujours funestes à l'Allemagne des Bohêmiens et des Hongrois. Otton IV de son côté, s'était fortifié dans ses châteaux; il avait obtenu de Waldemar de Danemark une promesse de secours et jurait de mourir dans Brunswick. La mort tragique de Philippe interrompit tout à coup les négociations diplomatiques et les apprêts de guerre.

Philippe de Souabe tenait à Bamberg une grande cour (*curiam celebrem*) depuis la Pentecôte. Il venait d'y marier sa nièce Béatrix, comtesse palatine de Bourgogne, avec le duc de Méran (17 juin), et, après les avoir accompagnés un bout de chemin, il était rentré dans le palais de l'archevêque. Il s'était fait saigner et mis au lit. L'évêque de Spire, Conrad, son chancelier, et son chambellan étaient seuls auprès de lui. A trois heures, le comte palatin de Bavière, Otton de Wittesbach, entre dans le palais, accompagné de quelques hommes armés. A la porte de la chambre du roi, il frappe, et sur la réponse donnée d'entrer, il pénètre, brandissant son épée nue à la main. « C'était une des manières habituelles de ce grossier seigneur. » Le roi lui dit pour cette fois de cesser ce jeu : « Ce n'est point un jeu aujourd'hui! » s'écrie aussitôt le palatin, et, se précipitant sur lui, il lui donne de son épée dans la gorge. Philippe se redresse, chancelle et

tombe; le chambellan se jette sur l'assassin; il reçoit un coup d'épée au menton tandis que le chancelier se cache; le régicide s'échappe par l'escalier, et, trouvant un cheval préparé à la porte du palais, s'enfuit. Cet homme violent avait déjà plusieurs meurtres à se reprocher; il portait des cordes dans ses poches pour pendre chemin faisant les malfaiteurs surpris; c'était le vrai type du seigneur allemand brutal, que n'avait point encore adouci la chevalerie du temps. Philippe lui avait refusé une de ses filles, qu'il offrait un peu à tout le monde, comme on l'a vu, et qu'il réservait surtout pour des fins politiques. Peut-être le roi venait-il de contrecarrer encore l'assassin dans un autre projet de mariage que celui-ci poursuivait avec la fille du duc de Silésie. Toujours est-il que Wittelsbach n'avait pu assister de sang-froid à la fête nuptiale alors célébrée à Bamberg. Toutes les déceptions et les rancunes lui avaient fait monter le sang à la tête, et, d'un furieux coup de son épée, il avait tranché le nœud que la diplomatie pontificale et impériale était en train de desserrer.

Dans la famille des Hohenstaufen, entre l'*impitoyable* Henri VI et le prodigieux Frédéric II, Philippe de Souabe, avec son affabilité, son bon vouloir, ses prodigalités, sa dévotion extérieure, ses qualités privées, serait une apparition un peu pâle mais non sans grâce, si sa nonchalance et ses irrésolutions n'avaient prolongé la guerre civile dont souffrait l'Allemagne. Les restes de ce fils de Barberousse, enterrés d'abord sous le dôme de Bamberg, devaient être, sur l'ordre de Frédéric II, transportés à Spire.

CHAPITRE XXIV

Règne de l'empereur Otton IV [1] (1208-1218)

Le bruit de la mort prématurée de Philippe de Souabe arriva à Quedlimbourg en deux jours. En Italie, les plénipotentiaires qui allaient repasser les Alpes, porteurs des conditions de paix, l'apprirent, le 30 juin, de marchands ambulants, à Mantoue. Le pape, qui était alors dans le royaume de Naples, au Mont-Cassin, en reçut l'avis le 25 juillet. L'Allemagne avait tant souffert de la guerre, qu'elle fut saisie de douleur. « Tu as disparu comme une brillante étoile du ciel, noble rejeton des rois ; » disait le moine Gallus de Salmansweiler. « Le soleil s'est couché, l'ombre de la nuit est victorieuse ». On se plut à croire qu'une éclipse du 28 février de l'année précédente et une comète menaçante, cette année même, avaient annoncé la catastrophe. « Garde à vous, » écrivait le poète favori du défunt roi, Walter de Vogelweide, « voici venir le jour qui doit plonger dans l'angoisse tous chrétiens, juifs et païens. Nous avons eu bien des

[1] Voir, pour ce chapitre : Winkelmann, *Otto von Braunschweig.* — Abel, *Kaiser Otto.* — De Cherrier, *les Papes et les Empereurs.* — Hurter, *Innocent III*, IIe et IIIe volume. — Huillard-Breholles, *Frédéric II*, Introduction, et les neuf volumes de documents. — Les *Regist.* d'Innocent III. — Les *Registres de l'Empire*, de Bœhmer. — Léop. Delisle, les *Actes d'Innocent III.*

signes qui nous ont permis de voir l'avenir, comme l'écriture nous l'aurait appris avec vérité. »

Nu wachet! uns gêt zuo der tac
Gein dem wòl angest haben mac
Ein ieglicz Kristen, Iuden unde heiden ;
Wir han der Zeichen vil gesehen.
Der an wir sine Künft wol spehen
Als uns diu schrift mit wahrheit hat bescheiden.

En effet, maints barons et chevaliers sortaient de leurs châteaux et recommençaient comme des brigands à courir les routes, à attaquer villes, villages et couvents. Dans la Souabe même, où Philippe avait su faire servir à la paix son double pouvoir de roi et de duc, on se précipitait sur les biens impériaux et patrimoniaux que le défunt avait protégés ; les villes fermaient leurs portes ; on ne se risquait plus sur les routes que bien armé ou accompagné. La veuve du roi, princesse byzantine, qui, née sur les rives du Bosphore et d'abord destinée au jeune Frédéric-Roger, avait trouvé pendant dix ans le bonheur dans l'amour de Philippe, ne survécut point à sa perte. Morte le 22 août, elle trouvait le dernier repos au couvent des Bénédictines de Lorch, dans les Alpes de Souabe. L'Italie, sans être aussi troublée, parce qu'elle était heureuse de ne point voir d'empereur, n'en était pas moins agitée. Qui allait recueillir la succession de Philippe de Souabe ?

I

Proclamation d'Otton à Francfort ; son mariage avec Béatrice. — Engagements qu'il prend vis-à-vis d'Innocent. — Sa royale chevauchée en Allemagne.

Le personnage que la mort de Philippe de Souabe remplit d'une joie sans mélange, ce fut Otton IV. Il apprit,

presque en même temps, que l'armée rassemblée par Philippe à Bamberg et ses partisans appelés à le secourir à Quedlimbourg, s'étaient dispersés. « La roue de sa prospérité, qui touchait à terre, comme dit un contemporain, s'en trouvait tout à coup relevée ; sans vénalité, sans commotion, par un changement subit, sa fortune atteignait toute sa hauteur, *repentino transitu ad summa erigitur.* » Dans ce temps de mobilité, en effet, les anciens adversaires même d'Otton se précipitèrent au-devant de lui et furent les mieux reçus. Le palatin Henri revint avec la fortune à son frère. L'archevêque de Magdebourg, Albert, obtint pour sa soumission, avec l'amitié et la protection d'Otton, la renonciation de celui-ci à tous les biens ou fiefs de son père dans la Marche de Brandebourg et dans son église, et, de plus, 1500 marcs. Les évêques en nombre et enfin les conseillers les plus intimes et les serviteurs les plus dévoués de Philippe, même le chancelier Conrad, évêque de Spire, et le maréchal Henri de Calden, qui avait servi la maison de Souabe depuis trois générations, le meilleur et le plus illustre dans le conseil et dans l'armée, se soumirent ; enfin de la Souabe, de la Franconie, du Rhin, de la Bohême, de la Bavière, évêques, barons, abbés, châtelains, hommes d'armes accoururent à Brunswick prêter serment ou envoyèrent des messagers avec des lettres d'hommage [1]. Otton récompensait tout avec de l'argent et des promesses ; car l'argent commençait à lui manquer.

Innocent III était alors dans le royaume de Naples, comme il avait été récemment en Toscane, pour achever d'enlever la terre de labour à la domination et à la tyrannie des aven-

[1] Regist. de neg. imp., Lettre d'Otton à Innocent, 160. La *Reimkronik* de Brunswick, v. 6336.

turiers allemands. Le 23 juin, il avait tenu une cour de comtes, de barons, et de consuls des villes de la terre de labour, des Abruzzes et du comté de Molise[1]; il y proclamait une paix publique et chargeait son frère Richard, qu'il avait fait comte de Fondi, et le comte de Celano, grand justicier du pays, de la maintenir. La forteresse du Mont-Cassin, où commandait le vaillant abbé Roffrid, le possédait dans ses murs quand la nouvelle de la mort de Philippe lui arriva. L'évêque de Mazzara, qu'il avait envoyé en Aragon pour hâter le mariage de son royal pupille avec la fille du roi d'Aragon, amenait celle-ci en Sicile [2] (8 août). Tout s'arrangeait à souhait. La mort de Philippe lui permettait de faire empereur celui qu'il avait toujours préféré. Il mettait ainsi dans deux familles différentes, peut-être ennemies, les deux couronnes qu'il craignait surtout de voir réunies. C'était là, disait-il, « un véritable jugement de Dieu. »

Innocent écrivit donc de Sora à Otton ainsi qu'aux plus puissants des princes allemands. Connaissant à fond le caractère du neveu du roi Richard, il l'engageait « à être bon et doux envers tous, à éviter les paroles dures et les actes fâcheux, à ne pas se montrer avare de présents ou de garanties à ses anciens adversaires. » Aux princes, il promettait de prêter aide et protection à Otton ; aux ecclésiastiques, il interdisait sous peine d'excommunication le sacre d'un autre roi. Enfin, pour hâter, comme un gage de paix, le mariage d'Otton avec la fille aînée de Philippe, Béatrice, il écrivit à celle-ci qu'elle ne pouvait avoir d'espoir d'avenir que dans cette union complète avec l'ancien ennemi de son père. La plupart des princes saxons et thuringiens, un grand

[1] Gesta Inn., 40 : *Apud S. Germanum convocatis et congregatis comitibus, baronibus et prioribus civitatum.*

[2] Huillard-Breholles, I, 139.

nombre d'évêques désignèrent donc à Halberstadt par un choix préparatoire Otton comme empereur. L'archevêque de Mayence Siegfrid, revenu de Rome et rentré dans son diocèse, en même temps que Bruno à Cologne, convoqua, selon son droit, une diète à Francfort à la fête de saint Martin, pour achever la révolution [1].

Il n'y avait pas beaucoup d'opposants. Innocent se chargea encore de les réduire. On surprend là l'étendue et l'activité de sa diplomatie. Le roi de France poussait contre Otton Henri de Brabant, fiancé aussi à une des filles de Philippe. Il cherchait à inspirer à Innocent des soupçons contre les intentions cachées d'Otton et à l'Italie des craintes qu'il avait réellement pour son royaume. Innocent lui objecta la promesse qu'il avait obtenue depuis longtemps d'Otton de ne point attaquer la France. Le roi de Bohême Ottokar, dont le fils était aussi fiancé à une troisième fille de Philippe, craignait ses voisins, le margrave de Misnie et le landgrave de Thuringe, passés de suite à Otton. Le pape, pour le persuader, leva l'excommunication qui pesait sur lui depuis qu'il avait renvoyé la fille du margrave de Misnie et épousé la fille du roi de Hongrie. Le roi de Danemark Waldemar avait vu avec plaisir le Saint-Siège excommunier, à Brême, le protégé de Philippe de Souabe ; il ne demandait pas mieux que de ne pas montrer de mauvais vouloir. Louis de Bavière redoutait l'avènement du fils d'Henri le Lion, dont il avait recueilli le duché et les biens bavarois. On lui donna toutes les garanties qu'il voulut, 200 marcs et les biens des meurtriers de Philippe de

[1] Regist. de neg. imp., 160, 161, 162. — Chron. Sampetr., 51 : *Moguntinus regiam curiam omnibus principibus Frankenvurd adiendam promulgavit in festo sancti Martini.*

Souabe. Il y avait bien encore l'héritier direct de Philippe de Souabe, son neveu Frédéric-Roger, qui pouvait penser à faire valoir ses prétentions à la couronne d'Allemagne. Mais il était loin, faible; et il n'avait pas pour lui Innocent.

La diète royale de Francfort (11 novembre 1208), fut l'une des plus nombreuses qu'on eût vue depuis longtemps[1]. Les princes et évêques de Bavière, d'Autriche, de Souabe, de Franconie, de Saxe, d'une partie de la Lorraine s'y trouvaient. Les princes et les évêques du Nord-Ouest, de Hollande, de Namur, sous l'influence du duc de Brabant, et ceux du royaume de Bourgogne, qui commençaient à se détacher de l'empire, ainsi que Berthold de Zœhringen, manquaient. Le chancelier, accompagné du maréchal de l'empire, avait apporté les insignes de l'empire du château de Trifels, à la condition qu'ils fussent maintenus l'un et l'autre dans leurs charges. Pour que rien ne s'opposât plus à la reconnaissance d'Otton à qui l'on avait toujours reproché la minorité de sa première élection, tous les princes présents proclamèrent Otton roi. Un acte d'intérêt autant que de générosité acheva la réconciliation des partis. La fille aînée du malheureux Philippe de Souabe, âgée de dix ans, Béatrice, conduite par le chancelier de l'empire, vient implorer la vengeance de son père, la pitié d'Otton; les princes en tumulte mettent au ban de l'empire l'assassin et ceux que l'on regardait comme ses complices, les comtes d'Andechs, de Styrie, et l'évêque de Bamberg. Otton promet de protéger l'orpheline et de la prendre pour femme, comme on en était convenu à l'avance, pour effacer les discordes qui avaient si longtemps séparé les deux familles en

[1] Contin. Weing. : *Universis pene principibus et optimatibus romani regni coadunatis in Francowurth.*

deux factions [1]. C'était en même temps assurer à Otton, mari de l'aînée des filles, déclarée héritière du royal défunt, au moins l'administration du duché de Souabe, et les possessions, fiefs, villes et châteaux, *universa prædia, castra, civitates et oppida* de la famille, dont les deux autres filles étaient allées rejoindre leurs fiancés de Brabant et de Bohême. Le roi et les princes prêtèrent le serment « de maintenir la paix publique sur terre et sur mer, » comme la légende attribuait à Charlemagne et à Otton le Grand de l'avoir proclamée [2].

« Une nouvelle lumière s'était élevée dans l'empire », disait l'annaliste Arnold de Lübeck, « une ère nouvelle de joie et de tranquillité, *jucunditas pacis et securitas quietis*, allait s'ouvrir. » Otton IV, faisant œuvre de souverain, commença sa royale chevauchée à travers l'Allemagne, pour mettre la main partout au rétablissement de l'ordre, et envoya à Rome un notaire et un chapelain, pour avoir les dispenses nécessaires à son mariage avec Béatrice et fixer l'époque à laquelle il pourrait être couronné à Rome.

En remontant le Rhin, le nouveau roi étendit les privilèges de Worms et de Spire, les deux villes fidèles, monta à Trifels où il avait été prisonnier comme otage du roi Richard, séjourna à Haguenau, demeure favorite des empereurs souabes, et revint à Cologne, pour y surveiller la nomination du nouvel archevêque, Thierry de Hengebach, après la mort de Bruno. De là, il se rendit à Augsbourg, et

[1] Ann. col. max 823 : *Filia P. Regis cum universis, quæ possiderat in dotem ei datur pro bonum pacis et concordiæ.* — Gesta Halb.. : *Filia P. R. ei est tradita in uxorem cum omni hereditate et patrimonio universo.*

[2] *L. c. : Ibi rex primo et deinde ceteri principes jurant firmam pacem terra marique servandam.*

y tint une grande diète (4 janvier 1209), où se trouvaient les princes et les évêques du midi de l'Allemagne. Le jugement rendu sur les assassins de Philippe de Souabe y fut confirmé et exécuté. Louis de Bavière prit d'assaut, fit raser le château de famille des Wittelsbach, et s'empara de ses biens. Le maréchal d'empire, Henri de Calden, trouva le meurtrier lui-même, caché dans l'écurie d'une ferme d'un couvent, où il donnait par passe-temps de son bouclier sur les cornes d'un bélier; il le tua de sa propre main, en vertu d'un jugement, et trancha sa tête, qu'il jeta dans le Danube, laissant là son cadavre, qui resta neuf ans sans sépulture. Telle était la sanction de la justice au XIII[e] siècle, au moins en Bavière. Le château d'Andechs, résidence de famille du margrave de Styrie, soupçonné de complicité, fut aussi détruit; et ses fiefs impériaux d'Istrie et de Carniole auraient passé également à Louis de Bavière, si le patriarche d'Aquilée ne les avait réclamés et obtenus comme prix de son adhésion à Otton. Le margrave de Styrie, par un pèlerinage en Terre Sainte, et l'évêque de Bamberg, soupçonnés également, sauvèrent leur vie, grâce à un pèlerinage à Rome.

Otton se piquait de justice ; les chroniques nous disent qu'il répandait la terreur, *more leonino*, parmi les brigands et les criminels, pour la plupart de petits seigneurs [1]. Il avait donné ordre au maréchal Henri de Calden, sur cinq perturbateurs de la paix faits prisonniers, d'en décapiter un et de faire pendre les autres. Mais il apportait beaucoup d'orgueil et de brutalité dans la répression, même dans ses rapports avec les comtes et les seigneurs auxquels il n'avait rien à reprocher. On s'apercevait que, sous prétexte de jus-

[1] Chron. Ursp. : *In Suevia, cœpit predonibus et facinorosis terrorem inculere et judicia super eos exercere.*

tice, il faisait passer les fiefs et les châteaux des anciens partisans de Philippe à ses propres amis, et qu'il prodiguait les abbayes et biens ecclésiastiques de Souabe à des Saxons et à des Anglais. On se plaignait qu'il prît pour lui les fiefs et les bailliages des églises comme lui appartenant de droit par sa femme, *quasi hereditario ad se jure transmissa conjugis.* Aussi ne laissa-t-il pas un bon souvenir dans ce pays, dont il était cependant originaire et où il visita Weingarten, le berceau de sa race. Un poète contemporain pourrait, dit-il, « désigner bien des Souabes qui accuseraient volontiers Otton, s'ils le pouvaient, mais il n'ose les nommer. » Otton portait en effet « le trouble dans leurs fiefs et dans leurs coutumes judiciaires, *perturbaverat tam feodis quam consuetudinalibus judiciis.* » On faisait des retours sur le passé. Dans ce pays dont les mœurs encore grossières et turbulentes empruntaient à une nature riche et aimable une certaine gaieté, le vrai représentant de la race n'était pas ce prince anglais et saxon; on y conservait le souvenir du dernier descendant des Hohenstaufen, retenu si loin par la fortune et qu'on appelait « l'enfant de l'Apulie ».

Innocent III, dont la constitution assez frêle supportait difficilement les fatigues d'un pontificat si agité, était malade à Latran, pendant la diète d'Augsbourg, quand les envoyés d'Otton vinrent traiter avec lui de l'époque où celui-ci serait couronné à Rome. Il trouva qu'on lui envoyait, pour négocier un sujet si important, deux personnages de rang trop inférieur. Les deux cardinaux d'Ostie et de Sainte-Croix furent chargés par lui, un peu plus tard, de partir pour l'Allemagne et de faire connaître au roi les conditions qu'il mettrait à cet acte solennel. Elles nous révèlent les raisons qu'Innocent avait de vouloir résoudre lui-même la question si contestée de l'élection impériale et la hauteur à laquelle il voulait éle-

ver son pouvoir. C'est un des documents les plus importants non seulement de son pontificat, mais de l'histoire même de la papauté au moyen âge.

Innocent croyait alors pouvoir parler de haut en Allemagne, car il en faisait autant en Italie et en France. Le jeune Frédéric-Roger, majeur depuis le 10 décembre de l'année précédente, prenait alors en main le pouvoir en Sicile et ne demandait rien encore de plus. Dans le midi de la France, où le comte de Toulouse, Raymond de Saint-Gilles, et Raymond-Roger, vicomte de Béziers, pactisaient avec l'hérésie, le pape s'était contenté d'abord d'envoyer des légats pour ramener à l'Église ces populations égarées. Mais le zèle déployé par ceux-ci, la lutte des moines de Cîteaux contre les *Parfaits*, avaient animé les passions de ce pays ardent. Tout à coup, le bruit se répand qu'un des missionnaires pontificaux, Pierre de Castelnau, le 15 janvier, vient d'être assassiné par un homme d'armes du comte de Toulouse. La croisade, au dehors, était la plus chère préoccupation du pape; mais l'hérésie, au dedans, lui semblait aussi une trahison à la chrétienté, un pacte avec l'Infidélité. Le meurtre d'un légat n'était-il pas un crime de lèse-majesté pontificale ? Innocent avait prêché, au commencement de son règne, la guerre contre les infidèles. Prêcher, en France, la guerre contre les hérétiques, « pires que les Sarrasins », lui sembla alors tout un. A sa voix, sous un petit seigneur français, Simon de Montfort, les chevaliers du nord de la France, restés fidèles, et d'ailleurs plus pauvres et jaloux de la richesse méridionale, se précipitèrent dans les contrées frappées d'excommunication et d'interdit et livrées au premier occupant. Le monde, soumis à la théocratie, semblait obéir à un signe d'Innocent III.

Otton IV ne pouvait refuser quelque chose au pape, en un

pareil moment, pour prix de la couronne du Saint-Empire. Innocent ne disait-il pas alors, dans la langue de l'Ancien Testament: « De même que dans l'arche d'alliance, la verge qui châtie repose à côté des tables de la loi; ainsi dans le cœur du pontife le terrible pouvoir de détruire est placé à côté de la douceur, de la miséricorde. » Otton IV était à Spire, quand les deux légats d'Innocent III lui apportèrent, avec le salut et la bénédiction pontificaux, la lettre significative suivante[1] : « Le Seigneur fera tourner cette élection à la gloire et à la louange de son nom, à l'honneur et à la prospérité de l'Église, de l'empire et du peuple chrétien, car la direction suprême du monde nous est confiée à nous deux. Si Dieu est pour nous, qui sera contre nous? Nous possédons tous deux l'*autorité papale* et le *pouvoir royal* dans *leur plénitude;* ils sont désignés par *ces deux glaives* et suffisent pour que nous remplissions nos fonctions avec succès, si nous savons nous soutenir mutuellement. Mais il est nécessaire que l'un reçoive du secours de l'autre, si nous voulons redresser le monde à peu près renversé par le triomphe des méchants; et, comme la paix et la concorde nous sont indispensables à tous deux, nous te demandons ce que *tu dois nous donner* sans difficulté, dans l'espoir même qu'à l'avenir tu seras prêt à faire encore davantage; car nous ne voulons rien obtenir de toi que ce qu'il te convient de nous donner et nous ne voulons en tout que ton honneur et ton intérêt[2]. »

[1] Otto S. Blas., c. LI : *Qui ad regem venientes cumque apostolica benedictione salutantes, causam legationis suæ aperiunt, cumque libenti animo consentientem ad hoc, ad defensionem romanæ ecclesiæ invitaverunt.*

[2] Inn. ep. 179 : *Quod longe majora in futuro concedes, cum nihil unquam a te obtinere velimus, nisi quod te deceat impertiri, tuum per omnia zelantes honorem et commodum procurantes.*

Que demandait donc Innocent III? « Obéissance, soumission et respect à lui, à ses successeurs et à l'Église romaine; engagement du bras séculier à exterminer les hérétiques (c'était la première fois); reconnaissance et possession assurée de tout l'État pontifical ou patrimoine de l'Église en Italie, à savoir de tout le pays de Radicofani à Ceperano, de la Marche d'Ancône, du duché de Spolète, de l'exarchat de Ravenne, de la Pentapole, des biens de la comtesse Mathilde en Toscane, ainsi que d'autres contrées voisines, avec tous droits et revenus; promesse de défendre l'autorité du pape dans tous les pays que celui-ci possède et de l'aider à recouvrer ceux qu'il n'a pas encore; maintien de la suzeraineté pontificale sur le royaume de Naples; renonciation en faveur du pape à toute intervention dans les élections ecclésiastiques désormais indépendantes (contrairement au concordat de Worms); dès que tout le chapitre ou la partie la plus raisonnable du chapitre, même en minorité, se serait prononcée, l'empereur n'aurait plus qu'à donner l'investiture temporelle; enfin, renonciation aux droits de dépouilles des évêques et aux revenus des églises non occupées; autorisation de tous les appels en cour de Rome.

Il n'est pas difficile de voir que le pape faisait par là une révolution dans les rapports de l'empire et du sacerdoce, de l'Allemagne et de l'Italie. Outre les concessions générales qu'il demandait au centre de l'Italie, où il réclamait la possession de tous les territoires, droits ou revenus toujours contestés; en Allemagne, il voulait soustraire toutes les fonctions et terres ecclésiastiques à l'influence impériale au profit du Saint-Siège. Depuis Lothaire de Saxe, la cour de Rome n'avait pas demandé de semblables acrifices à l'empire.

Otton IV craignait-il que le pape ne lui opposât encore le jeune souverain de Palerme ? Avait-il une telle hâte, après avoir si longtemps attendu, d'être enfin couronné à Rome ? Ou bien était-il plus magnifique à promettre qu'à tenir, comme le caractérise Mathieu Paris, qui l'appelle *magnificus promissor et parcissimus exhibitor?* Toujours est-il que, le 22 mars 1209, Otton IV fait dresser un acte en vertu duquel il accorde toutes ces concessions, le scelle avec une bulle d'or et le signe d'une formule qu'aucun de ses prédécesseurs n'avait encore prise : *Otton, par la grâce de Dieu et du pape, roi des Romains et toujours auguste*[1].

Ce souverain encore jeune s'était montré jusque-là léger et vaniteux. On ne sait si, après avoir fait cet acte de soumission resté peut-être secret, c'est pour étaler sa royauté maintenant incontestée ou pour préparer son expédition à Rome, qu'il continue sa chevauchée dans les principales villes du nord de l'Allemagne. A Brunswick, en mai, il célèbre la Pentecôte avec ses seuls amis et reçoit l'hommage des puissants archevêques ou évêques de Magdebourg, Hildesheipn, Mersebourg, etc., du duc de Saxe, Bernard, du landgrave de Thuringe, Hermann, du margrave de Brandebourg, Albert, de celui de Misnie, Thierry. Le duc de Saxe présent aperçoit le lion de bronze, la gueule tournée vers l'est, que le père du nouveau souverain y avait fait élever ; faisant allusion aux progrès des Danois sur l'Elbe : « C'est vers le nord maintenant, dit-il, qu'il faudrait le tourner. » Aucun grand dessein ne paraît cependant encore occuper l'esprit d'Otton. Il va se faire admettre à Wolkenried, près de Goslar, par une réunion de cinquante-deux abbés, dans l'ordre des Cisterciens.

[1] Theiner, *Codex diplom. dom. temp.*, I, 42.

Son frère, le comte palatin Henri, revenait alors d'Angleterre, où il avait été réclamer les dernières sommes dues par Jean à Otton, et conseiller au roi de faire la paix avec l'archevêque de Cantorbéry, Langton, et par conséquent avec le pape. C'était peut-être pour préparer contre Philippe-Auguste une attaque sur ses deux frontières orientale et occidentale. Jean envoie quelque argent et traite son clergé avec plus de ménagements. Mais rien ne se fait contre un adversaire bien plus sérieux qu'il ne paraissait être. Quand Innocent veut intervenir entre Philippe et Jean : « En ce qui concerne mes rapports avec mes vassaux, » lui écrit fièrement le roi de France, « je ne suis point obligé d'obéir aux ordres du Saint-Siège ni ne relève de son jugement ; et vous n'avez rien à voir, quant à ce qui vous concerne, dans une affaire qui se passe entre rois, *de negotio quod vertitur inter reges.* » Dans la croisade contre les Albigeois, qui commençait alors, au moment même où Innocent III imposait à l'empereur, comme un de ses premiers devoirs, la destruction de l'hérésie, Philippe-Auguste décline toute intervention, en disant qu'il avait « auprès de lui deux grands lions, Jean et Otton, qui lui donnaient assez à faire. »

Le 24 mai, à Wurtzbourg, Otton, accueilli au chant des prêtres, par tous les archevêques et les suffragants de la Westphalie et des bords du Rhin, reçut l'hommage de ceux qui avaient jusqu'alors le plus tardé, c'est-à-dire du roi de Bohême, du frère de celui-ci, Henri de Moravie, des ducs de Zœhringen, de Lorraine et de Brabant. En présence de cette assemblée, il célèbre publiquement ses fiançailles avec la fille aînée de Philippe de Souabe. Il était assis sur une tribune, ayant à ses côtés les légats et son frère Henri avec les princes alentour. « La fortune, » dit-il d'une façon assez ambiguë, « m'a élevé à un point où mon union avec la prin-

cesse ne peut rien m'apporter que je ne possède déjà. Pour la richesse de celle-ci, elle est petite, puisque l'héritage de son père doit être partagé avec ses sœurs. C'est le vœu de l'assemblée que je fasse ce mariage, malgré les liens de parenté qui existent entre moi et la princesse. Dieu m'est témoin que j'aimerais mieux vivre six mille ans et rester aussi longtemps célibataire que de mettre mon âme en péril en me mariant ; mais c'est aux cardinaux présents à se prononcer à ce sujet. » Ceux-ci, après s'être retirés pour délibérer, déclarent que ce mariage est prescrit par le pape comme un devoir à Otton dans l'intérêt de la paix de l'empire et de la réconciliation des partis. L'abbé de Morimond, se lève alors : « Cette union, dit-il, n'en est pas moins une infraction aux règles de l'Église; Otton ne peut y satisfaire qu'en s'engageant, comme roi, à protéger les couvents et l'Église, les veuves et les orphelins, à bâtir, de ses deniers, un couvent de l'ordre, et à faire une croisade. » L'assemblée des princes et des évêques donne son assentiment, qui n'était pas sans importance, à cette sorte de comédie. Le roi se hâte de promettre tout ce qu'on veut. La princesse Béatrice encore enfant, arrive devant le roi, qui se lève pour la saluer. Sollicitée de donner son assentiment à ce que l'assemblée avait résolu, l'orpheline répond affirmativement. Le roi lui passe alors au doigt l'anneau, lui donne le baiser de fiancée, la conduit à la place d'honneur entre deux cardinaux, et dit aux assistants : « Voici votre reine, honorez-la comme il convient [1] ».

Otton donne alors rendez-vous aux assistants dans la plaine du Lech, près d'Augsbourg, au jour de Saint-Jacques,

[1] Voir, pour ces détails, Arnold de Lub., VII, 15. Comp. Otto S. Blas., c. LI.

pour l'expédition d'Italie ; les princes et comtes présents s'y engagent par serment. La somme à payer par ceux qui resteraient est fixée; et, après avoir envoyé sa nouvelle femme à Brunswick et laissé son frère, le comte Palatin, pour administrer la Souabe et la Franconie, lui-même, à la tête d'une petite armée de 3000 lances et de nombreux piétons, en tout une dizaine de mille hommes, il part, le 25 juillet, pour l'Italie.

II

Expédition d'Otton IV en Italie. — Il est nommé et non consacré empereur à Rome. — Il menace le pape et le royaume de Naples. — Innocent III l'excommunie. — Otton repasse en Allemagne (1209-1212).

Il y avait onze années que l'Italie n'avait vu un empereur. Otton devait la trouver bien changée. Dans le nord, aux rivalités de principe ou d'intérêts qui avaient si souvent mis les cités aux prises au nom des papes ou des empereurs ou pour des rivalités de commerce et de transit, s'étaient ajoutés dans l'intérieur des cités, et surtout à Milan et à Crémone, les luttes des nobles, des chevaliers (*milites*) et des bourgeois ou du peuple. La plupart n'avaient trouvé la paix qu'en remettant une partie du pouvoir ou de la police municipale à des *podestats*, quand une des deux factions était assez puissante pour imposer son choix à l'autre. Portés par la noblesse, quelques seigneurs tentaient déjà ainsi de s'élever à une sorte de puissance quasi-princière, dans les villes de la Marche Véronaise, à Ferrare, à Mantoue et ailleurs, par exemple les familles d'ailleurs ri-

vales d'Este et de Romano, tandis que les bourgeois semblaient faire dominer davantage leurs podestats à Milan et à Plaisance.

Aristocratiques ou démocratiques, aucune de ces cités, heureuses de ne point voir d'empereur, n'était restée complètement indifférente à la lutte dont l'Allemagne avait été le théâtre. Elles avaient gardé à peu près l'attachement traditionnel qu'elles avaient toujours professé pour le pontificat romain ou pour l'empire allemand. Récemment encore, Milan et les anciennes villes de la ligue lombarde, Brescia, Plaisance, etc., avaient, le 15 juillet 1208, renouvelé leur ligue pour le maintien de la paix de Constance. Attachées surtout à leurs libertés, elles avaient cru trouver leur plus sûre protection dans la puissance pontificale et dans la famille des Welfen, descendante d'Henri le Lion. Elles avaient fait plutôt des vœux pour Otton. Les villes aristocratiques au contraire, Ferrare, Pavie, Crémone, Parme, Vérone, avaient plutôt désiré le triomphe de Philippe de Souabe. La mort de ce dernier, l'avènement d'Otton, son mariage avec la fille de Philippe, avaient paru cependant pour tous, en Italie comme en Allemagne, l'avènement d'une ère de paix et de conciliation pour les principes et pour les personnes. Aussi, à la nouvelle que le futur empereur Otton allait passer les Alpes, bien que l'Italie tremblât, comme à l'ordinaire, de voir arriver son terrible hôte [1], toutes les villes avaient-elles envoyé à Augsbourg auprès d'Otton des députés avec leurs bannières, avec les clefs d'or de leurs portes et des présents pour offrir leur soumission [2].

[1] Ann. S. Just. Patav., p. 150 : *Adventu terribili tremuit Italia nimio pavore concussa.*

[2] Ann. Plac. Guelf., p. 423 : *M. Xbri legati Mediolani et Placentiæ*

A la tête d'une armée, composée surtout d'évêques avec leurs bannières et leurs vassaux et de chevaliers tirés des domaines souabes et de la Bavière, sous le commandement du duc Louis, le roi Otton, avec beaucoup de fatigue, franchit les pentes septentrionales et les crêtes sévères, dénudées ou neigeuses du Brenner, route ordinaire de ces expéditions. Quand il descendit la vallée de l'Adige, tout parut lui sourire, comme le climat plus doux et la végétation plus avancée et plus luxuriante. Les députés de Milan vinrent à Trente au-devant de lui. Prodigue comme toujours de promesses, Otton s'engagea « à élever en honneur et en avantages la ville de Milan », qui lui offrit de prendre dans ses murs la couronne d'Italie « au-dessus de toutes les autres » et à « compter ses bourgeois parmi ses amis les plus intimes et les plus dévoués »[1].

Dans la marche de Vérone, Azzo IV, marquis d'Este, et Ezzelino de Romano se faisaient une guerre acharnée et cruelle. Le premier, seigneur de Vérone, podestat de Mantoue et de Vicence, venait de se laisser arracher Ferrare par Ezzelino et avait de la peine à défendre Vicence contre celui-ci. Le roi Otton, pour faire épreuve de sa puissance, manda immédiatement Ezzelino et Azzo d'Este auprès de lui, à Ossanigo, au commencement d'août. Ezzelino, qui avait toujours tenu pour les Welfen, s'y rendit le premier; le marquis d'Este vint ensuite. Otton ordonna au marquis d'Este de mettre en liberté les prisonniers qu'il avait faits récemment. Il envoya un podestat de sa façon dans la ville

et aliorum amicorum atque Papientium et Cremonensium legati, ad Ottonem perrexere. — Comp. Ott. S. Blas. : *Legatis insignia civitatum cum clavibus aureis et multis aliis donis offerentibus.*

[1] Acta imper., 233 : *Super omnes civitates in honore et rebus vos semper volumus exaltare et inter præcipuos familiares et devotos nostros vos computavimus.*

de Vicence, que les deux adversaires se disputaient, et confirma Azzo dans le marquisat d'Ancône, qu'il avait reçu précédemment du pape.

C'étaient là des haines italiennes entre lesquelles il était dangereux pour un étranger, même souverain, de tenir la balance égale. Un jour qu'Ezzelino et Azzo chevauchaient aux deux côtés du roi Otton, en se regardant de travers, Ezzelino accusa son rival de trahison et offrit de soutenir l'accusation l'épée à la main. Azzo allait relever le gant et répondait accusation contre accusation. Le maréchal de l'empire, Henri de Calden, commandant de l'armée allemande, s'interposa l'épée à la main. Le lendemain, comme Otton partait en chasse dans la même compagnie, le roi dit tout à coup : « Sire Ezzelino, saluez le marquis. — Seigneur marquis, » dit Ezzelino en ôtant sa toque, « que Dieu vous sauve ! » Azzo répéta les mêmes paroles, mais sans porter la main à sa toque. « Seigneur marquis, » reprit le roi en lui montrant comment il fallait être courtois, « saluez sire Ezzelino. » Le marquis obéit. Dans la suite de la promenade les deux ennemis, se trouvant seuls dans un chemin étroit, parlaient à voix basse, mais cordialement. Le soir Otton demanda à Ezzelino le sujet de leur conversation. « Notre ancienne amitié. — Vous ne parliez point de moi ? — Pardon, sire, nous disions que personne n'égale Sa Majesté quand elle veut être humaine et généreuse, mais qu'elle dépasse aussi tous les autres quand elle veut être sévère et terrible. »

Otton, continuant sa route, laissa de côté la ville de Vérone, qu'il frappa d'une amende, celle de Mantoue, si bien fortifiée, recueillit avec soin les tributs arriérés [1] depuis Henri VI,

[1] Ann. col. max., p. 824 : *Principes solius Lombardiæ infinitam*

augmenta son cortège et arriva, le 1er septembre, à Bologne, où il reçut de nouveaux tributs et de nouveaux contingents italiens pour aller à Rome. On n'avait pas vu depuis longtemps un cortège impérial aussi considérable[1]. C'était une véritable armée. Otton envoya de là une ambassade solennelle à Innocent comme celui-ci l'avait désiré. Le pape était alors à Viterbe, non sans appréhensions. Il avait cependant reçu récemment de France des nouvelles qui pouvaient bien lui donner confiance en sa puissance. A l'approche des croisés dans le midi de la France, le grand comte Raymond de Saint-Gilles avait fait amende honorable. Deux villes avaient opposé résistance: Béziers et Carcassone. Elles avaient été prises, leurs murailles détruites, les habitants sans distinction passés au fil de l'épée; leurs biens devenaient la proie des vainqueurs. Innocent ne savait peut-être pas encore, heureusement pour sa mémoire, les détails de cette terrible exécution. Ceux qui bravaient la puissance pontificale n'en paraissaient pas moins, par là, voués à la malédiction et à la ruine.

Le pape reçut avec politesse le chancelier Conrad et les évêques allemands et italiens envoyés par Otton, mais sans vouloir traiter avec eux. Il envoya le préfet de Rome, Pierre de Vico, et un notaire pour s'aboucher avec le roi et lui faire connaître ses intentions. Ceux-ci rencontrèrent Otton dans la ville de Sienne. Mais celui-ci ne voulut point non plus traiter avec eux. Y avait-il déjà quelque malentendu entre le pape et l'empereur? « Ne cherchez pas à abaisser l'Église, la *fiancée* du Christ, » disait déjà à Otton

pecuniam vectigalium et tributorum a temporibus Henrici VI reservatam tradiderunt.

[1] Ann. Ceccan. M. G., § XIX, 298 : *Advenit Otto rex cum magno et inusitato exercitu.*

l'évêque de Sienne. Précédant son armée, dont les mouvements étaient lents, Otton vint trouver lui-même le pape à Viterbe : « Voilà mon cher fils, » dit le pape, « celui en qui mon cœur a mis toute sa complaisance. » Puis ils passèrent à table et restèrent deux jours ensemble.

Combien de fois, dans des circonstances semblables, aux portes mêmes de Rome, les papes n'avaient-ils pas fait renouveler aux souverains allemands qu'ils allaient couronner les serments qui garantissaient leurs droits ou leurs prétentions sur Rome, sur son patrimoine, sur les biens de la comtesse Mathilde et sur la traditionnelle dotation? Innocent III avait obtenu sous ce rapport, par le moyen de ses légats, plus qu'empereur n'avait jamais promis. Mais il était sans doute allé jusqu'à Viterbe pour obtenir le renouvellement public et peut-être écrit de ces serments. Il n'ignorait pas que le Welf Otton prêtait l'oreille aux conseils de tous les anciens amis de Philippe de Souabe, devenus les siens, de son chancelier Conrad, de son maréchal de Calden et de plus d'un évêque allemand. Il ne lui échappait pas qu'Otton IV traitait avec les mêmes égards les partisans de ses anciens adversaires et ceux de sa maison, les amis de Rome et ceux de l'empire. Un homme d'État vieilli, comme Innocent, dans les traditions de Rome, n'en était pas d'ailleurs à croire que la reconnaissance enchaînerait toujours Otton ou que son origine guelfe, mitigée d'ailleurs par un mariage gibelin, défendrait celui-ci de la politique vraiment impériale et allemande.

Pour la première fois, après tant de messages échangés, se trouvaient en présence ce pape âgé de cinquante ans, rompu aux affaires et si grand connaisseur d'hommes, et ce fils d'Henri le Lion, ce neveu de Richard, jeune encore, à peine âgé de trente ans, souple et arrogant, humble et

vaniteux, grand faiseur et petit teneur de promesses. Quoiqu'on n'ait point de détails précis sur cette entrevue, nul doute que le pape Innocent, qui avait cependant déjà obtenu d'Otton, en 1198, lors de sa première élection et cette année même encore, lors de la seconde (22 mars 1208), les promesses les plus formelles à ce sujet, n'ait voulu avoir, à la veille du couronnement, quelque chose encore de plus précis, particulièrement sur ce qu'on regardait comme le patrimoine de l'Église romaine, expression vague qui pouvait s'appliquer aussi bien aux environs de Rome qu'à toute l'étendue des donations précédentes. C'est le *negotium terræ* dont il est question textuellement plus tard entre eux et qui n'aboutit point alors.

Otton n'en était plus au commencement de son règne, ni même au lendemain de la mort de Philippe de Souabe. Il avait traversé triomphalement l'Allemagne et l'Italie. La confiance, les fumées de l'orgueil lui montaient à la tête. Étaient-ce bien les secours, les excommunications de Rome qui lui avaient valu l'empire ? Un hasard, l'assassinat de Philippe de Souabe ne l'avait-il pas fait tout à coup roi, quand Innocent passait à son rival ? Otton avait, il est vrai, juré deux fois, d'abord pour avoir son appui, ensuite pour se faire couronner à Rome, tout ce que le pape avait voulu, à Francfort même, la veille de sa proclamation, et promis de renouveler ce serment; mais l'élection antérieure de beaucoup de princes, et son couronnement à Aix-la-Chapelle ne lui conféraient-ils point le droit à cette consécration romaine ? et ces serments prêtés, ces garanties accordées par lui seul au pape, n'avaient-ils pas besoin de l'assentiment d'une diète allemande ? Était-il même prudent de les divulguer, avant le couronnement, aux princes, aux évêques allemands, qui ne les approuveraient peut-être point ? Enfin, Otton

n'était-il pas maintenant aux portes de Rome, à la tête de 6000 chevaliers, armés de toute pièce, allemands ou italiens, en vertu du droit de ses prédécesseurs, et dans un pays tout plein de troubles, où l'autorité pontificale, si considérable de loin et si mince de près, était à peine reconnue ?

Toujours est-il qu'Otton ne consentit à rien ajouter aux promesses jurées qu'il avait déjà faites à deux reprises en Allemagne. Il s'engagea seulement verbalement à faire après son couronnement tout ce qui serait de droit. Il ne voulut même point promettre, comme le pape l'aurait voulu, d'observer la paix avec le roi de France ou de faire une croisade. Toute l'habileté italienne d'Innocent échoua contre cette subjectivité germanique qui ne tient jamais compte que de son propre sens (*Eigensinnigkeit*) et qui ne se détermine qu'en vertu de son intérêt (*Eigennutzigkeit*).— Innocent III, sans avoir rien obtenu d'Otton, repartit pour Rome, où le chancelier allemand Conrad et le grand maréchal du palais Gunzelin, le suivirent avec l'avant-garde, pour préparer la solennelle cérémonie.

On devait s'attendre à ce que celle-ci fût plus que froide. Quelques cardinaux et le sénateur de Rome ne voulaient point qu'elle s'accomplît, parce qu'Otton avait aussi refusé de faire un traité en règle avec la ville, comme cela avait eu lieu plusieurs fois. Le 2 octobre, l'empereur dressait son camp au Monte-Mario. Les Romains commençaient à se barricader sur la rive gauche. Quand l'avant-garde, chargée de prendre possession de la cité Léonine, se présenta, la foule, qui demandait de l'argent, se mit à l'injurier. Il y eut déjà rixe et du sang versé[1]. L'évêque d'Augsbourg

[1] Guill. le Breton : *Propter quasdam injurias quas Romanis Theotonici irrogabant.*

s'aventura trop loin avec son escorte dans l'intérieur de la ville ; il fut assailli et ne s'en tira qu'en laissant quelques morts.

Le 4, Otton, après avoir juré respect aux personnes et aux propriétés, pendant tout son séjour, à l'aller et au retour[1], se dirigea par la rive droite à travers les églises, les couvents, les chapelles, vers la vieille basilique de Saint-Pierre, qui avait été déjà témoin de tant de solennités semblables. Une foule encombrante obstruait le passage. Otton fit jeter de l'argent ; les chevaliers et les piétons allemands distribuèrent plus généreusement les coups de lances ou de bâtons. Innocent, entouré des cardinaux, attendait au haut des trente-cinq marches de marbre, sous le portique, dont les trois portes d'airain étaient ouvertes et où huit colonnes de porphyre soutenaient alors un toit doré avec quatre dauphins aux angles. Trois cardinaux allèrent en avant bénir Otton et l'amenèrent aux pieds du pape. Il y prêta une formule assez vague et ambiguë du serment ordinaire de « protéger, défendre l'Église, les droits et le patrimoine de Pierre et de maintenir ou recouvrer les droits de l'empire. » Il reçut le baiser de paix. De là, le pape le mena à la porte d'argent, entra le premier dans la nef et s'assit sur son trône avec ses ornements pontificaux, pour recevoir la profession de foi catholique du roi. Alors, ayant en main les insignes de l'empire, qu'il s'était fait remettre (*insignia sibi solo collata conservans*), il lui fit donner l'onction mystique dans la chapelle de Saint-Maurice, contenue dans le bras gauche de la croix, comme à un membre de l'Église, devant l'autel de Saint-Pierre, et le conduisit dans une chapelle plus modeste du bras droit; là, il le nomma empereur comme maître au

[1] Neg. imperii : *Illuc eundo, ibi stando et inde redeundo.*

pied d'un autel ordinaire, mais ne le consécra point comme tel. *Imperator nominatur ut dominus, consecratur ut non dominus.* C'était une distinction nouvelle ; empereur de fait humain, le droit divin ne consacrait pas sa domination.

La nef et les chapelles retentissaient du chant des prêtres quand on entendit au dehors un bruit confus de cris de colère et de terreur. Otton avait fait occuper le matin par des chevaliers allemands et italiens le pont Saint-Ange. Les Romains de la rive gauche voulaient pénétrer malgré ceux-ci vers la basilique. Le peuple de la rive droite cherchait à leur donner la main. Les impériaux frappaient d'estoc et de taille les uns et les autres. La cérémonie s'acheva en hâte et incomplètement. Sans avoir conduit Otton dans les cryptes, où s'accomplissaient les plus imposantes cérémonies, Innocent le ramena, toujours avec les insignes de l'empire en ses mains, sous la nef principale, où il avait fait récemment réparer la vieille mosaïque qui représentait le Christ sur un trône avec les quatre évangélistes, la croix, l'agneau et les tribus fidèles. On sait que les insignes consistaient en un anneau, symbole de la foi, une couronne emblème de la dignité, une boule d'or et un glaive, sans compter l'armure, les vêtements et les sandales. Innocent eut le temps de donner à ces objets symboliques une nouvelle interprétation. « La boule d'or, dit-il, renfermait de la poussière et de la cendre pour rappeler, sous l'éclat extérieur de l'empire, la fragilité temporelle ; le glaive avait deux tranchants pour indiquer à celui qui devait, au nom de Dieu, châtier les autres, à commencer d'abord par faire l'amputation de ses vices. » Par une innovation extraordinaire, mais qui explique le caractère du pape et les circonstances mêmes du couronnement, s'il faut en croire un témoin oculaire, le pape, soit par suite de la hâte soit à

dessein, aurait gardé les insignes de l'empire jusqu'à la fin de la cérémonie sans les délivrer à Otton et sans l'en revêtir ; et Otton, avec le nom d'empereur et ne portant que les insignes vulgaires des autres rois[1], reparut ainsi avec le pape, en haut de l'escalier de Saint-Pierre, aux yeux de la foule romaine encore frémissante. Beaucoup d'Allemands et de Romains avaient été tués. On jugea à propos de ne pas terminer la fête par le banquet traditionnel, à la résidence pontificale de Latran, sur la rive gauche de Rome. Au pied de l'escalier de Saint-Pierre, l'empereur tint l'étrier du pape. Celui-ci le reconduisit avec son escorte à travers la foule bruyante et émue, et, non sans peine de sa part ni sans poussée des Allemands, jusqu'au pont Saint-Ange. Il l'y bénit, lui rendit les insignes, sans lui en avoir fait faire l'usage ordinaire, lui recommanda de quitter le territoire de Rome le lendemain, prit congé de lui, et alla seul avec les cardinaux finir cette curieuse journée au palais de Latran.

Une pareille cérémonie, après une si longue attente, ne répondait point à l'imagination d'Otton. Il n'avait donné au pape, à Viterbe, que de bonnes paroles. Innocent ne lui avait donné à Rome que de l'eau bénite, l'apparence d'une entrée et d'un couronnement. Aussi l'empereur ne quitta-t-il point le territoire de Rome le lendemain et demanda-t-il satisfaction au pape devant arbitres, pour le péril qu'il avait

[1] Voir, pour ces détails, qui diffèrent beaucoup de ceux donnés sur le couronnement d'Henri VI par le pape Célestin, non seulement la *Chronique* de Lubeck et la *Reimchronick*, qui sont assez mal informées ou vagues, les *Annales du Mont-Cassin*, Guillaume le Breton et Otto de Saint-Blaise. Comp. surtout Gervasius Tilb., qui était alors à Rome, dans son *Liber de mirabilibus mundi*, les passages suivants : *Ecce hæc nova et inusitata commutatio facit ut papa solus insignia ferat imperialia et imperator romanus nomen imperiale teneat sub vulgaribus aliorum regum insignibus.*

couru, pour le sang de onze cents Allemands, versé dans une imprudente et chiche parade, et pour l'injure qu'Innocent lui avait faite en lui ordonnant de quitter le territoire de Rome.

La nouvelle de la cérémonie frappa néanmoins l'imagination de ceux qui, au loin, n'en connaissaient point les détails. En véritable poète, Walter de Vogelweide, qui rêvait de croisade, s'écriait : « Seigneur empereur, je suis messager sacré, et de Dieu je t'apporte le message. Il a le ciel, tu as la terre, où tu es son bailli. »

Hêr Kaiser, ich bin frônebote
Und bring in boteschaft von Gote;
Ir habt die Erde, er hat das himmelriche.

Et il l'exhorte à débarrasser la terre des païens et des Infidèles. Des deux plus puissants souverains contemporains, Jean sans Terre accueillit cette nouvelle avec une joie qu'il ne dissimula pas, et Philippe-Auguste fit fortifier Reims et Châlons en Champagne.

De près, les événements étaient plus mesquins. Le nouvel empereur déçu songeait plutôt à s'assurer ce qu'il avait sous la main en dépit des promesses jurées. Après avoir fait transporter son camp de Monte-Mario à Isola, aux ruines de l'ancienne Véïes, pour faire vivre les siens plus à l'aise, il fit demander, le 5 octobre, au pape par son chapelain, une entrevue pour traiter des difficultés que le couronnement n'avait pas terminées. « Si le pape ne voulait le venir trouver, il était prêt, » disait-il, au danger même de sa vie et de toute l'Église, « à rentrer dans Rome, qu'il n'avait fait qu'entrevoir. » Innocent III ne pouvait mettre ni Rome ni sa personne à la discrétion d'un prince qui n'avait plus

rien à attendre de lui. Il répondit que « l'état de Rome et des circonstances indépendantes de sa volonté, l'empêchaient de se rendre aux désirs de l'empereur, » et il proposa de traiter par intermédiaire ou de soumettre le différend à des arbitres [1].

De quoi s'agissait-il? de la question territoriale sans doute, du *Negotium terræ*, dont l'expression se retrouve dans ces lettres, de la *question territoriale*, c'est-à-dire des promesses générales qui avaient été faites autrefois par Otton au sujet des Marches d'Ancône, de Spolète, de la Romagne, de l'éternel héritage de la comtesse Mathilde ou, peut-être, plus spécialement encore, de cette partie de la Toscane, déjà en litige sous Henri VI, comme portion du patrimoine de Saint-Pierre, de Radicofani à Ceperano. Otton, par deux fois cependant, s'était engagé pour le tout vis-à-vis du pape. Il s'était exposé à confirmer récemment ses promesses. Avaient-elles pour cela moins de valeur? Otton répondit en bloc qu'il avait juré aussi, par deux fois, en effet, en Allemagne et au sacre, de conserver tous les biens de l'empire ou de recouvrer ceux dont il avait été dépouillé [2]. On voit à quelles interprétations différentes prêtaient toutes ces formules vagues et contradictoires, inventées pour concilier les amours-propres et non pour faire la paix. Les deux adversaires tournaient dans un cercle vicieux. Les faits parlèrent bientôt plus clairement.

[1] Regist. imp., ep. 193 : *Sub periculo nostræ personæ ad vos urbem intrare decrevimus. Attendat tamen sanctitas vestra quod magnum periculum in introitu in Urbem soli ecclesiæ posset provenire.* — Regist. de neg. imp., p. 194, et Acta imperii, p. 631, 632. — *Cum semper parati fuerimus (papæ) et sæpe obtulerimus ei justitiæ plenitudinem exhibere coram arbitriis communiter eligendis.*

[2] Chron. Mont. Seren., p. 179 : *Otto imper. juraverat se bona imperii conservare et a quolibet detenta repetere.*

Innocent III avait profité de la rivalité de Philippe de Souabe et d'Otton pour remplacer l'autorité allemande dans le patrimoine de Saint-Pierre, dans la Toscane, dans le duché de Spolète, dans la Marche d'Ancône et dans la Romagne, par l'autorité pontificale. Otton IV, redevenu maître et empereur avant tout, montra bientôt que pour lui tout cela était non avenu. Resté, après le départ du gros de son armée, avec ses principaux conseillers et avec une troupe de seigneurs allemands et italiens dévoués à sa fortune, il commença en Italie comme dans l'empire une impériale chevauchée, qui ne permit point de se méprendre sur ses intentions. Agissant en maître dans la Toscane, il déchargea Sienne de ses tributs, déclara les consuls de Lucques soustraits à l'autorité pontificale, sauf certains droits et privilèges, ramena Pistoie aux anciennes limites de sa banlieue, reprit partout les droits et biens impériaux et combla de ses faveurs les anciens partisans de l'Allemagne. Dans la Marche d'Ancône ce fut bien pis : il investit en son propre nom le 20 janvier 1210, le marquis d'Este Azzo, « son cher parent », de cette Marche et donna celle de Spolète à l'un de ses serviteurs dévoués, à ce Diepold, comte d'Acerra, ancien adversaire d'Innocent et de Frédéric-Roger en Sicile, Allemand, d'origine serve, qui acquit ainsi d'un coup la liberté avec le rang de prince et s'intitula même de son autorité privée capitaine d'Apulie[1].

Dans le nord de la péninsule, en Vénétie, en Lombardie et en Piémont, même politique ! Otton reprend partout les droits impériaux qui semblaient prescrits en faveur des seigneurs et cités. Il ramène en général les situations politiques de chacun à l'état antérieur à la mort de Henri VI.

[1] Regist. Ott., n. 90, 95, 82, 443. — Acta imp., 236, 104, 10

Surtout, il établit des podestats en son nom là où il le croit nécessaire, par exemple à Ferrare, à Brescia et à Vicence. Sans doute, il s'efforce de réconcilier les adversaires, de terminer les luttes entre les villes, d'étouffer les factions dans leurs murs, de tenir la balance égale, par des concessions équivalentes, entre Crémone et Milan, Parme et Plaisance, Alexandrie et Asti, comme entre les Azzo et les Romano. Mais son but, il ne le dissimule déjà plus. Dans deux assemblées, tenues à Parme et à Milan, il demande des secours en argent et en hommes. Eccelino de Romano et la cité de Milan, fière d'avoir le dépôt des insignes de de l'empire, Parme, Faenza, d'autres encore promettent et fournissent selon leurs facultés, *secundum facultatem eorum*[1], le subside des chevaliers demandés. Innocent III n'aurait-il donc mis la couronne impériale sur la tête d'un Welf que pour retrouver encore en lui un gibelin et voir le midi de l'Italie entre ses mains?

Le 4 mars, dans une lettre à l'archevêque de Ravennes, Innocent s'écrie : « *Pœnitet me fecisse hominem.* » Il fait bientôt une alliance avec Pérouse et sollicite Vérone, Pavie, Plaisance contre l'empereur. Il était temps. Otton se dévoile tout à fait. Il conclut une alliance offensive et défensive avec la cité de Pise, et, pour avoir une flotte contre la Sicile, il promet à celle-ci la ville de Bonifacio qu'il dispute aux Génois en Corse, et de nombreux privilèges de commerce dans le royaume du Midi. Les Allemands, effrayés ou ayant fini leur service, le quittent, entre autres le patriarche d'Aquilée et le duc de Bavière. Il en fait venir d'autres, un Frédéric de Bade, un Adolphe de Schaumbourg

[1] Ann. Placent., p. 425 : *Secundum facultatem eorum ei subsidium militum præstaverunt.*

et un Conrad de Zollern et il oblige (3 juillet) l'archevêque Eberhard de Salzbourg à rester à sa disposition. C'est avec eux que Otton, en septembre, s'empare des châteaux de Radicofani, Ceperano, Montefiascone, cédés par Henri VI à la cour de Rome, et se fait prêter hommage même par le préfet de Rome, Pierre de Vico. C'était le prélude évident d'une tentative sur les frontières du royaume de Naples.

Innocent III sentait alors l'intensité de la crise que la hardiesse de ses projets avait déchaînée dans la chrétienté. Les empereurs latins issus de la quatrième croisade avaient de la peine à se défendre à Constantinople contre le roi des Bulgares. On n'apprenait pas sans un sentiment d'horreur que le Français Simon de Montfort, chef de la croisade contre les Albigeois, succédait dans Béziers et dans Carcassonne à Raymond Trancavel, après le massacre des habitants de ces villes. Le comte de Toulouse, Raymond de Saint-Gilles, menacé peut-être aussi de perdre ses terres, allait témoigner de ses sentiments catholiques à Rome et implorait la pitié du pape pour ses compatriotes foulés aux pieds et dépouillés sous prétexte de religion. Le royaume de Jérusalem, enfin, objet des préoccupations politiques et religieuses d'Innocent III, dépérissait. Il n'y avait plus, pour répondre aux exhortations des prédicateurs de croisades que des enfants qui couvraient les routes de l'Occident, en demandant à chaque ville si ce n'était pas là Jérusalem. Si la querelle renaît entre l'empire et la papauté, que deviendra la chrétienté?

Innocent III, effrayé, envoie l'abbé de Morimont porter une lettre à Otton. Il fait appel à ses sentiments et à sa religion. « As-tu donc oublié, lui dit-il, que nous t'avons fait ce que tu es. Arrête-toi tandis qu'il en est temps et pense au sort funeste de Nabuchodonosor. » Ni la présence de l'abbé

de Morimont, ni les reproches, ni les menaces apostoliques n'émeuvent Otton. Celui qui s'était fait affilier à l'ordre de Cîteaux par l'abbé même de Morimont, reçoit ironiquement le message de son ancien protecteur. « Sa Sainteté, dit-il, s'est donné beaucoup de peine, elle a employé beaucoup de mots (*in tanta verborum multitudine in reprehensione laboravit*). A toute cette rhétorique ecclésiastique, il se contente d'opposer avec une certaine brutalité ces mots qui le dépeignent bien : « Je ne cherche point à vous ôter le pouvoir spirituel qui est à vous; faites attention que sur tout ce qui est temporel il n'appartient qu'à moi de décider. » Pour faire montre de ses sentiments orthodoxes, il ordonne de sévir contre les Patarins, hérétiques d'Italie; et, au commencement de novembre, avec une petite armée d'Allemands et d'Italiens commandés par Diepold, il descend de Spolète, par Rieti et les Abruzzes, dans le bassin du Garigliano, et donne la main à Pierre de Celano, qui trahissait Frédéric. Avec Celano, ne cachant plus ses projets, il emporte San-Germano, reçoit la soumission des habitants du domaine du Mont-Cassin, sinon de la forteresse même, entre dans Capoue où il plante sa bannière, et voit bientôt se soumettre Amalfi, Lacava, Melfi, Bari, Barlette, la Basilicate et la Calabre, presque tout le royaume. Déjà les Sarrasins, cantonnés dans le centre de la Sicile, depuis la conquête normande, appellent Otton. Après avoir congédié son chancelier Guillaume de Paléar, le jeune Frédéric-Roger, l'héritier des Hohenstaufen, qui n'était plus déjà un roi, mais un roitelet (*non rex, sed regulus*), s'apprête à passer sur une galère génoise en Afrique, où pouvait se terminer sa fortune.

A ce coup, Innocent, qui s'était contenté d'abord de suivre anxieusement les progrès de la trahison d'Otton et d'entretenir une correspondance active avec l'Église et la féodalité

allemandes et avec les rois Philippe-Auguste et Jean sans Terre, éclate à son tour. Faisant usage des seules armes qu'il avait, il lance l'excommunication contre Otton, délie ses sujets du serment de fidélité, en mars 1211, et se met en devoir de retourner contre son ancien protégé toute la chrétienté. On ne devait plus le « nommer empereur ni le tenir pour tel [1]. » Renverser « l'idole » qu'il avait faite, abaisser celui qu'il avait élevé, refaire un autre empereur, peut-être de ce Frédéric déjà en fuite, paraissait facile à Innocent III. Il prouva au moins qu'il avait les mains longues. Jamais on ne découvrit mieux les faibles bases sur lesquelles reposait l'empire germanique.

En Italie, au fur et à mesure de la publication de l'excommunication, les tentatives de conciliation faites par l'empereur entre les Guelfes et les Gibelins tombent. Les vieilles inimitiés se réveillent. Mais les seigneurs, les villes, en se partageant, paraissent plutôt fidèles aux personnes qu'aux principes. Ainsi, Milan refuse de suivre, comme à l'ordinaire, le mot d'ordre de Rome [2]; elle reste fidèle, avec Plaisance et Alexandrie, à Otton le guelfe, abandonné par Crémone devenue gibeline. Au contraire, Azzo d'Este, à Ferrare, et le comte de San-Bonifacio, à Vérone, ainsi que les villes de Brescia et de Ravennes renient Otton; et Ezzelino lui reste fidèle, à Vicence, ainsi que Bologne. Deux ligues opposées se formaient en vertu de principes contraires à ceux qu'elles suivaient d'habitude. Innocent III va chercher des ennemis plus loin à Otton, jusqu'en France et en Allemagne.

[1] Guill. le Breton : *Ne quis eum haberet vel nominaret imperatorem*. Léop. Delisle, *Catal.*, p. 207, 517. Notices et extraits, II, 282, 284.

[2] Acta imp., n. 922 : *Mediolanenses ab antiquo tramite deviantes juvarent in his Ottoni.*

« Plût à Dieu, » écrit-il à Philippe-Auguste, « que le caractère d'Otton m'eût été connu comme à vous. » — « S'il atteint son but, » écrit-il particulièrement aux princes allemands, « il vous réduira à l'état où son parent, Jean sans Terre, a réduit les barons anglais. Faites qu'il ne vous arrive pas, comme à moi, de ne pas vouloir quand vous pouvez et de ne plus pouvoir quand vous voudrez. » Philippe-Auguste accorde à Innocent, à défaut de chevaliers, le tiers des revenus ecclésiastiques de son royaume, pour soutenir la lutte. Le landgrave de Thuringe, l'archevêque de Mayence Siegfrid, Ottokar de Bohême, le duc d'Autriche et maints évêques allemands (*consensu et clandestina subscriptione et legatione episcoporum*) se déclarent prêts sous main, « si le pape et les cardinaux veulent s'engager à ne faire jamais la paix avec Otton, à favoriser l'élection d'un autre empereur. » Sur une réponse affirmative, l'archevêque Siegfrid de Mayence, connu pour son ancien attachement aux Hohenstaufen, publie à Bamberg l'excommunication d'Otton. Eberhard de Salzbourg en fait autant dans son diocèse. Le landgrave de Thuringe et Ottokar de Bohême, d'accord avec Philippe-Auguste, proclament le jeune Frédéric, *futurum imperatorem declarant*, au grand contentement des Souabes. Il est vrai, les archevêques de Magdebourg et de Cologne restent neutres. C'est avec une douleur cachée, mais une visible indignation [1], que les Saxons apprennent ces nouvelles.

Quelle résolution va prendre Innocent III? Tout dépendait de lui. Il hésitait lui-même à confier maintenant à un gibelin le sort de la papauté et de l'Église. Mais sa lo-

[1] Chron. Sampetr. : *Occulto dolore et manifesta indignatione movebantur.*

gique de juriste l'entraînait. Sans doute, la race des Hohenstaufen était bien celle des ennemis de l'Église, celle qui avait voulu d'abord unir le royaume de Sicile à l'Allemagne. Il ne l'aimait pas, *illam progeniem non amabat.* Mais le jeune Frédéric, qui lui avait déjà prêté hommage, n'était-il pas son vassal ? N'y avait-il pas de la grandeur à relever celui qui semblait perdu et cette maison qu'il avait abaissée? Innocent s'enorgueillissait à la pensée de voir ce vassal de l'Église remonter, et par sa main, sur le trône de Charlemagne. Il se flattait qu'on s'accoutumerait ainsi à considérer la puissance impériale comme une émanation de la papauté et l'empire comme un fief pontifical dépendant uniquement de la volonté du successeur de Pierre. N'avait-il pas dit que « l'empereur est béni, couronné et *investi* de l'empire par le pape. » En juin 1211, Innocent adresse donc aux princes allemands un manifeste dans lequel, faisant allusion à l'histoire d'Israël, « qui est la figure du temps présent, il leur annonce que Dieu a décidément réprouvé Saül et lui a substitué un plus jeune dans le royaume ! » et la parole du nouveau grand prêtre Samuel, dans la chrétienté devenue le peuple de Dieu, ne reste pas longtemps sans effet.

Au mois de septembre, la ville de Nuremberg réunissait tous les partisans des Hohenstaufen. Ce qui faisait la force du jeune Frédéric, c'était le souvenir de sa famille ; c'était son nom. Deux francs seigneurs de Souabe, Henri de Neifen et Anselme de Justingen s'offrent à aller en Italie, à Rome, faire confirmer l'élection du petit-fils de Barberousse par le pape et à le ramener en Allemagne. Effrayé, Henri, comte

[1] *Deus... Saülem reprobavit et ei pium substituit juniorem ; quæ res instantis temporis est figura.*

palatin, frère d'Otton, envoie dire à son frère de quitter l'Italie, toutes affaires cessantes, s'il ne veut perdre l'Allemagne. Déjà la guerre civile, à peine suspendue, reprend. Le comte palatin, avec le duc de Brabant, chasse de Cologne l'archevêque Siegfrid, qui se réfugie en Thuringe. Otton IV, laissant en effet Diepold de Vohbourg, sa créature, avec de pleins pouvoirs en Italie, pour contenir le pape, gagne la Lombardie, à travers la campagne de Rome et les Apennins, se dirige vers Lodi, où il réunit les recteurs des villes et les seigneurs laïques du nord, ses partisans, à l'exception du marquis d'Este, leur donne de bonnes paroles, passe les Alpes et se trouve, en mars 1212, à Francfort.

Quoique maître Gervais de Tilbury, un Anglais, jeté dans ces guerres du sacerdoce et de l'empire, ait tenté alors de soutenir, par de nouveaux arguments, la prétention des papes à disposer même des couronnes, on peut néanmoins s'apercevoir que cette ingérence ecclésiastique dans les affaires politiques commençait à fatiguer tous les esprits. « L'empire, disait-il, n'appartient pas à celui à qui l'Allemagne le donne, mais à celui à qui le pape le décerne [1]. Il n'est pas à Otton, mais au Christ, à Pierre. Il ne lui vient pas de lui-même, mais du vicaire du Christ, du successeur de Pierre. » Le poète allemand Walter de Vogelweide, qui a passé du service de Philippe de Souabe à celui d'Otton, n'est pas de cet avis. « Constantin lui-même, dit-il, réclamerait sa donation, s'il savait quel profit les prêtres en ont tiré ; » il veut que « ce qui est au roi soit au roi, et à Dieu ce qui est à Dieu. » Il accuse le pape « d'avoir deux langues dans une seule bouche, pour faire empereur tantôt l'un,

[1] Otia imperiala, 71, 19 : *Nec cedit imperium cui Teutonia sed cui cedendum decrevit Papa*, etc.

tantôt l'autre, et anathématiser tantôt celui-ci tantôt celui-là, et il craint que la maison de Dieu ne paye pour les folies de son maître. » Un moine même, à Rome, du nom de Capocci, ennemi du pape, s'écrie que « les paroles d'Innocent sont de Dieu, mais ses œuvres du diable ». L'incrédulité religieuse et l'indifférence politique gagnent à ces querelles.

La présence subite d'Otton, de retour en Allemagne, empêche la défection des princes de s'étendre, mais sans lui en ramener beaucoup. A Francfort, un assez grand nombre de princes laïques, surtout du nord-ouest, de la basse Lorraine, viennent le saluer, mais très peu d'ecclésiastiques. A la diète de Nuremberg, un peu plus tard (13 mai), il ramène Léopold d'Autriche, et, soutenu par le duc de Misnie et Albert de Brandebourg, il prononce la déchéance du roi de Bohême, Ottokar, en faveur de son fils du premier lit. Mais l'archevêque de Cologne, Siegfrid, nommé légat par le pape, le landgrave de Thuringe et quelques autres princes empêchent ceux-ci de le saluer empereur, en rappelant combien de fois il a été excommunié [1].

Un semblant de guerre commence en juillet. Otton envahit la Thuringe et assiège Weissensee avec une formidable machine amenée d'Italie, une invention du diable (*diabolico instrumento*), qu'on appelait *tribock*, et qui lançait des pierres énormes [2]; en désespoir de ne pas prendre cette forteresse, il ravage tout le pays d'alentour, quand il apprend que Frédéric arrivait en Allemagne : « Écoutez le beau conte, dit-il à ses compagnons, le roi des prêtres

[1] Chron. Mont. Ser., p. 183 : *Imp. crebre excommunicatum denunciabat et ne quis eum imperatorem appellaret sub pœna excommunicationis prohibebat.*
[2] Chron. Sampetr., p. 54, 55.

vient pour nous chasser. » Confiant dans sa fortune, il se rend en août au château de Nordhausen, y consomme son mariage avec sa fiancée Béatrice, alors en pleine jeunesse. Mais celle-ci meurt quelques jours après, au milieu des fêtes, empoisonnée, disait-on, par une maîtresse de son mari, venue d'Italie. Avec cette catastrophe, commencent les malheurs d'Otton IV. En effet, le jeune Frédéric-Roger, que les deux francs seigneurs de Souabe avaient été chercher, mettait, à son tour, le pied en Allemagne.

III

Frédéric passe en Allemagne. — Ligue d'Otton IV et de Jean sans Terre contre Frédéric et Philippe-Auguste. — Rôle européen du pape. — Constitution d'Ægra. — Bataille de Bouvines (1214). — Fin d'Othon IV.

Le petit-fils de Barberousse avait dix-sept ans quand il se décida à aller revendiquer l'empire de son grand-père.

Pour un petit roi de Sicile, qui n'avait vécu que de la protection pontificale, au milieu des factions, c'était risquer beaucoup que de s'aventurer ainsi sur la haute mer de la politique européenne. Sa femme, Constance l'Aragonaise, tenta de l'arrêter par ses larmes, en lui montrant son jeune fils Henri, dont il risquait l'humble fortune. Mais l'héritier et le successeur, en Sicile, des aventureux rois normands, avait bien dans les veines du sang impérial de son père, Henri VI, et de son grand-père, Barberousse. Deux années auparavant, en conférant un privilège à un moine souabe, il avait déjà annoncé qu'il revendiquerait au moins le duché allemand de ses pères. Comment enfin résister aux prières que des princes allemands lui faisaient parvenir, aux tentations de l'ambition naturelle à la jeunesse ?

Dans le mois de mars de l'année 1212, le jeune Frédéric fit donc voile pour Gaëte et, de là, partit pour Rome, où il vit, tout jeune, l'homme du siècle, Innocent III, et fut reçu avec honneur, *cum magno honore*, par le Sénat et le peuple romain. On n'épargna rien pour flatter sa vanité. Avec l'imprudence de la jeunesse, Frédéric prit encore tous les engagements que le cardinal Grégoire de Saint-Théodore lui avait imposés, selon les instructions de la curie de Rome, à Messine. Il prêta l'hommage lige, *ligium homagium*, à Innocent [1] pour son royaume de Sicile ; il ordonna même, pour convaincre le pape qu'il ne réunirait pas les deux couronnes d'empire et de Naples, de couronner à l'avance son fils Henri. Alors, le pape Innocent III, de sa toute-puissante main, décerna, comme dit un chroniqueur, à ce pauvre, à ce mendiant (*mendicus et pauper*), le titre d'empereur élu par la grâce de Dieu et du Pape, sans le couronner encore cependant. Il lui fit prêter, comme tel, serment de fidélité à lui et à ses successeurs, lui avança l'argent nécessaire à l'entreprise, anima, réconforta ce fils des Hohenstaufen (*animavit et confortavit*), en se faisant donner des comtés napolitains en garantie ; et, sur une galère de Gênes, il l'expédia avec un légat, quelques Allemands et quelques Italiens, dans cette ville, tenter la fortune et défendre la cause de l'Église et la sienne [2].

C'est dans cette ville, où il fut bien reçu aussi par le clergé et par le peuple (1er mai), que deux princes italiens, obéissant aux instigations du Pape ou cédant aux souve-

[1] H. B., I, 200, 201.

[2] Chron. reg. col., p. 17 : *In regem creatur.* — Ann. Mel. Cod. Bern., n. 29 : *Fred. in imperatorem a Romanis electus et a papa est honore susceptus.* — Chron. sic. : *Abinde desperatæ fortunæ se committens.*

nirs des Hohenstaufen, le comte de San-Bonifacio, envoyé de Crémone, et le marquis de Montferrat, viennent (15 juillet) chercher, avecune meilleure escorte, l'anti-César encore muni d'argent par la bonne ville et le conduisent à travers Alexandrie et Pavie jusqu'à Crémone. Au passage du Lambro, près de Lodi, les Milanais essayent de l'enlever. Couvert par le marquis d'Este, le jeune aventurier, sur un cheval sans selle, se jette dans la rivière, séjourne à Crémone, à Mantoue, à Vérone, remonte l'Adige jusqu'à Trente, et, à travers le fourré épais et sans voie tracée des montagnes de Bernina, il arrive enfin de l'autre côté des Alpes dans l'évêché de Coire. Il n'était pas seulement en Allemagne, mais en terre ecclésiastique, où la protection d'Innocent surtout pouvait lui servir. L'appui du pontife et la présence de ce jeune orphelin, dont la figure, encadrée de longs cheveux blonds, rappelait son grand-père, font ses premiers succès. L'évêque de Coire, Arnold, et l'abbé de Saint-Gall, Ulrich, se joignent à lui avec quelques chevaliers. Il en avait soixante quand il arriva, par-dessus le Ruppen, en vue de Constance. Otton IV, accouru à la nouvelle des événements, était campé de l'autre côté du lac, avec une petite armée, à égale distance à peu près de la ville. Là, était la clef de la vallée du Rhin, de l'empire. L'évêque de Constance, Conrad de Tegernfeld, hésitait. Le légat lui rappelle qu'Otton était excommunié. L'évêque ouvre les portes de la ville. Frédéric en prend possession ; et, tandis que la petite armée d'Otton, découragée, se jette à travers la Forêt-Noire, des comtes et des nobles du fidèle pays de Souabe, entre autres un Rodolphe de Habsburg, ancêtre de cette famille célèbre, accueillent avec joie [1] le

[1] Ann. col. max. : *A cunctis principibus et nobilibus superiorum partium accipitur.*

jeune prétendant et le conduisent jusqu'à « la noble ville de Bâle », dont l'évêque se déclare aussi pour lui.

On ne pouvait déjà plus regarder comme un aventurier celui dont la fortune avait été si désespérée. Les ambassadeurs du roi de Bohême, Ottokar Ier, et du duc de Moravie, Henri, son frère, lui rendent hommage. L'évêque de Strasbourg vient au-devant de lui au milieu des acclamations populaires [1] avec cinquante cavaliers. Otton IV essaye encore d'arrêter les rapides progrès de l' « enfant de l'Apulie ». Il se jette sur Brisach pour lui barrer la vallée du Rhin. Mais les bourgeois le chassent et ouvrent leurs portes à son rival (septembre).

Le jeune prince traverse l'Allemagne en vainqueur. Il emporte la forteresse d'Haguenau, chère aux Hohenstaufen, en octobre ; il prodigue, jusqu'à ce qu'il ait de l'argent, les faveurs, les privilèges, les promesses, les biens de l'empire, ceux de sa famille, *prædia imperii et paterna.* Rien ne coûte à ce jeune prodigue qui a pour lui l'espérance. Ottokar de Bohême est confirmé dans la dignité royale que lui avait conférée Philippe de Souabe. Le duc Frédéric de Lorraine reçoit 3,000 marcs. L'archevêque de Mayence et les évêques de Worms et de Spire ne sont pas oubliés. Le dernier, Conrad de Scharfenberg, accepte, outre la confirmation de son évêché, celui de Metz. De chancelier impérial d'Otton qu'il était, il devient chancelier de Frédéric et apporte à celui-ci toutes les ressources de son expérience. Il semble que tous les grands de l'Allemagne soient à l'encan. Otton IV, abandonné de ceux qui l'avaient soutenu, *destitutus auxiliis prioribus*, se réfugie dans l'ar-

[1] Chron. sampetr., p. 55 : *Populi ad eum favorabiliter coadunantur et contra Ottonem clamor exoritur.*

chevêché de Cologne. A Aix-la-Chapelle, il ne peut plus compter que sur le duc de Brabant et les comtes de Juliers, de Clèves et de Kassel ; les évêques même d'Utrecht et de Liège lui font défaut. La puissance d'Otton humilié, dit un contemporain, par le jugement de Dieu, *humiliatus Dei judicio*, recule devant celle du candidat pontifical, Frédéric.

C'était beaucoup que d'être maître de la vallée du Rhin. Mais l'expérience de ces luttes impériales avait déjà montré à Innocent que ce n'était pas tout. La lutte des Guelfes et des Gibelins, sous Otton IV et Philippe de Souabe, prouvait suffisamment que l'Europe prenait grand intérêt à ce qui se passait en Allemagne. Le guelfe Otton IV avait pu, grâce à l'appui de l'archevêque et de la ville de Cologne, sous Richard Cœur-de-Lion et sous Jean sans Terre, compter sur l'argent et sur l'appui de l'Angleterre contre Philippe de Souabe. En revanche, le roi de France avait aussi prêté d'autant plus volontiers son concours aux gibelins, au rival d'Otton, qu'il était en lutte continuelle, surtout depuis le meurtre du duc de Bretagne, Arthur, avec Jean sans Terre, récemment dépouillé, sur son ordre et par jugement de ses pairs, comme un vassal félon, de son duché de Normandie. Le pape Innocent chercha habilement à tirer parti des précédents et de la rivalité de ces deux princes, dans l'intérêt de son protégé et dans le sien. Il avait, il est vrai, à se plaindre d'eux ; mais les sujets de son mécontentement contre eux étaient bien différents. Innocent ne reprochait à Philippe-Auguste que de ne point accorder les honneurs de reine à sa femme Ingeburge. Jean sans Terre entreprenait sur les libertés et privilèges de son Église ; il avait exilé l'archevêque de Cantorbéry, Étienne Langton, de son royaume. Sa politique vis-à-vis du clergé et de ses barons en Angleterre se rapprochait beaucoup de celle d'Otton en

Allemagne[1]. Innocent III faisait passer les intérêts généraux, publics, avant les intérêts privés. Déjà, en 1211, il avait sollicité Philippe-Auguste de lui prêter son concours en Allemagne contre Otton ; et le roi de France s'était engagé par une lettre à faire élire un autre empereur que celui-ci et à entrer avec une armée sur le territoire de l'empire. En l'année 1212, le pape alla plus loin. Sa diplomatie, moitié ecclésiastique et moitié politique, porta un double coup droit à Otton IV, en faisant de la compétition allemande d'Otton IV et de Frédéric une affaire européenne.

On représente généralement la bataille de Bouvines, où aboutit cette grande lutte, comme un événement presque exclusivement français. A regarder de près les faits qui la préparent, les combattants de différentes nations qui y figurent, les intérêts multiples qui y sont en jeu, les conséquences considérables qui en résultent, c'est, dans l'histoire de ce temps, un événement d'une bien autre portée. Un empereur d'Allemagne, Otton IV, le roi de France, Philippe II Auguste, le roi d'Angleterre, Jean sans Terre, y seront de leur personne, ou y auront leurs troupes. La diplomatie du personnage le plus puissant de cette époque, Innocent III, promoteur d'un anti-César, le célèbre Frédéric II, contre Otton IV, et du défenseur ardent et convaincu des droits de la puissance ecclésiastique, attaqués par celui-ci, y distribue les rôles et y détermine la formation des deux ligues qui mettent aux prises les forces d'une grande partie de l'Europe sur ce champ de bataille. Ce n'est pas seulement Philippe-Auguste qui y remportera, sur des vassaux rebelles et sur les troupes anglo-allemandes, une victoire utile à la monarchie et à la nation françaises. Fré-

[1] Introd. de H. Br., t. I, p. 227.

déric II, sans avoir été dans la mêlée, y trouvera, dans sa lutte contre Otton IV, la couronne impériale ; et le pape qui, de Rome, a tout mené, y gagnera, en Allemagne, un souverain à sa dévotion, au moins pour un temps, y recouvrera ses États menacés dans la péninsule, la suzeraineté du royaume de Naples, et assurera, avec la suprématie pontificale qu'il aimait à exercer sur le monde, l'indépendance et l'autorité de l'Église universelle, pour les dominer. Les passions et les intérêts ecclésiastiques n'ont pas moins de part à cet événement que les passions et les intérêts politiques, comme à tous les événements de ce temps. La bataille de Bouvines est un grand fait européen ; et le principal vainqueur, qu'il le veuille ou non, sera celui qu'on peut regarder, à juste titre, à cette époque, comme le maître du jeu du monde, Innocent III.

Pour s'expliquer le rôle de ce pape tout-puissant dans cet événement qui semble, au premier abord, si loin de sa portée, il faut se rappeler que, dans les parties les plus éloignées de l'Europe, aucun succès n'était alors refusé à la foi ardente et à l'ambition sans limites de celui qui avait débuté dans son pontificat en renversant, presque sans le vouloir, au profit des Latins, l'empire de Byzance, en 1204.

C'était alors que les croisés du Nord de la France, qu'il avait armés non plus contre les Infidèles, mais contre les hérétiques du Midi, contre les Albigeois, passaient dans le bassin de la Garonne, prenaient Agen, assiégeaient Toulouse, Montauban, et, malgré les plaintes de Raymond de Saint-Gilles, des habitants spoliés et chassés de leurs villes prises ou de leurs maisons incendiées, prenaient possession des fiefs et châteaux du maître du pays et y préparaient la chute d'une civilisation florissante.

La même année, une nouvelle invasion mahométane,

celle des terribles Almohades du Maroc, sous le commandement de l'émir Al-Mou-Menin, Ben-Naser, passant le détroit de Gibraltar, menaçait de submerger de nouveau l'Espagne et les royaumes chrétiens, récemment agrandis, de Castille, d'Aragon et de Portugal. C'est un nouveau triomphe pour Innocent. Il intéresse la chrétienté tout entière à la défense de ce poste avancé de la foi du côté de l'Afrique. Ses légats réconcilient les rois de Castille et d'Aragon; l'archevêque de Bordeaux détermine le roi de Navarre à se joindre à eux. A la voix des prédicateurs, les Templiers de France passent les Pyrénées pour se joindre aux chevaliers de l'ordre de Calatrava; des seigneurs français, les comtes de Turenne et de la Marche, des moines de Cîteaux et même des chevaliers autrichiens, sous le commandement de leur duc Léopold, arrivent de tous côtés. Innocent fait célébrer en mai, à Rome, avec les cardinaux, les évêques, les chapelains, le peuple de Rome, pieds nus, une procession [1]. Il y porte lui-même la relique de la croix du Seigneur ; et, le 16 juillet (1212), sur le plateau de las Navas de Tolosa, non loin des sources du Guadalquivir, à l'entrée de l'Andalousie, les trois rois Alphonse, dom Pèdre et Sanche, ayant tourné par d'abruptes sentiers un défilé de montagnes bien gardé, sous la bannière de la Vierge, malgré les flèches et les lances des cavaliers, chargent l'infanterie almohade, dont les rangs étaient attachés les uns aux autres avec des chaînes de fer. Ils la rompent, dispersent avec leurs lourdes lances et leurs impénétrables armures, malgré un soleil torride, les légers cavaliers de l'Afrique, et, dans le camp déserté par les fuyards, s'emparent d'une grande quantité de butin et de la tente en soie rouge ainsi que de la

[1] Inn. Ep. XV, 15.

lance de l'émir, qu'ils envoient au chef de la chrétienté victorieuse, Innocent III [1].

Comment celui qui croyait de son devoir de diriger la politique extérieure de l'Europe et la défense de ses frontières chrétiennes n'aurait-il pas tout risqué pour défendre sa propre indépendance, son autorité, le domaine de l'Église, sa suzeraineté de Naples, reconnue par la veuve de Henri VI, et surtout pour conserver le rôle prépondérant que ses prédécesseurs et lui, depuis quelque temps, jouaient en Italie et en Allemagne, en disposant même de la couronne impériale? Otton IV, infidèle à ses serments, une fois empereur, l'avait menacé à son tour dans sa personne, dans ses domaines et dans sa suzeraineté. Innocent n'avait pas hésité. Pourquoi ne renverserait-il pas celui qu'il avait élevé et comment n'en aurait-il pas la puissance? Il fallait, il est vrai, étonner, scandaliser presque le monde, changer, au moins nominalement, sinon réellement, de parti, relever complètement la fortune de la famille gibeline, son ancienne ennemie, qu'il avait dépouillée de l'empire et réduite à la possession du royaume de Sicile, conduire, de Palerme, le petit-fils de Barberousse, son pupille, âgé de dix-sept ans, en Allemagne sur la route de l'empire, au risque de retrouver en lui les mêmes périls. Mais l'expérience nouvelle qu'Innocent allait faire de sa puissance serait assez concluante sans doute pour qu'il ne rencontrât pas la même ingratitude chez son nouveau protégé ; et il avait pris d'ailleurs, nous l'avons vu, ses précautions.

C'est cette résolution à la fois aussi calculée qu'extraordinaire qui divise en deux, non seulement l'Allemagne et l'Italie, mais l'Europe elle-même, et qui fait de la bataille

[1] Introd. de H. Br., t. I, p. 227.

de Bouvines, une année plus tard, un évènement européen, commun à l'Allemagne et à l'Italie aussi bien qu'à la France et à l'Angleterre. En ce sens, la bataille de Bouvines est, depuis le morcellement européen du xe siècle, après la chute de l'empire carolingien, un événement de premier ordre, l'un des premiers qui aient annoncé pour l'avenir la solidarité des grands États de l'Europe entre eux. Voyons à l'œuvre la diplomatie européenne d'Innocent.

Un de ces légats du Saint-Siège qu'on trouvait alors partout, le diacre Pandolphe, avait été chargé de réclamer en Angleterre contre les usurpations de Jean sans Terre sur l'Église. Assez mal reçu par le roi, il lance l'interdit contre le royaume de celui-ci, délie ses sujets du serment de fidélité et prononce contre lui une sentence de déchéance dont il confie l'exécution au roi Philippe-Auguste. Le pape prétendait disposer de la couronne d'Angleterre, comme de celle d'Allemagne. Trois mois après, le nouveau chancelier de Frédéric, Conrad de Scharfenberg, et un évêque de France ménagent sur les frontières de la France et de l'Allemagne, à Vaucouleurs, non loin de Toul, entre le protégé du pape et le fils de Philippe-Auguste, Louis, une entrevue qui amène une étroite alliance des deux princes. Ils s'engagent par le traité de Toul, 19 novembre 1212, à ne jamais faire de paix avec Otton et avec Jean, sans leur consentement commun, et à ne recueillir dans leur pays aucun ennemi de l'un ou de l'autre. C'était, dit Rigord, renouveler l'alliance et l'amitié perpétuelle qui avait existé entre leurs prédécesseurs, *percusserunt fœdus inter se et renovaverunt perpetuas amicitias sicut fecerunt eorum prædecessores*. Philippe-Auguste, en même temps, faisait donner à son allié Frédéric 20,000 marcs, dont celui-ci avait grand besoin pour se gagner des partisans.

L'alliance et l'argent de Philippe-Auguste, distribué par le jeune Frédéric aux princes allemands [1], pesèrent singulièrement en Allemagne dans cette nouvelle lutte des guelfes et des gibelins. Le 5 décembre, en l'absence même du jeune Frédéric, à Francfort, devant le légat du pape et deux envoyés de France, une réunion de princes [2], parmi lesquels se trouvaient le duc de Bavière, Louis, le duc de Zœhringen et même le changeant Hermann de Thuringe, élisent roi le petit-fils de Barberousse. L'archevêque de Mayence Siegfrid, l'entraînant dans sa ville, l'y couronne aussitôt, avec le consentement de celui de Cologne, Adolphe, dans le nouveau dôme qu'on y élevait alors [3]. Le chancelier de l'empire, Scharfenberg, notifie ce grand événement à Philippe-Auguste et le prie de soutenir le nouvel élu de ses conseils et de ses ressources.

Cette cérémonie décisive entraîne une partie de l'empire. Tandis que Waldemar Ier de Danemark abandonne Otton, le nouvel élu, faisant sa royale chevauchée, reçoit, à Ratisbonne, le jour de la Chandeleur 1213, l'hommage d'Ottokar Ier de Bohême, de son frère de Moravie, de Léopold d'Autriche, revenu d'Espagne, de tous les évêques de Bavière, de l'archevêque de Salzbourg, et, à Constance, celui du comte palatin Henri, le frère même d'Otton IV, et celui de tous les seigneurs et évêques souabes, fort attachés à la famille des Hohenstaufen. Toute la haute Allemagne était gagnée à Frédéric. Innocent III avait frappé juste. C'était un triomphe aussi pour lui et pour l'Église.

[1] Chron. sampetr., dans Menken *Script.* III, 241.

[2] Rein. Leod : *Inter quos fuerunt nuntii papæ et nuntii regis Franciæ.*

[3] *Ab. æpo Moguntino, rogatu dom. colon. æpi, prout decuit et oportuit coronatus.*

Le petit-fils de Barberousse, en effet, sait à qui il doit surtout sa fortune. Il ne ménage plus, au risque de s'en repentir plus tard, ses témoignages de reconnaissance à Innocent. Le 15 juillet, à la diète d'Ægra, il reconnaît par une bulle d'or qui est expédiée à Rome « à son protecteur et bienfaiteur, par l'aide, le secours et la tutelle duquel il avait été élevé, » tout ce qu'Otton IV lui avait accordé et avait voulu ensuite lui retirer, à savoir « le vieux patrimoine romain, de Ceperano à Radicofani, Spolète, Ancône, les biens allodiaux de la comtesse Mathilde, l'exarchat de Ravenne, et même (au moins dans un exemplaire de la bulle) la Corse et la Sardaigne. Il accorde en Allemagne la liberté d'élection épiscopale, les appels ecclésiastiques en cour de Rome ; il renonce à l'héritage et aux dépouilles des évêques défunts et promet d'être fidèle au pape, comme un fils dévoué de l'Église et un prince catholique ; et cela, en présence et sous la garantie des princes de l'empire, *præsentibus subscriptis principibus imperii*, afin qu'il y ait à perpétuité, paix ferme et pleine entre l'empire et l'Église, *firma pax et plena in perpetuum inter Ecclesiam et imperium* [1]. »

Rien de plus important n'avait encore été fait en faveur de la papauté et de l'Église. Ce n'était pas seulement un empereur, mais l'empire lui-même qui cédait tout cela à l'Église : les princes ecclésiastiques et laïques présents avaient signé le décret. L'ancien concordat de Worms qui avait, par un compromis, terminé la célèbre querelle des investitures, était effacé. L'Église féodale allemande est librement élue ; elle en appelle en cour de Rome ; elle passe de la dé-

[1] *Mon. Germ. Leg.* II, 224 ; Theiner. *Codex. diplom., dom. temp.*, I, 182.

pendance de l'État allemand sous celle de Rome. La monarchie germanique perd une des bases nationales de sa puissance et l'empereur, une partie de ses ressources. Le poète allemand, Walter von der Vogelweide, comprenait bien les funestes conséquences, pour l'Allemagne, de cette bulle amenée par la rivalité des deux candidats à l'empire. « Comme le pape, dit-il, doit chrétiennement rire, depuis que, pour une couronne, il a excité une partie de l'Allemagne contre l'autre! L'argent allemand émigre dans le coffre-fort welche. Allons, prêtres, mangez du poulet, buvez du vin et laissez jeûner les Allemands[1]. » Qui pouvait penser que l'auteur de concessions si considérables, le jeune Frédéric, devait à son tour devenir un des plus implacables ennemis de la papauté ? La personne d'Innocent III dominait, entraînait tout.

On put croire un instant que le pape allait du même coup accabler le roi Jean en Angleterre, comme Otton IV en Allemagne. Tenté par l'espoir de se venger de son ennemi, Philippe-Auguste, après avoir, pour plaire au pape, réintégré enfin Ingeburge au lit conjugal, préparait une invasion contre le roi Jean en Angleterre, où il voulait ramener l'archevêque exilé de Cantorbéry, Langton. Il convoquait à Soissons, pour le lundi des Rameaux, ses vassaux laïques et ecclésiastiques ; il leur donnait rendez-vous à Rouen, pour le 23 avril, et rassemblait une flotte sur les côtes de Calais. L'enthousiasme était grand dans une partie de la France ; on rêvait une nouvelle conquête de l'Angleterre, en faveur du fils de Philippe-Auguste, Louis.

Le roi de France ne pouvait, il est vrai, compter égale-

[1] Walter V. der V., p. 34, 4 : *Ahi wie Kristenliche nu der bæbst lachet, etc.*

ment sur tous ses vassaux. Regnaud, comte de Boulogne, à qui Philippe avait pris Mortain, devenait un intermédiaire actif entre Jean sans Terre et Otton IV et jetait avec eux les bases d'une ligue contre le roi de France. Le comte de Flandre, Ferrand, pratiqué par Regnaud, ne promettait son concours contre l'Angleterre qu'à la condition qu'on lui rendît Aire et Saint-Omer, qui lui avaient été pris : et il était disposé, à passer, si on ne les lui accordait, du côté d'Otton. Jean comptait aussi sur une diversion contre Philippe-Auguste, du côté de l'empire : le duc de Limbourg, le comte Thibaut de Bar, le comte de Hollande y promettaient, si Otton les appuyait, d'attaquer Philippe-Auguste sur sa frontière de l'Est. Celui-ci ne gagnait pour lui, dans le Nord ainsi ligué, que Henri de Brabant en lui offrant en mariage sa fille Marie, née d'Agnès de Méranie, et son allié le prétendant Frédéric, était, quoique élu, sans grande force alors, à Coblentz. Une double lutte continentale et maritime, au nord de la France et sur la Manche, était près d'éclater. En Angleterre, sur les ordres de Jean, une flotte nombreuse se rassemblait dans les cinq ports du pays de Kent; sur la côte, une armée de barons anglais s'apprêtait à recevoir l'armée d'invasion réunie à Calais. « Les Anglais, » dit un de leurs chroniqueurs, « n'avaient qu'un cœur et qu'une âme pour défendre le roi et la patrie et il n'y avait prince étranger sous le ciel, qu'ils ne fussent décidés à combattre. »

Le pape Innocent étonna tout à coup les uns et les autres par une des surprises habituelles à sa politique. N'était-ce pas lui alors qui déchaînait la tempête et qui disait au flot soulevé : « Tu n'iras pas plus loin : » Cette guerre entre la France et l'Angleterre n'était sans doute pour lui qu'une diversion. L'affaire de l'empire était surtout celle qu'il avait à cœur. il était assez clairvoyant d'ailleurs pour ne pas

croire au succès d'une invasion, qu'il ne désirait pas, en Angleterre. Le même légat Pandolphe, qui précédemment avait excommunié Jean et l'avait menacé de déchéance, passe à Douvres, avec de nouvelles instructions, et lui offre de le tirer de péril s'il veut se soumettre, son royaume et lui, à l'Église et au pape. Le roi Jean ne se fiait pas trop à ses barons, malgré leur enthousiasme apparent. Il était d'ailleurs de ces princes qui passent aisément d'une confiance exagérée à un réel abattement; il était peu avare de serments et de promesses, quand il avait peur. Le 13 mai, par une révolution aussi étonnante que subite, mais qui montre bien le prestige que le pape Innocent exerçait alors, Jean ne promet pas seulement de recevoir en grâce l'archevêque de Cantorbéry, ainsi que les autres évêques exilés, et de régler, à l'avantage du pape, les différends ecclésiastiques qui les avaient divisés ; il remet à la disposition du légat du pape, Pandolphe, ses royaumes d'Angleterre et d'Irlande « pour les recevoir de Dieu, de saint Pierre, de l'Église romaine et du seigneur pape Innocent » ; et il jure à celui-ci fidélité, entre les mains de son représentant, et lui prête hommage. C'est un nouveau vassal du pape, *novus papalis vasallus*, selon une expression du temps ; l'Angleterre comme Naples est sous la suzeraineté de Rome. A ces conditions, l'interdit sur le royaume est levé, l'excommunication de Jean, retirée. De retour à Calais, le légat Pandolphe annonce au roi Philippe-Auguste, avec une désinvolture assez hardie, qu'il ait à respecter la personne et le royaume de Jean sans Terre, vassal d'Innocent, s'il ne voulait offenser celui-ci. « Mais, s'écrie Philippe irrité, j'ai fait ces préparatifs sur les ordres du pape et ils m'ont coûté 60,000 livres ! » Le roi de France eût peut-être persévéré dans son entreprise ; mais le comte de Flandre Fer-

rand, lui déclara qu'elle était injuste et il l'abandonna[1].

Sans doute Innocent III, en faisant ainsi brusquement avec Jean sans Terre une paix séparée, qui lui donnait son ennemi pour vassal et laissait son allié dans l'embarras, prouvait bien qu'il savait profiter des discordes des princes chrétiens pour augmenter sa puissance et se les subordonner les uns après les autres. Mais, si l'on se met à sa place, si l'on s'élève à la hauteur d'où sa vue embrassait toutes choses, on s'explique qu'il ait dû souvent, au milieu de tant d'affaires entreprises de tous côtés, courir au plus pressé ou faire céder les intérêts particuliers des princes devant les intérêts généraux de la chrétienté. Sans doute l'ambition théocratique était toujours chez lui en éveil. L'année même où il félicitait le roi d'Angleterre d'avoir soumis son royaume à l'Église romaine, « afin de le posséder avec plus d'éclat et de solidité, comme un royaume sacerdotal et comme un sacerdoce royal, » il promettait au nouveau roi contesté de Portugal, Alphonse, successeur de Sanche, la protection de saint Pierre et la possession des territoires qu'il arracherait aux Sarrasins, pour obtenir de lui l'hommage et un tribut de 2,000 marcs.

Mais il n'oubliait pas non plus, comme aux premiers jours de son pontificat, de prêcher la croisade qui était toujours le but suprême de sa vie : « Levez-vous, écrivait-il alors aussi à tous les royaumes de l'Occident ; soyez en paix entre vous, faites cesser vos querelles, rassemblez vous sous les bannières du Christ. » Il proclamait lui-même maintenant que « c'était un plus grand mérite d'aller en Terre Sainte que dans le Midi de la France. » Le cardinal Robert Cour-

[1] Mathieu Paris ; le continuateur de Roger de Hoveden, p. 211. Roger de Wendower, III, 246. Rymer, I, 57.

çon en France, un Oliver en Allemagne agissaient dans ce sens. En regard de cet intérêt chrétien, européen, il importait peu à Innocent que l'Angleterre ou la Normandie fussent à Philippe-Auguste ou à Jean. Il aurait voulu faire cesser toute guerre entre les États chrétiens.

N'était-il pas à la même époque préoccupé aussi de panser la plaie sanglante qu'il avait contribué à faire au Midi de la France, en déchaînant les chevaliers français du Nord contre les hérétiques du Languedoc? Sur ses instructions au moins, l'archevêque de Narbonne, au concile de Lavaur (mars 1213), s'efforçait de réconcilier avec l'Église les comtes de Toulouse, de Foix et de Comminges, qui avaient trouvé un protecteur dans le roi d'Aragon, don Pèdre; et, lui-même, il priait alors Philippe-Auguste de retenir auprès de lui son fils Louis, qui avait pris la croix pour secourir Montfort au midi.

Mais les hommes les plus puissants ne peuvent toujours arrêter les événements qu'ils ont déchaînés, et Innocent était destiné à se voir servi plus d'une fois malgré lui. Irrité contre l'intervention du roi don Pèdre, le concile de Lavaur invoque l'intérêt de la foi et prétend que le pape trahit la cause chrétienne. Innocent III révoque ses instructions; il enjoint « au vainqueur des Maures » d'abandonner les hérétiques et aux croisés contre les chrétiens de continuer leur lutte. Don Pèdre était alors arrivé, avec 1,000 chevaliers, au secours de Raymond de Saint-Gilles assiégé dans Toulouse, et il faisait, pour le débloquer, le siège de la petite place forte de Muret. C'est là que Simon de Montfort le vient chercher, sur les nouveaux ordres du pape, et que se livre (14 septembre) la bataille qui décide du sort de l'hérésie et du Midi de la France. Brave et robuste chevalier, don Pèdre avait changé d'armure avec un des

siens pour se placer au centre de son armée et mener la bataille. Deux chevaliers français se dirigent vers ce point, au plus épais de la mêlée, à travers les lances qui se brisent, les épées qui brillent et les masses d'armes qui résonnent. Ils reconnaissent le vainqueur des Maures, l'attaquent, repoussent tous ceux qui veulent le défendre et le laissent parmi les morts. Vainqueur de son côté, Simon met en fuite Raymond de Saint-Gilles, qui venait au secours des Aragonais, le met en fuite et entre avec lui dans la ville de Toulouse prise.

Vainqueur presque malgré lui, à Toulouse comme à Constantinople, Innocent III voit encore, malgré les tergiversations ou les contradictions de sa politique, la querelle de l'empire et la lutte entre Philippe-Auguste et Jean sans Terre se terminer à son avantage.

Mécontents que la politique du puissant pape Innocent III eût déjoué leurs projets contre le jeune prétendant à l'empire, Frédéric II, et contre le roi de France Philippe-Auguste, les deux alliés d'Allemagne et d'Angleterre, avaient voulu, pour l'année 1214, partager leur tâche, et d'abord tourner leurs vengeances et coaliser leurs forces contre la France seule. Ces deux princes, pendant l'été même de 1213, par l'intermédiaire de Guillaume Longue Épée, comte de Salisbury, avaient préparé une entreprise combinée contre Philippe-Auguste et contre la monarchie que celui-ci commençait à élever. Pour l'empereur Otton IV, la meilleure manière de ruiner son jeune rival, occupé alors obscurément à prendre en Alsace le château de Trifels, c'était de vaincre son puissant allié. Jean sans Terre, pour lui, ne voyait pas de plus belle occasion pour reprendre en France la Normandie et ses anciennes provinces continentales. D'après une convention faite à Maestricht, Jean sans Terre s'engagea donc à

débarquer avec une armée anglaise dans le Poitou. Il y soulèverait les seigneurs, donnerait la main au comte d'Auvergne et marcherait avec lui, en passant la Loire, vers le Nord. De son côté, Otton IV, avec les Allemands qui lui étaient restés fidèles, les seigneurs féodaux du Nord, Ferrand comte de Flandre, Regnaud, comte de Boulogne, le duc de Brabant, dont il épousait enfin la fille pour le regagner, les comtes de Hollande, de Luxembourg, de Bar et de Namur, devaient envahir l'Artois par la frontière du nord et de là marcher contre la ville de Paris, sous les murs de laquelle les alliés se réuniraient. Rien de plus formidable n'avait encore été tenté contre les rois Capétiens depuis qu'ils avaient relevé l'autorité royale chez eux. C'était une vraie coalition comme on en vit plus tard contre la France. Dans l'exaltation de leurs espérances, Otton et Jean se partageaient déjà la France royale et distribuaient à l'avance, disent deux chroniqueurs français, les comtés, les villes, les châteaux à leurs barons[1]. Le plan pouvait être bien conçu ; mais l'exécution en fut mal conduite.

Prêt le premier, Jean sans Terre débarqua le 12 février 1214, avec une armée de chevaliers et d'archers, à la Rochelle. Emportant d'abord aisément quelques châteaux du Poitou, il força le fils de Philippe-Auguste, Louis, qui était à Moncontour, à reculer au nord, battit les bourgeois de Nantes, qui voulaient l'arrêter, passa la Loire et entra dans Angers. Mais, pendant qu'il assiège la Roche-aux-Moines, le prince héritier, Louis, revient (24 juin) sur ses pas avec des secours fournis par son père; il oblige Jean à repasser la Loire et poursuit les Anglais en déroute jusqu'à la Rochelle, d'où ils se rembarquent bientôt en juillet.

[1] Guill. Brit., *Rec.*, XVII, 162.

C'était juste à ce moment, c'est-à-dire quand tout avait manqué au Midi, que l'empereur Otton ramassait enfin au fur et à mesure de leur arrivée sur la frontière du nord, les contingents armés de son frère, le palatin du Rhin, des ducs de Limbourg, de Brabant, des comtes de Flandre, de Boulogne, de Hollande et ralliait 6,000 Anglais amenés par le comte de Salisbury. Le 23 juillet, dans la Flandre wallonne, le long de l'Escaut, il étendait son armée en une longue ligne de Courtray à Valenciennes, sur la frontière française de ce temps. Mais Philippe-Auguste avait eu le temps de s'avancer jusqu'à sa frontière pour la défendre. Il envoya presser Frédéric, qui descendait alors le Rhin, de hâter sa marche, pour inquiéter au moins sur ses derrières cette armée d'invasion. Frédéric était trop loin. La bataille eut lieu sans lui.

C'est sur l'Escaut, en effet, que Philippe-Auguste gagna la première victoire de la France contre une coalition. L'armée de l'empereur allemand Otton était beaucoup plus nombreuse. Mais ce n'étaient que chevaliers et soldats hollandais, anglais, allemands, saxons, réunis par l'appât du gain et de la solde. Philippe-Auguste, ayant à ses côtés un chevalier de l'ordre des Hospitaliers, devenu évêque de Senlis, Guarin, commandait une armée moins nombreuse mais vraiment déjà nationale. Elle se composait surtout des milices des communes du Nord de la France, appuyées par des chevaliers dévoués au roi, parmi lesquels on distinguait Mathieu de Montmorency. C'est entre ces deux armées que se débattirent les questions les plus importantes du temps : en France la rivalité de Philippe-Auguste et de Jean sans Terre, celle du roi contre ses vassaux du Nord ; en Allemagne la lutte d'Otton IV et de Frédéric, enfin la suprématie du pape dans les affaires de l'empire et même de l'Europe.

Questions complexes au milieu desquelles la situation des intéressés n'était pas toujours bien nette! Celle du roi Philippe-Auguste était simple. Il défendait contre Jean sans Terre et contre Otton, deux étrangers, et contre des vassaux rebelles, une cause nationale, française. La nation et la nouvelle dynastie étaient déjà identifiées l'une à l'autre. Otton, avec des Allemands et des Anglais, qui combattirent plus pour leurs ambitions et leurs convoitises personnelles que pour lui, transportait en France une question allemande, qui avait un autre représentant en Allemagne, Frédéric. Pour le pape, protecteur de Frédéric en Allemagne et suzerain de Jean en Angleterre, opposés l'un à l'autre, il faisait, après tout, en même temps que pour Frédéric, des vœux pour la France. Otton en effet menaçait d'enlever ses biens au clergé de France, comme il avait fait en Italie et même en Allemagne; et le pape ne pouvait s'assurer que Jean sans Terre, vainqueur, fût toujours obéissant à l'Église et à lui son suzerain. Sur ce champ de bataille, le prestige du pape, la puissance de l'Église étaient aussi en jeu.

Le 25 juillet de l'année 1214, le roi de France, quoique avec une armée moins nombreuse, se décide à prendre l'offensive. De Péronne, il franchit la Scarpe, affluent de l'Escaut, avec son avant-garde, et se dirige sur le bourg de Bouvines dont il saisit le pont, sur la Mark, petit rivière qui se jette dans la Lys au-dessus de Lille. Son but était de s'emparer de Tournay, pour couper en deux l'armée ennemie, étendue de Courtray à Valenciennes. L'armée française avait passé, quand l'empereur Otton, voyant le danger, dirige son aile gauche, le long de l'Escaut, vers la Scarpe, pour tourner l'aile droite française. Deviné à son tour, Philippe-Auguste donne l'ordre de rebrousser chemin pour reprendre sa po-

sition d'auparavant. Alors Otton IV se décide à attaquer le pont de Bouvines pour y couper l'armée française en retraite ou l'enfermer dans une position désavantageuse entre l'Escaut, la Scarpe et la Mark. Maître Guarin, qui faisait office de maréchal de camp pour Philippe, occupait en force le pont de Bouvines et les bords de la Mark, pour assurer la retraite de l'armée française vers Lille et choisir un champ de bataille plus favorable. Mais les milices françaises avaient à peine commencé à repasser le pont que l'avant-garde d'Otton arrive. Philippe-Auguste arrête alors le mouvement de retraite et ordonne de faire face à l'ennemi pour vaincre là ou mourir. C'était le 27 juillet, un dimanche, jour où ordinairement on ne livrait pas bataille. Mais Otton IV, excommunié, n'en avait cure.

L'importance de cette bataille dans les grandes affaires françaises et allemandes de ce temps, la présence de deux souverains, de tant d'hommes de races différentes, qui se disputaient le passage d'un pont étroit de bois, sur une petite rivière ; le nombre des combattants, qui a été exagéré et qui atteignait environ 40,000 hommes du côté de Philippe-Auguste, et 75,000 de l'autre, ont entouré ce fait de légendes à la faveur desquelles des historiens français surtout, même rapprochés de l'événement, se sont donné carrière. Comme il s'agissait peut-être pour Philippe-Auguste de sa couronne, on raconte qu'il l'offrit pour prix de leur courage à ceux de ses grands vassaux qui la défendraient avec lui. Il invoqua au moins sur ses armes, dans ce moment solennel, la bénédiction de Dieu, contre celui que le pape avait excommunié et qui menaçait les biens de l'Église ; et, ramenant l'oriflamme contre l'ennemi, par dessus le pont de Bouvines, il se plaça au centre de son armée, en face des Allemands d'Otton ; sur son ordre, le vicomte de

Maline et le vicomte de Saint-Pol, avec des chevaliers et des lanciers de Soissons, marchèrent contre les Flamands et contre les Anglais commandés par le comte Ferrand de Flandre, par Guillaume de Salisbury et par le comte Regnaud de Boulogne; enfin le comte de Bourgogne tint tête aux chevaliers et aux gens du Hainaut et du Brabant.

Aux ailes, les plus vaillants chevaliers des deux partis, Eustache de Malines, Buridan et autres encore, après avoir brisé leurs lances ou leurs épées, se frappent de leurs masses ou de leurs poignards et roulent dans leur impénétrable armure, sous les pieds des chevaux. Au centre, entre Allemands et Français a lieu la plus terrible mêlée. La bataille que commandait sur ce point le roi de France, était un peu découverte par l'aile gauche, qui commençait à plier sous l'effort du comte de Flandre et des Flamands, quand les milices des communes de Corbie, d'Amiens, de Beauvais, de Compiègne et d'Arras, vinrent se ranger devant le roi et devant l'oriflamme. Otton, furieux contre ces paysans, se jette sur eux avec ses chevaliers allemands. Il voulait atteindre le roi Philippe-Auguste pour vider sa querelle en personne. Regnaud de Boulogne, vassal français rebelle, le devance; il arrive devant son suzerain; mais pendant qu'il hésite, un de ses gens de pied atteint du crochet de sa hallebarde la cuirasse royale au défaut du col et tire le roi de son cheval à terre; les autres gens de pied se jettent sur lui. Heureusement, l'écuyer du roi, Tristan de Soissons, le couvre de son corps, reçoit les coups; le porteur de l'oriflamme agite sa bannière; les chevaliers français accourent au-devant des Allemands. Philippe-Auguste remonte sur un autre cheval. Après cette rude et dramatique mêlée, les milices des communes se remettent en bataille.

Parmi les chevaliers français, Guillaume des Bares avec

d'autres veut à son tour atteindre Otton à travers les lances allemandes. Philippe lui-même se dirige vers la bannière d'Otton ; c'était une longue lance surmontée d'une aigle dorée au-dessus d'un dragon, traînée sur un char à quatre chevaux. Une furieuse mêlée recommence. Otton se conduit en vrai neveu de Richard Cœur-de-Lion. Les chevaliers allemands, entre autres le vaillant comte Bernard d'Horstmar, un Saxon, se précipitent au-devant des Français ; les morts s'amoncellent autour d'Otton. Enfin le Français Pierre Malvoisin, arrive jusqu'à l'empereur, saisit son cheval par la bride ; un autre, Gerard de la Truye, malgré ceux qui le défendent, frappe à coups redoublés sur la solide cuirasse impérial. Un de ces coups atteint à l'œil le cheval d'Otton, qui se cabre. Cheval et cavalier roulent à terre. Philippe-Auguste, arrivé là croit prendre l'empereur ; mais le Saxon Horstmar accourt vers son suzerain, le relève et lui donne son cheval pour qu'il s'échappe avec Henri de Brabant. Il se précipite alors lui-même au-devant de Guillaume des Bares qui voulait les poursuivre avec le roi. Il le jette à bas de son cheval et lui eût fait un mauvais parti si celui-ci n'avait pas été sauvé à son tour par les siens. Les chevaliers allemands quittent la partie, laissant la bannière d'Otton avec son dragon brisé et l'aigle d'or, les ailes rompues, au pouvoir de l'ennemi.

Pendant que la vie des deux souverains était en jeu au centre, les Français reprennent courage aux extrémités. A gauche, où étaient les Flamands et les Anglais, le comte de Dreux, Guarin, et l'évêque même de Beauvais, combattant sous son armure avec sa lourde masse, pour ne pas répandre le sang, rompent la bataille du comte de Flandre, de Guillaume de Salisbury et de Regnaud de Boulogne. L'évêque de Beauvais, d'un coup de sa masse, abat l'Anglais

Guillaume de Salisbury. Guarin reçoit à merci Regnaud, précipité de son cheval par des gens de pieds; et le comte de Flandre, Ferrand, après avoir combattu toute la journée, blessé et épuisé, tombe à terre, et, donnant le commandement de la retraite à d'autres, se laisse prendre. La victoire était complète. Les chefs de l'armée coalisée, en fuite ou prisonniers, laissaient sur le champ de bataille un nombre de morts bien plus considérable qu'il n'en était tombé du côté des Français.

La bataille de Bouvines eut une grande influence sur les destinées de la France. Elle raffermit la monarchie aux mains de Philippe-Auguste en abaissant la féodalité, et elle affirma au Nord sa nationalité. Les destinées de l'Allemagne ne s'en ressentirent pas moins. Privé de l'appui du comte de Flandre prisonnier et de Jean sans Terre, qui fit bientôt sa paix avec le roi de France, Otton IV vit promptement sa fortune déchoir. Il s'enferma dans Cologne, où sa femme et lui furent nourris de la charité des habitants. Pour Frédéric, qui avait reçu l'aigle doré d'Otton, dont il fit réparer les ailes, et qui avait dû s'arrêter devant Aix-la-Chapelle, il reçut la soumission du mobile Henri de Brabant, auquel il donna Maëstricht en fief, celle d'Henri de Limbourg, de Juliers, de Clèves, de Théobald de Basse-Lorraine et de Henri de Bar, qu'il réconciliait, du Palatinat du Rhin, qu'il donna à un fils de Louis de Bavière, de l'Alsace, où il prit le château de Trifels. De là, par Metz, dont il apaisa les querelles intérieures, il arriva à Bâle en novembre, où il reçut l'hommage du comte de Bourgogne qu'il nomma son vicaire impérial pour tout le royaume d'Arles. Sans avoir combattu, Frédéric II recueillait à travers l'Allemagne, en courant, tous les fruits de la victoire de son allié.

De loin même, les adhésions vinrent à Frédéric. Walde-

mar de Danemark, qui ne cherchait dans les divisions de l'empire que la poursuite de ses intérêts, profita de l'affaiblissement d'Otton pour soutenir contre lui sa créature à l'évêché de Brême, força à l'hommage le comte de Schwerin et chassa en amont de l'Elbe, en lui fermant Stetin et la Poméranie, le margrave de Brandebourg. Frédéric en profita habilement. Dans la Diète même de Metz, avec le consentement du roi de Bohême, des ducs d'Autriche et de Bavière, du margrave de Misnie présents, il céda au roi de Danemark tout le pays au delà de l'Elbe inférieur, qui avait été soumis par lui ou par ses ancêtres dans la Slavie. Quelques historiens modernes de l'Allemagne ont blâmé cette cession, dont le roi de Danemark se hâta d'obtenir la confirmation solennelle par le pape Innocent. Un souverain, issu du Midi, de la Souabe, tenait moins à conserver ces territoires éloignés à l'empire; et l'Église, dans un temps où l'idée de la nationalité allemande était si peu répandue, était heureuse de terminer des querelles séculaires sur ces frontières éloignées, et au profit de son protégé. En tous cas, Frédéric se trouvait par là à même de pousser sa victoire jusqu'au bout contre celui qu'on appelait déjà l'*empereur sans empire;* et il le fit, en 1216, en reprenant les deux villes d'Aix-la-Chapelle et de Cologne, sur lesquelles flottait encore dans ces contrées la bannière de son ennemi. Ce fut la fin de la campagne.

Le 24 juillet de cette année, en effet, les partisans de Frédéric, l'emportant daus la ville d'Aix-la-Chapelle toujours assiégée, lui ouvrirent leurs portes. Le lendemain, 25, l'archevêque de Mayence, Siegfrid, en l'absence des deux compétiteurs qui se disputaient le siège de Cologne et qui étaient absents, couronna roi de Germanie, pour la seconde fois, le descendant de Barberousse, âgé alors de vingt et un

ans. C'était un fait important. Le couronnement se faisait au lieu consacré par l'usage, quoique sans les insignes de l'empire aux mains d'Otton. Les conseillers du jeune prince s'efforcèrent de lui donner encore un caractère plus grand de légitimité par les cérémonies dont ils l'entourèrent. Le 27 juillet, dans la vieille basilique de Charlemagne, on descendit dans le caveau du grand empereur, dont il ne restait plus que les ossements depuis la visite que l'empereur Otton III y avait faite vers l'an 1000; on transporta ces illustres restes dans un nouveau cercueil artistement travaillé. Frédéric, après avoir dépouillé ses habits impériaux, en cloua lui-même le couvercle. La ville d'Aix-la-Chapelle, à cette occasion, reçut la confirmation de tous ses privilèges, et, comme des missionnaires d'Innocent III, toujours possédé de l'idée de la croisade, étaient arrivés là aussi, Frédéric en leur présence et à l'étonnement de tous, sans avoir été sollicité, *proprio motu*, prit solennellement la croix pour « témoigner, dit-il, de sa reconnaissance à Dieu de tous les bienfaits qu'il en avait reçus ; » les ducs de Bavière, de Brabant, de Limbourg, de Lorraine, de Meran, l'archevêque de Mayence, les évêques de Liège, de Bamberg, de Strasbourg, de Passau et beaucoup d'autres qui se trouvaient là, l'imitèrent. C'était encore un triomphe de l'Église ; la victoire de son protégé semblait tourner au profit de la chrétienté.

L'effet de cette cérémonie fut très grand. Lorsque Frédéric, le 3 août, se dirigea de Neuss sur Cologne, les bourgeois eussent pu résister encore longtemps derrière leurs fortes murailles, comme ils avaient fait encore récemment à Philippe de Souabe. Ils laissèrent cette fois entrer l'archevêque de Metz et le duc de Brabant qui ménagèrent un accommodement. Les bourgeois payèrent les dettes d'Ot-

ton IV et lui donnèrent 600 marks pour qu'il partît avec sa femme cachée sous une robe de moine. Tandis que celui-ci gagnait Brunswick, dans son duché de Saxe, Frédéric entra, le 4 août, dans Cologne, qui achevait de le rendre maître de tout le cours du Rhin et du nord-ouest de l'empire. Otton de Brunswick chercha vainement ensuite à se relever. Il prétendit avec son frère soutenir dans Brême l'évêque qui était son partisan et tenter une invasion en Holstein. Battu par le roi de Danemark, il rentra dans Brunswick et dans ses domaines, qu'il vit souvent ravager par l'archevêque de Magdebourg et par Frédéric. Peu à peu le margrave de Brandebourg, la ville de Brême, qui reçut l'évêque du pape, l'abandonnèrent. Reconnu seulement par son frère Henri et par ses Saxons fidèles, Otton resta inébranlable et rongeant son frein, comme une protestation guelfe, dans sa ville de Brunswick; mais un jour il prit fièvre en allant à Harzbourg et s'administra à trop forte dose une potion, dont il mourut. Les détails de sa fin, recueillis par un témoin oculaire, ne sont pas sans intérêt.

Sentant sa mort prochaine, le fils de Henri le Lion eut recours à l'Église, à laquelle il avait tant fait la guerre. Au milieu même de ses luttes contre le pape, il avait fait des fondations pieuses, pour avoir le secours divin, même sous l'anathème et l'interdit ; ce qui était cependant une nouvelle faute contre l'Église. Dans les affres de la mort, persuadé encore que son salut était entre les mains de l'Église, il fit venir le prieur des Cisterciens d'Halberstadt. Entre ses mains, il jura obéissance aux volontés du pape, s'il revenait à la santé, reçut l'absolution et les derniers sacrements. Ce ne fut pas sa dernière pénitence : la maladie persistant, le lendemain, en présence de l'impératrice et de quelques prêtres, étendu sur le plancher, devant le prieur, il con-

fessa encore ses péchés contre le pape; il reconnut qu'il avait pris la croix, la fit détacher de son col, où elle était encore, par sa femme, avoua que le diable l'avait détourné de l'accomplissement de son vœu, et se fit administrer la discipline jusqu'au sang au milieu des chants du *Miserere*. Après avoir donné cette satisfaction cependant, transporté épuisé sur son lit, il dit encore à haute voix qu'il avait été « canoniquement élu et solennellement promu empereur »[1] : pour sauvegarder sa mémoire et ses droits, il fit son testament, dans lequel il laissait quelques legs à ses serviteurs; et, enfin, il déposa les insignes de l'empire entre les mains de son frère Henri, en lui recommandant de ne les remettre, et dans vingt semaines seulement, qu'à celui que les princes éliraient unanimement ou à celui qui était déjà élu, si tous se réunissaient à lui, et sous condition qu'on conserverait son patrimoine guelfe à sa famille. Il expira le surlendemain 19 mai 1218, à trente-six ans. Il fut enterré, comme il l'avait voulu, dans ses habits royaux, la couronne en tête, le sceptre dans une main, l'épée au côté, dans l'église de Saint-Blaise à Brunswick, devant le chœur, où ses ancêtres et sa première femme, Béatrice de Souabe, reposaient déjà.

Voilà bien une mort qui jette une vraie lumière sur le caractère des hommes de ce temps, ainsi que sur l'opiniâtreté persistante de leurs luttes. Ce fils du guelfe Henri le Lion, l'adversaire de Frédéric Barberousse, adversaire lui-même de Frédéric II, élevé par l'Église et pour l'Église, dont il devait être le soutien, fait empereur à Rome par la papauté, puis devenu son adversaire, renié alors et aban-

[1] V. la *Narrazio di testamento et morte Ottonis*, origin. guelf., III, 840, rédigée par un témoin oculaire pour l'impératrice et retrouvée dans un couvent du Brabant : *Salvo imperio ad quod canonice sum electus et solemniter provectus.*

donné par l'Église, qu'il voulait dépouiller, détrôné par le Saint-Siège, qu'il tentait de spolier, deux fois parjure à ses serments, à la fidélité jurée à Innocent III et à la croisade promise au Christ, insolent et ironique dans la bonne fortune, indomptable dans la mauvaise, bravant l'anathème dans la lutte avec la conscience de l'avoir mérité, rejeté hors de l'Italie, battu à Bouvines, abandonné par l'Allemagne et traqué plusieurs années comme une bête fauve dans Brunswick, où son père était mort aussi vaincu et anathème, il se réconcilie, avant sa mort, avec la mère qui l'avait béni, nourri, élevé, abaissé, excommunié, châtié! Il se fait frapper de verges à terre, comme le Christ, dont il n'avait pas voulu être le soldat, pour mourir au moins sous la protection de ce signe qu'il n'a pas servi, contrairement à ses engagements. Homme, chrétien, il se sent pécheur ; en se déclarant coupable envers l'Église et en se soumettant à ses lois de pénitence, il en espère le pardon : pour l'obtenir, il courbe son corps sous son fouet et recourt à la miséricorde de ses cérémonies ; mais, roi, élu par son peuple et empereur désigné, accepté, proclamé à Rome par la papauté, il se réclame encore de ce droit supérieur de souveraineté qui l'a une fois consacré. Il oppose son droit divin aussi à celui du pape : il croit en porter la marque indélébile, et, en courbant l'homme et le chrétien sous la verge de l'Église et de la papauté, il relève encore au-dessus d'elle sa tête ceinte de la couronne impériale qu'il tient de Dieu. Étrange et cependant conséquente contradiction, qui était celle de la société d'alors et qui la condamna si longtemps à ces luttes sans issues et toujours à recommencer, où devaient s'abîmer au moyen âge l'empire allemand et la papauté romaine !

IV

Le concile de Latran en 1215. — Fin d'Innocent III (1516).

Le puissant pape Innocent III, dont la politique avait triomphé à Bouvines et à Muret, ne vit entièrement terminés ni le schisme impérial par la mort d'Otton IV, ni la croisade entreprise par les croisés français du Nord, contre les Albigeois du Languedoc. Il s'était proposé de faire régner la paix dans la chrétienté, pour faire la guerre sainte en Orient, et cette paix intérieure entre les chrétiens le fuyait toujours.

En Allemagne déjà, le jeune roi d'Allemagne Frédéric, pressé par le pape de quitter la couronne de Sicile, comme il l'avait promis, se refusait à le faire, avant d'avoir été couronné à Rome, et il promettait seulement de mettre un régent capable à Palerme, pour gouverner sous l'autorité pontificale. Il n'en fallait pas davantage pour perpétuer en Italie, au nom de l'empire ou du Saint-Siège, les éternelles rivalités des seigneurs contre les villes et des villes entre elles. Le revirement subit d'Innocent III, qui avait passé du guelfe Otton IV au gibelin Frédéric II, en produisant la plus étrange interversion des idées et des mots, des principes et des personnes, mettait le comble à la confusion. Tandis que, au centre, le pape reprenait le gouvernement de Rome et *du patrimoine*, les républiques de la Toscane et de la Romagne, fidèles à leurs principes, comme Florence et Bologne, reconnaissaient le protégé du pape, en dépit des seigneurs des Apennins. Mais, en Lombardie, les villes de Pavie, Parme, Modène, Reggio, autrefois impériales, revenaient au pape allié d'un gibelin, tandis que la ville de Milan se refusait encore à voir dans Innocent III le successeur

d'Alexandre III, parce qu'elle ne voulait pas reconnaître le petit-fils de Barberousse; et, dans la marche de Trévise, la maison d'Este à Ferrare proclamait Frédéric et donnait la main à Pavie, tandis que, à Vérone, la maison de Romano s'alliait avec Milan. On se heurtait dans les ténèbres, seigneurs contre bourgeois, citoyens contre concitoyens, gros bourgeois contre gens de petits métiers.

En Europe, mêmes contradictions ! Après la croisade des Albigeois, le comte Raymond de Saint-Gilles qui vivait en bon catholique à Toulouse, envoyait son fils réclamer contre la confiscation de ses biens auprès du roi de France et du pape. Les comtes de Foix, d'Albret et de Comminges, spoliés sous prétexte d'hérésie, en faisaient autant. Ce n'était pas sans des cris d'agonie qu'expirait une société brillante, toute une civilisation foulée aux pieds par des fanatiques et des spoliateurs. Plus loin, en Angleterre, le roi Jean, le nouveau vassal d'Innocent s'écriait: « Depuis que je me suis réconcilié avec Dieu et que je me suis soumis à l'Église, rien ne me réussit. » En effet, les barons anglais, las de la tyrannie du successeur de Richard, appuyés même par Etienne Langton, archevêque de Cantorbéry, imposaient au roi, les armes à la main, la reconnaissance de leurs privilèges et libertés, avec la *grande Charte*. Jean en appelait au pape, son suzerain, pour qu'il excommuniât ces rebelles; et il rassemblait des mercenaires sur le continent pour les châtier. Honteux de favoriser un souverain si peu digne d'estime, Innocent aurait voulu au moins transformer en paix définitive la trêve signée, après Bouvines, à Chinon, entre les deux rois d'Angleterre et de France. Mais Philippe-Auguste s'y refusait; sans oser, lui-même, profiter des embarras de son ennemi, il laissait son fils Louis rassembler de l'argent et des troupes pour passer en

Angleterre. Quoi! tant de victoires remportées n'amèneraient point la paix! L'armement de la chrétienté, rêvé par Innocent depuis le commencement de son pontificat, échapperait-il toujours à ses efforts! Tout ce que le pape obtenait de Philippe-Auguste c'est que Louis détournât sur le Midi de la France, et dans des vues de pacification, les soldats qu'il avait rassemblés. Voilà pour l'état politique de l'Europe chrétienne.

L'état moral, si troublé au commencement du pontificat d'Innocent III, n'était pas meilleur. Du Languedoc et de la Provence, l'hérésie avait passé les Alpes, et, sous la forme et le nom des *Patarins* et des *Catharins*, faisait rage en Italie, grâce aux souvenirs d'Arnaud de Brescia, et surtout dans la Lombardie si souvent agitée par les querelles des pouvoirs temporel et spirituel.

Il est vrai, à ce moment même, pour défendre l'Église contre ces attaques qui pouvaient ébranler le grand édifice ecclésiastique, le ferment de l'esprit catholique du moyen âge retrouvait aussi, dans l'initiative de nouvelles créations monastiques, les forces d'abnégation et de discipline, d'enthousiasme et d'organisation, qui lui étaient nécessaires. Les *Catharins* et les *Patarins*, comme les *Albigeois* et les *Vaudois* en France, avaient opposé à l'Église infaillible, riche, féodale, politique, organisée, l'indépendante parole, la pauvreté de Jésus, l'égalité, la liberté de la primitive Église. Le mysticisme, renaissant dans l'Église même du XIIIe siècle, venait se mettre au service du Saint-Siège menacé. En Italie, le fils d'un marchand, vendant ses biens terrestres pour acquérir le trésor du ciel, le mystique François d'Assises, était venu prêcher aussi le renoncement, la pauvreté, le divin amour aux hommes et à toute créature, aux loups rapaces, comme aux petits oiseaux, ses frères; il en-

traînait les foules curieuses, avides, et répandait aussi, comme Jésus, ses douze disciples dans toute la péninsule. Ailleurs, en Espagne, Dominique, plus fait pour l'action et pour la lutte, emporté par l'âpre désir de rivaliser de vertus et de dévouement avec les ennemis de l'Église, avait mis son ardeur fiévreuse au service de l'évêque de Toulouse Foulques et de Simon de Montfort. Il frappait de son front les dalles en priant dans une petite chapelle, non loin de Muret, pendant que se livrait la bataille où succombait l'hérésie. Il donnait le signal de la chasse aux hérétiques et de la persécution. Créateurs tous les deux, quand les ordres cloîtrés et méditatifs de Cluny et de Cîteaux déclinaient, de milices de moines ambulants, errants, vivant d'aumônes, *mendiants*, faisant vœu de ne rien posséder, pour éviter la corruption, l'un ramenait à l'Église par l'amour ceux qui s'en écartaient, l'autre armait le bras séculier contre les rebelles à la foi. Grâce à ces deux grandes forces, avec lesquelles on conduit les hommes, l'enthousiasme et la terreur, François et Dominique étaient destinés à exercer une grande action sur leur temps.

Étonné d'abord de voir naître à l'Église ces nouveaux fils dont le zèle pouvait dépasser ou compromettre ses desseins, hésitant à les reconnaître, Innocent frappe quelquefois un peu au hasard, dans l'ardente mêlée des hérétiques et des zélateurs, des guelfes et des gibelins, des hérétiques et des croisés, des Allemands, des Français, des Anglais, de Philippe-Auguste et de Jean sans Terre. C'est sans doute le sentiment de cet embarras et de cette impuissance qui le décide à convoquer à Rome un grand concile, pour l'aider à résoudre tant de questions qui intéressaient la religion et la politique, l'Allemagne et l'Italie, la France et l'Angleterre, l'empire latin de Constantinople, enfin le

royaume de Jérusalem et l'Orient, c'est-à-dire toutes les grandes affaires de ce temps.

Ce concile est de la plus haute importance pour l'Allemagne aussi bien que pour l'Enrope. Il marque l'apogée et cependant l'impuissance de l'autorité pontificale et de l'Église, au moyen âge. Des siècles avaient contribué à élever cet étonnant édifice de la hiérarchie catholique, au faîte duquel se trouvait Innocent. Rien ne pouvait s'accomplir, dans les limites de l'Occident et même de la chrétienté, sans la coopération d'Innocent et de l'Église. De la plus grande à la plus petite affaire tout partait de Rome et tout y revenait. Par le droit généralement reconnu alors de l'appel au Saint-Siège, dans les choses ecclésiastiques et même souvent politiques et civiles; par l'envoi de légats du pape, ou de commissaires et mandataires particuliers, sur les lieux où il y avait litige, le pouvoir des évêques avait partout diminué, et l'autorité des rois s'était abaissée, en proportion de l'élévation de celle du Saint-Siège. Innocent le proclamait lui-même. Et les contemporains semblaient le reconnaître par la bouche de celui qui disait : « Jacques, le frère du Seigneur, a laissé à Pierre non seulement l'Église universelle, mais tout le siècle à gouverner[1]. » Et cependant la convocation même du concile qui s'ouvrit, le 1er novembre 1215, à Rome, était un aveu que seul le Saint-Siège ne pouvait pas tout.

Innocent eut au moins sous sa main la plus grande assemblée chrétienne qu'on eût jamais vue. Soixante et onze primats et métropolitains, dont les patriarches de Constantinople et de Jérusalem, quatre cent douze évêques, huit cents

[1] *Jacobus frater Domini Petro non solum universam Ecclesiam sed totum reliquit seculum gubernandum.*

abbés ou prieurs, ainsi que les ambassadeurs des souverains d'Allemagne, de France, d'Angleterre, d'Aragon, de Castille, de Hongrie, de Chypre et de Jérusalem y assistaient. Rien que la présence des ambassadeurs prouve qu'à cette époque un concile n'était pas seulement appelé à résoudre des questions religieuses, mais aussi des questions politiques. Les unes et les autres n'étaient-elles pas d'ailleurs tellement enchevêtrées, qu'il était impossible de les séparer? C'est le caractère du temps. Par le rôle même que jouaient le pape et l'Église dans les affaires temporelles, ce concile était aussi une assemblée politique. Innocent comptait beaucoup sur son concours pour l'accomplissement de tous ses desseins. Il le présida. Il y était le seul souverain; les autres couronnes n'y étaient représentées que par ambassadeurs. Ce fut le triomphe d'Innocent, peut-être sa faiblesse.

Le discours avec lequel Innocent ouvrit le concile, établit mieux encore que la composition de l'assemblée la connexité de la religion et de la politique à cette époque. Il se proposait, dit-il, en un langage mystique qui était familier à lui et à ce temps, mais qui laisse bien tout entrevoir, « de célébrer avec ses frères une triple pâque : la première, matérielle ; ce n'était ni plus ni moins que l'exode des chrétiens armés en Orient, la croisade, pour délivrer Jérusalem profanée par la présence des descendants d'Agar. La seconde, spirituelle, c'est-à-dire la réforme de l'Église et l'anéantissement de l'hérésie; quand la maison même du Seigneur, en effet, est atteinte, tout n'est-il pas ébranlé? quand le prêtre, l'oint pèche, le peuple ne pèche-t-il pas, l'hérétique ne lève-t-il pas la tête ? ne faut-il pas frapper de manière à guérir, et mettre à mort afin de vivifier, suivant l'exemple de celui qui a dit : « Je mettrai à mort et je vivifierai, je frapperai et je guérirai. » La troisième pâque,

l'éternelle, était, après une tâche bien remplie, le passage du travail au repos, des ténèbres à la lumière, de la douleur à la joie, de la mort à la vie, à l'éternité ! »

On ne sait pas sous quelle forme on procéda aux délibérations, ni quelle part les ambassadeurs laïques y prirent. Il y eut seulement quatre séances générales, le 14 septembre et les 15, 20, 30 novembre? Soixante-douze décrets y furent rendus et ont été recueillis. Ces décrets constituent ce qu'Innocent, dans son langage, appelle la pâque spirituelle; ils sont la plus haute expression de la conception idéale de ce royaume de Dieu que la papauté prétendait réaliser sur la terre et qui, avec Innocent III, fut si près d'être une vérité. « Le pape y est représenté comme le représentant visible, sur la terre, du Dieu invisible, infaillible dans les choses de la foi et tout-puissant dans les choses de ce monde. Selon la doctrine, arrivée alors à son développement, le clergé, dans son ensemble et par tous ses membres, a le pouvoir de renouveler, dans le sacrifice de la pâque célébrée chaque jour par sa main, le miracle de la grâce que le Sauveur a apportée au monde. Il est bien ainsi le médiateur entre l'homme et Dieu, entre la terre et le ciel; c'est une caste spéciale, une humanité supérieure, qui participe du divin qu'elle fait descendre sur la terre, pour le communiquer au reste des hommes. Dépositaire et dispensatrice de cette vérité dont elle détient la révélation, et de cette vie d'en haut, dont elle dispose ici-bas, l'Église est indépendante, sous ses propres lois. Elle est constituée en hiérarchie dominante de prêtres, qui tiennent par leur chef au Seigneur invisible. La discipline de cette hiérarchie est-il est vrai, rigoureusement maintenue, la conduite des prêtres sévèrement surveillée, — au moins Innocent et le concile en ont la volonté sincère ; — mais toute infraction de la pensée et de

la croyance à ce que l'Église enseigne est une opposition à sa volonté, une séparation, une hérésie, une révolte, un crime contre Dieu. Si le seigneur spirituel la condamne, le seigneur temporel a le devoir de la poursuivre de la perte des biens et de la vie du coupable. La révolte contre le Souverain éternel n'est-elle pas plus coupable que la révolte contre le souverain temporel ? Le seigneur est-il hérétique ou néglige-t-il de poursuivre les hérétiques, le pape délivre ses vassaux du serment de fidélité ; il transfère son territoire à d'autres princes chrétiens. Car, le but temporel de la chrétienté étant de faire la guerre aux Infidèles, l'hérésie est une trahison contre la chrétienté.

C'est par là que la société temporelle dépend de la spirituelle, et qu'elle tombe sous sa loi. Le laïque, même prince, ne saurait, en effet, être arbitre des matières, ni juge des personnes ecclésiastiques. Celles-ci sont au-dessus de lui ; et le prêtre ne peut prêter hommage à aucun prince temporel, au moins de sa personne : car, il ne relève que de Dieu, et ses biens, pour lesquels il promet fidélité, ne peuvent être transférés, vendus, sans l'autorisation de son supérieur. Toute usurpation contre les droits de l'Église et tout attentat contre la personne de ses prêtres, tombent donc sous les sentences ecclésiastiques.

Jamais les prétentions cléricales de l'Église, non seulement à l'indépendance, mais à la supériorité sur la laïcité même n'ont été portées plus haut. Les décrets du concile de Latran, en 1215, en sont l'apogée. Comment s'étonner ensuite que cette théocratie ait voulu rester la maîtresse de la politique intérieure et extérieure de la chrétienté !

La conservation, l'extension même du royaume de Dieu est le premier devoir de celui qui le représente sur la terre. C'est pour cela d'abord qu'Innocent profite de la vacance du

siège de Constantinople, pour y nommer et consacrer lui-même un patriarche latin, Gervasius, qui prendra rang après lui. La croisade tant désirée par le pape est ensuite proclamée solennellement, dans une séance générale du concile, et l'ordre est donné à tous les patriarches, archevêques, abbés, etc., de la prêcher, toutes affaires cessantes, et de conjurer les rois, ducs, princes, comtes, seigneurs, bourgeois d'y contribuer de leurs personnes ou de leurs biens. Le rendez-vous est fixé au 1er juin de l'année suivante, dans les villes de Brindisi et de Messine. Le pape promet d'y contribuer pour sa part et de surveiller l'embarquement en personne. Pour assurer l'exécution de l'entreprise, la paix est ordonnée entre tous les princes et peuples chrétiens pour quatre années. La guerre entre chrétiens étant un vol de leur sang fait à Dieu, les tournois même sont interdits; la personne et les biens des croisés, devenus sacrés, sont mis sous la protection de saint Pierre. Pour réchauffer l'enthousiasme religieux, par la prédication, entraîner les hésitants, surveiller les dissidents, effrayer les hérétiques, qui entravent l'action au dehors du royaume de Dieu, Innocent rattache à son service les deux nouveaux serviteurs de l'Église, qui avaient commencé déjà leur œuvre d'édification et de lutte, François et Dominique. Il prépare le règlement des frères prêcheurs et mendiants destinés à agir surtout sur les foules; il consacre le premier ordre lui-même (Dominique étant présent alors à Rome), et il prépare la confirmation du second par son successeur [1].

Pour rétablir l'unité, la paix, entre les chrétiens, et préparer la guerre au dehors contre les Infidèles, le pape Inno-

[1] Potthast, *Reg. pont.*, p. 437. Hefele, *Hist. des conciles*, V, 777; 810, *Op. Innocentii.*

cent évoque enfin devant le tribunal du concile, le jugement des différentes querelles qui divisaient les souverains, les peuples et les villes de la chrétienté. C'est la part politique de son œuvre.

La plus importante de ces querelles était sans contredit la dispute de l'empire entre Otton IV et Frédéric. Elle n'était point encore terminée alors, Otton se prétendant toujours empereur à Brunswick. Les deux rivaux avaient eu leurs partisans et leurs fondés de pouvoir au concile. L'archevêque Berard de Palerme, qui s'était donné beaucoup de mouvement depuis deux ans des deux côtés des Alpes, le comte de Montferrat et les députés de Pavie, récemment revenus d'Allemagne, y représentaient Frédéric. Les députés de la ville de Milan, qui, dans la guerre de Lombardie, avait essuyé défaite sur défaite, tenaient pour Otton IV, qui, de Brunswick, promettait encore par leur bouche de se soumettre à l'Église. Ceux-ci voulurent parler, mais le comte de Montferrat prétendit qu'on ne leur donnât pas la parole. « Otton, disait-il, n'a jamais observé ses serments ; il tenait encore alors un évêque prisonnier ; les Milanais étaient les complices d'Otton, et comme *patarins*, ou fauteurs d'hérétiques, excommuniés. » Des raisons on en vint bientôt aux injures. Innocent leva la séance ; dans la séance suivante, il confirma l'excommunication, la déposition d'Otton, et confirma le choix que les princes allemands avaient fait de Frédéric II pour futur empereur.

La querelle de Jean contre ses barons vint ensuite. Le roi Jean avait gagné les légats de son suzerain, contre les seigneurs laïques et ecclésiastiques. Circonvenu ou mal informé, Innocent prit fait et cause pour son royal vassal ; il confirma l'excommunication lancée par les légats contre les barons et même excommunia le fils de Philippe-Auguste,

Louis, qui faisait de nouveaux armements pour passer en Angleterre.

L'affaire des Albigeois donna lieu, en consistoire devant le pape, aux scènes les plus vives. Les comtes de Toulouse, le père et le fils, les comtes de Foix et de Comminges se précipitèrent aux pieds du pontife. Celui-ci les releva avec bonté et écouta leur plainte. Ils trouvèrent des défenseurs. Un prêtre de l'église de Lyon accusa l'évêque de Toulouse d'avoir déjà fait tuer dix mille hommes et ne ménagea pas davantage Simon de Montfort. Innocent tenait surtout, dans l'intérêt de la croisade du dehors contre les Infidèles, à terminer celle contre les hérétiques; il voulait restituer ses biens au vieux comte de Toulouse ou au moins à son fils. Les évêques du Midi de la France se récrièrent; la majorité, solidaire des évêques languedociens, crut toute l'autorité de l'Église ébranlée, si l'on infirmait leur jugement. Elle confirma la déchéance du vieux comte, qui n'obtint que quatre cents marcs pour son entretien et celui de son fils, que le pape promit de dédommager en Provence.

Ces querelles politiques aigrirent d'ailleurs les esprits et montrèrent plus d'une fois à Innocent qu'un souverain absolu dispose difficilement d'une assemblée aristocratique qu'il préside. S'il se croyait des droits, comme grand pontife, les princes de l'Église ne s'en croyaient pas dépourvus. Les affaires les plus importantes, Innocent était obligé de les soustraire au grand jour du concile, pour les traiter en commission particulière ; et, là encore, il n'était pas toujours le maître. Ce n'étaient pas seulement les violences, les excès révoltants des croisés, dans le Languedoc, qui pesaient sur l'âme du pontife. On accusa devant lui le cardinal anglais Robert Courçon, légat en France, et qui y prêchait la troisième croisade avec ardeur et avec succès, d'avoir

gardé une partie de l'argent qu'on lui avait remis à cet effet. Etienne Langton, autre prélat anglais, qui faisait cause commune avec les barons, parut bien rarement au concile; il n'évita pas sans peine, de la part du pontife, une destitution. Enfin, le plus tôt qu'il put, le jour de la Saint-André, le 30 novembre, après avoir célébré la pâque éternelle et partagé le dernier pain avec ses frères, comme dans la prévision de sa mort prochaine, Innocent III donna congé aux évêques du concile en leur disant : « Heureux celui qui mangera le pain dans le royaume des cieux! »

Les derniers jours que survécut Innocent III, en l'année 1216, ne parurent lui apporter que des mécomptes et peut-être le doute sur la durée sinon sur la valeur de son œuvre.

Bien des princes puissants avaient pris la croix, l'empereur Frédéric, les rois de Hongrie, de Norwège, d'Angleterre, le fils de Philippe-Auguste, Louis ; mais, bien peu d'entre eux semblaient se soucier d'accomplir leur vœu. Les diètes allemandes répétaient à leur nouvel empereur que l'intérêt de ses États devait le retenir en Europe. En effet, Frédéric songeait bien plutôt à appeler près de lui son fils Henri, qu'il faisait duc de Souabe, ainsi que sa mère Constance ; et c'est pour cela qu'il envoyait à Rome l'abbé de Saint-Gall, promettant au pape d'émanciper son fils de la puissance paternelle, de ne s'appeler point lui-même roi de Sicile, et de confier le gouvernement de ce royaume à un homme considérable jusqu'à la majorité de Henri, pour qu'il n'en advînt dommage ni à la papauté ni à son héritier, précaution qui ne rassurait pas complètement le Saint-Siège [1]. Innocent ne devait pas voir la vraie croisade,

[1] *Mon. Germ. Leg.*, II, 228. Huillard Bréh., I, 469.

dont il avait poursuivi l'idée toute sa vie, et il eut la douleur d'apprendre la mort du second empereur latin de Constantinople, Henri, fils de Baudoin, qui ne laissait pas d'enfants, mais son empire, œuvre de la quatrième croisade, dejà bien compromis.

En Angleterre, les prélats ne publièrent pas partout l'excommunication du pape contre les barons. « Pourquoi le pape, disaient-ils, se mêle-t-il des choses temporelles? est-il le successeur de Constantin ? » Réunis dans la ville de Londres, pour soutenir *la grande Charte*, les barons pressèrent le prince Louis de France de venir se mettre à leur tête. Philippe-Auguste et son fils en délibérèrent. Le pape leur écrivit à plusieurs reprises pour les détourner de porter leurs armes contre son vassal. Devenu prudent avec l'âge, Philippe-Auguste ne voulut être pour rien dans cette entreprise; mais il laissa son fils débarquer bientôt (20 mai), dans l'île de Thanet, en Angleterre, malgré l'excommunication d'un cardinal.

Dans le Midi de la France, Simon de Montfort, de retour du concile, demanda et reçut de Philippe-Auguste l'investiture des comtés de Béziers et de Toulouse. Mais la guerre ne finit pas pour cela. Le pape avait donné au jeune fils de Raymond le comtat Venaissin, Beaucaire et la Provence. Le jour où il fit ses adieux au pape : « Saint Père, lui dit-il, n'ayez aucun ressentiment contre moi, si je cherche à recouvrer tous mes États sur le comte de Montfort. — Quoi que tu fasses, lui dit le pape, que Dieu te donne la grâce de bien commencer et encore de mieux finir ! » Peu de temps après, en effet, quand le jeune Raymond apparaissait sur le territoire qui avait appartenu à son père, la ville de Toulouse se révoltait contre Simon et contre les Français du Nord. La guerre renaissait partout, même en

Italie, où les deux villes de Pavie et de Plaisance, menacées de l'interdit, si elles ne posaient les armes, préféraient subir l'interdit. La mer était plus agitée que la terre ferme, une guerre de Venise contre Gênes et contre Pise ne permettait pas aux vaisseaux des Croisés de traverser la Méditerranée.

Obsédé de ces difficultes, le pape prodiguait les excommunications, par exemple contre Louis de France : il s'écriait: « Le glaive est fourbi et aiguisé ; il est fourbi, afin qu'il brille, il est aiguisé, afin qu'il tue. » Mais il retombait plus souvent encore dans le découragement : « Je ne vois pas, gémissait-il, comment l'Église peut échapper à tant et de si grandes complications. » Innocent voulut, malgré un affaiblissement visible, payer encore de sa personne en Italie. En 1216, il partit de Rome pour la ville de Pise, afin d'user de son crédit sur elle en faveur de la paix. Mais, à Pérouse, il fut atteint d'une fièvre aiguë, traîna quelque temps et, mal soigné par ses médecins, rendit le dernier soupir, le 16 juillet, âgé seulement de cinquante-six ans, après avoir, dit un contemporain, pendant dix-huit ans, « rempli de son activité et de sa gloire la capitale du monde et le monde lui-même, *urbem orbis et orbem.* »

Selon un témoin des faits, dans la cathédrale de Saint-Laurent, où le pape mort avait été porté, le corps déjà décomposé fut dépouillé furtivement des vêtements précieux dont on l'avait revêtu, avant que seize cardinaux et quelques évêques vinssent le faire déposer ainsi nu dans un sarcophage de marbre, près l'autel de saint Herculanum de Pérouse, qu'il avait consacré quelques jours auparavant. « J'ai de mes yeux vu, ajoute ce témoin oculaire, combien courte et vaine est la fausse gloire de ce monde [1]. »

[1] *Mémoires de l'Académie de Bruxelles*, XVIII, 30.

« Innocent était si puissant en paroles et en action, » dit un écrivain du temps, « que s'il eût vécu dix ans de plus, il eût amené et soumis le monde à une seule foi. » C'était peut-être exprimer une confiance exagérée même dans une des intelligences, des vertus et des volontés les plus extraordinaires qui aient été mises au service d'une puissance plûtôt morale que matérielle et qui avait la prétention de guider la civilisation de ce temps. Le prieur Gerohus de Reitenpuch, un des écrivains ecclésiastiques de l'époque, entrevoyait alors le règne de la paix universelle entre les chrétiens dans l'établissement de la théocratie romaine. Les avantages que des écrivains gibelins avaient, sous Barberousse, attribués à la monarchie temporelle des empereurs, il les trouvait, lui, dans la monarchie spirituelle des papes. C'est cette utopie sacerdotale que le plus puissant génie de ce temps, bien fait à son image, avait tenté de réaliser.

De taille moyenne, mais de belle apparence, fort et souple dans ses volontés, avec de la grandeur dans l'âme et de l'astuce dans l'esprit, modeste dans le triomphe et patient dans l'infortune, ni avare, ni prodigue, aussi sévère pour l'Église qu'ambitieux pour elle, fier et indomptable avec les forts, aimant à lutter avec eux, porté au pardon avec les soumis et avec les humbles, secourable aux personnes délaissées, aux veuves et aux orphelins, instruit dans l'Écriture sainte et dans le droit canon, d'une foi ardente et d'une raison pénétrante, mystique hardi en paroles et politique entreprenant en action, doué d'une grande force de méditation et d'une activité prodigieuse, défenseur inébranlable de l'orthodoxie et ennemi juré de l'hérésie, animant tout de sa vie, dont il voulait faire pour tous, comme il s'exprime, « une résurrection, » prétendant juger tout le monde et n'être jugé par personne, ce grand prêtre, qui était en même temps un

homme d'État, marchait au même but par les moyens les plus divers, et puisait, dans la direction du sentiment religieux des masses, dans l'application habile qu'il fit des lois à sa disposition, dans le maniement des caractères et des passions de ses contemporains, et dans le parti qu'il sut tirer des événements les plus divers, une force plus redoutable que celle des armées. Grâce à elle, il disposa des empires, des royaumes, des principautés, des églises, des hérésies, de la société politique et civile de ce temps, comme s'il avait été institué, ainsi qu'il le disait [1], « au-dessus des nations et des peuples pour élever et abaisser, édifier, planter, dissiper et détruire, en l'honneur du saint nom de son Dieu, dans l'intérêt du monde et du plus grand bien de l'Église universelle. »

Rome, l'État de l'Église, revinrent sous sa puissante main ; l'Italie sous sa tutelle. L'empire, où il faisait et défaisait les souverains à son gré, fut rejeté au delà des Alpes. L'Europe politique fut poussée en deux lignes ennemies par lui aux champs de Bouvines, et l'orthodoxie et l'hérésie, sous différentes bannières, aux champs de Muret. Le rêve de Grégoire VII, la réunion de l'Église grecque à Rome fut réalisée, contre toute attente, par l'établissement de l'empire latin. Le mysticisme indépendant des *purs* et des *parfaits* fut combattu par le mysticisme et par l'abnégation obéissante et servile des frères mendiants, et les cris de douleur des Français du Midi étouffés sous les pieds des Français du Nord. La France, l'Allemagne, l'Angleterre, l'Aragon, la Castille, la Hongrie, la lointaine Arménie reconnurent le tribunal pontifical, courbèrent la tête sous les excommunications ou les interdits du grand prêtre-roi ; et Jean d'Angleterre, comme

[1] *Gesta Inn.*, c. I.

le roi de Sicile, devint son vassal. Avec lui, le Saint-Siège fut l'oracle du dogme et du droit ecclésiastique, le tribunal politique des peuples, l'amphyction de la paix universelle. Jamais, depuis Grégoire VII, l'Europe n'avait été si près de devenir un fief de Rome, le Saint-Siège, une théocratie, et l'Église, indépendante et maîtresse, la constitution même de la Société. Et cependant, la lassitude, presque le découragement d'Innocent III courbé lui-même sous un pareil fardeau, étaient si grands que, étant obligé de vivre tant pour les autres, il devenait presque étranger à lui-même; ses défaites et ses victoires, la lutte toujours à reprendre, montraient déjà que la décadence de cette colossale puissance commençait au suprême moment de son apogée. Ses contemporains en avaient le pressentiment; Guillaume le Breton nous dit que « la fin de cet homme, qui paraissait avoir poussé dans beaucoup d'affaires du temps la rigueur de ses principes et de son pouvoir aux extrêmes, causa plus de joie que de tristesse[1]. » Il aurait été révélé en Allemagne à sainte Luitgarde, qui n'est point suspecte, que ce grand pontife se trouvait en purgatoire pour trois motifs, dont son respect lui interdisait de parler, et qu'il n'avait échappé à un sort pire que par l'intervention de la Vierge, en l'honneur de laquelle il avait bâti un couvent[2]. — Cette légende semble indiquer au moins que l'illuminisme le plus mystique n'était pas sans inquiétude sur la destinée réservée dans l'autre monde, où plongeaient ses regards indiscrets, à celui qui avait voulu être maître de celui-ci.

[1] Guill. le Bret. : *Finis ejus, quia in multis negotiis rigorem nimium quam maxime attendere videbatur, lætitiam potius quam tristitiam generavit subjectis.*

[2] *Vita Sanctæ Lutgardæ*, II, c. VII.

LIVRE IX

CHAPITRE XXV

L'Empereur Frédéric II

Innocent III avait mené l'Europe pendant dix-huit années. Il avait disposé de l'empire d'Allemagne même, et sa dernière créature impériale, Frédéric II, semblait n'avoir commencé à régner qu'en son nom et à son profit. Cet homme tout-puissant disparu, la souveraineté temporelle, civile, cherche à reprendre le dessus dans la personne du petit-fils de Barberousse. Mais celui-ci a à lutter contre l'ombre toute-puissante du grand pape qui inspire encore ses successeurs. Frédéric II va jouer maintenant le premier rôle dans la chrétienté. Il la remplira de son activité et de son nom. Il cherchera, subrepticement d'abord, puis de haute lutte, à donner une revanche à l'empire, à lui subordonner l'Église et à redevenir à son tour le maître en tout et partout. Mais, parmi les successeurs d'Innocent III, il trouvera des adversaires aussi indomptables : après Honorius III, Grégoire IX et Innocent IV; et la lutte atteindra ce paroxysme de haine et de fureur qui lassera les peuples, scandalisera la chrétienté et usera à la fois l'empire et le Saint-Siège. Frappés d'impuissance, ces deux grands pouvoirs tomberont des hauteurs où il se disputaient le monde. On verra se

soustraire à leur domination les souverainetés inférieures, les principautés, les peuples, les villes, enfin les consciences mêmes. Cette grande unité européenne, souvenir de l'empire romain pour les uns, utopie des successeurs de l'apôtre Pierre pour les autres, une fois brisée, il ne restera plus que les débris, les souvenirs ou les espérances laissés par ces deux idoles, pour lesquelles tant de générations d'hommes avaient combattu.

I

Éducation et caractère de Frédéric II ; son premier séjour en Allemagne. — Honorius III. — Frédéric II recule son départ en Terre Sainte, et fait élire son fils Henri roi des Romains, en affaiblissant son autorité. — Constitution ou *confédération* de Francfort (1218-1221).

Né le 26 décembre 1194, de l'impératrice Constance, à Iesi, petite ville de la Marche d'Ancône, au moment où la fille des anciens rois de Sicile allait rejoindre l'Allemand Henri VI son mari, celui qu'on appela dans sa jeunesse Frédéric-Roger, avait été d'abord élu roi des Romains à deux ans, en 1196. Éloigné ensuite par sa jeunesse du trône de ses pères, après la mort de Henri VI, et rélégué dans le royaume sicilien de sa mère, il avait été au moins couronné roi, à Palerme, le 17 mai 1198, comme « magnifique, triomphateur et invincible ». Mais, devenu tout à fait orphelin par la mort de sa mère, confié tout jeune à la tutelle et aux soins du pape, *tutelæ et curæ apostolici* représenté par des cardinaux-légats, et, en réalité, jouet des ambitieux qui se disputaient le pouvoir, au milieu des factions allemandes, siciliennes et pontificales, il n'avait connu d'abord que les soucis du pouvoir, et, des hommes, que les passions mauvaises. Il n'avait rencontré quelque repos qu'à partir de 1207 sous la

protection politique de deux cardinaux romains et sous la tutelle personnelle du cardinal Censio Savelli, qui dirigea son éducation à Palerme.

Cette ville *trilingue*, ainsi qu'on l'appelait, était un milieu singulier pour un futur empereur germanique. La prospérité encore grande et le commerce actif de la Méditerranée, les croisades surtout, en mettant les peuples de ces rivages en communication les uns avec les autres, y avaient amené un mélange extraordinaire de mœurs, d'opinions, d'intérêts chrétiens, mahométans et juifs, italiens, provençaux africains et espagnols, qui lui communiquait quelque chose du caractère de chacune de ces religions et de ces civilisations différentes. Le droit romain, dont l'étude recommençait, l'enseignement des sciences gréco-arabes et des lettres de l'occident, la poésie provençale qui allait mourir et la poésie italienne qui naissait, y développaient, en dépit même de la suzeraineté pontificale, exposée d'ailleurs à bien des résistances, une liberté et une étendue d'esprit, inconnues à cette époque à d'autres contrées et à d'autres villes. On ne peut trouver aucun texte qui établisse la part que des professeurs romains ou arabes auraient pu prendre à l'éducation du jeune homme. Mais, grandi au milieu de difficultés terribles, puis sous une tutelle ecclésiastique, il prit à la fois, au milieu de luttes, de mœurs, d'opinions et d'idées si contraires, en politique, une conception absolue de la souveraineté et de la loi, une souplesse de conduite et, dans les idées, un goût pour la poésie nouvelle, pour les sciences naturelles et les mathématiques, pour l'astrologie même et la magie, qui le jetèrent en dehors des idées féodales et ecclésiastiques reçues, l'élevèrent au-dessus des enseignements théologiques de ce temps et lui firent apporter, en paix et en guerre, ce caractère et cet esprit indépendants, absolus, cosmopolites, sans

scrupule, tantôt terribles et tantôt charmants, qui dépassaient de beaucoup son époque. Marié, à l'âge de seize ans, avec une femme du nom aussi de Constance, sœur du roi d'Aragon et veuve sans enfants du roi de Hongrie Emmeric, il avait déjà eu d'elle un enfant et il s'était trouvé menacé par le guelfe[1] Otton jusqu'en son royaume de Sicile, quand la main puissante d'Innocent III l'avait jeté tout à coup dans le plein courant de la politique européenne, et, après la bataille de Bouvines, avait fait de lui l'un des plus puissants, sinon le plus puissant souverain de l'Europe chrétienne.

Frédéric II rendrait-il au Saint-Siège tous les services que le pape Innocent s'était promis de son élection? Innocent avait cru peut-être assurer ceux-ci à ses successeurs en faisant promulguer, au concile de 1216, avant de mourir, les résolutions qui n'allaient à rien moins qu'à subordonner l'État à l'Église et l'empereur au pape. Jusque-là, le jeune prince n'avait rien objecté à ce qu'on lui avait demandé. Par la constitution d'Ægra, il avait affranchi l'Église allemande des servitudes impériales à elle imposées, un siècle auparavant, à la diète de Worms. Loin de refuser de mettre son bras au service de la foi chrétienne, il s'était croisé, de son plein gré, le jour de son couronnement. Afin d'éloigner le danger que le pape voyait à la réunion du royaume de Sicile et de l'empire, lorsqu'il avait fait venir son fils Henri en Allemagne, il avait promis, par la bouche de l'abbé de Saint-Gall, de ne point porter lui-même le titre de roi de Sicile et de faire gouverner ce royaume par un tiers. Mais que peuvent les lois ou les précautions politiques contre l'entraînement des circonstances ou des passions? Il est curieux de voir, dès le début, avec quelle souplesse et avec quelle

[1] La querelle devenant européenne, je dis maintenant *guelfe* et *gibelin*.

patience soutenue, Frédéric dégage peu à peu sa personne et sa politique des obligations dont le Saint-Siège et l'Église les avaient surchargés. Le politique, dans ce jeune homme, se révèle immédiatement.

L'élection au Saint-Siège du cardinal de Saint-Jean et Saint-Paul, Census Savelli, vice-chancelier et camérier de l'Église romaine, ancien tuteur de Frédéric, sous le nom d'Honorius III, ajourna d'abord un conflit facile à prévoir. C'était un vieillard pieux, simple et bon (*religiosus, simplex et valde benignus*) ; il donnait aux pauvres tout ce qu'il avait ; courbé par l'âge il était plein de tendresse pour son ancien pupille[1]. Sa douceur tempéra l'âpreté avec laquelle le cardinal Hugues d'Ostie et de Velletri, auquel Innocent III avait accordé comme à son parent une grande confiance, voulait maintenir ou poursuivre les desseins du pape défunt. Le jeune Frédéric, fort attaché à son ancien tuteur et ayant les timidités des débuts politiques, s'y prêta volontiers.

Récemment encore, à Wurtzbourg (1er et 20 juillet), il ajoutait aux garanties déjà données pour le gouvernement de la Sicile. Il y accordait de nouveaux avantages à l'Église et en particulier renonçait encore au droit de régales à percevoir sur les bénéfices ecclésiastiques pendant les vacances « en toute liberté et pour l'honneur du crucifié ainsi qu'il s'exprimait (*ob reverentiam crucifixi a bonæ voluntatis nostræ liberalitate*). »

A la diète de Nuremberg, où il reçut la notification de l'avènement d'Honorius III (déc. 1216), il conféra, il est vrai, à son fils, amené non sans peine par sa mère, le duché de Souabe. Mais il ne dérogeait pas par là à ses promesses.

[1] Huill. Breh., I, 802 : *Quin ergo promotionem unici filii nostri, tanquam qui ipsum non possumus non amare, laboravimus hactenus juxta posse.*

Le 7 février 1217, en faisant complimenter Honorius sur son avènement par l'abbé de Saint-Gall et le marquis de Montferrat, il demanda un délai pour la croisade à laquelle il s'était engagé au commencement de son règne. Mais les raisons données au pape étaient bonnes. Son rival, encore vivant alors, quoique serré de près dans Brunswick, pouvait tenter quelque mouvement, si Frédéric s'éloignait. Le pape Honorius III accorda à son pupille ce qu'il désirait par une lettre du 8 avril, tenant seulement la main à l'accomplissement du vœu des autres princes allemands ; et il exhorta les vassaux laïques et ecclésiastiques de celui-ci à lui rester fidèle.

Libre d'agir, Frédéric fit scrupuleusement son métier royal de justicier et de protecteur de la paix publique là où il était maître. Tout en prenant soin de se faire des partisans par ses largesses, il réprime les violences et les usurpations commises sur le domaine royal; les querelles locales, qui ne manquaient jamais, soit dans l'intérieur du royaume soit sur les frontières, en Lorraine et même en Bourgogne, entre des seigneurs rivaux ou entre les villes et leurs évêques, furent apaisées. C'était une tâche difficile. Les chroniques et annales allemandes elles-mêmes nous dépeignent sous les couleurs les plus défavorables les mœurs qu'une guerre civile avait propagées dans le pays. Partout, dit celle d'Ursperg, « des hommes violents, rapaces et cruels, besogneux et prodigues, âpres au gain et au pillage, n'obéissant qu'à leurs passions et foulant aux pieds la justice, se disputent traîtreusement les bénéfices et les honneurs par la ruse, au besoin par l'assassinat, usurpent les droits régaliens et s'arrachent violemment les comtés et les châteaux [1]. »

[1] Chron. Ursp., 304, 305 : *Bellicosi, crudeles, expensarum pro-*

Dès l'année 1218, Frédéric, plus rassuré en Allemagne, fait déjà acte d'empereur sur ses frontières. Le remuant duc de Lorraine, Thibaut, vassal de l'empire, ne respectait pas plus l'autorité de l'empereur en Alsace que celle de la comtesse de Champagne, vassale de Philippe-Auguste. Frédéric envahit la Lorraine, paraît devant Nancy et force Thibaut à se constituer prisonnier et à consentir à donner des gages de sa tranquillité par une paix que garantissent l'archevêque de Trêves et le duc de Bourgogne. Frédéric retient quelque temps Thibaut prisonnier à Wurtzbourg et dans ses voyages, mais en l'invitant constamment à sa table, où il n'était servi que par un valet qui tenait son manteau.

La même année, après la mort de Berthold V, duc de Zœhringen, décédé sans héritiers directs, Frédéric, à Ulm et à Haguenau, préside au partage de cette succession entre les héritiers indirects. Au comte de Kibourg, il adjuge ce qui était en Suisse ; au comte Egino le Barbu de Urach, il confère ce qui était en Brisgau et dans la Forêt-Noire, en leur laissant en fief ce qui revenait à l'empire, heureux d'affaiblir par cette division une principauté qui était déjà puissante. On reconnaît en lui déjà l'empereur. Ce roi est tout dans tout, dit un annaliste, *rex est totus in omnibus;* et le poète Walter de Vogelweide, qui avait longtemps traité Frédéric de seigneur, le proclame déjà maintenant roi. Mais un problème dominait encore tout : celui des rapports de Frédéric avec Honorius, de l'empire avec la cour de Rome ; et, en donnant à son fils Henri l'administration du royaume de Bourgogne, laissée aussi vacante par le duc de Zœhringen, Frédéric II inquiétait déjà le pape Honorius.

digi volontatem pro jure habentes, bonis et honoribus suis insidiantur ad invicem et quod deterius est his deficientibus execrabilibus se occidunt vulneribus, etc. etc.

Heureusement, sorti des préoccupations du grand concile présidé par Innocent III, en 1216, Honorius avait à cœur surtout la politique extérieure de la chrétienté. Non content de voir s'embarquer sur l'Adriatique, en 1217, le roi André de Hongrie, les ducs d'Autriche et de Bavière et nombre d'évêques et d'abbés, avec leurs chevaliers et leurs hommes, il faisait venir à Rome le Français Pierre de Courtenay, époux d'Yolande, la sœur du second empereur latin de Byzance, et il l'y couronnait solennellement, dans la basilique de Saint-Pierre, pour l'engager à défendre la chrétienté d'Orient. Les événements ne répondaient pas à l'attente du pontife. Conduits par le roi de Jérusalem, Jean de Brienne, sur le Jourdain, à l'attaque du mont Thabor, les croisés allemands et hongrois étaient bientôt repoussés. Jetés dans un monde qu'ils ne connaissaient point, pris de dégoût pour l'étrange mélange de chrétiens et de musulmans, d'Européens et d'Asiatiques qui formaient maintenant, sous le sobriquet de *Pullani*, la population de la Terre-Sainte, ils devaient s'en revenir bientôt presque tous, avec le roi de Hongrie en Europe. Pour le nouvel empereur de Constantinople, Pierre de Courtenay, après avoir traversé l'Adriatique, il tombait dans les embûches que lui tendait Théodore Lascaris, despote de l'Épire, et il était jeté dans une prison, où il devait mourir. Mais Honorius ne se découragea pas.

Le comte de Hollande et les croisés du Nord de l'Allemagne et de la Norwège étaient partis pour l'Orient, des ports de la Baltique et de la mer du Nord, avec celui qui avait prêché et qui a raconté cette croisade, Oliver de Cologne. Après avoir fait le tour de l'Europe par l'Océan et traversé la Méditerranée, ils arrivaient, au commencement de l'année 1218, à Saint-Jean d'Acre, où ils trouvaient encore le duc Léopold d'Autriche et les croisés allemands qui

n'étaient pas repartis. Au milieu de la population maritime et commerçante, encore plus mêlée, mais active et riche, qui occupait les villes et ports des côtes de la Palestine, ils comprirent qu'il fallait, pour garder la Terre Sainte, attaquer le sultan d'Egypte, Malek-el-Kamel, et s'emparer, aux bouches du Nil, de Damiette, ville riche par son commerce avec les Indes et avec la Grèce. Et Honorius approuva cette entreprise.

L'idée de s'emparer des bouches du Nil venait sans doute des croisés partis des embouchures du Rhin. La flotte d'attaque, sortie d'Acre avec enthousiasme, arriva (août 1218), en vue de Damiette. Cette ville était pourvue de fortes murailles et de hautes tours ; un fort jeté en avant et rattaché par des chaînes en fer à la ville en barrait l'accès. Un siège semblable à celui de Saint-Jean d'Acre, pendant la troisième croisade, commença. Ce n'était cette fois ni les premiers rois de la chrétienté, ni un sultan comme Salaheddin qui y figuraient. Des chevaliers des trois ordres, des matelots de Hollande, de Frise et de Norwège, dans le sable et dans la vase des bouches du fleuve, disputaient aux Arabes et aux Coptes la tour qui gardait la ville. Au bout de trois mois, grâce à une tour roulante et à des ponts volants jetés sur les murailles, le fort avancé de Damiette tomba au pouvoir des chrétiens, 24 août 1218. Mais la ville ravitaillée et pourvue de fortes garnisons résistait. L'Europe et l'Asie avaient les yeux fixés sur cette cité. Les destinées commerciales de la Méditerranée et l'honneur des deux religions y étaient intéressés. Honorius III pressa Frédéric, dont le délai de départ était expiré, d'accomplir son vœu. Comme empereur et père de Henri, comme roi de cette Sicile jetée sur la route de la croisade, Frédéric ne pouvait se désintéresser du succès d'une pareille entreprise. L'Allemagne lui obéissait ; tous les princes dissidents étaient venus lui prêter hom-

mage à Herford, en novembre, et avaient tenu cour avec lui à Fulde[1]. Le frère seul du défunt empereur, Henri, détenait encore les insignes de l'empire, quoique le délai fixé par le testament d'Otton IV fût expiré.

Le 12 janvier 1219, Frédéric assura le pape qu'il était plus convaincu que jamais de la nécessité de porter secours à la Terre Sainte; il remercia Dieu « d'avoir mis le pouvoir en ses mains et promit au pape de poursuivre les princes qui voudraient se soustraire à l'obéissance de Rome. » Mais, pour que la croisade pût se faire, il pria le pape « de prendre sous sa protection, par une déclaration publique, l'empire et ses droits, d'exhorter tous les princes, sous peine d'excommunication, à obéir au lieutenant du royaume qu'il nommerait pendant son absence; » et il lui demanda enfin particulièrement d'exiger du duc Henri, frère et héritier d'Otton, « qu'il livrât les insignes de l'empire au véritable empereur. » Honorius fit ce qu'on lui demandait. Il chargea le prieur de Sainte-Marie-Neuve, d'aller réclamer du frère d'Otton les insignes (11 février 1219), exhorta le roi et tous ceux qui avaient pris la croix à se mettre en route pour la Terre Sainte, le 24 juin ensuivant, prit sous sa protection particulière Frédéric II et sa famille et confirma d'avance le choix de celui aux mains duquel serait remis le soin de l'empire.

Quoique le nom du futur lieutenant de Frédéric n'eût pas été prononcé, il était bien difficile que l'un ou l'autre pût s'y tromper. On accusait déjà à Rome Frédéric de chercher, en dépit de ses promesses, à faire nommer son fils, non seulement son lieutenant, mais même roi des Romains. Dans les entretiens qu'il avait alors avec les princes alle-

[1] Huill. Breh., 1, 2, 591, 592. Alb. Stad., ad ann. 1218 : *Rex Fr. Hervordie celebrata curia in imperio confirmatur.*

mands à Fulde et ailleurs, Frédéric ne s'en défendait pas. « Si, écrivait-il, le 12 mai, d'après le conseil des princes, il voulait faire décerner à Henri le titre de roi, ce n'était pas pour unir la Sicile à l'empire, mais pour que l'Allemagne, en son absence, fût mieux gouvernée et revînt plus aisément à son fils en cas que, lui, il mourût pendant l'expédition ; et il demanda à ne partir qu'à la Saint-Michel : « Qui pourrait être, disait-il, plus fidèle à l'Église que l'enfant réchauffé dans son sein? » Depuis quelque temps, le jeune Henri, duc de Souabe, ne portait déjà plus le titre de roi de Sicile, que retenait maintenant l'empereur son père, pour éviter l'union personnelle de deux couronnes royales. Honorius accorda ce délai (18 mai) et ne fit point d'objection au choix d'Henri pour lieutenant. Le 16 juin, de Nuremberg, Frédéric remercie le pape du nouveau délai et l'assure qu'il écarterait bientôt tous les prétextes de délai opposés par les princes ; et, à Goslar, en pays saxon, le duc de Saxe Henri, frère d'Otton IV, lui remet les insignes de l'empire[1]. Mais, dans l'intervalle, le délai fixé à la Saint-Michel était expiré.

Les doléances pontificales, apportées à ce sujet par maître Altrinus à Frédéric, montrent peut-être que les méfiances d'Honorius n'avaient pas seulement la croisade et l'union des couronnes d'Allemagne et de Sicile pour causes. En Italie, les droits de l'Église commençaient à être méconnus par des partisans ou des officiers trop zélés de l'empire. L'un de ceux-ci prenait de son père le titre de duc de Spolète ; d'autres influençaient les élections ecclésiastiques. Frédéric pria le pape, dans une nouvelle lettre écrite d'Allemagne (6 septembre), de ne point prêter l'oreille à de mau-

[1] Alb. Stad., ad ann. 1219 : *Goslariam ubi dux Henricus ei imperii insignia præsentavit.*

vais propos et de ne prendre pas garde à des actes qu'il désavouait. Il lui promit aide et concours si l'on méconnaissait son autorité en Italie ; il renouvela, en faveur du Saint-Siège et de l'Église, toutes les capitulations précédemment faites à Ægra ; mais il demanda un troisième délai que l'indulgent vieillard prorogea d'abord jusqu'en mars, puis en mai 1220, non sans récriminations cependant. « Pourquoi Frédéric, » disait-il en cédant, « n'imitait-il pas l'exemple de son grand-père Barberousse et laissait-il échapper la gloire qui lui était déjà promise ? »

Cependant les événements marchaient en Orient. En novembre 1219, la détresse de Damiette avait été si grande, que Malek-el-Kamel avait proposé aux croisés de rendre Jérusalem s'ils levaient le siège. Malheureusement, le légat Pélagius, l'âme de cette croisade, ordonna un nouvel assaut de nuit et, au matin, les musulmans virent avec stupéfaction flotter sur leurs tours les bannières chrétiennes. Il n'y avait plus que trois mille habitants, et la plupart malades, dans une ville qui en comptait ordinairement cinquante mille. Les vainqueurs égorgèrent ou prirent à rançon ces malheureux. Le cardinal Pélagius, comme un nouveau Josué, entra, le jour de la Chandeleur 1220, en triomphe dans la ville : et le prédicateur et l'historien de cette croisade, Oliver, proclama heureux les habitants de Cologne d'avoir pris part à cet événement. La prise de Damiette ne donnait pas cependant tous les résultats qu'on en pouvait attendre. Le sultan d'Égypte réunissait aussitôt à Mansourah, avec des renforts venus de Syrie et de Nubie, une armée capable d'empêcher la conquête du reste de l'Egypte. Le roi de Jérusalem, Jean de Brienne, après avoir vu échapper l'occasion de recouvrer sa capitale, retournait dans son royaume. Satisfaits d'avoir accompli leur vœu ou de s'être enrichis, beaucoup

de croisés s'en revenaient. Il y avait encore à faire en Orient.

Frédéric, pendant l'hiver de 1219-1220, s'était réellement occupé de la croisade aux diètes de Nuremberg et d'Augsbourg ; mais, ce qui était bien naturel aussi, il tâchait de pourvoir au gouvernement de l'empire en son absence. Il pressait quelques princes de le suivre en Orient et demandait au pape d'en dispenser ceux qui paraîtraient nécessaires à l'administration de l'empire. Pour lui enfin, il annonça décidément son départ en Allemagne et à Rome, mais non sans de nouvelles exigences. Il demanda et obtint d'être couronné empereur en chemin, à Rome, afin de prendre comme tel le commandement de l'expédition ; et, sans vouloir réunir la Sicile à l'Allemagne, il exprima le désir que la Sicile lui revînt, au cas que son fils Henri mourût sans fils ni frère. Le pape lui fait encore cette concession le 19 février 1220. Pour remerciement, Frédéric, toujours plus exigeant, lui écrit qu'il serait heureux de ne pas abandonner la Sicile sa vie durant et ne cache pas l'espoir d'obtenir cela de Sa Béatitude quand il sera en sa présence [1]. L'abbé de Fulde part pour traiter avec le pape, avec le sénat et le peuple romain, du couronnement de cet insatiable ambitieux.

Pour Frédéric lui-même, il ne quitte point l'Allemagne sans avoir atteint le but que sa souple et patiente diplomatie avait poursuivi, en abusant de la faiblesse d'Honorius III. Entre le 20 et le 26 avril 1220, il y avait à Francfort une solennelle réunion des premiers princes de l'empire. Les archevêques de Cologne, de Mayence, de Trêves, de Magdebourg, beaucoup d'évêques, les ducs de Bavière et de Brabant, le landgrave de Thuringe, les margraves de Namur et

[1] Huill. Breh., 2, 742 : *De ipsius regni nobis in vita nostra dominio reservanda, cum in vestra fuerimus præsentia constituti a vestra Beatitudines speramus.*

de Bade, les officiers de la cour de Frédéric y étaient. Deux d'entre ceux-ci, l'échanson Walter de Winterstett et l'écuyer tranchant Eberhard de Waldebourg, s'agitaient beaucoup. Quel prince s'était montré plus prodigue que Frédéric II d'honneurs, de privilèges, de concessions, d'immunités aux princes et seigneurs et surtout aux ecclésiastiques? Le mois d'avril 1220 est celui où il semble dépasser encore toutes ses générosités! L'archevêque de Cologne, les évêques d'Utrecht, d'Aix-la-Chapelle, le duc de Lorraine, des monastères y ont part. Deux villes, Spire et Nuremberg, reçoivent des privilèges avantageux. Enfin un acte plus considérable et plus général que toutes ces chartes ou diplômes particuliers s'accomplit, le 26 avril, au profit des princes et des évêques.



Dans un document solennel alors promulgué, Frédéric renonce au droit impérial d'établir de nouvelles taxes, d'introduire de nouvelles monnaies dans les territoires des princes, sans leur consentement. Il s'engage à ne plus recevoir leurs vassaux ou serfs dans les murs de ses cités impériales ou dans leurs banlieues (*Pfahlburger*); il restreint à l'espace de quinze jours l'exercice exceptionnel de la juridiction des officiers royaux dans les résidences temporaires de la cour. Aucun château impérial ne sera plus bâti sur les terres de l'Église particulièrement, et aucune prétention impériale ne sera valable sur les fiefs ecclésiastiques. Les baillis d'église ne prêteront pas hommage aux officiers royaux. Tout laïque enfreignant cette règle sera mis hors la loi. Ceux que les ecclésiastiques excommunieront ne pourront plus se réclamer de la loi civile. Six semaines après l'excommunication, ils seront au ban de l'empire et ne pourront avoir d'avocats. Les princes, en revanche, promettent aide et secours au roi contre les rebelles. Frédéric impose à ses héritiers et successeurs le devoir

d'exécuter cette loi. Telle est l'alliance, la *confédération*, selon l'expression[1] dont le document se sert, conclue à Francfort entre Frédéric et les princes laïques et ecclésiastiques de l'Allemagne.

Quoi d'étonnant, après cela, que les princes allemands obtempèrent au vœu que Frédéric leur avait fait connaître plus d'une fois. Du 20 au 26, dernier jour où cette *confédération* fut signée, ils élisent unanimement roi son fils Henri. C'était une infraction formelle aux promesses faites aux papes Innocent et Honorius. Le fait ne s'accomplit pas cependant sans l'opposition de quelques princes qui disaient que l'Allemagne ne pouvait avoir deux rois ; et on ne sait au juste quel jour il eut lieu. Frédéric, un peu honteux, prit la peine de s'excuser, et, pour ne pas être accusé de mauvaise foi, il prétend avoir été surpris et presque forcé, dans le récit, le seul que nous possédions, fait par lui au pape. « A la diète de Francfort, dit-il, dans sa lettre, l'archevêque de Mayence et le landgrave de Thuringe avaient renouvelé leur conflit, qui datait de si loin, sur le droit de lever la dîme. La querelle atteignit une telle violence, que, de crainte d'exposer l'Allemagne à une guerre dangereuse, en l'absence de l'empereur, les princes jurèrent de ne point quitter la place, sans terminer leurs différends. Tous leurs efforts furent inutiles. C'est dans l'intérêt de la paix qu'ils se décidèrent alors, même ceux qui y étaient jusque-là le plus opposés, à élire roi de Germanie, en l'absence de Frédéric, qui ignorait tout (*nobis inscientibus et absentibus*), son fils Henri. » — « Quand Frédéric l'apprit, écrit-il encore, il n'y voulut point consentir ; mais comme c'était dans l'intérêt de la paix, et que les princes avaient pris toutes les précautions

[1] Huillard Breh., I, 762, 763.

pour qu'il n'y eût rien de commun entre l'empire et le royaume de Sicile, il se décida à demander à chacun de ceux qui avaient eu part à l'élection, de rédiger un acte revêtu de son sceau pour en informer le pape et lui demander son consentement, avec prière de reconnaître Henri roi des Romains ». (Ce qui eut lieu en effet.) « Frédéric terminait sa lettre en disant que, l'union possible de l'empire et de la Sicile étant la seule raison qui pût déplaire à Sa Sainteté dans l'élection de Henri, il lui ferait connaître de vive voix toutes les garanties qu'il offrait pour empêcher que cette union pût jamais avoir lieu [1]. » Cette lettre, au moins singulière, fut remise au chancelier de l'empire, évêque de Metz, qui avait déjà pressenti la cour de Rome à ce sujet et n'avait pas reçu de réponse. Encore, celui-ci, empêché par une fièvre tierce aigüe, *tertiana acutissima*, ne se mit-il en route que le 13 juillet, près de trois mois après l'événement!

A la diète de Francfort, Frédéric n'avait pas seulement trompé le pape; il avait fait une sorte de révolution. Il avait changé la constitution de l'empire dont il allait prendre la couronne. Successeur des Otton le Grand, des Henri III, il commençait à constituer l'indépendance des princes laïques et surtout ecclésiastiques, que ses prédécesseurs, comme héritiers de Charlemagne, avaient toujours voulu tenir sous leur pouvoir. Gibelin, petit-fils de Barberousse, après la dissolution des anciens duchés et comtés, et par la désuétude des offices carolingiens qui avaient dans ces ressorts administré l'empire, il faisait, des princes et des États féodaux qui les avaient remplacés, autant de principautés presque indépendantes. Le guelfe Otton IV, récemment encore, avait voulu, comme le roi d'Angleterre Jean, dont il avait

[1] Huillard Breh. I, 762, 763: *Ita quod regnum nihil habeat unionis cum dicto imperio.*

été l'allié, soumettre en Allemagne les barons et spolier l'Église. Frédéric II semblait prendre à tâche d'affranchir les princes laïques et ecclésiastiques de son autorité même, et de les enrichir, d'en faire des puissances nationales, indépendantes, supérieures aux autres, pour séparer leurs intérêts particuliers des intérêts généraux de la papauté, sans crainte de ruiner son autorité à lui-même. Les empereurs franconiens, contre les seigneurs laïques ou ecclésiastiques, avaient favorisé les villes, en leur donnant des franchises et en leur assurant des accroissements de population. Le Hohenstaufen Frédéric II, à peu d'exceptions près, se montrait disposé à sacrifier aux grands les franchises, la prospérité des villes, ainsi que la petite noblesse et même la liberté du commun peuple.

Il obtenait, il est vrai, lui, tout jeune encore, ce que Henri VI, son père, avait si difficilement obtenu dans sa toute-puissance : l'élection de son fils. Il frayait à sa famille une voie à l'hérédité, et il espérait se faire un appui contre la papauté et l'Italie de ces puissances nouvelles, indépendantes, avec lesquelles il concluait une alliance, une *confédération*. Mais les États une fois affranchis, malgré cette confédération, serait-il bien sûr de séparer leurs intérêts de ceux de Rome et de l'Italie ? Et cette couronne, ne la dépouillait-il pas de ce qui faisait sa force en Allemagne, de ses droits impériaux sur la haute noblesse laïque et sur les princes de l'Église ? Et espérait-il retrouver dans le couronnement romain cette puissance surhumaine, universelle, pour laquelle il faisait volontiers litière de ses droits régaliens, qu'il sacrifiait si aisément ?

On se rendra compte de l'importance de cette révolution commençante, en songeant à ce qui se passait alors en Angleterre et en France. A cette époque même les barons

et les évêques anglais inauguraient pour eux un tout autre régime d'affranchissement, en imposant à leur souverain la *grande charte*. A cette époque également, le roi Philippe-Auguste commençait à soumettre à sa couronne les seigneurs féodaux et les évêques de France jusque-là si indépendants, en se faisant contre eux un appui des villes et des communes déjà favorisées par ses prédécesseurs. Telles étaient les voies différentes que prenait la constitution des trois grands pays qui ont eu en effet un développement politique si opposé en Europe. On ne peut pas dire que celle de la nation allemande fût la meilleure. L'Angleterre allait ainsi à la liberté ; la France à l'unité territoriale et monarchique. L'Allemagne devenait sous l'empereur, au contraire, une sorte de *confédération ;* elle allait peut-être à l'anéantissement du pouvoir central, au morcellement féodal et aristocratique, entre les mains d'un certain nombre de despotes, aux dépens de la paix publique, de la liberté de tous et de la puissance de l'empire.

Fils de cet Henri VI qui, maître un instant de l'Allemagne, de Naples et de la Sicile, et presque de l'Italie, avait rêvé de réunir en une seule monarchie l'empire d'Orient à celui de l'Occident, et de la dernière descendante de ces aventuriers normands qui, à Naples et à Palerme, avaient tout ambitionné, élevé dans le Midi, sous le ciel italien et sur la route prestigieuse de l'Orient et de la croisade, époux aussi d'une princesse du Midi, Constance d'Aragon, pupille d'Innocent III, qui avait étendu sa domination de Constantinople à Londres, poussé par lui à l'empire, l'empereur Frédéric tenait évidemment à réunir, au moins personnellement, sa vie durant, la couronne de Naples et Sicile à celle de l'empire, pour se rendre maître de cette Lombardie dans laquelle avait sombré la puissance de Barberousse ! Et, dans les rêves vertigineux d'une intelligence qui tenait de l'audace du Midi

et de la ténacité du Nord, servies par la souplesse d'une éducation cléricale et l'expérience la plus précoce, acquise sur les rivages de Messine et sur les bords du Rhin, il croyait trouver dans son couronnement impérial à Rome, en portant un coup si sensible à l'œuvre des premiers héritiers allemands de Charlemagne, le secret de la restauration de cette monarchie plus universelle et plus antique, dont l'entretenait alors l'étude du droit romain : la monarchie de Constantin et de Théodose, grandie encore à ses yeux par l'éloignement des temps.

Peut-être, avant de franchir les Alpes et de se retrouver en Italie, Frédéric II put-il se faire cette illusion. Dejà le sénateur Parentius, premier magistrat de la municipalité romaine, lui écrivait : « La lettre de Votre Sérénité, lue au Capitole, a réjoui nos cœurs ; votre digne ambassadeur, l'abbé de Fulde, nous a dit que vous étiez disposé à chérir le sénat et le peuple romain. Nous vous prions de garder ces bonnes dispositions quand vous serez à l'empire. Nous attendons avec impatience cet heureux jour. Vous nous recommandez d'obéir au pape et de donner l'exemple du dévouement à la chrétienté. Nous sommes résolus à rester attachés à l'Église romaine, qui a fondé la cité ; c'est notre mère, nous sommes son boulevard contre ses ennemis. Nous prendrons soin que la tranquilité favorise votre couronnement [1] ». Des différentes seigneuries et villes qui avaient suivi le parti de Frédéric, dès qu'il avait été désigné à l'empire, le marquis de Montferrat, les évêques de Turin, Novare, Ivrée, les envoyés des villes de Parme, de Crémone, de Brescia, de Vérone, de Bergame, venaient jusqu'en Allemagne implorer la protection de l'empereur élu, contre Milan,

[1] Pertz, *Monumenta Germ. S.S.*, IV, 241.

Plaisance et les villes qui, sous le prétexte de suivre le parti contraire, continuaient leurs séculaires rivalités et refusaient d'observer la paix que le pape Honorius, comme son prédécesseur Innocent III, recommandait à tous. C'est là la tentation ordinaire que les villes italiennes ne manquaient jamais d'exercer sur les souverains du Nord, dont elles voulaient se servir. Que pouvait Honorius devant l'ambition maintenant dévoilée mais toujours cependant captieuse de son cher pupille? Recommencer Innocent III? tenter de renverser celui qu'il avait aussi élevé? Il ne paraît pas avoir réclamé trop vivement contre ce qui avait eu lieu à Francfort. Il écrit à son pupille qu'il attend l'effet de ses promesses et ses éclaircissements; « et il compte sur l'affection qu'il lui a toujours témoignée quand ils se reverraient à Rome, après huit années d'absence. »

Les préparatifs de départ pour l'Italie se font dans la vieille ville d'Augsbourg, au mois d'août, dans une diète solennelle, avec le roi de Bohême, le margrave de Moravie, le duc de Meran, les archevêques de Trèves et de Magdebourg. Frédéric II prend les mesures nécessaires au maintien de la tranquillité de l'Allemagne : il confie à l'évêque Otto de Wurtzbourg l'éducation de son fils Henri, à Henri duc de Brunswick, la lieutenance de l'empire en Saxe, à l'archevêque de Cologne Engelbert, l'administration des bords du Rhin, à un autre la lieutenance du royaume de Bourgogne, à deux de ses serviteurs particuliers de la famille de Waldbourg l'administration de ses biens particuliers. Le gouvernement du royaume allemand n'est pas laissé en une seule main, comme si le maître ne devait pas rester longtemps absent[1]. Des preuves de sa générosité laissées après

[1] Schirrmacher, Fr. der Zweite, t. I, p. 128, 129.

lui le rappelleront encore. Il abolit un péage sur le vieux pont du Danube à Donauwerth et ordonne qu'on le refasse en pierre ; il prend sous sa protection la comtesse de Flandre contre le comte de Hollande. Enfin, à la place de l'évêque de Turin et du marquis de Montferrat, qui dans leur mission au delà des Alpes n'avaient montré que leur impuissance, il envoie en avant, avec de pleins pouvoirs, en Lombardie, en Romagne et en Toscane, pour lui préparer les voies, son habile chancelier l'évêque de Metz et de Spire, Conrad, qui était passé du service d'Otton au sien et qui connaissait les affaires de l'Italie comme celles de l'Allemagne [1].

II

Couronnement de Frédéric II à Rome; la *loi constitutive catholique.* — Gouvernement de l'Italie. — Affaires d'Orient; perte de Damiette; projets et délais de croisade. — Mariage de Frédéric avec Yolande de Jérusalem et de Henri avec Marguerite d'Autriche (1220-1225).

Au mois de septembre, à la tête d'une petite armée où l'on distinguait le patriarche d'Aquilée, les évêques de Passau et d'Augsbourg, le duc de Bavière, le margrave de d'Hohenbourg, le duc de Spolète et quelques serviteurs fidèles, entre autres Anselm de Justingen, Frédéric, après huit années d'absence, mais singulièrement grandi par les événements, descendait en Italie par le col de Brenner. Son but immédiat était de se faire couronner à Rome, de prendre sous une forme ou sous une autre l'administration du royaume de Sicile et de dominer l'Italie; son but lointain et apparent surtout, celui qu'il faisait briller aux yeux du

[1] Pertz, *Mon. G. Leges*, II, 238. H. B., I, 835.

pape et de la chrétienté, c'était de suivre l'exemple donné par Barberousse, à la fin de sa vie, et de tenter de recouvrer Jérusalem par une croisade. Peut-être un grand règne allait-il commencer ?

Frédéric II, dans ses premiers rapports avec les Italiens, déploie autant d'habileté qu'en Allemagne et ne réussit pas moins. A la descente des Alpes, reçu par le comte du Tyrol Albert et par les évêques de Botzen et de Brixen, il se montre comme en Allemagne généreux et conciliant. Il signe une charte en faveur d'un couvent de femmes à Vérone. Il interdit aux Padouans d'attaquer le jeune marquis d'Este et confirme les privilèges de leur évêque. Il fait alliance avec le doge de Venise, Pierre Ziani, duc de Dalmatie et de Croatie, qui consent à lui payer un tribut annuel d'argent et de poivre, pour l'arrangement de quelques conflits de juridiction entre eux. Aux ambassadeurs de Gênes qui l'avaient aidé dans sa jeunesse, il accorde le territoire de Porto-Venere à Monaco, pour avoir au besoin leurs vaisseaux contre Marseille ou contre les Sarrasins. Les Milanais ne se montrent point disposés à laisser le petit-fils de Barberousse venir se faire couronner roi d'Italie, à Monza. Il les néglige. Mais il ne refuse rien à l'Église. Sur la demande d'Honorius, tous les édits faits par les villes lombardes au préjudice de l'Église sont cassés, comme entachés d'hérésie[1]. A mesure qu'il avance en Italie, la puissance de l'empereur semble [illegible] toutes les difficultés que son habile diplomatie même n'avait pas [illegible] réussi à terminer. Comment refuser [illegible] ce brillant et généreux jeune homme, le pupille d'un pape, devenant empereur, et les mains toujours ouvertes pour donner ?

[1] Pertz, Mon. [illegible]

Dans la turbulente Romagne, Bologne cède le comté d'Imola dont elle s'était emparée et prête serment et hommage ; la paix est rétablie entre cette ville et Faenza; la petite ville de Forli seule est maltraitée. Il y avait encore en Toscane des conflits sur les biens de la comtese Mathilde, entre les droits impériaux et pontificaux, entre ceux-ci et les villes. C'est à l'avantage de l'Église de Rome, à laquelle il restitue ces biens, que Frédéric termine ces différends. « Vous ne vous repentirez pas, » écrit le jeune empereur élu à Honorius, « d'avoir élevé et chéri un tel fils ; nous nous rendons aux pieds de Votre Sainteté ; vous aurez bientôt le fruit désiré de l'arbre que vous avez planté. » Honorius, en novembre, envoie cependant au-devant de ce fils l'évêque de Tusculum et le chapelain Altrinus pour blâmer l'élection de Henri en Allemagne, pour rappeler les dangers de l'union réelle de l'empire et de la Sicile, et exciter en même temps le zèle impérial contre les *Patarins* et contre les Infidèles d'Égypte, où, comme on avait pu le prévoir, les chrétiens à leur tour se trouvaient déjà menacés dans leur conquête de Damiette. Il fait rédiger à l'avance les *capitulations* nécessaires au maintien de l'union de l'empire et du sacerdoce et il les communique à Frédéric pour qu'il les approuve. Celui-ci accepte tout des mains paternelles d'Honorius. Il n'épargne point ses promesses ordinaires ; il reconnaît qu'il a reçu par sa mère en fief de l'Église le royaume de Sicile. Comme le pape lui a fait dire que c'est en vue de la croisade qu'il veut le couronner, *specialiter hac de causa*, il s'engage à partir ; et le pape annonce au légat Pélagius à Damiette la prochaine arrivée de l'empereur couronné. C'est ainsi que Frédéric entre à Rome enfin, le 22 novembre 1220, jour de Sainte-Cécile [1],

[1] Huillard Breh., Introd., p. CX, et au Supplément la lettre inédite trouvée dans les rouleaux de Cluny.

ramenant avec lui le pape exilé de la cité depuis six mois.

On n'avait peut-être jamais vu une cérémonie de couronnement semblable, pour la tranquillité qui y régna et la joie que firent éclater les Romains. La rencontre de l'ancien tuteur et de son pupille, d'un pape courbé par l'âge et débile, *infirmus ex senio et ultra modum debilis*, et d'un souverain brillant de jeunesse, l'esprit de conciliation qu'ils avaient apporté l'un et l'autre dans des rapports si difficiles et si délicats, la réunion de princes et d'évêques italiens, tels que l'archevêque de Ravenne, l'abbé du Mont-Cassin, Azzo d'Este, Guillaume de Montferrat, les comtes d'Aquila et de Celano et de beaucoup d'envoyés des villes péninsulaires avec les princes, les évêques et officiers allemands de la suite de Frédéric et de Constance, les prélats, dans leurs robes et leurs manteaux flottants, sous leurs mitres, les princes laïques, dans leurs armures et sous leurs heaumes, toutes bannières déployées et armoiries étalées, contribuèrent sans doute beaucoup à l'*incroyable joie* (*inestimabilis alacritas*) que fit éclater, selon Honorius lui-même, le peuple romain.

Les *capitulations* dressées semblaient d'ailleurs réserver tous les droits. L'union *personnelle* des deux couronnes d'Allemagne et de Sicile pour Frédéric était reconnue comme Frédéric le désirait. Mais, pour éviter l'union *réelle*, celui-ci déclarait expressément que le royaume de Sicile ne lui revenait pas de ses ancêtres impériaux, mais bien de sa mère, comme un fief de l'Église romaine ; et il s'engageait à n'avoir dans ce royaume que des officiers indigènes et à y signer les actes d'un sceau particulier, afin que les deux gouvernements fussent en fait ainsi séparés. Enfin Frédéric prit de nouveau la croix des mains du cardinal d'Ostie, Ugolin, et s'engagea à partir au mois d'août de l'an prochain 1221 et

à envoyer de suite à Damiette, en attendant, 500 chevaliers.

Après ce couronnement et ce vœu, une *loi constitutive catholique*, en neuf articles, fut promulguée, à Saint-Pierre de Rome, et contresignée du pape et de l'empereur, pour être exécutée dans tout l'empire et enseignée par les docteurs en droit de la célèbre université de Bologne. « Elle annulait tous les statuts et toutes les coutumes qui s'étaient introduits dans les villes, contrairement à la liberté de l'Église, qui, avec l'aide de Dieu, *ne pouvait vouloir que le bien*, et à tous les droits personnels des ecclésiastiques et aux prescriptions canoniques et impériales. Ceux qui contreviendraient à ces décrets seraient déclarés infâmes et leurs biens confisqués. Elle libérait de tout impôt les églises, les fondations pieuses et les prêtres, sous peine d'une triple restitution. Elle mettait au ban de l'empire toute personne qui serait restée une année sous l'excommunication de l'Église. Elle interdisait à tout défendeur et juge de citer des ecclésiastiques devant le pouvoir civil. Elle notait d'infamie et dépouillait de leurs biens tous les *catharins*, *patarins*, *arnaudistes* et autres hérétiques ou fils d'hérétiques, ordonnait à tous les magistrats civils, juges, recteurs, etc., sous serment, d'informer contre eux, et mettait les auteurs et fauteurs d'hérésie et les seigneurs qui les souffraient, hors la loi. Elle portait des peines contre l'affreux droit de bris et d'epave exercé encore de ce temps, aux dépens des malheureux naufragés. Elle prenait sous sa protection la personne et les biens des croisés et en rendait les évêques responsables sur leurs territoires. Elle prohibait l'attaque des cultivateurs du sol et l'enlèvement de leurs bœufs et de leurs charrues et instruments de travail[1]. » Rédigée toute

[1] Pertz, *Mon. Germ.*, *leges*, IV, 123. Huillard Breh., II, 2-6.

à l'avantage de l'Église, cette constitution, outre les droits qu'elle lui assurait, contenait un singulier mélange d'ordonnances sauvages et de lois protectrices. Les lueurs d'un meilleur avenir perçaient à travers les ténèbres de ce temps, qu'elle dépeignait si bien. Réunis pour proclamer l'indépendance et la prééminence de l'Église, l'intégrité de la foi, au dedans de la chrétienté, même par la violence, et assurer, au dehors, la défense de ses frontières par la guerre, les deux plus grands pouvoirs de ce temps, dans le même document, frappaient sans pitié les hérétiques et les fils d'hérétiques et prenaient sous leur protection les malheureux que n'épargnaient pas les intempéries du ciel ou les masses populaires sur lesquelles pesait tout le poids de la société de ce temps. Quelles étonnantes contradictions !

Le caractère politique de cette curieuse loi *constitutive catholique*, fruit de l'union des deux pouvoirs, en un moment unique, est cependant, avant tout, une loi favorable à la puissance de l'Église féodale, terrienne, contre l'indépendance des villes. Celles-ci sont sacrifiées aux prélats, aux évêques, comme en Allemagne, en vertu des mêmes principes, avec cette différence que les seigneurs laïques terriens d'Italie n'y partagent pas ces avantages avec les prélats, comme ceux de Germanie. Mais le pape et l'empereur nourrissent alors en Italie une animadversion égale contre les cités bourgeoises, dans l'affranchissement desquelles le pape voit une hérésie contre l'autorité des évêques et l'empereur une révolte contre la sienne; confusion qui devait causer à l'un et à l'autre bien des mécomptes!

Retourné sur le Monte-Mario, d'où il avait contemplé la cité éternelle, plusieurs fois visitée par ses pères, dans des circonstances moins favorables, le nouvel *empereur Auguste et roi de Sicile*, comme on l'appela, put juger, pendant trois

jours, de la diversité des occupations que lui imposaient les pouvoirs dont il était revêtu. Avec son consentement, le pape investit le marquis Azzo IV d'Este, de la marche d'Ancône, reprit le duché de Spolète et ce qui lui revenait des biens de la comtesse Mathilde, en Toscane. Lui-même, il signa des privilèges pour les villes de Pise, Bologne, Tortone, Verceil, Volterra, Ravennes ou pour leurs seigneurs, podestats ou évêques. Il condamna Parme, qui avait outragé son évêque, et confirma aux Pisans la possession de la côte maritime, de Civita-Vecchia à Porto-Venere, ainsi que de la Corse et de la Sardaigne. Il pourvut au gouvernement des vastes États chrétiens qu'il allait peut-être quitter. Le chancelier Conrad, évêque de Metz, fut nommé son lieutenant, dans l'Italie du nord et du centre, et l'archevêque de Mayence retourna prêcher la croisade en Allemagne, dont le gouvernement fut remis alors entièrement à l'archevêque de Cologne, Engelbert. Enfin le marquis de Montferrat, Guillaume, aidé de l'évêque de Porto, eut l'administration du royaume d'Arles.

Fils et héritier de Henri VI, chef du Saint-Empire et roi de Sicile, en paix avec le Saint-Siège, avec l'Église, dont il avait constitué l'indépendance et presque la domination, porteur de la croix, qui le mettait au service du Christ, et signataire des édits qui armaient son bras contre les hérétiques, armé pour ainsi dire, de deux glaives, pour frapper les révolutionnaires dans l'Église et les rebelles dans l'Etat, Frédéric II pouvait paraître aux hommes de ce temps réaliser d'autant mieux le plus pur idéal du chef temporel de la chrétienté qu'il était en plus parfait accord avec son chef spirituel. Et cependant Honorius III avait couronné, au milieu de la joie et de la confiance de tous, le plus cruel ennemi de l'Eglise. Ce couronnement pacifique à Rome devait être

[illegible] d'un prince de la famille de [illegible]; il ne devait pas être [illegible] avec un siècle, et jamais dans des circonstances qui [illegible] aussi favorables aux [illegible].

Lorsqu'on [illegible] à quel point que l'opinion contemporaine, chrétienne du [illegible] siècle, imposait aux papes et aux empereurs, on ne peut s'empêcher de reconnaître que la guerre de [illegible] contre les infidèles et le [illegible] le caractère principal. Innocent III, un pape des anciens jours, [illegible] envers Frédéric que [illegible] qu'il espérait de lui une grande expédition à Jérusalem. Depuis Sylvestre II, qui eut l'idée de la croisade, Grégoire VII, qui voulut la prêcher, et Urbain II, qui détermina la première, en 1095, jusqu'à Innocent III, qui prêcha la quatrième en [illegible] et la cinquième en 1216, et jusqu'à Honorius III, qui ne cessait de rappeler [illegible] à Frédéric II les serments qu'il avait prêtés à ce sujet, il n'est pas un pape qui n'ait voulu ou décidé une expédition grande ou petite de ce genre. Parmi les souverains de l'Europe, au moins jusqu'à cette époque, ceux de l'Allemagne, par cela même qu'ils étaient le plus haut placés et le plus en regard des papes, comme empereurs, avaient été bon gré mal gré, plus souvent peut-être que les autres, sur la route de la Palestine. Conrad III, à peine empereur, avait tout laissé pour partager, à la voix de saint Bernard, la croisade du roi de France Louis VII. Frédéric Barberousse y avait été une première fois comme duc de Souabe; et, une seconde fois, à la fin de sa vie, comme empereur. Quand il vit l'Europe pacifiée à ses pieds, il partit à la tête de vingt mille chevaliers, pour mourir, comme Moïse, sur la route de la Terre Sainte, sans la voir. Toute la politique de Henri VI,

maître de l'Allemagne, de l'Italie et de la Sicile, quand il prit la croix, à Sutri, des mains d'un chapelain, semblait aboutir à une entreprise contre l'Orient, qu'il voulait soumettre tout entier à ses lois. Philippe de Souabe, pour désarmer Innocent, prit la croix, s'il ne partit point. Otton IV avait été en Terre Sainte avant d'être empereur. Enfin, Frédéric avait pris quatre fois le signe de la croix sur son épaule, à son couronnement comme roi, à Aix-la-Chapelle, à l'improviste (*ex insperato signum vivificæ crucis accepit*), deux fois en Allemagne, à l'instigation d'Innocent III et d'Honorius, une dernière fois, et dans l'occasion la plus solennelle, le jour même de son couronnement, à Rome.

Tout porte à croire que Frédéric II désirait sincèrement aller en Terre Sainte plutôt peut-être comme souverain de Naples et de Sicile que comme empereur allemand. De très bonne heure, il s'était intimement lié avec le grand maître de l'Ordre Teutonique, le célèbre Hermann de Salza, qui, pour les intérêts de l'ordre, était aussi souvent en Europe qu'en Orient. Après avoir assisté à la prise de Damiette, en 1219, celui-ci se trouvait à Rome au moment où Frédéric II prit la croix des mains du cardinal d'Ostie. Peu après son couronnement, Frédéric paraît avoir envoyé l'évêque de Céphalu en Syrie, pour y étudier la situation. Il s'occupa au moins immédiatement d'envoyer en Terre Sainte les cinq cents chevaliers qu'il avait promis. Le 2 février 1221, il fait à l'Europe un appel qui semble répondre à celui que Malek-el-Kamel venait d'adresser de Mansourah aux musulmans contre Damiette. Il rassemble l'argent des *collectes*, protège les croisés à travers le royaume de Naples. En avril suivant, Hermann de Salza, le duc de Bavière, Louis, et le margrave de Bade, Hermann, s'embarquent à Tarente avec les cinq cents chevaliers et

leur suite, sur quarante navires, et font voile vers Damiette, où ils doivent annoncer la prochaine arrivée de l'empereur.

Si des intérêts politiques et commerciaux avaient déterminé Frédéric à commencer l'accomplissement de ses promesses, il s'en fallait de beaucoup cependant que ce fussent là ses soucis les plus pressants, à Naples, en Sicile, en Italie. C'était avec bonheur (*cum pace et gaudio*) que le fils de Henri VI avait revu le royaume où il avait été élevé. Les huit années de son séjour en Allemagne semblaient lui avoir inspiré peu de goût pour son ciel brumeux, ses épaisses forêts de hêtres et de sapins, ses lourds châteaux, ses villes boueuses, pour la sombre végétation de pierre de ses cathédrales commençantes, moins encore peut-être pour les droits obscurs et enchevêtrés et les chicanes de ses rudes seigneurs laïques et ecclésiastiques. Le beau ciel du Midi, son sol avec ses arbres toujours verts, ses pins, ses orangers et ses oliviers, la mer mythologique de Naples et de Palerme, les monuments anciens, encore çà et là debout dans leur majesté, les rues dallées, les pleins cintres et les arcades de ses basiliques, ses villas et ses palais plus aérés, plus gais, bâtis par les Normands, le prestige des souvenirs de l'administration impériale de Rome, la clarté de son ancien droit, dont l'étude refleurissait alors, lui plaisaient davantage. Il nous avouera lui-même plus tard qu'il faisait un sacrifice chaque fois qu'il quittait ce pays dont l'agrément et les délices lui plaisaient (*deliciosa regni nostri suavitas, amœnitas*), pour aller accomplir son devoir d'empereur au nord des Alpes. Mais il avait à cœur surtout de revenir en maître dans le royaume où sa mère et sa femme et lui-même avaient tant souffert des factions rivales, italiennes, allemandes, pontificales, des usurpations de tous sur sa

couronne. Comme en Allemagne, avant d'accomplir son vœu de croisé en personne, il crut que c'était son premier devoir de rétablir son autorité dans son royaume méridional et d'y faire règner la paix, du moment où le pape lui-même, avec son concours, rétablissait sa suzeraineté à Spolète, à Forli et dans les États dont la possession lui avait été impérialement confirmée.

Or l'état du royaume et surtout de la Sicile appelait les plus prompts et les plus énergiques remèdes des deux côtés du phare. En terre ferme, les droits et les biens royaux avaient été fréquemment usurpés. En Sicile, les Sarrasins ne restaient plus campés dans les montagnes du centre; ils descendaient dans la plaine et pénétraient pour piller jusque dans les villes ouvertes. Au point de vue légal, une réunion à Capoue de juristes, de grands laïques et ecclésiastiques du royaume procède à la revision des privilèges qui, pendant la minorité ou l'absence de Frédéric, avaient été usurpés, extorqués ou falsifiés, au détriment de son autorité. Un édit en vingt paragraphes[1] dut servir de règle à cette opération destinée à ramener les choses au temps du roi normand, Guillaume le Bon, d'heureuse mémoire. Frédéric, dans un diplôme particulier, donne la raison de sa conduite : « l'état de notre royaume, dit-il, nous est resté longtemps inconnu; nos droits ont été méprisés, usurpés, par beaucoup de seigneurs et de prélats. Maintenant nous voulons que tout soit éclairé par la lumière du droit et ramené sous notre gouvernement à l'état de justice[2]. »

[1] Ric. Sang., I : *Imperator se recto tramite Capuam conferens, et regens ibi curiam generalem pro bono statu regni suas assisias promulgavit quæ sub viginti capitulis continentur.*

[2] H. B., II, 101 : *Omnia volumus sub jure lucescere et cuncta sub regimine nostro in statu justitiæ reformare.*

Il n'y avait là rien que de très naturel. Honorius, qui voyait avec peine Frédéric nommer un duc en Romagne et procéder à la revendication de bourgs et châteaux sur l'abbé du Mont-Cassin et sur les comtes de Molise, de Celano et d'Aquila, craignait surtout qu'il n'attaquât aussi des privilèges d'Église qu'il s'était engagé à respecter. Il avertissait donc son ancien pupille de s'enfoncer moins dans les affaires de son royaume et de se préoccuper plutôt de l'Orient. Celui-ci, ayant envoyé pour la seconde fois (13 juin), sous le commandement du comte de Malte et du chancelier de Sicile, Gautier de Paléar, de nouveaux renforts de croisés en Égypte, Honorius l'en remerciait; mais, en août, le pape regrettait qu'il ne partît point lui-même et il l'exhortait « à accomplir en personne les promesses faites à Dieu, » quand la nouvelle retentissante de la chute de Damiette, récemment prise, arriva en Europe.

Le légat du pape en Égypte, Pélagius, ayant reçu en mai les premiers secours envoyés par Frédéric, avait, malgré les recommandations faites par celui-ci, entraîné de suite les chrétiens et Jean de Brienne, de retour, pour marcher sur Kahira, où les mahométans étaient venus camper sous le commandement de Malek-el-Kamel (le 15 juillet). Mais il fallait traverser le Delta, coupé, comme on sait, par les bouches du Nil et par des canaux où l'on avait accumulé les obstacles et les défenses. Les croisés, tâchaient à force de peines d'en triompher, quand des nuées de cavaliers apparurent et les criblèrent de flèches à distance. Jean de Brienne voulut s'arrêter. Le légat Pélagius l'acusa de trahison ; les chrétiens, quoique déjà découragés, continuèrent. Mais bientôt, sur l'ordre de Malek-el-Kamel, l'ouverture des barrages et écluses, le percement des digues transformèrent la plaine en un vaste marécage boueux où les croisés ne pouvaient plus

avancer. On se décida à reculer, quoi qu'en dît le légat Pélagius ; mais les vaisseaux musulmans, qui avaient peu de tirant d'eau, pénétrèrent à leur tour par un canal dans la bouche de Damiette et interceptèrent les communications de l'armée avec la ville. Les croisés étaient, ainsi que s'exprimait Frédéric plus tard, « pris comme des oiseaux dans des filets, ou mieux comme des poissons dans des rets, *sicut aves ad laqueum et pisces ad megarim.* » Ils ne pouvaient plus avancer ni reculer. Il fallait se résigner à mourir ou à traiter. Malek-el-Kamel offrit de rendre ce que Salaheddin avait pris dans le royaume de Jérusalem après la bataille de Tibériade, et de laisser libre à l'armée chrétienne la retraite à Damiette, contre la reddition de cette ville. Il y aurait trêve de huit ans, à moins qu'un souverain de l'Europe n'arrivât en personne. On signa le traité ; on se livra réciproquement des otages, le 30 août. Les ratifications étaient à peines échangées que le second secours de Frédéric, amené par le comte de Malte et le chancelier de Sicile, Gautier de Palear, arriva. Tous les chrétiens étaient mécontents ; mais il fallut se résigner. Le 7 septembre, ils évacuèrent Damiette ; et le grand maître de l'Ordre Teutonique vint annoncer, en octobre, à la chrétienté, à Frédéric, à Honorius, cette affligeante nouvelle, qui n'était pas faite pour diminuer les dissentiments qui commençaient à s'aigrir entre le pape et l'empereur.

Honorius écrivit, le 9 novembre, à Frédéric une lettre dans laquelle il se plaignait, « le poignard dans le cœur », d'être accusé, pour sa condescendance envers son pupille, d'être cause de tout le mal, et il menaça celui-ci de l'excommunier s'il était encore traître à son serment. L'empereur, qui avait demandé plusieurs délais, avait à donner de bonnes raisons de ses retards. Il ne pouvait néanmoins dégager complète-

ment sa responsabilité dans ce grand malheur. Il proposa au pape une entrevue pour aviser aux moyens de le réparer. Celle-ci eut lieu le 25 avril 1222, à Veruli. Ils se convainquirent aisément l'un et l'autre que l'état général de la chrétienté ne favorisait pas beaucoup l'exécution d'une grande croisade.

L'Allemagne, il est vrai, était tranquille sous l'administration d'Engelbert, « homme sage, modéré, d'un grand cœur, qu'il manifestait par ses actes plus que par ses paroles; » elle réparait les désastres d'une longue guerre civile, rebâtissait ses châteaux, cultivait ses champs. Engelbert faisait couronner roi, à Aix-la-Chapelle, son jeune pupille Henri pour lui donner plus d'autorité. « A chaque diète qu'il tenait, » dit la chronique de Trêves, « les princes laïques et ecclésiastiques lui prodiguaient les respects comme à un père. Il était la colonne de l'Église, l'ornement du clergé, l'égide de l'empire[1]. » Mais, dans son royaume de Naples, Frédéric achevait avec peine de reprendre Rocca-Bentra à l'abbé du Mont-Cassin, Suessa et Théano au comte d'Aquila et de punir Thomas de Celano en s'emparant de sa forteresse. Il fallait réfréner maintenant les Sarrasins de Sicile; le pape lui-même avait des démêlés avec les Romains et les villes d'Orvieto et de Pérouse, qu'il voulait soumettre à des podestats.

Dans l'entrevue de Véruli, le pape et l'empereur étaient convenus d'une réunion nouvelle à Vérone, à la Saint-Martin suivante; et ils y invitèrent le roi et le patriarche de Jérusalem, pour fixer le jour du départ. En attendant, Frédéric, en présence de prélats, de princes et de barons, s'engagea par un serment solennel à se mettre à la tête de l'expédition, au jour qui serait fixé par cette assemblée ou par le

[1] *Gesta Trevir.*, Ed. Wittenbach et Müller, I, 313.

pape lui-même. Pendant que Frédéric emportait le repaire sarrasin de Boiano en Sicile et le détruisait, l'époque de la Saint-Martin se passa. Le roi et le patriarche de Jérusalem, Rudolph, étaient en Italie; mais Honorius, malade, ne put se rendre non plus à Vérone. Le printemps de l'an suivant 1223 seulement réunit le pape et l'empereur à Ferentino dans l'État Romain. Ce fut un véritable congrès. Les trois grands maîtres des ordres militaires et religieux de la Terre Sainte, si souvent en guerre les uns contre les autres, et Démétrius roi de Thessalonique, le préfet de Rome, les archevêques de Magdebourg, de Worms, de Tarente, et d'autres étaient encore présents. Il y eut une importante discussion; on prit des résolutions sérieuses. La paix fut ordonnée dans toute la chrétienté, et, sans procéder avec une hâte qui eût montré plus de bonne volonté que de sagesse, on ajourna à deux ans, mais comme dernier terme, la guerre d'Orient. Pour y décider Frédéric, qui avait perdu sa femme Constance, le grand maître de l'Ordre Teutonique, Hermann de Salza, lui proposa en mariage la fille de Jean de Brienne, Yolande, avec des droits à la couronne de Jérusalem. Frédéric accepta et promit par un serment solennel d'opérer son départ le jour de la Saint-Jean-Baptiste de l'année 1225.

Frédéric prépara, au moins dans ses ports d'Italie, cent navires de guerre tout pontés et cinquante vaisseaux de transport avec des vivres et de l'argent. Il promit au duc d'Autriche, au landgrave de Thuringe, aux autres princes, au roi de Hongrie et à ses magnats le libre passage et tout ce qui leur serait nécessaire[1]. Il envoya, ainsi qu'il en informa le pape par une lettre de mars 1224, le personnage

[1] Huill. Breh., II, 412 : *Ad Terræ Sanctæ subsidium transituris passagium, victum, pecuniam et alia necessaria in nostro regno liberaliter exhibenda.*

qui pouvait le mieux parler en Allemagne pour la croisade, Hermann de Salza, « pieux, sage, éloquent, craignant Dieu, » dit une chronique, d'une vie honorable et aussi estimé par le pape que par l'empereur.

Mais quand Hermann de Salza arriva, l'Allemagne à son tour était agitée par une affaire importante. Le comte de Schwerin, ayant recours à la trahison, qui, dit une chronique danoise, « est dans la nature des Allemands et sans laquelle ils ont rarement le dessus, » s'était emparé, au printemps de 1223, de la personne du roi de Danemark, Waldemar, et de son fils. L'empereur, qui, au commencement de son règne, avait cédé à Waldemar le pays de Nordalbingie au delà de l'Elbe, demandait qu'on lui livrât les deux princes pour leur imposer d'avantageuses conditions. Mais l'archevêque de Cologne, Engelbert, administrateur de l'empire, sur les conseils du pape, prétendait les mettre en liberté comme croisés. Hermann de Salza, aidé des évêques de Wurtzbourg et d'Hildesheim, parvint à régler à l'avantage de l'empire cette question danoise, qui n'était déjà pas neuve à cette époque. Dans une diète tenue en septembre, les deux princes furent d'abord livrés à l'empereur, à la condition qu'ils seraient mis en liberté, contre la restitution des territoires concédés par Frédéric II. Par un traité enfin signé au château de Danneberg (4 juillet 1224), où ceux-ci étaient détenus, Waldemar paya une assez forte somme au duc de Schwerin, une autre pour la croisade, rétrocéda la Nordalbingie et le territoire de la rive gauche de l'Elbe. Albert d'Orlamunde, comte de Holstein, devint vassal de l'empire et n'eut plus aucun lien de sujétion envers Waldemar. Les évêchés de Lubeck et de Schwerin reçurent de l'empire leurs droits régaliens. Le territoire de Sleswig reviendrait au roi de Danemark, s'il s'en rendait maître et y établissait la tran-

quillité. Enfin Waldemar partirait dans deux ans pour la croisade. C'était la part du pape dans le traité. Elle était un peu illusoire, car ce croisé honteux et forcé ne portait point en public, mais seulement dans le privé la croix qu'il avait prise ; illusoire aussi la rançon qu'il avait promise, car, aussitôt libre, il se garda de la payer.

Frédéric, lui, avait convoqué ses barons de Naples, entre autres Roger d'Aquila, pour agir en Sicile contre les Sarrasins de Girgenti qui avaient emporté la ville de Guastanella, occupé la cathédrale et chassé les prêtres. Ses vassaux mécontents s'étaient rendus à son appel avec si peu de monde, qu'il les fit garder en otage et séquestra leurs biens. Le maréchal de Catane relança néanmoins les Sarrasins jusque chez eux avec les barons et chevaliers siciliens et réduisit leurs cadis à descendre dans la plaine, *in inferiora loca*, et à y faire leur soumission. C'est alors que Frédéric transporta les plus remuants de l'île sur le continent et les établit en Italie, sur les bords de l'Adriatique, à Lucera, en leur permettant d'y garder leur religion, leurs coutumes et leurs mœurs, sous un ciel, au milieu d'une nature qui leur rappelaient la mère-patrie, à la condition d'un service militaire qui les mettait à la disposition de leur vainqueur.

Cependant le temps du départ fixé pour la croisade en 1225 approchait. Hermann de Salza, dont le nom, dit un chroniqueur, faisait trembler les Sarrasins, était revenu. Frédéric ne voulut pas partir avant que son mariage avec Yolande lui apportât, avec une nouvelle femme, les droits du roi titulaire de Jérusalem, Jean de Brienne. Ce dernier roi, le patriarche de Jérusalem et Hermann de Salza, négociateurs ordinaires entre le vieil Honorius et le jeune Frédéric, vinrent en informer la cour pontificale. Honorius en-

core en butte, comme il lui arrivait souvent, aux mécontentements et aux hostilités des Romains, était retiré à Rieti. Il invita Frédéric à se rencontrer à San-Germano avec le légat Pelagius, l'homme de la cour romaine le plus opiniâtre pour la croisade. Frédéric s'y rendit avec les évêques allemands de Bamberg, de Mersebourg, de Ratisbonne, le duc Léopold d'Autriche, Bernhard de Carinthie et d'autres, le 25 juillet, jour de la Saint-Jacques. Entre les mains du légat, il jura de partir en personne pour la croisade, dans deux ans, en août 1227, avec cinquante vaisseaux de guerre et cent navire et d'y entretenir pendant deux ans mille chevaliers équipés. Des dédits considérables seraient payés en monnaie d'argent ou en lingots, pour les chevaliers ou les vaisseaux manquants, et de fortes sommes étaient stipulées en faveur du roi et du patriarche de Jérusalem et du grand maître de l'Ordre Teutonique. Un serviteur allemand, Conrad, le fils de l'ancien duc impérial de Spolète, dévoué à Frédéric, jura sur son âme, que celui-ci exécuterait toutes les conditions dudit traité, à peine pour lui d'encourir l'excommunication. En revanche, l'empereur intervint bénévolement entre les Romains et le pape, qui rentra bientôt à Rome.

Frédéric II profita du nouveau délai, non seulement pour épouser Yolande mais pour marier son fils en Allemagne, afin d'assurer la continuation de sa dynastie. D'accord avec le pape, après avoir fait un traité d'alliance à Catane avec le roi Louis VIII, fils de Philippe-Auguste, il avait ménagé une entrevue entre ce prince et l'archevêque de Cologne Engelbert, en novembre 1224, à Vaucouleurs, pour trouver une épouse française à son fils. Mais l'archevêque de la riche ville de Cologne penchait pour une princesse anglaise, afin de conserver l'alliance de ce royaume plus favorable au commerce du Rhin. Il fit manquer le pro-

jet. Il s'en excuse auprès du pape, parce qu'il était contraire à l'Église romaine et surtout à Sa Sainteté même (*contra ecclesiam romanam et specialiter contra vos*), et auprès de l'empereur [1], en vantant les avantages de l'alliance anglaise [2]. Frédéric n'était pas très satisfait et hésitait beaucoup à prendre pour belle-fille la sœur du roi d'Angleterre. Le duc d'Autriche, les rois de Bohême et de Hongrie désiraient d'ailleurs aussi le jeune roi pour gendre ; ils proposaient chacun leur fille, et offraient à qui mieux mieux les plus grosses dots. Au fond, s'il faut en croire un contemporain, Frédéric mettait presque la main de son fils à prix; car il avait soif d'argent et aimait à amasser, *Ipse vero sitit nisi pecuniam, ut illam accumulet.* En définitive, il consentit au mariage de son fils avec Marguerite, fille du duc d'Autriche.

Le mariage du père et celui du fils eurent lieu à peu près en même temps en Italie et en Allemagne. Jean de Brienne était allé avec l'archevêque de Capoue et l'amiral André de Malte chercher sa fille en Syrie avec quatorze galères. Le mariage fut célébré par procuration dans l'église Sainte-croix de Jérusalem, avec l'approbation du pape. Le couronnement solennel de la jeune reine fut effectué en grande pompe à Tyr, devant les grands et évêques du royaume. Yolande arriva en novembre à Brindes ; le roi la reçut avec de grandes cérémonies, le 9 novembre. Dès le lendemain, il annonça à son beau-père Jean de Brienne, roi titulaire de Jérusalem, qu'il eût à lui résigner à lui le royaume avec tous les droits de sa femme, malgré l'étonnement et les réclamations de celui-ci, qui argumentait

[1] *Monumenta Germaniæ*, IV, 255.
[2] Dom Bouquet, *Chron. Turon.*, XVIII, 366 ; Champollion, *Lettres des rois de France*, I, 44 ; Huill. Breh., II, 2, 834.

d'une promesse à lui faite de garder ce royaume sa vie durant. Frédéric prit, dès le mois de novembre, à Foggia les titres d'*Imperator semper Augustus, Jerusalem et Siciliæ rex*. A peu près à la même époque, neuf jours après le second mariage du père, on célébrait avec une grande solennité les noces du fils avec la fille du duc d'Autriche Marguerite ; ces noces furent sanglantes.

L'archevêque de Cologne était en route pour s'y rendre quand son neveu, Frédéric d'Ysembourg, avec vingt-cinq coquins, l'attaqua au village de Schwelm, où il voulait consacrer une église, et laissa pour mort, percé de trente-huit blessures, celui qu'on appelait le père de la patrie et l'honneur de la Teutonie, *pater patriæ et decus Germaniæ*. La plupart des barons et des chevaliers, nous dit la chronique d'Ursperg, étaient des brigands ; *solent esse prædones*. L'archevêque de Cologne avait voulu les réprimer. De là, la vengeance. Lorsque les serviteurs de l'escorte de l'archevêque, les vêtements encore en lambeaux et en sang, vinrent demander justice, Henri s'érigea en juge dans le château qui domine Nuremberg. On discuta avec violence pour savoir si le meurtrier pouvait être condamné sommairement, ou s'il fallait le traduire devant la justice impériale. On en vint aux armes, séance tenante, et on se précipita en foule si pressée dehors, que l'escalier croula avec mort de cinquante hommes, dont vingt-cinq chevaliers, sans compter ceux qui allèrent mourir dans les auberges environnantes. Condamné, Frédéric d'Ysembourg erra douze mois en banni tandis que le successeur de l'archevêque de Cologne, Henri von Sayn, faisait détruire ses châteaux. Pris enfin à Liège et livré aux habitants de Cologne, l'assassin de l'archevêque périt sur la roue. Le poète Walter de Vogelweide pleura, dit-il, la mort de celui qu'il avait loué dans sa vie. Il

trouva tous les supplices trop doux pour le meurtrier et lui souhaita de prendre tout vivant le chemin de l'enfer.

III

Premières difficultés avec la ligue lombarde. — Établissement de l'ordre teutonique en Prusse. — Arbitrage d'Honorius en 1225-1227.

L'archevêque Engelbert avait été appelé avec raison, « le père de la patrie, l'honneur de l'Allemagne ». La paix fut rompue après lui, sous un roi jeune, émancipé par son mariage et entouré de jeunes compagnons qui ne songeaient qu'à mener avec lui joyeuse vie. Vainement l'empereur mit-il auprès d'Henri pour conseiller un des princes les plus dévoués à sa maison, le duc de Bavière, Louis. Celui-ci ne fut ni assez habile pour se faire écouter, ni assez fort pour se faire respecter. « On retomba, dit un annaliste, comme en Israël, quand il n'y avait pas de roi; chacun faisait ce qu'il voulait. » A Ratisbonne deux évêques élus, un Gottfried et un Sifried, l'un soutenu par le pape, l'autre par le roi, se disputent avec des ravages la ville et le territoire de l'évêché. Au nord, le roi de Danemark, Waldemar, infidèle aux promesses qu'on lui avait arrachées, envahit de nouveau le Holstein, avec le duc de Lunebourg et s'empare de Hambourg, malgré le comte de Schwerin et les Lubeckois. Au Pays-Bas, un vassal révolté de l'évêque d'Utrecht brave les troupes lourdement armées de l'évêque et des comtes de Gueldre et de Hollande. Ces troupes s'enfoncent dans un marais; l'évêque, fait prisonnier périt au milieu des supplices; le duc de Gueldre, prisonnier aussi, meurt en captivité. Le successeur de l'évêque d'Utrecht ne peut user que des armes impuissantes de l'excommunication contre ses

ennemis. « Malheur au pays, disait-on, qui a un enfant pour roi. » L'Allemagne, sentant le désavantage d'avoir un souverain si puissant que sa grandeur le retenait toujours loin d'elle, l'appelait vainement. L'empereur ne bougeait, mais n'était pas plus disposé pour cela à partir pour la croisade.

Comment Frédéric aurait-il quitté aussi l'Italie? Jean de Brienne n'avait pas vu sans dépit son gendre, dans la Palestine, recevoir par délégué l'hommage de ses vassaux, prendre sous sa protection spéciale l'Ordre teutonique et nommer un lieutenant du royaume. Il se plaignait au pape. Honorius plaidait au moins les convenances en faveur d'un prince qui ne devait point, au scandale de beaucoup, « trouver une déchéance où d'autres trouvaient un accroissement d'honneur[1] » et il le consolait en le nommant *Recteur* du patrimoine de l'Église, au risque de mécontenter Frédéric. Enfin l'accord même si difficilement maintenu entre Frédéric II et Honorius III, commençait à se troubler. La cour de Rome ne voyait pas sans crainte à côté de Lucera s'élever une nouvelle colonie mahométane, à Nocera. La fondation de l'université de Naples, où l'on enseignait à la fois la théologie et le droit romain, la médecine, la grammaire et la dialectique, sous Pierre d'Isernia, son premier recteur, excitait ses appréhensions. Les réformes entreprises par Frédéric dans son royaume ne respectaient pas toujours les privilèges de l'Église. Il y avait des conflits dans la Toscane, dans le duché de Spolète et dans la Romagne, où se rencontraient les lieutenants impériaux et les légats du pape. Enfin d'autres causes, au Centre et au Nord de l'Italie, pouvaient attiser davantage le conflit.

[1] Huill. Breh., II, 526, 531, 538, 596. Raynald, *ad ann.*, § 5. Dom Bouquet, XVIII, 311.

Dans les conventions faites entre les deux pouvoirs, le jour du couronnement de Frédéric à Rome, il y en avait deux qui ne semblaient les unir que pour les mettre mieux en lutte. En premier lieu, toutes les institutions municipales attentatoires à la liberté de l'Église avaient été condamnées; en second lieu, les hérétiques excommuniés avaient été mis hors la loi au bout d'un an, s'ils ne faisaient pénitence. On comprend combien le droit de l'empereur de s'immiscer, au nom du pape et de l'Église, dans les affaires des cités italiennes, et celui du pape d'invoquer dans leurs murs le bras séculier, pouvaient donner à deux pouvoirs rivaux l'occasion de poursuivre chacun leur propre intérêt, sous prétexte de s'entr'aider, et d'entrer justement en lutte, pour avoir l'honneur d'accomplir chacun la même œuvre. L'empereur, poscrivant les institutions municipales contraires à la liberté, c'est-à-dire à l'autorité de l'Église, et les hérétiques contraires à la foi, trouvait un moyen de tourner les archevêques et évêques, même les seigneurs laïques contre les villes, qui avaient suivi le parti pontifical. Le pape, en persécutant les ennemis de l'Église, les hérétiques, dans les villes dites impériales, n'était pas fâché d'y affaiblir l'empereur.

Ainsi, malgré l'accord apparent du pape et de l'empereur, sous les couleurs des deux factions, impériale et pontificale, les comtes de San-Bonifacio et les marquis d'Este se disputaient Vérone, Vicence et Ferrare; Gênes et Asti combattaient Alexandrie et Tortone, qui trouvaient du secours dans Milan et Verceil. L'inimitié croissait entre la vieille Pise et la nouvelle Florence en Toscane; et, en Romagne, Bologne et Faenza, en se conjurant contre Imola, se faisaient mettre au ban de l'empire. C'est pourquoi Frédéric II, avant de partir pour la Terre Sainte, vou-

lut convoquer tous les vassaux de son royaume à Pescara, dans les Abbruzes, avec ordre de marcher au nord de l'Italie, et enjoignit en même temps aux habitants de Spolète, restituée récemment à l'Église, d'avoir à préparer pour son passage les vivres et le service auxquels ils étaient tenus, dès qu'ils en auraieut reçu l'autorisation du pape. Il voulait « restaurer dans une prochaine diète les droits de l'empire méconnus au grand détriment de ses sujets [1]. »

Là commencèrent à apparaître les difficultés. Les Spolétains, ne se croyant pas tenus au service militaire, envoyèrent à Honorius la lettre de l'empereur. Celui-ci sortit de sa modération habituelle. Il s'excusa d'élever la voix : mais il était nécessaire, disait-il, « d'accuser, de conjurer, d'insister opportunément et même importunément. » Il rappelait tous les services que le Saint-Siège avait rendus à la jeunesse de Frédéric ; il lui reprochait les marques d'ingratitude déjà données, les déplaisirs faits à son beau-père Jean de Brienne. Frédéric répondit assez aigrement. Il opposa aux services à lui rendus les empiètements commis sur l'autorité royale et impériale, se réclama de ses droits impériaux à Spolète, et fixa hardiment dans la ville de Crémone, pour l'époque de Pâques, la diète où il voulait proclamer devant son fils, devant les princes et prélats allemands, devant la noblesse et les magistrats des cités de l'Italie, le rétablissement de ses droits, *jura imperii in statum optimum reformare*, méconnus aux dépens des sujets, *in oppressionem subditorum*, et restaurer la concorde des cités, *concordiam civitatum* [2].

[1] Petrus de Veneis, ep. III, cap. LXXVI.
[2] Huill. Breh., *Hist. diplom.*, t. II, p. 515-549. Petrus de Vineis, III, 76.

Les villes lombardes ne se méprirent pas sur les intentions de Frédéric. Les envoyés de Milan, Bologne, Brescia, Mantoue, Padoue, Vicence, Trévise, réunis dans l'église de Saint-Zénon à Mosia, dans le Mantouan, renouvelèrent pour vingt-cinq ans l'ancienne ligue lombarde. Bientôt, à Mantoue, les villes de Faenza, Alexandrie, Verceil, puis Lodi, Bergame, Turin et le marquis de Montferrat firent adhésion. Frédéric ne conservait pour lui au nord que Crémone, Pavie, Ferrare, Modène, Reggio, Parme, Asti. La nouvelle ligue anti-impériale, depuis vingt ans de liberté, avait singulièrement augmenté ses forces, ses moyens de résistance. Des milices exercées défendaient ses villes; des forteresses s'élevaient dans les passes et sur les pentes des Alpes. Elle pouvait compter peut-être sur le pape, sur les barons napolitains mécontents. Jean de Brienne lui apportait son courage et ses rancunes.

Dans le mois de mars, en passant par Rimini pour se rendre à Crémone, Frédéric donna une preuve frappante encore de l'universalité de sa puissance. Au milieu d'une assemblée considérable de prélats et de princes d'Allemagne et d'Italie, où figuraient les archevêques ou évêques de Magdebourg, de Ravenne, de Palerme, de Tyr, de Mantoue, de Turin, le duc de Saxe et son duc titulaire de Spolète, Conrad, les comtes de Schwarzbourg, de Kobourg, de Habsbourg et d'autres encore, le grand-maître déjà célèbre de la Maison Teutonique, Hermann de Salza, soumit à la confirmation impériale, en sa faveur, une importante donation qui devait être en Allemagne le commencement d'une grande chose.

Depuis que Frédéric Barberousse et Henri le Lion avaient achevé d'évangéliser ou de soumettre les pays entre l'Elbe et l'Oder, les rois danois, seuls, avaient travaillé à la colo-

nisation et à la conversion des rivages, encore païens et slaves, situés entre l'Oder et la Vistule. Devant eux étaient tombés l'idole et le temple d'Arcona, en 1168. Au delà de la Vistule, vers le fond de la Baltique, à défaut des Allemands, occupés de guerres civiles, d'expéditions en Italie, les rois de Danemark avaient partagé avec les rois de Pologne, et souvent avec la ville même de Brême, le soin d'étendre de ce côté, par la prédication et par les armes, les limites de la chrétienté et de la civilisation européenne. Un chanoine de l'Église de Brême, du nom d'Albert, avec des navigateurs et commerçants de cette ville et une petite association de moines chevaliers, les Porte-Glaives, avait poussé même leurs entreprises commerciales et religieuses jusqu'à la Dwina, et fondé Riga en Livonie. Parmi ces peuplades slaves, encore païennes et sauvages, celle qui résistait peut-être le plus opiniâtrement à la conquête et à la conversion, était celle des Borussi ou Prussiens, qui martyrisaient encore les missionnaires en 1207. A peine, en 1212, grâce à l'appui du duc de Mazovie, frère du roi de Pologne, un moine cistercien d'Oliva, Christian, avait-il été consacré évêque de Prusse, et avait-il reçu des domaines et châteaux de ses nouveaux convertis, à Culm, *partem Culmensis territorii*, avec tous les droits de duc, *cum jure ducati*, que les Prussiens se précipitèrent avec fureur dans le pays de Culm, renversèrent les châteaux élevés, persécutèrent les nouveaux convertis et allèrent brûler même Oliva, lieu de naissance de l'évêque Christian, obligé de s'enfuir [1].

Déjà alors le pape Honorius et l'empereur Frédéric s'étaient intéressés à la conversion et à la conquête de toute

[1] Voir l'excellente thèse latine pour le doctorat, de M. Lavisse, qui a élucidé toute cette question avec les textes originaux et les travaux allemands auxquels elle a donné lieu.

la Prusse et à la reprise de possession de l'évêché et du pays de *Culm*. Honorius y avait envoyé un légat en 1221 ; Frédéric, en mars de la même année, déclarait à tous les princes, rois et particuliers, qu'il mettait les convertis prussiens sous la protection de la sainte Église et de l'Empire romain, *sacrosanctæ matris ecclesiæ et romani imperii*. A l'instigation du pape et de l'empereur peut-être, le duc de Mazovie et l'évêque de Culm entament des négociations avec Hermann de Salza, grand-maître de l'Ordre teutonique, pour céder à lui et à l'ordre le territoire de Culm, à la condition qu'il y établisse une colonie de chevaliers teutons, y organise et y éternise la croisade, en vue de la conquête et de la conversion de la Prusse, *ad gloriam veri Dei*. Fondés par l'enthousiasme de la première croisade, les ordres militaires et religieux, le Teutonique surtout, étaient des entreprises de recrutement et d'opérations militaires, dont les donations des fidèles faisaient les fonds ; la défense des pays chrétiens et la conquête des territoires infidèles ou païens en étaient le but. Hermann de Salza, avant de s'engager dans cette nouvelle entreprise, chercha une garantie auprès de l'empereur Frédéric II. Il ne pouvait mieux s'adresser. Frédéric affectait déjà la possession du monde, *dominium mundi !* Il estimait que son empire était constitué de Dieu, sur la terre, de préférence aux rois, *præ regibus orbis terræ sublime*, et que les limites de sa domination étaient étendues à travers les divers climats du monde, *ditionis suæ terminos per diversa mundi climata ampliatos*. Aussi, à ce titre, Frédéric, au mois de mars 1226, avant même le pape, qui ne donna que plus tard sa confirmation, « ayant en vue le dévouement toujours prêt et éprouvé du grand Maître, confiant en sa prudence, et parce que la terre elle-même est satisfaite sous la monarchie impériale, *terra ipsa sub monarchia imperii*

contenta, concède à Hermann de Salza, à ses successeurs et à son ordre la terre de Culm avec le droit d'envahir, *invadendi*, et de conquérir, *conquirendi*, la terre de Prusse, avec l'aide de Dieu, pour y exercer sur les montagnes, les plaines, les fleuves, les bois et la mer, l'ancien et saint droit d'empire, avec exemption de tout service et redevance, c'est-à-dire la juridiction et le pouvoir, tels que tout prince d'empire l'exerce dans sa terre. »

On voit comme ce document change les choses. L'âge théocratique des Grégoire VII et des Urbain II fait place à l'âge politique, impérial. C'était autrefois Grégoire VII, Innocent III qui prétendaient consacrer la possession des terres conquises sur les païens ou les Infidèles, comme domaine du Christ, en Espagne, par exemple. Aujourd'hui, c'est l'empereur. Le pape Honorius, pendant les négociations, avait bien essayé de réclamer (3 janvier) la terre de ces païens ou convertis, qui ne devait être soumise qu'à « saint Pierre et à l'Église romaine. » Mais son successeur, Grégoire IX, lui-même, devait revenir sur cette déclaration. Et c'est ainsi que le dernier grand empereur allemand du moyen âge jette, en la confiant à l'Ordre Teutonique, les premières assises alors bien chétives de l'étonnante fortune de cette province de Prusse qui, séparée de l'unité catholique, après des destinées diverses et de considérables agrandissements, fut érigée cinq siècles plus tard en royaume et devait restaurer, en Allemagne, sur d'autres principes, un empire moderne non moins puissant en Europe au XIXe siècle.

La puissance de Frédéric II n'était-elle pas cependant plus apparente que réelle? Quand, après avoir donné ce nouveau signe de sa puissance, il s'approcha du Pô, avec sa petite armée d'évêques, de princes et de chevaliers allemands ou napolitains, pour rejoindre Crémone, où il avait donné ren-

dez-vous à son fils, quelques princes allemands seuls, entre autres, Louis de Thuringe, ayant traversé l'Autriche et l'Istrie, étaient arrivés par mer rejoindre l'italien Azzon d'Este. Le roi des Romains, Henri, et les autres princes qu'il devait amener, ne s'y trouvaient pas. Frédéric recula, de Pâques à la Pentecôte, la diète de Crémone. Henri ne s'y trouva pas encore davantage. Lorsque celui-ci descendit, en effet, par Trente, la vallée de l'Adige, les habitants de Vérone se précipitèrent aux cluses ou défilés, qu'ils avaient récemment fortifiés, et lui barrèrent le chemin. De Parme, où il était arrivé avec peu de monde, Frédéric ne pouvait songer à employer la force. Il envoya l'évêque de Porto et de Sainte-Rufine, le patriarche de Jérusalem et le grand maître de l'Ordre Teutonique, offrir une indemnité aux *Recteurs* de la Ligue, qui étaient à Mantoue, pour le passage de son fils. Les *Recteurs* répondirent qu'ils accorderaient le passage à Henri avec 1200 chevaliers, mais, à la condition que l'empereur renverrait ses barons napolitains et s'engagerait, sous serment garanti par Honorius, à ne mettre au ban de l'empire ni attaquer aucune des villes de la Lombardie, de la Romagne et de la Marche. « J'aime mieux souffrir une injure que de consentir à ma honte, » répondit Frédéric. Il était venu « apporter la paix », écrivait-il, le 20 août, à Honorius, « et on lui opposait le scandale ; il venait avec bienveillance, on l'accueillait avec méchanceté [1]. » La grande opposition que Frédéric devait trouver à sa toute puissance se dressait pour la première fois devant lui.

Tandis que son fils repassait les Alpes, en laissant Trente en flammes, Frédéric revint avec ses évêques et princes

[1] Huill. Bréh., II, 643. *Maluit sibi illatas injurias sustinere quam ad inconvenientias obligari.*

fidèles à Borgo-San-Donino, mais seulement pour y exhaler sa colère. Il y accusa les Lombards d'avoir apporté par leur résistance un nouvel obstacle à la croisade. Le cardinal de Porto, légat pontifical, essaya d'intervenir. Il se rendit à Mercaria près des Recteurs, sur l'Oglio. Ceux-ci paraissaient plutôt se moquer des négociateurs que les prendre au sérieux, *potius illudere quam satisfacere.* Alors, le 11 juillet 1226, l'évêque allemand Conrad d'Hildesheim, après avoir lu la bulle qui menaçait d'excommunication tous ceux qui feraient obstacle à la croisade, lança l'interdit contre la Ligue lombarde. L'empereur, après lui, la mit au ban de l'empire, lui retira tous les privilèges, droits et honneurs, accordés par la paix de Constance, ordonna le licenciement de ses écoles, et particulièrement de l'Université de Bologne, défendit tout commerce avec ces villes, et déclara leurs habitants hors l'honneur et la loi.

C'était une menace vaine et dès lors une faute. La cour de Rome, ne pouvait laisser faire une guerre qui retarderait la croisade de 1227. Elle retira l'excommunication lancée par l'évêque d'Hildesheim comme outrepassant ses pouvoirs. Convaincu de son impuissance, Frédéric rappela ses troupes du Nord et écrivit, le 29 août, humblement, *humiliter*, comme un fils obéissant, à Honorius, pour demander son arbitrage. Arrivé au nord avec fureur, Frédéric retournait la douleur au cœur dans son royaume du midi [1].

Arbitre entre Frédéric et les Lombards, le pape Honorius mit en présence à Rome les envoyés des Lombards et ceux de l'empereur, et les accorda, comme deux plaideurs, à son profit et à celui de l'Église (7 janvier 1727). L'empereur dut retirer le ban qu'il avait jeté sur les villes lombardes et

[1] *Chron. Placent : Ipse venit cum furore et recurrit cum dolore*

rouvrir l'Université de Bologne. Les Lombards exécuteraient ses lois contre les hérétiques, et s'engageaient à entretenir pendant deux ans quatre cents chevaliers en Terre Sainte. Frédéric envoyait dans son royaume de Naples et de Sicile l'ordre aux monastères de payer l'impôt de la croisade : il dépêchait au delà des Alpes Hermann de Salza, pour hâter le recrutement des croisés, et écrivait lui-même au landgrave de Thuringe et au roi de Hongrie, pour leur donner rendez-vous en août 1227.

La patience d'Honorius avait sauvé la politique théocratique de l'ambition de la politique impériale. Un conflit s'élevait alors aussi entre l'empereur et le nouveau roi de France, Louis IX. Pendant l'expédition de Louis VIII, prédécesseur de celui-ci, contre les Albigeois, pour maintenir l'œuvre de Simon de Montfort, les chevaliers français avaient assiégé et pris la ville d'Avignon, massacré un grand nombre d'habitants. Ils voulaient rester là comme d'autres étaient restés avant eux à Béziers et à Toulouse. Mais c'était terre d'empire ; le royaume d'Arles appartenait à l'empereur. Frédéric II réclamait. Honorius servit encore d'arbitre. Il décida que les croisés resteraient dans le pays tant qu'il serait nécessaire, mais que, après l'extirpation de l'hérésie, Frédéric disposerait de tous les fiefs de l'empire et que le roi de France et les chevaliers français respecteraient ses décisions. Un dernier acte d'Honorius répondait bien à sa mission. Il réconciliait Frédéric avec son beau-père, Jean de Brienne, qui fut décidément reconnu lieutenant du pape dans une grande partie de l'État de l'Église. Il mourut quelques jours après, le 19 mars. Sans avoir laissé le nom d'un grand pape, Honorius III pouvait se flatter de ne pas avoir diminué la puissance qu'il avait reçue d'Innocent III ; il mourait sans doute avec la consolation de croire tout près

de se réaliser le rêve qu'il avait poursuivi toute sa vie : celui de la croisade.

III

Avènement de Grégoire IX. — Premier départ de Frédéric; son retour; son excommunication. — Il fait voile pour l'Orient (1227-1229).

Après le plus pacifique des papes, le conclave des cardinaux élut, le 29 mars 1227, dans la personne d'Hugolin, cardinal d'Ostie, qui prit le nom de Grégoire IX, un pape qui était tout passion et tout énergie. De la famille des Conti, parent au troisième degré d'Innocent III, il avait, dans sa jeunesse, eu pour spectacle les grandes luttes d'Alexandre III contre Frédéric Barberousse. Sous Innocent III, il avait été l'un des protecteurs des frères Mineurs de saint François et de saint Dominique, dont il avait la foi et l'ardeur ; comme légat en Allemagne et en Italie, il avait représenté, au milieu des luttes des guelfes et des gibelins, la politique pontificale, dont il avait toute l'ambition. Il apporta au Saint-Siège, avec un très grand âge, une foi ardente et une expérience consommée, un extérieur majestueux, une intelligence et une mémoire dont les années n'avaient affaibli ni la promptitude ni la fidélité, une instruction solide dans le droit civil et le droit canon [1], une éloquence que Frédéric II louait et, par dessus tout, une volonté emportée que n'effrayait aucune résistance. Éclatant, comme un éclair chargé de foudre en plein midi, *velut fulgor meridianus*), Grégoire IX que la curie romaine, fati-

[1] *Vita Gregor.* Muratori, III, 575 : *Venustus aspectu, perspicacis ingenii et fidelis memoriæ prerogativa dotatus, liberalium et utriusque juris peritia instructus, fluvius, eloquentiæ.*

guée de l'opposition, de la résistance sourde de Frédéric et de la mansuétude d'Honorius III, avait élu, pour agir, dès le 23 avril, rappelle à Frédéric sa promesse de s'embarquer au mois d'août suivant, et sollicite tous les souverains princes et évêques en faveur de la croisade. Il en fait sa chose à lui et non une entreprise impériale.

Frédéric semble avoir eu l'intention très sincère de tenir enfin un serment auquel il ne pouvait se soustraire sans danger, et les princes avec lui. En juin, il levait un impôt et des hommes dans le royaume de Sicile [1]. Le grand maître Hermann de Salza pressait en Allemagne le départ du contingent des chevaliers croisés, à prix d'argent, l'enthousiasme et les indulgences ne suffisant plus. De concert avec le légat pontifical, Conrad de Urach, il déterminait à partir les ducs de Lunebourg, d'Autriche, le landgrave de Thuringe, les évêques de Passau, de Ratisbonne, d'Augsbourg avec nombre de chevaliers et de bourgeois. Au mois de juillet, Louis de Thuringe, avec les croisés allemands, était à Brindes, où se trouvaient les pèlerins des autres nations, d'Italie et d'Angleterre. Il y en avait bien là rassemblés de toute part quarante mille.

Mais les vaisseaux, suffisants peut-être pour les croisés de Frédéric, ne l'étaient pas pour tous les autres que Grégoire IX avait mandés. Venant d'ailleurs tous du nord et traversant l'Italie sous une chaleur torride, *aestivo calore*, ils s'entassaient dans l'attente, pêle-mêle et sans précaution, avec une mauvaise nourriture et de l'eau détestable, *aeris et aquæ intemperie* dans une ville étroite et sur une plage inhospitalière, *pestifera regione;* la peste éclata. Beaucoup moururent. Le 23 août, l'évêque d'Augsbourg et beaucoup

[1] H. Breh., III, p. 4 : *Pro militibus solidandis... stipendia polliceri.*

d'autres succombèrent. D'autres, découragés, s'en retournaient en maugréant. Frédéric en fit embarquer le plus qu'il pût avec des chevaux et des provisions; et, le 8 septembre, il s'embarqua enfin lui-même avec le landgrave de Thuringe, quoiqu'ils fussent malades l'un et l'autre. On pensait que le premier prince de la chrétienté allait accomplir son vœu.

Ce n'était pas sans esprit de sacrifice certainement que Frédéric II effectuait son départ. Son autorité était à peine affermie dans le royaume de Naples et de Sicile; la paix avec les Lombards n'était pas bien sûre. Les nouvelles d'Allemagne étaient loin d'être excellentes. Son fils Henri avait fait couronner impératrice à Aix-la-Chapelle (27 mars) sa femme Marguerite. Mais c'était pour continuer des fêtes. Le duc de Bavière songeait surtout à lui et avait fait épouser à son fils une des filles du duc guelfe de Brunswick. Avec l'archevêque de Cologne, Henri courtisait plutôt l'alliance du roi d'Angleterre, Henri III, que celle de saint Louis, chère à Frédéric. Enfin, le 27 avril, le dernier des fils d'Henri le Lion, précédemment comte palatin du Rhin, maintenant duc de Brunswick, étant mort, en laissant ses biens allodiaux en héritage à son neveu Otton de Lunébourg, allié du roi de Danemark, Waldemar II, cette succession importante semblait ranimer les cendres à peine éteintes de la guerre civile des Welfen et des Wiblingen. En effet, le jeune roi Henri et le duc de Bavière réclamaient une partie des alleux de la succession, et l'archevêque de Brême, Gérhard, s'emparait du comté et de la ville de Stade comme d'un fief vacant. Plus rapide que ses compétiteurs, Otton de Lunebourg, avec l'aide des margraves Otton et Jean de Brandebourg, s'empare de Brunswick; et le roi Waldemar, profitant de l'occasion, entre

encore dans le Holstein avec son allié. La guerre divisait toute l'Allemagne du Nord. Au nom de l'empire, il est vrai, l'archevêque de Brême, le duc Albert de Saxe, les comtes de Holstein-Schauenbourg et de Schwerin, avec les milices de Lubeck, sous leurs bannières rouge et blanche, battaient les Danois à Bornhœvde (27 juillet 1227); Waldemar perdait un œil dans la bataille, et Otton de Lunebourg était fait prisonnier. Le roi Henri et le duc de Saxe se seraient même emparé de Brunswick, sans la fidèle défense des bourgeois, soutenus des chevaliers du margrave de Brandebourg. Que de motifs de préoccupations!

L'empereur Frédéric n'en partait pas moins accompagné des prières du pontife; et l'on attendait en Europe les nouvelles de ce que le petit-fils de Barberousse allait faire en Orient, quand le bruit de son soudain retour en Italie et de l'excommunication lancée contre lui par le pape Grégoire IX surprit et effraya toute la chrétienté.

Parti de Brindes, le 8 septembre, Frédéric ramenait malade le landgrave de Thuringe, qui mourut en arrivant, et lui-même en mauvais état, le 11, à Otrante, où était sa femme, Yolande. La flotte et les croisés continuèrent leur route sous le commandement du patriarche de Jérusalem et d'Hermann de Salza. Une lettre de l'empereur avertissait immédiatement Grégoire IX du fait et du motif qui l'avait provoqué; et son ambassade composée de deux juges, de deux évêques et du comte de Malte, venaient donner tous les détails. Grégoire IX ne voulut ni en croire la lettre, ni recevoir les envoyés, ni même, peut-être, les attestations de ses propres délégués, *nunciis imperatoris non plus credens quam nunciis suis* [1]. Avec six cardinaux nouvel-

Richard Sangerm., *ad annum* 1227. H. Breh., I, 897, II.

lement créés, la plupart lombards, et tous ceux qui lui étaient dévoués dans la curie, il arriva, le 29 septembre, à Anagni et, sans s'arrêter « à de frivoles excuses », prononça l'excommunication contre Frédéric, comme infidèle à son serment. [Grégoire IX, sans doute, était dans son droit strict en l'excommuniant, d'après la convention de San-Germano. Mais ne procédait-il pas avec une bien grande impétuosité? « Le diable l'avait-il poussé? » *instigante diabolo*? comme disait un moine allemand. C'était en tout cas une impétuosité voulue. Frédéric préparait encore sa réponse, aux bains de Puteoli, quand Grégoire IX lui écrivit directement pour lui faire connaître tous les griefs qu'il avait contre lui, au sujet de la croisade et de sa politique en Italie et en Sicile, et, dans un manifeste virulent adressé à l'Europe, il fit l'opinion juge entre Frédéric et lui, renouvela solennellement l'excommunication à Rome (18 novembre), le jour de la Saint-Martin, en présence des prélats d'Italie et de Sicile, mandés, à cet effet, et délia tous les autres croisés de leur serment, de manière à paralyser l'entreprise elle-même.

Quelles qu'aient été les raisons de Frédéric pour revenir inopinément à Otrante et celles de Grégoire IX pour l'excommunier, il est impossible de ne pas se convaincre, en lisant les lettres circulaires adressées par les deux adversaires à la chrétienté, que ce n'était là que les occasions qui faisaient éclater une lutte presque inévitable. Frédéric II avait voulu faire de la croisade une entreprise politique, impériale. Grégoire IX la voulait religieuse, chrétienne, universelle. Les expressions des lettres de Grégoire et de Frédéric ne permettent pas de s'y méprendre [1]. « Parmi les

[1] Raynald, 1227, § 41. H. B., III, 32.

orages qui assaillent, dit Grégoire, sur la vaste mer la barque de Pierre, entre la rage des Infidèles, qui sévit en Terre Sainte, et la folie des hérétiques, qui ébranlent les fondements de l'Église, il signale la fureur des basiliques et des serpents, des tyrans, avides des biens temporels, qui foulent aux pieds la justice, la liberté de l'Église, et la perversité artificieuse de faux fils qui déchirent le cœur de leur mère. Il accentue contre Frédéric, si élevé, si rehaussé par l'Église, le reproche, qu'on n'a pas assez remarqué, d'avoir d'abord, de son initiative, au commencement de son règne, en Allemagne, à Aix-la-Chapelle, pris la croix, sans en avoir été requis et résolu l'expédition en Terre Sainte. Il lui rappelle tous ses délais, l'accuse, bien injustement, d'avoir donné le rendez-vous aux croisés à Brindes pour les y faire mourir; il exprime, d'une façon ambiguë mais menaçante, l'espoir de trouver des hommes selon son cœur, qui se mettront à la tête de l'armée chrétienne et effaceront la honte faite au Seigneur; et il espère que Frédéric, qu'il avait toujours aimé, fera un acte de repentance. »

« Malgré moi, » répond Frédéric dans son manifeste aux princes chrétiens (Capoue, 10 septembre), « je prends la parole. Mais tout est renversé et il semble que la fin du monde approche. Non seulement les peuples, les royaumes se jettent les uns sur les autres et la peste et la famine visitent la maison des hommes, mais voici que cet empire, *destiné de Dieu à la défense de la foi chrétienne*, est attaqué non par les inférieurs, mais par les Pères mêmes qu'il révère. » Puis, il oppose froidement les arguments aux arguments, les faits aux faits. « Si sa famille a eu à se louer de l'Église, elle a bien eu aussi à s'en plaindre: le Saint-Siège n'a-t-il pas entretenu les troubles dans son soyaume? ne lui a-t-il pas opposé Otton IV en Allemagne? Si le Saint-Siège lui a

rendu à lui des services, Frédéric a-t-il manqué à lui en rendre? C'est dans une intention sincère qu'il a pris d'abord la croix. Ses retards n'ont eu que trop de raisons. N'a-t-il pas rempli toutes ses autres promesses en hommes et en argent? Hermann de Salza, le grand maître, peut l'attester. Pour la maladie qui l'a forcé à revenir, il en porte, dit-il, encore les traces (*adhuc manent vestigia*) ; il offre d'en faire la preuve. Les princes croisés présents lui ont conseillé de suspendre son voyage jusqu'à guérison, parce que la vie de plusieurs et le succès de l'entreprise dépendaient de sa santé. Dieu, dans sa miséricorde, lui réservera sans doute une meilleure traversée à son prochain départ et un plus grand succès parce qu'il aura plus de monde à sa disposition. Mais il ne pense pas que l'on puisse compter pour conduire la croisade sur des princes étrangers ; car il détient *un titre et un pouvoir qui sont l'effroi des Barbares et qui dépassent ceux de tous les princes de la terre.* S'il cherche à intéresser tous les chrétiens à la défense de la Terre Sainte, c'est pour qu'ils marchent sous son étendard. Et à cet effet promettant de partir au mois de mai de l'année suivante, il convoque une grande diète à Ravennes pour le mois de mars. » Ce manifeste habile, Frédéric le fait lire à Rome, où le pape était présent, par maître Roffrid de Bénévent, au Capitole même, avec l'assentiment du peuple et du sénat romain[1]. Et la lutte éclate déjà dans la capitale de la chrétienté.

A Rome, dont la possession était pour le pape comme le signe de sa domination sur le monde, *ditioni suæ in signum universalis dominii*, il y avait toujours, même en temps de paix, un parti du pape et un parti de l'empe-

[1] Rich. Sangerm., p. 1004 : *Tum prudentem virum Mag. Roffr. mittit ad urbem cum excusatoriis suis quas idem M. publice legi fecit in Capitolio de voluntate senatus populique romani.*

reur. Au commencement de cette année même, Frédéric avait nourri Rome pendant une disette. Le respect pour le Saint-Siège était peut-être moins grand là qu'ailleurs. Pendant l'absence récente du pape à Anagni, une conjuration de bannis de différentes classes, avait réussi à faire accepter un faux pape ou vicaire du pape, qui, avec quelques nobles, délivrait de fausses bulles et relevait du vœu de la croisade, à beaux deniers comptant, pour en partager le bénéfice avec ses associés. Cette farce dura six semaines, et finit d'une façon lugubre[1]. De retour à Rome, le pape avait fait écarteler les coupables, et détruire quelques tours qui le gênaient au Vatican. Mais Frédéric gagnait alors certains nobles, entre autres les Frangipani, en leur rachetant leurs forts, maisons et domaines, pour les leur conférer comme fiefs impériaux. Aussi quand, après avoir, le 23 mars, jeudi saint, donné l'ordre au clergé de jeter l'interdit sur toute localité où résiderait l'empereur, Grégoire IX entreprit, le lundi de Pâques, dans l'église Saint-Pierre, de prêcher contre l'empereur, le peuple en fureur l'accabla d'injures, se précipita vers l'autel et, mettant presque la main sur lui, *vix ab injectione manuum continentes*, chassa du sanctuaire le vieillard, heureux bientôt de s'en aller sous l'escorte de quelque partisans jusqu'à Viterbe, à Riéti et Pérouse.

Telles étaient les conditions dans lesquelles s'agitait la puissance de l'Église au moyen âge. Elle régnait par la foi, sur les princes et les masses ; elle planait sur les hauteurs et plongeait dans les plaines. Mais elle comptait avec tous. Dans ce temps de liberté, plus grande qu'on ne l'imagine, en la regardant en face, on la discutait, on lui demandait des

[1] Richard Sangerm., *ad annum* 1227.

comptes, on l'outrageait même jusque dans les temples où se tenaient les *meetings* et les *clubs* de l'époque. C'était la forme de la liberté de ce temps ; et, comme lorsqu'on a affaire aux foules, l'Église ne s'en tirait pas toujours sans dommage. Un jour la tiare touchait le ciel ; le lendemain, elle était foulée aux pieds. La papauté avait beau tenir d'en haut sa mission, elle comparaissait devant le peuple. Et, celui-ci, comme une autre expression de la voix de Dieu, *vox populi, vox Dei*, élevait aux nues ou traînait dans la boue, portait en triomphe ou jetait en exil, selon qu'il était satisfait ou mécontent, celui qu'il croyait avoir commis à son gouvernement pour lui plaire et pour lui obéir.

Du patrimoine de Saint-Pierre, la lutte allait-elle gagner toute la chrétienté ? En Italie, les Lombards poussés par le pape, empêchaient les chevaliers allemands de passer par leur territoire pour aller à la croisade et en détroussaient quelques-uns qui s'y risquaient; sur l'ordre du pape, dit la chronique d'Ursperg [1], *proh pudor*! Jean de Brienne s'apprêtait à profiter de l'occasion contre son gendre ; dans le royaume de Naples. En Allemagne, Franciscains et Dominicains, dévoués au pape, jetaient feu et flamme. « Il y avait, dit l'abbé du monastère bavarrois du Bas-Altaïch, une telle tension entre l'empereur et le sacerdoce, que la chrétienté se sentait déjà ébranlée dans ses fondements. Les choix des évêques et des prélats étaient dictés par les émissaires du pape. Les princes, les comtes, et leurs vassaux commençaient à passer de son côté. » Selon l'historien Mathieu Paris, « l'on avait vu au ciel le Corps du Sauveur attaché à la croix et couvert de sang, *cruce clavis con-*

[1] Chron. d'Ursp. : *Ipsos crucesignatos, ut asserebant, auctoritate papæ, quod, pror pudor, ne fas est dicere.*

fixum et cruore conspersum. » A qui ajouter foi ? à qui obéir ? L'empereur ordonnait à tous les magistrats de son royaume de faire célébrer, par tous les prélats et ecclésiastiques, le service divin sous peine de confiscation du temporel. Le pape interdisait à l'empereur de lever, pour la croisade, ni impôt, ni chevalier [1]. Celui des deux qui frapperait le plus l'opinion, l'emporterait sans doute sur l'autre. Frédéric II eut cette habileté. La croisade était l'objet officiel du conflit. Grégoire IX prétendait empêcher Frédéric II d'accomplir cette expédition voulue et préparée par Innocent et Honorius. Ce fut un trait de génie de la part de Frédéric de laisser là la lutte et de partir pour la croisade, afin de montrer qu'elle était sa chose, une œuvre d'empereur !

En ce moment même, de la Terre Sainte (26 mars), Frédéric recevait à Barletta des nouvelles qui l'encourageaient à espérer faire prévaloir en Orient une politique d'intérêt sinon de foi. Le comte d'Acerra, son lieutenant en Palestine, lui annonçait la nouvelle de la mort du soudan de Damas, Malek-Moadham, détenteur de la ville de Jérusalem. Celui-ci ne laissait pour successeur qu'un fils en bas âge, dont l'héritage était convoité par ses deux oncles, Malek-el-Kamel, le plus âgé, soudan d'Égypte, et Malek-Aschraf, son jeune frère. Possesseur du Nil et de ses embouchures, Malek-el-Kamel était un musulman éclairé. Il avait de fréquents rapports avec les princes chrétiens de la Méditerranée et surtout avec Frédéric, auquel il avait fait offrir, déjà, l'année précédente, la cession de Jérusalem et des villes saintes, dès qu'elles seraient en son pouvoir. Il lui envoyait des présents, un éléphant, des mules, de précieux objets et des lettres ami-

[1] Richard Sangerm., L. C. : *Ne quis imperatori aut baiulis suis dare aliquid pro redemptione data vel collecta presumet.*

cales [1]. Rien ne pouvait être plus favorable à Frédéric II.

La croisade, l'Orient préoccupaient surtout les chrétiens dans le conflit impérial et pontifical. Laissant donc là les factions et les misères, les Romains, les Lombards, les compétitions pour les évêchés et les abbayes, en homme de génie qui sait saisir l'occasion et frapper les imaginations, Frédéric II partit pour l'Orient, dans l'espoir de revenir tout-puissant en Europe et de mettre alors tout le monde chretien à ses pieds.

Après avoir envoyé à l'avance en Terre Sainte, le maréchal Filangieri à la tête de cinq cents chevaliers, Frédéric convoqua en avril une assemblée de son royaume à Barlette. Il y eut sous le ciel libre grande affluence de seigneurs et même de prélats, malgré l'interdit du pape. L'empereur siégeait sur un trône élevé. Une nouvelle heureuse lui était arrivée : sa femme Yolande lui avait donné, à Adria, un fils du nom de Conrad. Il nomma Raynald, titulaire du duché de Spolète, son lieutenant dans son royaume, ainsi que dans la marche d'Ancône et dans les biens de la comtesse Mathilde, dont il révoqua la précédente donation faite par lui au Saint-Siège. S'il devait mourir, comme son grand-père, à la croisade, il nommait pour lui succéder à Naples son fils aîné Henri et, à son défaut, son nouveau fils Conrad, désigné bientôt dans les actes sous le nom de roi de Jérusalem, et, à leur défaut ses filles nées en légitime mariage [2]. Ses droits, les droits de ses enfants, sous l'excommunication pontificale, il n'abannait rien. Tous ceux qui étaient présents juraient d'observer ses volontés et de maintenir la paix pendant son absence.

[1] Voir Makrizi et Aboulfeda, cités par Reinaud dans la *Bibliothèque des hist. ar. des croisades*. IV, 427.

[2] Rich. Sangerm., p. 1005 : *Omnes prelati regni Sic. convenerunt ad generalem curiam Baroli.*

Sur ces entrefaites sa femme Yolande meurt à la suite de ses couches. Malgré cette circonstance, Frédéric n'abandonne pas son projet, et, après avoir chargé l'archevêque de Magdebourg, qui retournait en Allemagne, de demander encore au pape la bénédiction de son expédition et de lui offrir telle satisfaction raisonnable qu'il pourrait désirer, il met à la voile à Brindes, le 18 juin, avec cinquante navires ou vaisseaux de transport, un certain nombre de chevaliers, la plupart souabes, et même quelques Arabes de Lucera, attachés à sa fortune. C'était le coup de théâtre de la soumission et de l'obéissance. Le pape affecte d'annoncer à la chrétienté et dans ses discours, à Sienne et à Pérouse, en termes dédaigneux, que ledit empereur, *dictus imperator*, poussé par le diable et ministre de Mahomet, s'était mis en mer avec quelques prélats et chevaliers pour aller on sait où, en faisant mine de se rendre à Jérusalem, *faciem euntis in Jérusalem* [1]; et il se prépare à l'attaquer après son départ, dans son royaume. La chrétienté n'en accompagne pas moins de ses yeux et de ses vœux le grand empereur en Orient.

IV

Croisade de Frédéric II excommunié en Terre Sainte. — Son traité avec le Soudan. — Il est couronné roi dans Jérusalem et interdit ; il revient en Europe imposer au pape la paix de San Germano (1229-1230).

Un témoin oculaire nous raconte comme une sorte de triomphe le voyage du croisé impérial sur les côtes de la Grèce, dans la mer de l'Archipel et sur les côtes d'Asie jusqu'à Saint-Jean-d'Acre. Il touche à Corfou, à Céphalonie,

[1] H. Br., *Hist. dipl.*, t. III, p. 75 à 82-98.

à Modon, à Cerigo où il se ravitaille et passe un jour et une nuit (10 et 11 juillet) sur la côte de Crête. De là, après être resté également quarante-huit heures à Rhodes, il longe la côte de Lycie, fait relâche à Patare, lieu de naissance de saint Nicolas, prend la haute mer, et, le vingt-quatrième jour de sa traversée, il aborde à Limisso en Chypre.

Un roi mineur, Henri, fils d'Amaury de Lusignan, qui avait été investi de ce royaume par Henri VI, père de Frédéric, vient à Limisso faire hommage à l'empereur avec ses feudataires. Un seul, Jean d'Ibelin, tuteur effectif d'Henri, refuse de lui restituer le château de Baruth et s'enfuit à Nicosie. A l'approche des croisés menaçant le château de Saint-Hilarion, qu'ils appelaient Dieu d'Amour, il consent à laisser la tutelle réelle du roi et l'administration de son revenu à l'empereur et garde Baruth, en prêtant hommage. Frédéric met des châtelains fidèles dans tous les forts de l'île et, emmenant avec lui de Famagouste, le jeune roi, Jean d'Ibelin et quelques seigneurs cypriotes, il aborde enfin (septembre) à Saint-Jean-d'Acre, la capitale de ses États d'outre-mer. Venus à sa rencontre les chefs des croisés déjà arrivés, les grands maîtres du temple et des Hospitaliers de Saint-Jean le reçoivent avec honneur et lui prêtent hommage, même le clergé qui refuse cependant à l'excommunié le baiser de paix [1].

L'arrivée de l'empereur rompait de droit la trêve faite deux ans auparavant à Damiette entre les chrétiens et les musulmans. Mais Frédéric ne disposait pas de beaucoup de monde, quoiqu'il eût envoyé à plusieurs reprises en 1226, 1227 et 1228 des renforts en Terre Sainte. A la nouvelle de

[1] Voir, pour la croisade, le continuateur de Guillaume de Tyr et la *Chron. sicilienne*.

sa maladie, beaucoup étaient revenus en Europe après avoir relevé les fortifications de Jaffa et de Césarée. Avec ce qu'il avait amené et ce qu'il trouva, Frédéric pouvait peut-être disposer de dix mille hommes et des huit cents chevaliers des trois ordres, s'ils se montraient d'accord, ce qui commençait à devenir rare. Mais l'excommunication que les frères franciscains et dominicains répandaient en Terre Sainte, avec la défense d'obéir à l'excommunié, jetait le trouble et le désarroi dans le cœur de beaucoup. Frédéric se crut obligé de partager le commandement des croisés entre Hermann de Salza, avec les Allemands, Filangiéri, avec les Italiens, et Otto de Montbéliard avec les gens de Jérusalem et de Chypre ; un peu selon les nationalités. Quand il se dirigea sur Jaffa, les Templiers et les Hospitaliers, jaloux des Allemands, se contentèrent de le suivre à une journée de marche. Frédéric ne pouvait compter, outre les siens, que sur l'Ordre Teutonique sur terre, sur les Génois et les Pisans sur mer. Il fut convenu, pour tout concilier, que les ordres seraient donnés au nom de Dieu ; et cela ne remédia à rien.

Les puissances musulmanes d'autre part, n'étaient pas plus unies. Le jeune fils du sultan de Damas, Ennazer-Daud, était menacé par ses deux oncles El-Kamel d'Egypte et El-Aschraf, prince de Damas en Mésopotamie. Mais il était encore assez puissant pour se défendre. El-Kamel et El-Aschraf tentaient une expédition sur les terres de Damas, quand ils apprirent la marche de Frédéric sur Jaffa. Craignant d'être coupé de l'Egypte, ils rebroussèrent chemin suivis par En-Nazer. Un instant les deux armées des Infidèles étaient à portée de Jaffa ; El-Kamel et El-Aschraf au sud, En-Nazer au nord. Si elles s'étaient réunies, elles auraient pu écraser les chrétiens.

Au fond, les deux principaux personnages, Frédéric et El-Kamel, qui avaient déjà échangé des présents, des propositions d'accommodement, avaient plus envie de traiter que de combattre. Ils jouaient au plus fin. Frédéric sentait la difficulté de sa position de croisé anathème. Il ne pouvait espérer, avec peu de monde, faire un coup d'éclat, remporter une grande victoire ; et, désavoué par le pape, il offrait peu de garanties dans ses négociations. De son côté, El-Kamel n'osait combattre, autant de peur des siens que des chrériens, et craignait, en restituant Jérusalem, de se discréditer auprès des musulmans. En-Nazer, qui ne voulait point en tendre parler de paix, était en meilleure situation. Frédéric était grand amateur de négociations. Il renvoya en Italie le comte Henri de Malte et l'archevêque de Bari solliciter encore son absolution de Grégoire. Puis, se logeant dans un château au-dessous d'Acre, à l'embouchure de l'ancien fleuve Belus, il dépêcha au soudan du Caire, alors à Naplouse, le comte d'Acerra et Balian, sire de Sidon, pour traiter.

Al-Kamel connaissait parfaitement les embarras de l'empereur et les menées souterraines des agents de Grégoire IX en Terre Sainte. Il envoie l'émir Fark-Eddin porter de nouveaux présents à Frédéric, avec une réponse dilatoire, et recule vers Gaza, sur la frontière d'Egypte pour traîner en longueur et avoir la paix à meilleur compte. De son côté, Grégoire IX, en Europe, grâce à l'argent et aux hommes fournis par l'archevêque de Milan et ses suffragants, jette Jean de Brienne avec un sien neveu, Gautier, comme prétendant dans la Marche de Spolète. Son chapelain Pandolphe et des moines mendiants, avec des soldats fournis par les

[1] H. Br., t. III, p. 83.

Lombards, qui portaient les clefs sur l'épaule, passent le Garigliano et se jettent dans les Abbruzzes. Entre le pape et Malek-el-Kamel, Frédéric se décida plutôt à faire des concessions au musulman.

Pendant qu'il marchait sur Naplouse, il envoie de nouveaux ambassadeurs à El-Kamel pour diminuer ses prétentions. Au lieu de tout l'ancien royaume de Jérusalem, il se contentera cette fois des Lieux saints. « Il n'était point venu, disait-il, pour conquérir la terre, mais pour avoir la jouissance des saints Lieux, en quoi gît la croyance et foi des chrétiens. Si le soudan voulait les lui rendre en paix, sans combat, il lui laisserait sa terre et serait son ami. Musulmans et chrétiens pourraient visiter Jérusalem, puisque c'était pour eux tous une ville sainte. » El-Kamel pouvait aisément faire le sacrifice d'une ville et de territoires qui appartenaient à son neveu, pour avoir contre celui-ci l'appui ou la neutralité des chrétiens. C'est sur ses bases que fut conclu, le 18 février 1229, ce curieux traité, tenu secret par les deux souverains, à cause de leurs scrupules, et que nous ne connaissons que par une lettre du grand maître Hermann de Salza.

Une trêve de dix années était conclue entre les deux souverains. El-Kamel cédait à Frédéric Jérusalem avec l'église du Saint-Sépulcre ; les mahométans s'y réserveraient seulement l'usage exclusif de leur culte dans le *templum Domini* ou la mosquée de la Coupole, dans la mosquée d'Omar et la mosquée d'El-Aksa ou temple de Salomon, renfermés dans la même enceinte, avec quelques vieux prêtres mahométans pour le service du culte. La cession de Bethléem et de Nazareth, lieux-saints, avec la route inter-

[1] *Reg. Greg.*, II, n[os] 67, 70.

médiaire jusqu'à Saint-Jean d'Acre, celle du château de Thoron, de la ville et du port de Sidon, avec la permission de fortifier ces points ainsi que le château neuf de Montfort, qui appartenait aux Teutoniques, assurait en outre le pèlerinage aux chrétiens. L'honneur de posséder Jérusalem, le Saint-Sépulcre, et le libre accès à la ville sainte, par des bandes de territoire qui y aboutissaient en partant des côtes, étaient aux chrétiens. La cohabitation, côte à côte, des musulmans et des chrétiens, facilitée déjà par plus d'un siècle de vie commune et souvent pacifique, était une solution heureuse. C'était plus qu'on n'avait obtenu par les armes depuis les pertes qui avaient suivi la conquête de la première croisade, moins peut-être que tout ce qu'on aurait pu obtenir, si les deux chefs de la chrétienté, comme le fit remarquer Hermann de Salza, avaient été d'accord. Frédéric, en signant, jura de manger plutôt sa main gauche que d'enfreindre le traité. El-Kamel, en présence d'Hermann de Salza, mit sa main sur le traité et en jura l'observation, sous peine d'être exclu de la communauté de Mahomet et de reconnaître le Père, le Fils et le Saint-Esprit des chrétiens.

Ce traité était une nouveauté. Deux souverains de deux religions différentes faisaient une convention toute politique, sans recourir aux autorités religieuses dont leur conscience dépendait. L'empereur traitait le pape de Rome, dans une question religieuse, comme le soudan traitait le calife de Bagdad. Ils s'émancipaient également de leurs chefs religieux respectifs réduits en même temps, par une coïncidence singulière, au même rôle. Les auteurs arabes constatent qu'il y eut mécontentement dans le monde mahométan, où l'on re-

[1] Huill. Breh., *Hist. dipl.*, t. III, p. 86, 93, 104. Pertz, *Mon. G. leges*, 272.

marquait que le soudan de Damas était en dehors du traité. Quelques imans essayèrent de surexciter le fanatisme ; mais ils furent malmenés par El Kamel[1]. L'empereur Frédéric, de son côté, obtint bien l'assentiment des barons syriens et des croisés allemands, « qui ne voulaient rien autre que l'accès des pélerins à Jérusalem. » Mais le patriarche de Jérusalem, Gérold, les légats du pape, les grands maîtres du Temple, des Hospitaliers, et des évêques anglais, qui se trouvaient là, refusèrent de reconnaître la convention.

Les lettres accusatrices du patriarche Gérold au pape et la défense d'Hermann de Salza contiennent les raisons des adversaires et des partisans de ce traité. Le premier, qui mit aussitôt l'interdit sur les lieux saints restitués et y défendit le pélerinage, considère comme un acte sans valeur, et non sans quelque raison, ce traité dépourvu de toute garantie propre à rassurer les intérêts des Francs en Orient, puisque le soudan de Damas, à qui appartenait Jérusalem, refusait de jurer la trêve et de ratifier l'abandon de la Ville sainte. Il accuse plus injustement Frédérié de s'être soumis à des humiliations auprès du soudan et lui reproche de n'avoir fait restituer aucun domaine à lui patriarche. Il se plaint de n'avoir été aucunement consulté. Certains articles du traité sont, selon lui, injurieux pour la foi chrétienne. Il signalait notamment, avec la susceptibilité de sa foi, ceux qui stipulaient que les musulmans resteraient en possession du temple de Salomon et du *templum Domini*. Les musulmans, disait-il, continueront à s'y livrer en paix aux pratiques de leur religion ; un Franc ne pourra en franchir l'enceinte avant d'avoir affirmé sa ferme foi dans la majesté de ce lieu. Il voit dans la présence des Sarrasins

[1] Dans Amari, Makrisi, p. 511, 13, 19.

à Jérusalem non seulement une humiliation pour les chrétiens, mais un danger. « Le nombre de Sarrasins qui viendront prier au *templum Domini* devra être toujours bien plus considérable que celui des chrétiens qui viendront au Saint-Sépulcre ; comment espérer alors, dit-il, que, les chrétiens puissent se maintenir pendant dix ans dans cette ville, où les Sarrasins seront les plus forts ? Quoi ! les Musulmans ont la faculté d'entrer à Bethléem sans qu'on s'inquiète de leur croyance, et les chrétiens ne pourront dans le temple proclamer leur foi et invoquer le nom de Jésus-Chirst ? »

Le grand-maître des Teutoniques connaissait bien la Terre Sainte. Son ordre y possédait des forteresses importantes et des terres considérables. Il n'apprécie pas le traité de la même manière dans une lettre qui nous a été conservée. Le seigneur patriarche, dit-il, « a mis en interdit Jérusalem et les Lieux Saints, parce que les Sarrasins restent en possession du *templum Domini* et du temple de Salomon. Mais les Sarrasins n'ont dans ce temple qu'un petit nombre de prêtres vieux et sans armes pour faire les prières et les purifications. Comment seraient-ils dangereux ? Les hommes de l'empereur gardent en force les portes extérieures ; ils sont maîtres, comme il leur plaît, de l'entrée et de la sortie des Sarrasins comme de tous les autres. Ce sont aussi les chrétiens qui reçoivent les offrandes déposées dans le *templum Domini*, sur la pierre où Jésus-Christ avait souffert. Comment oublier enfin que, au commencement même du royaume, avant la perte de la Terre Sainte, dans presque toutes les villes appartenant aux chrétiens, les Sarrasins pratiquaient librement leur culte et proclamaient leur loi dans leurs oratoires, comme aujourd'hui les chrétiens exercent leur religion à Damas et dans les autres terres

des Sarrasins ? Nous ne voulons pas dire par là, ajoute Hermann, que cet état de choses plaise au seigneur empereur, et que celui-ci n'aurait pas été bien aise de faire mieux, s'il avait pu. Mais, Dieu le sait, il n'a pu parvenir autrement à la conclusion de la paix. » Le bon sens et la sagesse parlaient sans doute par la bouche d'Hermann de Salza, un des premiers politiques de son temps.

En dépit de ce qu'on pouvait penser, quand Jérusalem eut été évacuée par les Sarrasins, Frédéric y fit sa solennelle entrée pour y prendre la couronne. Désireux de voir le patriarche s'y montrer avec lui, il le lui fit demander par Hermann de Salza, qui lui communiqua le traité, dans l'espoir de le rassurer. Gerold resta fidèle à son rôle de prêtre et à la direction pontificale. Il ne voulut point couvrir de sa présence ce qu'il regardait comme une *convention* du Christ avec Bélial, *conventionem Christi ad Belial*, comme un crime insensé, *insanum scelus*. L'empereur passa outre. Suivi d'une bonne armée italienne et allemande, joyeuse et fière de lui, il partit de Jaffa et, le 17 mars 1229, il prit possession de Jérusalem que lui livra le cadi Schems-Eddin et il rendit sa visite au Saint-Sépulcre. Ses amis les plus zélés voulaient qu'il y fît célébrer la messe. Sur le conseil d'Hermann de Salza, toujours sage, il s'en abstint; mais, dans ses habits d'empereur, il se dirigea vers l'autel, y prit, comme c'était la coutume à Jérusalem, une couronne qu'il y avait fait déposer, et, en présence des archevêques de Palerme, de Capoue et de beaucoup de barons, il la posa sur sa tête. Hermann de Salza lut alors, en latin et en allemand, une déclaration dans laquelle Frédéric, après avoir rappelé tous les faits antérieurs à la croisade, excusait le pape qui, après l'avoir obligé à s'embarquer, l'avait ensuite excommunié pour éviter les reproches de la chrétienté ; il exprimait

la certitude que celui-ci ne lui eût pas créé les obstacles qui avaient retardé et amoindri le succès de la croisade, s'il avait pu connaître ses intentions comme il les connaissait maintenant; et il se disait prêt à faire tout ce qui serait conforme à l'honneur de l'Église et à celui de l'empire : « à réparer les griefs dont la papauté pouvait avoir à se plaindre et à montrer à tous que si Dieu l'avait exalté, il était prêt à s'humilier, à cause de lui, devant son représentant sur la terre. » Habile déclaration, qui n'empêchait pas le lendemain l'évêque de Césarée, au nom du patriarche, de mettre l'interdit sur le Saint-Sépulcre !

Par une rencontre, sinon fortuite au moins extraordinaire, au moment où il ceignait la couronne de Jérusalem, Frédéric était en danger de perdre celles de Sicile et d'Allemagne. Le jour même de son couronnement, à Jérusalem, le grand justitiaire du roi de Naples et de Sicile était attaqué par les porte-clefs du pape (*Clavigeri*), sous la conduite du chapelain Pandolphe, près du Mont-Cassin, et défait. San-Germano et le Mont-Cassin tombaient en leur pouvoir, et toute la terre de Labour jusqu'à Bénévent. Les conséquences de cette défaite pouvaient être graves. Dans la Marche, le duc de Spolète, Raynald, attaqué par Jean de Brienne et Jean Colonna, repassait la frontière ; les Abbruzzes, la Capitanate, l'Apulie tombaient aux mains des bandes que conduisaient les moines mendiants ; les barons, à peine soumis, relevaient la tête au nom du pape. Dans peu de temps, la Basilicate et la Calabre et quelques autres places allaient être les seules où flotterait le drapeau de Frédéric. En Sicile même, le comte de Lentini donnait bientôt le signal de la défection.

En Allemagne, au même moment, muni des instructions de Grégoire IX, le cardinal Otto de Saint-Nicolas, en-

voyé sous prétexte de réformer les couvents, en effet assez corrompus, poussait à la défection Louis de Bavière, dont la fidélité à l'empereur était chancelante (*claudicabat*), et excitait l'ambition impériale du dernier héritier des Welfen, Otton de Lunebourg, récemment remis en liberté [1]. Un certain nombre d'archevêques, d'évêques et de barons ne répugnaient pas à le proclamer (*in hoc assensientibus*). Le roi d'Angleterre était prêt à l'appuyer de son crédit. Le roi Henri se contentait de réunir une diète à Haguenau, où l'abbé de Saint-Gall dénonçait le légat du pape et le duc de Bavière, pour déjouer leurs projets. Le nouveau roi de Jérusalem était donc forcément rappelé en Europe.

Frédéric ordonna de fortifier Jérusalem ; il s'apprêta à reprendre le chemin de Saint-Jean-d'Acre [2], où la flotte sicilienne dut se rassembler. Sous prétexte que la trêve était nulle et non avenue, le patriarche de Jérusalem essaya de retenir une partie des croisés, en les soldant sur les fonds laissés par Philippe-Auguste. Frédéric défendit de soudoyer des troupes dans son royaume, sans sa permission. « Pour l'ordre d'un banni, dit le patriarche, je ne mettrai point mon âme en péril. » Frédéric réunit alors les principaux chevaliers et pélerins, accusa le patriarche, les grands maîtres du Temple et des Hospitaliers de lui faire la guerre [3], mit des machines de guerre à toutes les portes de Jérusalem, pour en defendre l'accès aux Templiers, menaça de bloquer dans leurs palais ou leurs maisons le patriarche

[1] Voir *Ann. Scheftl.*, p. 338. *Ann. col. Max.*, p. 841 : *Otto card. mittitur... expetere Ottonis duci de Lunembg.*

[2] *Chron. Sic.: Mense aprilis reversus est in Acconensem civitatem ubi audivit quod exercitus papalis usque Capuam totam terram occupaverat.*

[3] Rich. Sang. : *Contra ipsum intestina bella moverant.*

et les chevaliers des ordres ennemis, et fit battre de verges quelques prêtres qui prêchaient en chaire contre lui.

En guerre avec l'Église et dur pour les chrétiens, Frédéric entretenait les meilleurs rapports avec « son cher ami » le soudan El-Kamel. Pour tâcher de rendre la paix durable, il lui envoyait des balistes mises en réserve pour la défense de Ptolémaïs. Avec une curiosité et une liberté d'esprit dont on ne saurait s'étonner de la part d'un souverain élevé en Sicile, il prenait même plaisir à écouter dans les mosquées le chant des muezzins, à se mettre au courant des rites et des mœurs des Arabes. Aussi, peu jaloux des rites chré tiens, il conférait sans scrupule l'ordre de la chevalerie à l'émir Fark Eddin, négociateur du traité, comme un honneur. Jeune et homme de plaisir, ce chrétien, qui avait oublié Yolande pour une jeune Syrienne, que celle-ci avait amenée dans son palais d'Acre, ne se faisait faute de faire danser devant lui, à sa cour, de jeunes chrétiennes et des almées. Auteurs arabes[1] et chrétiens, d'accord en cela, exagèrent peut-être même sa conduite. Les chrétiens assurent qu'il se plaisait à imiter les mœurs musulmanes; les Arabes prétendent qu'il étalait devant eux son incrédulité et jusqu'à sa servilité envers le soudan, dont il « se déclarait, avec les chrétiens, l'obligé, puisque lui et eux tenaient de lui la restitution de leurs églises. » Au moins, si les égards et les ménagements que les deux souverains apportaient dans leurs rapports n'étaient pas toujours bien pris par leurs coréligionnaires, ils recommandent leur libéralité d'esprit. El-Kamel avait fait dire au cadi de Jérusalem d'ordonner au muezzin de n'y point annoncer la prière tant que l'empereur serait là : — « Vous

[1] Amari. *Biblioth. arab. sicul.*, p. 115, 116. Rainaud, loc. cit.

avez eu tort, lui aurait dit Frédéric, de ne point suivre vos lois et coutumes. Si vous veniez dans mon pays, je ne pourrais vous en garantir autant. »

En Europe, on appréciait différemment aussi la conduite de Frédéric, selon qu'on tenait pour le pape ou pour l'empereur. Un sentiment parut dominer cependant : celui du regret exprimé par Hermann de Salza, que l'excommunication et l'hostilité de Grégoire IX eussent empêché peut-être le recouvrement de tout le royaume de Jérusalem. « Ç'a été un tort fait aux chrétiens, disent les annales de Worms, jusqu'au jour du jugement dernier. » — « Seigneur Dieu, s'écriait le poète allemand Freidank, où pourra-t-on célébrer tes louanges, si la ville où Jésus a été martyrisé et enseveli est interdite. » En Italie même, un maître Marquard, de Padoue, compare presque Frédéric au Christ [1]. Ce sentiment, sans aucun doute, travailla en faveur de l'empereur, quand le 10 juin 1229, après avoir laissé le royaume à gouverner au Bali de Sidon, et réglé les affaires du royaume de Chypre, précédant les croisés auxquels il avait donné l'ordre de revenir, il aborda, avec deux vaisseaux, au château d'Ascone, dans la Pouille.

Rarement la présence d'un homme, revenant de loin dans ses états troublés, produisit un aussi étonnant effet. Fidèle à ses habitudes de déférence extérieure, Frédéric envoya de suite deux chevaliers de l'Ordre Teutonique offrir de sa part des explications au pape pour rentrer en grâçe. Sous l'impression des lettres du partriarche Gerold, Grégoire IX repoussa tout accommodement et crut devoir instituer les rois et les princes chrétiens juges de sa querelle. Dans des lettres virulentes, adressées (18 juillet) au roi de France, au duc

[1] *Monum. Germaniæ*, XVII, 38. — Wilk., *G. der Kr.*, VI, 508-510.

d'Autriche, au roi d'Espagne, il dénonça « la trahison de l'empereur envers la chrétienté », et il demanda aux évêques de France, aux rois de Portugal, d'Angleterre, à tout le monde, de se lever en sa faveur « contre l'impie ». Mais les princes que le pape invoquait étaient loin. La seule nouvelle de l'arrivée de Frédéric dissipa comme de la poussière ceux qui occupaient déjà une partie du royaume de Naples. Jean de Brienne, le cardinal Colonna se pelotonnèrent pour battre en retraite; les Lombards, qui, selon leurs promesses à Grégoire IX, s'étaient mis en route pour aller à son secours, se dispersèrent. Frédéric unit les chevaliers teutons, les croisés allemands, qui arrivaient de Terre Sainte, aux Napolitains ses partisans et aux Sarrasins de Lucera que lui amenaient Raynald de Spolète. A la tête de cette singulière armée, il part, le 31 août, de Barletta, traverse les montagnes par la route de Foggia à Avellino, apparaît, 8 septembre, devant Capoue, voit fuir devant lui, sous le cardinal Pélagius, l'armée des *porte-clefs*, et les poursuit l'épée dans les reins jusqu'à San-Germano. En un instant, il redevient maître de son royaume, moins le Mont-Cassin et Gaëte. La ville de Sora mise en cendre, Foggia et d'autres villes condamnées à perdre leurs murailles, payent leur révolte. Il n'en fallait pas davantage pour ébranler au nord de l'Italie la ligue Lombarde. Six villes firent défection.

Même effet en Allemagne. Le duc de Lunebourg, dont on on avait voulu faire un prétendant, déclare qu'il ne voulait pas mourir comme Otton IV. Le roi Henri met à feu et à sang le territoire de la Bavière. Le duc Louis demande la paix et donne des otages. Devant le roi Henri vainqueur, le cardinal Otto de Saint-Nicolas, agent de Grégoire IX, se rend en Alsace, à Strasbourg, appelé par l'évêque et les habitants en guerre avec le roi des Romains. Mais le fils de Frédéric

vient l'y relancer et le force à s'enfuir dans les Pays-Bas, où il cherche à exciter les bourgeois contre les évêques, mais se voit forcé bientôt de revenir, en s'appuyant des Dominicains et des Franciscains, rassembler des conciles à Mayence et à Wurtzbourg et agiter inutilement l'Église [1].

Apparu tout à coup comme un dieu, l'empereur Frédéric, du fond de l'Adriatique, apaisait la tempête partout soulevée pendant son absence. Exilé de Rome à Pérouse, où, après s'être adressé à tout le monde, il ne trouvait, pour le soutenir, qu'un évêque français, celui de Beauvais, avec quelques chevaliers, Grégoire IX dut céder comme les autres à la nécessité. *« Ipsa necessitas pacem requirebat »*, dit un chroniqueur. A la nouvelle que Frédéric, avec ses croisés teutons et ses Sarrasins, allait envahir le territoire de l'Église, le grand pacificateur de ce temps, l'arbitre ordinaire entre l'empire et la papauté, Hermann de Salza, offrit ses services à Grégoire ; et un légat pontifical, Thomas de Capoue, cardinal-prêtre de Sainte-Sabine, sur l'ordre du pape qui était à Anagni, arriva à San-Germano pour traiter.

La paix était difficile à faire. Le pape voulait consulter les recteurs de la Ligue lombarde et le duc de Bavière. Frédéric, de son côté, mandait d'Allemagne le patriarche d'Aquilée, l'archevêque de Salzbourg, l'évêque de Ratisbonne, les ducs d'Autriche, de Carinthie et de Méran, d'autres encore sur lesquels il comptait. Il y avait tant de difficultés différentes que le grand maître Hermann de Salza fut obligé d'aller et de revenir, deux fois, du pape à l'empereur et de l'empereur au pape. Conflit entre l'empire et le sacerdoce ; rapports du pape avec le roi de Naples ; croisade politique

[1] Huill. Br., *Intr.*, p. CCXVIII.

de l'empereur en Terre Sainte; excommunication et absolution de Frédéric ; il fallait arranger tout cela.

Les intempéries extraordinaires de l'hiver de 1229-1230, aplanirent bien des choses. A la suite de pluies torrentielles, le Tibre débordé enleva le pont des Sénateurs, *ponte rotto*, renversa des maisons, engendra une peste dont soixante-dix mille personnes périrent. Le chancelier de la ville, avec une ambassade, alla trouver le pontife, se jeta à ses pieds et le conjura de rentrer dans Rome, où on lui fit une réception triomphale, qu'il récompensa avec force largesses. Quand les représentants du pape et de l'empereur se trouvèrent réunis, au commencement de l'année 1230, à San-Germano, Frédéric déclara que, pour les questions purement ecclésiastiques, il s'en remettait au jugement de l'Église, et il reconnut pour les autres affaires l'arbitrage de prélats et princes d'Allemagne et d'Italie[1]. Pour les causes politiques, deux cardinaux d'une part, Hermann de Salza et Lando, évêque de Reggio, d'autre part, plaidèrent contradictoirement. Les pontificaux reprochaient à Frédéric des choses anciennes et nouvelles: ses retards pour la croisade, ses troupes insuffisantes, l'usurpation de biens ecclésiastiques, ses confiscations de biens des Templiers et des Hospitaliers, l'oppression de ses sujets, l'invasion des États de l'Eglise, etc. Ils demandaient d'abord l'évacuation des Etats de l'Eglise, la restitution de ses biens usurpés, l'amnistie des partisans du pape. Frédéric accorda tout cela ; et les princes d'empire, le 23 juillet, donnèrent des garanties pour lui.

La mort du duc Léopold d'Autriche, qui avait fait beau-

[1] *Chron. Ursp.: Super causis veris quæ inter ipsum et papam vertebantur diffiniendis advocavit principes Alemaniæ, etc.*

coup pour la paix, arrivée quelques jours après, parut un instant tout compromettre, quoique les Impériaux eussent évacué ce qu'ils occupaient encore dans les Marches d'Ancône et de Spolète. Quand Frédéric arriva en effet à Ceperano, le 5 août, pour y recevoir l'absolution, les cardinaux apportaient une nouvelle liste d'exigences. Ils ne demandaient rien moins que l'affranchissement de tout impôt et de toute juridiction civile et la liberté des élections, pour le clergé sicilien, et des immunités particulières pour quelques-uns des partisans du pape. Frédéric débattit encore ces exigences et ne céda qu'avec des restrictions : la liberté des élections fut soumise à l'approbation du roi comme à celle du pape ; l'exemption d'impôts du clergé ne fut accordée que sauf les droits particuliers du roi. Mais, quand il eut concédé au clergé l'exemption de la juridiction laïque à laquelle il tenait particulièrement, tout fut terminé. Le 29 août, à Ceperano même, les excommunications et interdits lancés contre Frédéric furent retirés solennellement [1], en présence des négociateurs, par les cardinaux, dans l'église de Santa-Justa. Les cloches mises en branle annoncèrent que la paix était faite aux soldats de l'empereur en armes dans la ville.

Au cours des négociations, les pontificaux avaient demandé que les vœux et promesses de l'empereur pour la croisade fussent considérés comme existant encore dans leur intégrité (*omnibus cautionibus in sua integritate manentibus*), afin que l'empereur y satisfît encore de la façon dont l'Église l'avait voulu. C'était considérer comme nulle et non avenue, aux yeux de l'Église, l'expédition de Frédéric en Palestine et tout remettre en question. Mais ils n'insistèrent

[1] *Mon. Germ. leges*, II, 273, 74. Rich. Sangerm., p. 1016-1023, *ad annum* 1230.

point et on n'en parla plus. Le silence sur ce point capital constatait la victoire de Frédéric. Sans doute, il cédait beaucoup. Il évacuait le territoire pontifical; il faisait des concessions à l'Eglise dans son royaume. Mais son absolution même et la reconnaissance tacite de l'accomplissement de son vœu, attestaient son indépendance impériale, son droit de souverain, exercé malgré le pape, à faire une croisade, quand et comme il avait voulu, et à prendre et à garder la couronne de Jérusalem.

Ce qui se passa en Terre-Sainte en est la preuve. Sous le gouvernement du sire de Sidon l'autorité de l'empereur s'y affermit. Malek Aschraf, devenu prince de Damas, à la fin de l'année 1229. ne réclama point contre le traité fait entre Frédéric et El-Kamel. Les Templiers, auxquels on restitua ce qu'on leur avait pris, renoncèrent aux droits qu'ils réclamaient sur les villes de Tyr et de Sidon. Les barons de Jérusalem, assemblés, déclarèrent, à l'occasion de la revendication de la couronne par la mère du roi de Chypre, qu'ils ne reconnaissaient d'autre souverain que le fils de Frédéric et d'Yolande de Brienne, Conrad, pour lequel ils avaient prêté hommage à l'empereur; et ils le firent savoir à celui-ci, par une ambassade à Foggia. Enfin, la paix de Ceperano conclue, le patriarche de Jérusalem, sur l'ordre du pape, admit et ratifia le traité de 1229, qu'il avait si amèrement blâmé, et leva l'interdit jeté sur le Saint-Sépulcre, en présence des patriarches d'Antioche et d'Aquilée.

La chrétienté put croire à la réconciliation complète du pape et de l'empereur. Le 1er septembre 1230, Frédéric alla trouver à Anagni le pape Grégoire, dans sa ville natale. Celui-ci reçut l'empereur comme son « cher fils, » entouré de ses cardinaux et des premiers personnages de la ville. Il lui donna le baiser de paix. Ils prirent un repas ensemble,

le 2 septembre, dans le palais du père de Grégoire IX. Hermann de Salza, qui avait tant contribué à les rapprocher, était seul présent. Ils passèrent une partie du jour à converser dans la chambre pontificale, *in papali camera*. Ils se promenèrent publiquement au milieu d'un grand concours de cardinaux et de nobles et parurent se quitter les meilleurs amis du monde [1]. La chrétienté put le croire également. L'heureuse paix fut annoncée à tous les souverains. Frédéric écrivit au roi d'Angleterre que le pape s'était, dans ses conversations, « expliqué sur le passé de manière à ce que le bien imposé par la nécessité portât tous ses fruits »; et, sur la question restée pendante des rapports entre l'empereur et les Lombards, Grégoire IX écrivit à ceux-ci : « Il y a été pourvu suffisamment : l'empereur a pardonné tout ce qu'on avait par hasard pu faire contre lui ; pour l'avenir, ils ne devaient pas douter que, si on les offensait gravement, il se croirait offensé lui-même. » L'année suivante, enfin, ayant pourvu Jean de Brienne, son défenseur, toujours en quête de l'ombre d'une couronne, du titre d'empereur, avec la régence de l'empire de Constantinople, Grégoire IX reconnut pour la première fois (12 août 1231) Frédéric II en qualité de roi de Jérusalem et lui en donna officiellement le titre. Frédéric envoya en Palestine comme lieutenant impérial revêtu de pleins pouvoirs, son maréchal Richard Filangieri avec des vaisseaux et des hommes. Le pape reconnut et confirma le traité avec El-Kamel qu'il avait dénoncé comme un crime et rappela à l'obéissance les Templiers et les Hospitaliers de Saint-Jean qui ne voulaient pas le respecter. L'effet produit dans la chrétienté fut très grand. Le poète allemand Freidank s'écria dans sa joie : « Toutes

[1] H. Br., III, 227. *Vita Gregorii*, p. 557. Rich. Sang., *ad ann.* 1230.

les routes qui conduisent aux Saint Lieux nous sont ouvertes! » La victoire de Frédéric II était complète. Il était de beaucoup le plus puissant souverain de la chrétienté. Son idée de génie avait réussi. C'était en Orient, à Jérusalem, au Saint-Sépulcre qu'il avait trouvé le secret de soumettre à sa prééminence l'Europe et même la papauté.

V

Accord du pape et de Frédéric II. — Gouvernement de Frédéric en Allemagne et en Italie. — Constitutions de Francfort et constitutions de Melfi. — Diètes de Vérone et d'Aquilée. — Le frère italien Jean de Vicence et l'inquisiteur allemand Conrad de Marbourg, 1231-1234.

Les cinq années qui suivent la paix de San-Germano sont les plus brillantes et les plus heureuses du souverain de l'empire allemand et du royaume de Sicile. Les prélats et les princes les plus puissants, non seulement de l'Allemagne, du Nord et du Midi de l'Italie, mais du royaume même d'Arles, les archevêques de Mayence, de Trêves, de Salzbourg, de Milan, les évêques de Ratisbonne, de Crémone et de Parme, le roi de Bohême, les ducs de Bavière et de Brabant, le marquis d'Este, les comtes de Savoie et de Montferrat, des villes italiennes même comme Vérone et Bologne, en garantissant cette paix, lui avaient donné un caractère universel qui convenait bien au sentiment et à la puissance de Frédéric II[1]. Devant le concours de tant d'autorités et de si diverses, la séparation qu'on prétendait établir entre l'empire du Nord et le royaume du Midi n'était-

[1] H. Br., III, 244.

elle point une fiction? Frédéric II « était tout partout », comme on l'avait déjà dit de lui en Allemagne.

Pendant ce beau moment de sa vie, avec une perspicacité singulière et une connaissance rare des différents milieux où il vit et des précédents historiques, il conforme à ceux-ci l'exercice, au nord et au midi des Alpes, d'une double autorité, qui a en effet deux caractères assez dissemblables. Ferme, mais toujours modéré et respectueux dans ses rapports d'empereur et de roi avec le Saint-Siège, il laisse plutôt planer que peser sa souveraineté en Allemagne sur les prélats et les princes, dans « l'indépendance desquels, » pour lui, « brille la majesté impériale; » il ne cherche encore, en Lombardie, qu'à resserrer autour des cités défiantes ou jalouses les mailles de son autorité contestée, et il ne réserve l'essai d'organisation du pouvoir absolu qu'à son royaume héréditaire de Naples et de Sicile.

Un fait que l'on a remarqué, mais dont on n'a pas donné les vraies raisons, c'est que l'empereur et le pape agissent toujours de concert et presque unanimement contre l'hérésie qui semble un instant, du Midi de la France, passer les Alpes, pour descendre en Italie ou gagner le Nord et l'Allemagne par le Rhin et la Flandre. La constitution qui avait été promulguée à Rome, en 1220, le jour du couronnement impérial, avait tracé aux deux puissances leur devoir : elles y sont fidèles. C'est que l'hérésie menace autant l'une que l'autre, en ne paraissant attaquer que l'Église et le haut clergé puissant et corrompu qui semblait nécessiter une réforme. Si la papauté traite d'hérésie les attaques des citoyens des villes, les édits même des magistrats contre les privilèges, la puissance, les biens du clergé, Frédéric, dans sa lutte contre les libertés municipales, confond volontiers la rébellion contre sa souveraineté avec les velléités

d'indépendance des consciences dans les croyances qui dépendent de l'Église. Il aime mieux soutenir, dans les choses de la foi, la puissance de l'Église, quand elle ne lui est pas contraire, que de consentir à faire des concessions aux villes dans les choses politiques. L'intérêt des deux pouvoirs est identique et peut être leur conviction, alors au moins, la même. En prêtant son bras séculier à l'Église contre les hérétiques, Frédéric II défend son pouvoir, comme en demandant le secours de ce bras contre ceux-ci, l'Église défend ses intérêts. Entre les sévices exercés par Frédéric contre les hérétiques des villes et les menaces d'excommunication lancées contre leurs citoyens, en temps de paix au moins, entre les deux pouvoirs, il n'y a pas contradiction. Quand la guerre viendra, ils pourront se servir de toutes armes en dépit de leurs principes ; mais alors, la liberté municipale, en Italie, dans certaines villes d'Allemagne, dans les villes ecclésiastiques par exemple, est souvent à la fois pour Frédéric une hérésie politique, une hérésie d'empire, et, pour l'Église, une insurrection ecclésiastique. Frédéric II surtout exprime sa politique avec le plus de netteté lorsqu'il dit qu'il s'efforce de déraciner la plante insidieuse de la liberté : « *Libertatis insidiosæ propaginem nitimur supplantare.* »

De retour à Rome, Grégoire avait trouvé l'hérésie en progrès, même parmi le clergé. Il établit, probablement alors, par un édit de 1231, pour l'étouffer, le tribunal de l'Inquisition, composé d'abord de Franciscains. Celui-ci condamne au feu, et, après sentence lue devant le sénateur, au Capitole, et fait exécuter, sur la place même de Sainte-Marie-Majeure, un grand nombre d'hérétiques, même prêtres et clercs [1], et des laïques des deux sexes. L'empereur Frédé-

[1] *Vita Gregor. IX : Multos presbyteros, clericos, et utriusque*

ric n'est pas plus doux en parole et en fait en Sicile contre les hérétiques. « Les hérétiques, » dit-il dans une de ses constitutions, « veulent déchirer la tunique de Jésus-Christ. Nous ordonnons qu'ils soient livrés vivants au feu, devant le peuple. » Et l'on remarque que, dans les villes révoltées, par exemple à Messine, il fait exécuter comme hérétiques plusieurs citoyens rebelles, par une hypocrisie raffinée que lui reproche le pape Grégoire IX lui-même.

Il se trouvait bien entre l'empereur et le pape, dans l'exécution même de la paix de San-Germano, des occasions de conflit; mais Frédéric II a besoin du pape contre les rebelles et Grégoire IX a besoin de l'empereur contre les Romains, qui lui disputent Viterbe et les châteaux de la campagne romaine, dans l'État de l'Église. Aussi les conditions de la paix s'exécutent malgré quelques tiraillements. Frédéric II restitue au pape Spolète et la Marche d'Ancône, et Grégoire IX, après l'avoir gardée un an comme gage, rend la ville de Gaëte à Frédéric. Ce dernier est celui des deux qui tire le plus de profit de la paix. Dans son royaume du Midi, il garde en otage les fils ou il sequestre les biens des seigneurs rebelles, malgré le pape. Les villes de Foggia, Casale-Nuovo et San-Severo voient leurs murailles détruites. Frédéric II fait même arrêter son ancien serviteur Raynald, qui, forcé d'abandonner Spolète, prend une attitude suspecte dans les Abbruzes. Grégoire IX trouve que son royal vassal pousse trop loin ses vengeances contre les barons et les villes révoltées. « Frédéric, dit-il, change en deuil et en lamentations les espérances et la joie que la paix avait fait naître; les peuples s'agiteront et diront :

sexus laïcos damnavit. — Gregorovius, *Hist. de Rome*, t. V, p. 523 — *Const. regn. Sicil.*

Voici que ces deux grands luminaires se sont réunis pour plonger beaucoup de gens dans les ténèbres de la douleur et du désespoir. »

Mais, que pouvait faire le pape, assiégé par les Romains jusque dans sa ville natale d'Anagni et obligé d'avoir recours à l'empereur lui-même? Frédéric put donc à son aise prendre soin du gouvernement de ses vastes États, du golfe de Tarente à la Baltique.

On se rappelle que, en Allemagne, le jeune roi des Romains, Henri, obéissant à ses conseillers ou à ses instincts, ne s'accordait pas toujours avec son père dans le gouvernement. Au fur et à mesure qu'il prenait de l'âge, cette divergence de vues s'accentuait. De sa personne, ce jeune prince ne paraissait être ni bien raisonnable, ni bien habile. Marié, un peu contre son gré, à Marguerite, la fille de Léopold d'Autriche, dont la dot d'ailleurs n'avait pas été acquittée, il voulait un jour profiter de la mort de celui-ci pour obtenir par le divorce la fille du roi de Bohême, qui lui tenait plus au cœur. L'intervention du vertueux abbé de Saint-Gall l'en empêcha; alors il se livra à des poètes, à des baladins, à des compagnons de plaisir, chanta avec eux les joies de la chasse et celles de l'amour, et leur laissa prendre dans la politique une part qui pouvait menacer davantage de le brouiller avec son père.

Quoique Henri, roi des Romains, dût rester au moins sous la haute surveillance de l'empereur, « à partir de 1230, disent les *Annales de Trèves*, il commença à gérer en pleine indépendance, *per se ipsum*, les affaires de l'Allemagne. Il exerça la puissance royale sans avoir une vie royale. » Ce que les écrivains ecclésiastiques lui reprochent surtout, c'est de prendre aussi pour conseillers des chevaliers et des gens de petit état, comme Anselme de Jus-

tingen et Henri de Thann, au lieu des prélats et des grands de son royaume. Ces favoris poussaient le jeune roi à entreprendre contre l'indépendance de l'aristocratie allemande et à s'appuyer, pour le faire avec efficacité, sur les villes qui, au nord des Alpes aussi, enrichies par l'industrie et le commerce, commençaient à vouloir obtenir de leurs seigneurs laïques et ecclésiastiques de plus grandes libertés.

Docile à leurs instigations, non seulement Henri s'efforçait d'augmenter les privilèges des villes dépendant des princes et des évêques; mais il les poussait à se donner des constitutions municipales. Il favorisait les associations ou ligues, *communiones, confœderationes, vel conjurationes*, que des villes comme Mayence, Bingen, Worms, Spire, Francfort, Gelnhausen concluaient entre elles, et même la création de corps de métiers qui augmentaient les forces des différentes industries ou du commerce qui florissaient dans leurs murs.

Ce n'était pas là sans doute une mauvaise politique; mais, on se le rappelle, c'était grâce à l'appui des prélats et des princes que Frédéric II, choisi par la papauté contre Otton IV, l'avait emporté sur son rival; et il ne leur avait pas ménagé en honneurs, privilèges et dotations, sa reconnaissance. En Italie, les villes, devenues déjà de véritables républiques, étaient de tradition les ennemies de la famille de Hohenstaufen. Frédéric pouvait-il se montrer favorable au mouvement qui poussait ainsi les villes allemandes, depuis la dynastie salienne, à s'émanciper des évêques et des princes et à se mettre sous la protection du souverain comme villes impériales? Le retour de son fils à la politique de la dynastie précédente était-il fait pour lui plaire?

Informé du mécontentement des prélats et des princes, Frédéric rétablit d'abord l'office de grand chancelier de l'em-

pire, vacant depuis 1224, et en investit un homme d'énergie et d'habileté, l'évêque Sifried de Ratisbonne, pour y faire connaître ses volontés, qui étaient, selon l'expression même du prince, *la loi vivante sur terre : Lex animata in terris* [1]. Arrivé à Worms, où s'élevait justement une vive querelle entre l'évêque et les consuls qui avaient fait bâtir, pour tenir conseil, une maison de pierre, la plus belle de la contrée, le nouveau chancelier fait connaître quelle était cette volonté. Le 23 janvier 1231, en diète, il interdit toute union, alliance et confédération entre les villes, grandes ou petites, et rapporte tout ce qui avait été fait en ce genre. A l'avenir, il n'en serait plus autorisé de semblables par les princes, sans le consentement du roi, ou par le roi, sans le consentement des princes [2]. Ce n'était qu'un premier pas. Le nombre des prélats et des princes s'étant ensuite considérablement augmenté à la diète, où l'on trouvait les archevêques de Mayence, de Trêves, de Cologne, les évêques d'Augsbourg, de Spire, etc., les ducs de Brabant, de Limbourg, de Lorraine, des résolutions bien plus importantes sont prises. En avril et en mai, au nom de Frédéric II, Henri, forcé par lui, promulgue, en faveur des princes ecclésiastiques et laïques, une bulle d'or destinée à ruiner la vieille constitution déjà fort endommagée de l'empire, pour en préparer une toute nouvelle.

Les princes, désignés pour la première fois comme *maîtres* (*domini*) de leur territoire, « devaient jouir désormais en paix, selon la coutume du pays, des libertés, juridictions, monnayage, comtés, centaines ou cantons (*centi*),

[1] Huill. Breh., III, 231.
[2] H. B., III, 446 : *Quod nulla civitas, nullum oppidum, communiones, constitutiones, confœderationes vel conjurationes facere possent*, etc. etc.

libres ou inféodés, qu'ils gouvernaient eux-mêmes ou qu'ils avaient donnés en fief. Les comtes de cantons ou de centaines (*centgravii*) ne tiendraient désormais leur juridiction que du prince du pays, duc, margrave, landgrave, évêque, abbé, en un mot du maître de la terre (*a domino terræ*); sans son consentement ils ne changeraient jamais le lieu de leur juridiction. » C'était fonder la puissance légale des princes. Cette autorité nouvelle n'avait de limite que l'interdiction de changer les constitutions et les droits du pays sans le consentement des plus notales du pays, *sine consensu majorum et meliorum terræ.* Désormais les princes, au lieu du roi, devenaient la source du pouvoir et de la juridiction; à eux de maintenir les arrière-vassaux dans leur dépendance; à eux de soumettre les villes du pays et de surveiller l'indépendance des villes impériales.

Des prescriptions plus graves encore atteignent, après leur indépendance, la puissance et la prospérité des villes : « il leur est interdit de nouveau d'admettre les habitants des faubourgs ou de la banlieue (*Pfahlburger*), établis sur la terre d'un seigneur ou dépendant de lui, dans les cités, pour les y faire jouir, en payant l'impôt, de la protection ou de la liberté de cette ville; de recevoir également des serfs ou bannis de terres d'église; d'ouvrir de nouveaux marchés, aux dépens des anciens; de changer les routes tracées, sans le consentement de ceux qui y passent; d'étendre leur juridiction au delà des murs de la ville et de juger dans leurs tribunaux les plaideurs relevant d'un seigneur. Il leur est enjoint de restituer ce qu'elles auraient pu occuper de la propriété ou des fiefs d'un prince, d'un noble ou de leurs ministériaux, officiers, vassaux ou servants (*ministeriales*), et de ne jamais prendre un fief en gage, sans le consentement du seigneur. Enfin, la même loi

qui autorisait les princes à fortifier leurs villes, défend d'élever toute forteresse ou ville nouvelle qui pourrait nuire à ceux-ci (*in præjudicium principum*), et, en même temps, de faire frapper toute monnaie en concurrence à celle du prince [1]. »

Les princes ecclésiastiques et laïques de l'empire recevaient la récompense du concours qu'ils avaient prêté à Frédéric II. Cette bulle d'or était le fondement légal des principautés territoriales qui, jusque-là, n'avaient eu pour raison que l'usurpation violente du seigneur ou la tolérance impériale. Elle achevait ce qui avait été commencé à Ægra et ailleurs par les récentes constitutions. La puissance royale était évincée des territoires princiers. Les principautés en héritaient. La féodalité ecclésiastique ou laïque, si longtemps contenue, sous les deux dynasties précédentes, par l'ancienne constitution des duchés et comtés maintenant dissous ou transformés, sortait du sol au milieu des débris de celle-ci. L'indépendance des villes, que la dynastie franconienne avait essayé d'opposer aux progrès nouveaux des principautés, leur était sacrifiée maintenant; elles étaient condamnées, au moins pour un temps, à se fondre dans les territoires des princes. Le régime des États commençait pour l'Allemagne.

Autre est la *loi vivante sur terre*, en Italie, et surtout dans le royaume de Sicile. Les *constitutions du royaume de Sicile* ont été arrêtées et publiées, sous leur première forme, dans une réunion de hauts fonctionnaires plutôt que de prélats, de barons et de délégués des villes, à Melfi, en août 1231, et plus tard remaniées et développées sous la

[1] Pertz, *Mon. Germ.*, *leges*, I, 283. — H. B., III, 261.

forme qui est arrivée jusqu'à nous. Elles nous montrent le successeur des souverains normands achevant d'élever sur les assises déjà précédemment jetées par ses prédécesseurs normands l'édifice du gouvernement rationnel et absolu de la royauté.

Confié par une autorité suprême à une hiérarchie d'officiers et de fonctionnaires instruits, dépendant uniquement du maître, le gouvernement est mis en dehors et au-dessus même des prélats ecclésiastiques, des seigneurs féodaux et des municipalités des villes. Œuvre de jurisconsultes, comme Jacques ou Jacob, évêque de Capoue, et peut-être de Pierre de la Vigne, qui s'inspirèrent du droit romain, dans le choix ou dans le développement des anciennes ordonnances du royaume, ce code de lois politiques, administratives et civiles, vu avec déplaisir par Grégoire IX, qui aurait voulu empêcher leurs auteurs d'y travailler, est la première tentative faite au moyen âge d'un véritable État, dans le sens moderne où nous l'entendons.

Le roi y gouverne, y légifère et y juge, en vertu du pouvoir qu'il prétend aussi tenir directement de Dieu. A l'exception de quatre prélats, les archevêques de Palerme et de Capoue, les évêques de Melfi et de Ravello, et de deux seigneurs de haute naissance, les comtes d'Acerra et de Caserta, qu'il s'associe par les liens du sang, Frédéric ne se sert point de la haute aristocratie laïque et ecclésiastique. Ses ministres, désignés par les expressions de *familiares* ou *ordinati*, sont presque tous pris dans le royaume parmi les légistes d'origine moyenne ou parmi les notaires de la cour. Les dépositaires de son autorité, appointés par l'État, dans les provinces, sortent aussi de la classe intermédiaire

[1] H. B., IV. *Const. regni*, tit. 31, 32, 33.

des chevaliers, *milites*. Dans l'administration, la législation, la justice, tout est combiné pour assurer la prédominance du roi sur le clergé et sur la noblesse, soumis l'un et l'autre à ses commandements, à ses impôts et à sa juridiction.

Pour la première fois, le *collège* des quatre juges de la grande cour de Sicile, *curiæ magnæ regni Siciliæ*, sous le *grand justiciaire*, comme président, voit ses attributions fixées. La haute administration, la juridiction des conflits de compétence, des crimes de Majesté, des fiefs immatriculés (celle des comtés, baronies, villes et châteaux étant réservée au souverain), les appels des juridictions inférieures, l'examen des pétitions, la rédaction des actes royaux lui appartiennent. Les fonctions et obligations administratives, le ressort, la compétence des justiciaires et des cours inférieures des neuf provinces des deux côtés du phare, à peu près les mêmes qu'aujourd'hui, sont délimités; leur impartialité, leur indépendance vis-à-vis des justiciables, sont, autant que possible, garanties par des obligations spéciales. Si l'administration, par l'organe même des justiciaires, revêt des formes absolues, la jurisprudence romaine, substituée au droit coutumier et féodal, dans bien des cas, est un progrès qui ne s'effectuera en France qu'au milieu du règne de saint Louis et que l'Allemagne rejettera encore bien longtemps. Dans les affaires criminelles, la preuve par témoins remplace le duel et les épreuves judiciaires; dans les affaires civiles, le partage des successions, l'aptitude des femmes à hériter de la terre patrimoniale, sont généralement appliquées, sauf à un petit nombre de familles qui continuèrent d'être régies par le droit franc ou lombard [1].

[1] H. B., *Const. regni*, I. 37, 38, 39, 40, 41, 42.

A côté des *justiciaires* et des *cours inférieures* de province, pour l'administration de justice, il y a déja les *camériers*, à la tête de petites chambres des comptes, chargés surtout de l'administration du domaine royal, de la levée des impôts assis par les cours judiciaires, en même temps que de la surveillance de la justice du dernier degré, exercée par les baillis (*bajuli*) ou juges locaux, et de certaines attributions de police. Frédéric II veut qu'ils soient choisis parmi les notables et astreints à rendre compte.

Le développement de l'administration et de la justice sous Frédéric II, la croisade, l'état de guerre, dans lequel il se trouva presque toujours, exigeaient de grands sacrifices. Aux services et redevances ordinaires et directes, exigées des fondateurs ecclésiastiques et laïques, prévues partout alors dans le régime féodal, Frédéric ajoute ou substitue, à plusieurs reprises, des collectes en argent (*collectæ*), qui deviennent bientôt permanentes, sur les biens nobles, et, aux droits indirects de douanes, de port, de pêche, d'herbage, de pacage etc., sur ses autres sujets, sous le nom de *Statuta nova*, une sorte d'assise (*assisia*) sur les choses vénales, empruntée aux Sarrasins. Avec les monopoles du sel, du fer, du cuivre, du plomb, de la soie brute et les revenus de ses domaines, tout cela forme les ressources du trésor royal, au moment où les principautés devenaient indépendantes et peu productives, en Allemagne.

On comprend quelles atteintes ce système administratif portait à l'indépendance, à la puissance du clergé et de la noblesse de Naples et de Sicile, sans pour cela favoriser l'affranchissement des villes. La soumission des plus puissants prélats et barons même à la juridiction royale et aux nouveanx impôts, après les rudes répressions plusieurs fois exercées sur eux, et l'application de quelques règles du

droit romain à l'héritage et aux transmissions des fiefs, pour morceler les grandes baronies et réserver les droits du chef de l'État, maître des personnes, *dominus personarum*, d'autres mesures encore, destinées à empêcher l'accumulation des biens d'église, en sont une première preuve ; la rareté des convocations ou assemblées des prélats et des barons, qui avaient lieu sous les rois normands et surtout des députés des villes, *pro utilitate regni et commodo generali*, qu'on ne rencontre plus guère, en est une autre.

A ces réunions qui étaient encore une ombre de liberté, Frédéric substitue, sous le nom de *Grandes cours de syndicatures*, des commissions officielles qui se tiennent annuellement dans sept endroits du royaume et où les barons, les prélats, les communes, les particuliers pouvaient porter leurs réclamations, assez rares d'ailleurs. L'introduction des baillis royaux dans les villes, l'abolition des *stratigots*, magistrats municipaux, excepté à Palerme, l'abolition de maints privilèges bourgeois, excepté dans des villes enrichies par leur commerce comme Palerme, Messine, Naples, Amalfi et Salerne faisaient passer les villes elles-mêmes sous ce niveau despotique général [1].

Frédéric comptait plus pour soutenir sa puissance sur les forces de terre et de mer qu'il entretenait avec ses impôts que sur les services ou l'appui des différentes classes de la nation. Il ne laissait pas tomber en désuétude l'obligation du service militaire des possesseurs de fiefs auxquels même il assure une solde en temps de guerre. Mais il emploie de préférence les troupes soldées qui prennent bientôt le pas sur les troupes féodales. Les *justiciaires* surveillent l'acquittement des services féodaux et le recrutement des

[1] Comp. Ed. Winkelmann, *Gesch. K. F. II*, t. I, p. 370, sqq.

soldats ; les *camériers* prennent soin de la solde. Pour le commandement, le royaume était divisé en deux capitaineries, celles-ci en inspections pour les forteresses et le recrutement. Les troupes soldées se composent surtout d'Allemands et de Sarrasins dont Frédéric est plus sûr. La marine du royaume de Sicile, qui avait été si florissante sous Roger Ier, est relevée. Elle sert à transporter la croisade en 1229, à réprimer la piraterie sur la Méditerranée et est capable, à la fin de la vie de Frédéric II, de lutter avec celle de Gênes. Dix vaisseaux de haut bord doivent toujours être prêts à toute réquisition. Messine, Naples et Brindes sont les principales stations de la flotte. Il y avait des arsenaux à Palerme, Gaëte, Amalfi, Salerne, etc. En 1239, l'amiral Nicola Spinola devait commander dix gros navires, soixante-quinze moyens et un grand nombre de petits.

Le souverain paraît, chose rare alors, persuadé que la prospérité de l'agriculture, de l'industrie et du commerce était la première condition de bonnes finances comme celles-ci sont le nerf de la puissances et des entreprises; il abolit le servage dans ses domaines, y établit des fermes modèles, y surveille l'agriculture du sol, les forêts, les troupeaux, mais assure à ses propres produits, exempts déjà de taxes, aux blés de ses domaines par exemple, l'avantage exorbitant de se trouver les premiers sur tous les marchés, en retardant le départ ou l'arrivée de tous les navires chargés d'autres marchandises que les siennes. Il essaye la culture des plantes étrangères, de l'indigo, des dattes, qu'il confie à des Juifs d'Afrique, du coton et de la canne à sucre dans les environs de Palerme ; il attire dans son royaume des colons du Nord et du Midi. L'abaissement des douanes à l'importation et à l'exportation, l'abolition de celles entre les provinces, les faveurs accordées au com-

merce de Gênes, de Venise, l'abolition du droit de bris, le traité de commerce avec Tunis et avec l'Égypte témoigneraient encore plus de son esprit éclairé, s'il n'avait conservé et exercé avec la plus grande rigueur les monopoles qu'il trouva établis. C'était un prince intelligent mais despote. « Conformément à la dignité de notre couronne, » disait-il, « nous ne voulons pas tant apporter de considération à nos intérêts qu'à ceux de nos sujets, parce qu'il nous importe d'avoir des sujets riches et d'élever notre État même, en favorisant, dans ces temps heureux, la prospérité de ceux qui nous sont fidèles! Mais il ajoutait : « Il est juste que nous, qui prenons soin d'assurer la jouissance de leurs droits à chacun de nos sujets, nous ne soyons pas privés des nôtres, *nostris juribus non privemur.* » Et Frédéric pousse aussi loin que personne, dans son royaume surtout, les droits de la souveraineté.

Ce n'est pas seulement la différence de l'état social entre l'Allemagne et l'Italie, les traditions de l'antiquité conservées en Italie et longtemps repoussées en Germanie, comme autrefois les légions romaines, qui expliquent l'opposition des principes appliqués au nord des Alpes et en Sicile par Frédéric. Il ne faut pas oublier que, dans la personne de Frédéric, l'empereur plane plus haut, en Allemagne, au-dessus des détails, et y laisse davantage, comme tel, aux princes le règlement des intérêts qu'il ne croit pas pouvoir négliger, en Sicile, comme roi. Une royauté centrale, s'inspirant de la législation romaine fait au midi ce que des souverains locaux font au nord des Alpes, en vertu des vieilles coutumes, sans droit écrit. Ainsi, en Sicile, le régime féodal baisse au moment où il s'épanouit, en Allemagne, et le pou-

[1] Wink., *l. c.*, I, p. 378.

voir royal dompte l'aristocratie qui plie sous lui, dans le Midi, tandis que, dans le Nord, celle-ci s'affermit et s'étend sous l'empire qui plane au-dessus d'elle. Voilà à quelles contradictions se condamne un souverain qui veut régner dans des États divers et que les coutumes de nations différentes obligent à varier ses moyens.

Quelle que fût la façon de Frédéric II d'entendre et de pratiquer le gouvernement en Allemagne, à Naples et en Sicile, le pape n'avait rien à y voir, semble-t-il, tant que le prince ne s'en prenait pas aux privilèges de l'Église. Mais en pouvait-il être de même de l'usage de la puissance impériale dans le centre de l'Italie? Toujours en proie aux troubles, aux préoccupations qu'il avait eues avant la croisade et croyant d'ailleurs obéir à un devoir impérial, Frédéric se proposait avec raison peut-être de ramener la paix en Italie, où, comme toujours, les discordes civiles, héritage des vieilles factions gibelines et guelfes divisaient, sans les lasser, les d'Este et les Romano, dans la Marche de Trévise, ainsi que les villes de Lombardie ou de Toscane toujours en lutte. Il faut lui rendre cette justice qu'il tenta de le faire d'accord avec le pape. Ainsi en avril 1231, il réunit les députés des villes toscanes non sans peine et il rétablit la paix entre elles.

Mais il n'en est plus de même, dès qu'il fait une tentative sur le terrain brûlant de la Lombardie, même de concert avec le pape. Ainsi, il convoque à Ravenne pour la fin de l'année une diète impériale. Aussitôt les villes de la Lombardie, de la Marche de Trévise et de la Romagne, qui avaient fait partie de l'ancienne ligue anti-impériale, obéissant aux vieilles défiances, renouvellent encore, à Mantoue (15 juillet), l'organisation et les serments d'autrefois et s'engagent, à Bologne, à mettre une armée sur pied au lieu d'envoyer leurs

délégués. Lorsque Frédéric se trouve au rendez-vous avec ses troupes de Sicile, les princes et les prélats allemands, les évêques ou les délégués italiens des villes fidèles arrivent, sans être accompagnés de soldats; la ligue lombarde, en effet, défend de passer en armes sur son territoire et occupe les défilés des Alpes pour arrêter ceux qui enfreindraient cette défense. Quelques-uns ne peuvent s'y rendre qu'incognito ou sous des déguisements, *venerunt in tapinum*. Le fils de Frédéric lui-même, Henri, arrive jusqu'en Souabe; mais il ne passe pas les Alpes.

Les résolutions de cette diète ne furent point de nature à plaire aux villes italiennes. Frédéric renouvelle d'abord la promulgation de ses lois contre les hérétiques et contre ceux qui violaient les privilèges et libertés de l'Église et il y ajoute quelques prescriptions particulières, applicables à l'Allemagne, pour détruire les germes de l'hérésie, dans un pays « où avait toujours regné la vraie foi »[1]. Ces mesures préalables étaient destinées à proclamer l'union des deux pouvoirs dans ces questions à la fois religieuses et politiques. Comme conséquence, Frédéric condamne, à Ravenne, comme il l'avait fait faire à Worms en Allemagne, les constitutions libres que les cités italiennes s'étaient données, aux dépens des prélats et des princes ; il abolit (14 janvier 1232) les magistratures municipales qu'elles avaient établies, les corporations qu'elles avaient formées; mais, en interdisant aux cités mêmes de son parti de choisir un podestat ou recteur dans les villes de Lombardie, qui lui étaient ennemies, il excite un mécontentement presque général. Quand il condamnait partout l'indépendance des villes, Frédéric

[1] Pertz, *Mon. Germ.*, *leges*, II, 288 : *Volentes ut de finibus Alemaniæ in quibus semper exstitit fida fides, hereticæ labis genimina modis omnibus deleantur.*

obéissait à une passion de famille : il n'entrevoyait pas où était l'avenir. Mais n'allait-il pas se heurter partout contre le plus puissant des obstacles ? Pendant qu'il poursuivait les libertés municipales en Italie, son fils Henri, en Allemagne, se mettait en opposition directe avec lui, reconnaissait justement, en dépit des résolutions prises à Worms, la ligue faite entre Francfort, Wetzlar et Gelnhaüsen et autorisait les habitants de Worms à se donner un conseil de ville.

C'est sous le coup de cette double inquiétude que Frédéric, une seconde fois, donna rendez-vous aux princes allemands et à son fils, mais dans la ville d'Aquilée, où ils pouvaient plus aisément se voir. De Venise, où il accorda à la république des privilèges dans son royaume et déposa de riches présents en or et en argent sur l'autel de saint Marc, il arriva le premier (11 avril) au rendez-vous. En Allemagne, Henri avait dit que son père lui avait abandonné pleinement le gouvernement de l'Allemagne (*Alamaniam plenius commisit*). En présence de son père, au contraire, il jura d'obtempérer à toutes ses instructions, à tous ses ordres et de traiter particulièrement les princes avec faveur, sous peine de l'excommunication [1]. Dix des princes présents, prélats ou grands seigneurs allemands, s'engagèrent même, en cas d'infraction de Henri à son serment, à prêter contre lui aide à l'empereur ; et celui-ci leur confirma les privilèges concédés déjà à la diète précédente de Worms, dont la belle maison municipale (*Rathhaus*) dut être rasée. A la diète se trouvaient les deux maîtres de la Marche de Trévise, Eccelin III de Romano et Albéric, son frère, qui s'étaient aussi emparé de Padoue et de Vérone. En leur

[1] H. B., IV, 524, 525. — *Mon. Germ.*, *leges*, II, 290.

promettant ses secours contre la maison d'Este, affermie à Ferrare, et contre les cités de la ligue lombarde, Frédéric obtint aussi d'eux, avec droit d'y mettre garnison, la ville de Vérone qui lui livrait la vallée de l'Adige, c'est-à-dire l'entrée de l'Italie qu'on lui avait deux fois fermée.

C'était autant de mesures menaçantes pour la Lombardie. Frédéric II, plus puissant qu'il n'avait encore été, s'en retourna en Apulie par mer, pour y préparer par les armes, dans son royaume du Midi, une guerre destinée à réduire les éternels rebelles de l'empire, les Lombards. Mais sur ce point l'empereur et le pape ne pouvaient s'accorder. Si le premier, dans la défaite de ceux-ci, visait l'affermissement de sa domination impériale en Italie, le pape y entrevoyait son propre asservissement. Cela donna lieu à une première lutte diplomatique entre Frédéric II et Grégoire IX, représentés à Padoue, le premier, par Hermann de Salza et Gebhard d'Arnstein, le second par deux cardinaux. Les mandataires de Frédéric soutenaient son droit à obtenir des villes italiennes de Lombardie des satisfactions pour leur refus d'envoyer des délégués à Ravennes et pour les empêchements qu'ils avaient mis à l'arrivée des autres; et ils prétendaient faire descendre des troupes allemandes en Italie. Le pape ne niait pas à l'empereur le droit d'agir, mais il demandait des garanties contre l'arrivée de ces troupes. Grégoire, malheureusement pour lui, n'avait pas la main aussi libre que l'empereur. Chassé alors de Rome par ses sujets rebelles, et retiré encore à Anagni, il demandait à l'empereur de réduire ses sujets romains rebelles. Frédéric, qui avait mis une petite garnison dans Viterbe, était disposé à agir contre les Romains. Mais il ne consentait à prêter un appui décisif dans Rome au pape, qui ne voulait point se mettre entièrement à la discrétion impériale, qu'à la

condition d'obtenir de lui une solution favorable de ses différends avec les Lombards.

D'accord alors en Terre Sainte pour défendre le royaume de Jérusalem contre les entreprises du roi de Chypre, le pape et l'empereur ne se ménageaient pas l'un à l'autre les assurances officielles d'amitié : « Qui pourrait prétendre sans témérité, » écrivait Grégoire à Frédéric « que dans une affaire de foi, de liberté écclésiastique, de restauration des droits de l'Église et de l'empire, la mère pût manquer au fils et le fils à sa mère [1]. La raison ne souffre pas et la nature se refuse à diviser ce qui est inséparable. » De son côté, Frédéric envoyait au pape (3 décembre 1233), par le grand justiciaire Henri de Morra et le juge de la grande cour, Pierre de la Vigne, une lettre dans laquelle il insiste sur la nécessité de l'union de l'empire et de la papauté : « La communauté des fidèles qui est l'Église, dit-il, a deux sortes d'ennemis : ceux de la foi et ceux de l'État. Pour les abattre, ce ne sont pas deux glaives qu'il faut, mais un double glaive, un glaive à deux tranchants contenus inséparablement dans le même fourreau qui est l'Église ; c'est ce que l'apôtre Pierre a voulu signifier en disant : « Là sont deux glaives : » prenons donc soin tous deux unanimement de la défense et du salut de l'Église; restaurons sa liberté opprimée, en rétablissant à la fois les droits de l'empire et ceux de l'Église. Employons tous deux le glaive qui nous a été donné contre les ennemis de la foi et contre les rebelles à l'empire [2]. » Remarquons en passant, pour y revenir plus tard, cette nouvelle interprétation impériale de la doctrine

[1] H. B., IV, 402 : *Quod unquam nova posset temeritate presumere, ut in negotio fidei... Ratio non patitur, natura renititur ut individam recipiat sectionem.*

[2] H. B., IV, 109. — Rayn.; ad ann. 1223.

des deux glaives si souvent débattue. Pour Frédéric, il n'y a qu'un glaive à deux tranchants, et c'est lui qui le tient contre les ennemis de la foi et contre ceux de la loi. C'est la preuve de la mésintelligence théorique profonde qui existe entre les deux pouvoirs et le germe d'une opinion ultérieure de Frédéric sur ses rapports avec la papauté.

Pendant cet échange de lettres, une révolte éclate en Sicile et en Apulie contre l'application des constitutions de Melfi. La ville de Messine s'insurge et entraîne en Sicile Catane et Syracuse. Le justicier Richard de Montenegro, qui attaquait les libertés communales, est chassé de la province. Dans l'Apulie, Troya imite les villes siciliennes. Plus pressé de défendre son autorité que celle du pape, Frédéric tourne contre les rebelles l'armée qu'il rassemblait en janvier 1233, pour entrer dans l'État de l'Église. La ville de Troya est prise et ses fortifications sont rasées. De là, Frédéric franchit le phare, emporte Messine mal défendue par les chefs du peuple, envoie ceux-ci au bûcher comme des hérétiques, et détruit de fond en comble le château de Centorbi. De retour sur le continent, pour contenir l'Apulie, l'empereur bâtit à Lucera, où étaient établis les Sarrasins de Sicile, une citadelle dont l'enceinte de murailles avec quinze tours en saillie contournait le plateau extrême du Gargano, sur lequel la ville est située, pendant l'espace d'un quart de lieue. Les forteresses de Bari, de Brindes, de Naples sont en même temps augmentées.

Laissé à lui-même par l'empereur, si occupé dans son royaume, le pape prend le parti de se passer de lui et de s'entendre avec les Romains. En prodiguant l'argent il les réconcilie avec Viterbe. En paix avec ses sujets et dans le patrimoine de l'Église, ne sera-t-il pas plus libre d'agir contre Frédéric? A Rome, reçu avec enthousiasme par le

peuple, en avril, et se croyant plus indépendant, il cherche à retrouver son pouvoir dans un acte décisif et se pose (5 juin 1233) en arbitre entre l'empereur et les Lombards, qui l'avaient plusieurs fois fait juge de leurs querelles. D'après sa sentence, l'empereur et son fils doivent retirer les condamnations portées contre les villes de Milan, Brescia, Côme, Mantoue, Plaisance, Ferrare, Bologne et le marquis de Montferrat, à cause des empêchements apportés à la réunion de la diète de Ravenne. Ces villes, pour pénitence, entretiendront par an cinq cents soldats en Terre Sainte et promettront d'avoir paix avec les puissances de l'empire. Mais Frédéric prétexte l'absence d'Hermann de Salza pour ne pas accepter cette décision plus à l'avantage du pape qu'au sien (12 juillet). On avait stipulé le consentement des deux parties. La paix n'est point faite; tout est encore en suspens. La guerre va-t-elle reprendre entre l'empire et le sacerdoce, si Grégoire IX se déclare pour les Lombards. Déjà on croit voir les hordes allemandes descendre des Alpes par la vallée de l'Adige et l'armée sicilienne de Frédéric, ses Arabes peut-être, monter vers le Nord. Au moment où semblent prêts à se heurter de nouveau les deux grands pouvoirs sur lesquels reposait en Allemagne et en Italie la société du moyen âge, il n'est pas étonnant de voir surgir tout à coup, des deux côtés des Alpes et presque en même temps, un de ces élans hardis de mysticisme, fréquents à cette époque et engendrés justement par les désordres moraux et matériels les plus cuisants qu'ils prétendaient guérir.

Dans la Marche de Trévise, un frère mendiant, Jean de Vicence, va prêchant sur ce texte, « Je vous donne ma paix, je vous laisse ma paix ». Son éloquence faite, disait Grégoire IX, pour guérir la folie des hommes, réussit un instant

sur le terrain même le plus bouleversé, dans la Marche de Trévise. A sa voix les seigneurs de Romano et d'Este, les citoyens des villes de Vicence, Vérone, Padoue se réconcilient. La paix est cimentée par le mariage d'une Romano avec un d'Este. Illuminant ses sermons par d'horribles holocaustes, où il faisait un jour brûler soixante hérétiques, hommes ou femmes, frère Jean obtient d'abord la paix, moitié de l'enthousiasme moitié de la terreur. Mais le mysticisme ne se maintient pas longtemps et ses succès sont courts. « Homme peu lettré, dit Salimbene, et se mêlant de faire des miracles, frère Jean de Vicence change bientôt à son gré, *arbitrio suo*, les statuts des villes; il y ajoute, en retranche, *addendo et detrahendo*, au profit des guelfes, et, un jour, dans le marché de Vérone, montant sur le Caroccio de la ville, il s'en fait nommer *duc* et *recteur*, *ducem et rectorem perpetuum*; les bourgeois des villes de Padoue, Trévise, Vicence, Brescia, Mantoue, Bologne, des prélats, des seigneurs viennent le reconnaître à Paquara, au nombre de plus de cent mille sous leurs bannières. On y déblatère contre Frédéric (*in detractationem Fr. linguas exacuunt*), au nom de la foi et de l'Église; bientôt les partisans du frère s'emparent des biens, des châteaux des hérétiques et des partisans de l'empereur. La guerre reprend alors. Mais nul n'est prophète en son pays. Les Vicentins ne veulent pas reconnaître frère Jean. Il conduit les siens contre ses concitoyens; il est défait et pris. Mis en liberté sur l'ordre du pape, il finit obscurément dans l'*in pace* d'un monastère[1].

En Allemagne, depuis l'entrevue d'Aquilée, sous un prince

[1] Salimbene : *Frater Johannis parvæ litteraturæ erat et intromittebat se de miraculis faciendis.*

faible et récemment humilié, il y avait guerre partout, entre le duc de Bohême et le duc d'Autriche, entre l'archevêque de Mayence et le duc de Thuringe, entre les évêques de Ratisbonne et de Wurtzbourg. Henri ne s'en souciait; s'il prenait parti, c'était moins par esprit de justice que pour contrecarrer son père. Dans l'impuissance du pouvoir impérial, cette fièvre mystique qui suscitait, tantôt dans l'Église, tantôt en dehors, ici les Vaudois et les Albigeois, là les Franciscains et les Dominicains, vient se greffer aussi sur l'anarchie endémique de l'Allemagne.

Maître Conrad de Marbourg, natif de la Hesse, appartenait à l'ordre des Franciscains, répandu récemment avec profusion en Allemagne avec celui des Dominicains, pour réformer l'Église et réprimer l'hérésie. Il se donne la mission de faire exécuter les lois de sang édictées par l'Église, qui le regardait comme un fervent zélateur de la foi orthodoxe *fervens zelator fidei orthodoxæ*, et sanctionnées par l'empereur. Il reçoit du pape Grégoire IX l'autorisation de s'adjoindre des aides pris dans le peuple pour inspecter les couvents, scruter les consciences laïques et poursuivre son œuvre. Il cherche bien parfois, comme frère Jean de Vicence, à établir la paix. Il réconcilie, en 1232, l'archevêque de Mayence, le landgrave de Thuringe et l'évêque de Worms, qui étaient en guerre ; et le pape confirme cette paix. Mais la prédication pour la croisade et la chasse aux hérétiques [1] sont surtout son affaire. « Il faisait, dit le pape, de sa trompette tomber les murailles de Jéricho. »

Les hautes autorités ecclésiastiques de l'Allemagne, archevêques et évêques, ne voyaient pas avec un même plaisir cette immixtion des nouveaux ordres des frères mineurs et

[1] Henke, *Conrad von Marbourg*, 1861.

souvent de laïques sans mandats, *qui nullum habebant mandatum*, dans les affaires de la religion. Mais le peuple était d'autant plus disposé à se jeter à la suite contre les hérétiques. Et c'est ainsi que, selon les Annales de Cologne « chose à répandre la stupeur, cette sorte d'incendie commença à dévorer un grand nombre d'hommes, *ignis contra genus mortalium invaluit*. Pour cause d'hérésies vraies ou supposées, beaucoup de nobles et non nobles, de clercs, de moines, de religieuses, de bourgeois, de paysans sont condamnés par sentences sommaires au supplice du feu [1]. » Le suspect est amené devant un tribunal improvisé de frères mineurs et de laïques; il est condamné sans défenseur et sans appel. Comme les nouvelles lois accordaient les biens des hérétiques à leurs héritiers, aux dénonciateurs, aux juges, la cupidité pousse aux exécutions. Conrad de Marbourg fait même leur part dans les villes aux évêques et au roi des Romains, comme dans les campagnes aux petites gens, après avoir prélevé le coût du supplice. Ainsi, des villes, des châteaux, des chaumières sont mises au pillage; la terreur règne pendant quelque temps sur tous les bords du Rhin et dans la basse Allemagne.

La politique aussi bien que les passions privées exploite cette fureur fanatique. Ce fut la cause justement alors de la ruine (1233-34) de ces paysans libres de la Frise orientale qui, sous le nom de Stédinges, habitaient à l'ouest du Weser, la côte où est maintenant le golfe de Iahde. A l'abri de marais, qui protégeaient leur liberté, ils avaient longtemps bravé les comtes d'Oldenbourg et l'évêque de Brême, lorsque l'archevêque de Brême, Gérard, les condamne comme héré-

[1] *Ann. col. Max.*, p. 843 : *Ignis supplicio per diversa Teutoniæ loca, si fas est dici, nimis precipiti sententia sunt addicti.*

tiques pervers, parce qu'ils avaient chez eux peu d'églises, possédaient des esclaves, se faisaient dire des sorts par de vieilles femmes et surtout ne payaient point la dîme; et il obtient de Grégoire IX que les évêques de Minden, Lubeck et Ratzbourg prêchent contre eux. Ces malheureux débris de l'ancienne barbarie germaine se défendirent avec rage derrière leurs digues pendant deux ans contre l'attaque de ces nouveaux croisés du Nord; et il fallut que la venue du duc de Brabant, des comtes de Hollande, de Clèves et d'Oldenbourg, à la tête de 40,000 hommes vinssent percer les digues, pénétrer au milieu d'eux, les broyer sous les pieds de leurs chevaux et détruire tout le pays.

Le fanatisme n'a qu'un temps. Conrad de Marbourg lui-même, pendant si longtemps populaire et redouté sur les bords du Rhin, l'éprouva. Les plus hauts personnages, un comte d'Arnsbourg et un comte de Sayn, n'étaient point à l'abri de ses attaques; l'archevêque Siegfrid III de Mayence les prit sous sa protection et les fit déclarer purs d'hérésie par un concile provincial. Furieux, Conrad et ses acolytes s'en prennent à l'archevêque, à ses collègues de Cologne et de Trêves, qu'ils veulent traiter en hérétiques, *volentes ipsos trahere hæreticos*. Ceux-ci en appellent au pape pour délivrer l'Allemagne de cette engeance. Conrad se met à prêcher la croisade contre eux. L'anarchie, et l'anarchie religieuse! était au comble quand le fanatique, se dirigeant vers Marbourg, son pays natal, fut assailli et massacré avec quelques frères mineurs ses acolytes, le 30 juillet.

Telles avaient été, au midi et au nord des Alpes, les conséquences, sous Grégoire IX et sous Frédéric II, de la confusion toujours dangereuse, en tous temps, de la religion et de la politique dans les affaires humaines.

VII

Grande diète de Mayence de 1235. — Révolte et répression du roi Henri. — Mariages de Frédéric II avec Isabelle. — Constitution de Mayence. — Ruine de l'ancien régime impérial : principautés et villes. — Grandeur apparente et faiblesse de l'empire. — Lettres et arts.

L'année 1235, qui partage à peu près par moitié la durée du règne de l'empereur d'Allemagne, Frédéric II, est celle où le célèbre souverain s'est montré le plus puissant. Vainqueur du pape Grégoire IX, son rival, dont il tient alors presque le pouvoir à sa discrétion ; en paix, pour le moment au moins, avec les villes Lombardes ; maître du reste de l'Italie, du royaume de Bourgogne, de Jérusalem, il dompte, en Allemagne, la rébellion de son fils Henri qu'il avait fait roi ; il tient, à Mayence, sur les bords du Rhin, dont il possède tout le cours, une diète des princes et prélats allemands ; il y reçoit la visite des ambassadeurs de princes chrétiens et infidèles de l'Europe, de l'Afrique et de l'Asie. Sa réputation efface celle de tous les princes chrétiens ; les souverains mahométans lui font la cour. Cependant, c'est la dernière fois qu'il mettra ainsi victorieusement le pied en Allemagne ; car il est à la veille de cette dernière et tragique lutte contre la papauté et contre les Lombards où il trouvera sa perte et entraînera avec lui la chute de cet empire du moyen âge que ses prédécesseurs avaient transmis entre ses mains.

La révolte, au nord des Alpes, du roi des Romains, Henri, contre son père l'empereur, n'était qu'un des épisodes, assez ordinaires, de l'histoire de ces dynasties allemandes, où l'étrange combinaison de l'élection et de l'hérédité, dans la transmission de la couronne impériale, rendait la

puissance si grande et en même temps si précaire. Mais cette révolte prenait cette fois, des circonstances où elle naissait, un caractère plus redoutable qu'à l'ordinaire.

Chargé, avec le titre de roi des Romains, de gouverner l'Allemagne, par son père, qui préférait résider en Italie pour y administrer son royaume de Naples et de Sicile, y surveiller le Saint-Siège, dont il était jaloux, et y préparer la soumission des villes lombardes qu'il détestait, le jeune roi Henri, sans s'apercevoir qu'il désorganisait lui-même le royaume dont l'administration lui avait été confiée, croyait trouver dans les embarras de l'empereur l'occasion de sortir de tutelle et d'augmenter son autorité. Frédéric II, qui avait accepté d'abord l'arbitrage du pape Grégoire IX dans sa querelle contre les Lombards, repoussait alors le jugement peu favorable à l'autorité impériale que celui-ci avait rendu à ce sujet. Ce jugement penchait trop du côté de l'indépendance municipale des villes italiennes. Pourquoi d'ailleurs, disait Frédéric, au lieu d'énumérer les villes avec lesquelles il avait conflit, le pape s'était-il servi du nom abhorré de *ligue lombarde*, comme s'il reconnaissait cette association maudite : « Si la sentence du pape, » ajoutait-il, « était rendue publique, les rois et les princes, avertis par un tel exemple, ne se soumettraient plus à l'arbitrage de l'Église. » Quoi de plus propre que cette mésintelligence entre le pape et l'empereur à encourager le fils de Frédéric II contre son père !

Le jeune Henri, pour donner une valeur politique à son opposition, persistait à favoriser chez lui les villes que son père poursuivait en Italie. Ainsi, forcé par celui-ci de réconcilier la ville impériale de Worms avec son évêque, il protégeait les puissantes cités de Strasbourg et de Metz contre leurs prélats. Une grande fermentation religieuse

suscitée par les exécutions du fanatique inquisiteur Conrad de Marbourg et encore plus par sa mort tragique, amenée par ses excès mêmes, régnait en Allemagne, et il eût fallu tout faire pour l'apaiser. Au lieu de cela, Henri se plaisait à irriter les dissentiments politiques qui ne manquaient jamais à cette époque. Sous prétexte de réprimer le brigandage qui existait un peu partout dans le royaume, il sévissait de préférence en Souabe contre les vassaux particuliers de son père et il prenait leurs châteaux. Chose plus grave ! il s'entendait avec son beau-frère le duc d'Autriche, toujours remuant sous la main de l'empereur, pour envahir avec lui les terres du duc de Bavière, Otton, bien plus fidèle, fils de celui qui avait été poignardé, disait-on, par un envoyé du vieux de la montagne, chef de l'ordre des Assassins, et il lui arrachait son fils comme otage, pour s'assurer de lui. Enfin, il se retournait contre le margrave de Bade, féal serviteur de son père, et il lui prenait aussi son fils comme gage de sa fidélité.

Il n'y avait guère à se méprendre à ces signes. Le jeune roi préparait une révolte. Peut-être s'entendait-il sous main avec le pape Grégoire IX et les Lombards rebelles. Frédéric II au moins pouvait le craindre. Il prend ses mesures. Ordonnant à son fils de relâcher les otages qu'il s'était fait livrer, il lui rappelle ses promesses autrefois faites à Aquilée, entre autres celle d'éloigner de lui les mauvais conseillers ; et il convoque une diète à Francfort, en février 1234, pour que son fils rétablisse la paix religieuse et politique troublée.

Cette diète dévoile bien l'anarchie de l'Allemagne. Les uns, comme l'évêque de Ratisbonne, y veulent continuer à poursuivre les hérétiques, contre lesquels ils prêchaient encore la croisade, et particulièrement les comtes de

Solms et de Sayn; et ils demandent en outre la mort des meurtriers de Conrad de Marbourg, leur ancien chef. Les autres, comme l'archevêque de Mayence et les princes laïques, cherchent à tout prix à conjurer la guerre. Le pape avait prétendu d'abord venger par un redoublement de fanatisme la mort de l'inquisiteur Conrad. Mais Frédéric, cette fois abandonne, au moins en Allemagne, les idées qui lui étaient alors favorites, de persécution religieuse; et il obtient du pape qu'il recommande aux autorités ecclésiastiques d'observer au moins, en ce qui touchait l'hérésie, les anciens statuts [1]. La discussion fut fort orageuse dans la diète. Un prélat s'écrie que l'inquisiteur Conrad de Marbourg méritait lui-même d'être déterré et brûlé comme un hérétique. Le roi Henri hésitait, cherchait quel parti il pourrait tirer de l'affaire et, en tous cas, avec les princes laïques, il laissait la responsabilité de la décision aux prélats. Enfin il présida, le 6 février 1234, le tribunal public devant Francfort. Le comte de Sayn et quelques autres, qui avaient été accusés par Conrad de Marbourg, se purgèrent du crime d'hérésie. Une paix publique y fut proclamée; les hérétiques furent renvoyés devant les tribunaux des évêques; et les violateurs de la paix publique, voleurs de grands chemins et pillards de maisons, devant les tribunaux civils, avec menaces de fortes amendes et du ban de l'empire.

Les événements qui se passèrent à Rome, justement en 1234, avaient rapproché et rapprochèrent encore pour quelque temps le pape et l'empereur. Le peuple de Rome, sous le sénateur Lucas Savelli, faisait alors la tentative la

[1] Comp. Wink. L. c. avec les notes; Ann. Worm. *Ut instituta in perpetuum super talibus negotiis quæ tangunt inquisitionem hereticorum firmiter observarentur.*

plus sérieuse, non seulement pour s'émanciper du gouvernement politique et civil du Saint-Siège, comme les villes d'Italie s'affranchissaient des évêques, mais pour s'approprier le patrimoine de Saint-Pierre, la Sabine, la *Campagne* de Rome et la *Maritime*. Il voulait se faire aussi hors des murs, un territoire suburbain dépendant, comme d'autres cités républicaines puissantes en possédaient en Italie. Un édit du *Sénat et du peuple romain* déclarait ces territoires propriété de Rome et y nommait des juges. A la fin de mars, le pape s'enfuyait, pour la troisième fois, avec les cardinaux à Rieti auprès des barons et des députés des villes qui aimaient mieux sa souveraineté que celle de Rome. Il anathématisait les Romains comme des hérétiques. Furieux, ceux-ci pillaient le palais de Latran et les maisons des cardinaux [1]. Sur ces territoires que le pape et l'empereur s'étaient si souvent disputés, apparaissait un nouveau prétendant : le peuple de Rome lui-même.

Frédéric était, comme le pape, l'ennemi des indépendances municipales, à Rome ainsi qu'en Lombardie. De Rieti, Grégoire faisait appel aux princes laïcs d'Allemagne, aux rois de France et d'Espagne contre ses sujets. Il pouvait compter sans doute davantage sur Frédéric qui était plus près et qui détestait comme lui les cités rebelles. Mais il prétendait, en suzerain du royaume de Sicile, que Frédéric, son vassal, lui devait ce service. Frédéric II ne voulait, au contraire, agir au profit du pape qu'à titre d'empereur, *nomine imperii*, de maître de la chétienté et non de roi de Sicile, bailli ou vassal. On voit par là quelle distance encore les séparait.

Enfin, grâce à l'entremise du cardinal-évêque de Sabine

[1] Gregorovius, *Stadt Rom.*, V, 164 sqq.

et de Pierre de Capoue, Frédéric consent à soumettre au pape, en avril 1234, le fonds même du conflit lombard, c'est-à-dire les difficultés pendantes entre lui et les villes sur les droits régaliens et les droits impériaux[1]; et, en échange d'une sentence favorable qu'il attendait, il s'engage à protéger, comme empereur, le pape et l'église de Rome, corps et biens.

C'était un coup de maître. Frédéric faisait le pape arbitre en Lombardie; mais lui-même se faisait juge à Rome. Leur partie était ainsi liée; leurs intérêts étaient communs. Le roi des Romains, isolé, ne pouvait espérer en Allemagne mettre Grégoire de son côté. Le pape, le 20 mai, somma les Lombards d'assurer le passage aux princes et chevaliers allemands qui franchiraient les Alpes pour venir le secourir. « Les Romains, disait-il, l'avaient mis dans la nécessité de recourir au bras impérial[2]. » De son côté Frédéric, à la fin de mars, se rendit auprès du pape, à Rieti, avec le jeune fils d'Yolande, sa seconde femme, pour le lui offrir en gage de sa fidélité; il occupa Viterbe et gagna tout à fait le pape en lui laissant les chevaliers allemands qui arrivaient et les troupes de Sicile, pour l'aider à recouvrer son patrimoine et sa capitale. Il obtint même de lui la menace d'excommunier son fils, si celui-ci n'était fidèle à sa promesse.

Il était temps. Le roi Henri, après la diète de Francfort, avait si bien molesté les partisans de Frédéric, sous prétexte de faire observer la paix, que deux d'entre eux, Hermann de Bade et Conrad de Hohenlohe, attaqués dans leurs

[1] Huill. Br., IV, 466. *Tam super detentionem nostrorum regalium et aliorum jurum nostrorum quam de prœteritis excessibus quos pridem et hactenus quocumque modo erga nos et imperium commiserant.*
[2] H. B., IV, I, 472 : *Quin uteretur imperiali brachio evitare.*

droits et fiefs, venaient en Italie prier l'empereur de rétablir l'ordre en Allemagne, *ut intraret Alemaniam pro statu regni ordinando*. Mécontent, l'empereur, dans des lettres fort dures, *durissimis*, menace son fils, s'il ne s'amende de ne plus recevoir de lui ni messagers ni lettres, *nuntios et litteras nec reciperet nec audiret*. Le roi Henri franchit le dernier pas. Le 2 septembre, il publie un manifeste rebelle. Rappelant tous les services qu'il avait rendus à son père, il accuse celui-ci d'avoir porté atteinte au plein pouvoir qu'il lui avait conféré ; il se plaint d'avoir été menacé d'excommunication et atteste le Ciel qu'il n'avait jamais rien entrepris contre l'affection et le respect qu'il devait à son père et à sa majesté impériale. Il envoie au delà des Alpes l'archevêque Siegfrid de Mayence et l'évêque Eckbert de Bamberg, pour offrir une soumission complète ; mais il se prépare à la résistance, à Boppart, avec un certain nombre de princes ses partisans, mais surtout avec de petits vassaux d'empire, même de Souabe, qui lui conseillaient la révolte (*ut opponeret imperatori patri suo*) [1], pour séparer l'Allemagne de l'Italie.

Entre l'Italie et l'Allemagne Frédéric n'hésite plus. Il ordonne à ses chevaliers allemands et Siciliens, parmi lesquels était le grand maître de l'Ordre Teutonique, le célèbre Hermann de Salza, de prendre possession de la Sabine et de resserrer Rome, et il accepte (fin septembre) la sentence d'arbitrage, dans son conflit avec les Lombards, de la main du pape. Celui-ci écrivit aux rebelles, 27 octobre, de se décider à l'accepter. Afin de vaincre les résistances de son fils et de recouvrer son autorité en Allemagne, l'empereur

[1] V. le manifeste d'Henri du 2 septembre. H. Br., IV, 682. Ann. Marb. ann. 1234. Ann. Col. Max., p. 844.

n'épargnait rien ; il se montrait disposé à restaurer le pape dans ses domaines et à faire même au besoin des concessions aux Lombards, qui lui répugnaient.

Averti, le roi Henri, ne ménage rien non plus. Il lui fallait à tout prix empêcher son père de faire paix avec les Lombards. Il envoie et accrédite auprès d'eux, le 13 novembre, son maréchal de cour, Anselm de Justingen. « Les Lombards étaient gens tortueux, parlant d'une façon et d'une autre. Semblabes aux anguilles ou aux murènes, plus on serrait les mains pour les retenir, plus vite ils échappaient. » Après avoir prêté l'oreille au pape, ils traitent avec les envoyés du roi Henri. Le 17 décembre, en effet, les villes de Milan, Brescia, Novare, Lodi, le marquis de Montferrat et l'ancienne ligue guelfe concluent pour dix années avec Henri et les princes allemands de son parti une alliance offensive et défensive. Ils s'engagent à se défendre mutuellement, à se porter secours contre tout ennemi et à ne point faire de paix séparée. Une ambassade des Lombards en Allemagne conclut définitivement l'alliance contre l'empereur, *contra Imperatorem socitatem firmissimam.*

L'empereur s'était préparé des alliés contre son fils, non seulement en Italie, mais en Europe. S'il avait contre lui dans la vallée du Pô les seigneurs d'Este, à Padoue, il avait ceux de Romano, à Vérone. Au centre, les troupes impériales ayant resserré les Romains, ceux-ci rendaient au pape, en mars, tout ce qu'ils avaient pris hors de Rome ; enfin une campagne diplomatique active en Europe, préparait l'expédition que Frédéric, de l'Italie, où cette révolte l'avait surpris, comptait faire contre son fils en Allemagne.

Les rois d'Angleterre avaient souvent au moyen âge, sous main ou à ciel ouvert, favorisé les troubles en Allemagne. Frédéric II, alors veuf de sa seconde femme, de-

mande à Henri III, souverain de cette île intéressée aux affaires d'Allemagne pour son commerce avec les villes du Rhin, sa sœur Isabelle en mariage. Vainement le roi des Romains, Henri, pour contrebalancer cette alliance, dépêche-t-il deux évêques en France demander au roi Louis IX de fiancer leurs deux enfants en bas-âge. Le pape lui-même se charge de déjouer la diplomatie du prince rebelle. Il écrit à la fois (15 avril) au roi de France, pour le rassurer sur les intentions qu'avait Frédéric en s'alliant avec l'Angleterre, et aux princes allemands pour leur rappeler les serments de fidélité prêtés à Frédéric et pour les détourner de suivre celui qu'il n'appelait plus déjà roi, mais seulement « le fils de l'empereur, » et qu'il se décidait enfin à excommunier.

Tout ainsi préparé, l'empereur procède contre son fils rebelle avec un calme qui montre combien il était sûr du succès. Dès le 28 janvier 1235, il avait adressé à tous les princes nobles, hommes libres, aux vassaux et arrière-vassaux de l'empire, un manifeste rapporté par l'archevêque de Mayence et l'évêque de Bamberg en Allemagne. « Comme les membres du corps, » disait-il, « ne peuvent conserver leur vigueur quand la tête a reçu une grave blessure, ainsi devez-vous ressentir le mal fait à votre chef. » Il écrit encore lui-même au roi de France Louis IX pour lui assurer qu'il resterait toujours son fidèle allié, malgré le mariage qu'il allait contracter avec la sœur du roi d'Angleterre. Enfin, au mois de mai, sans armée, mais avec un trésor fait avec les impôts des villes napolitaines et siciliennes et les amendes du royaume de Sicile, accompagné de son fidèle Hermann de Salza, grand maître de l'Ordre Teutonique et du fils d'Yolande, Conrad, Frédéric s'embarque sur l'Adriatique, pour éviter de traverser la Lombardie et arriver promptement par l'Autriche en Allemagne.

En réalité, le jeune Henri n'avait pour lui que les évêques de Wurtzbourg, d'Augsbourg et de Worms, quelques villes du Rhin, entre autres Bâle, Spire et quelques jeunes ministériaux, vassaux de Souabe (*ministeriales*), petites gens qu'il favorisait. Tous les puissants princes du Nord se déclaraient pour l'empereur ou se tenaient en repos. Deux hésitaient au Midi, Léopold d'Autriche et Otton de Bavière. Le margrave de Bade, de retour chez lui, bravait le roi des Romains; et la ville de Worms, que celui-ci avait cependant favorisée, repoussait l'assaut de quelques troupes de son évêque, qui ne brûlèrent que plusieurs maisons du faubourg Saint-Michel. Que voulaient ce jeune homme et ses jeunes compagnons? Partager l'empire entre lui et son père; exclure celui-ci de l'Allemagne, séparer celle-ci de l'Italie? On ne sait; c'était une échappée d'écoliers. La seule présence de Frédéric II fit tout tomber.

Débarqué à Aquilée le 2 mai et arrivé à Cividale, Frédéric y fut reçu par Léopold d'Autriche lui-même, par l'archevêque de Salzbourg, qui avaient tergiversé, par les ducs de Carinthie et de Lorraine, par d'autres encore. Avec eux, il se mit en marche à travers l'Autriche et le midi de l'Allemagne. Ce fut encore, avec plus de rapidité et d'enthousiasme pour Frédéric II, le renouvellement des scènes qui s'étaient passées, lorsque, pour la première fois, en 1212, presque enfant, il avait mis le pied en Allemagne. Les complices de son fils, consternés, les vassaux d'empire et ceux de Souabe, firent défection et cherchèrent l'un après l'autre un refuge dans quelque forteresse, tandis que les grands ou les députés des villes, qui avaient été douteux, se précipitèrent au-devant de l'empereur (*universus populosus datur occursus*). Les évêques de Passau et de Ratisbonne lui firent escorte même avec de nombreux chevaliers et ser-

vants (*ministeriales*), venus de la Souabe. Le duc Otton de Bavière vint se réconcilier avec lui et obtint sa fille en mariage. Frédéric arrive ainsi sans coup férir au cœur de l'Allemagne, à Nuremberg. « Seul, abandonné, » dit une chronique, « l'enfant n'étant plus déjà roi, ne sachant où se réfugier, offrit à son père sa soumission, sans condition, *nulla interposita conditione*[1]. »

Avant de recevoir son fils à merci, l'empereur voulut célébrer sa victoire à Worms en épousant dans cette ville, dont il avait éprouvé la fidélité, sa belle fiancée d'Angleterre. Il y avait dans cet acte quelque cruauté : son coupable et malheureux fils ayant été empêché deux fois, par la volonté de son père même, d'épouser la princesse Isabelle. Quelques mois auparavant, le grand juge de la cour du royaume de Sicile, Pierre de la Vigne, avait signé le contrat de mariage de Frédéric avec celle-ci en lui passant l'anneau de fiancée. Sur l'ordre de l'empereur, l'archevêque de Cologne et le duc de Brabant, Henri, avaient été chercher celle-ci, avec son escorte de chevaliers et de dames d'honneur, la riche vaisselle et le superbe trousseau, qui avaient été ajoutés à sa dot de 300,000 livres sterling. Ils entrèrent triomphalement au son des cloches, le 24 mai, avec elle, dans Cologne, où l'Angleterre, à cause de son commerce, était très populaire, au milieu de seigneurs et chevaliers allemands, du clergé de la ville, des chefs des corporations, des *Minnesœnger* et des musiciens accourus pour la fête. Lorsqu'Isabelle, qui était fort belle, leva son voile, le cri de *Vive l'impératrice* s'échappa de toutes les lèvres. Elle partit de là pour attendre à Worms som impérial fiancé, qui vint bientôt l'y

[1] Pertz, Ann. Erphord, p. 30. Ann. Marbach, p. 177. *Cron. de rebus in Italia gestis.*

retrouver au milieu d'un grand concours d'évêques, d'abbés, de princes, seigneurs, barons, chanteurs et histrions et d'une grande foule de peuple.

Les fêtes du mariage ne commencèrent pas très heureusement. Parmi les évêques qui étaient venus au-devant de Frédéric II, se trouvait celui de Worms, Landolph, qui, malgré sa ville épiscopale, avait tenu pour Henri. Frédéric II ne put contenir sa colère et le chassa de devant lui. Le grand médiateur Hermann de Salza avait amené le rebelle Henri à Worms pour le faire recevoir en grâce. Dans les premiers jours de l'entrevue du père et du fils, un arrangement dont la nouvelle arriva jusqu'au pape, parut intervenir. Mais tout changea bientôt; soit qu'Henri trouvât les conditions du rapprochement trop dures et qu'il ait tenté de s'échapper, soit qu'il ait refusé de donner l'ordre de livrer à son père le château de Trifels, l'empereur le fit arrêter à Worms, garder à vue dans une grande maison de pierre située près de l'église Saint-André, puis transférer à Heidelberg, sous la garde du duc de Bavière, qui lui avait voué une haine mortelle [1].

Quelques jours après, le mariage du petit-fils de Barberousse et de la princesse anglaise fut célébré en grande pompe. Isabelle plaisait surtout à Frédéric II, qui en était à son troisième mariage, par son beau langage et son goût pour les lettres et la poésie. « La première nuit », à ce que nous raconte le chroniqueur Mathieu Paris, ce prince à la fois incrédule et superstitieux, « ne voulut pas la connaître selon la chair, avant l'heure convenable qui lui avait été marquée par les astrologues. Le mariage ayant été consommé de grand matin, il entoura son épouse d'une surveillance

[1] Pertz, Ann. Wormat., p. 45; Ann. *Erphord.*, p. 36.

rigoureuse comme si elle eût été déjà enceinte en lui disant : Conduisez-vous sagement, car vous avez un mâle dans votre ventre »; ce qui se réalisa l'année suivante par la naissance d'un fils qui, il est vrai, ne vécut point [1].

Le jour de l'Assomption du mois d'août 1235 s'ouvrit, à Mayence, après la cérémonie du mariage de Frédéric, la diète que celui-ci y avait convoquée pour rétablir la paix et réformer l'état de l'empire, presque du monde [2], *totius terræ*, dit un document.

Frédéric n'avait rien négligé pour frapper les imaginations Une partie de la ménagerie d'animaux rares ou inconnus, qu'il avait formée, l'avait suivi. Des lions, des panthères, des léopards, des hyènes, des chameaux, des dromadaires, des faucons blancs, des hiboux barbus en faisaient partie. Les paysans des bords du Rhin accouraient pour voir paisiblement couchés dans la prairie les dromadaires d'Afrique, gardés par des noirs, ou pour suivre l'empereur menant la chasse au vol qu'il pratiquait en amateur instruit. Frédéric, en venant se marier en Allemagne, n'avait sans doute pas amené les almées sarrasines qui faisaient, à Naples et à Palerme, l'ornement de sa cour du Midi par leurs grâces lascives ou par leur adresse à courir en battant des mains et en chantant sur des boules roulantes ; mais il n'épargna pas à sa femme anglaise la garde et la surveillance des eunuques noirs, qu'un chroniqueur allemand compare à de vieux masques.

Les grands officiers de cour, attachés au gouvernement

[1] Grande chron. trad. franç., IV, 116.

[2] V. dans H. B., au document qui concerne le duc de Brunswick : *Pro reformatione totius terræ status indicta moguntic curia generali.*

de l'empire ou à la personne de l'empereur, les hauts et les bas ministériaux (*ministeriales*) ne manquaient pas. C'étaient l'archevêque de Mayence, Siegfrid d'Eppstein, qui continuait à porter le titre d'archichancelier de Germanie, et l'archevêque de Cologne qui avait celui d'archichancelier d'Italie ; le chancelier, qui était alors Sifried, évêque de Ratisbonne, fidèle agent de l'empereur, même contre son fils Henri, et seul chargé véritablement de contresigner les chartes solennelles ; le pronotaire ou premier des secrétaires, chargé de diriger la rédaction des chartes, avec le privilège d'un sceau particulier, Henri, évêque de Worms. Il faut ajouter à la liste des hommes politiques, avec le grand négociateur Hermann de Salza, parmi les italiens, le juge de la grande cour de Sicile, Pierre de la Vigne, qui avait été en Angleterre traiter du mariage de Frédéric II avec la princesse Isabelle, et qui, après avoir été à la peine, était naturellement à l'honneur. Parmi les officiers plus spécialement attachés à la maison, les ministériaux (*ministeriales*), Frédéric de Waldbourg, fils d'Eberhard, remplissait les fonctions de sénéchal (*dapifer*) ; Walter de Limpurg, celle de bouteiller (*pincerna*) ; Henri de Ravensbourg, celle de camérier (*camerarius*) ou maître du trésor ; Henri de Pappenhein, celle de maréchal des écuries, haras et transports. Ils portaient au moins ces titres honorifiques pour n'en remplir les fonctions que dans les grandes occasions ; mais ils servaient surtout de conseillers à l'empereur (*dantes consilium*) dans l'administration générale de l'État.

Parmi les autres personnages importants de l'empire qui relevaient la dignité de l'assemblée, on signalait, à défaut de l'archevêque de Vienne en Dauphiné, archichancelier du royaume d'Arles, l'archevêque de Besançon, qui allait mourir à Mayence, les évêques de Cambrai, de Metz, de Toul,

de Verdun, parmi les princes laïques, les ducs de Brabant et de Lorraine, et, de la frontière de l'est, le roi de Bohême, enfin un grand nombre de margraves, de barons, de seigneurs, en tout, d'après l'évaluation d'un contemporain, soixante-quinze princes et près de douze mille chevaliers.

La grande ville de Mayence, dans ses murs ou dans sa belle plaine de la rive droite, dans des demeures improvisées, des tentes et des baraquements en bois, reçut ce grand concours de monde, ainsi que soixante années auparavant sous Frédéric Barberousse, comme à une fête de conciliation. Frédéric II s'efforça, en effet, d'éteindre les vieilles haines et les rivalités et discordes qui ne manquaient jamais en Allemagne. Le petit-fils de Henri le Lion, l'ancien rival de Frédéric Barberousse et chef des Guelfes, Otto de Lünebourg, reçut de lui la ville de Brunswick et plusieurs autres domaines patrimoniaux, comme fiefs de l'empire, avec le titre de duc héréditaire de Brunswick. Dix mille marcs d'argent furent donnés au roi de Bohême pour éteindre les réclamations que ce prince élevait sur une partie de la Souabe, au nom de sa femme, fille de Philippe de Souabe. Frédéric s'efforça de réunir et de garder par d'autres moyens encore tout ce duché patrimonial pour sa famille. Il pardonna aux évêques compromis dans la rébellion de Henri et conclut avec l'évêque de Strasbourg un accord définitif sur les contestations qui les avaient si longtemps divisés. C'était la suite de la politique qu'il avait inaugurée en faveur des grands laïques et ecclésiastiques ; il crut devoir cependant faire aussi quelque chose pour les villes allemandes sur lesquelles son fils avait compté et dont quelques-unes avaient déçu celui-ci. Il confirma et renouvela les privilèges d'un certain nombre de celles-ci, entre autres d'Oppenheim, Worms, Cologne, Goslar, Francfort, Nurem-

berg, Ulm, Constance ; et il s'efforça de se rattacher même les vassaux de Souabe qui l'avaient quitté.

Il n'y eut que son fils contre lequel Frédéric II sembla garder tout son ressentiment. Quelques-uns des partisans de celui-ci, petits vassaux d'empire, qui l'avaient soutenu, tenaient encore la campagne de Souabe. L'empereur, redoutant de nouveaux troubles, chargea l'archevêque de Salzbourg de remettre son fils aux mains du patriarche d'Aquilée, chez lequel vint le chercher le marquis de Lancia pour l'emmener en Apulie. Le malheureux y fut transféré de forteresse en forteresse jusqu'à ce que, las de la vie et obstiné à ne vouloir ni s'humilier ni demander grâce, un jour qu'on le transférait dans une nouvelle prison, il se lança avec son cheval dans un précipice.

Il était impossible que l'auteur des constitutions du royaume de Sicile, voyant ses ennemis à ses pieds et l'Allemagne représentée à Mayence autour de lui, ne cherchât pas à introduire, dans un État de coutumes traditionnelles et de droit non écrit, comme il l'avait fait au Midi de l'Italie, sinon une constitution, au moins quelques principes de droit et de jurisprudence. Il pouvait espérer, par là, fixer les tendances légales en usage jusque là et poser les bases d'un développement ultérieur du droit politique et civil impérial. Frédéric II au moins le tenta et chercha à donner à cet essai une grande solennité, puisque cette paix jurée, ces anciens droits affermis, ces nouvelles lois édictées furent pour la première fois aussi écrites et publiées en langue allemande [1]. C'est ce qui rend remarquable la

[1] Ann. Col. Max. : *Pax juratur, vetera jura stabiliuntur, nova statuuntur et teutonico in membrana scripta omnibus publicantur.*

célèbre constitution [1] promulguée à Mayence par Frédéric, en 1235.

Les deux premiers articles sont tout en faveur de l'Église, dont Frédéric affichait toujours à dessein de prendre la protection. Défense est faite par ces deux articles aux villes, bourgs, villages, etc., de se soustraire à la juridiction des évêques ; les baillis des églises doivent défendre celles-ci ; ceux qui font tort à leurs biens sont mis au ban de l'empire. Les trois articles suivants tentent de garantir la paix publique si souvent violée en Allemagne. En effet, la rupture d'une paix où trêve jurée, dans ce pays d'éternelles guerres privées, est passible de la perte de la main, comme un parjure. Les princes et tous ceux qui tenaient juridiction immédiate de l'empire sont obligés de juger les différends selon la coutume du pays, ainsi que leurs juges [2]. Tout recours à la force est interdit, si ce n'est en état de défense ou de déni de justice ; et cela seulement après une dénonciation de quatre jours. Un article important, rédigé en faveur des petits, annule les douanes introduites ou surélevées, depuis Henri VI, et traite de voleurs de grand chemin les seigneurs ou les villes qui y contreviennent. La réparation des ponts et des routes, le devoir d'escorte sont les obligations du propriétaire de la douane.

Plusieurs articles confirment les lois de 1220 et 1231 sur le droit de battre monnaie et l'interdiction d'admettre des manants aux privilèges des villes. D'autres rendent l'action de la justice plus sérieuse : ils exigent caution de ceux qu ont été mis au ban impérial, ils les mettent hors l'honneur

[1] Mon. germ. Leg., II, 313.

[2] *De judiciis : Secundum terrarum rationabilem consuetudinem, juste judicio terminent*, etc.

et le droit, s'ils y restent plus d'une année ; ils limitent le duel judiciaire au cas de haute trahison, de félonie et de meurtre et mettent au ban ceux qui recèlent ou secourent les bannis. Un article très curieux et qui atteste l'inspiration personnelle de Frédéric II, prive de ses droits de succession paternelle et maternelle, de ses biens, fiefs et propriétés de toute origine, le fils qui porte atteinte aux possessions et biens de son père et qui s'allie avec ses ennemis. S'il conspire contre la vie de son père, le fils est mis hors l'honneur et la loi ; ses parents, ses ministériaux, ses vassaux, sont tenus d'agir contre lui à la réquisition du père, sous peine d'être mis hors la loi et de perdre leurs fiefs et biens. Enfin, comme l'empereur ne peut être présent partout, un justiciaire de cour impériale, d'origine libre, semblable à celui de Sicile, est institué et pourvu d'un notaire laïc pour siéger tous les jours et juger dans tous les cas qui ne sont pas réservés, comme ceux des princes et grands vassaux, à l'empereur lui-même. Le premier justitiaire de la cour impériale fut un seigneur souabe du nom d'Albert de Rosswag. Cette tentative de constitution dénote au moins d'un grand effort de Frédéric dans un pays qui n'admettait pas encore d'autre droit que celui de la tradition et de l'usage et qui répugnait à toute loi écrite.

Les chroniques du temps nous rapportent que Frédéric II, en exécution de cette constitution, poursuivit un grand nombre de seigneurs délinquants, détruisit des châteaux qui étaient des repaires de brigands et, faisant justice aux grands comme aux petits, condamna à la peine capitale un grand nombre de méchants.

On a quelquefois voulu voir dans cette constitution une tentative de Frédéric II pour soumettre l'Allemagne au même gouvernement que son royaume de Sicile. Bien que

quelques-unes de ces prescriptions rappellent des articles du code sicilien et soient un progrès sur l'état féodal, il faut remarquer que les juges, comme dans les constitutions précédentes, sont obligés à l'observation stricte des coutumes de leur pays, des provinces ; le nouveau tribunal impérial lui-même. En Sicile, Frédéric II est un législateur qui ne relève que de lui. En Allemagne, il relève, comme les princes, des coutumes ; s'il les réforme, il s'y réfère. S'il maintient en tête de la constitution de 1235 ce principe qu'il tient sa couronne de Dieu, il agit en conformité de sentiments et avec le consentement des princes qui collaborent avec lui, comme les colonnes de l'empire, à l'établissement de la paix.

Il en est de la puissance impériale en politique comme en législation. L'empire a une sphère plus haute et plus étendue que la royauté ; mais il peut moins qu'elle. Frédéric est bien plus absolu comme roi dans la Sicile que comme empereur en Allemagne. En quittant la Sicile, Frédéric a confié le gouvernement à trois régents, aux archevêques de Palerme et de Capoue et à l'évêque Pierre de Ravello, qui doivent se réunir de temps en temps à Melfi. Quoiqu'il soit absent quatre ans, sa royauté est respectée et obéie, de si loin, dans ses représentants. La constitution impériale allemande de 1235 est respectée, quand Frédéric est présent. L'empereur éloigné, parti, elle sera bientôt presque comme non avenue.

Frédéric fait cependant grande figure en 1235. Le comte de Provence, Raymond Bérenger, auquel il avait récemment rappelé l'obligation du service militaire, pour secourir le pape exilé à Anagni, et le comte de Toulouse, Raymond VII, qui lui avait amené des troupes à cet effet, se trouvent ensemble à cette époque, à Haguenau, auprès de

Frédéric II. Le comte de Toulouse y reçoit l'investiture du marquisat de Provence, et le comte de Provence y est armé chevalier par l'empereur ; deux faits qui prouvent bien la reconnaissance de la suzeraineté impériale dans le royaume d'Arles, constatée d'ailleurs par de nombreuses concessions impériales faites aux archevêques de Vienne, d'Arles, aux évêchés de Viviers, d'Orange, d'Avignon, au dauphin de Viennois, à Guillaume des Baux, prince d'Orange, etc., etc. [1]. Frédéric reçoit à Mayence des ambassadeurs des rois de Castille et d'Aragon, qui lui apportent de beaux chevaux et d'autres présents, comme, à Naples, il a reçu les ambassadeurs du vieux de la Montagne, ceux des soudans de Damas et d'Égypte, qui lui ont apporté des cadeaux, entre autres une merveilleuse horloge, et qu'il n'a pas craint de faire asseoir dans un banquet côte à côte avec des évêques. Il est en relation avec Vatacès, empereur grec de Nicée, pour surveiller au besoin Jean de Brienne, son ancien beau-père, devenu empereur latin de Constantinople, et il donnera une de ses filles en mariage à cet empereur schismatique grec, quoi que le pape en puisse penser.

Ébloui par le succès et la grandeur de sa mission, Frédéric II vante « l'heureuse félicité de son temps, *felix nostrorum temporum status.* » Il se croit tenu d'augmenter de toutes les manières la puissance de l'empire [2]. La diète de Mayence était une occasion de donner une nouvelle impulsion à la colonisation des provinces de la Baltique, sous la protection des chevaliers de l'Ordre Teutonique. Hermann de Salza s'y rencontrait en effet avec le margrave Henri de

[1] Huill. Brih., 1. Partie historique, CCLIII.
[2] H. Br., IX, 755. *Nos autem qui tenemur modis omnibus imperium augmentare.*

Misnie, pour l'entraîner à la croisade de Prusse. Aux villes déjà florissantes de Thorn et de Dantzick s'ajoutait celle de Marienweder et bientôt celle d'Elbing, fondée par Lubeck.

L'apogée de puissance où l'empereur semblait ainsi monté, aidait même Frédéric à gouverner de loin son royaume reconquis de Jérusalem. Son maréchal, Richard Filangieri avec le titre de Bayle, avait peine à lutter en Terre-Sainte contre l'hostilité du roi de Chypre soutenu par la faction des Ibelins, contre les barons toujours indociles, contre la ville d'Acre en révolte et les ordres religieux du Temple et Hospitaliers toujours en lutte perpétuelle. Les missions de pacification confiées par Frédéric au patriarche d'Antioche, puis à l'archevêque de Ravenne avaient échoué. Le pape Grégoire IX, alors en parfait accord avec Frédéric, met son autorité à la disposition de celui-ci. Il écrit à tous les prélats, barons, et aux trois ordres du royaume pour rétablir la paix. « Nous vous prions, » écrit-il, le 28 juillet 1235, « de soutenir notre très cher fils l'empereur Frédéric pour les bons services qu'il a rendus à l'Église, et nous vous enjoignons de fournir sans difficulté à son bayle et légat d'outre-mer tout le conseil et l'aide que vous pourrez pour la conservation de ses droits impériaux. Si, par hasard, le noble homme Jean d'Ibelin et le peuple d'Acre, à son instigation, entreprenaient le siège de la ville de Tyr ou de toute autre terre du domaine impérial, faites en sorte qu'ils échouent dans leur tentative et qu'ils n'osent plus désormais se soulever contre l'empereur... Car, si maintenant il était offensé, par eux ou par d'autres, notre cœur en serait profondément troublé, comme si l'injure nous était faite à nous-même. » La paix est faite en effet avec le roi de Chypre et avec Saint-Jean-d'Acre [1]. Le continuateur de Guillaume

[1] Voir Schirrmacher, III, p. 78, 200.

de Tyr nous dit que l'empereur, par l'entremise de l'Ordre Teutonique, faisait tout ce qu'il voulait en Syrie.

Son influence sur la côte africaine n'était pas moindre[1]. Il faisait traité avec le prince de Tunis, Abou-Zacharia, pour posséder en commun l'île de Pantellaria et pour protéger le commerce des côtes de la Méditerranée contre les pirates chrétiens et musulmans : et, par précaution, il recueillait dans son royaume de Naples le neveu de celui-ci, chassé d'Afrique, afin d'avoir au besoin un prétendant à opposer à son allié ; ce que Grégoire IX devait lui reprocher plus tard. Son intimité était plus étroite encore avec le calife du Maroc, auquel le liaient plusieurs traités avantageux. La puissance de Charlemagne n'avait été ni plus grande ni plus étendue. Sous sa protection, « les marchands nous dit », Mathieu Paris, « allaient par terre et par mer jusqu'aux Indes. »

Il ne faut pas s'y méprendre cependant, la puissance de l'empire a plus d'éclat que de solidité. Elle dépend beaucoup de son accord avec la papauté, sa rivale. Ainsi Frédéric II, après avoir déposé son fils rebelle Henri, aurait voulu faire élire roi des Romains son fils Conrad, déjà roi de Jérusalem, qu'il avait amené avec lui. Le pape, par des lettres que Frédéric II lui reprochera plus tard, empêche les princes d'élire celui-ci ou tout autre de son sang. La soumission de l'Italie du nord, des républiques Lombardes qui l'ont empêché de réunir ses diètes, à Crémone et à Ravenne, manque à l'unité de l'empire. Frédéric médite, à Mayence, de jeter les princes allemands par-dessus les Alpes dans la vallée du Pô. Mais le pape, pour conjurer une lutte dont il pouvait craindre pour lui les conséquences, préfère

[1] Math. Paris, ann. 1235.

continuer son rôle de médiateur, qui est sa sauvegarde, et il écrit à ce sujet, non à l'empereur, mais aux princes réunis à Mayence. Tout en reconnaissant la présomption des Lombards, qui avaient méprisé son propre arbitrage comme l'autorité de l'empereur, il fait appel à la longanimité des princes allemands ; il les adjure de déposer tout sentiment de colère pour ne songer qu'aux intérêts de la chrétienté entière compromise encore en Orient par la lutte de l'empereur grec Vatacès contre l'empereur latin Jean de Brienne ; et il les engage à faire tout leur possible pour que l'empereur s'en tienne à l'arbitrage qu'il avait proposé en 1234.

Pour conjurer les dissentiments de la chrétienté, Grégoire voudrait réunir tous les princes dans une croisade. Il rappelle à Frédéric, pour le décider à une nouvelle expédition d'outre-mer, les services qu'il lui a rendus à Saint-Jean d'Acre, et la difficulté d'y assurer la paix. Mais cette idée plaisait aussi peu aux Allemands qu'à Frédéric. Celui-ci obtient des princes réunis à Mayence, et grâce au prestige qu'il exerçait alors, la promesse de le suivre, au printemps suivant, pour châtier les Lombards et les réduire à reconnaître en Italie ce qu'ils appelaient le droit impérial héréditaire (*jus imperii hereditarium*). Frédéric envoie cette réponse au pape ; mais, en même temps, il laisse passer par l'empire des croisés de la France du nord, envoyés par les évêques de Cambray, de Tournay et de l'Artois : il consent à se contenter de la trêve et du compromis proposé par le pape entre lui et les Lombards jusqu'à la fin de la présente année, à la condition d'une caution de 3,000 marcs ; et il commence à faire des préparatifs destinés au moins à faire réfléchir les rebelles, qu'il regrette encore de n'avoir pu dompter.

Frédéric II était-il bien sûr que tous les princes alle-

mands voulussent le suivre contre les Lombards ? Les princes du nord et du nord-est, occupés sur les frontières danoises et slaves, étaient depuis longtemps déjà déshabitués de prendre part aux affaires générales de l'empire. Ceux du nord-ouest, voisins du royaume de France, venaient volontiers parader aux diètes qui se tenaient sur les bords du Rhin ; mais c'était plutôt pour rappeler leur vassalité impériale contre les prétentions du roi de France que pour s'embarrasser dans les querelles impériales. Quant aux vassaux de l'est et du sud-est, le roi de Bohême était venu à Mayence ; mais le duc d'Autriche, Frédéric le Batailleur, s'en était bien gardé. Non seulement celui-ci ne s'était pas rendu aux diètes impériales tenues en Italie, mais lorsque l'empereur avait traversé le Tyrol pour rentrer en Allemagne, contre son fils Henri, il lui avait refusé tout service et avait attaqué le roi de Bohême Wenceslas. Mauvais homme d'ailleurs et désobéissant vassal, il dépouillait de sa dot sa sœur, mariée au margrave de Misnie, et maltraitait sa propre mère. Sommé de se rendre à deux diètes ultérieures à Haguenau et à Augsbourg, il s'y refusait. L'empereur ne voyait venir dans cette dernière diète que les ennemis de celui-ci, le margrave de Moravie, le roi de Bohême, le duc de Bavière, les archevêques ou évêques de Salzbourg, de Ratisbonne, de Bamberg, de Passau, etc. Devant eux, il mettait le duc au ban de l'empire, et chargeait ceux-ci de l'exécuter contre leur ennemi commun. Mais, tant de vassaux restant éloignés de l'empereur ou refusant leurs services au delà des Alpes, Frédéric devait être obligé de se contenter de ses ministériaux et vassaux de Souabe et d'Alsace contre les Lombards [1].

[1] Ann. Col. Max., p. 845 : *Paucis sibi annuentibus milites de suevia et Alsatia sibi assumit.*

L'indépendance que Frédéric II avait déjà conférée aux principautés laïques et ecclésiastiques, par les constitutions précédentes de 1220 et de 1231, et qu'il achevait par celle de 1235, était la principale cause de cet affaiblissement de l'empire. Il leur avait sacrifié sa propre autorité ainsi que l'indépendance des villes. La révolution lente qui avait, déjà sous Frédéric Barberousse, ébranlé l'ancienne constitution en duchés et comtés, pour laisser apparaître à leur place les principautés, Frédéric II l'avait achevé en 1220, 1231, 1235. Les guerres du sacerdoce et de l'empire, celles des Welfen et des Wiblingen avaient tourné au profit des princes ecclésiastiques ou laïques. Les biens territoriaux de l'Église lui avaient été reconnus ; les évêques et abbés étaient seigneurs terriens. Les vassaux de second ordre, soustraits à la puissance des anciens duchés disloqués, avaient de fait l'hérédité de leurs fiefs, sous les titres de ducs, landgraves, margraves ou comtes, qui ne représentaient plus les circonscirptions territoriales d'autrefois, détruites ou tombées en désuétude, mais les biens, les terres, les villes, les bailliages, les fiefs, les *ministériaux* qu'ils avaient acquis par dotation, héritage, achat, partage ou autre mode d'acquisition. Ainsi, ceux qui portent encore les titres de duc de Saxe, de Bavière, de Lorraine, de Lothier, de Carinthie, n'ont qu'une portion plus ou moins considérable de ces anciens duchés ; l'ancien duché de Franconie ne possède guère que Rothenbourg sur la Tauber et celui de Souabe déjà se dissout, par les générosités ou par les discordes des Hohenstaufen, en attendant leur chute, qui l'achèvera.

Voilà ce que les expéditions lointaines et l'ambition européenne des empereurs sur la chrétienté et sur l'Europe tout entière avaient valu à l'empire et à l'Allemagne. A la

place des anciennes maisons des Billung et des Nordheim apparaissaient dans le Nord les maisons des Wettin, en Misnie, ou des Ballenstœdt en Ostmark, ancêtres des maisons nouvelles de Saxe et d'Anhalt, au Midi, les Staufen, les Welfen en Souabe et en Franconie, les Babenberg en Autriche et en Syrie, les Zœhringen en Bade. Quand Frédéric II concède aux seigneurs ecclésiastiques et laïques la souveraineté, la supériorité territoriales, le *dominium terræ*, il achève, il consacre une révolution déjà faite. L'hérédité était devenue la règle de ces nouvelles dynasties patrimoniales. Les décrets du prince affermissent seulement leur autonomie.

Ainsi, l'ancien royaume de Germanie, formé par l'ensemble des duchés nationaux, auxquels la souveraineté royale donnait l'unité, a vu peu à peu surgir dans son sein, sur les ruines des anciens duchés et comtés démembrés, un véritable système féodal, qui, après la chute des Hohenstaufen, apparaîtra tout à coup, comme le système féodal français après la chute des Carolingiens, au xᵉ siècle. Sans doute, le roi de Germanie, paré du titre d'empereur, a toujours une grande tâche à accomplir en Allemagne. Il y rend la justice et y répond de l'ordre. Il est la tête, le centre mobile de l'Allemagne. Toute puissance vient de lui et le représente. Les droits régaliens, dont il investit, le prouvent ; il les confère ou les renouvelle. Ni l'élection dans les principautés ecclésiastiques, ni l'hérédité dans les principautés laïques ne l'en empêchent. C'est une fiction, mais qui peut devenir une réalité. Quand le roi est là, les droits des princes dorment ; il reprend l'exercice des droits qu'il a conférés. Il confère les immunités, les privilèges, les marchés, les exemptions ; il a gardé d'ailleurs partout certains droits, qu'il exerce par ses baillis ; il a les confisca-

tions, les déshérences, les prestations des biens d'église, des fiefs d'église qu'il prend en bailliage, les tributs des races soumises, les présents volontaires ou forcés, le prix des privilèges qu'il confère, de la protection qu'il accorde, des amendes qu'il inflige.

La haute juridiction que le roi a gardée est importante, surtout pour lui, au point de vue financier et politique ; c'est ce qui constitue ses rapports avec toutes les classes de la nation. En justice, le plus petit a recours à lui et le plus grand lui est soumis. On le voit encore, sous Frédéric II la mission du roi c'est de maintenir le droit et la paix. Cette mission, il l'exerce même par la force armée, avec les membres de l'empire autorisés. Le système féodal, en voie de formation n'a pas changé au fond les droits et les devoirs réciproques du roi et des vassaux pour la justice et la guerre. Il en a seulement modifié et affaibli l'exercice. Il est impossible que l'inféodation ne lui ait pas enlevé une partie de la force, de l'exercice de ses droits, puisqu'il les a transportés à d'autres. Le roi de Germanie ne trouve plus en effet, dans les nouveaux ducs et comtes inféodés, la soumission qu'il pouvait exiger des anciens qui, dans leurs circonscriptions, étaient ses officiers, ses administrateurs, ses délégués. On s'aperçoit aisément, sous Frédéric II, que l'ancienne obligation du service militaire tombe peu à peu en désuétude, surtout pour les expéditions au delà des Alpes. Ce service, l'empereur est obligé de le payer. Frédéric II ne l'obtient guère que de la complaisance, de la passion, de l'amitié de quelques princes ecclésiastiques ou laïques, de ceux qu'il a attachés à son service comme archichanceliers, chanceliers, légats impériaux, etc. ; et ses *ministériaux* de Souabe sont souvent sa plus grande force, comme ses Sarrasins d'Italie.

La politique de Frédéric II d'ailleurs ne réussit pas toujours. Pour mieux se concilier les évêques, ce prince avait prétendu faire rentrer sous leur autorité politique leurs villes épiscopales qui, de leur côté, avaient acquis des souverains précédents ou de leurs prélats eux-mêmes une bonne partie des droits régaliens dans leurs murs. Mais certains évêques, pour se défendre aussi quelquefois contre l'empereur ou pour lui faire opposition, laissent à leurs villes ces privilèges ; d'autres villes au contraire, défendent contre des prélats moins complaisants leurs droits concédés ou usurpés. Ainsi, en même temps que la féodalité, se constituent, avec les villes du domaine royal que les empereurs émancipaient souvent eux-mêmes, ces cités libres et impériales qui, de ce temps déjà, commencent à figurer dans l'empire comme autant de républiques municipales autonomes, à côté des princes laïques et ecclésiastiques, et qui sont destinées à un grand avenir d'indépendance.

On ne peut pas dire cependant que le roi de Germanie ne soit déjà plus que le président d'un État fédératif composé de grosses principautés féodales et de riches républiques municipales. Il s'en faut. Le passé glorieux de l'empire, la solidarité générale des différentes parties de la nation, la cohésion des membres et de la tête du corps germanique n'ont pas disparu, comme dans la France du x[e] siècle. Il n'y a pas de législation qui règle les rapports féodaux avec le roi. Le roi seul légifère. Il y a eu des lois faites en Italie qui ont réagi en Allemagne, quoique sans une autorité décisive. Dans les principautés, les successions collatérales ou féminines ne sont pas réglées. Le retour des fiefs au suzerain, en cas d'extinction, de punition, de déchéance, est toujours possible.

Ce que le roi de Germanie d'ailleurs a perdu comme roi,

il le recouvre quelquefois comme empereur. Si l'union de l'empire à la royauté allemande a été, à certains égards, funeste à la royauté et à la nation allemande, le prestige de la couronne impériale rend à la royauté et à l'unité germaniques une partie de ce qu'elles perdent. On voit cependant trop clairement, sous Frédéric II même, apparaître les signes de la décadence de l'empire germanique et de la puissance allemande au moyen âge. En visant au dehors à la subordination de la papauté et à la domination de l'Italie, les empereurs allemands ont favorisé en Allemagne la croissance de puissances indépendantes et autonomes telles que les principautés et les villes libres. Les souvenirs de l'empire romain ont poussé les Hohenstaufen, Barberousse, Henri VI et Frédéric II à regarder l'Allemagne comme un autre pays ordinaire de leur domination universelle et non comme le fonds même, la base de l'empire. Pour eux l'empire est plus européen que germanique. Ils veulent être les maîtres du monde. Le seront-ils toujours de l'Allemagne ?

Il y avait après tout une bien grande différence non seulement de Frédéric II empereur, roi de Naples, d'Arles, de Jérusalem, aux Ottons de Saxe ou aux Henris de Franconie, mais à Frédéric Barberousse lui-même, son grand père qui, à un siècle de distance, avait tenu également une grande diète à Mayence. Celui-ci, entouré alors de sa nombreuse famille faisait asseoir l'aîné de ses fils sur le trône ; l'autre en faisait descendre le sien et n'obtenait pas même encore des princes d'y élever son second fils, Conrad. L'un affermissait son pouvoir en Allemagne par des concessions en Italie. pour préparer une croisade qui devait clore glorieusement sa vie ; l'autre ne pacifiait l'Allemagne que par des sacrifices d'autorité pour retomber de tout son poids sur l'Italie dans l'at-

tente d'une lutte dernière et désespérée contre la papauté. Ce contraste était dissimulé, il est vrai, par le même concours de nobles, de peuples et de poètes, par le retentissement de cris de joie, de chants et la magnificence de fêtes semblables, au milieu desquelles un spectateur intelligent seul aurait pu surprendre aussi quelques signes étranges de discorde et de décadence.

Etait-ce bien, en effet, un roi, un empereur allemand que ce prince petit et frêle, aux yeux perçants, déjà chauve et courbé malgré sa jeunesse, qui se faisait appeler : *grand et pacifique, glorieux, vainqueur et triomphateur toujours auguste*, et qui joignait à la couronne impériale celles de Lombardie, de Bourgogne, de Sicile, de Sardaigne et de Jérusalem? Il faisait sa société intime d'astrologues, de médecins, de juristes, de poètes italiens et quelquefois même arabes ; il étudiait l'histoire naturelle plus que la théologie. S'il aimait à se poser en protecteur de l'Église, son respect pour les croyances chrétiennes n'était peut-être pas très sincères, et ses complaisances pour les coutumes mahométanes n'étaient pas de commande.

L'empereur Frédéric II, qui avait fait la triste expérience de la révolte de son fils Henri, attribuait la conduite de celui-ci à son goût pour les poètes et les baladins. Henri, en effet, avait eu pour amis les chantres d'amour Winterstetten, qui lui demandait à toujours son amitié, et Ulrich de Turhein, qui composa la suite de *Tristan et d'Yseult*, et qui ne put se consoler de la mort de sonmaître,

Des Kuniges tôt
Schuof mir die nôt.

Il avait chassé avec le poète de la chasse et de la fauconnerie, Burkard de Hohensfels. Est-ce pour cela que Fré-

déric II écrivit à son second fils, chargé du gouvernement de l'Allemagne, Conrad, de mépriser les flatteurs, serviteurs à double langage, *servos bilingues*, d'aimer les hommes honnêtes, *viros honestate conspicuos*, et qu'il blâmait les princes de se montrer trop prodigues (*effundere prodigaliter*) aux histrions, parce que c'est la plus grande folie de de leur distribuer ses biens. Mais, dans ses palais de Naples et de Palerme, Frédéric écoutait volontiers déclamer des vers italiens ou provençaux, et en faisait lui-même dans la langue vulgaire et sicilienne et non sans grâce (*cantare sciebat*), dit Salimbene ; il s'entourait aussi de baladins et de musiciens, faisait apprendre à de jeunes esclaves noirs à jouer de divers instruments. Pendant son mariage avec Yolande, il s'était épris d'une belle Syrienne que celle-ci avait amenée. Il avait près de lui alors une amie préférée, Bianca Lancia, fille d'un comte piémontais, dont il eut le célèbre Manfred. Il était toujours aussi entouré de poètes, de savants, d'écrivains, d'artistes venus de loin ; il faisait sa société de danseuses, d'animaux tirés des climats lointains et qu'il dressait à la chasse. Comme un prince d'Orient il avait à Lucera, un harem dont il se faisait quelquefois accompagner dans ses expéditions. En tous cas, comme celui-ci, il avait quelque chose de cosmopolite aussi bien que l'empire lui-même. Il semblait vouloir réunir, confondre tous les climats, toutes les croyances, toutes les coutumes.

Ce mélange, cette confusion ne se retrouvent-ils pas partout à cette époque, où l'empire était comme entraîné hors de sa sphère allemande ? C'est au moins ce qu'on pouvait constater dans l'art et la littérature, sous ce souverain né dans le Midi, grand amateur des arts latins, mauresques et byzantins. L'architecture de son temps abandonne le roman

et le byzantin de l'époque des empereurs ottoniens ou franconiens, pour faire des emprunis aux styles normand, français, orientaux, parfois mauresque. Le plein ceintre fait place à l'ogive, et, au lieu des colonnes pleines ou des lourds piliers carrés, ce sont des gerbes de colonnes amincies qui soutiennent, avec leurs branches qui s'entrecroisent, les galeries et les voûtes. L'église de Saint-Géréon, à Cologne, avec sa grande salle décagone qui donne accès par un escalier à son chœur long et rectangulaire terminé par une abside romane flanquée de deux tours carrées, sa coupole où se heurtent le byzantin, le mauresque et le gothique, venait à peine d'être achevée (1227). C'était alors que, dans la même ville, s'élevait (1238-1261) la basilique de Saint-Cunibert, dont un énorme clocher carré surmonte le frontispice et dont le chœur montre une galerie d'arcades surhaussées à la manière des Sarrasins, et, à Trèves, cette église de Notre-Dame (1227-1243), où une décoration mauresque pare un dôme byzantin. L'incendie qui dévora la vieille cathédrale de Cologne en 1248 avec ses souvenirs romans et byzantins, allait faire place plus tard au prodigieux monument gothique dont le chœur n'a été consacré qu'en 1322 et les tours avec leurs flèches terminées que de nos jours.

Les sujets, le rythme qu'apportèrent les poètes venus de tous les points de l'Allemagne, même de l'Italie, de la Provence et de l'Angleterre, pour prendre part à cette solennité du mariage et de la diète impériale, sous les yeux de Frédéric II et d'Isabelle, témoignent d'une bien autre variété d'inspirations et d'humeur. Celui qui, en Italie, avait pour favori les Ranieri de Palerme, les Tomasso di Sasso de Messine et qui faisait des vers amoureux dans l'idiome italien, la *Favella volgare*, bientôt devenue la *Lingua cortegiana* du Dante, faisait venir d'Angleterre une

copie du roman de Palamède ou plutôt de Giron-le-Courtois; en prenant soin que son fils pût parler également le latin et la langue allemande, il préférait, comme le Frédéric II du XVIIIe siècle, les poésies des peuples italiens, français ou même anglais à celles de son pays. C'est à cette époque que les sujets, les thèmes poétiques des étrangers, des trouvères, des troubadours de la France ou des bardes de l'Angleterre franchissent les frontières allemandes. Hartmann von der Aue et Wirnt von Gravenberg redisent en langue allemande les récits de la Table Ronde : *Erec et Ivain*, *Wigamur et Wigalois*, *les Chevaliers du Lion et de l'Aigle*, échos répercutés de la poésie bretonne, qui passait avec la fortune, avec l'alliance anglaise, des Guelfes aux Gibelins. Traducteur de l'*Erec* de Chrétien de Troyes, Hartmann von der Aue est plus original et plus libre dans le poème d'*Ivain*, ce chevalier de la Table Ronde, échappé de la forêt de Broceliande, qui se condamme aux plus romanesques aventures et aux plus terribles épreuves, pour avoir non pas violé mais oublié la parole donnée à sa dame de la fontaine de Baranton. L'inspiration allemande dans ses imitations ne perd pas tous ses droits, quoiqu'elle soit débordée de toutes parts, contredite et parfois moquée par la poésie elle-même.

Le chantre de la guerre de Troie, Conrad de Wurtzbourg, avait tenu déjà, dit-il, dans son original langage, « une forge d'or et de diamants, d'où sortent mille joyaux et bijoux poétiques en l'honneur de la Vierge Marie, » qui n'a jamais été si bien célébrée alors que dans le pays où, déjà du temps de Tacite, les hommes reconnaissaient aux femmes une sorte de don prophétique et divin. En attendant la légende d'*Alexis*, qui abandonne sa fiancée de la terre, *Adriatica*, pour courtiser celle du ciel, par ses pèlerinages, ses austérités, ses douleurs et qui revient mourir, courbé par l'âge et

la fatigue et sans se faire connaître, sous des haillons de mendiant, à la porte de la chambre nuptiale, qu'il a quittée jeune et brillant d'espérances; celle que brode Hartmann von der Aue sur le *Pauvre Henri*, le Job de la poésie allemande pour sa misère et sa patience, abandonné, frappé de la lèpre jusqu'à ce qu'une jeune fille se dévoue pour lui rendre la santé et l'épouser, est digne de figurer aussi à côté du religieux écrin de Marie. Mais, en face de cette poésie de l'adoration et du renoncement, la satire déjà répandue en Allemagne du *Prêtre Amis* qui donne le ciel à une bonne femme pour un coq, et quelques autres de ce genre se ressentent singulièrement de l'influence des fabliaux de France, du voisinage des hérétiques, des patarins de l'Italie, que Frédéric II faisait brûler quelquefois sans les détester pour cela, et même des poésies satiriques que lui et ses amis composaient volontiers en italien. Même lutte intérieure dans la poésie lyrique et amoureuse des *Minnesænger*.

Walter de Vogelweide « Gauthier, pâture aux oiseaux » a encore l'amour naïf de la nature et le culte discret de sa dame ; il s'intéresse au printemps, qui pare la terre de verdure, il n'ose nommer qu'une fois son Hildegonde ; sa dernière pensée est pour les rossignols, sur le rythme desquels il l'a chantée. Il ordonne qu'on ménage quatre cavités dans sa pierre tumulaire au couvent de Saint-Laurent, à Wurtzbourg, et il laisse aux moines un legs afin qu'on y dépose perpétuellement la nourriture des chantres ailés, ses amis. legs qui ne fut pas longtemps accompli et qui lui a valu son surnom. Mais, après lui, le chevalier poète Ulrich de Lichtenstein, qui met en vers ses aventures guerrières et galantes, dans son poème du *Service des dames* paraît faire déjà de la galanterie le thème d'une moquerie; ce n'est point un

amour complètement désintéressé qu'il nourrit pour la duchesse d'Autriche, la femme de Frédéric le Batailleur; et celle-ci, personnage peu idéal, joue de singuliers tours à son chevalier; un jour elle le punit de sa timidité en lui coupant une mèche de ses cheveux; un autre, elle le châtie de sa confiance téméraire en le laissant échapper d'une corde qu'elle avait suspendue de sa fenêtre. Il est vrai que le chevalier poète lui donne une singulière preuve de dévouement en se faisant faire une opération douloureuse à la bouche, pour que celle-ci lui agrée davantage.

Dans le genre héroïque et dans le conte, Wolfram d'Eschenbach et Gottfried de Strasbourg, le premier avec son *Titurel* et son *Parcival,* le second avec *Tristan et Iseult*, laissent les œuvres les plus considérables: mais, tout en y mettant du leur, ils brodent aussi l'un et l'autre sur un canevas emprunté aux poèmes français. C'est grâce au bon chevalier de Thuringe, Wolfram, fidèle servant du landgrave, que le poème de *Saint-Graal*, né dans les monastères du pays de Galles, de ce sacré calice fait de la plus précieuse des pierres, et où Joseph d'Arimathie a recueilli le précieux sang du Seigneur, revêt en Allemagne sa forme toute mystique et sacerdotale. Il nous dit lui-même qu'il l'a emprunté d'un poète provençal. Mais il accentue certainement l'inspiration religieuse et le sentiment de la nature. Il pouvait dire avec raison de son poème aux hommes de son temps : « Celui qui le lira, ou l'entendra, ou le copiera, son âme sera emparadisée. » Il rivalise presque avec les originaux dans la peinture de ce temple mystique du *Mont Salvat* avec ses soixante-dix chapelles, ses trente-six clochers à jour et son dôme tout étoilé d'émeraudes, d'escarboucle, et de saphirs, c'est-à-dire d'autant de vertus, mais dont l'éclat pâlit devant la pierre taillée du Saint-Graal, devant

la perfection même? Et ces rois, descendants de Titurel, contemplant comme lui, sans vieillir, pendant des siècles, le sang du Calvaire; et ces chevaliers du Temple, gardant dans une joie profonde et muette ce talisman de douleur et de salut, après les avoir vus dans nos versions normandes et champenoises, on les suit avec intérêt dans la version allemande. Parcival lui-même, le naïf chevalier qui, sans l'avoir cherché, devient le roi du Saint-Graal, c'est aussi un cœur du moyen âge allemand qui bat sous son haubert, un esprit germain qui rêve sous son heaume, bien qu'il soit né à l'ombre de la forêt de Brocéliande et qu'il ait été chausser ses éperons à la table ronde du roi Arthur? Il pleure sur le premier sang qu'il a fait couler, enfant, sous ses flèches, sur l'oiseau dont il a interrompu le doux chant; homme, il voit un jour trois gouttes de sang sur la neige et rêve des larmes que son départ a laissées sur le clair visage de sa bien-aimée, deux sous ses paupières et une sur son menton. Introduit, pour la première fois, dans le temple symbolique pour la conquête duquel il abandonne sa mère et sa dame, il oublie de prononcer les paroles consacrées qui doivent relever le roi Anfortas de sa garde séculaire; il doute alors, il erre avec cette douloureuse blessure au cœur, jusqu'à ce qu'un ermite le guérisse et le remette sur le chemin de l'infini. Il y a quelque chose de plus sincère, de plus idéal peut-être que dans les poèmes français. Ne l'oublions pas cependant, le poème du Saint-Graal arrive à sa perfection en Allemagne, quand l'esprit de la croisade, au moins pour l'Orient, s'éteint.

Le gai et libertin Gottfried de Strasbourg, ancien clerc, qui nous ramène de l'épopée au conte et de l'idéal au sensuel, anime lui-même son poème, emprunté à Thomas de Bretagne, sur Tristan et Iseult la blonde, ces deux amants

coupables, d'une sorte d'humour particulière, moitié tendre et moitié plaisante, demi-larmoyante et demi-badine, qui devait répondre aux mœurs de ses auditeurs. Ses deux amants, dans la solitude où ils s'égarent, ne boivent ni ne mangent: l'amour embaumé (*die gebalsamirte Minne*) les nourrit au fond des forêts. Dans cette grotte des amants, creusée dans la montagne, d'où sort une source d'eau pure et fraîche, où ne pénètre que le souffle tiède des zéphyrs, en entendant les chants des oiseaux, ils se racontent longuement les célèbres malheurs de ceux qui ont péri par amour et, pour tromper les yeux indiscrets, quand ils se reposent, sous la ramée, la lame d'une épée les sépare, tout comme le vaillant Siegfried et la chaste Grimilde dans le château enchanté des Niebelungen.

La poésie allemande a cependant des interprètes aussi de ses sentiments nationaux. Un Minnesænger du temps, payant, pour la foi et la poésie allemandes, une véritable dette du cœur au landgrave de Thuringe, Louis, et à sa sainte femme Élisabeth, place dans cette cour éclairée et croyante de la forteresse de Wartbourg, où vont et viennent les chevaliers et les dames, cette espèce de concours fantastique de poésie, où il fait figurer des poètes allemands de différentes époques et de différents pays; et il donne la victoire aux plus pieux d'entre eux sur le diable lui-même entré aussi dans la lice. Le cosmopolite et politique Frédéric II, l'ami des Arabes et l'adversaire des papes, qui présidera lui-même à la translation des restes de sainte Elisabeth, canonisée, n'eût pas contredit ce jugement, à Mayence, s'il avait eu un prix à décerner au milieu de ces tendances si diverses. Il pose la première pierre de ce merveilleux petit monument funéraire dont l'harmonieux ensemble, les gracieuses colonnes et les élégants arceaux semblaient entretenir les

fidèles de l'amour de Dieu. Mais c'est bien Walter de Vogelweide, celui qui avait tant vu de changements, devant qui avaient passé Henri VI, Otton IV, Philippe de Souabe, le jeune Henri et Frédéric II, qui représente le mieux son temps, quand il puise ses inspirations dans le spectacle des désordres qui, sous une apparente grandeur, attestent les périls de son pays et annoncent la décadence du Saint-Empire, contre laquelle le puissant Frédéric II essayait vainement de lutter. Au milieu des querelles des Welfen et des Wiblingen, il stigmatise la corruption des prélats, l'avarice des princes qui sont au plus offrant, toujours fidèle à lui-même, en passant d'un prince à un autre, par sa haine contre le pape et contre Rome, qu'il accuse de toutes ces guerres.

Il avait repété souvent que « la justice, l'honneur et la crainte de Dieu ne régnaient plus sur les cœurs, » et regretté de voir « la félonie derrière les murs des forteresses, la violence sur les grandes routes et la guerre partout. » Il avait élevé sa faible voix de poète contre ces luttes des souverains et des papes, qui compromettaient l'empire et la maison de Dieu, « parce qu'un pape coiffait deux Césars d'une même couronne pour ruiner l'empire. » « Tout est en guerre « disait-il, les bêtes fauves dans la forêt, les oiseaux dans « l'air, les hommes sur terre, malheur à toi, Allemagne! « quel désordre est le tien! »

« O weh dir deutscher zunge, wie steht die ordenunge! »

Sur ses derniers jours, voyant tout changé autour de lui, il était saisi de tristes et religieuses pensées : « Où s'en « sont allées, chantait le dernier des Minnesænger, où s'en « sont allées mes belles années? Ma vie est-elle un rêve, « une réalité? Ai-je dormi, ai-je veillé? Ce qui m'était au- « trefois familier comme ma main droite, aujourd'hui m'est

« complètement étranger. Gens et pays que j'ai connus dans « l'enfance, n'étiez-vous que mensonges? les compagnons « de ma jeunesse sont vieux et courbés, le champ est de« venu désert et la forêt s'est éclaircie. L'eau coule seule« ment comme elle coulait jadis, et ma vie n'a pas laissé « plus de traces qu'un coup d'aviron dans la vaste mer! » Ce poète n'eut pas le temps cependant de voir le plus grand événement du temps, la chute de Frédéric II et celle de l'empire allemand, qui ne suivirent pas de loin la brillante diète que le plus puissant des empereurs allemands avait tenue à Mayence en 1235.

VIII

Canonisation de sainte Elisabeth. — Guerre de Frédéric II contre les Lombards. — Les deux monarchies saintes et universelles, l'impériale et la pontificale. — Bataille de Cortenuova; siège d'Alexandrie et de Brescia. — Grégoire IX prend parti pour les Lombards. — Excommunication de Frédéric; sa protestation aux souverains (1235-1239).

Si grand que parut le pouvoir de l'empereur Frédéric II en Allemagne, en 1235, celui-ci ne perdait pas de vue qu'il avait laissé une rébellion impunie au delà des Alpes, celle des Lombards. Absent comme présent, il gouvernait le royaume de Naples. Le pape, depuis la paix de San-Germano, semblait mettre son autorité, dans les territoires dont il lui devait la conservation, à Rome et au centre de l'Italie, à sa disposition. Mais cette rébellion de la vallée du Pô, ce fossé de la Lombardie, au pied des Alpes, rompaient l'unité de l'empire et, pour Frédéric, faisaient toujours du pape, le plus souvent arbitre dans ces querelles, un rival possible redoutable.

La défaite du roi Henri était, il est vrai, un coup sensible

pour les Lombards qui avaient fait alliance avec celui-ci et repoussél'arbitrage pontifical. Mais la soumission complète de la vallée du Pô était la seule garantie de l'union de l'empire et du royaume de Naples, sous la même autorité, ainsi que de la réduction à l'impuissance du pape pris au nord et au midi entre les possessions du même souverain. C'est là la cause de l'inévitable lutte que Frédéric devait avoir bientôt à soutenir contre les Lombards et le pape. Il s'agissait pour le premier de la domination du monde, pour le pape de son indépendance, pour les villes italiennes de leur liberté.

C'était avec l'intelligence de cette situation que Grégoire IX, revenant encore à son rôle d'arbitre, avait (22 septembre), par l'entremise du patriarche d'Antioche, prié Hermann de Salza de demander à l'empereur de remettre le délai précédemment fixé aux Lombards, pour l'acceptation du compromis proposé par lui-même, à la fin de l'année 1235, et qu'il s'était porté garant de leur soumission. Mais les négociations ne semblaient plus guère de saison. Pendant l'entrevue des deux diplomates du pape et de l'empereur, à Vérone, les villes lombardes et leurs alliés renouvelèrent à Ferrare leur ligue avec serment de ne point laisser pénétrer les Allemands ou leurs alliés sur leur territoire; et une tentative était faite par elles pour enlever à Eccelin de Romano, allié de Frédéric, Vérone même, qui tenait l'entrée de l'Italie, et peut-être aussi par le pape, poury mettre un podestat. Hermann de Salza ne vit venir aucun envoyé des Lombards avant Noël. Il resta encore quelque temps, jusqu'en février 1236, à portée des villes; puis, il se fit rappeler par l'empereur. Les Lombards déclarèrent alors accepter le compromis pontifical. Grégoire IX écrivit à Hermann de Salza pour qu'il reprît les négociations. C'était trop tard. Le grand maître,

avec Pierre de la Vigne et Thaddée de Sessa, ses agents, réunit à Plaisance les députés des villes gibelines de Crémone, Pavie, Tortone, Reggio, Modène, etc., pour préparer la guerre. Le pape jeta les hauts cris. Il conjura Frédéric de redonner à Hermann de Salza les pleins pouvoirs nécessaires pour traiter, et il eut recours même aux menaces dans une lettre (21 mars) écrite aux archevêques de Mayence, de Trêves et au chancelier-évêque de Ratisbonne. « Dans l'intention, dit-il, où il était, avec les cardinaux, de reprendre la guerre contre les Infidèles dans l'intérêt de l'honneur de l'Église, de la grandeur de l'empire, de la Terre Sainte et de la paix générale, il ne pouvait croire que Frédéric voulût procéder par les armes contre les Lombards au lieu de songer à une croisade ; si celui-ci y pensait, il devait savoir que l'Église ne le supporterait plus patiemment. Dans une affaire où il s'agissait de la gloire du Sauveur, pouvait-il y avoir aucune considération de personnes [1] ? »

Si l'on peut pénétrer dans les intentions de Grégoire IX et de Frédéric II, on peut s'assurer qu'ils voulaient tous deux la guerre, ou au moins qu'ils la regardaient comme inévitable. Depuis que Frédéric avait déterminé les princes allemands à lui prêter leur concours contre les Lombards, ce n'était pas seulement sur cette affaire que le pape échangeait avec Frédéric d'aigres correspondances. Sur tous les points où leurs pouvoirs se rencontraient, ils entraient en conflit. Grégoire, en Terre Sainte même, demandait le rappel du baile Filangieri et ménageait les révoltés de Saint-Jean d'Acre ; dans le royaume de Naples, il trouvait, à tort ou à raison, à redire à la conduite des régents et assurait que les églises étaient spoliées, les clercs accablés d'impôts,

[1] H. Br., IV, 814, 824. 826. *Reg. Greg.*, 112.

la liberté des élections, des juridictions ecclésiastiques méconnue, les intérêts chrétiens, leurs temples livrés aux Sarrasins. De son côté, Frédéric se procurait force argent, 16,000 marcs du roi d'Angleterre, comme partie de la dot d'Isabelle, 16,000 marcs, d'un échevin d'Haguenau, obligé de rendre gorge pour exactions de toute sorte, davantage encore des Juifs accusés d'avoir tué des enfants chrétiens, pour célébrer leur pâque. Il jetait les ennemis et les voisins du duc d'Autriche contre celui-ci, qui traitait déjà avec les Milanais. La dernière lettre de Grégoire IX tomba au milieu de ces préparatifs. Frédéric II y répondit de Spire (16 avril). Il défendit ses droits souverains, garantis par les derniers traités dans le royaume de Naples. S'il avait été commis quelques abus dans leur exercice, « comme il ne pouvait porter d'Allemagne partout un œil de lynx et faire retentir sa voix de tonnerre jusque-là, il aurait soin bientôt d'y porter remède en personne. » Pour les affaires du Nord de l'Italie, il rappelait les efforts inutiles d'Hermann de Salza en faveur d'un compromis réel ; il dénonçait les menées des Lombards et du pape même dans Vérone. Quant aux troubles de la Terre Sainte, dans lesquels le pape avait peut-être la main, Frédéric lui faisait observer « qu'il devait avoir confiance dans ce que l'empereur saurait faire, dès qu'il aurait les mains libres, pour son honneur et pour celui de l'Église ; » et il le priait de modérer son langage.

C'était la guerre. Avant de passer les Alpes cependant, Frédéric, avec l'habileté qu'il mettait toujours à ménager les opinions de son temps, opposa au zèle affiché par le pape pour la croisade tout l'apparat de ses sentiments religieux et nationaux dans une occasion solennelle. Lorsqu'il commença aussi la guerre contre les Lombards et contre le pape, son grand-père, Frédéric Barberousse, était descendu res-

pectueusement dans la tombe de Charlemagne et avait obtenu la canonisation du vieux César. Or, à cette époque, une mémoire chère à l'Allemagne tout entière hantait l'imagination de la noblesse et du peuple ; c'était celle d'Élisabeth de Hongrie, veuve du landgrave Louis IV de Thuringe. Après sept années de brillante et dévouée félicité avec son époux, elle avait été chassée de son beau et poétique château de Wartbourg elle et ses quatre enfants par son sauvage beau-frère Henri Raspon. Longtemps elle avait erré presque sans asile. Enfin la compassion d'une abbesse et d'un évêque lui avait permis de rapporter les restes de son mari à Reinhardsbrunn et elle avait fixé son triste veuvage, choisi sa dernière demeure à Marbourg, dans la patrie du terrible dominicain Conrad, qui trouvait trop douces encore les pénitences qu'elle s'infligeait pour des péchés qu'elle n'avait pas commis.

Sur le tombeau de la sainte femme, morte en 1231, déjà des miracles avaient eu lieu en 1233, s'il faut en croire la chronique de Marbach. Conrad, nouveau landgrave de Thuringe, plus compatissant que Raspon, avait poursuivi et obtenu de Grégoire IX, grâce à l'intervention toute-puissante d'Hermann de Salza, la canonisation de la sainte. Le pape avait chargé les évêques de Cologne, de Trèves et l'évêque d'Hildesheim de la translation des restes dans un cercueil orné de pierres précieuses. Mais Frédéric vint en personne, à Marbourg, escorté des grands et des princes, souleva lui-même la pierre du caveau et mit sur la tête de la glorieuse morte de l'Allemagne (*Gloria Germaniæ*), une couronne d'or. Il honorait à la fois ainsi le nom d'un homme qu'il avait regretté, le caractère d'une femme admirée de tous, et la religion qu'il prétendait toujours servir en maître[1].

[1] Pour les sources et l'histoire d'Élisabeth de Hongrie, v. Bœhmer, *Reg. imp.*, p. 166.

C'est le même esprit qui anime le manifeste de Frédéric II, quand ses premières troupes passent les Alpes et qu'il convoque une diète de ses vassaux italiens et des députés des villes amies et ennemies pour le 24 juillet 1236, à Plaisance. « Rendez à Dieu ce qui est à Dieu, y disait-il, et à César ce qui est à César ; loin d'être un fardeau l'autorité du maître qui met seulement sa gloire à maintenir les peuples en paix et à faire régner la justice, est un allègement. L'éclat du sceptre impérial n'éclaire pas seulement le peuple chrétien dans les choses de la terre ; sa puissance est aussi le soutien de la foi catholique, puisqu'elle défend sa tête et la mère des Églises contre l'incrédulité des hérétiques et les blasphèmes des autres impies. Si la providence du Sauveur a conduit ma fortune d'une façon si libérale et si prodigieuse, que, du côté de l'Orient, le royaume de Jérusalem, héritage de mon fils Conrad, ainsi que le magnifique royaume de Sicile, que je tiens de ma mère, et le corps puissant de la nation germanique sont maintenus sous nos lois, dans une paix profonde, c'est, ajoute-t-il, afin que cette partie intermédiaire qu'on appelle l'Italie et qui est notre héritage, comme tout l'univers le sait, resserrée de tout côté dans le cercle de nos forces, revienne aussi à notre obéissance et à l'unité de l'empire, et me permette ainsi de porter un secours efficace à la Terre Sainte qu'il est de mon devoir de protéger. »

Voilà au moins le programme que Frédéric, en face du pape, affiche en Italie. Il oppose l'unité et la sainteté de l'empire à l'unité et à la sainteté de l'Église. Le fond de sa pensée est peut-être cependant dans les lettres qu'il écrit aux autres souverains chrétiens, et particulièrement aux rois de France et d'Angleterre ; « ce qu'il veut, dit-il, c'est venger son grand-père des injures qu'il a essuyées en Lombardie et arracher

cette mauvaise herbe de la liberté, qu'il abhore et qui gagne d'autres pays. Depuis qu'il est arrivé au trône, c'est à cette fin qu'il a dirigé toute sa politique. » Voilà bien l'ennemi juré des libertés municipales, le promoteur du pouvoir monarchique partout comme en Sicile. Le souverain d'Angleterre, Henri III, son allié, un autre despote, l'a bien compris. Il l'écrit à Frédéric. « il regarde la cause de l'empereur comme sienne (c'est celle de la monarchie); il ceindrait volontiers l'épée pour aller combattre pour elle[1]. »

C'est en arborant ce drapeau de la monarchie universelle et sainte de l'empire, contre la liberté lombarde et déjà, indirectement, contre la papauté sainte et catholique, que Frédéric II, parti d'Augsbourg, le 11 juillet, arrive, le 12 août, à Vérone, et, le 17, avec trois mille chevaliers, aux bords du Mincio vers Valeggio, se dirigeant sur Plaisance, pour éprouver la fidélité des Lombards. L'armée de la ligue guelfe était déjà sur les bords de la Chiesa, pour lui barrer le passage; mais celle des villes alliées de l'empire un peu au-dessous, derrière celle-ci, sur l'Oglio. L'armée gibeline d'Italie bougea la première; le 16 septembre, elle franchit ce cours d'eau pour donner la main à l'empereur vers Montechiaro : « Les pèlerins et les marchands, dit l'empereur alors, vont partout, et je ne pourrais traverser les terres de mon empire ! » Il saisit son drapeau surmonté de l'aigle, franchit le Mincio et joint ses alliés sur la Chiesa, sans que l'armée de la ligue guelfe cherche à l'en empêcher. Celle-ci tremblait-elle devant l'empereur? Non. Elle n'avait pas besoin de combattre.

Le pape avait fait à Plaisance une diversion inattendue. Son légat, Jacques de Palestrine, de Plaisance, arrivé dans

[1] H. Br., IV, 849. Rymer, I, 228 : *Ad quam vindicandam si sufficeremus libenter nos accingeremus, vestra gravamina non reputantes, sicut debemus, a nostris aliena.*

sa ville natale, sous couleur de traiter encore avec l'empereur, dont il s'était montré autrefois le zélé partisan, avait fait rentrer les guelfes bannis et nommer, avec l'aide de Venise, un podestat à sa dévotion. Frédéric ne pouvait plus tenir sa diète dans cette ville; l'armée de la ligue, en s'appuyant sur cette place, l'empêchait de joindre Pavie, qui tenait pour lui, et de menacer Milan. Il déchaîna pour se venger la fureur teutonique (*furorem theotonicum*) sur tout le territoire Mantouan, qui fut impitoyablement ravagé, et, à la lueur des villages incendiés, il dénonça au pape la trahison du cardinal de Palestrine et demanda impérieusement de lui l'excommunication des Lombards rebelles.

L'empereur avait-il raison de se plaindre? Dans le même temps qu'il perdait Plaisance, ses partisans à Rome, excités sous main, les Frangipani, soulevaient le peuple contre le pape [1]. Grégoire dresse à son tour contre le drapeau impérial la bannière de l'Église. Après avoir défendu le cardinal de Palestrine et rappelé tous les griefs qu'il reprochait à l'empereur, il élève la lutte à toute sa hauteur (23 octobre). « C'est un fait notoire et manifeste, écrit Grégoire IX à Frédéric II, que ce Constantin qui possédait la monarchie universelle a voulu, du consentement non seulement du peuple de Rome, mais de l'empire romain tout entier, que le vicaire du prince des apôtres, qui avait l'empire du sacerdoce et des âmes dans le monde entier, eût aussi le gouvernement des choses et des corps dans tout l'univers, pensant que celui-là devait régir les choses terrestres à qui Dieu avait confié sur la terre le soin des choses célestes. C'est pour cela qu'il a remis à perpétuité

[1] Rich. Saug. : *Guerram movet contra Papam et senatorem, et seditio facta est multa in populo.*

au pontife romain le sceptre et les insignes impériaux, *avec Rome et tout son duché et l'empire même*, considérant comme infâme que là où le chef de la religion chrétienne est institué par l'empereur céleste, un empereur terrestre pût exercer aucun pouvoir. Abandonnant donc l'Italie au siège apostolique, Constantin s'est choisi en Grèce une nouvelle demeure. C'est depuis, que l'Église, imposant son joug à Charlemagne, a transféré le siège de l'empire en Germanie. Et toi, ajoute le pape, quand l'Église a appelé tes prédécesseurs à toi à siéger sur le tribunal impérial, quand elle t'a *concédé*, le jour de ton couronnement, la puissance du glaive, elle n'a entendu diminuer en rien la substance de sa juridiction. Eh quoi, tu attentes aux droits du siège apostolique, à la foi que tu lui dois, à ton propre honneur, en méconnaissant le pouvoir qui t'a fait ce que tu es... Tu oublies que les prêtres du Christ sont les pères et les maîtres de tous les rois et de tous les princes chrétiens... D'où te vient cette audace de juger les décisions de notre conscience, dont le seul juge est au ciel, lorsque tu vois les têtes des rois et des princes se courber aux genoux des prêtres, lorsque les empereurs chrétiens doivent soumettre leurs actes, non seulement au pontife romain, mais même aux simples évêques, lorsque enfin le Seigneur s'est réservé à lui seul le droit de juger le siège apostolique, au jugement duquel il a subordonné la terre entière, dans les choses cachées comme dans les choses manifestes [1]. »

On le voit clairement par ces deux importants manifestes, Grégoire IX et Frédéric II étaient entraînés l'un contre l'autre par tous les précédents. Ils représentaient deux *principes*, deux écoles, deux politiques opposées. Leur per-

[1] *Inn.*, *Reg.* 3 octobre.

sonne, leur éducation, leurs ambitions, leurs intérêts, tout les mettait aux prises, sous les dehors d'une intime union contre les hérétiques et en faveur de la Terre Sainte. Entouré de ses cardinaux italiens, vieillis dans la politique, de moines mendiants, franciscains et dominicains, qui levaient, en tendant la main, l'argent qu'ils envoyaient à Rome, Grégoire faisait rassembler et publier un recueil canonique des lois et ordonnances de l'Église pour soutenir l'autorité temporelle qu'il réclamait. Entouré de ses archevêques et évêques allemands, d'autant d'hommes d'État, de ses légistes italiens, juristes retors, de ses poètes, de ses favoris et de ses bâtards, faisant appel au droit romain, multipliant les constitutions en Allemagne, en Italie, Frédéric travaillait à l'unification et à l'affermissement de son autorité impériale et royale sur les bases du droit romain. Persécution contre les hérétiques, alliance ou guerre avec les villes libres, croisades, n'étaient pour l'un et l'autre que des prétextes dont ils couvraient leur ambition de dominer le monde. La guerre allait décider entre eux.

Frédéric avait commencé la lutte sans être à même de la soutenir. Avant de partir, il avait dû envoyer une partie des troupes dont il aurait pu disposer contre le duc d'Autriche, et il n'était pas sans inquiétude sur ses derrières. Il apprit en effet que, tandis qu'il méditait une attaque peut-être périlleuse contre les Lombards, dans la Marche de Trévise, qui confinait à l'Autriche, les alliés de la Ligue lombarde, ceux de Padoue, de Trévise, aidés des Vénitiens, du comte de San-Bonifacio de Mantoue, et du marquis d'Este, Azzo, entraînaient Vicence avec eux et s'emparaient, malgré Eccelin de Romano, allié de l'empereur, de la place de Rivalta, pour lui couper la retraite. Frédéric leva son camp de Crémone et arriva à la tête de sa cavalerie avec

une telle rapidité au secours d'Eccelin, que les Padouans, les Trévisans et les autres retournèrent en se dispersant dans leurs villes. Frédéric veut au moins faire un exemple. Il assiège Vicence, la prend d'assaut (1er novembre) et la livre sans pitié au feu, au sac et au pillage. Les Allemands, dans leur première fureur, n'épargnent ni les femmes ni les enfants, ni ennemis, ni amis. Le chroniqueur qui nous a raconté les horreurs qui y furent commises, Gérard Maurisius, fut fait prisonnier, quoique partisan de l'empereur, et y perdit son bien et une partie du manuscrit qu'il avait commencé. Mais il fallait que Frédéric assurât tout à coup ses derrières au delà des Alpes.

En Autriche, en effet, les princes qu'il avait chargés d'exécuter le ban impérial contre Frédéric le Batailleur, s'étaient d'abord emparé de tout le plat pays, sur les deux rives du Danube, et de la ville de Vienne. Mais le duc, qui avait ramassé force argent, en pressurant les couvents et le peuple, s'était défendu dans Neustadt et dans plusieurs châteaux, et infligeait même une sensible défaite aux troupes impériales. Frédéric II repassa au nord des Alpes en décembre. En janvier 1237, il était à Grœtz, prenait plusieurs châteaux des environs et recevait en février à Vienne la soumission du clergé autrichien et de la plupart des villes. Il déclara la capitale du duché autrichien ville impériale à perpétuité (*perpetuo et irrevocabiliter*) et annonça son intention, non de joindre l'Autriche, la Styrie et la Marche de Krain à ses domaines, mais de les soumettre immédiatement à l'empire, et il en perçut au moins les revenus au lieu et à la place du duc [1].

Un grand nombre de princes s'étaient rendus à Vienne.

[1] *Reg. Fred.*, n. 874, 876, 877. — H. Br., V, 60.

C'étaient, entre autres, les archevêques de Mayence, de Trèves et de Salzbourg, les évêques de Ratisbonne, de Bamberg et de Passau, le comte palatin du Rhin, le duc de Bavière, le roi Wenceslas de Bohême, le landgrave de Thuringe et le margrave de Carinthie. L'empereur profite de leur présence pour constituer pendant son absence le gouvernement de l'Allemagne. Il obtient des princes présents la désignation de son fils Conrad comme roi des Romains et futur empereur [1]; il laisse l'évêque de Bamberg comme son lieutenant en Autriche, confie la régence de l'empire à l'archevêque de Mayence Siegfrid III, comme autrefois à Engelbert de Cologne, avec le titre de *procurator* de l'empire, et il donne en garde son jeune fils à des ministériaux souabes aussi bien choisis que possible pour le guider « dans la voie de l'honnêteté et de l'obéissance, *in viam honestatis et disciplinæ* [2]. »

Toutes ces précautions indiquaient évidemment, de la part de Frédéric II, l'intention de rester aussi longtemps qu'il faudrait en Italie pour achever son œuvre. La première partie de cette nouvelle expédition de 1237 en Italie fut consacrée au rétablissement de son autorité (mars, avril) dans la Marche Trévisane, qu'il laissa avec la ville de Padoue à la garde de son allié Eccelin de Romano, avec un corps de Sarrasins, pour rattacher fermement l'Italie à l'Allemagne. Il donna de là l'ordre à ses chevaliers de Souabe, à ses Sarrasins de Lucera et à ses partisans italiens de venir le joindre, pour entrer en Lombardie vers le mois de septembre. C'était avec ces forces personnelles qu'il prétendait tout faire. Il ne demandait point d'hommes à son

[1] Winkelman, II, 480.
[2] H. Br., VI, 244.

royaume de Sicile. « La Germanie nous enfante beaucoup de monde, écrivait-il à ses sujets siciliens, c'est pourquoi nous pouvons vous épargner en hommes; » mais, en argent, il faisait faire une *collecte* pour fournir aux besoins de la guerre[1].

Grégoire IX modérait déja son langage; la ligue prenait peur. Hermann de Salza, Thaddée de Sessa et Pierre de la Vigne s'abouchèrent encore en juillet avec les cardinaux Raynald et Thomas et communiquèrent aux recteurs de la ligue réunis à Firenzuola, près de Bergo-San-Donnino, les conditions que Frédéric mettait à la paix. Il exigeait des cités la prestation du serment de fidélité, la dissolution de la Ligue, la renonciation des villes à tout droit et revenu de l'empire, enfin l'envoi de troupes en Terre Sainte[2]. Mais le podestat, donné récemment par le pape et par les Vénitiens à Plaisance, fit jurer aux habitants de ne point recevoir dans leurs murs l'ancien podestat et les partisans de l'empire exilés. Plaisance était le point stratégique qui permettait à Frédéric de combattre avantageusement la Ligue. Furieux, il envoie l'ordre à huit mille Sarrasins de Lucera de traverser l'Italie pour lui donner la main, à ceux des villes lombardes, qui lui étaient fidèles, de venir à lui, à ses partisans de la Marche de Trévise de le suivre. Il part lui-même de Vérone, à la tête de deux mille chevaliers allemands et, avec plus de douze mille hommes réunis, envahit le Mantouan, reçoit la soumission du comte Boniface de Mantoue, l'entraîne avec ses vassaux, passe dans le Brescian, assiège et prend Montechiaro, brûle et rase, entre la Chiesa et l'Oglio, tous les villages, dont les habitants s'en-

[1] H. Br., IV, 930. — *Coll.* de Pierre de la Vigne, III, *ep.* 4.
[2] *Regest. Fred.*, n. 1067. — H. Br., 205, 221.

fuient où ils peuvent. C'était le sort dont Brescia était menacée. L'héroïque ville résista.

Le 9 novembre, Frédéric campait sur la rive gauche de l'Oglio à Pontevico, quand les Milanais avec l'armée de la ligue arrivent au sud de Brescia, sur la même rive, à un mille de l'empereur, à Manerbio, couverts par le petit cours d'eau de Risignole. Les deux armées s'observèrent quelque temps. Enfin l'empereur, le 22 novembre, jette des ponts sur l'Oglio, fait passer d'abord sur la rive droite les troupes alliées et les bagages; puis, traversant lui-même (23 novembre) avec ses chevaliers allemands et ses Sarrasins, il occupe Soncino, qui mène de Brescia à la ville de Milan. Les Lombards étaient tournés, leur grande route de retraite sur Milan, coupée. Le 26, au matin, comprenant leur position critique, ils prennent la route de Brescia à Bergame et commencent à franchir à leur tour le cours d'eau, à Pontoglio, pour ravoir leurs communications. Ils commençaient à camper à Cortenuova dans une plaine assez vaste à l'occident de l'Oglio. A trois heures de l'après-midi, le Caroccio des Milanais était arboré, les tentes dressées, une partie des Lombards s'entouraient de retranchements et de fossés; l'autre dans la plaine couvrait le train et les bagages, qui étaient à un quart de mille, pour les faire rentrer, quand Frédéric II, qui avait tout deviné par un feu allumé sur une tour des Bergamesques, arriva avec son armée disposée en huit colonnes, jeta ses Italiens sur ceux qui gardaient les bagages et marcha en personne contre le camp de Cortenuova.

Au cri de « *Rome et l'empereur!* » cavaliers sarrasins et chevaliers allemands qui étaient en tête, assaillent, les uns de loin avec leurs flèches, les autres de près avec leurs lances, les quelques chevaliers lombards et les nombreux

piétons des milices municipales de la Lombardie qui sortent en hâte du camp, mais n'ont point le temps de se ranger en bataille; Frédéric arrive poussant devant lui un éléphant qui portait une tour de bois ornée de drapeaux aux quatre angles et sur laquelle flottait la bannière impériale.

On combattit jusqu'au soir. Mais, la nuit approchant avec un orage, l'armée de la Ligue se dispersa comme de la poussière sous les coups de la lourde chevalerie germaine et de la rapide cavalerie sarrasine. Celles-ci pénétrèrent dans le camp, tandis que les Italiens impériaux faisaient leur main. Le Caroccio, dont on retrouva la croix sur la grande route, les tentes, les bagages restèrent aux vainqueurs avec dix mille morts ou blessés ou prisonniers des vaincus sur le champ de bataille. Les débris de l'armée des villes, au bout de quelques jours, après avoir fait un long détour par le val Camonica, en tournant le lac de Côme, arrivèrent à Milan[1].

Frédéric II célébra avec ostentation son triomphe à Crémone à l'imitation des anciens empereurs romains. L'éléphant blanc, qui avait été à la bataille, fut à l'honneur. Il traînait le Caroccio milanais, dont le mât renversé pendait à terre. Le podestat de Milan, le fils d'un doge de Venise, y étaient attachés, et les prisonniers, en grand nombre, suivaient ce Caroccio. Frédéric l'envoya à Rome pour qu'il fût un perpétuel témoignage de son triomphe, avec une lettre au pape. Grégoire IX rappelé d'exil par la faction victorieuse venait d'y rentrer. Il n'osa s'opposer à la réception de cet ironique présent fait à Rome, la capitale de la chrétienté. Le sénateur et les cardinaux permirent, au chagrin profond du pape, qu'il fût conduit en pompe au Capitole, au milieu du peuple et placé sur des colonnes élevées à la hâte pour le

[1] H. B., V, 131, 132, 133. — *Ann. plac.*, p. 477.

recevoir (*super columnas ad perpetuam memoriam*) avec une inscription, qu'on peut lire encore aujourd'hui sur l'escalier du palais des conservateurs :

> *...Mediolani captus de strage, triumphos*
> *Cesaris ut referat, inclita præda, venit* [1].

« Cet illustre butin, pris sur les cadavres milanais, vient raconter les triomphes de César » à Rome, la capitale de l'empire. C'est la pensée de Frédéric II comme son cri de guerre : *Miles Roma, miles imperator*. La possession de Rome et de l'empire n'est-elle pas même chose pour les chevaliers de la monarchie universelle et absolue ? Il l'annonce à Rome, après avoir vu rouler à ses pieds le palladium de la liberté républicaine. C'est de là qu'il doit commander à l'univers. Mais, à Rome, Frédéric II rencontrait le rival naturel de la monarchie universelle impériale, le pape, redevenu maintenant encore le protecteur de la liberté opprimée, des villes vaincues et de l'Italie menacée dans son indépendance !

Dans sa confiance victorieuse, Frédéric refusa d'abord la soumission de Milan. Cette cité orgueilleuse non seulement acceptait les conditions arrêtées à Firenzuola, mais consentait à recevoir un capitaine impérial pour rendre la justice. L'empereur voulut avoir à discrétion la ville et les personnes, *civitatem et personas ad suam voluntatem*. Milan ferma ses portes. Dans sa colère, Frédéric écrit à tous les rois et princes de l'Europe chrétienne au moins à ceux de France, d'Angleterre, de Hongrie et de Castille, et à l'empereur grec de Nicée, Vatacès, en dénonçant l'insolence des rebelles, pour en avoir des secours contre eux. Il lève encore

[1] *Mon. Germ. Leg.*, II, 324. — H. Br., V, 183.

de l'argent en Sicile et réclame le service de ses vassaux allemands, italiens et même napolitains, pour réduire ces bourgeois dans le courant de l'année 1238. En attendant, il entre à Pavie, se porte de là dans la haute vallée du Pô, y reçoit la soumission de Novare, de Verceil, de Chieri, de Savone et de toutes les villes de la côte gênoise, et, à Turin, l'hommage du comte de Savoie, du marquis de Montferrat et de tous les évêques de la contrée. Le contrecoup de sa victoire de Cortenuova se fait sentir encore jusque dans le centre de l'Italie, où Florence chasse son podestat guelfe et et où Rome expulse encore le pape. Seules, avec Alexandrie à l'ouest et Brescia à l'est, Plaisance, Bologne et Faenza, au sud du Pô, imitaient Milan. Laissant au marquis de Montferrat la charge d'assiéger Alexandrie avec le duc de Savoie et ses vassaux de Provence, Frédéric retourne, au milieu de l'année, à Crémone, où il avait convoqué les contingents d'Allemagne et du Midi de l'Italie. Son projet est de jeter Amédée de Savoie sur Alexandrie et de marcher lui-même sur Brescia, afin d'isoler Milan de tout secours et d'en finir après avec elle comme avait fait autrefois Barberousse.

Cela ne devait pas lui être si facile. Le pape ne cessait de lui parler de croisade, surtout depuis que Jean de Brienne était mort et que le jeune Baudoin de Flandre parcourait l'Europe pour rassembler des secours contre les Grecs ses ennemis et en recueillait en France et en Angleterre. Frédéric ne trouvait pas à Crémone tous les contingents dont il comptait se faire une formidable armée. Le comte d'Acerra, Thomas d'Aquino et le grand justiciaire de la cour, Henri de Morra, avaient amené ses vassaux de Sicile avec de nouveaux Sarrasins. Les seigneurs et les villes obéissantes de la Lombardie, de la Toscane, de la Romagne et de la Marche de Trévise, même du royaume de Bourgogne et quelques

troupes du roi de France et du roi d'Angleterre s'y trouvèrent. Mais, de l'Allemagne, il en vint beaucoup moins. Devenu landgrave de Thuringe, Henri Raspon venait d'épouser la sœur du duc d'Autriche; et celui-ci commençait à reconquérir d'autant plus aisément son duché, que le roi de Bohême, son principal adversaire, posait les armes. Parmi les princes ecclésiastiques, le patriarche d'Aquilée, les archevêques de Mayence, de Cologne, de Salzbourg, les évêques de Magdebourg, de Passau et quelques autres, arrivèrent; mais, parmi les princes laïques, le margrave de Misnie, le duc de Carinthie et le comte du Tyrol seulement. Le roi Conrad, avec une bonne escorte de chevalerie d'ailleurs, arriva, mais tard. Il semblait qu'il y eût en Allemagne une conspiration sourde d'abstention contre l'empereur[1]. La féodalité allemande commençait à ne plus partager l'enthousiasme de ses souverains pour ces expéditions séculaires au delà des Alpes.

Frédéric ne célébra pas moins avec la solennité convenue, *in solemnitate predicta*, sa diète dans le camp de Saint-Daniel près Vérone et y renouvela, en bon empereur chrétien, les lois de 1220 et de 1232 contre les hérétiques et les villes réfractaires. A la Pentecôte (22 mai) il fiança sa fille naturelle Salvaggia avec Eccelin de Romano. A cette époque peut-être, sous l'autorité du légat de toute l'Italie, archevêque de Magdebourg, il laissa le vicariat de Trévise à Eccelin, celui du Pô supérieur à Manfred Lancia et celui du Pô inférieur au comte de Chiéti. Mais les succès ne répondirent point à cet apparat. Ceux qui étaient chargés du siège

[1] Chron. de Luneb., p. 1408 : *De Hof lo Berne de ne Volging nicht wonte der dudischen Herren quain dar Klene*. — *Ann. Erphord.*, p. 32 : *Per internuncios a comparationis infamia excusabant se diligenter.*

d'Alexandrie, ravagèrent tous les environs de la place sans en faire le blocus. L'empereur lui-même parvint à isoler Brescia (11 juillet) en prenant les châteaux ou en détruisant les villages des environs. Mais sa fureur et la bravoure de ses troupes, des guerriers étrangers de France et d'Angleterre, des Grecs de Vatacès, des Sarrasins, et même des Egyptiens, se brisèrent contre les murailles de Brescia, défendue par un ingénieur (*insignerius*) espagnol. On voit sous les murs de Brescia se renouveler toutes les horreurs du siège de Crême sous Barberousse, en 1159. Frédéric II fait mettre les corps vivants des otages devant ses machines de guerre. Brescia en fait autant des prisonniers impériaux. Après trois mois de sièges, en octobre, on n'était pas plus avancé. L'Italie des villes résistait avec héroïsme à la monarchie impériale; l'Allemagne, sans faire défection, se refusait évidemment à s'associer avec enthousiasme et tout entière, il s'en fallait de beaucoup, à cette campagne entreprise contre la libertés des cités que ses princes voyaient sans trop de jalousie fleurir chez elles. Les autres monarchies chrétiennes n'avaient, et quelques-unes seulement, envoyé que de maigres contingents à l'impérial représentant de l'autocratie temporelle. Quel parti allait prendre décidément le pape Grégoire IX ?

Dès le mois d'août, Frédéric II, augurant mal du siège de Brescia, avait tenté de profiter de la position difficile de Grégoire IX, chassé de nouveau de Rome par la faction impériale, en envoyant l'archevêque de Palerme, l'évêque de Reggio et Thaddée de Sessa pour traiter avec lui; mais il y avait entre eux de tous côtés des dissentiments, même à propos de la croisade. Si Frédéric consentait encore à favoriser une de ces expéditions, il la voulait vers Jérusalem, tandis que le pape prétendait que ce qu'on ferait à Constanti-

nople, servirait à la Terre Sainte. Encouragé par les insuccès de Frédéric, exaspéré par les troubles suscités contre lui, le pape, dans une sorte de mémoire, relève et résume tous les griefs qu'il avait jusque-là reprochés à Frédéric en Sicile; il l'accuse de l'avoir fait chasser de Rome, de s'opposer à la conversion d'Adul-Azis, un prince de Tunis chassé de son pays et réfugié en Italie, enfin d'empêcher la croisade chrétienne par sa lutte contre les Lombards[1]. L'affaire de Lombardie était le vrai motif du pape. Comme dit le moine de Padoue: « il savait par expérience que l'empire était prêt à opprimer l'Église, s'il pouvait soumettre la Lombardie[2]. » Frédéric répond brièvement, en octobre, aux griefs relatifs à l'administration de son royaume : il invoque ses droits de souveraineté ; il prétend qu'il laisse l'émir tunisien à Lucera libre d'agir. Si la guerre a éclaté en Lombardie, la faute en est, selon lui, au pape, qui a retardé si longtemps à prononcer sa fameuse sentence arbitrale ; il proteste de sa bonne intention d'agir en faveur de Jérusalem, son royaume, et rappelle qu'il a traité d'une croisade prochaine avec le roi de France Louis IX et le roi d'Angleterre. Il accorde en effet passage dans son empire aux croisés, tout en prenant garde que le pape ne les tourne pas contre lui.

Déjà Frédéric II ne ménage plus le pape. Il nomme Simon de Chieti vicaire de l'empire à Parme puis en Romagne, en août 1238, et il marie le plus jeune de ses fils naturels, Enzio, à l'héritière des judicatures de Torre et de Gallura, qui comprenaient la moitié de la Sardaigne, dont il avait partagé jusque-là avec le pape la suzeraineté. Il fait prendre partout

[1] Winkelmann, II, pp. 100, 115.
[2] Mon. Pad., p. 678 : *Pontifex per experientiam cognoscebat animum imperatoris esse proclivem ad ecclesiam opprimendam, si posset sibi subjicere Lombardiam.*

pied à sa famille. C'étaient autant de menaces contre les territoires ou suzerainetés possédés par le Saint-Siège. Elles commençaient à dévoiler le dessein réel de Frédéric, qui était justement de s'emparer des domaines sur lesquels la papauté fondait son pouvoir temporel et plus encore, comme Grégoire IX l'avait dit, ses prétentions à la souveraineté politique universelle.

Le pape venait justement alors de rentrer dans Rome avec le secours de la faction guelfe des Corsini et des Colonna. Il s'était emparé des fortifications et des tours élevées par les Frangipani sur le Palatin et il les avait renversées, sans égard même pour les nobles vestiges qui restaient des temps passés, *nobile vestigium prioris ætatis*, comme s'exprime son biographe. Il prend la résolution, malgré son grand âge, de recommencer la lutte et il y déploie une habileté et une activité sans égale.

Il rapproche d'abord deux villes souvent ennemies, mais qui étaient menacées en même temps par Frédéric, Gênes et Venise. Il appelle leurs ambassadeurs à Rome et leur fait conclure (30 novembre), au Vatican, en sa présence (*in domini papæ presentia*), une ligue offensive et défensive pour neuf années contre l'empereur[1]. Frédéric met Gênes au ban de l'empire : mais le pape prend sous sa protection cette ville et Venise. Tous les signes précurseurs d'une lutte suprême en Italie et en Allemagne apparaissent.

Des mouvements éclatent à Parme et à Mantoue. Menacé par son rival Azzo d'Este et par Venise dans la Marche de Trévise, Eccelin prie l'empereur de venir en personne le soutenir. L'archevêque de Mayence, administrateur de l'Allemagne, dénonce des menées secrètes (*suspecta conspiratio*

[1] H. Br., V, 1223-25.

quorumdam) de quelques princes et évêques allemands[1]. Parmi eux, Frédéric le Batailleur, duc d'Autriche, profitant de quelques démêlés de l'empereur avec le roi de Bohême, bat encore à Steinfeld le chef des troupes impériales, comte d'Eberstein, qui avait été laissé pour le surveiller, et en peu de temps, il reprend son duché jusqu'à Vienne. Enfin le duc de Bavière, Otton, est en lutte avec l'archevêque Siegfrid de Mayence pour quelques démêlés particuliers que Frédéric a peine à apaiser de loin.

L'empereur se rend d'abord à Padoue (25 janvier 1239). Reçu avec joie par la ville, il y tient une brillante cour avec sa femme Isabelle, y célèbre des fêtes et même de grandes chasses aux environs. C'est de là que, toujours plus confiant dans ses menées que dans l'emploi de la force, il répond au défi du pape en adressant une lettre aux cardinaux pour tâcher de les séparer de celui-ci. Il les traitait comme les vrais successeurs des apôtres, comme les lumières de l'Église; « il les exhorte à conjurer par leur esprit de modération les desseins dangereux du pontife et à épargner des scandales à l'Église; car il ne pourrait s'empêcher d'user de son droit en rendant injure pour injure et en répondant à la force par la force, *injurias injuriis propulsare*[2]. Sans doute, il aimerait mieux, ajoute-t-il, obtenir satisfaction aux dépens de l'homme qui causait le scandale; mais, comme ni lui ni sa race ne valaient la peine que la dignité impériale s'en prît à eux et qu'il tirait son audace de l'autorité de son siège, il se déciderait, malgré qu'il en eût, pour se défendre contre son persécuteur, à atteindre tous ceux qui résisteraient. » Paroles plus faites pour attiser le feu, que pour l'éteindre! Le dimanche des Rameaux, le peuple padouan s'étant réuni

[1] *M. G.*, XVI, 32.
[2] P. de Vin., I, *ep.* 6. — H. Br., V, 282, 84.

pour s'ébattre selon sa coutume, l'empereur, après avoir écrit cette lettre, siégeait sur son trône dressé sur un lieu élevé et se montrait à tous joyeux, *hilaris et jocundus*. Pierre de la Vigne, dans un beau discours, émaillé de citations bibliques, célébrait sa puissance et l'amour des Padouans.

Mais, le même jour aussi (20 mars 1239), Grégoire IX, devant un peuple nombreux accouru pour gagner des indulgences, prononçait solennellement l'excommunication contre le triomphateur, pour les griefs précédemment énoncés, auxquels il ajoute l'occupation des biens de l'Église romaine sur la terre ferme et en Sardaigne; et il ordonne que cette sentence soit annoncée dans toutes les églises de la chrétienté. Une encyclique adressée à tous les princes de la chrétienté, suit de près (7 avril). Elle résume tous les actes de Frédéric qui, pour la cour de Rome, justifiaient cette sentence; elle délie ses sujets du serment de fidélité et met Padoue, séjour de l'empereur, en interdit. Etrange rapprochement ! le jour des Rameaux, où l'empereur et le pape se déclaraient la guerre, mourait à Palerme, où il allait chercher la santé, le grand négociateur et médiateur de ce temps, Hermann de Salza, qui ne vit pas du moins la lutte qu'il avait cherché à conjurer toute sa vie.

Frédéric II rendit alors coup pour coup, guerre pour guerre. Aussitôt la nouvelle reçue, il compose de ses partisans qu'il a sous la main et des bourgeois de Padoue une sorte de parlement. Pierre de la Vigne défend son maître devant cette assemblée, et écrit aux Romains, compatriotes de l'empereur (*conromanis*) : « Celui-ci s'étonne, dit-il, que, dans la ville de Romulus, il ne se soit pas trouvé un patricien, un Quirite pour protester contre l'injure faite à l'empereur de Rome, au bienfaiteur du

peuple; il exhorte les Romains à le venger[1]. Frédéric lui-même, qui se flattait de gouverner l'empire « avec tant de douceur et tant de justice, que, depuis Charlemagne, aucun prince ne pouvait lui être comparé, » adresse (20 avril) une lettre à tous les princes de la chrétienté en les prenant pour juges. Il rappelle que Grégoire l'a une première fois excommunié, au sujet de ses retards pour la croisade, tandis que lui, le pape, il avait une correspondance illicite avec le soudan d'Égypte. Il l'accuse de n'avoir jamais sincèrement exécuté la paix de San-Germano, d'avoir empêché la réunion de ses diètes, d'avoir joué pour le tromper le rôle d'arbitre, de l'avoir enfin excommunié, malgré l'avis des cardinaux. Il déclare ne pas craindre cette excommunication; non qu'il méprise le Saint-Siège, mais parce qu'il considère l'indignité de Grégoire. Attaquant même le pape, « ce prêtre orgueilleux, ce faux prophète », sur son propre terrain, il lui reproche de donner des dispenses irrégulières, de dissiper les revenus de l'Église, pour gagner les Romains; et il prétend soutenir ses accusations à son tour devant les cardinaux réunis, pour tourner ceux-ci contre Grégoire, ou devant un concile[2], pour élever cette assemblée au-dessus du pape.

« Quand la maison du voisin brûle, » dit-il aux princes, « il faut faire provision d'eau chez soi. Il est facile ensuite d'humilier les rois et les princes quand on porte à la puissance impériale, qui est le bouclier des autres, le premier coup. » Il les conjure donc de lui prêter secours, non qu'il en ait besoin, mais pour que le monde comprenne que l'honneur de tous est atteint, quand un seul du corps des princes temporels est attaqué, » *quod honor omnium tangitur,*

[1] *Fred. senatori urbis et suis conromanis salutem.*
[2] P. de V., I, *ep.* 21. Mathieu Paris, 1239.

quicumque de corpore secularium principum offendatur.

Comme les héros d'Homère, les deux adversaires séculaires du moyen âge s'injurient devant la chrétienté tout entière avant de se livrer le dernier et suprême combat. « Il est sorti de la mer, écrit Grégoire le 21 juin, un monstre qui, avec les pattes de l'ours et la gueule du lion, ressemble au léopard; sa bouche ne s'ouvre que pour blasphémer Dieu et les saints. » Il ajoute de nouvelles accusations à celles qu'il avait déjà portées contre Frédéric. Il prétend que celui-ci a empoisonné Louis de Thuringe, prêt à partir avant lui pour la croisade. Pour avoir contre lui une arme plus dangereuse, il l'accuse d'avoir douté en sa personne du pouvoir qui lui a été transmis par l'apôtre, de lier et de délier, et d'avoir prononcé ce blasphème, que le monde avait été trompé par trois imposteurs : Moïse, Jésus-Christ et Mahomet, et cet autre, que « la sainte Vierge n'a pu enfanter un Dieu, parce qu'on ne saurait croire raisonnablement que ce qui se fait par la voie de la nature[1] ». L'empereur est dénoncé comme un hérétique à la chrétienté.

Voilà l'antagonisme de la papauté et de l'empire arrivé à son paroxysme ! Ils se disputent le gouvernement du monde, auquel Grégoire veut donner une forme ecclésiastique et Frédéric une forme civile. La victoire sera au possesseur de Rome et de l'État de l'Église. Si le pape reste maître de ce patrimoine auquel sa puissance est attachée, il se soustrait à la domination impériale. Si Frédéric

[1] H. Br., V, 327. — Frédéric, au courant des discussions théologiques de son temps, peut avoir répété ces propos sur les trois imposteurs; mais on sait maintenant que Simon de Tournay, professeur de théologie à Paris, se posa cette thèse pour montrer sa dextérité à la discuter, et que le livre *de Tribus impostoribus* parut pour la première fois en 1598.

s'en empare, le pape n'est plus qu'un simple évêque, un chapelain impérial. Mais la possession de Rome pour Frédéric, maître du Midi d'Italie, est au prix de la soumission des villes lombardes, des républiques du nord de la Péninsule; et c'est pourquoi le pape devient encore contre le potentat Frédéric le défenseur des libertés urbaines et de l'indépendance de l'Italie. Mais remarquons, pour faire bien saisir l'esprit de ce temps, que les deux adversaires, aux prises pour des intérêts tout politiques, cherchent à se porter les plus rudes coups dans la sphère religieuse, quoiqu'ils soient d'accord contre les hérétiques. Grégoire accuse Frédéric de blasphémer, de correspondre avec les princes mahométans, de les recevoir parfois même à sa table. Frédéric sépare dans Grégoire l'homme du pape, pour ébranler mieux son pouvoir, et il prend bien soin de se défendre de l'accusation d'impiété lancée contre lui. Il fait à l'occasion une profession de foi tout à fait orthodoxe en Jésus-Christ ; « pour Mahomet, il tient que son âme est livrée aux flammes de l'enfer, et pour Moïse, il le regarde comme un ami et un favori de Dieu [1]. »

C'est une guerre à mort que les deux adversaires se déclarent. C'est le sentiment des contemporains engagés bientôt dans la lutte. « Les étoiles, le vol des oiseaux », dit un poète gibelin, « l'annoncent : le monde gémira sous le coup d'un seul marteau. Rome longtemps chancelante, ballottée par mainte erreur, ne sera plus la capitale du monde ; »

Fata docent, stellæ monent aviumque volatus :
Totius mundi malleus unus erit.
Roma diu titubans, variis erroribus acta,
Totius mundi desinet esse caput.

[1] H. Br., V. 348. — Pierre de la Vigne, I, *ep.* 31.

A quoi un poète guelfe répond en menaçant Frédéric : « L'Écriture l'annonce, l'opinion le redit, tes péchés parlent assez : ta vie sera courte, ton châtiment éternel ! »

Fama refert, scriptura docet, peccata loquuntur
Quod tua vita brevis, pœna perennis erit.

XI

Intrigues d'Albert de Beham pour un anticésar. — Guerre de Frédéric dans les États de l'Église. — Grégoire IX convoque un concile. — Rôle de saint Louis dans la querelle. — Bataille navale de Meloria. — Les Mongols aux frontières chrétiennes ; Frédéric aux portes de Rome. — Mort de Grégoire IX (1239-1241).

La parole était aux faits. Le pape Grégoire, suivant la politique de ses prédécesseurs, paraît avoir essayé d'opposer aux Hohenstaufen, un anticésar en Allemagne.

Un certain Albert de Beham ou de Bohême[1], archidiacre de Passau par son titre, aventurier politique par caractère, comme l'Église en comptait alors beaucoup, tâche de réunir contre l'excommunié Frédéric tous les princes mécontents allemands, entre autres le duc d'Autriche, Frédéric le Batailleur, le duc de Bavière et comte palatin du Rhin, Otton l'illustre, qui le nommait son compère, et le roi de Bohême, Wenceslas, pour faire passer la couronne impériale dans une autre maison. Deux femmes, la sœur de Wenceslas, de l'ordre des Clarices, et la femme même d'Otton, Agnès, fille du palatin guelfe Henri, qu'on appelait la servante de l'Église, agissaient l'une sur son frèrcet l'autre sur son mari. Dans une assemblée tenue à Aegra (juin 1839), le duc de Ba-

[1] V. dans la *Biblioth. des litt. Ver*, de Haker, *excerpt.*, des détails sur ce personnage et cette obscure conspiration.

vière et le roi de Bohême, venus avec quatre mille hommes, espéraient entraîner le langrave de Thuringe, Henri Raspon, et les margraves de Brandebourg et de Misnie pour faire proclamer roi peut-être le fils du roi de Danemark, Abel. Mais la présence du fils de Frédéric II, du jeune roi Conrad, et du régent de l'empire, l'archevêque Siegfrid de Mayence, avec nombre de prélats et d'autres princes, qui avaient contribué à l'élection de Conrad, et surtout du nouveau grand maître de l'Ordre teutonique, Conrad, frère d'Henri Raspon, fidèle comme son prédécesseur aux Hohenstaufen, conjure le danger. Les princes s'engagent à rester fidèles à Frédéric, à le réconcilier avec l'Église à Mayence, dont on inaugure alors la magnifique cathédrale. D'autres évêques et princes en font autant. On ne pouvait plus opposer si aisément en Allemagne un empereur à un empereur.

Le pape Grégoire, furieux, fit partir en novembre l'ordre à toute l'Église allemande d'avoir à publier, au son des cloches, l'excommunication de l'empereur et l'interdit sur les lieux qu'il habiterait, parce que ce « soi-disant empereur n'était qu'un Hérode ennemi de la religion chrétienne, de la foi catholique et de la liberté de l'Église. » Mais les prélats allemands, en majorité, ne laissèrent pas ignorer au pape leur façon de penser : « S'ils devaient, disaient-ils, comme fils et prélats de l'Église, un respect filial au pape, ils ne pouvaient manquer comme princes de l'empire à la fidélité à leur empereur et maître « ou plutôt à l'empire même, *vel potius imperio* » et, en conséquence, « comme médiateurs constitués entre Dieu et l'homme, entre l'Église et l'empire, ils considéraient de leur devoir de porter un égal respect à l'une et à l'autre puissance, puisqu'ils ne pourraient remplir tout leur office, s'ils trébuchaient de l'un ou de l'autre côté. »

L'Église allemande restait fidèle comme la plupart des

princes laïques, du Nord et de l'Ouest surtout, aux Hohenstaufen. Dans un certain nombre de villes même où le clergé était favorable au pape, les habitants se mirent en mesure d'expulser les prêtres. Enfin l'Ordre teutonique intervint auprès du roi de Bohême et du duc d'Autriche, pour les rapprocher de l'empereur, et le duc de Bavière fut obligé de se réconcilier avec son clergé bavarois qui ne voulait pas suivre le pape. Des deux pieuses conspiratrices, instrument d'Albert de Beham et réduites à l'impuissance, l'une tomba malade; et, sans renoncer cependant encore à ses desseins, l'archidiacre remuant de Passau écrivit au pape une lettre lamentable, qui se résumait en ces mots : *Ruit pars papalis, prævaluit imperialis*[1]. Le temps n'était plus où une excommunication d'Innocent III soulevait aussitôt toute une partie du clergé allemand et divisait l'empire.

Plus intelligent peut-être des changements apportés par le temps dans les esprits, Frédéric se garda bien de déchaîner un schisme dans l'Église et d'opposer un antipape à Grégoire IX. Il resta fidèle à son rôle de protecteur de la foi et de l'Église. C'est l'homme dans Grégoire qu'il voulait atteindre et non la papauté. Ce n'était point au schisme, mais à la subordination de l'Église qu'il visait. Pour atteindre ce but, il fallait être maître de l'Italie. C'était là le difficile.

Le pape, identifiant sa cause avec celle de la Ligue lombarde, avait envoyé un autre Albert de Beham, frère de celui-ci, le sous-diacre Grégoire de Montelongo, comme légat, à Milan. Moins fanatique qu'Albert, de mœurs déréglées, mais aussi peu scrupuleux, intelligent d'ailleurs, courageux (*magni cordis*), actif malgré la goutte qui le tourmentait,

[1] H Br., V, 398.

diplomate et militaire, sachant feindre, ruser et combattre[1], il donnait aux chefs de la Ligue d'excellents conseils pour la direction des négociations et de la guerre, et il se mettait lui-même, armé de pied en cap, à la tête des troupes comme recteur et capitaine de Milan. « Le pape, » disait l'empereur, « voulait usurper la souveraineté et le domaine temporel, *regimen et dominium temporaliter usurpare*, en vue de le chasser de son héritage impérial, *in exheredationem imperii*.

Frédéric comptait, pour vaincre cette dernière opposition, sur ses vassaux italiens de la Marche de Trévise, où non seulement Eccelin de Romano et son frère Albéric, avec Vicence et Vérone, lui étaient attachés, mais où le marquis d'Este, Azzon lui-même, lui avait livré son fils en otage en signe de soumission de Ferrare et d'autres villes. Mais, au moment où l'empereur allait partir en guerre contre les Lombards, en juin, Azzon lui fausse compagnie et se met en sûreté dans le château d'un de ses vassaux. Frédéric met Azzon et ses partisans au ban de l'empire, et confie le gouvernement de toute la Marche à Eccelin. Mais, à son tour, le frère d'Eccelin, Albéric, soit jalousie contre son frère soit double jeu au profit de la maison des Romano, abandonne aussi Frédéric. Le pape lui adresse ses compliments et anathématise son frère. Encouragé, Albéric, avec le seigneur Traversari et les secours des Vénitiens, s'empare de Ravennes, en juillet. Au lieu de prendre l'offensive contre les Lombards, comme il l'avait voulu en octobre et novembre, Frédéric II en est réduit à se défendre. Il entre sur le territoire de Bologne, emporte plusieurs châteaux

[1] Salimbene, 197 : *Doctus ad bellum, librum habebat de arte pugnandi ; simulare et dissimulare optime noverat.*

forts qui la couvraient. Les Vénitiens, pour l'arracher de là, envoient sur des galères trois cents chevaliers et deux mille piétons pour soulever le royaume de Naples. Frédéric nomme son fils Enzio légat impérial avec les pouvoirs les plus étendus dans la Romagne, la Marche d'Ancône et le duché de Spolète; il délie les anciens sujets de l'Église de Rome du serment de fidélité qu'ils avaient prêté à celle-ci, en leur promettant force privilèges et libertés, surtout à Iesi, sa ville natale, qu'il appelle sa Bethléem; et, songeant au plus pressé, il s'efforce de sauver des Vénitiens son royaume du Midi.

Ce royaume est soumis à un joug de fer. On en a la preuve dans ses lettres et dans ses ordonnances. « Quant à ce que tu as pris soin de nous annoncer, écrit-il, le 14 octobre 1239, au justicier de l'Abbruzze, au sujet des habitants de Citta di San-Angelo, contre lesquels tu as procédé justement, selon que l'exigeait leur méchanceté, en détruisant les murailles de ce lieu, en brûlant les hôtelleries et les maisons, en pendant les hommes, en les mutilant, en les bannissant, en les exilant pour toujours, cela plaît à notre Altesse et nous voulons que ce lieu reste dans un état de désolation. » Les ordres de Frédéric II sont encore plus significatifs que ce terrible langage. Une police vigilante et une armée d'espions surveillent le royaume. Les ports sont fortifiés, armés. Les communications avec le dehors par terre et par mer surveillées. Tous les moines mendiants, natifs de Lombardie, sont chassés du pays ou forcés de donner caution. Tous les nobles ou chevaliers suspects sont contraints à aller à leurs frais servir contre les Lombards; les fonctionnaires tièdes sont destitués, les porteurs de bulles et les prédicateurs pontificaux jetés en prison ou livrés au supplice. En octobre, on compte trente-

quatre églises des plus importantes, comme Bari, Otrante, Melfi, Gaëte, Aquino, Catane, veuves de leurs pasteurs chassés ou non remplacés. Les églises, les couvents, sont soumis aux impôts et contributions de guerre. L'abbaye toute militaire du Mont-Cassin, position stratégique si importante, est, occupée par des soldats et, en guise de moines, est commandée par un capitaine ; elle est presque sécularisée[1].

Au commencement de 1240, enfin, après que le jeune Enzio, ainsi que l'appelèrent les Italiens, eut soumis la Marche d'Ancône, l'empereur Frédéric, de sa personne, avec les otages des villes de son parti, une partie de l'armée et de l'argent emprunté à Sienne, Pise, Parme et Crémone à un taux usuraire, rejoint son fils chéri à Foligno, où il rencontre les députés des villes fidèles de la Toscane. L'archevêque de Messine, qui résidait à Rome, commençant à craindre pour le pape, offre sa médiation. Frédéric lui répond (29 février) que, avant de songer à faire la paix, il est irrévocablement résolu à remettre sous son autorité la Marche, le duché de Spolète et les autres terres, *terras alias*, qui depuis trop longtemps avaient été enlevées ou soustraites à l'empire, et à voir de ses yeux le palais du pape à Anagni[2]. Fier de recevoir l'hommage de quelques villes de l'Ombrie, de la Toscane, et de la campagne maritime, il franchit la frontière du patrimoine de Saint-Pierre, décerne à Viterbe, rivale de Rome au moyen âge, comme dans l'antiquité Véïe ou Tarquinie, le titre d'*aula imperialis*, et, de Tivoli, l'ancienne Tibur, d'où l'on pouvait voir les murs de Rome, il écrit aux Romains, qu'il « ne lui reste plus avec la faveur du peuple romain, qu'à relever dans sa capi-

[1] H. Br., 435-463. — Rich. de S. Germ.
[2] *Ibid.*, V, 769.

tale les aigles victorieuses, les anciens faisceaux de l'empire et les lauriers triomphateurs, *antiquos imperii fasces et triumphales lauros.* » Pierre de la Vigne enjoint aux magistrats municipaux d'envoyer à l'empereur comme proconsuls les partisans de Frédéric, les Frangipani et les autres pour que « le nom de Rome refleurisse et qu'un lien indissoluble rattache aux Romains l'empereur de Rome[1]. »

Déjà les partisans de Frédéric cherchaient à ameuter le peuple en disant : « César vient ; ouvrons-lui les portes », quand, le 22 février, le vieux Grégoire IX, suivi d'archevêques, d'évêques, d'abbés et de tout son clergé, fait porter de son palais la croix du Christ et les têtes des apôtres, au milieu des cantiques, à Saint Jean-de-Latran, les y dépose sur l'autel de l'église et, mettant sa tiare sur ces saintes reliques, s'écrie : « Que les saints protègent cette ville que les Romains trahissent. » Il n'en fallut pas davantage. La vue de cet énergique vieillard, de ces saintes reliques, le sentiment que, après tout, l'empereur était l'ennemi héréditaire des libertés urbaines et romaines, et qu'on ne gagnerait rien à échanger l'autorité faible et douce du pape contre celle de Frédéric, retournèrent si bien les Romains, que Frédéric, tout en se moquant de la manifestation des gamins, des vieilles femmes et des gens payés, à Rome, en faveur du pape, quitta bientôt le territoire pontifical et entra dans son royaume, pour tenir à Foggia un parlement et en obtenir l'argent dont il avait besoin pour reprendre sérieusement les hostilités contre son adversaire désarmé, mais redoutable, dans de meilleures conditions.

Grégoire IX aurait bien voulu ameuter les rois et les peuples de l'Europe contre son ennemi, ou au moins en obtenir aussi de l'argent pour nourrir la guerre. Mais ses légats, le

[1] H. Br., V, 761. — Petr. de Vin., III, 72.

cardinal-diacre Otton, en Angleterre, et Jacques de Préneste en France, ne récoltaient rien. Henri III, tout en se disant vassal du Saint-siège, conseillait à Grégoire IX de traiter l'empereur avec plus de modération ; le clergé anglais ne voyait dans les légats et émissaires de Rome que des Romipètes, des usuriers, des simoniaques et des brigands. Louis IX et le clergé français, malgré les flatteries du pontife, qui prisait la France parmi les peuples comme Jéhovah autrefois la tribu de Juda, étaient sourds sinon indifférents. Si le roi d'Aragon était pour le pape, le roi de Castille par contre était pour l'empereur. En Allemagne, quoique l'intrigant Albert de Beham, retiré à Landshut, inondât l'Allemagne de lettres et de pamphlets et fulminât des sentences répandues avec profusion par les moines cisterciens ou prêcheurs, les princes du nord et de l'ouest de l'empire faisaient à Grégoire IX des représentations respectueuses, mais fermes ; ils le suppliaient de prendre en considération les malheurs de l'Allemagne, d'accorder la paix à l'empereur, dont ils ne pouvaient ni ne voulaient en aucun temps se séparer, et ils lui envoyaient Conrad, frère du landgrave de Thuringe, qui, de guerrier féroce, après une rude pénitence, était entré dans l'Ordre teutonique, en était alors grand maître, et y prétendait jouer le rôle pacificateur d'Hermann de Salza.

Ce personnage arrivé à Rome, en mai 1240, fit aux deux adversaires des ouvertures de paix, auxquelles Frédéric se prêtait d'autant plus volontiers d'abord, que la ville d'Alexandrie, au Nord, venant de tomber entre les mains de Manfred Lancia et des Pavesans, son orgueil était satisfait. Mais le pape déclara qu'il ne pouvait souscrire, sans les Lombards, à la suspension des hostilités. Le nouveau grand maître mourut. L'agent pontifical en Allemagne, Albert de Beham, convoqua alors pour le mois d'août une nouvelle

réunion de ses partisans, à Bautzen, dans les Alpes, afin d'opposer un autre concurrent à Frédéric II. Il songeait au duc de Bavière Otto. Le roi de Bohême entrava ce projet en se déclarant tout à coup pour Frédéric et son fils. Embarrassé et ne sachant que résoudre, le duc de Bavière Otto, pressé par l'audacieux meneur qui le menaçait de faire élire à ses dépens un Français ou un Italien, s'écriait : « Plût à Dieu que le seigneur pape eût déjà pris ce parti; pour sortir d'embarras, je renoncerais volontiers à mes deux voix électorales. » Enfin les alliés du pape en Italie, recommençant les hostilités, attaquent la riche ville de Ferrare, qui, maintenue par le seigneur Salinguerra, podestat, dans le parti gibelin, interceptait les communications de Venise avec Mantoue et la Lombardie. Les milices lombardes, celles de Bologne, conduites par Azzon d'Este, parviennent sous les murs de cette ville ; une flotte de Venise remonte le Pô. La ville surprise est affamée. Le vieux Salinguerra veut forcer les bourgeois à résister ; il n'y réussit point et est obligé de traiter pour avoir la vie et les biens saufs. Quand il va trouver les chefs des assiégeants « Il faut, dit l'un d'eux, Traversari, que tu aies perdu la raison pour oser venir parmi nous. » Il veut répondre ; on le terrasse, on le charge de chaînes, pour l'envoyer à Venise. La ville de Ferrare passe au pape et devient la possession de la maison d'Este.

A ce coup, Frédéric, laissant dans le royaume de Sicile ses lieutenants faire avec les Apuliens le siège de la ville pontificale de Bénévent, traverse avec ses Sarrasins les Abbruzzes, la Marche marécageuse d'Ancône, sans se laisser abattre par la fièvre, arrive dans la Romagne, rassemble ses vassaux fidèles de la Marche de Trévise, de la Toscane et du pays, les joint à quelques chevaliers alle-

mands, force, malgré ses marais, Ravenne à reddition et se ette sur Faenza, qui doit lui ouvrir le chemin de Bologne, la capitale de la province qu'il veut soumettre. Mais le podestat, Michel Morosini, qui défendait Faenza avec des soldats de Venise et de Bologne, tient jusqu'au mois d'octobre espérant que Frédéric abandonnerait le siège pendant l'hiver. L'empereur remplace son camp de bois et de toiles par une suite de tentes en fer garnies de pierres et de fossés. Venise essaye vainement de l'arracher de là en ravageant avec ses flottes les côtes du royaume de Naples; Frédéric jette son allié et son gendre Vatacès, empereur de Nicée, sur les possessions grecques de la République et fait chasser tous les dominicains et franciscains de son royaume à l'exception de deux par couvent pour le culte ; enfin, il ordonne une nouvelle collecte et, dans sa pénurie, fait frapper de son image des pièces de monnaie en cuir.

Dans la crainte de voir tomber Faenza et ensuite peut-être Bologne et la Romagne au pouvoir de son ennemi, Grégoire IX fait appel à sa dernière ressource. Pour sauver avec lui l'indépendancedu Saint-Siège, il prend le parti redoutable de mettre la chrétienté entre lui et son redoutable adversaire. Avec un grand apparat, il convoque pour les fêtes de Pâques de l'année suivante 1241, en un concile, les principaux prélats et les ambassadeurs des royaumes chrétiens « pour aviser avec eux aux affaires de l'Église et rétablir la paix », et il demande, à cette occasion, une trêve à l'empereur pour Faenza [1], pour les Lombards et pour les Milanais eux-mêmes comme étant bons catholiques, *viri catholici*. Ce moyen pouvait arracher Faenza à l'empereur. Frédéric II fait remarquer immédiatement

[1] Raynald, *Ann. eccl.*, ann. 1240. — H. Br., V, 1020, 1039.

aux princes chrétiens que le pape invite, en même temps qu'eux ou leurs ambassadeurs, les ennemis même de l'empire, le comte de Provence, le marquis d'Este, etc. Il refuse donc comme une honte pour lui et pour les princes allemands de soumettre sa querelle à l'arbitrage ecclésiastique même d'un concile.

Pouvait-il même consentir à un armistice ? L'intrigant Albert de Beham[1] écrivait au pape (5 septembre) que s'il voulait de son chef nommer un nouveau roi des Romains, il n'avait qu'à écrire à l'évêque de Strasbourg, et il continuait ses sourdes menées avec tant d'ardeur, que Frédéric II (4 octobre) sommait le duc de Bavière de chasser cet intrigant de ses États. Otton de Bavière n'avait pas le courage de se laisser porter à l'empire ; mais il ne se pressait pas de chasser Albert de Beham. Avec une duplicité qui peint ce temps, il faisait savoir au pape que les lettres qu'il lui écrivait « pour le presser de faire sa paix avec Frédéric n'étaient pas l'expression réelle de sa pensée ». Son double jeu pouvait être dangereux, au moment où le pape entamait peut-être avec un prince français, Robert d'Artois, des négociations dont Albert n'avait pas fait mystère.

S'il faut en croire en effet les assertions des historiens Mathieu Paris et Albéric des Trois-Fontaines[2], qui ne sont confirmées, il est vrai, par aucun acte authentique, le pape aurait proposé alors la couronne impériale à saint Louis pour son frère : « De quel droit le pape, aurait répondu saint Louis, prétendrait-il détrôner et priver de son héritage un prince qui n'a pas son égal. En supposant même

[1] Pour Alb. de Beham, voir la correspondance publiée par Œfele et Hœfler.

[2] Math. Par., fin de l'année 1239.

que Frédérié II eût mérité une pareille punition, ce n'était pas au pape, mais à un concile général à l'infliger. Ce que nous savons bien, c'est que ce prince a combattu fidèlement pour le Seigneur Christ en s'exposant avec intrépidité aux périls de la mer et de la guerre. Nous ne trouvons pas tant de religion dans le pape, qui a cherché à perdre pendant son absence et à supplanter méchamment celui qu'il devait protéger, parce qu'il combattait pour Dieu. »

Ce langage est trop emphatique et trop peu réservé pour avoir été tenu par saint Louis, mais il exprime peut-être assez bien un grand côté de l'opinion générale sur cette querelle. Frédéric, craignant une pareille tentative, croit cependant devoir témoigner de sa foi devant les envoyés de Louis IX : « Dieu le Christ me garde, dit-il devant ceux-ci, d'abandonner la foi de nos pères. Que Dieu soit juge entre moi et celui qui me calomnie. Il sait que le pape n'agit qu'en faveur des rebelles et surtout en faveur des Milanais, qui sont des hérétiques. » En tout cas la tentative n'eut pas de suite. Louis IX et sa mère étaient trop sages pour accueillir de pareilles ouvertures. Frédéric II écrit un peu plus tard à Robert d'Artois une lettre où, sans rien préciser, il le comble de compliments et de remerciements, « comme un ami fidèle, allié de l'empire ». Pour le clergé allemand, en particulier, il se montre très mécontent. Conrad évêque de Freisingen, déclare que le pape ne pouvait exercer aucun droit en Allemagne sans l'aveu des évêques allemands. « Que le pasteur romain fasse paître ses Italiens. Nous qui sommes constitués de Dieu les gardiens fidèles de nos brebis, nous écarterons de nos troupeaux les loups couverts de peaux d'agneau ». L'évêque de Ratisbonne et son chapitre promettent d'entretenir en Italie six cents chavaliers pour le service du « très chrétien empereur Frédéric ». L'évêque de Passau jette

en prison avec un soufflet un envoyé d'Albert de Beham. L'archevêque de Salzbourg et l'évêque de Brixen, sur les ordres de Frédéric, ferment les Alpes, pour empêcher en particulier Albert et le duc de Bavière d'y tenir une réunion et de communiquer avec le pape et les évêques lombards s'ils étaient tentés de se rendre au concile. Albert de Beham était réduit à se servir pour correspondre avec le pape, d'une vieille béguine et d'un jeune garçon et à conseiller à Grégoire IX de lui envoyer par mer un légat qui parviendrait en Allemagne par la Hongrie.

L'empereur avait à cœur surtout d'empêcher la réunion d'un concile, qui ne pouvait être, dans sa pensée, convoquée par le pape que pour le déposer. Il savait bien que les prélats allemands ne voudraient pas s'y rendre. Mais Grégoire traitait avec Gênes et la payait grassement pour qu'elle mît des vaisseaux et des fonds à la disposition des prélats de France et d'Angleterre. Fréderic II écrit à ces deux souverains (septembre). Il dénonce les projets du pape, « qui n'a d'autre but, dit-il, que de détruire à tout jamais son nom et sa race, *nostrum et nostri generis nomen perpetuo abolere.* » Il ne promet point de garantir la sécurité du passage aux téméraires et aux contempteurs de son autorité qui se rendraient à l'appel de son ennemi [1], et il fait armer à Pise et à Gaëte des vaisseaux destinés à empêcher le passage de la flotte génoise. Malgré ces lettres, au commencement de l'année 1241, les prélats d'Angleterre débarquent en France pour se rendre sur les côtes de la Méditerranée et arrivent en avril dans la rivière de Gênes, où ils trouvent un certain nombre d'évêques et abbés italiens et espagnols. Mais, sur ces entrefaites, triste présage! les deux villes papalines dont

[1] Huill. Breh., V, 1075, 1076.

l'empereur faisait le siège, Faenza en Romagne et Bénévent sur la fontière de Naples, au mois d'avril 1241, sont obligées de se rendre; Frédéric II détruit leurs murailles et reçoit d'elles des otages.

Encouragé par ce succès l'empereur donne ordre à la flotte pisane et sicilienne, qu'il avait mise sous le commandement de son fils Enzio et de l'amiral Anselm de Mari d'aller au-devant de la flotte génoise de vingt-sept galères, qui portait le concile pour le débarquer sur les côtes de l'État de l'Église. A la hauteur des îles de Monte-Christo et de Giglio, les amiraux impériaux aperçoivent la flotte du concile, commandée par l'amiral Malocello; étant en nombre bien supérieur, ils font voile sur elle. Quoique plusieurs de ses galères fussent lourdement chargées, le commandant génois accepte la bataille, le 3 mai 1241, près du rocher de Meloria. « Or sus à eux ! » s'écrie-t-il, craignant que quelques-uns voulussent éviter le combat; mais se voyant menacé d'être entouré, il donne bientôt le signal de la fuite avec cinq galères où se trouvaient les prélats espagnols, et abandonne les autres[1]. L'une d'elles est coulée à fond avec l'archevêque de Besançon, les autres sont prises avec trois légats pontificaux, une centaine de prélats du plus haut rang, dont les archevêques de Bordeaux, de Rouen, de Milan, des envoyés lombards et quatre mille passagers ou soldats. Tandis qu'il faisait conduire ces prisonniers, sous les insultes de ses matelots, à Naples et à Melfi, Fréderic apprit que les Milanais, conduits par les légats du pape contre Pavie, avaient été battus par les légats et les troupes gibelines non loin de cette ville. L'empereur s'exaltait dans son triomphe. « Je vois, écrit-il au roi d'Angleterre, que Dieu est avec moi. Il ne

[1] Continuateur de Guillaume de Tyr, p. 496.

veut pas que le monde soit gouverné par le sacerdoce seul mais par l'empire et le sacerdoce. »

Le monde semblait en effet, en 1241, obéir aux lois du puissant empereur, même en Orient où la lutte de Frédéric II et de Grégoire IX n'avait pas fait les affaires des chrétiens ni des royaumes de Chypre et de Jérusalem, surtout depuis l'expiration de la trêve de dix ans faite par Frédéric II en 1220 avec le soudan d'Égypte. Une armée de croisés français et espagnols commandés par le roi de Navarre, et dont Frédéric II, sans l'approuver, avait favorisé le passage de Marseille par les ports de Sicile en Terre Sainte, avait été battue à Gaza. L'empereur intervenait auprès du soudan pour obtenir la liberté des prisonniers faits dans cette bataille et envoyait son beau-frère, qui n'était rien moins que le frère même du roi d'Angleterre, Richard de Cornouailles, avec ses instructions, pour traiter en son nom et au nom de son fils Conrad, roi titulaire de Jérusalem, et des grands maîtres des Hospitaliers et des Teutoniques avec le successeur de Malek-el-Kamel, Saleh-Nodgem-edden-Ayoub, et sauver ce qui restait aux chrétiens du royaume. En effet le prince anglais, fondé de pouvoir de Frédéric, obtenait que le soudan jurât une trêve nouvelle, et libérât les prisonniers chrétiens, qui arrivaient en avril à son camp; et, après avoir remis Ascalon, qu'il avait fortifié, aux mains d'un nouveau lieutenant de l'empereur, Gautier, il revenait d'Acre, le 3 mai, annoncer à Frédéric au moins ce résultat. C'était dans le même temps que de nouveaux députés impériaux, sur un vaisseau appelé le *Demi-Monde*, débarquaient à Alexandrie, arrivaient par la vallée de Fayoum au Caire, escortés de toute la cavalerie égyptienne, et concluaient avec le Soudan un traité de commerce secret, comme tous ceux qui se faisaient alors entre musulmans et chrétiens, et dont les avantages compensaient au

moins les luttes intestines qui continuaient dans le royaume de Jérusalem contre les habitants d'Acre et les Templiers [1]. Quel souverain chrétien avait jamais donné tant de preuves de sa puissance?

En paix avec l'Orient, détenant entre ses mains le futur concile convoqué par le pape, sûr de l'Allemagne et en grande partie de l'Italie, allié de l'Angleterre, Frédéric II ne trouva devant lui, en ce moment prodigieux, que le roi de France Louis IX. On se demandait si l'empereur ne s'était pas laissé entraîner trop loin en portant atteinte par sa victoire de Meloria à la liberté de l'Église chrétienne, convoquée à Rome par le pape. Cet abus de la force ne scandalisait-il pas la chrétienté? Le roi de France Louis IX exprima le premier ce sentiment en envoyant à l'empereur l'abbé de Corbie et Gervais d'Escrennes, son maître-queux, pour réclamer la liberté des prélats français. Dans l'ivresse de son triomphe Frédéric répondit avec arrogance : « C'est, dit-il, l'admirable providence de Dieu qui, déjouant la conspiration ourdie contre nous, a mis entre nos mains les cardinaux et les prélats, non seulement du royaume de France, mais des autres provinces, que nous tenons tous comme nos ennemis et nos adversaires... La puissance de l'empire surpasse toute force humaine ; tous les animaux tremblent en reconnaissant les traces du lion. Que Votre Altesse Royale ne s'étonne pas si Auguste retient dans ses serres ceux qui s'efforçaient d'enserrer César, *in angusto tenet prelatos qui ad Cesaris angustias nitebantur.* » La réponse de saint Louis fut aussi énergique que fière. Après avoir démontré que les prélats ne se rendaient au concile que pour

[1] Huillard-Breholles, *Intr.*, CCCLV et seq. — Reinaud, *Biblioth. des croisades*, IV, p. 441.

remplir un devoir d'obédience : « Nous considérons, ajouta-t-il, la détention de nos prélats comme une injure faite à notre personne ; rappelez-vous que nous avons repoussé les légats de l'Église qui sollicitaient notre appui contre vous, et qu'ils n'ont rien pu tirer de notre royaume à votre détriment. Que votre prudence impériale réfléchisse et qu'elle ne cède pas à l'enivrement de la puissance et du bon plaisir ; car le royaume de France n'est pas si faible qu'il ne regimbe contre les coups d'éperon. » Frédéric se le tint pour dit. Il relâcha sans rançon les prélats français, mais ceux-là seulement et pour faire retomber toute sa colère sur le pape Grégoire IX.

Encouragé par les prélats échappés au péril et qui lui écrivaient que « sous un pareil souverain l'Église ne jouirait d'aucun repos, parce que son exemple encouragerait les autres princes à une pareille audace »[1], Grégoire, malgré les avertissements hardis du cardinal Colonna, persistait à résister. « Je ne te considérerai bientôt plus comme cardinal, » disait Grégoire à celui-ci ; — « Ni moi toi comme pape, » répondit Colonna, qui se fortifia dans le mausolée d'Auguste. « C'est la tête qu'il faut frapper », s'écria Frédéric II, « pour achever d'abattre la rébellion. » Si en effet, en Allemagne, le duc de Bavière, Otto, faisait la paix avec lui et abandonnait Albert de Béham qui était en fuite, Gênes et les villes de la Ligue lombarde, comme Grégoire IX, résistaient toujours aux gibelins ; mais, au moment où il allait marcher contre Rome, une nouvelle bien faite pour faire réfléchir l'empereur, le pape et tous les princes chrétiens, arriva en Italie.

[1] H. Br., V, 1120 : *Cum principes universi exemplum et audaciam in hac parte receperint ab eodem.*

Un petit-fils du célèbre Tgengis-Khan qui avait failli soumettre aux Tartares ou Mongols presque toute l'Asie, le farouche Batou-Kan, après avoir répandu sur la Russie en 1237 cinq cent mille guerriers, couvrait de cendres et de ruines la Pologne, rasait Lublin et Cracovie. Comme autrefois Attila, il franchissait les Carpathes et envahissait la Hongrie (15 mars 1241) en faisant dire au roitelet Bela, d'avoir à se soumettre à lui s'il ne voulait être anéanti : « car, comment pourrait-il résister au messager du Roi du ciel, seul maître de la terre, lui qui habitait dans des maisons bâties, dans des tours et des villes fortifiées, » dans un pays alors déjà riche et prospère. « Ce serait, ajoutait-il, nier Dieu tout-puissant, *negare Deum omnipotentem.* » Le roi Bela avec son armée et quelques secours du duc d'Autriche, avait marché au-devant de ce nouveau fléau de Dieu. Il avait rencontré Batou-Khan dans les plaines de Mohi (avril), mais avait été battu et son armée dispersée. Les barbares, sans s'arrêter au butin, poursuivaient et tuaient tout ; les cadavres jonchaient les routes et le sang formait des ruisseaux [1]. Bela se réfugiait auprès du duc d'Autriche, et toute la Hongrie jusqu'à la ville de Weisenbourg et la ville de Gran était ravagée. En même temps une autre aile des Mongols, qui avait descendu la vallée de l'Oder, anéantissait près de Liegnitz, à Wahlstatt, l'armée du duc de Silésie Henri, le fils intrépide et pieux de sainte Hedwige, qui avait marché vaillamment avec quelques princes polonais et des chevaliers allemands. La terreur se répandait en Europe. Le roi de Bohême Wenceslas, en mars 1241, écrivait au landgrave de Thuringe et à quelques princes allemands pour les solliciter à venir le défendre, s'ils ne voulaient

[1] Hormayr, *Die Goldene Chronik von Hohenschwangen.*

bientôt être obligés de défendre eux-mêmes leurs vies et leurs biens sur leurs terres, *vitam et res vestras in terra vestra.*

Le roi Conrad, avec le nouveau régent du royaume, l'archevêque de Mayence Siegfrid III, à Esslingen (19 mai 1241), ordonna une paix générale et la suspension de toute guerre privée j'usqu'à la Saint-Martin, sous peine, pour les délinquants, d'être traités comme des schismatiques et des ennemis de l'Église. » Il prit la croix avec un certain nombre de princes présents et leur donna rendez-vous à Nuremberg pour le 1er juillet. L'alarme se répandit jusqu'en Danemark et en Suède. En France, la reine mère Blanche communiquait ses terreurs à son fils Louis IX, qui se contentait de répondre : « O ma mère, que la consolation céleste nous soutienne, et si les barbares viennent à nous, nous les rejetterons dans le Tartare, d'où ils sortent, ou ils nous enverront au ciel. » Dans les églises on ajoutait aux litanies ce verset : « Seigneur, délivrez-nous de la fureur des Tartares. » Mais l'ambition et la rage des luttes civiles ne désarment pas, même dans un danger commun. Le pape et l'empereur, qui auraient dû être les premiers, comme le devoir le leur ordonnait, à prendre souci des périls de la chrétienté, sont avec leurs partisans tout à leurs passions. Ils s'accusent même réciproquement d'avoir appelé à leur secours cette diabolique engeance, qui menace de détruire le christianisme; et le rusé Batou-Khan, comme autrefois Attila dans l'empire romain, n'est pas loin de laisser croire à une pareille trahison pour en profiter.

Maître en juin de la Romagne, Frédéric II, avec sang-froid, franchit les Apennins pour descendre par Spolète, sur Rome. C'est là seulement qu'il croit pouvoir terminer la guerre. De Spolète, il écrivait à ses ministériaux souabes

que, ayant consacré toute sa vie à défendre son autorité, il n'irait contre les Tartares qu'après s'être assuré que le pape, comme en Palestine, ne l'attaquerait pas par derrière dans son pays. Le pape, après l'avoir abaissé, lui, n'abaisserait-il pas tous les rois ? Après être entré dans Rome, Frédéric irait en personne avec son fils défendre la foi. » Et il envoyait aux princes quelques prescriptions militaires que la connaissance qu'il avait des Tartares lui inspirait, par exemple : « de ne point engager isolément une bataille en plaine avec eux, jusqu'à ce qu'il puisse venir les réunir tous, mais de se défendre chacun dans ses frontières, d'entretenir des arbalétriers et de mettre en sûreté les provisions de bouche dans les forteresses, au lieu de les transporter au delà du Rhin [1]. » Le pape, tout en voyant l'orage, de Spolète, arriver sur lui, n'en persistait pas moins à repousser toute paix qui ne serait point la soumission complète de Frédéric [2].

Heureusement, le sentiment du danger en Allemagne ouvrit les bourses et mit la main aux épées. Les dons affluaient et une entente avait lieu entre le roi Conrad, les princes du Nord et ceux du Midi, qui avaient pris la croix, pour secourir le duc d'Autriche Frédéric le Batailleur, en marchant contre les Infidèles. Tandis que les princes de Misnie, de Saxe et de Thuringe passeraient de Mersebourg en Bohême pour y rallier le roi Wenceslas et descendre sur le Danube, Conrad longerait ce fleuve avec les chevaliers du Rhin, de Bavière et de Souabe jusqu'en Autriche. On s'attendait à ce que l'invasion mongole remontât le fleuve et on s'apprêtait à la recevoir. Quoique l'on ait peu de renseignements sur ce qui se passa, il semble que la résistance d'une petite ville

[1] Huill. Breholles, V, 1215, 1143.
[2] Hormayr, *loc. cit.*

en Autriche, Neustadt, et l'approche de l'armée allemande conjurèrent, comme par enchantement, ce danger qui avait paru si formidable. Les Mongols de Batou semblèrent vouloir se contenter d'occuper la Hongrie jusqu'à ce que, deux ans plus tard, sollicités par une révolution qui s'était accomplie dans le monde oriental, sur les confins de la Chine, à Karakorum, ils soient retournés dans leurs steppes. L'Europe était si étonnée de leur apparition et de leur fuite, qu'un annaliste disait: « Pour quelle raison les Barbares se sont-ils éloignés des frontières chrétiennes? Dieu seul le sait, *Qualiter a finibus christianorum recesserint ipse solus Deus arbiter novit.* »

Frédéric II avait-il jugé avec plus de sang-froid les menaces de l'orage passager des Mongols? Toujours est-il que, de Spolète, ravageant Terni et Rieti, pendant l'émotion de l'Allemagne, il se dirigea sur Rome. De retour de la croisade, Richard de Cornouailles, dans ce moment suprême, essaya encore d'intervenir. Quoique Frédéric répétât que toute démarche tentée auprès de Grégoire IX ne faisait « qu'endurcir les oreilles et le cœur de cet homme obstiné, » il chargea Richard, par un plein pouvoir scellé de sa bulle d'or, de proposer au pape des conditions équitables. Selon Mathieu Paris, le prince anglais fut mal reçu. Le vieux pontife était décidé à n'accepter aucun arrangement, avant que l'empereur n'eût remis à son arbitrage et à sa décision l'affaire des Lombards et qu'il ne se fût engagé par serment à obéir aux injonctions de l'Église. Frédéric marcha sur Tivoli et entra dans la ville, à la grande joie des habitants. Comme à l'approche d'un grand événement, on se battait déjà dans Rome. Le chef des Guelfes, Mathieu Orsini, que le pape avait fait nommer récemment seul *sénateur* de la cité, assiégeait dans le mausolée d'Auguste le chef de la faction gibeline, le belli-

queux cardinal Colonna. Celui-ci s'échappait pendant l'assaut. Frédéric, avec lui, prit la forteresse d'Albano, le monastère de Farfa, mit le pays à feu et à sang et arriva à Grotta-Ferrata, une des plus importantes abbayes du territoire romain « Ne vous laissez pas, » écrivit Grégoire IX, dans cet extrême danger, aux cardinaux que Frédéric tenait encore prisonniers, « ne vous laissez pas, vous croyants, troubler par le changement apparent de ce qui arrive. Ne soyez ni abattus dans le malheur, ni fiers dans l'infortune ; ayez confiance en Dieu ; supportez avec patience les épreuves qu'il vous envoie. La petite barque de Pierre peut de temps en temps être assaillie par des vents contraires et par les coups de de la tempête : mais, bientôt, au souffle impérieux de Dieu, le calme succède à l'orage, et, échappée aux vagues écumantes, elle glisse en paix et saine et sauve sur la plaine liquide apaisée et soumise[1]. » Deux jours après, ce vieillard de quatre-vingt-dix-neuf ans, prisonnier dans Rome pendant la mauvaise saison, souffrant depuis longtemps de la pierre (*calculosus*), le 22 août, à Latran, succombait moins aux fatigues de la lutte et à la crainte de la défaite, qu'au défaut des eaux fortifiantes de Viterbe, où il allait tous les ans se retremper pour le combat. Il mourait, a dit Gregorovius, comme un général d'armée, regardant l'ennemi en face. Annibal était aux portes ; il ne céda qu'à la mort.

[1] Raynald, *Ann. eccl.*, année 1241.

X

La chrétienté sans pape pendant deux ans. — Inquiétudes des princes et des peuples. — Élection d'Innocent IV. — Négociations inutiles avec Frédéric. — Révolte et siège de Viterbe. — Fuite d'Innocent IV à Gênes et à Lyon (1242-1245).

« Il est mort, » écrivit Frédéric II aux souverains de l'Europe, en parlant de Grégoire IX, « il est mort celui qui voulait renverser Auguste, qui refusait la paix à la terre et perpétuait la discorde dans l'Église. Nous aurions souhaité que le Ciel prolongeât ses jours jusqu'à ce que notre véritable mère, l'Église, et l'empire romain, à la tête duquel nous sommes par la grâce de Dieu, fussent réconciliés. Ce sera une consolation pour la chrétienté affligée de voir élever au Saint-Siège un homme selon son cœur, qui répare le mal fait par Grégoire et qui donne la paix au monde. Si celui-ci ne nourrit pas contre nous les mêmes intentions perverses, nous sommes prêt à donner à lui et à la foi catholique, à la liberté et à la défense de l'Église, notre concours le plus dévoué[1]. » Et, pour faire croire à ses bonnes intentions, Frédéric quitte le territoire romain, cesse les hostilités, se retire dans le royaume de Naples et délivre de prison deux des cardinaux faits prisonniers, qu'il y retenait encore après avoir relâché les prélats français, mais à la condition qu'ils reviendraient au cas que le cardinal-diacre, Otto de Préneste, qu'il préférait, ne fût pas élu.

Le conclave, composé de dix cardinaux et enfermé au Septisonium, selon l'habitude (26 octobre 1341), par le sénateur

[1] Pierre de la Vigne, I, 11. — H. B., V, 1165.

de Rome, élut, à la majorité de six voix, un Milanais, Godefroy, évêque de Sabine, qui prit le nom de Célestin IV. Les deux cardinaux, relâchés par Frédéric, reprirent la route de leur prison ; mais Célestin IV n'avait pas encore revêtu le manteau et reçu la consécration, qu'il mourut et laissa l'Église dans le plus grand embarras qu'elle eût connu depuis longtemps. La minorité du conclave précédent avait porté ses voix sur Romanus, cardinal de Porto, qui était un ennemi ardent de Frédéric. L'empereur, craignant que les deux cardinaux de retour n'ajoutassent leurs voix à la minorité, les garda. Le conclave était réduit à sept. La peste était à Rome. Plusieurs des cardinaux malades s'enfuirent, les uns à Anagni, les autres dans leurs châteaux fortifiés. L'impérialiste Jean Colonna, qui resta à Rome, dans son château, y fut assiégé ; son château pris d'assaut, détruit, il devint prisonnier à son tour des Guelfes. Les six cardinaux restants étaient dispersés, partagés peut-être également. Une élection n'était plus possible. L'Église resta ainsi près de deux années sans pape. On comprend qu'il n'y avait, en Italie et en Allemagne, rien de moins favorable à la paix.

Tandis que Frédéric, du royaume de Naples, revenait à Tivoli, avec ses deux cardinaux prisonniers, pour tâcher de traiter avec ceux qui étaient à Anagni, le sénateur de Rome, Matteo Rossi, et les Orsini firent, en mars 1242, avec les villes guelfes de Pérouse, de Narni et autres, une alliance offensive et défensive qui devait avoir pour durée la prolongation de la lutte du sacerdoce et de l'empire[1]. La confédération des villes se généralisait en Italie contre l'empereur. En Allemagne, la prolongation de l'absence de Frédéric, l'interrègne pontifical commençant, rendaient de l'espoir

[1] Narducci, *la Lega romana con Perugia.*

et de l'activité au plus ardent agent de la cour de Rome, Albert de Beham, réduit pendant quelque temps à l'impuissance. Deux des plus puissants prélats des bords du Rhin Siegfrid III d'Eppstein, archichancelier et régent de l'empire pendant la minorité du jeune Conrad, et le nouvel archevêque de Cologne, Conrad d'Hochstaten, homme de passions violentes et guerrières (*vir furiosus et bellicosus*), le premier avec quelques ménagements, le second avec impétuosité (*ut leo*), commençaient à témoigner de leurs préférences pour la cour de Rome et rentraient en relations avec Albert de Beham. Ils faisaient alliance entre eux (*fœdus*) ; sollicités par le pape, *per papam sollicitati*, ils se fortifiaient contre les seigneurs partisans de Frédéric. L'archevêque de Cologne guerroyait ses voisins Guillaume de Juliers et le comte de Gueldre ; celui de Mayence, Henri de Brabant et le comte de Limbourg, soutenus par les lettres de Frédéric et par des chevaliers serviteurs et ministériaux du roi Conrad [1].

On comprend, dans des circonstances si délicates, la situation difficile de Frédéric II entre l'Italie et l'Allemagne. Il était difficile de paraître abandonner autour de Rome le terrain brûlant de la lutte. Il avait adressé déjà une lettre, au landgrave de Thuringe probablement, pour exhorter les princes « à défendre les droits de l'empire en Allemagne comme il les défendait en Italie [2]. » Au printemps de l'année 1242, Frédéric part incognito de Tivoli, arrive en avril en Allemagne, à Francfort, où quelques princes se trouvent rassemblés, et là il enlève à l'archevêque de Mayence, Siegfrid III, la régence de l'empire, pour la transférer en partie

[1] Voir, pour ces détails, Schirrmacher, *Fr. II*, IV, pp. 7-23.
[2] Schirrmacher, IV, Beilage I, p. 499.

au landgrave de Thuringe, muni de bons conseillers souabes et dévoués à l'empire, entre autres d'un Hohenlohe et d'un Winterstett, et en partie au roi de Bohême. Après avoir prudemment pris ces précautions, il retourne en Italie à la tête de ses troupes dans le patrimoine de Saint-Pierre ; *ad exercitum suum remeavit.* Cette apparition fugitive, la dernière, de Frédéric II en Allemagne, concorde avec le changement qu'on remarque alors dans la politique du gouvernement impérial et royal vis-à-vis des villes allemandes.

C'est, en effet, en février de l'année 1242 que le jeune roi Conrad accorde particulièrement aux bourgeois de Mayence « de ne payer aucune taxe sur terre et sur eaux, dans les villes de l'empire, et de n'acquitter aucun impôt sur les biens impériaux qu'ils possédaient. » L'archevêque de Cologne, auquel les bourgeois étaient attachés, comme à ses prédécesseurs, avait déjà pris les devants en leur accordant, dès 1239, de grands privilèges. Cela ne les empêche point de demander et d'obtenir la confirmation de ces privilèges de l'empereur en mai, « à cause de leur fidélité ancienne et actuelle à la majesté de l'empire[1] ». A Pâques de la même année, le jeune roi Conrad confirme également tous les privilèges des villes impériales de Francfort, Friedberg, Gelnhausen et Wetzlar. Si la ville de Trèves tergiverse, selon les évêques qui se succèdent, entre le pape et l'empereur, l'évêque Landolphe et les bourgeois de Worms, toujours d'accord, rivalisent de fidélité envers Frédéric et, en retour, ils reçoivent de lui faveurs et privilèges. Habile revirement de politique!

Croyant par là son fils Conrad et ceux qu'il avait chargés de l'administration de l'empire assez puissants au nord des

[1] H. Br., VI, 45 : *Erga majestatem nostram et imperium gesserunt et agere non desistunt.*

Alpes, Frédéric tente par tous les moyens, mais surtout par la force, d'arracher l'élection d'un pontife aux cardinaux. « Allons, cardinaux, » écrit-il à ceux-ci : « comme des serpents vous rampez à terre au lieu de vous élever vers le ciel. Chacun de vous vise à la tiare, et personne ne veut la laisser à un autre. Abandonnez l'esprit de faction et de discorde. Que le collège des cardinaux donne donc à la chrétienté par un choix unanime un pape qui nous satisfasse nous et l'empire et dont l'élection tourne au bien universel [1] ! » Puis, il se jette dans les Marches et dans la campagne de Rome, ravage tour à tour les champs de Narni, de Ceperano et d'Avellano. Des hostilités pareilles ont lieu entre impérialistes et papalins sur les bords du Rhin. Un jour une flotte de la ville de Worms descend jusqu'à Mayence apporter des vivres et des munitions à des seigneurs châtelains révoltés contre l'archevêque ; un autre jour, le jeune roi Conrad bat l'archevêque de Cologne, le fait prisonnier, et le jette dans le château de Nideck, dont il ne le délivre que sur bonne rançon.

Cependant la chrétienté sans pasteur suprême s'émeut. Un pamphlet attribué à Pierre de la Vigne, qui rédigeait le plus souvent les manifestes et les lettres de son maître, répand comme une menace, sous le nom de doléance, l'effroi dans l'Église : « Ce n'est pas Jésus le médiateur entre Dieu et les hommes, le maître des apôtres, mais le prince des ténèbres, le père du mensonge, Satan, qui siège au milieu des cardinaux. Par suite de leurs discordes l'Église est en désordre, la foi est ébranlée. *Si l'onction pontificale manque, si un pape oint et sacré fait défaut, ne craignez-vous pas qu'il*

[1] H. Br., 340 : *Quod nobis et imperio promotionem universalis status occurrat.*



ne s'élève un autre Saint des Saints ? et quel sera-t-il[1] *?* » Les hérétiques jadis persécutés reprennent courage et pullulent. La ville de Milan, dit Frédéric lui-même, devient une sentine de Patarins. L'historien Mathieu Paris cite une lettre de Huon de Narbonne qui fait mention des sociétés secrètes et des églises hérétiques organisées, qui s'étendaient dans le Sud de l'Allemagne et le Nord de l'Italie, de Vienne aux Alpes et au lac de Côme. Frédéric, ayant pour adversaire de puissants ou de riches prélats, semble encourager les dissidents. Il invoque parfois l'exemple de la primitive Église pour réduire le clergé en fait de possessions temporelles à ce que demandait saint Paul, *ad victum et vestitum*. « Plût à Dieu, dit-il, que les princes de l'Église, qui me font la guerre, missent autant de rectitude dans leurs actions qu'ils ont de rectitude dans leurs croyances[2] ! »

Les princes chrétiens s'inquiétaient à juste titre. Où les cardinaux menaient-ils la chrétienté ? Quel était ce futur sauveur, ce *Saint des Saints* qu'on murmurait à l'oreille des peuples. L'empereur Frédéric voudrait-il laisser vide le trône du pontife pour se mettre à sa place? Le roi d'Angleterre envoie à l'empereur une ambassade de franciscains et de dominicains pour le supplier de faire cesser l'interrègne. Louis IX, que sa piété recommandait alors à l'Europe, fait craindre aux cardinaux, sans y croire, une usurpation des pouvoirs de l'Église. « Redoutez-vous l'empereur? leur dit-il ; si, au lieu de déserter votre devoir, vous l'accomplissez avec courage, ne doutez pas que là où il s'agira de la liberté de l'Église, les Français ne mettent à votre disposition

[1] H. B., VI, 70 : *Si papalis cessavit unctio, veniet ergo alius sanctus sanctorum, et quis ille est?*
[2] Muratori, *Script.* — H. B. *L. c.*

leurs vies et leurs biens. Nous ne craignons pas la haine ou la fraude jusqu'ici inouïe et qu'on ne saurait de quel nom appeler, de je ne sais quel *prince qui voudrait être à la fois roi et prêtre*. Il est de principe que la souveraineté temporelle et la spirituelle ne sauraient être réunies dans la même personne; de quel droit ce prince revendiquerait-il les fonctions et la dignité de pontife[1]? » Une ambassade solennelle du clergé français vient enfin sommer les cardinaux d'avoir à donner au plus tôt à l'Église romaine la consolation d'un pasteur, « s'ils ne veulent pas que les prélats français, selon le droit qui avait été conféré, disent-ils, par saint Clément à saint Denis, élisent eux-mêmes un pape pour l'Occident, *apostolatum super Occidentem*. » Menacé également par cette manifestation, Frédéric profite de la mort du cardinal Romanus, dont il craignait surtout l'avènement, pour délivrer les cardinaux Otto et Jacques de Préneste. L'ambassade solennelle des évêques et abbés français de Cluny et de Cîteaux vient le prier en outre de lever le blocus de Rome pour que les cardinaux, qui y étaient encore, puissent en sortir et prendre part à l'élection. Il cède à cette nouvelle pression de l'opinion chrétienne ; il rentre dans le royaume de Naples. Le conclave, alors au complet, après avoir entendu la messe du Saint-Esprit, élit enfin Sinibaldo Fieschi, cardinal-prêtre de Santo-Lorenzo-in-Lucina, le 25 juin 1243.

On a répété, d'après un écrivain très postérieur, Ricordano Malaspina, que Frédéric aurait dit : « J'ai perdu dans Fieschi un cardinal qui était mon ami : un pape ne saurait être Gibelin. » C'était exprimer vivement la pression puissante des principes et des partis sur les volontés humaines.

[1] Math. Paris, année 1243.

Le Guelfe Otton IV aussi, une fois empereur, était devenu Gibelin. Né Génois, de la famille des comtes de Lavagna, cardinal depuis 1227, Fieschi avait été chargé d'importantes missions par Grégoire IX. Les partisans allemands de celui-ci s'étaient réjouis, en 1240, à la pensée qu'il serait nomme légat au delà des Alpes, quoiqu'il mît une grande réserve dans sa conduite. C'était un homme de mœurs pures, un profond canoniste. Moins emporté quoique plus orgueilleux que Grégoire IX, il était plus habile à user d'une diplomatie patiente qu'à frapper de grands coups et peut-être plus capable d'user que d'abattre son adversaire. On allait voir aux prises les deux politiques les plus retors du temps.

Frédéric ne manqua pas à la politesse d'adresser par une ambassade solennelle au nouveau pontife ses protestations de dévouement et de respect et de mettre sa puissance, ses biens, son royaume à sa disposition, avec la restriction habituelle : *Salvis jure et honore sacri romani imperii* [1]. Après avoir écrit aux évêques chrétiens une encyclique dans laquelle il témoignait de son zèle pour le salut de la chrétienté contre les Mongols, pour la conservation de Jérusalem, pour la répression des hérétiques et la continuation de l'œuvre des chevaliers Teutons en Prusse, c'est-à-dire pour tous les grands intérêts de la chrétienté, Innocent IV, de son côté, d'Anagni, envoie l'archevêque de Rouen et deux autres ecclésiastiques à Melfi faire des propositions de paix à l'empereur. « Comme première condition, il demande que l'empereur délivre les prisonniers de Méloria, les Lombards surtout, qu'il retient encore ; qu'il restitue toutes les terres enlevées à l'Église et fasse la paix

[1] H. B., VI, 104. — Pertz, *Leges*, II, 431.

avec les Lombards. Frédéric ferait connaître ensuite au pape ce qu'il avait à reprocher à l'Église. Le pape, de son côté, ferait connaître ce dont il avait à se plaindre de la part de Frédéric. Pour juger ces questions litigieuses, un tribunal solennel des rois, princes et prélats de la chrétienté déciderait quelles réparations l'Église devrait à l'empereur pour les griefs dont celui-ci se plaindrait, et quelles satisfactions l'empereur de son côté offrirait pour les torts causés au Saint-Siège. Le pape ne s'expliquait pas sur l'affaire des Lombards, qui était toujours le point capital; mais il ne laissait pas ignorer à Frédéric que l'Église voulait comprendre dans la pacification tous ses amis et adhérents, de manière à ce qu'ils ne pussent jamais éprouver aucun dommage à raison de ce qui s'était passé. »

Comme on commençait à discuter ces différents points, un accident, qui n'était pas dû au hasard, menace de tout rompre. En août 1243, la ville de Viterbe, où Frédéric avait fait élever un château fort, poussé par son évêque, le cardinal Capocci, se révolte, au cri guelfe de « Vive l'Église », contre son gouverneur impérial, le comte Simon. Frédéric cherche à prêter main forte à celui-ci, assiégé dans le château par les rebelles, en bloquant la ville. Innocent IV, quittant Anagni pour Rome, où il est reçu avec enthousiasme, *cum maximo gaudio,* leur fait passer des secours, conclut alliance avec eux, réveille dans le Milanais l'activité de son légat Montelongo, qui envoie des secours à Verceil, à Alexandrie, à Novare, révoltés; et il prend sous sa protection le marquis Azzon d'Este et le comte Guido-Guerra, un de ses partisans en Toscane. Il comble de ses faveurs, en Allemagne, un ennemi de Frédéric, l'archevêque de Cologne, qu'il nomme son légat à Avignon.

La guerre recommence entre Guelfes et Gibelins. Frédéric

reste trois mois autour de cette vieille petite ville latine de Viterbe, fait venir de tous côtés des engins de siège, des tours, des échelles, des balistes, ouvre brèche, commande lui-même l'assaut. Mais les habitants, aidés même des femmes, brûlent les machines, repoussent les assaillants. Viterbe devient pour l'Italie une nouvelle Brescia. Frédéric, qui avait une fois couru péril de vie, accepte la médiation du cardinal Otto, qui, de son prisonnier, était devenu son ami. Il est convenu que le gouverneur, comte Simon de Chieti, sortira sain et sauf du fort avec la garnison, composée de trois cents chevaliers. Lorsqu'ils commencent à défiler, les Viterbinates, encore en fureur, tombent sur eux, leur enlèvent ce qu'ils emportent. Le cardinal Otto a de la peine à sauver leurs personnes; et les Viterbinates se jettent dans la ville sur les Gibelins qui restaient, les maltraitent et brûlent les maisons des fuyards [1]. La lutte, en recommençant, annonçait un nouveau degré de fureur. Frédéric demande à qui il pourrait se fier désormais « si la parole même d'un cardinal était violée. »

Cependant, de la France, Louis IX, le comte de Toulouse, Raymond de Saint-Gilles, interviennent auprès du pape en faveur de la paix. D'Allemagne, l'évêque Henri de Bamberg et Conrad de Hohenlohe arrivent prier l'empereur, de la part des princes, de conjurer de nouvelles hostilités qui allaient faire naître tant de malheurs. Le pape n'était pas homme à rompre en visière avec l'opinion. Il aimait mieux tourner les difficultés qu'essayer de les emporter de haute main. Les deux adversaires reprennent les négociations. Le comte Raymond de Saint-Gilles, les deux juges de cour, Pierre de la Vigne et Thaddée de Suessa, pour l'empereur,

[1] Bussi, *Istoria di Viterbo*, p. 410.

les cardinaux Ægidius, Étienne et Otto, pour le pape, s'abouchent (28 mars) et dressent des préliminaires de paix. Frédéric, sentant le besoin d'avoir un appui, convoque à Vérone une diète de ses vassaux allemands et italiens.

Les négociateurs se mettent d'accord sur les articles suivants : « Les terres possédées par l'Église romaine, au moment de la sentence d'excommunication, lui seront rendues; la même restitution sera faite aux adhérents de l'Église. Tous les captifs, clercs ou laïques, otages ou prisonniers de Frédéric, faits sur terre et sur mer, Lombards, Toscans et autres seront mis en liberté. L'empereur promettra par serment de se soumettre aux volontés du pape, relativement aux dommages causés par lui aux églises et aux personnes ecclésiastiques, et de déclarer nuls les bans et les confiscations dont les adhérents de l'Église ont été frappés. L'empereur recevra en grâce ceux qui se sont déclarés pour l'Église depuis son excommunication et même les rebelles qui auparavant étaient en guerre avec lui. Les seigneurs qui ont pris parti pour le Saint-Siège, ne seront pas tenus de servir personnellement l'empereur ; mais ils fourniront des remplaçants. Les exilés seront réintégrés dans leurs anciennes possessions. Frédéric prendra le pape et les cardinaux pour arbitres de ses démêlés avec les Lombards, l'honneur et les droits impériaux et royaux restant intacts. Dans une lettre adressée aux souverains de l'Europe, il déclarera que, s'il ne s'est pas soumis à la sentence d'excommunication portée contre lui, ce n'a pas été par mépris pour l'autorité de l'Église, *non contemptu clavium*, mais seulement parce que cet acte ne lui avait pas été régulièrement notifié. Néanmoins, pour preuve de repentir, il jeûnera et fera des aumônes jusqu'au jour de son absolution ; il fondera des mo-

nastères et des hôpitaux et mettra des chevaliers à la disposition du pape. »

Ces préliminaires étaient tout à l'avantage du Saint-Siège [1]. Non seulement ils reconnaissaient la toute-puissance du pape dans les affaires ecclésiastiques ; ils l'affermissaient, comme prince temporel, dans ses possessions italiennes longtemps discutées ; ils l'acceptaient pour arbitre ; ils imposaient encore à Frédéric des satisfactions significatives et amnistiaient les partisans de l'Église. En retour, Frédéric serait absous, relevé de l'excommunication à laquelle il restait soumis jusqu'au jour de la réconciliation.

Les plénipotentiaires de Frédéric avaient longtemps discuté. Ils y avaient consenti enfin. Contre toute attente, Frédéric accepta et, le jeudi saint (31 mars 1244), en présence de l'empereur Beaudoin de Constantinople, des sénateurs de Rome et du peuple romain, sur la place de Saint-Jean-de-Latran, les plénipotentiaires impériaux signèrent et prêtèrent serment. Les articles du traité, copiés à un grand nombre d'exemplaires, furent aussitôt débités à la foule par des crieurs au prix de six deniers. Le pape prêcha dans la ville devant la multitude, en nommant Frédéric « fils dévoué de l'Église et prince catholique, *devotum filium et catholicum principem.* » On célébra les fêtes de Pâques avec une grande joie à Rome, et la parole « Je vous donne ma paix, je vous laisse ma paix, » retentit promptement en France et en Allemagne et parut une réalité.

On était loin de là. On s'en aperçut lorsqu'on arriva à la mise à exécution des articles préliminaires. Il faut dire que, en général, la rédaction de ces articles était assez

[1] Math. Paris, année 1244. — Huill. Br., VI, 1768, 69, 70. — Pertz, *Leges*, II, 344, 345.

vague. Beaucoup de personnes ou de catégories de personnes étaient implicitement comprises dans ces articles, sans être explicitement et précisément nommées, et un certain nombre de conditions d'exécution des articles n'avaient point été réglées. Par exemple, les prisonniers et rebelles lombards étaient bien compris dans les amnisties que l'empereur devait prononcer, mais l'empereur voulait astreindre ces personnes au serment de fidélité qu'elles lui devaient, préalablement à leur libération ou à leur amnistie. Dans sa pensée, il ne devait faire aucun sacrifice des droits impériaux qu'il avait sur les Lombards, tandis que le pape prétendait au contraire rester encore arbitre et juge des rapports de l'empereur avec ceux-ci ; ce que Frédéric ne pouvait admettre sans réserve. Pour les terres de l'Église, le pape en voulait la restitution pure et simple, tandis que Frédéric y prétendait sauvegarder son honneur et ses droits, au moins comme bailli, *advocatus*. Enfin l'époque de l'absolution de Frédéric par le pape n'ayant pas été fixée, elle était remise après satisfaction des griefs dont le Saint-Siège avait à se plaindre ; et Innocent IV différait de dresser la liste de ces griefs, qu'il ne connaissait pas tous encore. A chaque pas on se heurtait à des difficultés que les plénipotentiaires paraissaient avoir évitées pour arriver au but.

Frédéric II, alors à Terni, demande au pape de venir s'établir dans une ville voisine, où les conférences pourraient être suivies de plus près, où même ils pourraient se rencontrer ; et, en attendant, il offre de convertir les préliminaires en paix définitive avec le cardinal de Porto, qui avait toujours montré des intentions conciliatrices. Innocent promet de se rendre bientôt à Narni et envoie le cardinal demandé. On serre de près les questions et elles paraissent plus épineuses. Frédéric, qui ne voulait plus accorder aux Lom-

bards les conditions de la paix de Constance, faite, selon les princes, « au préjudice évident des droits et de l'honneur de l'empire, » consent à s'en remettre à l'arbitrage du pape, mais sur les bases posées avant ou après la bataille de Corte-Nuova, et à la condition que le pape se déclare libre de tout engagement vis-à-vis de la célèbre ligue. Il offre de restituer les terres de l'Église encore occupées par ses troupes, mais en obtenant la fixation des droits et services qu'il possède sur elles comme empereur, et il demande à Innocent, afin de le séduire, la main d'une de ses nièces pour son fils Conrad.

Les actes des deux adversaires respiraient moins la paix que leurs paroles. Déjà le pape écrivait, le 30 avril, au landgrave de Thuringe, Henri, régent de l'empire, mais pratiqué sous main par l'archevêque de Mayence, que Frédéric II, « aimant mieux manquer à son serment que de le tenir [1], refusait d'exécuter les articles des préliminaires ; il nommait ce prince comte palatin de Latran, et, dans une lettre arrivée jusqu'à nous, il l'exhortait « à accomplir promptement l'affaire commencée par l'Église à l'honneur de son nom. » L'empereur, au grand mécontentement du pape, donnait en fief à ses anciens partisans, les Frangipani, la moitié du Colisée avec le palais attenant. En son nom déjà on se soulevait à Rome. Le pape et l'empereur se disputaient la nomination du préfet de Rome et l'investiture des fiefs romains. Le 28 mai, la nomination de douze cardinaux pour compléter enfin le collège annonçait peut-être quelque chose de nouveau. On sut bientôt à quoi s'en tenir.

Le 7 juin, Innocent quitta Rome et se rendit non à Narni,

[1] Pertz, *Leges*, II, 346. — H. B., VI, 189, 190 : *Elegit resilire potius quam parere, adimplendo quod sibi mandavimus renuendo.*

mais dans la place-forte de Cività-Castellana. De là, le 9, il donne de pleins pouvoirs au cardinal de Porto pour en finir avec la paix. On était dans l'attente ; mais, dix jours après, le 29 juin, Innocent se transporte de Cività-Castellana à Sutri et là, de nuit, sous l'armure et sur la monture d'un chevalier, accompagné de son neveu, un cardinal récemment nommé, de Nicolas de Curbio, qui devait être son biographe, et de quelques serviteurs, il traverse à franc étrier un pays de montagne, sans chemin frayé, arrive à Cività-Vecchia, et y trouve à point quelques galères gênoises. Il s'y embarque avec plusieurs cardinaux qui s'y étaient rendus ; et on apprend bientôt qu'il est arrivé dans sa ville natale, à Gênes, où grands et petits, comme s'ils étaient aux nues (*ad astra*), l'avaient reçu avec une joie délirante, en criant avec le Psalmiste : « Nous sommes libres ; notre âme s'est échappée comme un oiseau des rets du chasseur. »

Innocent IV, décidé à convoquer un concile ailleurs qu'à Rome, pour que la réunion n'en pût être empêchée, comme sous Grégoire IX, avait, depuis dix-neuf jours, envoyé un moine franciscain demander au podestat de Gênes de mettre des navires à sa disposition. Aussitôt qu'il avait appris qu'ils étaient arrivés à Cività-Vecchia, il avait été en toute hâte s'y embarquer. Mathieu Paris seul rapporte (et il était loin des événements) que Frédéric II avait envoyé deux cents cavaliers dans la contrée pour enlever le pape. Toujours est-il que, ayant confié sa fortune à la mer plutôt que celle d'un concile convoqué, Innocent IV, sauvé par un orage, qui le déroba à l'amiral impérial Anselme de Mari, en vue de Capraia et ensuite de Porto-Venere, était arrivé sain et sauf à Gênes. « Quand, au jeu d'échecs, » s'écria Frédéric, « je fais le pape mat et lui prends une tour, arrivent les Gênois qui bouleversent le jeu ! » Il envoya le

comte de Toulouse à Gênes, assurer le pape qu'il était disposé à exécuter le traité. Mais le pape était libre, dans une ville libre, malgré la flotte pisane que l'empereur voulait envoyer contre Gênes! Il refusa et envoya demander à Louis IX un asile dans une des villes de son royaume.

Ce n'eût pas été la première fois qu'un pape eût trouvé un refuge en France. Malgré les antécédents, le roi de France, qui assistait alors avec sa mère, Blanche de Castille, à un chapitre général de l'ordre de Cîteaux, désireux de garder la neutralité dans un semblable conflit, opposa la nécessité pour lui de consulter ses barons. Malade, Innocent se fit transporter dans un cloître cistercien des Apennins. Pendant les trois mois qu'il y resta, ayant jeté son dévolu pour asile sur la grande et libre cité de Lyon, qui était à la portée de la France et de l'Angleterre, de l'Espagne et de l'Allemagne, pour y réunir le concile qu'il méditait, il traita avec cette ville, et quand il fut guéri et sûr de son refuge, il partit : « Mes fils, écrivit-il aux Gênois je veux aller à Lyon, afin de faire connaître avant de mourir aux princes et aux prélats dans quelle misère gémit l'Église. Si je ne puis aller à cheval, je m'y ferai porter. » Il partit sous la protection du marquis Manfred de Careto. Atteint encore, en route, par le mal qui le poursuivait, il descendit en dépit de tout, à dos de mulet, les pentes des Apennins, hébergé de couvent en couvent, arriva à Asti, où le peuple demanda sa bénédiction, et rejoignit ses cardinaux à Suse. Là, sous une escorte fournie par Amédée de Savoie, il franchit le col alpin du mont Cenis, à travers la neige amoncelée, redescendit la vallée de l'Arc, arriva sur le Rhône à la Haute-Combe, et entra enfin, le 2 décembre, dans Lyon. Derrière les murailles de cette ville, il mettait la chrétienté entre lui et Frédéric et changeait ainsi toutes les conditions de la lutte.

XI

Le concile de Lyon et la diète impériale de Vérone en 1245. — Les Kharismiens à Jérusalem. — Déposition de Frédéric II. — Les deux adversaires en appellent à la chrétienté. — La théorie impériale et la théorie pontificale. — Inutile médiation de Louis IX (1246).

La ville de Lyon n'était pas seulement, par sa situation géographique, admirablement choisie pour être la résidence d'un concile. Depuis Frédéric Barberousse et Henri VI, qui avaient visité cette cité, ses liens de vassalité avec l'empire s'étaient singulièrement relâchés. Aucun acte de Frédéric II ne les avait rappelés. Elle jouissait d'une autonomie véritable, avec son archevêque, qui était cependant assez puissant, et malgré le voisinage du roi de France, qui la convoitait. Celui-ci était à proximité, au moins, pour y protéger une réunion d'évêques chrétiens; et le duc de Savoie, gardien des Alpes, pouvait se mettre au besoin entre elle et l'empereur. C'était donc en pleine sécurité que le pape Innocent IV convoquait, en décembre 1244, les rois, prélats et princes, à venir « lui prêter conseil et secours dans l'intérêt du royaume de Jérusalem, de l'empire grec en péril, et à cause des menaces des Tartares et autres contempteurs de la foi, et de la lutte entre l'empire et l'Église[1]. »

Les affaires de l'Orient n'étaient pas en effet sans préoccuper réellement le pape Innocent IV. Les barons de la Terre Sainte et les Templiers, ennemis des Hohenstaufen, avaient saisi le prétexte de l'absence de leur roi Conrad, qui, en Allemagne, comme roi des Romains, n'avait pas encore mis le pied dans son royaume de Terre Sainte ; ils lui

[1] H. B., VI, 247.

avaient opposé, avec l'aide des Vénitiens, également contraires aux impériaux, la reine de Chypre, Alix, épouse d'un prince français, Raoul, comte de Soissons. Cela n'avait point réussi. Mais les barons syriens et les Templiers, se trouvant, pour ainsi dire, sans maître, avaient cru bon de rompre la trêve conclue en Terre Sainte par Frédéric II avec le soudan d'Egypte. Alliés avec les soudans de Damas et d'Emèse, ils avaient repris le pays situé en deçà du Jourdain, à l'exception de Naplouse et de Gaza qui étaient aux Égyptiens, et ils se vantaient même en Europe d'avoir rendu Jérusalem aux seuls chrétiens. Mais l'illusion avait été de courte durée ; un malheur plus grand avait affligé la Terre Sainte et la chrétienté.

Le soudan d'Egypte Nedg-em-eddin, irrité de l'alliance des barons avec Damas et Emèse, s'était adressé à une tribu des Turcs du Kharisme, qui, poussés par les Tartares, perturbateurs de l'Asie comme de l'Europe, erraient alors en Mésopotamie. Ceux-ci, au nombre de dix mille, étaient arrivés avec tant de secret et de rapidité qu'ils avaient pénétré à l'improviste par Saphet et Tibériade dans le royaume. Effrayé, le patriarche de Jérusalem, Robert, ancien évêque de Nantes, avait abandonné d'abord la ville, dont les murailles n'avaient point été relevées. Mais rassuré, à tort, il était revenu avec les fugitifs ; en chemin, les barbares l'avaient surpris et massacré avec sept mille chrétiens, hommes, femmes et enfants. La ville de Jérusalem était tombée entre les mains de ces mécréants. Ils avaient inondé de sang le Saint-Sépulcre, bouleversé les tombeaux des anciens rois de Jérusalem et brûlé leurs restes.

Instruit de cette catastrophe, Frédéric II avait essayé d'apaiser le soudan d'Égypte, pour éviter de plus grands malheurs. Mais les barons et les chefs des ordres militaires, ou-

bliant leurs discordes, avaient fait appel au soudan de Damas. Comptant sur l'arrivée de celui-ci, ils avaient marché de Saint-Jean d'Acre, à travers Ascalon, sur les Kharismiens qui tâchaient de rejoindre les troupes égyptiennes, et ils les avaient rencontrés, le 18 octobre, près de Gaza. Les auxiliaires de Damas s'étaient enfuis au moment du péril, et, après une résistance désespérée, l'armée chrétienne s'était dispersée, laissant une foule de barons, plusieurs évêques et les deux grands maîtres des Templiers et des Hospitaliers morts ou prisonniers. Il y avait là certes de quoi émouvoir la chrétienté, qui redoutait toujours les révolutions de l'Orient et avait encore grand souci du sort de Jérusalem.

Dans les motifs qu'il avait donnés pour la réunion d'un concile, Innocent IV n'avait mentionné qu'en dernier lieu sa querelle avec Frédéric. Combien il avait cependant celle-ci à cœur ! il l'avait manifesté en citant de vive voix, au milieu d'un sermon, l'empereur à comparaître, soit en personne soit par un représentant, pour rendre compte à l'assemblée de sa conduite et pour lui donner à lui satisfaction. Celui-ci ne s'y était pas mépris. Dans sa correspondance avec les princes d'Europe, il déplorait la catastrophe orientale, et exprimait le désir d'en finir avec les Lombards et avec le pape, pour pouvoir prendre sur ses épaules la « défense de l'empire grec et de Jérusalem et déployer vers l'Orient les ailes de l'aigle impériale. » En cela, cet empereur en même temps roi de Naples, d'Arles et de Jérusalem, beau-père de l'empereur grec de Nicée, allié du Soudan d'Égypte, montre bien qu'il veut faire de la Méditerranée le centre d'une puissance qui étend aussi ses bras, grâce à l'Ordre Teutonique, jusqu'à la Baltique. Sa politique universelle a la prétention d'embrasser le monde tout entier. C'est pourquoi il appelle toute l'attention des princes qu'il

prend pour juges sur sa querelle avec le pape. Il offre de soumettre celle-ci à l'arbitrage des rois de France et d'Angleterre ; mais il les tient en garde contre l'ambition pontificale, qui avait voulu le déshonorer, et il les engage à secouer le joug d'Innocent IV, à soustraire leur royaume à ses exigences financières et aux nominations abusives qu'il faisait de ses créatures aux grandes prélatures. Comme empereur, comme le premier des princes chrétiens, il est le protagoniste dans la lutte du pouvoir temporel contre le spirituel, de l'État contre l'Église. C'est dans cette vue, pour montrer qu'il avait aussi une partie du monde dans sa main, qu'il a convoqué à Vérone une assemblée politique qu'il espérait bien opposer au concile de Lyon. Aussi, quand le moment de la réunion de celui-ci approche, il y envoie ses deux légistes, Thaddée de Suessa et Gautier d'Ocra, avec l'archevêque de Palerme, Bérard, pour en appeler, quelque décision qui y soit prise, au futur pape, à un concile vraiment universel, aux princes allemands et aux rois et princes de la terre [1]. N'a-t-il pas aussi, au temporel, une puissance universelle, cosmopolite, et est-il possible de résoudre des questions où la souveraineté politique est également intéresssée, dans une assemblée où les souverains et les princes de l'État ne sont pas tous représentés comme ceux de l'Église ?

Mais, laquelle de ces deux puissances, dans l'opinion et en fait, était alors reconnue comme universelle ? L'appel fait par Frédéric II à un *concile universel*, au moment même où arrivaient à Lyon les prélats qu'Innocent IV avait convoqués, a fait accuser les deux adversaires de peu de bonne foi dans leur lutte. Frédéric, en effet, qui ne veut

[1] Voir Schirrmacher, IV, p. 103 et seq. — H. Br., VI, 276.

pas se rendre au concile parce qu'il est cité comme accusé et non convoqué comme empereur, empêche les évêques italiens et allemands d'obéir à la voix du pontife, et le pape ne fait guère appel qu'aux prélats de France, d'Angleterre et d'Espagne, dont il était sûr. On n'a point trouvé encore, en effet, de convocation nominale adressée aux évêques allemands[1]. Ceux qui étaient bien disposés pour Innocent, s'y rendent seuls, comme les partisans de Frédéric se rendent seuls à Vérone.

De fait, le concile de 1245, à comparer avec celui de Latran en 1215, sous Innocent III, ne fut point universel. Des prélats allemands, on ne vit arriver que le patriarche d'Aquilée, les archevêques de Cologne et de Mayence, les évêques de Trieste, de Liège et de Prague. Les prélats et abbés français y étaient en nombre et des plus considérables. D'Espagne, il en vint aussi beaucoup, et des sièges les plus importants et en grand appareil. D'Angleterre, quelques-uns, comme l'archevêque d'York et l'abbé de Westminster, arrivèrent en personne ; mais d'autres envoyèrent leurs procurateurs ou se firent excuser. De l'Italie on ne vit naturellement que les prélats partisans du pape, entre autres les archevêques de Milan et de Gênes. Personne du royaume de Naples, sauf l'archevêque de Bari, Marino, comme négociateur. Les patriarches Nicolas de Constantinople et Albert d'Antioche, et l'évêque Walmrann de Beryte y représentèrent l'Orient. De princes laïques ou envoyés d'États, on y vit Beaudouin, empereur de Constinople, Raymond de Toulouse et Raymond de Provence, les envoyés des rois de France et d'Espagne, deux de Venise et deux

[1] *Registre d'Innocent IV*, d'un jeune archiviste distingué, M. Elie Berger.

de Gênes. En tout, au moment où il réunit le plus de monde, le concile ne compta guère que cent quarante ou cent cinquante membres. C'était quelque chose cependant.

La diète que Frédéric aurait voulu opposer, dans Vérone, au concile de Lyon, fut encore moins nombreuse et ne se composa guère, en y ajoutant le grand maître de l'Ordre Teutonique, que de princes ou prélats allemands et italiens, ses partisans. Cela était naturel. A une diète impériale Frédéric ne pouvait convoquer que des membres de cet empire. En fait de prélats allemands, figurèrent l'archevêque de Salzbourg et ses suffragants, Sifrid de Ratisbonne, chancelier de la cour, les évêques de Passau, de Freisingen, de Brixen, de Bamberg, les abbés de Kempten et d'Elwangen; en fait de princes, le duc d'Autriche et de Styrie, Frédéric, qui y vint en grand appareil, sur la promesse qu'on lui fit d'ériger ses États en royaume, et sur la certitude de recevoir la confirmation du privilège d'hérédité qu'il avait déjà eu de Barberousse; les ducs Mérau et de Carinthie, le comte de Tyrol et un certain nombre de nobles hommes de Souabe. En général c'était l'Église et la féodalité du midi de l'Allemagne, sauf le duc Otto de Bavière, et parce qu'il était ennemi de Frédéric d'Autriche. Mais le partage des prélats ou des princes de l'Allemagne entre Lyon et Vérone montre évidemment que l'empire était singulièrement divisé. Les archevêques de Mayence, de Cologne et de Trèves, l'évêque de Liège, avaient publié l'excommunication de Frédéric et détaché de lui les ducs de Brabant et de Limbourg, les comtes de Berg et de Gueldre, presque tout le Nord-Ouest de l'Allemagne. Le Nord tout entier était presque indifférent. L'archevêque de Magdebourg et l'évêque d'Hildesheim, les ducs de Brunswick et de Saxe, les Margraves de Brandebourg, de Misnie et d'Ostmark, tout le

Nord-Est, sous les empereurs souabes, devenait de plus en plus étranger aux affaires de l'empire. Pour le roi de Bohême, Wenceslas, Frédéric II l'avait perdu en acquérant à son parti le duc d'Autriche.

Le concile, on le voit surtout dans l'historien Mathieu Paris, eut un plus grand retentissement que la diète de Vérone. Dans une réunion préparatoire tenue, le 26 juin, au réfectoire des religieux de Saint-Just, le patriarche de Constantinople prit le premier la parole. Il déplora l'état de l'Église orientale. Innocent accueillit ses paroles par un froid silence. Un prélat anglais requit la canonisation de Thomas de Cantorbéry. Le pape la fit ajourner. Il était pressé d'en venir à l'affaire principale. Le grand juge Thaddée de Suessa prit alors la parole. En lui donnant de pleins pouvoirs pour en appeler du jugement du concile, son maître l'avait muni de dernières propositions destinées à embarrasser le pape. Il offrait en effet, par la bouche de Thaddée de Suessa, « pour rétablir la paix, de se consacrer en personne à la réunion de l'Église grecque à la latine, de combattre les Tartares, Kharismiens et Sarrasins, de délivrer la Terre Sainte à ses frais, de restituer à l'Église de Rome ses possessions et de faire satisfaction au pape. » Voilà bien le successeur de Charlemagne, même des anciens empereurs romains, auxquels il faisait remonter son pouvoir, dans son rôle universel. Il cherche à éblouir de cette haute mission les princes et les peuples et à rabaisser ou à déprécier le pape auprès de lui, en mettant, avec ostentation, toute sa puissance au service de la défense et de l'unité de l'Église chrétienne.

Le pape ne se laissa démonter ni par ce pompeux étalage de dévouement, ni par cette habile humilité : « Ce sont là dit-il, de grandes et splendides promesses, utiles à l'Église ;

mais elles s'en iront en fumée. Comment tenir ce Protée[1] ! Quelle garantie offre-t-il de l'exécution de ses promesses ? » — « La garantie des rois de France et d'Angleterre, » répondit Thaddée. — « Nous n'en voulons pas », reprit le pape ; « car, s'il ne tenait pas sa parole, nous devrions punir ceux qui lui ont servi de cautions et nous aurions trois ennemis et des plus puissants de la chrétienté, au lieu d'un ; » et il déclara qu'il voulait l'acceptation pure et simple de son dernier ultimatum : « l'évacuation immédiate des États de l'Église par les troupes impériales, la libération des prélats encore prisonniers et la soumission de l'affaire lombarde à son arbitrage. »

Le 28 juin, avant-veille de la fête de saint Pierre et saint Paul, Innocent, dans ses habits pontificaux, ouvrit solennellement le concile dans l'église de Saint-Jean. Après avoir rappelé les cinq plaies de l'Église : son abaissement, l'insolence des Sarrasins, le schisme grec, les ravages des Mongols et les embûches de l'empereur, il prend à partie surtout Frédéric II. Il lui reproche comme autant de crimes « l'établissement des Sarrasins à Lucera, ses mœurs orientales, ses superstitions astrologiques, son mépris de la religion chrétienne, son amitié avec le soudan d'Égypte, ses opinions hérétiques, enfin la violation permanente de toutes ses promesses. » Thaddée de Suessa oppose la violence à la violence. « Hérétique, mon maître ! » dit-il, « il ne pratique pas au moins l'usure dans son royaume. » Il justifie politiquement la présence des Sarrasins en Italie, les traités avec le soudan d'Égypte. Ce qu'on disait des mœurs de Frédéric, il le traite de calomnies ; avec raison enfin, il demande un délai pour que l'empereur puisse envoyer des fondés de pouvoir

[1] Math. Paris, *ad ann.* 1245. — Raynald, *l. c.* § 27.

ou venir lui-même en personne : — « En personne, jamais ! » s'écrie Innocent ; « je crains les filets auxquels je viens à peine d'échapper. Si l'empereur vient, je m'en irai. Je déteste l'effusion du sang ; je ne suis ni propre, ni préparé à être martyr ou bourreau. »

Le lendemain de cette séance (29 juin), les procurateurs des rois de France et d'Angleterre insistent auprès d'Innocent pour obtenir de lui un délai, qui est accordé en effet à l'empereur ou à ses fondés de pouvoir, et un sursis de vingt jours particulièrement à maître Gautier d'Ocra, son principal négociateur, qui lui avait été renvoyé. Dans l'intervalle, Innocent fait rédiger le rôle de l'accusation et celui de la défense comme instruction de l'affaire. Frédéric II, de son côté, congédiant la diète de Vérone, dont il n'avait rien pu tirer, traverse la Lombardie pour se rendre à Turin et se rapprocher du concile. Était-ce pour s'y rendre ? Thaddée de Suessa a dit que c'était l'intention de Frédéric et le désir du pape. Mais il n'est probable ni que l'empereur voulût obéir à une citation qui ne lui avait pas été signifiée personnellement, ni que le pape eût cessé d'éprouver à l'égard de Frédéric la crainte de quelque surprise ou coup de force, qu'il avait manifestée. Chemin faisant, l'empereur, qui était accompagné de son fils Conrad IV et de quelques prélats et seigneurs allemands venus à Vérone, éprouve une grande contrariété. Un de ses parents, le prince Frédéric, fils de Béatrice de Souabe et du roi Ferdinand de Castille, qui était auprès de lui, travaillé sous main, s'enfuit tout à coup à Milan. La reddition d'Alexandrie et de ses châteaux forts, l'arrivée du marquis de Montferrat et les dispositions meilleures pour lui du comte de Savoie le consolent à Turin de ce mé-

[1] Huill. Breh., VI, 278, 335. — Math. Paris, *L. c.*, *Ann. Plac.*, 489.

compte. Il renvoie donc à Lyon maître Gautier d'Ocra pour qu'il y traite avec le pape, et lui donne pour collègues le grand maître de l'Ordre Teutonique, Henri de Hohenlohe, l'évêque de Freisingen et le légiste Pierre de la Vigne, munis de ses pleins pouvoirs pour conclure la paix.

Les séances du concile cependant se succédaient au milieu d'une grande anxiété. On craignait que Frédéric ne s'approchât des Alpes plutôt pour troubler le concile (*perturbare concilium*), que pour en surveiller les négociations. A Lyon, on prenait des précautions de défense, et l'on avait hâte d'en finir. En attendant, à la séance du 5 juillet, l'évêque de Tarragone accuse Frédéric d'avoir fait prisonniers à Méloria les prélats convoqués à Rome. Thaddée le fait taire en disant qu'il ne parlait que pour venger un neveu condamné par l'empereur pour trahison. Le 13 juillet, après avoir fait rassembler et collationner les privilèges concédés à l'Église de Rome par les empereurs précédents, Innocent IV les donne à signer aux prélats et obtient d'eux, en vertu de ces privilèges, le droit de condamner l'empereur; et, le 17 juillet, ni l'empereur ni ses envoyés n'étant encore arrivés, il se met en devoir de procéder contre l'empereur. Le délai de vingt jours accordé, le 29 juin, par le pape partait-il de ce jour même ou de celui de l'ouverture du concile, qui avait eu lieu le 28 ? S'était-on expliqué précisément à ce sujet ? Les envoyés de Frédéric, à cette époque et dans un pays où les voyages n'étaient pas aisés, étaient en tout cas à trois jours de marche de Lyon, puisqu'ils y arrivèrent le 20. On demanda au pape d'attendre trois jours. Il refusa et ouvrit la dernière session, le 17, pour en finir.

Thaddée de Suessa, au commencement de la séance, se leva. Argumentant de l'absence de l'empereur, qui n'avait été ni légalement ni personnellement cité, de celle de ses

envoyés en route, et de l'incompétence d'un concile qui n'était pas universel, il en appela, selon les instructions qu'il avait reçues, de la sentence qui allait être rendue, au futur pape et à un concile vraiment universel de rois, princes et prélats. — « C'est un concile universel, » reprit le pape, « autant que les embûches de l'empereur l'ont permis. Il serait étrange que ses ruses lui portassent profit. » Un prélat anglais essaya de faire une diversion, en réclamant contre les exactions de la cour de Rome dans son pays. Le pape, les yeux baissés, le laissa dire, et ajourna l'examen de cette affaire, pour passer à l'ordre du jour. Les procurateurs des rois de France et d'Angleterre tentèrent encore d'intervenir. Mais les prélats français et espagnols demandèrent à grands cris la sentence, et, les prélats ayant pris les cierges allumés qu'on leur avait apportés, le pape la lut solennellement.

« Innocent, serviteur de Dieu, préposé à la garde de la paix et de l'unité chrétienne, à la protection des bons et à la punition des méchants : attendu que Frédéric, ayant été excommunié comme coupable de *parjures* répétés, de *sacrilège* et d'*hérésie*, n'avait rien fait pour se disculper ; coupable de *parjure* pour avoir violé les immunités du clergé de Sicile et usurpé les possessions de la Marche, de Bénévent et de la Toscane ; de *sacrilège*, pour avoir enlevé les prélats convoqués à Rome ; d'*hérésie*, pour avoir méprisé le pouvoir du pape, avoir entretenu des relations avec les Infidèles, et traité avec le soudan d'Egypte pendant la croisade ; lui, Innocent, successeur indigne de Jésus-Christ, avec ses frères, en vertu du pouvoir de lier et de délier, relevait donc les sujets de Frédéric des serments de fidélité à lui prêtés, et défendait de plus le reconnaître comme empereur et roi, sous peine d'excommunication ; il invitait les prélats et les princes allemands à choisir librement un autre empereur et se

réservait de disposer à son gré du royaume de Sicile. » — Le décret était revêtu de cent cinquante signatures. « Jour de colère, de malheur ! » s'écria Thaddée de Suessa. « Arrivent les Tartares et les Mongols, que les hérétiques relèvent la tête ; la chrétienté est en proie... — J'ai fait mon devoir », reprit Innocent ; « à la volonté de Dieu ! » Et les prélats, selon la tradition, entonnant un « louange à Dieu », retournèrent les flambeaux qu'ils tenaient à la main, pour plonger la salle du concile dans les ténèbres [1].

L'historien contemporain Mathieu Paris, qui nous donne tous ces détails, peut-être un peu dramatisés, raconte que Frédéric, au reçu de cette nouvelle, se faisant apporter ses couronnes, se serait écrié : « Les voici, mes couronnes ; ni pape ni concile ne me les arracheront, sans qu'il en coûte beaucoup de sang ! » Ce que l'on sait par les documents, d'une façon plus certaine, c'est que l'empereur et le pape, avant que commençât en Italie et en Allemagne la guerre de leurs partisans, cherchent par des circulaires envoyées aux princes et aux peuples, à défendre chacun leur cause et en arrivent à exposer jusque dans leurs dernières conséquences les principes qui guidaient leur conduite et inspiraient leurs actes. Les deux circulaires de Frédéric sont adressées, la première, aux prélats, comtes et barons d'Angleterre, qu'il savait peu favorablement disposés pour la cour de Rome ; la seconde, aux princes allemands.

On le voit, dans ces circulaires, Frédéric ne se fait pas seulement le défenseur des royautés temporelles contre les entreprises pontificales. Il ordonnait autrefois de brûler les Patarins, « comme c'était, disait-il, son devoir (*ut debuit*),

[1] Math. Paris, *L. c.* — Raynald, *ad ann.*, 1245. — Huill. Br., VI, 319-327.

parce qu'ils croyaient à deux principes et voulaient ramener l'Église à la simplicité et à la pauvreté des premiers temps. » Maintenant, il prend une position religieuse nouvelle, sinon plus favorable aux hérétiques, au moins bien plus effectivement hostile à l'Église hiérarchique, puissante et riche, qui était son ennemie; et, en revanche, le pape porte plus haut et plus loin encore les prétentions de ses prédécesseurs à soumettre hardiment l'autorité politique à la puissance religieuse dans le gouvernement du monde.

Dans sa circulaire aux Anglais, après avoir discuté la procédure pontificale, la vérité des accusations et la légalité de la condamnation portées contre lui, Frédéric conteste au pape le droit de le déposer. « Il n'appartient pas plus, dit-il, à celui-ci dans l'empire, parce qu'il l'a oint et consacré, que, dans les royaumes, le droit n'appartient aux archevêques de déposer les rois qu'ils ont aussi consacrés. » « Réfléchissez bien à ceci, » ajoute-t-il aux barons, « que, si l'on commence par moi, l'empereur élu par les Allemands, c'est pour finir par les rois que vous reconnaissez. Défendez votre cause en soutenant la mienne[1]. »

Mais la circulaire aux prélats et princes allemands paraît porter encore davantage la lutte sur le terrain religieux. « Votre crédulité, » leur dit-il, « vous a livrés à la tyrannie de ces scribes et de ces pharisiens ; ils appauvrissent l'empire pour s'enrichir ; ils mendient aux chrétiens pour nourrir les patarins, ils détruisent vos maisons pour que vos ennemis bâtissent ici leurs villes. Et quel est leur but ? Exciter de nouveaux troubles dans l'empire, y susciter peut-être un anti-césar, et se subordonner et soumettre tous les rois et princes. » Il promet de mettre ordre aux exigences

[1] Huill. Br., VI, 331.

de cette avidité et aux écarts de cette ambition ; et il dévoile déjà les moyens dont il pourrait faire usage par les paroles suivantes, si curieuses pour ce temps, surtout dans sa bouche : « Croyez aux paroles de nos envoyés », dit-il aux princes, « comme si le bienheureux Pierre lui-même les affirmait par serment. C'est sur la pauvreté et la simplicité qu'était fondée l'Église, lorsqu'elle enfantait des saints. Notre intention, Dieu en est témoin, a toujours été d'obliger les ecclésiastiques, surtout les prélats, à suivre les traces de la primitive Église, à mener une vie apostolique et à se montrer humbles comme Jésus-Christ. Autrefois les prêtres du Seigneur regardaient en haut, faisaient de nombreux miracles, guérissaient les malades, ressuscitaient les morts. Leur sainteté, et non le glaive temporel, leur soumettait facilement les rois. De nos jours l'Église est toute mondaine ; ses ministres, enivrés des délices terrestres, se soucient peu du Seigneur. C'est pourquoi nous croyons faire une œuvre de charité en enlevant à de tels hommes les trésors dont ils sont gorgés pour leur damnation éternelle. Joignez-vous à nous et veillons tous ensemble à ce que, en perdant leur superflu, ils servent désormais le Très-Haut et se contentent de peu [1]. »

L'empereur, entraîné par la lutte, reprenait-il l'idée que Joachim de Flore, dans ses rêves apocalyptiques, avait émise de régénérer l'Église par le Saint-Esprit en la retrempant à ses sources primitives ? Le projet d'une réforme qui avait, dans des directions opposées, suscité à la fois l'explosion des sectes nouvelles des *Parfaits*, des *Bonshommes*, des *Patarins*, des *Catharins*, et la naissance des nouveaux

[1] Pierre de la Vigne, *Epist.*, liv. I, ch. II. — H. B., t. III. p. 50 ; VI, 398.

ordres religieux des Franciscains et des Dominicains, animait-il l'empereur Frédéric II? Faut-il vraiment admettre qu'il allât jusque-là? Beaucoup plus préoccupé de desseins politiques que de desseins religieux, Frédéric ne cherchait-il pas à enlever aux Patarins leur arme contre l'Église? à la papauté, ne voulait-il pas dérober le prestige et l'influence morale de ses nouvelles milices? Il intéressait sans doute à cette lutte l'orgueil des rois souvent blessés par l'arrogance de la cour de Rome et la cupidité des princes féodaux, jaloux de la richesse des prélats. Il attaquait par sa base, par la propriété, la hiérarchie ecclésiastique elle-même, la constitution féodale de l'Église établie. Enfin, il faisait mine d'opérer politiquement, d'en haut, une révolution ecclésiastique que les hérétiques, par la révolte en dehors, où les frères mendiants, par l'exemple et la prédication au dedans de l'Église, étaient impuissants à accomplir. Ses juristes, sans doute, comme Pierre de la Vigne et Thaddée de Suessa, inspirés par l'étude du droit romain, qui faisait d'eux les adversaires de l'institution ecclésiastique, cherchaient, par leurs pamphlets, à le pousser dans cette voie. Mais n'était-ce pas pour ce souverain une simple arme de guerre? C'est ce que nous discuterons plus loin.

Innocent IV sentit cependant la portée du coup; il bondit sous l'attaque et dépassa ses prédécesseurs les plus hardis dans la revendication qu'il fit de la supériorité de son pouvoir en ce monde. Allant droit au fond de la question, « Si les évêques ne pouvaient, » dit-il, « faire descendre du trône, dans les autres royaumes, les rois qu'ils avaient consacrés, c'est que ceux-ci étaient héréditaires. Les empereurs au contraire étaient électifs. La dignité impériale, en effet, n'était-ce pas la papauté qui l'avait retransportée des Grecs aux Romains et de Constantinople à Rome? L'Église

ne fait plus de miracles ; mais les miracles sont pour les Infidèles et non pour les croyants. La richesse ! mais c'est l'abus qu'il en faut craindre et non l'usage. Quoi ! le successeur de l'Apôtre ne saurait juger les rois ! mais ne lui a-t-il pas été dit : Je t'établis au-dessus des peuples et des royaumes pour que tu déracines et que tu plantes ! Ce pouvoir, les prêtres de l'Ancien Testament eux-mêmes ne l'ont-ils pas exercé ? Ceux-là sont vraiment bien incapables de scruter les origines des choses qui prétendent que Constantin aurait remis le pouvoir temporel au siège de Rome, puisque ce pouvoir lui avait été naturellement et nécessairement remis par le Christ lui-même, le vrai roi et prêtre dans l'ordre de Melchisédech. Non ! ce n'est pas seulement une *domination sacerdotale*, mais une *domination royale* que le Christ a fondée ; et il n'a pas remis seulement aux mains de l'apôtre Pierre les rênes du royaume du ciel, mais celles du royaume de la terre, comme le nombre des clefs le montre bien aux yeux. Le pouvoir du glaive appartient donc aussi à l'Église. Elle en dispose. Elle le donne à l'empereur quand elle le couronne pour qu'il en fasse un usage légitime et la défende. Elle a le droit de lui dire : Remets le glaive au fourreau. »

Arrivée à cette hauteur, la querelle dépassait la personne des deux rivaux. Elle intéressait la chrétienté tout entière. Aussi l'empereur et le pape cherchaient-ils à gagner l'opinion chrétienne.

L'empereur envoya au mois d'octobre son grand juge de cour, Pierre de la Vigne, et son clerc Gautier d'Ocra en France, avec une lettre patente adressée au roi et aux barons de ce royaume, pour obtenir d'eux qu'ils entendissent l'exposition de sa cause et des conditions auxquelles il pourrait faire la paix. « Si le roi obtenait du pape le retrait de la sentence

de Lyon, il lui soumettrait à lui comme arbitre la décision de tout et il s'engageait à se rendre en personne, soit seul, soit avec le roi de France, en Orient, pour reconquérir tout l'ancien royaume de Jérusalem ! Louis IX n'arriverait-il pas à terminer la querelle ? il le priait de ne point être son adversaire et lui promettait l'appui de ses vaisseaux et des provisions pour se rendre en Terre Sainte[1]. En effet, sur l'invitation de Louis IX, le pape, avec douze cardinaux, les patriarches d'Antioche et de Constantinople et plusieurs archevêques et évêques, se rendit à Cluny, où était le roi de France avec sa mère, ses frères et les fils des rois de Castille et d'Aragon. On y délibéra huit jours, mais sans autre résultat que de remettre en mai de l'année suivante une entrevue où l'empereur serait invité à assister.

Cette entrevue n'eut pas lieu. Après s'être soumis à un examen de conscience devant l'archevêque de Palerme, l'évêque de Pavie et trois abbés, Frédéric envoya ceux-ci annoncer au pape qu'il viendrait lui-même se purger auprès de lui de tout soupçon d'hérésie, pourvu que ce fût dans un lieu convenable. Mais Innocent menaça d'excommunier ces personnages ecclésiastiques pour avoir pris sur eux l'examen de conscience et accepté une procuration de l'empereur. Il ne consentit à recevoir l'empereur que s'il venait sans escorte armée. Le pape, revenu à Cluny, en mai, déclara qu'après tous les parjures dont le prince s'était rendu coupable, il ne pouvait avoir confiance en lui. « Mais saint-père, » aurait dit Louis IX, selon Mathieu Paris, « n'est-il pas écrit dans l'Évangile qu'il faut pardonner septante fois sept fois à ceux qui se repentent ! »

Louis IX devait essayer encore une fois par des lettres

[1] *Bulle d'or du 22 septembre de Crémone*, Math. Paris, 461.

personnelles, à la fin de 1246, de réconcilier les deux adversaires. Il ne s'agissait pas pour lui de se faire juge de leurs prétentions. Il s'élevait au-dessus. Regardant du côté de l'Orient abandonné aux Tartares qui s'avançaient, lui déjà croisé, il faisait avec calme les préparatifs de sa première sainte expédition; il montrait au pape et à l'empereur que l'unité des chrétiens était la première condition de la défense de la chrétienté. Inutiles paroles et inutile exemple! Innocent IV écrivait un peu plus tard à l'évêque de Strasbourg: « Si la paix doit être rétablie entre moi et Frédéric, c'est que celui-ci ne sera plus ni empereur ni roi, *numquam erit eo remanente imperatore vel rege.* « Louis IX se contenta donc d'obtenir de l'empereur qu'il prêtat à son entreprise en Orient le concours et la protection de ses vaisseaux et qu'il lui assurât, sur les côtes d'Italie et de l'Asie, des ravitaillements; il lui promit en retour, s'il faisait des conquêtes, de ne point porter atteinte à ses droits. Frédéric aurait bien voulu entraîner Louis IX dans une alliance plus étroite avec lui. Il lui parlait de défendre la cause des rois et des princes et, par leur union, de s'assurer à tous les deux, dans la paix, l'obéissance de leurs sujets, parce que disait-il, « par une volonté supérieure, la conjonction des grandes planètes exerce une salutaire influence sur les dispositions des corps inférieurs [1]. » Ces raisons n'étaient pas pour convaincre le souverain qui était à cette époque la représentation la plus parfaite de l'idéal chrétien. Il puisait à d'autres sources les inspirations et les garanties de sa puissance et de sa gloire.

Un pareil conflit entre des prétentions, des deux parts, si

[1] H. Br., VI, 465, 474, 489 : *Cum salubrem dispositionem inferiorum corporum nutu cœlestis arbitrii operetur in totum equalium conjonctio planetarum.*

contraires et si exorbitantes, ne pouvait être tranché que par une lutte ouverte et aux dépens de ces deux pouvoirs. Saint Bernard avait dit, un siècle auparavant, de la papauté : « Elle veut les deux pouvoirs, elle les perdra l'un et l'autre, *perdet utrumque*, » et un poète latin de ce temps disait de Frédéric : « Il veut tout, il ne gardera rien [1].

« *Sed quia totum vult, oportet ut omnia perdat* »

C'était là la raison du sort réservé aux deux pouvoirs en lutte à la fin du moyen âge. La direction de la grande politique chrétienne, telle qu'on la concevait alors, devait passer, avec saint Louis, de l'empire et de la papauté à la monarchie française.

XII

Lutte de Frédéric II et d'Innocent IV dans l'empire. — Conspiration de Parme. — L'anti-césar Henri Raspon. — Indifférence des princes ; rôle des villes. — Siège de Parme en Italie. — Fondation et incendie de Vittoria. — Election de Guillaume de Hollande. — Anarchie allemande et italienne (1245-1248).

La lutte dernière, inévitable, atteignit le plus haut paroxysme de la fureur et bouleversa à la fois l'Italie et l'Allemagne. Frédéric l'annonça en disant : « Jusqu'ici j'ai servi d'enclume ; maintenant je serai le marteau. » Innocent IV dit de son côté : « Nous sommes prêts, quoi qu'il arrive, à souffrir la mort ; nous et les cardinaux nos frères, nous défendrons en combattant la cause de Dieu et de l'Église, jusqu'au dernier soupir. »

Il n'y avait pas besoin d'exciter beaucoup les passions en

[1] Math. Paris, 1246, p. 483.

Lombardie et dans les villes et châteaux de la Toscane et des Marches, où les factions étaient toujours en présence. La lutte des Guelfes et des Gibelins y reprit avec fureur. Le pape croyait être sûr du Centre de l'Italie, où, en son nom, le cardinal Renier Capocci tenait le patrimoine de Saint-Pierre, le duché de Spolète et la Marche d'Ancône. Mais il fallait donner une sanction à la double déposition de Frédéric dans le royaume de Sicile et en Allemagne.

Le 26 avril 1246, Innocent adressa un décret aux sujets napolitains et siciliens de Frédéric, pour les exhorter à secouer le joug de « ce second Néron, de ce maître en tromperies, corrupteur du monde, contempteur de la foi et persécuteur de l'Église. » Il lâcha dans le royaume les moines mendiants pour le soulever contre lui, et envoya trois cardinaux pour les recevoir dans le sein de l'Église et sous l'obédience pontificale. En même temps, un légat ardent et énergique, Philippe, évêque de Ferrare, « grand lutteur et irascible, vrai fils de Belial, dit Salimbene, » passa les Alpes avec beaucoup d'argent, pour activer les intrigues que les archevêques des bords du Rhin avaient déjà commencées, en vue de l'élection d'un nouvel empereur.

Frédéric ordonna en hâte à son fils Conrad de repasser les Alpes, à travers les territoires du duc de Savoie, et de regagner les bords du Rhin. Lui, il resta en Italie avec le marquis de Lancia et son fils préféré Enzio, et il fit venir l'argent, dont il avait surtout besoin pour la lutte, de Naples et de Sicile, qu'il fit soumettre à une surveillance terrible. De retour de Turin en Lombardie, il profite avec habileté de la rencontre qu'il fait des représentants que Venise avait envoyés à Lyon, pour signer avec cette république une paix qui était également utile à celle-ci et à l'Italie méridionale. Eccelin de Romano, son allié dans la Marche

Trévisane, met ses podestats dans la plupart des villes, fortifie les passes des montagnes, multiplie les forteresses et surtout les prisons pour maintenir le territoire dans la terreur. Mais une conspiration occulte répond à cette oppression. Elle se noue dans une ville qui jusque-là avait été toute gibeline, et de là elle semble faire trembler le sol italien sous les pas de Frédéric dans toute la longueur de la péninsule.

Un beau-frère du pape Innocent IV, Bernardo Orlando, fort influent avec les siens dans Parme, avait gagné le podestat impérial de cette ville, pratiqué la guelfe Plaisance, agite la ligue lombarde, les provinces du centre et le royaume du midi de l'Italie, pour susciter partout à la fois un soulèvement. Le vicaire impérial de Toscane, Pandolph Fasanella, le grand juge de cour, Jacques de Morra, et les San-Severini à Naples en étaient. Le cardinal Renier, qui occupait les terres de l'Église, donnerait le signal. Avec les troupes papalines, il envahirait le royaume de Naples et donnerait la main au capitaine général André de Cicala, qui se mettrait à la tête des Siciliens agités par les frères mendiants. On promettait la couronne de Sicile au podestat de Parme, Ubaldo Francesco, qui, selon l'expression d'Innocent, « de partisan de l'infâme tyran était devenu un soldat du Christ. » Il s'agissait même, on l'assura du moins, de se défaire de Frédéric, d'Enzio et d'Eccelin. Le bruit de l'assassinat de l'empereur courut jusqu'en Allemagne. La trahison d'un des conjurés qui, au camp de Grosseto, découvrit tout au comte de Caserte, fit tout manquer. Ceux du centre s'enfuirent à Rome, ceux de Naples aux châteaux forts de Scala et de Capoccio.

La conspiration parut étouffée partout aussitôt que connue. Enzio contint la ville de Reggio en emprisonnant ou déca-

pitant les chefs de la faction guelfe et chassa de Parme tous les partisans du pape. Un lieutenant de Frédéric battit, à Asoli, le cardinal Renier et les rebelles d'Assise et de Pérouse; cinq cents prisonniers furent envoyés aux forteresses de Sicile. Un autre fils naturel de l'empereur, Frédéric d'Antioche, raffermit la domination impériale à Florence et en Toscane. Frédéric lui-même se précipita dans le royaume de Naples et emporta les deux châteaux de Scala et de Capoccio, où les révoltés s'étaient réfugiés. Quelques prisonniers mis à la torture dirent que le pape avait été l'instigateur de l'assassinat en même temps que de la révolte. « O honte! s'écrie Frédéric, se peut-il que le pape ait conçu un pareil forfait ! » Ses vengeances furent terribles. Cent cinquante hommes, quarante otages lombards, vingt-deux femmes ou filles furent précipités à Palerme dans des prisons souterraines. On ne les revit jamais plus. On coupa le nez et la main droite, on creva les yeux à la plupart des prisonniers. Frédéric tenta de justifier ces cruautés en accusant le pape de l'avoir voulu faire assassiner. Innocent lui renvoya sans preuve la même accusation. Mais, tandis que Frédéric comprimait l'Italie, l'Allemagne faillit lui échapper.

On sait que les grands archevêques du Rhin avaient déjà travaillé auprès du landgrave de Thuringe, Henri Raspon, pour faire de lui un anti-césar. L'invitation formelle adressée par le pape, après le concile de Lyon, aux princes de l'Allemagne de pourvoir le plus tôt possible à ce qu'il appelait la vacance de l'Empire, l'arrivée à Wurtzbourg du robuste légat, Philippe de Ferrare, muni de 15,000 marcs d'argent pontifical, produisirent leur effet. Le 22 mai 1246, à Weitshoheim, près Wurtzbourg, le landgrave Henri Raspon était élu empereur par les trois archevêques du Rhin, par six

évêques du Midi de l'Allemagne et d'assez nombreux seigneurs ou chevaliers de la Hesse et de la Thuringe. Il est vrai, ni le roi de Bohême, ni les grands princes terriens, comme les ducs de Saxe, de Bavière, de Brabant, de Brandebourg, de Misnie, ne se trouvaient là. Mais le remuant archidiacre Albert de Beham, qui, pendant quelque temps, n'agissait plus que sous terre, se remettait ouvertement de la partie et entraînait les évêques de Freisingen, le chancelier même de l'empire Sifrid, de Ratisbonne, l'évêque de Bamberg et quelques chevaliers souabes. Il rallumait les feux de la guerre civile.

Dans cette nouvelle compétition à l'empire, les villes et cités allemandes apparurent sur la scène politique et y jouèrent un rôle bien plus important que dans les conflits précédents. Elles y remplacèrent presque les grands princes laïques, qui restaient dans l'indifférence ou la neutralité. En effet, depuis que la politique de Frédéric II et de son fils Conrad, changeant à leur égard, leur prodiguait les libertés, privilèges et chartes qui leur étaient si précieuses, les princes ecclésiastiques de l'Allemagne faisaient concurrence à la nouvelle politique impériale. Ils s'efforçaient, soit en prévenant, soit en confirmant la générosité du souverain, de les reconquérir à leur cause. Ainsi l'archevêque Siegfrid d'Eppstein faisait confirmer par le pape même, en faveur de Mayence, toute une constitution qui donnait presque à cette ville une municipalité et une administration autonome. L'évêque de Strasbourg en faisait autant pour sa résidence qui acquiert alors la plus grande partie de ses libertés [1]. Erfuth passait au pape, en obtenant la confirmation de ses privilèges par l'évêque de Mayence. La forte et puissante

[1] Bœhmer, *Reg. d'Inn.*, n° 22. — Schœpflin, *Als. dipl.*, I, 341.

ville de Cologne, en se faisant donner et confirmer ses privilèges des deux mains, garda au moins la neutralité. Mais en revanche, les Hohenstaufen conservaient pour eux, au nord, les cités d'Aix-la-Chapelle, de Trèves ; au sud, celles d'Augsbourg, de Ratisbonne, de Worms, de Spire, d'Ulm, de Reutlingen, de Francfort, de Nuremberg, et quelquefois malgré leurs évêques. La balance était presque égale.

L'anti-césar, Henri Raspon, crut pouvoir commencer la guerre. Il convoqua une diète à Francfort, qui s'était déclaré pour Frédéric. Dans un manifeste, il annonçait qu'il avait accepté l'empire « pour défendre l'honneur de Dieu et de la sainte Église contre Frédéric, l'ennemi de la Croix. » Auprès de lui étaient les députés des villes lombardes. Le pape Innocent autorisait ses partisans à porter les insignes de la croix et leur accordait les mêmes indulgences qu'aux croisés. Le fils de Frédéric, le jeune roi Conrad, voulut répondre au défi. Avec des chevaliers souabes, sur des barques chargées de provisions fournies par la ville de Worms, il remonta le Main et dressa son camp près du petit cours d'eau de la Nidda. Henri Raspon vint l'y attaquer (5 août 1266). Il avait pour cela ses raisons. A peine le combat était-il commencé que deux comtes de Wurtemberg, gagnés par 6,000 marcs d'argent venus du pape et par la promesse du partage du duché de Souabe, passèrent du camp du roi Conrad, avec deux mille archers, du côté de Henri Raspon. Le fils de Frédéric résista encore avec les mille chevaliers qu'il gardait, en vit tomber six cents, noyer deux cents dans le Main, et s'enfuit avec les autres d'abord à Francfort et ensuite à Augsbourg. Le vainqueur annonça sa victoire aux Milanais et aux Génois en leur

disant que « Dieu aidant, il en aurait bientôt fini avec le père comme avec le fils [1]. »

L'anti-césar n'alla pas si vite qu'il pensait. Si, après les comtes de Wurtemberg, quelques chevaliers souabes étaient venus augmenter ses partisans à Francfort, les prélats et les évêques du Midi, les princes du Nord ne s'y montrèrent pas plus nombreux. Bientôt même le duc Otto de Bavière, si longtemps indécis, rétablit l'équilibre en faveur des Hohenstaufen en se déclarant pour eux. La mort du duc d'Autriche Frédéric le Batailleur, le dernier prince de la vieille maison de Babenberg, succombant dans un combat livré sur la frontière à Bela, roi de Hongrie, était la cause du revirement de ce prince dont les ennemis des Hohenstaufen espéraient toujours l'appui. En effet le roi de Bohême Wenceslas obtint pour un de ses fils, Wladislas, Gertrude, la fille du Batailleur mort sans enfants mâles. Avec l'aide de la curie romaine et les ministériaux autrichiens, il espérait recueillir le riche héritage des Babenberg. Mais il ne pouvait être indifférent au duc de Bavière de voir le Bohémien en Autriche. Menacé, celui-ci se décida, malgré les efforts de son ancien directeur de conscience, Albert de Beham, à donner sa fille Élisabeth au roi des Romains, au fils de Frédéric. Le mariage fut célébré le 1er septembre 1246 à Vohbourg, près d'Ingoldstadt; et Conrad, avec sa nouvelle épouse, au château alsacien de Trifels, reçut des mains de la veuve du fidèle échanson impérial, Philippe de Falkenstein, les insignes de l'empire. Il pouvait faire tête à ses ennemis.

Vainement l'infatigable Albert de Beham essaya-t-il

[1] H. Br., VI. 442 : *Speramus in Domino quod contra patrem ejus triumphabimus.*

encore de travailler les prélats de la Bavière et de l'Autriche, les évêques de Freisingen et de Passau et le vieil archevêque de Salzbourg, Eberhardt; les présents, les promesses et les menaces, l'excommunication,rien n'y fit. Ce dernier, dont la fidélité aux Hohenstaufen avait duré près d'un demi-siècle, mourut encore excommunié, le 1er décembre 1246. Vingt années durant, on put lire sur son tombeau la condamnation de l'Église. La reconnaissance de ses fidèles l'honora pendant le même temps du surnom, beau pour un évêque, « d'ami des pauvres. » Désappointé de n'avoir rien pu obtenir de celui-ci, Albert de Beham revint à la charge auprès du duc de Bavière. Il lui offrit de faire déclarer non avenues par le pape les fiançailles de sa fille avec le roi Conrad, de trouver à celle-ci un plus noble époux. Il fit jeter l'interdit sur le duché, où l'on vit bientôt tout en feu. La haute et la petite noblesse avec une partie du clergé prennent les armes pour le pape; les villes se déclarent pour les Hohenstaufen. Tout étant ainsi préparé, l'anti-césar, Henri Raspon, voulut entraîner tout le duché par sa présence. Il lui importait d'avoir la Bavière pour donner à travers les Alpes la main aux Lombards. En janvier 1247, au milieu de l'hiver, il vient mettre le siège devant la ville d'Ulm, pour passer le Danube et de là, s'il devenait maître de cette ville, se jeter par le Tyrol en Italie. Mais les bourgeois résistent avec opiniâtreté et l'arrêtent.

Encouragé par ces nouvelles, qu'il reçut au retour de son royaume du midi, à Crémone, au commencement de 1247, Frédéric crut un instant pouvoir achever sa victoire en Allemagne. Dans cette vue, il confirmait son alliance avec le comte de Savoie, Amédée, par les fiançailles de la fille de celui-ci, Béatrice, avec son fils Manfred; il comblait de faveurs le dauphin du Viennois, pour gagner son concours, et deman-

dait leur assistance à deux des hauts barons français disposés à l'aider dans sa lutte contre le clergé. Aller dans la ville du concile à Lyon, en empereur, relancer le pape, s'y défendre des accusations d'hérésie lancées contre lui par son adversaire, et, là, « dans une entrevue solennelle, face à face avec lui, devant les nations transalpines », imposer en personne et en force la paix au pape, pour se jeter ensuite dans la vallée du Rhin, tel était son but [1]. Innocent effrayé, mais toujours inébranlable, écrivit aux archevêques, évêques et abbés français de venir l'appuye de leur présence, et à Louis IX et à sa mère Blanche de Castille, de tenir une armée prête pour défendre l'Église de Dieu, si l'on voulait entreprendre quelque chose contre lui. Ses craintes étaient d'autant mieux fondées qu'il apprenait bientôt la mort subite de Henri Raspon. Découragé par la résistance des bourgeois d'Ulm, par le froid et le manque de vivres, Raspon avait levé le siège et était retourné malade en Thuringe et au château de Wartbourg, autrefois un séjour de fête, qui prit, le 5 février 1247, le deuil d'un prétendant qui avait donné plus de preuves d'ambition que de capacité. L'empereur Frédéric croyait d'autant mieux tenir le pape à merci, quand l'Italie, à son tour, l'arrêta encore sur le point de passer les Alpes.

Le 16 juin 1247, des bannis récemment expulsés de Parme, se précipitent la croix sur l'épaule, aux cris de *Jesu, Maria,* dans la cité, y créent un podestat à leur convenance et chassent la garnison impériale. Aussitôt de Plaisance, de Milan, avec le légat Montelongo, de Mantoue, de Gênes, de Ferrare, avec le marquis d'Este, des chevaliers, des hommes armés, des guelfes arrivés en force, font de la ville surprise la citadelle

[1] H. Br., VI, 528, 554.— Pierre de la Vigne, II. 49 : *Solemni colloquio celebrato presentaliter et potenter in adversarii facie coram transalpinis gentibus.*

des partisans du pape. Frédéric pouvait perdre avec Parme tout le nord de l'Italie. Il revint furieux de Turin, à la tête des troupes dont il disposait ; il rappela ses fils Enzio, le prince d'Antioche avec leurs hommes, les chevaliers gibelins, qui quittèrent leurs châteaux, les podestats des villes fidèles de Pavie, Bergame, Modène, Reggio, de la Toscane, même des chevaliers bourguignons et napolitains et autres. pour réduire Parme. Ce n'était pas une nation, mais une masse de peuples sous laquelle il voulait écraser la ville rebelle. « Il y avait des Apuliens, des Grecs, des Siciliens, des Calabrais, des Sarrasins, près de trente-cinq mille hommes », dit un chroniqueur du temps. Tandis que, de son vaste camp dressé au sud de Parme, Frédéric dominait toute la contrée et ravageait le territoire ennemi, Enzio et Eccelin arrêtaient tous les secours qui voulaient arriver. Bientôt la famine se déclara dans la ville. On y vivait de pain fait avec de la farine de lin et de racines. Mais les frères mendiants parlaient sans cesse de l'arrivée de secours : on résistait. Des deux côtés les atrocités ordinaires à ce temps n'étaient point épargnées. L'hiver approchait. Frédéric, pour montrer que le siège ne serait point levé jusqu'à reddition, ordonna d'entourer son camp de fossés et de murs, à l'intérieur fit percer des rues, ménager un marché, bâtir des maisons, commencer des églises. La nouvelle ville, consacrée à saint Victor et appelée Vittoria, remplacerait Parme condamnée à la ruine. Une flotte de secours, partie de Mantoue, était attaquée par les impériaux coulée à fond, et ses soldats et marins noyés et pendus au nombre de trois mille.

La mort de Henri Raspon, la détresse de Parme ne découragèrent pas Innocent IV. En Allemagne il donna au robuste légat, qui défait avait laissé la place, un successeur dans le cardinal Pierre Capocci, afin de faire procéder à une nou-

velle élection impériale et, en Italie, il écrivit aux Milanais : « Que la mort de Raspon ne vous décourage pas. » L'intrépide pape avait raison. Le cardinal Capocci, après avoir en vain sollicité plusieurs princes à succéder à Henri Raspon, décida à force d'argent un jeune homme de vingt ans, Guillaume, comte de Hollande, neveu du duc de Brabant, à tenter de nouveau l'aventure. Le 3 octobre 1247, une assemblée tenue à Neuss, composée surtout de prélats des contrées du Rhin, de Cologne, Mayence, Liège, Munster, Trèves, Wurtzbourg, Spire, Strasbourg, du duc de Brabant et du comte de Gueldre, élut ce jeune homme. Quoique la plupart des princes laïques, ceux de Saxe, de Misnie, de Brandebourg, de Bavière, etc., n'eussent point pris non plus part à l'élection, c'était encore une compétition sérieuse.

En Italie, une catastrophe plus sensible à Frédéric ! Le 18 février 1248, les Parmesans et six cents soldats mantouans, qui étaient dans leurs murs, profitent de la diminution de la garnison de Vittoria, de l'absence du marquis de Lancia, attiré ailleurs avec ses troupes, et de celle de Frédéric parti en chasse ; ils sortent de la ville par la porte Saint-Pancrace au nombre de quatorze cents. Arrivés sous l'étendard de la Vierge Marie devant les palissades de la ville improvisée pour leur ruine, ils les franchissent, mettent le feu aux maisons de bois, tombent sur leurs défenseurs surpris, en tuent quinze cents et parmi eux le juriste Thaddée de Suessa, poursuivent les fuyards au milieu des rues enflammées et ramènent une foule de prisonniers avec le sceau impérial, la couronne ornée d'or et de pierreries de Frédéric, son trésor, son harem, tombés entre leurs mains ! Averti, Frédéric ne revient sur son cheval, qu'il appelait *Dragon*, que pour contempler son orgueilleuse Vittoria en cendres, ramasser les débris de son armée dispersée et s'en retourner

à Crémone. Les vainqueurs mutilent le cadavre de Thaddée de Suessa, son serviteur, et, en chantant un cantique de délivrance improvisé par un clerc en l'honneur de Marie Libératrice, promènent triomphalement par leurs rues redevenues joyeuses un pauvre bancal, coiffé de la couronne impériale, sous le drapeau de l'étendard gibelin de Crémone trouvé aussi dans le butin.

L'élévation de Guillaume de Hollande au nord des Alpes et la chute de Vittoria au midi, en même temps, donnent le double signal de la décadence de la puissance de l'empire et de l'empereur, du démembrement féodal définitif de l'Allemagne et de la délivrance de l'Italie du joug allemand.

Comme Henri Raspon, le nouvel élu put se convaincre assez promptement que, l'empire devenant cosmopolite, il n'y avait guère place, comme autrefois, en Allemagne pour un anti-césar sérieux, puisque l'empereur lui-même, emporté par ses rêves romains de domination universelle et surmené par sa lutte contre la papauté, restait si loin d'elle. Il était facile par cela même sans doute à un anti-césar de se faire élire. Mais il rencontrait beaucoup d'indifférents. Parmi les princes laïques du Nord-Est de l'Allemagne qui n'avaient pas plus assisté à cette seconde anti-élection qu'à la première, le margrave de Misnie, le duc de Saxe, le duc de Limbourg restaient fidèles aux Hohenstaufen comme Otton, duc de Bavière. Beaucoup d'autres, insoucieux et laissant le Hollandais jouer ce vieux rôle d'anti-césar, regardaient la lutte se passer au-dessus de leur tête sans s'en mêler. La pression exercée par le pape, au moyen des dominicains et des franciscains, sur l'Église allemande, et la disposition abusive des ressources de la puissance impériale, au risque de les épuiser, faisaient la seule force de Guillaume de Hollande; et cela ne suffisait pas à augmenter beaucoup ses

partisans. Innocent IV déclarait les évêques de Freisingen et de Passau « des enfants perdus pour l'Église », sans les ramener. Guillaume de Hollande accumule les privilèges sur les plus puissantes et les plus petites villes de la région du Rhin, sur Cologne, Mayence, Boppart, Kaiserswerth ; celles-ci recevaient volontiers, mais c'était tout.

L'argent ou les privilèges prodigués aux laïques, les bénéfices et les prébendes aux clercs, l'intrigue partout étaient plus employés dans la lutte d'ailleurs que les armes : c'est avec cela surtout que les deux rivaux se disputent.

Guillaume de Hollande gagne ainsi en Franconie les comtes de Leiningen, de Katzenelenbogen, et plus au sud en Souabe, les comtes de Wurtemberg, de Urach-Friburg, le margrave de Bade, les comtes de Waldbourg, de Justingen, de Pappenheim, et, grâce au pape, l'évêque de Constance et les abbayes de Saint-Gall, de Reichenau, d'Ellwangen. Mais les Hohenstaufen gardent pour eux, dans ces deux provinces, les comtes de Hohenfels, de Habsbourg, d'Œttingen, de Geroldseck et surtout les villes, entre autres celles du moyen et du haut Rhin, comme Worms, Spire, Brisach, Mulhouse, Schaffouse et plus loin Berne et Zurich. Les bourgeois de ces villes exaspérés contre les clercs, qui soutenaient Guillaume de Hollande, se détachaient d'eux. A Ratisbonne celui qui se montrait dans les rues, portant sur ses habits le signe de la croisade prêchée contre Frédéric, était livré aux tourments et à la mort. A Eichstadt les habitants enterraient eux-mêmes leurs morts au son des trompettes et élisaient un laïque pour évêque. Des hommes inconnus parcouraient l'Allemagne et en pleine chaire traitaient le pape et les évêques de simoniaques, d'hérétiques, incapables d'accomplir le mystère de l'Eucharistie ; ils conjuraient « les princes justes et bons

d'agir en faveur de Conrad et de Frédéric. » Les clercs, en revanche, prêchaient la croisade contre les partisans des Hohenstaufen, des hérétiques ; ils promettaient à leurs ennemis les mêmes indulgences que pour aller à Jérusalem[1]. Ce qu'il y avait de plus clair dans la Franconie et dans la Souabe, à la suite de ces divisions, c'était l'achèvement de la dissolution de ces deux duchés autrefois pleins de cohésion et de puissance et maintenant déjà presque en morceaux.

Il n'y eut de lutte armée entre les partisans de l'empereur et de l'anti-césar qu'à propos d'Aix-la-Chapelle. Plus puissant dans le nord-ouest de l'empire, où il avait parenté en Brabant et en Hainaut, Guillaume de Hollande fit élever par des Frisons enrôlés comme croisés, contre la ville frédéricienne, une digue qui menaça de la mettre sous l'eau. Les bourgeois se rendirent et reconnurent l'anti-césar, à la condition de conserver leurs vieilles libertés et leurs privilèges. Le Hollandais se donna la satisfaction de commander une couronne qu'il ceignit dans la ville de Charlemagne, à la place de celle qui était entre les mains de Frédéric. Mais, du fond de ses marais, ce César n'était qu'à la tête de l'anarchie dans laquelle commençait le démembrement général de l'Allemagne en principautés féodales. On ne le voyait que trop partout.

Sur les bords du Rhin, après la mort de l'archevêque Siegfrid III, une compétition eut lieu pour la puissante principauté ecclésiastique de Mayence entre l'archevêque de Cologne, qui aurait voulu la réunir à la sienne, un candidat du pape et un Christian d'Eppstein, qui finit par l'emporter. Dans le sud-est et l'est de l'empire, en Autriche et en Bo-

[1] Raynald, *Ann. eccl.;* lettres d'Innocent IV, 1248. — Bœhmer, *Chron. Erphord.*, II, p. 401. — Alb. Stad., *Chron.*, année 1248.

hême, mêmes désordres. La mort de Frédéric le Batailleur en Autriche avait été aussi le signal de la lutte entre le parti clérical et le parti impérial. Frédéric veut nommer dans le pays, comme lieutenant et capitaine, Otto de Bavière; le pape lui oppose Hermann de Bade, un de ses partisans, « *son fils chéri* », en lui faisant épouser Gertrude, déjà veuve de son mari bohémien ; et il prétend, au mépris de tous les droits impériaux, le faire duc du pays. L'empereur Frédéric jette sur eux les Hongrois, qui les chassent, et charge le margrave de Goritz, Meinhard, de gouverner le pays pendant cet interrègne ducal. L'anarchie se déchaîne partout. En Bohême, le roi Wenceslas espérait gagner Guillaume en faveur des droits qu'il prétendait avoir en Autriche. Frédéric et Conrad suscitent contre lui une révolte, à la tête de laquelle se met son fils Ottokar. Le vieux Wenceslas consent à se contenter de quelques châteaux pour rester en Bohême. Mais le pape se déclare contre Ottokar et contre les Bohémiens rebelles ; l'évêque de Prague relève la fortune du père et ramène le fils repentant à ses pieds. Impossible de suivre les petites guerres qui éclatent aussi en Souabe entre seigneurs, châtelains et ministériaux des deux partis. On escalade les châteaux ; on ravage les campagnes, on brûle les couvents ; tout le pays est en proie aux misères d'une multitude de petites guerres plus désastreuses qu'une grande.

En Italie même anarchie, plus générale et plus accentuée encore parce que les passions étaient plus vives, les intérêts des deux adversaires plus opposés, et compliqués encore par le sentiment de la résistance nationale contre l'oppression étrangère. Mais là aussi, seigneurs et villes, comme en Allemagne, vont par l'anarchie des factions et la ruine de l'autorité impériale à l'indépendance, à la division,

au morcellement qui, des deux côtés des Alpes, succèdera à l'empire.

Au centre de la Lombardie, Milan créait en faveur des seigneurs Della Torre la dignité de *Capitaine du peuple*, pour donner une direction plus forte au parti guelfe. Dans la marche de Trévise, le chef du parti gibelin, Eccelin, « cet homme d'iniquités, couvert de sang », bravant les excommunications pontificales, s'emparait de Feltre, Bellune, etc. A l'occident, le comte Amédée de Savoie, créé lieutenant de l'empire dans cette contrée, pourvu de fiefs d'empire, élargissait les bases de la puissance de sa maison, en soutenant l'empereur. En revanche le légat du pape, Ubaldini, de Bologne, comme d'une citadelle guelfe, dominait Ravenne, Imola, et reprenait Faenza, en face du gibelin de Palavicino, maître dans Modène, Pise et Lucques. On se battait encore autour de Parme. C'était toujours la continuation, pour nous monotone, de la lutte des guelfes et des gibelins. Mais les acteurs ne s'en fatiguaient pas; ils voyaient déjà au bout la liberté, avec la chute, soit de la domination allemande, soit même de la suprématie pontificale; résultat le plus certain déjà de toutes ces luttes des empereurs et des papes et de ces interminables guerres civiles poursuivies sous leurs drapeaux!

Cependant Frédéric II trouvait partout le pape opposé à son pouvoir, en Allemagne comme en Italie. Il sentait la plus grande partie de l'Église derrière son adversaire, quoiqu'il comptât des partisans même en Angleterre et en France, au moins parmi les princes laïques, et qu'il se sentît des alliés, sans les vouloir ouvertement accepter, dans les hérétiques, les patarins et les catharins d'Italie, de France et d'Allemagne. C'est pourquoi il poussa la lutte en Italie, en Sicile, où il prétendait alors, pour décourager son rival, se passer de lui sur le

terrain ecclésiastique et même religieux, à une intensité qui intéressait la chrétienté tout entière et qui lui donne un caractère encore plus saisissant.

XIII

Lutte de Frédéric II et d'Innocent IV à Naples. — Frédéric II a-t-il voulu se faire chef de religion et réformer l'Église avec une papauté laïque? — Fin tragique de Pierre de la Vigne. — Derniers efforts et mort de Frédéric; jugement sur ce prince (1248-1250).

Transportée dans le royaume de Naples et de Sicile, où Frédéric était roi, comme héritier des princes normands, et où le pape était suzerain, depuis qu'il avait créé ce royaume, la lutte, qui était là celle d'un vassal et d'un suzerain, en même temps que celle de l'empereur et du pape, a prêté à des interprétations qui méritent d'être examinées de près et qui achèvent, en les mettant aux prises sur un terrain plus circonscrit, de nous faire connaître les deux pouvoirs et les deux rivaux.

Depuis l'élection du pape Innocent IV et sa fuite à Lyon, Frédéric II, son vassal, emporté par les ardeurs de la lutte, avait élevé une barrière presque infranchissable entre son royaume et la cour du Saint-Siège. Peu à peu, il avait restreint ou supprimé les juridictions ecclésiastiques, laissé les prélatures vacantes pour s'attribuer la perception de leurs revenus, interdit tout envoi d'argent au pape, prohibé la réception des légats et des bulles du pontife, expulsé tous les moines et bénéficiers étrangers. Maître de l'administration ecclésiastique, il ne se faisait faute non plus, au spirituel, de commander à son Église, comme s'il était chargé aussi du salut des âmes, en s'appuyant sur ce texte du droit romain, *princeps vero secundum legem humanam De*

vicarius seu minister est. Il n'entendait pas que ses sujets fussent privés, pour cause d'interdit, de la célébration des offices ; il obligeait les prêtres à dire publiquement la messe et à conférer les sacrements. Lui-même, il donnait l'exemple d'y assister fréquemment. C'était l'application de la doctrine que Frédéric affichait dans les circulaires qu'il adressait aux princes et où il se plaignait de l'absorption successive par le pontife romain des royautés européennes « devenues, disait-il, en Suède, en Danemark, en Angleterre, en Aragon, les tributaires et les vassales du Saint-Siège. » Le premier, il donnait l'exemple de résister à ces empiètements pour conjurer le triomphe inévitable de la théocratie si l'on ne l'arrêtait pas, comme plusieurs États, par exemple Venise, au XVII[e] siècle, pendant quelque temps, le firent plus tard.

Innocent IV comprit le danger et alla droit au but. Encouragé par Guillaume de Hollande, qui, pour lier sa cause à celle des Italiens, proclamait la restitution au Saint-Siège des États de l'Église, Innocent IV, pape et suzerain, en 1248, prend des mesures décisives pour arracher le royaume de Naples et de Sicile à son adversaire et le réunir ainsi à l'Eglise, c'est-à-dire le soumettre à sa souveraineté directe. Il proteste que ce n'est point par ambition, mais pour défendre les libertés des princes contre les usurpations de l'empereur qui voulait les soumettre tous à son pouvoir.

Le 30 août, en effet, le cardinal-légat Stephanus est revêtu de pleins pouvoirs pour délier tous les sujets de Frédéric II en Sicile de leurs serments de fidélité, prêcher la croisade contre le tyran, en promettant toutes les indulgences aux rebelles, et prendre toutes les mesures nécessaires au résultat à obtenir. Celui-ci déclare donc déchus de leurs dignités, fonctions et bénéfices tous les clercs qui se feront investir par Frédéric et qui prieront ou offriront le sacrifice pour lui dans les

églises ; infâmes, illégitimes, privés de leurs fiefs et biens, privilèges et droits civils, tous les laïques, comtes, barons, chevaliers, bourgeois qui s'opposeront aux partisans et à l'armée de l'Église. Ils seront retranchés tous non seulement de la société religieuse, mais de la société politique [1]. Que ceux qui obéiront au pape ne craignent rien ; car il a juré « d'anéantir jusqu'à ses derniers descendants cette race de vipères, qui ne ceindront jamais plus les couronnes impériale et royale. » Enfin, en décembre, par une constitution solennelle, Innocent IV « abolit le concordat réglé par Innocent III entre la royauté de Naples et le Saint-Siège, supprime l'intervention de l'autorité civile dans la nomination des prélats, dispense ceux-ci de prêter à l'avenir serment de fidélité au souverain et de répondre en justice, soit au civil, soit au criminel, même quand il s'agirait d'une accusation de lèse-majesté. Les biens confisqués par l'empereur sur le clergé lui seront rendus, tous les propriétaires ecclésiastiques sont autorisés à fortifier leurs châteaux, à rebâtir leurs villes, à peupler leurs terres sans l'aveu du chef de l'État. » Ces actes n'enlevaient pas seulement le royaume méridional à Frédéric II au profit du Saint-Siège ; ils faisaient de l'indépendance même de l'Église, sous sa main, la base de ce nouveau royaume ecclésiastique.

L'empereur Frédéric répond rudement à cette entreprise d'Innocent sur le royaume qu'il prétendait tenir de ses ancêtres. Aux mesures prises par le pape, il oppose un redoublement inouï de rigueurs contre le clergé militant. Ordre est donné de sévir contre les frères prêcheurs, « qui contrefont les anges sous le voile de la religion et se glissent, comme des serpents, pour mal parler et mal faire. » Ceux qui intro-

[1] H. Br., *Hist. dipl.*, VI, p. 701.

duiraient des lettres pontificales et qui, sous prétexte de religion, parleraient, agiraient contre Frédéric et s'écarteraient d'un formulaire rédigé par lui et dont il prescrivit la stricte observation, ne devaient plus être seulement, comme précédemment, enfermés ou expulsés, mais soumis, attachés comme des renards, au supplice du feu, *torturis igneis*. Le royaume était ainsi soustrait à l'obédience pontificale et séparé en fait de l'unité catholique. Sous peine d'être brûlé vif, il ne fallait plus reconnaître à Naples d'autre chef de l'Église que le chef de l'État. « Comme un autre Elie, » auquel ses juristes aimaient à le comparer, « expulsant, en émule de la divine loi, de la terre d'Israël, les faux prêtres de Baal, juges prévaricateurs du peuple, dont ils suçaient la substance », il « se vantait de mettre le feu à l'holocauste et de réduire en cendre de son souffle impérial la bouffissure de leur orgueil, *ad holocaustum tradens et tumescentem animum in cineres redigens* [1]. »

Voilà où la double lutte d'Innocent et de Frédéric, du suzerain et du vassal, à Naples, pousse le pape et l'empereur. Le premier prétend absorber en lui le droit royal considéré comme une simple délégation du Saint-Siège ; le second s'empare de l'exercice du pouvoir spirituel, pour défendre en lui la royauté, qui, pour lui, est aussi de droit divin.

On a tiré de ces faits la conclusion que Frédéric voulait faire de l'Église de Naples et de Sicile une Église nationale, comme il s'en fit plus tard en Europe au XVIe siècle. On a été même, en étendant le sens de la querelle napolitaine à toute la chrétienté, en abusant des expressions dont Frédéric et ses conseillers surtout se servaient au milieu de la lutte, et des accusations exagérées de ses ennemis

[1] H. Br., t. V, p. 1131 ; VI, p. 773. Consulter le volume si intéressant de M. H. Br. sur Pierre de la Vigne, p. 214-219, et Pierre de la Vigne.

jusqu'à avancer qu'il visait à réunir partout en sa main, comme empereur, le pouvoir pontifical au pouvoir temporel, et à se faire chef de l'Église, pour la réformer, en même temps que chef d'État. N'est-ce pas prêter à Frédéric II, malgré la hardiesse de son ambition, des idées d'un autre temps? Ce que voulait Frédéric, comme roi à Naples, n'était-ce pas seulement soumettre l'Église et le clergé au pouvoir de l'État et faire entrer les institutions, les possessions et les libertés ecclésiastiques dans le système du gouvernement unitaire et absolu établi par lui? Il ne redoutait certes pas, pour en arriver là, même un schisme temporaire. Mais rien de plus; le reste n'était que des arguments ou des excès de lutte. Faut-il voir davantage dans l'ambition de Frédéric, comme empereur, à l'emporter sur son rival et à le soumettre.

Sans doute Frédéric, comme ses prédécesseurs, croyait ou affectait de croire à son droit divin. Comme héritier même des traditions de l'empire romain, où les césars s'étaient fait adorer, il se proclamait volontiers d'une essence supérieure à celle de l'humanité. Prétendu successeur des empereurs romains, qui se disaient, même païens, saints et sacrés, en s'adressant à son fils Conrad, il l'appelle « race divine du sang des Césars » : il appelle sa mère Constance *diva mater nostra*. En parlant de la ville d'Iesi, où il avait vu le jour, il la désigne par les mots de « terre bénie, de Bethléem de la Marche d'Ancône ». Ce n'est là que l'effet ordinaire de l'infatuation que la tradition et l'exercice du pouvoir absolu exercent sur les souverains qui en sont revêtus. Quand on s'élève si haut au-dessus de l'homme, on se croit aisément Dieu. La rome impériale et la Rome pontificale, les monarchies asiatiques et même la monarchie française à une certaine époque, ont connu ce délire de la souveraineté. Si Frédéric II sent et s'exprime de cette façon sur sa

personne et sur sa famille, l'enthousiasme de ses conseillers, de ses ministres, de ses flatteurs, parlant à sa personne ou parlant de lui, l'ont naturellement encore dépassé. Pierre de la Vigne désigne l'empereur par les noms de *Cesar iste, mirabile lumen mundi et speculum sine ruga* [1]. Un apologiste, appliquant à l'empereur un passage de l'Écriture relatif à la venue du Christ, ajoute : « Voilà celui que la droite raison demandait pour chef de la loi, celui que la justice voulait pour défenseur, *antistitem*. Qu'il vive donc à jamais, parmi le peuple, le nom de *Frédéric le Saint*, et que la dévotion de ses sujets envers lui s'accroisse à jamais ! » Un prélat écrit à Frédéric que, pour « aller vers son seigneur, il marchera sur les eaux ». Un autre, désirant rentrer en grâce, lui écrit qu'il est le vicaire, le lieutenant de Dieu. Les adversaires et les ennemis de Frédéric, de leur côté, comme s'ils rivalisaient avec ses ministres et ses flatteurs, lui prêtent les projets les plus extravagants, pour le perdre dans l'opinion chrétienne. Déjà Grégoire IX avait dit de lui qu'il « s'élevait au-dessus de ce qu'on appelle Dieu, s'érigeait en ange de lumière sur la montagne de l'orgueil, menaçait de renverser le siège de saint Pierre et, se tenant assis dans le temple, usurpait les fonctions du sacerdoce » ; et l'auteur de la vie de ce pontife insinue que « la fréquentation des Grecs et des Arabes avait fait naître chez lui cette erreur païenne qu'un homme de sa sorte s'imaginait être un Dieu ». Albert de Beham, celui qui soufflait la guerre en Allemagne contre lui, l'appelle, l'accuse, « nouveau Lucifer, de se laisser baiser les pieds par les prélats et par les clercs et de se faire appeler Saint ». Les expressions de la servilité et celles de la haine ne peuvent-elles pas se rencontrer cependant sans rien prouver ?

[1] H. Br., *Hist. dipl.*, t. V, p. 313.

Sans doute cet esprit hardi, ce grand novateur, qui visait à changer le monde pour le dominer, celui que le pape Innocent IV appelait, dans son effroi, *immutator mundi*, dans sa lutte contre l'Église, eût tenté volontiers de la réorganiser pour la mieux dominer. Exploitant en habile politique le rêve qui travaillait la chrétienté, d'avoir une Église plus parfaite, retrempée dans ses sources primitives et réformée dans ses chefs et dans ses membres, cet ambitieux souverain lui recommandait la pauvreté des premiers jours. Il était choqué, comme beaucoup d'autres alors, de voir les prélats réunir aux fonctions ecclésiastiques la puissance séculière et même des habitudes guerrières. Comment, disait-il dans une lettre à Vatacès, l'empereur de Nicée, son gendre: « comment des cardinaux, des grands prêtres portent-ils des armes de chevalier, des armes de guerre ? pourquoi l'un s'appelle-t-il duc, l'autre margrave, un troisième comte, pour gouverner des provinces? Quoi ! celui-ci ordonne une phalange; celui-là commande une compagnie ! Quoi ! ils font la guerre, ils ont armure, lances et bannières ! Ce ne sont pas « des prêtres, mais des loups ravissants ». Depuis sa déposition au concile de Lyon, Frédéric aussi se relâchait de sa sévérité envers les hérétiques, et, sans adhérer à leurs doctrines, il dénonçait les abus que les prélats faisaient des richesses qu'ils tenaient originairement des puissances séculières; il se rattachait, en l'excitant même sous main, aux désirs de certains barons français et anglais de mettre la main sur une partie de ces richesses, ou au moins d'en disposer. Les barons français n'avaient-ils pas dit qu'il fallait ramener les clercs, « ces serfs enrichis, qui faisaient des lois pour juger les hommes libres, à la pauvreté et à la vie contemplative ! » Frédéric eût donc poussé volontiers les princes ses contemporains à faire triompher chez eux la

supériorité des princes laïques sur l'Église. La correspondance de Frédéric avec le schismatique Vatacès, contient des idées bien hardies. Comment le pape, dit-il, « est-il assez éhonté pour excommunier les Grecs aussi orthodoxes que lui, et appeler hérétiques ceux qui ont porté la foi jusque au bout du monde ? La grécité est-elle donc moins grande ; n'a-t-elle pas des prélats aussi dignes, des serviteurs du Christ aussi dévoués que la latinité même ! » Voilà certes des preuves d'une grande liberté d'esprit, mais aussi d'une grande habileté politique ; car, lorsque Frédéric parle ainsi, c'est pour garder dans son parti son gendre que le pape voudrait lui disputer comme allié. Jeté, pendant toute sa vie, dans une lutte sans issue contre la papauté, qu'il rencontre partout, en face de lui, en Italie, en Allemagne, à Jérusalem, il n'est pas étonnant que Frédéric aille jusqu'à associer sa cause à celle des empereurs grecs et même à envier le sort des sultans d'Orient ? « Nous tous, écrivait-il à l'empereur Vatacès, son parent, rois et princes de l'Europe, plus nous sommes zélés pour la religion orthodoxe et pour la foi, plus nous sommes en butte à la haine générale et publique de nos prélats..... Heureuse l'Asie, heureuses les puissances de l'Orient, qui n'ont rien à redouter ni des armes de leurs sujets, ni des intrigues de leurs pontifes ! »

Mais, de là à former le projet de se substituer au pape, si ce n'est temporairement pour le besoin du combat, dans le gouvernement spirituel, de se constituer chef de l'Eglise et d'exiger de ses sujets les marques d'une soumission due seulement, chez les chrétiens, au vicaire de Jésus-Christ ; de là à s'ériger en calife des chrétiens, comme chez les musulmans, ou en chef de religion, comme le fit plus tard un Henri VIII en Angleterre, il y a loin. On ne peut pas plus attribuer à Frédéric II l'idée de se faire pape, qu'à Inno-

cent IV celle de se faire empereur. Frédéric eût mieux aimé avoir un pape plus docile qu'Innocent, voilà tout. Innocent voulait renverser les Hohenstaufen, mais non l'empire. Pour tous les deux, comme pour tous les hommes du moyen âge, l'empire et la papauté étaient les deux pôles du monde, et, pour ainsi dire, les deux démiourges, l'un de la terre et l'autre du ciel. Leur accord, leur harmonie était l'idéal que poursuivirent des esprits élevés comme Pierre Damien ou saint Bernard. Mais un pouvoir voulut dominer, subordonner l'autre; et réciproquement. Leur lutte empêcha la réalisation de l'idéal; elle ne servit qu'à les conduire l'un et l'autre à l'abîme. L'idée du cosmopolitisme de l'empire, lié à l'universalité de l'Église, qui est le dogme du moyen âge, devait lui survivre jusqu'à Dante, lors même que la lutte, sous les successeurs des Frédéric et des Innocent, eût perdu tous ses périls et toute son intensité.

Tout ce qu'on peut dire, c'est que Frédéric, pour sa part, dans son royaume de Sicile que le pape lui disputait, se fit temporairement roi et pape, afin de le défendre et de le garder. Le scepticisme religieux, qui était au fond de la pensée de Frédéric II, et l'esprit pratique, qui n'abandonnait presque jamais le politique, se refusaient à ce qu'il voulût davantage. C'était déjà beaucoup pour lui d'avoir à protéger comme il s'en croyait le droit et le pouvoir, « le clergé, qu'il déclarait victime de la négligence ou de la témérité de son pasteur naturel » ; et, lors même qu'il accusait le pape de vendre à prix d'argent des dispenses à ceux qui pouvaient les payer et de donner l'exemple « de la simonie, de la méchanceté astucieuse et de la dépravation hérétique, *pravitatis hereticæ*[1] », il employait une arme de combat, plu-

[1] H. Br., *Hist. dipl.*, t. VI, pp. 358 et 361.

tôt qu'il ne croyait faire usage à son tour contre son ennemi d'un nouveau pouvoir spirituel, qui eût été au moins étrange entre ses mains.

N'était-ce pas un but suffisant pour Frédéric de mettre l'Église dans l'État en Sicile et de subordonner dans la chrétienté l'Église à l'empire, pour gouverner le monde, en face de ce pape qui prétendait avoir reçu de Jésus-Christ la monarchie non seulement pontificale, mais royale, avec le pouvoir de disposer du glaive matériel par le moyen de l'empereur, qui le tient d'elle ? Il n'avait pas autre chose en vue, même quand il écrivit un peu plus tard, une année avant sa mort, aux princes de l'Europe : « Assistez-nous contre ces superbes prélats, afin que nous soutenions l'Église notre mère avec des directeurs plus méritants et que, ainsi que c'est notre office, nous la réformions en la rendant meilleure pour la gloire de Dieu [1], *ad honorem divinum in melius reformemus.* » Ne donnons pas à l'expression *réformer* un sens qu'elle ne pouvait avoir à cette époque, et qui ne conviendrait point à un prince plus préoccupé encore de politique que de visées religieuses. L'expression de *reformare* ou *reformatio* s'employait usuellement alors, surtout en parlant des républiques, dans le sens de changer, à l'aide des lois, un état de chose politique. En dépit de ses juristes qui l'auraient volontiers peut-être poussé plus loin, ce que Frédéric II voulait faire, dans les limites où nous croyons qu'il se renferma, était une tâche assez difficile pour qu'il y ait succombé.

A cette dernière période si intéressante de l'histoire de Frédéric II, se rattache le mystérieux et sombre drame qui l'a privé, et par ses propres mains, au moment même où il

[1] H. Br., *Hist. dipl.*, t. VI, p. 707; et Hœfler, *Fr. II*, p. 424.

en avait le plus besoin, du plus intime, du plus intelligent de ses inspirateurs, conseillers et collaborateurs, Pierre de la Vigne, dont la célébrité est étroitement unie à la sienne.

On sait que ce personnage à la fois juriste et poète, aussi instruit dans le droit civil que dans le droit canon, dans les lettres divines et humaines, écrivain et orateur, avait été associé, comme *juge de la cour*, à toute la politique de Frédéric. Celui-ci l'avait employé dans les missions les plus délicates, auprès des papes Grégoire IX et Innocent IV, auprès des Romains et des Lombards, auprès des Gibelins et des Guelfes, auprès des Siciliens et des Allemands, auprès du roi d'Angleterre Henri III, pour fiancer Isabelle à son maître, auprès de saint Louis, pour demander son intervention, en Allemagne, en Piémont, en France. Il avait, dans une occasion solennelle, harangué le peuple de Padoue pour raffermir sa fidélité gibeline et assisté aux parlements de Foggia pour lui faire voter des hommes et des subsides ; car il savait aussi bien parler aux foules ou aux assemblées, en tribun ou en homme d'affaires, que traiter avec les princes, les papes et les cardinaux, en diplomate. Rédacteur de la plupart des instructions, des lettres et des circulaires officielles de Frédéric, pour les affaires les plus importantes, et même auteur de pamphlets agressifs, destinés à frapper ou à préparer l'opinion publique, il joignait à ces talents celui de juge habile des procès d'État, d'administrateur consommé dans le maniement des finances, dans la préparation des troupes et surtout dans la conduite des affaires ecclésiastiques, si délicates et si scabreuses alors. Il engageait au besoin, dans les traités et négociations, sa parole pour celle de son maître, qui, en sa qualité de souverain, ne prêtait pas serment, et il partageait avec celui-ci la haine que lui avaient vouée tous ses adversaires. Dans

le magnifique palais de Capoue, bâti sur le plan tracé de la main de Frédéric II, étaient peints aux deux côtés de l'empereur, représenté un bras étendu et deux doigts levés, Pierre de la Vigne et Thaddée de Suessa. Dans le même édifice, un tableau réunissait encore l'empereur et Pierre de la Vigne assis l'un sur son trône, l'autre à son tribunal.

Lors des préliminaires de paix qui avaient été, avant le concile de Lyon, conclus entre le pape et l'empereur, Pierre de la Vigne était parmi les négociateurs de cette affaire importante entre toutes, et il avait juré pour l'empereur. Ne se trouvant pas parmi les premiers négociateurs qui avaient été chargés avec Thaddée de Suessa de traiter à Lyon sur les bases des préliminaires, il n'avait pas, comme celui-ci, été à même, ce qu'on lui a reproché injustement, de défendre son maître devant le concile. Mais, en le chargeant avec un évêque allemand, celui de Freisingen, et avec le grand maître de l'Ordre Teutonique, des pouvoirs les plus étendus pour conclure la paix définitive, Frédéric lui avait donné encore une grande marque de confiance. Comme ses collègues, il était arrivé après le délai accordé par le pape et après la fermeture du concile. Son maître ne lui en avait pas voulu; car il l'avait encore chargé, au mois d'octobre, avec Gautier d'Ocra, un autre de ses conseillers, d'une lettre patente adressée au roi de France Louis IX, lorsque celui-ci devait avoir avec le pape Innocent IV l'entrevue de Cluny, pour faire savoir au premier les conditions auxquelles il accepterait encore la paix [1].

Cette mission de confiance semble pour la première fois avoir laissé un nuage entre Frédéric II et son conseiller

[1] H. Br., Bulle d'or du 22 septembre à Crémone. *Hist. dipl.*, t. VI, p. 349.

peut-être le plus intime. D'après Salimbene, auteur à peu près contemporain, Frédéric II, très défiant, aurait interdit toujours à tous ses négociateurs de parler avec le pape, seul à seul, sans la présence des autres (*vel nisi presentibus aliis*). Les compagnons de Pierre de la Vigne, de retour, accusèrent celui-ci d'avoir plusieurs fois eu sans eux des entretiens particuliers avec le pape [1], et c'est à cette cause que cet écrivain attribue la terrible disgrâce de Pierre de la Vigne.

Quoi qu'il en soit de cette anecdote, il est à remarquer que, depuis la fin de l'année 1245 jusqu'à celle de 1247, Pierre de la Vigne, dont on constate sucessivement la présence auprès de l'empereur, à l'époque de la conspiration de Parme en 1246, à Turin, quand Frédéric voulait passer en France, au siège de Parme, dans le royaume de Naples, n'est cependant alors employé dans aucune de ces missions particulières dont il était auparavant si souvent chargé. En 1247 seulement, lorsque Frédéric, avant de retourner de Naples en Lombardie, veut régler l'administration de son royaume, il élève son confident et son conseiller à la haute charge de protonotaire impérial et de logothète de Sicile, sans cependant lui conférer, comme il aurait pu le faire, le titre de chancelier du royaume, qui ne se donnait peut-être, il est vrai, qu'à des ecclésiastiques.

Aux yeux du monde, la faveur de Pierre de la Vigne ne paraissait pas diminuée. « C'est bien un second Joseph, » dit Nicolas de Rocca de lui, « à qui le grand César, comme au fidèle interprète de sa volonté, a confié les rênes de ce globe terrestre à gouverner. Il est comme le porte-clef de l'em-

[1] Salimbene, 79 : *Accusaverunt socii Petrum de Vinea quod pluries sine eis cum papa familiare colloquium habuisset.*

pire : ce qu'il ferme personne ne l'ouvre, ce qu'il ouvre personne ne le ferme. C'est le vrai *Pierre* établi sur la *pierre* pour affermir les autres dans la stabilité de la foi. Ne craignons pas que ce Capouan, comme le Galiléen, renie son maître une seule fois. » Le conseiller intime avait, on le voit, ses flatteurs. Comme tous les puissants aussi, il avait ses ennemis, ses jaloux ; et, la faveur du prince et l'exercice de ses fonctions lui ayant fourni l'occasion d'une prodigieuse fortune en revenus, en argent et en biens fonds, il comptait encore beaucoup d'envieux. « Tout ce que Pierre faisait », dit un auteur presque contemporain, Bonati, « l'empereur l'avait pour agréable. Mais Pierre révoquait et infirmait souvent ce que faisait l'empereur ». Pierre faisait donc des mécontents comme en font toujours ceux qui sont au pouvoir et qui ne peuvent satisfaire tout le monde, et il avait un rival dans la faveur impériale, ce Gautier d'Ocra, chargé aussi souvent de négociations importantes. Celui-ci s'était trouvé avec Pierre de la Vigne à Cluny, lors de l'entrevue de Louis IX et d'Innocent IV, et il succéda plus tard à Pierre de la Vigne en Sicile, même avec le titre de chancelier. Voilà les circonstances et le milieu dans lesquels éclata, au mois de février 1249, la catastrophe qui de si haut précipita Pierre de la Vigne si bas.

Dans la nouvelle situation où se trouvait alors l'Église sicilienne, dont tous les liens avec Innocent IV étaient rompus, une responsabilité considérable incombait au protonotaire et au logothète dans l'administration et la gestion des intérêts ecclésiastiques, financiers et autres dont le pouvoir séculier se trouvait chargé. Pierre de la Vigne ne l'avait peut-être pas accepté sans répugnance, soit qu'il en craignît les difficultés, soit qu'il regardât un peu comme une relégation la mission dont on l'avait investi. On possède

d'un ami anonyme une lettre adressée, au milieu de 1247, à Pierre de la Vigne, et qui est bien importante, pour lui reprocher de ne point venir de Naples à la cour du roi son maître, où l'appelait sa dignité de pronotaire, si celle de logothète le retenait en Sicile.

« Qui pourrait croire, » lui dit-il, « après des assurances si formelles, que vous pourriez si longtemps vous priver de la vue d'un si grand prince qui surpasse toutes les délices du paradis et de la présence d'amis si illustres qui blâment vos délais ? Comme l'empereur notre maître se préoccupait du meilleur moyen de donner aux plus dignes les biens dont il dispose, la foi de *Pierre*, qui brillait parmi nous comme la *lampe* sur le chandelier, n'a pu rester, même absent à ses yeux, sous le boisseau. Il vous a dit : « Pierre, tu m'aimes, gouverne mes brebis », pour vous confier le soin de veiller aux droits de chacun. C'est même pour rendre cette intention bien évidente qu'il vous a institué en face de celui qui se trouve maintenant à la tête de l'Église, mais qui n'est qu'un prévaricateur. Il a voulu que, vis-à-vis de ce faux vicaire du Christ, Pierre devînt un vrai vicaire qui gouvernât par la justice, instruisît et réformât par la foi. Moi et quelques-uns de vos amis, nous avons présenté vos excuses à notre seigneur ; mais la renommée de votre probité a eu encore plus d'influence sur lui que toutes nos excuses. Ainsi, bien que le fardeau de votre haute dignité vous déplaise, par ce que vous ne l'avez pas ambitionné, il ne vous reste plus qu'une chose à répondre : « Seigneur, tu sais que je t'aime ; si je puis être utile à ton peuple, je ne refuse pas le labeur. » Cette lettre ne prouve-t-elle pas qu'il y avait eu quelque mésintelligence entre l'empereur et Pierre de la Vigne, au sujet de la mission qui avait été confiée à celui-ci dans l'administration, si difficile alors, de la Sicile? Pierre

de la Vigne ne s'était-il pas vu sans crainte élevé en Sicile « en face du faux vicaire du Christ, comme un autre *Pierre*, un vrai vicaire ? » et le juriste, à qui l'empereur imposait un pareil service, ne tremblait-il pas devant une telle responsabilité ? Toujours est-il que Pierre de la Vigne ne s'empressa pas de se rendre à la cour de Frédéric II, au nord de l'Italie.

Voici une autre lettre de l'empereur et une réponse de Pierre qui indiquent d'autres sujets de mésintelligence entre eux. Au mois d'août 1248, l'empereur, alors en Lombardie, avait écrit à Pierre de la Vigne une lettre dans laquelle se trouvaient ces mots : « Nous te recommandons très instamment de te montrer zélé et assidu, comme à l'ordinaire, pour notre service et particulièrement pour le règlement de nos comptes. Car, bien que nous t'ayons adjoint des collègues dans cette mission, Notre Serénité, tu le sais, ne s'en repose que sur toi. » On sait les besoins d'argent qu'éprouvait souvent Frédéric et on n'ignore pas que le royaume méridional était celui dont il tirait le plus. — « Le Très-Haut sait, ô le plus clément des princes, » répond Pierre de la Vigne, « que je suis heureux de vivre et de vieillir à votre service, que je voudrais même y mourir, si cela vous plaît. Mais je ne puis vous cacher qu'il y a un passage dans votre lettre dont la faveur même m'effraye. Un grand bonheur résulterait pour moi, en effet, de vos paroles, si elles ne paraissaient pas insinuer le contraire de ce qu'elles disent et accuser par exemple ma paresse ou ma négligence. Si quelqu'un a sur ce point déposé contre moi, son accusation atteint un innocent, quelque haut placé qu'il soit, je suis sûr, si Dieu m'accorde de revenir à vos pieds, de fermer la bouche aux calomniateurs. J'ai hâte que l'examen de cette lettre abrège le délai de mon absence et ramène le père à son fils, le

bienfaiteur et le maître à son fidèle. » La réponse de Frédéric n'est pas tendre pour son fidèle : « Nous devrions te répondre sévèrement de ce que tu supposes que nous cédons à ton égard aux suggestions de détracteurs. Sache du moins que nous sommes fort mécontent de ce que les lettres de Notre Clémence ont été ainsi accueillies par tes soupçons et comprises d'une façon si inconvenante ; mais nous endurons tout cela patiemment et repoussons dans le fourreau le glaive déjà tiré. » Pierre de la Vigne avait donc des calomniateurs, des ennemis, parmi ceux dont Frédéric s'entourait alors, parmi les Allemands ou les Italiens de faveur plus récente. La gestion financière de Pierre de la Vigne laissait-elle quelque chose à désirer ? Ce maître, avec lequel il fallait charrier droit, avait montré déjà la griffe du lion, bien qu'en la rentrant, au moment où Pierre de la Vigne se rendit enfin dans les derniers jours de l'année 1248 auprès de lui en Piémont, où il contresigna encore des actes de l'empereur. C'est au commencement de l'an suivant, en février 1249, que le malheureux Pierre de la Vigne, revenu à Crémone avec son maître, accusé de haute trahison, est précipité du haut de sa fortune dans un cachot et condamné au plus affreux supplice, sans que l'histoire puisse établir d'une façon bien certaine, parce qu'elle n'en peut connaître précisément les motifs, sa culpabilité ou son innocence.

Depuis la conspiration de 1246, où avaient été impliqués des hommes qu'il avait comblés de biens et d'honneurs, Frédéric était devenu soupçonneux, défiant. Il accusait sans cesse le pape de fomenter des complots contre sa vie ; il se croyait, dans une lutte sans merci, entouré d'ennemis et de traîtres. Il n'avait jamais été tendre pour les siens, même pour son fils aîné, le rebelle Henri. La lutte qu'il avait soutenue toute sa vie en Allemagne, en Italie, à Jérusalem,

toujours contre le même ennemi, l'avait encore endurci, aigri, quand la mauvaise fortune menaçait. D'accord avec l'historien Salimbene, la chronique de Reims, qui date de la seconde moitié du XIII[e] siècle, attribue la perte de Pierre de la Vigne aux méfiances que le pape inspirait à Frédéric : « Et advint, rapporte-t-elle, que on dit à celui-ci que Pierre de la Vigne, qui était le maître conseiller de l'empereur et tout sire de loi, l'avait trahi au pape et fut sû par aucunes lettres qui furent trouvées en ses coffres. » Le récit que nous fait Mathieu Paris, qui est contemporain et souvent bien informé, mais qui est porté fréquemment à dramatiser les événements, est plus grave pour Pierre de la Vigne. Il l'accuse d'avoir voulu faire empoisonner son maître.

Selon cet historien, l'empereur malade ayant reçu le conseil de prendre une purgation et un bain spécialement préparés, Pierre de la Vigne, gagné par le pape, aurait persuadé à un des médecins de mêler à la purgation et au bain un poison mortel.

« Cependant Frédéric, averti secrètement et pleinement instruit de ce crime par un de ses amis, à l'heure même où il devait prendre la potion susdite, dit à Pierre et au physicien qui lui présentaient le breuvage : « Mes amis, mon âme se fie à vous; gardez-vous, je vous en supplie, de me présenter du poison au lieu de médecine, à moi qui ai confiance en vous. » Alors Pierre : « O mon seigneur, ce physicien, qui est le mien, vous a souvent donné des potions salutaires, que redoutez-vous aujourd'hui? » Frédéric, prenant aussitôt un air furieux et ordonnant à ses gardes de se placer derrière les traîtres pour qu'ils ne pussent échapper, dit au physicien qui lui montrait la coupe : « Bois-moi la moitié de ce breuvage. » Le physicien stupéfait, et ayant conscience de son crime, fit semblant d'avoir rencontré un

obstacle sous ses pieds et tomba la face contre terre, en répandant la plus grande partie du poison. Mais Frédéric ordonna qu'on tirât de prison des condamnés à mort et qu'on leur donnât ce qui restait du breuvage; ceux-ci rendirent aussitôt leurs âmes misérables. Certain dès lors que ces traîtres avaient préparé sa mort, Frédéric fit pendre le physicien et voulut justement que Pierre, après avoir eu les yeux crevés, fût conduit dans plusieurs villes d'Italie et d'Apulie, pour qu'il avouât publiquement le forfait qu'il avait médité. »

Ce récit, pour si dramatique qu'il soit, pèche bien contre la vraisemblance. Comment le pape aurait-il pu, malgré les désaccords qui existaient entre l'empereur et Pierre de la Vigne, gagner celui-ci de si loin et après tant de temps? Quel prix aurait-il pu offrir à un homme tout-puissant, riche, pour en obtenir un pareil crime? D'après une lettre même de Frédéric, « le médecin qui aurait préparé la coupe empoisonnée et aurait été invité méchamment par le pape à le faire, l'aurait avoué devant plusieurs seigneurs présents; et des lettres interceptées l'auraient confondu. » Cette lettre de Frédéric peu convaincante contre le pape, l'est encore moins contre Pierre de la Vigne, dont elle ne parle même pas.

Deux pièces émanées de Frédéric II contre Pierre de la Vigne, l'accusent, alors que, captif, il ne pouvait se défendre. L'une est un mandement adressé au mois de mars 1249 par Frédéric II au comte de Caserte. Après avoir rappelé ce qui s'était passé, il attire l'attention de son lieutenant en Sicile « sur les conseils pervers, les scandales, dit-il, de toute sorte, donnés par Pierre, ce traître, ce nouveau Simon, qui, pour avoir toujours ses bourses pleines, avait changé en serpent le bâton de justice et qui, par ses fourberies habi-

bituelles, poussait l'empire dans l'abîme où nous aurions pu être engloutis comme Pharaon et les chars d'Égypte dans la mer. » Il ne s'agirait ici que de malversations. Dans la seconde lettre, qui est postérieure et qui notifie la sentence du malheureux Pierre de la Vigne à son lieutenant, l'empereur veut, dit-il, « porter à la connaissance de tous la grandeur des bienfaits que Pierre de la Vigne avait reçus de lui et l'énormité de l'attentat qu'il avait commis. » Après avoir rappelé les faveurs et les dons dont il l'avait comblé: « C'est lui, s'écrie-t-il, lui qui avait pour mission intime de veiller soigneusement sur notre vie, qui, préparant un crime prémédité, n'a pas craint de *présenter* un breuvage empoisonné au prince de qui dépendent la sûreté et le salut de tant de gens. Sa Majesté impériale, interprète de la volonté divine, ordonne donc, de l'avis des grands de l'Etat, que ce traître soit conduit de ville en ville dans son royaume au milieu des insultes et des tourments, jusqu'à ce qu'il finisse par subir le dernier supplice [1]. » C'est maintenant Pierre qui aurait présenté le poison.

Les détails de ce supplice sont odieux. Au premier bruit de ce qui s'était passé à Crémone, le peuple, toujours prêt à se déchaîner sur les puissants qui tombent, voulait qu'on lui livrât le traître pour en faire justice sommaire. L'empereur fit transporter Pierre, chargé de chaînes, à Borgo-San-Donnino, où il fut jugé promptement par une commission d'hommes dévoués; puis, il l'emmena avec lui, traîné sur un âne, par le défilé de Pontremoli dans les Apennins, jusqu'à San-Miniato, où il lui fit brûler les yeux avec un fer rouge. A Pise, où il allait être livré aux goujats de la ville qui le détestait, pour être conduit ensuite probablement dans

[1] Voir cette lettre dans Hœfler, *Kaiser Fr. II*, preuves, 421.

le royaume de Naples, où il était né et où il était si puissant, le malheureux, déjouant la vengeance de son implacable maître, dans une église, donna si violemment de la tête sur un pilier, qu'il se fendit le crâne et en mourut[1]. Lamentable, mais non pas unique exemple du sort d'un ministre tout-puissant auprès d'un despote! N'est-il pas plus dangereux, en effet, de rendre à celui-ci des services, qu'il veut toujours plus grands, que de recevoir de lui des bienfaits, qu'il estime toujours trop haut. Inspirateur et collaborateur des desseins politiques de Frédéric II, tantôt arrêtant, tantôt poussant plus avant l'ambition de son maître, faisant prévaloir souvent, comme un homme qui a la conscience de son mérite, son propre vouloir sur celui de son seigneur, même pour le mieux servir, et tenté de voir et de conduire les choses par lui-même plutôt que par les yeux et la main du souverain, Pierre, puissant, riche, chargé par Frédéric de soutenir en personne à Naples l'autorité de son maître contre la toute puissance de l'Église, succomba peut-être aux tentations du pouvoir et de la fortune, qui tournent la tête des plus raisonnables; mais il était incapable de commettre une trahison qui ne pouvait offrir que des périls sans compensation, et il finit victime de l'association trop intime des maîtres et des serviteurs, dont les petits payent trop souvent les frais.

Laissant à Pise, d'où il s'embarqua, le cadavre de son serviteur et son fils chéri Enzio, pour continuer la guerre dans le nord, Frédéric II était à Naples le 25 mai et à Bénévent le 20 juin. Deux motifs l'y amenaient. D'abord, le cardinal-diacre Rénier, légat du pape dans les États de l'Église, avait reçu d'Innocent IV, avec de l'argent, l'ordre, de lever

[1] H. Br., *Vie et correspondance de Pierre de la Vigne*, p. 85.

dix mille hommes pour envahir le royaume de Naples et il répandait alors les grâces, les présents et les promesses en Sicile pour y provoquer un soulèvement. Ensuite, c'était le moment où le roi saint Louis avait déterminé de s'embarquer sur la Méditerranée pour la croisade d'Orient. Le royal croisé devait passer en vue de Naples, de la Sicile. Frédéric II ne pouvait manquer d'être là, ne fût-ce que pour surveiller cette flotte du roi très chrétien ou pour lui rendre des services. Il n'ignorait pas qu'Innocent IV s'était efforcé de détourner cette croisade, des musulmans, sur l'empereur condamné par lui comme hérétique déposé. Il se rappelait que plusieurs croisades avaient ainsi dévié contre des chrétiens. Il en avait écrit au saint roi, qui d'ailleurs n'était pas homme à obéir à de pareilles suggestions, et il accusait le pape de mauvais desseins contre lui et contre toute la chrétienté [1]. En tous cas, Frédéric, sachant que saint Louis rassemblait sa flotte à Aigues-Mortes, avait donné ordre au comte de Caserte, gouverneur de Sicile, de recevoir le roi, s'il abordait dans l'île, avec tous les honneurs, et de pourvoir à tous ses besoins.

Le roi s'embarqua à Aigues-Mortes, en août 1249, donnant un grand exemple à l'empereur et au pape, qu'il conjurait encore de ne pas attaquer Frédéric. Avec un grand tact, Louis IX passa, sans aborder, en vue de la Sicile. Frédéric tint ce qu'il lui avait promis. Il aida le comte de Poitiers, Alphonse, à transporter en Orient des renforts d'hommes et de vivres, même pris dans son royaume ; et il écrivit à la reine Blanche à ce sujet, pour s'excuser de n'avoir pu partir pour l'Orient et lui expliquer comment il n'avait pu livrer les vivres à meilleur marché. Les deux sou-

[1] H. Br., VI, 710.

verains chrétiens d'Allemagne et de France se conduisaient dans cette circonstance avec une grande correction. L'expédition de saint Louis, destinée d'abord à Jérusalem, dont le fils de l'empereur était roi, puis dirigée bientôt contre le soudan d'Égypte, allié de Frédéric, était faite peut-être pour les diviser; Innocent IV, qui était en correspondance avec les ennemis de Frédéric, à Jérusalem, et avec le soudan lui-même, n'était pas sans le désirer. Mais saint Louis avait promis à l'empereur, s'il faisait des conquêtes en Orient, de ne pas toucher aux possessions de celui qu'il traitait de son allié; et Frédéric, en concluant ses trêves avec le soudan d'Égypte, avait toujours réservé le cas où un roi chrétien arriverait lui-même en croisé en Orient. Une tempête, qui assaillit la flotte chrétienne et française en vue de Chypre, devait décider saint Louis, qui avait longtemps hésité, à débarquer à Damiette en Égypte, dans la fameuse expédition où il allait être fait prisonnier.

Frédéric II avait appris, peu de temps après être arrivé dans le royaume de Naples, la nouvelle d'un échec et d'une perte bien sensibles pour lui. Le légat pontifical Grégoire de Montelongo, de Milan, où il enflammait la ligue lombarde, et le cardinal Octavien, de Bologne, s'étaient entendus pour réunir les guelfes lombards aux Romagnols et aller relancer le fils de l'empereur, Enzio, dans Modène. Celui-ci, avec les chevaliers allemands dont il pouvait disposer, avait marché au-devant d'eux. Il avait rencontré ses adversaires à Fossalta (26 mai); mais il avait été battu et fait prisonnier avec ses chevaliers et douze cents hommes.

A ces nouvelles, Frédéric II jette un cri de douleur et de rage : « Le malheur ne nous ébranle pas, » écrit-il aux Modenais : « la destinée de la guerre est changeante et il nous a été donné plénitude de fils. » — « Ne croyez pas, » écrit-

il aux Bolonais, « que l'empire soit affaibli : Frédéric Barberousse a semé du sel sur les ruines de Milan. » Il donne au comte de Savoie le gouvernement de la Lombardie, à l'ouest du Lambro, et celui de l'Est au marquis Palavicini. Son ami et son allié Eccelin, pour le réconforter, et en même temps s'affermir dans la Marche, s'empare de Padoue en épousant la fille de son seigneur, et emporte la forteresse de Montselice, sur le guelfe marquis d'Este ; il menace de là, avec Palavicini, la Romagne, où Frédéric avait envoyé Gautier de Palear et un autre de ses fils naturels, du nom de Richard. Cependant le cardinal de Montelongo, aidé des Lombards et des Romagnols, s'empare de Modène et occupe avec les siens les passes des Apennins pour empêcher l'arrivée de Frédéric. L'empereur veut donner la main à Eccelin ; il nomme le comte de Chieti, sa créature, vicaire général de la Marche d'Ancône, du duché de Spolète et de la Romagne. Résolu à une dernière lutte il avait mis un impôt de trois francs par tête sur les habitants libres de son royaume. Des Lombards guelfes, qu'il avait appelés, débarquaient en Apulie et étaient massés en Capitanate et en Basilicate. Les Sarrasins de Lucera et de Nocera avaient reçu l'ordre de se tenir prêts. Il donnait une de ses filles naturelles, Violante, au comte de Caserte, gouverneur de Sicile. Son gendre, l'empereur de Nicée, Vatacès, lui avait promis des secours, pour le passage desquels il écrivait au despote d'Epire, Michel-Angelo. Des chameaux embarqués en Orient avec de l'or et de l'argent, débarquaient en Apulie [1]. Avec ces ressources et avec ces forces, Frédéric comptait se jeter sur les États de l'Église pour forcer Rome, et, de

[1] Schirrm., t. IV, p. 333.

là, vainqueur, en finir avec les Lombards, ses éternels ennemis.

Ce dernier effort impérial, après tant d'autres, aurait-il réussi ? L'Allemagne était moitié indifférente à ces luttes lointaines, moitié à un anti-césar. L'Italie était en partie exaspérée, en partie lasse de ces luttes. Un gouverneur de la province napolitaine, de Bari, apportant un tribut assez maigre à son maître, qui lui en manifestait son mécontentement : « Cherchez un autre serviteur, » lui dit celui-ci, « le pays est épuisé. » Frédéric II venait d'apprendre la captivité de Louis IX en Egypte, et il avait eu le temps encore d'entamer avec le soudan de l'Egypte une négociation en vue de délivrer ce roi, qui a laissé une gloire bien moins contestée que la sienne; mais, à la fin de novembre 1250, au château de Fiorentino, il fut atteint d'une violente attaque de dyssenterie. Déjà, le 9 décembre, le bruit s'était répandu qu'il était mort. Il se remit; mais, le 12, ayant mangé des poires avec du sucre, il eut une rechute et succomba le lendemain 13, entre les bras de l'archevêque de Palerme, qui lui donna l'absolution, et dans la robe d'un moine de Cîteaux.

Frédéric II avait eu le temps, le 10, encore en pleine connaissance [1], de faire son testament, signé par dix témoins présents. Il y disposait de ses couronnes et biens et y prenait soin de son âme. Son fils aîné, Conrad IV, était déclaré héritier de l'empire d'Allemagne et du royaume de Naples, et, à son défaut, d'abord Henri, fils d'Isabelle, puis Manfred, fils peut-être légitimé de Bianca-Lancia, nommé déjà régent de Sicile au cas où ses frères resteraient en Allemagne. Frédéric, fils de Henri le Rebelle, était nommé duc d'Autriche; Henri, fils d'Isabelle serait aussi roi d'Arles ou de Jérusalem.

[1] Pertz, *Leges*, II, 357. — H. Br., VI, 805.

Voilà pour les biens de ce monde. Pour le salut de son âme, Frédéric consacrait dix mille onces d'or à la protection de la Terre Sainte ; il rendait leurs biens aux Templiers, restituait leurs droits aux églises de son royaume, abolissait les nouveaux impôts qui y avaient été établis, délivrait ses prisonniers, sauf les coupables de haute trahison. « Pour la sainte mère l'Église », il ordonnait, en empereur qui n'abdique pas, que « tout ce qui lui appartenait fût rendu à celle-ci, mais sous réserve des droits et de l'honneur de l'empire et si l'Église rendait aussi le sienà l'empire. » Il désirait être enterré auprès de son père et de sa mère dans la cathédrale de Palerme. Un dôme de porphyre, supporté par six colonnes, y recouvrit son sarcophage orné d'une couronne de fleurs et d'une tête de lion, avec un anneau dans les dents et aux pieds la croix et la couronne, le tout gardé par deux lions aux longues queues entrelacées et tenant sous leurs pieds de devant un vaincu.

L'empereur Frédéric II est de tous les empereurs allemands du moyen âge, celui qui a réuni le plus de couronnes à la couronne impériale et qui, au moins en apparence et pendant quelques années, a exercé la plus universelle puissance en Europe. C'est cependant le dernier empereur non seulement de la maison des Hohenstaufen, mais de l'Allemagne du moyen âge, et l'on peut dire que c'est justement sous lui que s'est écroulé ce grand empire qui unissait, depuis trois siècles, la couronne du roi des Romains au nord des Alpes, à la couronne de fer des Lombards au midi, dans le centre même de l'Europe chrétienne, dont il était comme la clef de voûte. C'est sous ses yeux et presque par son fait même, que le royaume d'Allemagne s'est démembré en petites principautés féodales indépendantes et en cités libres ; c'est sous lui que l'Italie, par une évolution sem-

blable, opérée dans ses provinces, est devenue indépendante de l'Allemagne ; sous lui, que le royaume d'Arles, où il n'avait pas même été couronné, a commencé à s'en détacher, et que par là s'est dissout l'empire même, dont la mission chrétienne en Europe a passé alors, sous un titre plus modeste et avec moins de prétention universelle, à la monarchie française de saint Louis. Le règne de Frédéric II, malgré ses qualités brillantes, malgré son intelligence, son activité infatigables, et peut-être même à cause de celles-ci, explique cette contradiction. Elle n'est pas une ironie de la fortune, mais la conséquence logique et comme la déduction rigoureuse de l'histoire de ce qu'on a appelé au moyen âge le Saint-empire Romain Germanique.

Dans la pensée du fondateur de cet empire, Otton le Grand, et de ses continuateurs, les empereurs ottoniens et franconiens, l'union de l'empire avec la papauté, de l'Allemagne avec l'Italie, d'un État germain et d'un État latin, dans les mêmes mains, devait être le ciment même de la puissance impériale, constituée ainsi comme la gardienne et la garantie de l'unité chrétienne de l'Europe. La lutte sans cesse renaissante de l'empire et du sacerdoce, de l'Allemagne et de l'Italie, avec ses alternatives diverses, qui élevaient ou abaissaient tantôt l'une tantôt l'autre de ces deux puissances, avait montré que leur harmonie, sur laquelle eût pu reposer en effet l'unité chrétienne européenne, était un idéal qui ne se réalisait qu'à certains moments rares et exceptionnels. Elle avait duré cependant, à travers combien de vicissitudes ! jusqu'aux Hohenstaufen, qui, en changeant, en élargissant les bases fort étendues de cette puissance déjà exorbitante, en amenèrent la ruine.

L'empereur Frédéric Ier Barberousse avait encore conservé, malgré son ambition, le double point de vue alle-

mand et romain de ses prédécesseurs, quoiqu'il fît déjà remonter son pouvoir au delà de Charlemagne. Son fils Henri VI, le premier, commença à mettre cette conception en péril, en changeant l'axe de la puissance impériale. Il réunit en effet la royauté de Naples et de Sicile à celle de l'Allemagne; il forma le projet de joindre par la conquête l'empire grec à son empire, et comprit déjà même l'Orient et Jérusalem dans les universelles visées de son ambition. Mais c'est bien son héritier à Naples, Frédéric II, qui a tout compromis avec ses juristes; en reculant les origines traditionnelles de l'empire jusqu'à Constantin et à Théodose, en lui faisant dépasser ses limites précédentes, pour l'universaliser dans l'espace après l'avoir reculé dans le temps, il a fait de l'empire une conception nouvelle et monstrueuse, qui pour avoir tout voulu embrasser a tout perdu. Cet empereur, en même temps roi de la Bourgogne, qu'il tient de ses prédécesseurs, roi de Naples et de Sicile, qui est son héritage, roi de Jérusalem, qu'il a conquis, suzerain du royaume de Sardaigne, qui lui est dévolu, un instant gendre de l'empereur latin de Constantinople et ensuite beau-père de l'empereur grec de Nicée, veut transformer la théorie, encore vague, de l'universalité chrétienne de son pouvoir, en une réalité : à l'empire que ses prédécesseurs avaient obtenu du Saint-Siège, il substitue un autre empire tout politique et de raison, relevant plutôt de l'ancien empire romain que de l'union germano-chrétienne des Otton, et de Sylvestre II. Dans son esprit et sous sa main ce nouvel empire embrasse le monde connu tout entier; Frédéric II est moins un successeur de Barberousse qu'un Trajan, un Auguste. Il fait de la Méditerranée même le centre d'une puissance énorme qui étend ses bras de la mer de Sicile à la Baltique, avec l'Ordre Teutonique trans-

féré au Nord, et du royaume d'Arles à celui de Jérusalem, et en Orient, grâce à ses alliés, l'empereur de Nicée et même le Soudan d'Égypte. Du haut de ce vaste système, peut-il compter pour beaucoup ce pape qui, un jour, dans cette Rome qui ne lui appartient même pas, lui a donné une couronne qu'il veut ensuite lui reprendre? défenseur attitré de la chrétienté au dehors de ses frontières contre les Infidèles, et, au dedans, de l'orthodoxie contre les hérétiques, ce parent d'un empereur grec, cet allié du soudan du Caire, même de ceux de Tunis et du Maroc, peut-il tomber sous la juridiction temporelle, même spirituelle d'un prêtre qui pourrait être son sujet? et, s'il ne veut pas se mettre à la place de celui-ci et joindre la papauté à la puissance temporelle, n'est-il pas cependant tenté de subordonner tout à fait le Saint-Siège, dans un empire qui le dépasse et le déborde, et de lui imposer même sa volonté dans l'Église qu'il défend ? L'empire que rêve Frédéric II ne franchit pas seulement les limites de celui des Otton et des Barberousse; il s'élève au-dessus de la papauté qui a fondé celui-ci: il la dépasse et assujettit. C'est ce qui a fait prêter à Frédéric II le projet de se mettre à la tête de l'Église et d'y remplacer le pape, tandis que ce n'était là que la conséquence de la politique transcendante et universelle qui caractérise son rôle et son génie et qui a fait de lui, comme l'a dit un contemporain, l'étonnement du monde: *Stuporem mundi*.

Ce que Frédéric II a déployé de fécondité d'invention et de variété de ressources pour réaliser une pareille ambition, après celle dont le pape Innocent III, qui n'était pas moindre pour dominer le monde, avait donné l'exemple et comme le modèle, a naturellement excité l'admiration. Fait par sa naissance de sang allemand et de sang méridional, élevé

par l'Église, mais dans un pays de juristes et de poètes hardis, juriste et poète lui-même, mari dissolu et jaloux, père impitoyable quand on lui résiste et d'un amour sans mesure quand on lui obéit ; intelligence vaste, souple et prompte, volonté ardente et tenace, infatigable dans la lutte, ne se laissant ni emporter par le triomphe ni abattre par la défaite ; crédule à l'astrologie et indifférent aux religions, sans être impie ; ambitieux sans mesure et politique sans préjugés et sans scrupule, sachant approprier la diversité des moyens à un but unique et leur usage au temps et aux circonstances ; prodigue de générosités et cruel jusqu'à la prodigalité des supplices, complaisant aux Allemands, qu'il n'aime pas, et dur aux Italiens, qu'il préfère, aveugle dans sa confiance et impitoyable dans ses méfiances, abandonné dans ses amitiés et implacable dans ses haines, Frédéric est plein de contradictions. En politique, à Naples, où il soumet les barons, le clergé, les cités à son autorité, c'est un despote, un niveleur ; en Allemagne, où il laisse s'épanouir toutes les autonomies, les nouvelles principautés féodales surtout, laïques et ecclésiastiques, c'est un souverain bénin ; adversaire, partout d'abord des villes, de la liberté, « cette plante vénéneuse qu'il voudrait déraciner », il se radoucit à la fin envers les cités allemandes, qu'il comble de privilèges, sans faire l'ombre d'une concession aux villes lombardes. Dans les affaires chrétiennes, chef du Saint-Empire, et adversaire de l'Église, il se contredit davantage encore : il ménage à la fin les hérétiques, les patarins, après les avoir d'abord durement persécutés ; il fait de la croisade à Jérusalem une œuvre impériale, malgré le pape même ; croisé et excommunié, il délivre la cité sainte, il la protège contre les mécréants par ses traités avec leurs soudans, mais en y souffrant leur culte ; et il établit presque au centre

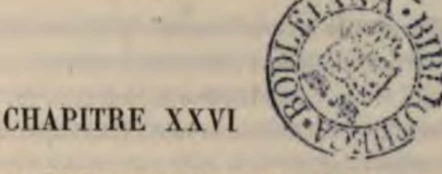
de l'Italie, non loin de Rome, en leur laissant aussi leur religion, les Sarrasins, qui deviennent ses plus dévoués soldats. Esprit libre et détaché, qui dépasse de beaucoup la conception chrétienne, impériale et pontificale du moyen âge, dans sa lutte contre le pouvoir pontifical, il oppose hardiment le droit divin de sa nouvelle souveraineté politique au droit divin du Saint-Siège, « l'unité, l'universalité et la sainteté de son empire » à « l'unité, à l'universalité, à la sainteté de l'Église, » qu'il est chargé de défendre; souverain laïque qu'on accuse trop d'être un impie, parce qu'il n'est pas dévot, protagoniste du pouvoir civil contre le sacerdoce, contempteur, insulteur d'Innocent, dans lequel il dénonce « l'ange des ténèbres, *Satan lui-même*, » il ne veut remplacer ni renverser la papauté; sans doute, il n'est pas loin d'en croire ses flatteurs, qui le traitent lui-même de *Saint*, parce que l'universalité même de son empire dépasse dans le temps et dans l'espace celle de l'Église; et cependant, tout en regrettant de ne pas être comme les monarques d'Asie à la fois chef d'État et de religion, il ne tente pas d'entrer tout entier dans le *Saint des Saints*, et il meurt encore jeune, usé par la lutte contre l'impossible, sous les habits d'un moine de Cîteaux.

Frédéric II, a succombé aux contradictions de son œuvre et de sa conduite, qui tenaient elles-mêmes à leur monstrueuse universalité. En favorisant d'abord de tout son pouvoir en Allemagne la croissance des principautés féodales ecclésiastiques et laïques, nées de la dissolution de l'ancien régime impérial des duchés et des cantons, et en favorisant ensuite même l'affranchissement des villes, il contribue lui-même à y achever la ruine de la puissance impériale centrale et à y pousser à l'épanouissement, au xiiie siècle, de ce régime féodal que la F[illegible] avait connu au xe siècle. La constitution du

pouvoir royal à Naples fait pour longtemps de ce royaume un État original, indépendant, que d'autres pourront recueillir; la lutte, sans trêve ni merci ni concession, de Frédéric contre les cités et les seigneuries guelfes du nord et du centre de l'Italie, en Lombardie, en Toscane et ailleurs, leur donne une puissance de résistance qui sépare la péninsule de l'Allemagne et constitue l'indépendance de l'Italie. Tandis que l'Allemagne, sentant qu'elle n'est plus la base d'un empire universel, dans lequel elle ne compte pas plus que la Bourgogne ou telle autre partie encore plus abandonnée de ce vaste et ambitieux ensemble, reste fort indifférente à la lutte titanique de Frédéric II, et emploie ses forces, dans des querelles en apparence mesquines de propriété, à constituer ses territoires particuliers, l'Italie, elle, fait à l'empire qui a pesé sur son sol pendant trois siècles, avec ses principautés et ses cités rebelles, une guerre au couteau qui constitue l'indépendance commune.

Au nord et au midi des Alpes, dans l'Allemagne et dans l'Italie, trop longtemps et contre nature unies dans un même empire, grâce à l'irrésistible poussée de ces végétations isolées de forces nouvelles qui enfoncent leurs racines dans le sol et qui projettent dans l'air leur épaisse frondaison, se développent deux civilisations, deux nationalités nouvelles, originales, avec leur constitution particulière et leur langue : l'allemande et l'italienne. Leur force d'expansion fait éclater la puissance centrale, impériale, qui ne trouve pas un appui chez elles. Frédéric ne recrute guère plus de soldats, à la fin, que dans les ministériaux et vassaux de son duché de Souabe et dans ses Sarrasins de Lucera. Tout lui manque. Les Kharismiens prennent Jérusalem, les villes même gibelines d'Italie l'abandonnent ; quant il ne perd pas ses plus fidèles serviteurs, comme Thaddée de Suessa et Enzio, il prend

les autres pour des traîtres, comme Pierre de la Vigne. Les souverains de l'Europe, dont il veut être le protagoniste contre la papauté, le regardent faire, sans croire à ses paroles. Le roi de France Louis IX, qu'il voudrait avoir pour son allié, le condamne par son exemple, comme le pape lui-même, en faisant encore deux croisades. Empereur universel, mais souverain laïque avant tout, Frédéric ne cherche pas à retrouver sa puissance perdue en la redemandant à l'universalilé de l'Église qu'il a combattue; il ne songe pas à s'affubler de la tiare pour raffermir sa couronne impériale ébranlée. Cette pensée qui fait horreur aux autres, il ne l'a pas luimême, parce que la papauté comme l'empire, s'est compromise dans la lutte, et a laissé aussi tomber le monde de ses mains. Louis IX recueillera les débris et le prestige de ces deux pouvoirs, non pour les remplacer, mais au moins pour fermer le moyen âge qu'ils avaient troublé par leurs querelles, autant que guidé par leur gouvernement; il méritera mieux que ses derniers représentants et ces grands lutteurs le nom de saint, très significatif à cette époque mystique, et que les uns et les autres avaient ambitionné et poursuivi sans l'atteindre. Pouvoir spirituel universel et pouvoir politique universel, cosmopolitisme religieux et cosmopolitisme civil, dont l'alliance avait été le mystère et le tourment du moyen âge, la papauté et l'empire avaient tout perdu pour avoir tout voulu! La mémoire de Frédéric II, malgré ses défauts et ses revers, n'en a pas moins, à cause de la grandeur de son rôle et de la hardiesse de son génie, survécu aux ruines qu'il a faites. En même temps que le dernier des empereurs du moyen âge en Allemagne, il est le premier souverain moderne à Naples. Il ferme un âge et il en commence un autre.



CHAPITRE XXVI

Les derniers Hohenstaufen et la chute de l'empire [1]

Le pape Innocent IV, au plus fort de sa lutte contre Frédéric II, avait pour but, non seulement la chute de cet empereur; mais, selon son expression, « l'anéantissement de cette race de vipères. » C'était vouloir en même temps, comme conséquence, sinon l'anéantissement du Saint-Empire Romain Germanique, qu'il ne pouvait concevoir, au moins la dissolution de la puissance impériale en Allemagne et la ruine de la domination allemande en Italie, c'est-à-dire la désagrégation complète des éléments si complexes du corps germanique, au nord des Alpes, et la délivrance de la péninsule au midi. Innocent espérait élever sur ces ruines la puissance de la papauté et de l'Église; cette race de dominateurs éteinte et cette puissance temporelle rivale tombée, le pape se voyait déjà maître dans ces deux pays. Il croyait pouvoir disposer des petites mais nombreuses puissances écclésiasques, évêchés et abbayes, pourvues de ses créatures obéissantes; les petites principautés ou seigneuries laïques ne pourraient plus résister à son autorité représentée par un empereur qui serait sa créature et son premier esclave.

[1] Voir, pour ce dernier chapitre, Schirrmacher, *Die lezten Hohenstaufen;* Ficker, dans les *Mittheilungen der Institut für Œsterr-Geschichte*, t. XIII. *Mon. Germ.*, t. XXV.

Héritier de la souveraineté qu'il subjuguait, il rêvait à son tour, la totalité et l'universalité de la puissance. C'est pourquoi la mort de Frédéric II était pour lui insuffisante ; il lui fallait l'extinction de sa race, dans laquelle il pouvait retrouver un rival.

Innocent IV ne s'abusait-il pas aussi? L'Allemagne n'avait plus au-dessus d'elle un pouvoir glorieux sans doute, mais qui lui imposait plus de sacrifice qu'il ne lui assurait de protection, et qui, en l'entraînant dans ses rêves de monarchie universelle, lui coûtait beaucoup plus qu'il ne lui rapportait Désormais indifférente à la chute de l'empire, sans plus se soucier de la papauté qui l'avait aussi plus troublée que servie, ne devait-elle pas, au risque même de l'anarchie, qui ne lui avait pas toujours été épargnée, chercher une compensation à l'unité factice qu'elle perdait, dans l'affermissement, la croissance et l'expansion de ses forces individuelles et autonomes? L'essor de ces principautés laïques et ecclésiastiques, maintenant indépendantes, de ces cités industrieuses et commerçantes se gouvernant elles-mêmes, de tout ce monde nouveau, né de la dissolution de l'ancienne constitution impériale, ne répondait-il pas à son vrai génie national ? et l'Italie, délivrée de la domination germanique, aussi peu disposée à subir à sa place la domination pontificale qu'elle avait eue pour ennemie ou pour alliée, n'allait-elle pas, dans une indépendance commune, consolider aussi les libertés particulières de ses riches et puissantes républiques ainsi que les puissances autonomes des seigneuries de ses familles princières, nées les unes et les autres de la lutte commune contre l'étranger et contre l'oppresseur? Dans les deux cas, la papauté trompée dans ses calculs, ne verrait-elle pas tomber dans d'autres mains les dépouilles impériales qu'elle prétendait recueillir? Entraînée dans la chute d'une puissance qui l'avait sans doute

combattue, et voulu subordonner, mais qui l'avait aussi souvent soutenue, protégée et associée à sa fortune, serait-elle toujours ce qu'elle avait été auparavant?

Sans poursuivre encore l'étude de toutes ces conséquences[1], nous nous bornerons, dans le dernier chapitre de ce volume, à exposer jusqu'à la fin la destinée des derniers descendants de Frédéric II et les progrès de la dissolution de la puissance impériale du moyen âge, à la veille de ce qu'on a appelé le *grand interrègne*, pendant lequel la vieille Germanie, dont nous avons fait l'histoire depuis son origine, eut des souverains qui ne résidèrent pas chez elle et attendit d'autres dynasties et d'autres destinées dans l'histoire moderne.

I

César et anti-césar, Conrad IV et Guillaume de Hollande. — Retour d'Innocent IV en Italie. — Lés commencements de Manfred. — Expédition et mort de Conrad IV à Naples (1250-1256).

Frédéric II laissait, en mourant, une nombreuse et vaillante lignée, légitime et naturelle; il en avait par testament réglé la situation pour continuer la lutte et soutenir son œuvre. C'était, d'abord comme enfants légitimes, Conrad IV le fils de sa seconde femme Yolande, roi des Romains, auquel il voulait laisser, en vertu d'une union personnelle, l'Allemagne et le royaume de Sicile; à son défaut Henri, fils de sa troisième femme, Isabelle d'Angleterre, lui était substitué; enfin, un fils de Henri le rebelle, Frédéric, serait

[1] Ce sera l'objet de notre prochain volume de l'*Histoire d'Allemagn* qui traitera du *grand interrègne*, du morcellement, de la décomposition du royaume allemand et de la dynastie de Habsbourg.

pourvu du duché d'Autriche. Comme légitimés ou illégitimes, Manfred, fils de Bianca Lancia, était désigné comme vice-roi de Sicile, prince de Tarente, pendant l'absence de Conrad; Enzio, prisonnier des Bolonais, était perdu pour sa famille; Frédéric d'Antioche était podestat gibelin de Florence. Il y avait là des rejetons à donner de l'occupation au pape.

Après avoir jeté un cri d'enthousiasme : « Que le ciel et la terre se réjouissent, l'orage s'est changé en rosée! » Innocent IV, de Lyon, ne perd pas un instant pour disputer l'empire, l'Allemagne et l'Italie, aux enfants de son ennemi. L'anti-césar, Guillaume de Hollande, sa créature, accompagné de l'archevêque de Trèves, était venu lui rendre hommage à Lyon. Il avait été reçu avec apparat par le pape, dont il tint les étriers. Mais Innocent IV le renvoya en Allemagne pour continuer son rôle en lui donnant pour l'aider le cardinal-légat Hugues et un frère prêcheur, Guillaume de Cyka, chargés d'organiser la croisade contre l'excommunié Conrad IV, avec les mêmes indulgences que pour une expédition en Orient. Lui-même, il envoya l'archevêque de Bari comme légat dans le royaume de Naples, pour ramener celui-ci à l'obéissance, ordonna aux archevêques de Palerme et de Capoue de lui prêter main forte, s'ils voulaient se faire pardonner, et s'apprêta à partir en personne pour l'Italie, où Rome et ses partisans réclamaient sa présence[1]. Les choses ne devaient pas aller si aisément au gré du pontife.

Le roi des Romains Conrad, traité de « fils d'Hérode » par le pape, se procura en Allemagne 10,000 marcs d'argent en donnant les villes d'Arles, de Besançon et de Lausanne

[1] Voir Schirrmacher, *Die letzten Hohenstaufen;* Ficker, *Mittheilungen für æsterr. Geschichte.*
[2] Nicolas de Curbio, *Vita Inn.*, c. XXX.

en gage au duc français de Bourgogne. Il pouvait compter sur son beau-père Otton de Bavière, sur l'Autriche donnée à Frédéric fils du rebelle Henri. Il tenait ainsi, avec la Souabe, une partie du Midi. Le Nord était indifférent. Guillaume de Hollande, avec le seul appui des grands archevêques des bords du Rhin et des vassaux et de ses domaines du Nord-Ouest, ne faisait pas à son retour de grands progrès en Allemagne. En Italie, de tous les fils de Frédéric, celui qui lui ressemblait le plus, au physique et au moral, bon chevalier, écrivain et poète raffiné, cœur honnête, à ce qu'il semble, dévoué à la mémoire de son père, dont il gardait les conseillers, et à sa famille, Manfred, âgé de dix-huit ans, marié alors à la fille du comte de Savoie, demandait à son royal frère, comme au chef de la famille, la confirmation de sa lieutenance à Naples ; et il la méritait[1]. Grâce à son adresse mêlée de douceur et de fermeté, aimant mieux redresser que punir, il maintenait les troupes mercenaires de son père dans le devoir à Troya, empêchait la rébellion d'Andria et de Foggia, et confiait à son jeune frère Henri, fils d'Isabelle, la Sicile et la Calabre, afin deréduire lui même Naples et Capoue, qui, à peu près seules, voulaient tenir pour le pape. Pour Conrad IV et Manfred, dans le nord, Eccelin tenait toujours la Marche de Trévise, Gautier de Paléar, la Romagne, Frédéric d'Antioche, la Toscane, et Oberto Palavicini, légat impérial, menaçait, de Crémone, la Lombardie, toujours en partie guelfe.

Innocent IV crut sa présence nécessaire sur le théâtre de la lutte. Le 18 avril 1251, après avoir appelé du nom de « *ses fils* » les bourgeois de Lyon, au milieu desquels il était resté six ans, il partit avec sa cour de cardinaux de

[1] Nic. de Jamsilla, *Hist.* M. G., VIII, 499.

Marseille et gagna par mer la ville dévouée de Gênes. Sa rentrée en Italie commença comme un triomphe. Accueilli avec tous les honneurs par ses compatriotes génois, il reçut dans le palais archiépiscopal les podestats et les envoyés des villes et territoires restés fidèles à l'Église. Sur le chemin de Milan, le marquis de Montferrat, le duc de Savoie, Thomas, beau-père même de Manfred, lui firent d'abord leur soumission. A dix milles de Milan, une procession composée de quinze mille personnes, tant ecclésiastiques que laïques, le reçut et l'accompagna jusqu'au couvent de Saint-Ambroise. Apprenant que Lodi s'était déclaré pour lui, il reprit sa route et tenta, mais inutilement, de provoquer un mouvement dans la Marche de Trévise et de Crémone, par Brescia. Les trouvant inébranlables, il se dirigea sur Mantoue (2 septembre) et Bologne (4 octobre), où il resta peu, partit sans prendre congé [1] pour Faenza, franchit les Apennins et arriva le 5 novembre à Pérouse. Ses adversaires l'avaient laissé passer sans bouger ; et il avait été obligé de payer à ses amis ses réceptions et son triomphe avec forces privilèges et présents. On faisait honneur au pape de retour plus qu'au chef de parti. Innocent IV le sentait, quand il s'arrêta à Pérouse ; car il n'osa pousser jusqu'à Rome : il craignait les anciennes exigences, peut-être les nouvelles que pouvaient suggérer sept années d'indépendance à une ville où la cour pontificale s'était fort endettée.

On a le droit de s'étonner que ce retour du pape dans la péninsule ait rappelé de l'Allemagne le roi Conrad IV. Pourquoi laisser derrière lui Guillaume de Hollande sans l'abattre? Pourquoi ne pas porter remède à l'anarchie qui

[1] Salimbene : *Parum fuit cum eis et quasi insalutato hospite recessit.*

était partout? En l'absence du jeune Henri, nommé duc d'Autriche mais encore éloigné, les rois de Bohême et de Hongrie faisaient leur main dans le pays. Dans la Thuringe, le margrave de Misnie, Henri, neveu de Raspon, et la duchesse de Brabant, sa fille, se disputaient l'héritage de celui-ci. Dans la Souabe et dans les contrées du Rhin, les princes, seigneurs et ministériaux, sous le nom et le manteau des factions ecclésiastiques ou impériales, poursuivaient leur but, qui n'était autre que de s'emparer des débris des biens impériaux et de ceux des Hohenstaufen déjà bien diminués. Partout les métairies étaient en feu, les champs ravagés. « Les marchands », dit un contemporain, « n'osaient plus se risquer sur les grandes routes; toute autorité générale était à vau-l'eau, tout ordre disparaissait là où une puissante maison et une forte cité nese trouvaient pour garantir de l'orage leurs domaines particuliers. »

Conrad IV put juger des sentiments de l'Allemagne au sujet de son expédition, à la diète d'Augsbourg. Bien peu de princes s'y rendirent. Ils étaient hostiles ou indifférents à l'ambition impériale au delà des Alpes. Le royaume de Naples était l'affaire de la maison des Hohenstaufen. Les trésors et les richesses autrefois si considérables de la famille, les biens et les fiefs d'empire prodigués par elle, étant passés déjà en d'autres mains, le fils de Frédéric II ne pouvait plus guère disposer que de quelques biens héréditaires, acquis autrefois par Frédéric Barberousse, et de privilèges impériaux, au profit des villes de l'Allemagne méridionale et du haut Rhin, pour avoir de l'argent et des hommes. On comprend que Frédéric II, élevé dans la Sicile, ait tout sacrifié pour le pays de ses souvenirs d'enfance et de ses passions d'homme. Mais Conrad IV, bien que né en Italie, avait été élevé en Allemagne; il y résidait

depuis longtemps. Le royaume de Naples avait été épuisé par les guerres de Frédéric II. C'était sacrifier l'Allemagne, sa vie peut-être, à une cause qui semblait perdue. Pouvait-il faire mieux que n'avait fait son père? Après avoir nommé régent de l'empire en son absence son beau-père, Otton de Bavière, Conrad IV, avec une petite armée allemande, comptant davantage sur les Italiens, franchit, après tant d'autres empereurs encore plus puissants, la crête des Alpes, en novembre 1251, et arriva à Vérone à la fin de ce mois.

Comme l'avait fait souvent son père, il réunit à Crémone Eccelin de Romano, le marquis Oberto Palavicini, légat impérial, et quelques envoyés des villes gibelines, dans l'espoir d'augmenter sa chétive armée allemande avec assez d'Italiens pour se faire jour à travers la péninsule jusqu'à son royaume méridional. Mais les guelfes de la Lombardie resserraient leurs lignes, ceux de la Romagne, de la Toscane et des États de l'Église, animés par la présence du pape, se disposaient à lui barrer le chemin; et Eccelin de Romano, comme les villes gibelines, ne poursuivaient plus sous le drapeau des Hohenstaufen que leurs propres intérêts. Conrad IV renonça donc à la voie de terre et, traversant Venise, alla attendre sur les bords de l'Adriatique seize galères que lui amenait le chancelier du royaume de Sicile Gautier d'Ocra. A la fin de décembre en effet, ces galères le prirent à Pola et le débarquèrent à Manfredonia, où il tomba dans les bras de son frère Manfred.

L'union qui régna d'abord entre Conrad IV et Manfred, comme si le même sein eût porté ces deux frères de père (*ac si ambos unus uterus peperisset*), contribua d'abord à ramener tout le royaume à l'obéissance. Aquino, Suessa, San-Germano, Capoue même ouvrirent leurs portes. Naples seule ferma les siennes. Elle résista plusieurs mois aux Al-

lemands et aux Sarrasins amenés par Conrad IV qui la menaçait du sac ou du pillage. Mais, lorsque Manfred, avec la flotte de Sicile, eut bloqué le port et intercepté aussi par mer l'arrivée des vivres, Naples dut se rendre à merci. Conrad IV traita la ville en vrai descendant de Henri VI et de Frédéric II. Elle fut pillée ; tous ceux qui avaient pris les armes massacrés, les chefs décapités et leurs familles privées de leurs biens ; d'autres chassés, mutilés, dans d'autres provinces. Les tours et les murailles de la ville furent détruites, son université célèbre fut fermée. Conrad IV fit mettre un mors dans la bouche du cheval de bronze qui s'élevait alors sur la place de la cathédrale, avec cette inscription :

Rex domat hunc æquus Parthenopæus equum.

Innocent IV allait-il retrouver devant lui un nouveau Frédéric II ? Effrayé, il se déclarait protecteur de la Ligue lombarde et lui promettait des secours pour abattre Eccelin de Romano à Trévise et Oberto Palavicini à Crémone. Mais Eccelin multipliait autour de lui les supplices et les meurtres, remplissait les prisons de ses ennemis, bravait les anathèmes du pontife. Oberto Palavicini réussissait à tenir la ligue guelfe en respect et obtenait le titre de lieutenant général du Nord. Tous deux juraient de soutenir et de défendre Conrad IV contre tous les ennemis de l'empire. Innocent IV était d'ailleurs en Italie plus empêché que secondé dans sa lutte. La ville de Rome, qui avait alors à sa tête le rude sénateur Brancaleone, sous prétexte qu'il n'était pas séant « qu'un pape, comme un maraudeur, qui n'a ni feu ni lieu, errât d'une ville à l'autre [1], » obligeait Innocent, après dix ans de pontificat et neuf années d'absence, à rentrer dans

[1] Math. Paris, p. 862.

ses murs (octobre 1253). Reçu avec honneur, sur l'ordre du sénateur (*sic jubente senatore*), Innocent IV s'aperçut bientôt qu'il n'était pas plus puissant dans la capitale de la chrétienté que Conrad ne l'était lui-même en Allemagne. Le sénateur Brancaleone recevait au Capitole les envoyés de Conrad IV et le comte de Savoie, beau-père de Manfred, qui voulait intervenir en arbitre. Les Romains n'avaient voulu avoir le pape chez eux que pour lui faire payer ses dettes, et pour lui dicter la paix, non pour le secourir.

Innocent IV refusa tout pacte avec le roi des Romains, comme avec son père Frédéric. Abandonné par Rome, par l'Italie, n'avait-il pas d'autres ressources? Ce royaume dont il était le suzerain, il avait le droit de le transférer à un autre pour l'arracher à l'héritier de cette famille maudite. La mésintelligence commençait à se glisser entre Conrad IV et Manfred. Ceux-ci n'étaient guère faits pour s'entendre. L'un, tout allemand, s'entourait d'Allemands; l'autre, tout italien, prodiguait ses faveurs aux Lancia, ses oncles, et plaisait davantage. Déjà Conrad IV avait révoqué une partie des mesures et des faveurs de son frère. Il avait particulièrement enlevé au prince Henri le gouvernement de la Sicile et de la Calabre. Innocent, pour mettre à profit ces querelles, proposa à ce jeune prince de dix-sept ans, avec sa nièce en mariage, la couronne de Sicile. Il aurait satisfait Manfred, qui s'éloignait mécontent de Conrad, avec la principauté de Tarente. La partie était assez bien liée, Conrad IV s'en inquiétait déjà. Il manda près de lui son jeune frère à Melfi, où il tenait un parlement. Celui-ci mourut subitement. La mort frappait à coups répétés sur les derniers rejetons de cette famille de souverains. Quelque temps avant le prince Henri, était mort le fils du malheureux Henri le Rebelle, Frédéric, au moment où il commençait à disputer aux rois de

Hongrie et de Bohême l'Autriche, que Frédéric II lui avait laissée. Conrad IV perdait presque en même temps son beau-père Otton l'Illustre, de Bavière, qu'il avait laissé comme régent en Allemagne pendant son absence.

Ce fut alors qu'Innocent IV songea décidément à offrir la couronne de Sicile à un prince étranger, ni allemand ni italien. Après l'avoir proposée à un frère du roi de France Louis IX, alors prisonnier en Egypte, auquel la régente Blanche de Castille interdit alors de l'accepter, il s'adressa au roi d'Angleterre Henri III. Celui-ci était riche, ambitieux, il avait une nombreuse lignée. Il accepta pour le second de ses fils Edmond et envoya d'abord au pape ce que celui-ci désirait surtout, beaucoup d'argent. Il ruinait, disait-on, l'Angleterre pour un royaume en peinture. Encouragé par cet espoir, Innocent IV lança (7 février) l'excommunication contre Conrad, en l'appuyant des mêmes accusations portées contre son père et augmentées encore de celle d'avoir fait mourir son frère Henri. Il enveloppa dans la même sentence tous les partisans de celui-ci, fit rédiger et envoyer en faveur du prince Edmond (6 mars) le diplôme d'investiture du royaume de Naples, et, pour être plus à même de lutter, sortit de Rome et se rendit dans les Apennins sur la montagne d'Assise, sanctifiée par saint François. L'Allemagne lui donnait aussi des espérances. Son légat avait fait épouser à l'anti-césar Guillaume de Hollande la fille du duc guelfe de Brunswick, et, à la suite de ce mariage, les anciens partisans des guelfes allemands, une partie des princes et des villes de la basse Allemagne, le margrave de Brandebourg, le duc de Saxe, le margrave de Misnie, le roi de Bohême, Brême, Magdebourg, reconnaissaient l'anti-césar Guillaume.

La mort travailla mieux encore pour Innocent IV que sa politique. Cité à comparaître devant le pape et les cardinaux

pour prouver la pureté de sa foi et son innocence, Conrad IV, à force d'exactions, avait rassemblé sous sa main vingt-six mille hommes pour porter lui-même sa réponse. Après avoir rétabli son autorité en Lombardie, disait-il, il passerait en Allemagne et y renverserait l'ombre d'empereur qui y tenait encore le parti de l'Église. Son frère Manfred, malgré ses mécontentements, venait de le joindre à Melfi. Il se mettait en marche, quand la fièvre, qui le travaillait depuis quelque temps, l'abattit à Lavello, comme tant d'autres de ses compatriotes entraînés par l'ambition ou l'avidité sous ce climat meurtrier, la veille de l'Ascension (21 mai)[1]. Son corps fut transporté à Messine pour être déposé sous le dôme de la cathédrale auprès de Frédéric II ; mais, le jour de la cérémonie, il fut brûlé dans un incendie qui éclata tout à coup. Cette catastrophe dont ses restes furent victimes a donné lien naturellement dès ce temps à des interprétations diverses, comme sa courte existence de souverain, Les historiens favorables aux Hohenstaufen on dit qu'il fut « pleuré par les Teutons, les Apuliens et les Lombards, » qui n'étaient pas du parti de l'Église. Des Allemands qui l'ont vu de près le tenaient pour un prince vaillant, un juge sévère, d'un caractère paisible et même aimable. Mathieu Paris confirme ce jugement. Les historiens pontificaux et italiens rappellent sa tyrannie et sa méchanceté (*tyrannidem et malignitatem*) ; ils assurent que s'il eût vécu plus longtemps, il eût été pire pour l'Église que Frédéric II [2]. Il ne laissait qu'un fils âgé de deux ans que les Italiens ont appelé Corradino; celui-ci était alors en Bavière ; il lui était réservé un sort encore plus funeste.

Innocent IV crut pouvoir profiter de la mort de Conrad IV

[1] Nicolas de Jamsilla, 506; Nic. de Curbio, cap. XXXVIII.
[2] Hermann Altah., I, 1. — Malespina, 975. — Nic. de Curb., c. XXXI.

pour se servir, en Italie, de Guillaume, qui n'avait plus de rival en Allemagne. Mais il s'aperçut bientôt qu'il n'était pour lui, comme pour ses sujets, qu'un fantôme d'empereur. C'était, de sa personne, un chevalier brave, doux de caractère, pur de mœurs. Il s'efforçait, en Hollande et en Flandre, de faire régner la paix entre ses vassaux. Il prenait au sérieux son rôle d'anti-césar et de « roi des prêtres » (*Pfaffenkœnig*). On le voyait, en long manteau de laine et les pieds nus, aller d'église en église. Mais on ne le prenait pas au sérieux. Il avait, dans une diète réunie près de Francfort, enlevé aux Hohenstaufen le duché de Souabe avec tous leurs fiefs et biens, ainsi qu'à leurs partisans. Mais un chacun se jetait sur ces biens ainsi que sur ceux de l'empire. C'etait la maladie du temps. Les archevêques du Rhin eux-mêmes ne respectaient guère leur protégé. L'archevêque de Trèves ne voulait pas entendre parler de lui sur son territoire. Aidé d'un légat pontifical, Guillaume voulut un jour forcer l'archevêque de Cologne à mettre en liberté l'évêque de Paderborn, son prisonnier; l'archevêque le surprit et faillit le brûler avec le légat dans une chaumière. Un simple chevalier enleva un jour sa femme en voyage près de Trifels, en Alsace, la dépouilla de ses joyaux et la retint quelque temps prisonnière. Dans son duché même, il n'était guère plus respecté. A Utrecht, on l'assaillit lui même avec des pierres. Comment attirer en Italie ce roi des prêtres qui était si peu maître chez lui !

Toujours opiniâtre dans ses desseins et fertile en ressources, qu'il varie selon les circonstances, Innocent IV, de la ville d'Anagni, après la mort de Conrad, revendique le gouvernement du royaume pour l'Église, à la réserve des droits du jeune Conradin, qu'il offre de prendre sous sa protection. Il envoie un légat pour prendre le gouverne-

ment de Naples, en dépit de Manfred, et adresse à Guillaume de Hollande l'invitation d'avoir à passer les Alpes, pour recevoir à Rome la couronne impériale. Il lui ménage même pour allié le fils du roi de Bohême, Ottokar, maître de l'Autriche. Quelle fertilité de moyens appropriés à toutes les circonstances changeantes ! Mais tout le monde n'allait pas de la même allure. Guillaume de Hollande ne bougea. Alors le pape, comptant encore plus sur son savoir-faire, traite avec Manfred. Il lui laisse avec le titre de lieutenant du royaume, la principauté de Tarente ; il prend la tutelle du jeune fils de Conrad IV, Conradin, laissé en Bavière, en promettant de lui garder le duché de Souabe et la régence de Jérusalem. Toute cette politique était bien complexe, non sans péril. Néanmoins, après tant de traverses et à travers tant de vicissitudes (27 octobre), Innocent se croyait au port. L'anti-césar gardera au moins l'Allemagne ; lui aura la tutelle du jeune Conradin, comme autrefois Innocent III celle de Frédéric II. Un bâtard de celui-ci sera son lieutenant. Il entre triomphant dans Naples, monté sur un palefroi dont Manfred tient la bride ; mais c'est pour y mourir quelque temps après (7 décembre), dans le beau palais que Pierre de la Vigne, son ancien adversaire, avait longtemps habité.



Intelligence politique remarquable, infatigable lutteur, aussi adroit qu'énergique, aussi souple qu'opiniâtre, mais parfois perdu dans ses complications, ce pape avait voulu élever la domination temporelle du Saint-Siège sur les ruines de la maison des Hohenstaufen, et, après avoir tant peiné, il ne laissait pas à ses successeurs l'héritage de l'Église qu'il avait eu à gouverner dans une situation meilleure que celle où Frédéric avait lui-même légué sa puissance impériale entre les mains de ses descendants.

Guillaume de Hollande assista encore quelque temps à

l'agonie, au démembrement de l'empire : sur ses frontières du sud-est, depuis la mort du dernier des Babenberg, les deux héritiers par les femmes du duché d'Autriche, Ottokar II, roi de Bohême, qui avait épousé Marguerite, la veuve du roi Henri le rebelle, et le roi de Hongrie, Bela IV, qui avait épousé aussi une fille du dernier Babenberg, Gertrude, se disputaient le pays au milieu de la plus profonde anarchie. Au lieu et place de l'empereur, le pape Innocent IV, avant de mourir, ménageait entre eux ce partage de l'héritage des Babenberg, qui donnait les hauteurs du Sommereng et la chaîne de montagnes qui court de ce sommet vers le nord et le sud, comme limites du territoire entre le Bohémien et le Hongrois. La cour de Rome consacrait ainsi (1254) le partage de ce vieux duché en le détachant de l'empire, au grand dommage de celui-ci ainsi que du duché même. Sous la main impuissante de Guillaume, les villes en danger de tomber au pouvoir des princes et comtes voisins, s'entendaient entre elles et formaient leurs premières ligues pour se donner elles-mêmes la sécurité que l'empire ne leur procurait plus.

Après la mort de Conrad IV, les princes ne répugnaient pas à reconnaître Guillaume comme empereur. Ainsi faisaient les deux fils d'Otton de Bavière, Louis et Henri, et le fils d'Otton de Brunswick, Albert. Les villes aussi, comme Francfort, Worms, Strasbourg, Haguenau, Colmar, lui ouvraient leurs portes. Il obtenait même du gardien du château de Trifels, la vraie couronne, la sainte Lance, les insignes et trésors de l'empire. Il s'en montrait très fier, mais il n'en était pas plus puissant. Il convoquait des diètes; on ne s'y rendait point. Il nommait un grand juge de cour ou lieutenant de l'empire; on ne reconnaissait ni sa juridiction, ni son autorité. En janvier de l'année 1256, il faisait,

à la tête d'une petite armée, une expédition contre les Frisons rebelles, pour les obliger à recevoir ses officiers et à lui faire satisfaction de quelques résistances. C'était en janvier. Les marais du pays étaient gelés. Il s'avança lourdement armé, à la tête des siens, sur son cheval, quand la glace se rompit sous ses pas. Les paysans, qui étaient cachés dans une embuscade, l'entourèrent et le massacrèrent (28 janvier 1256). Ceux qui purent fuir s'échappèrent, la petite troupe se dispersa. Ce souverain impuissant fut enseveli secrètement sur le seuil d'une maison particulière à Hoogwoode et attendit là jusqu'en 1282 que son fils Florent le découvrît et fît transporter ses tristes restes dans le cloître de l'église de Middelbourg.

II

Les fantômes d'empereur Richard de Cornouailles et Alphonse de Castille. — Manfred roi de Sicile. — Clément IV appelle Charles d'Anjou. — Bataille de Bénévent. — Mort de Manfred (1266).

Les deux chefs de l'Église et de l'empire, pape et empereur, allaient être renouvelés en même temps et dans des circonstances également difficiles. Dans la ville de Naples, conquise pour l'Église, les cardinaux se hâtèrent de donner un successeur à Innocent IV. Leur choix tomba sur un membre de la famille des Conti, un neveu de Grégoire IX, Reginald, évêque d'Ostie et de Velletri. Il n'était pas de la trempe de son oncle, c'était un homme bien en chair, modeste, paisible, gai, affable et bienveillant [1]. Ce n'était point l'homme de la circonstance.

[1] Voir dans Martene, *Thes. nov.*, p. 732; la *Chronique* de saint Bertin, a dit de lui : *Vir placidus, carnosus, humilis, jocundus, affabilis et benignus.*

Innocent IV avait laissé, malgré son triomphe apparent, les affaires en mauvais état entre les mains des cardinaux. Le nouveau vassal du Saint-Siège, Manfred, s'était bientôt aperçu qu'il faisait un métier de dupe. En recevant son serment, Innocent IV, pris dans ses complications, n'en avait pas moins pressé le roi d'Angleterre de lui envoyer enfin son fils Edmond pour ceindre la couronne de Sicile. Le fils de Frédéric II, entouré d'ailleurs d'embûches, avait donc pris son parti résolument. Surveillé par les cardinaux, il s'était échappé d'Acerra, de nuit, avec quelques compagnons et avait traversé les montagnes d'Apulie, sans route tracée. Tantôt hébergé, tantôt repoussé dans les châteaux du parcours, quelquefois poursuivi, il était arrivé par la pluie sous les murs de la citadelle de Lucera, la colonie de Sarrasins fondée dans le royaume par son père. Le commandant avait reçu de Naples l'ordre de ne point ouvrir les portes. Mais le fils de Frédéric II s'était montré aux Sarrasins attroupés et il faisait mine de se glisser sous une porte par une ouverture pratiquée pour l'écoulement des eaux, quand les soldats favoris de son père enfoncèrent la porte, prirent le royal fugitif sur leurs épaules et l'emportèrent dans le palais de la ville. Alors, avec ses Sarrasins, il était retourné sur Foggia et avait dispersé les papalins envoyés contre lui, pour revenir reprendre Naples.

Alexandre IV continuait la politique de son prédécesseur; il en vit bientôt les dangers. Il pressait le roi d'Angleterre Henri III, qui avait prêté serment pour son fils, Edmond, de lui envoyer de l'argent et des hommes en Italie comme pour une croisade ; il assura la duchesse veuve de Bavière, tutrice de Conradin, de la protection du Saint-Siège pour ce jeune prince. Mais celle-ci et ses deux fils, l'un duc de Bavière et l'autre comte palatin, ne se laissant pas circon-

venir préférèrent reconnaître Manfred comme tuteur. Celui-ci, profitant de la victoire de Foggia, soumit une province après l'autre ; et, bientôt, Alexandre, IV ne se croyant plus en sûreté dans les murs de Naples, s'enfuit avec sa cour d'abord à Anagni, puis à Rome, où il fut si mal reçu par le peuple, qu'il retourna comme son prédécesseur à Viterbe.

C'était une victoire complète pour le fils de Frédéric II : Naples et Capoue même lui ouvrirent leurs portes. Il passa alors dans la Sicile qui l'appelait, entra dans Messine, dans Palerme ; et, comme, juste à point, on lui apportait la nouvelle de la mort de Conradin, il se fit solennellement couronner roi à Palerme par l'archevêque de Girgenti (11 août 1258). Une ambassade, envoyée par la duchesse et les princes bavarois, en lui annonçant que Conradin vivait encore, vint réclamer les droits du légitime héritier. Mais Manfred déclara que, ayant conquis ce royaume sur les armées pontificales, il le garderait jusqu'à sa mort pour le laisser à Conradin, et se chargeait d'ailleurs, si l'on voulait, de prendre en garde et d'élever celui-ci. On ne peut pas dire qu'il fît là une action bien légitime, puis qu'elle était contraire au testament de Frédéric II. Mais, dans les circonstances où il était, elle était peut-être explicable ; au moins elle réussit pour un temps. Le roi d'Angleterre, ayant affaire chez lui à ses barons et à son clergé révoltés, gardait pour lui la flotte et l'armée qu'il avait d'abord rassemblés pour faire de son fils Edmond le roi de Sicile. Manfred se fit reconnaître sans difficultés des deux côtés du phare. Il semblait au moins recueillir au midi de l'Europe une épave du grand naufrage de la famille des Hohenstaufen.

Il n'en était pas de même pour le jeune Conradin en Allemagne, où cette illustre race avait pris naissance. Quand on songea à remplacer Conrad IV mort, Conradin était en

Bavière, à la cour de la veuve d'Otton l'Illustre, dont les deux fils Louis et Henri se partageaient l'héritage, c'est-à-dire le Palatinat et la Bavière. Dépouillé de la Sicile, pouvait-il avoir l'empire? Il était encore bien jeune pour ambitionner cet honneur et ce péril. La duchesse de Bavière et ses deux fils ne paraissent avoir rien fait pour lui assurer une couronne, dont ils eussent porté tout le fardeau. L'eussent-ils voulu, ils n'auraient point réussi. Le pape Alexandre IV eut soin de faire parvenir en Allemagne la défense, sous peine d'excommunication, de porter au trône le dernier enfant légitime de la race que la cour de Rome poursuivait de sa malédiction. Les princes et les peuples d'Allemagne même étaient-ils d'humeur à risquer de faire un choix qui eût déchaîné de nouveau la guerre civile? Les uns et les autres avaient d'autres soucis.

Sans doute, quand l'anarchie de ce qu'on a appelé le *grand interrègne* commença, le souvenir de la puissance impériale si longtemps respectée et le besoin d'une autorité supérieure, pour maintenir l'ordre et la paix, étaient encore assez grands pour qu'on ne laissât pas la couronne à terre. Mais d'abord quel prince se souciait de la relever pour la mettre sur sa tête? Quelques princes du Nord songèrent au margrave Otton de Brandebourg; ils le désignèrent dans une diète préparatoire en Saxe. Mais il ne fit rien pour soutenir cette désignation. On songea aussi à un prince puissant, Ottokar de Bohême. Celui-ci avait assez à faire, en réunissant l'Autriche à l'héritage paternel, de constituer cette nouvelle puissance; il ne pensa qu'à surveiller assez l'élection pour qu'elle ne lui donnât pas un suzerain hostile et redoutable. Les villes ne demandaient qu'un choix qui évitât toute discorde. Elles le firent dire aux princes. Jadis dans des circonstances semblables, c'était toujours un des

grands archevêques du Rhin qui prenait l'initiative de l'élection. L'archevêque de Mayence Gerhard étant absent, à la suite d'une guerre privée, prisonnier du duc de Brunswick, l'archevêque de Cologne Conrad prit l'affaire en main et l'on put déjà juger, à sa façon d'agir, de ce que devenait l'empire après les Hohenstaufen.

L'archevêque de Cologne, ainsi que la ville capitale de son électorat, avaient depuis longtemps des relations d'affaires et de commerce avec l'Angleterre. Cette considération avait dicté souvent (par exemple sous Otton IV, voir plus haut p. 5 et 6) et dictait encore à cette époque la conduite des archevêques. L'Angleterre, nous l'avons vu, passait déjà pour un pays riche. Les papes Innocent IV et Alexandre IV avaient cherché auprès du roi Henri III des prétendants au royaume de Naples. Ce roi d'Angleterre avait un frère d'un grand renom et de grande richesse, Richard de Cornouailles. Celui-ci avait été en Orient; il s'était entremis dans les querelles du sacerdoce et de l'empire pour réconcilier Frédéric II et Innocent IV. L'archevêque de Cologne s'adressa donc à ce prince en disponibilité et se fit fort de le faire élire, moyennant finance, pour les frais de l'élection, et pour rémunérer de la peine lui et quelques autres princes. Richard de Cornouailles était très vaniteux. Il promit à l'archevêque de Cologne 12,000 marcs, à celui de Mayence 8,000 dont 5,000 serviraient à le racheter, aux deux fils du défunt duc de Bavière 18,000, à d'autres à l'avenant. Mais l'exemple fut contagieux. Jaloux de son collègue, l'archevêque de Trèves chercha et trouva aussi un prétendant: le roi Alphonse X de Castille descendait par les femmes de Philippe de Souabe. La cour de France par jalousie de l'Angleterre, préférait ce candidat, qui promit d'ailleurs 20,000 marcs. La couronne des Ottons, des Henri III et des Frédéric, du Saint-Empire, était mise à l'encan par les archevêques.

Après une année d'attente et deux assemblées inutiles, une double élection eut lieu (1257). L'archevêque de Trèves, les princes de Saxe et Brandebourg, chefs du parti castillan, pénètrent les premiers dans Francfort et y procédent à l'opération. Mais l'archevêque de Cologne et les princes de Bavière, avec leurs partisans, occupent sous les murs de la ville la terre franconienne. Ceux-ci, les premiers, proclamèrent empereur Richard de Cornouailles et envoyèrent (13 janvier) une ambassade à Londres pour y annoncer [1], dirent-ils, une élection unanime. Quelque temps après, l'archevêque de Trèves et ses partisans (1er avril) proclamèrent à leur tour Alphonse de Castille. Les deux partis, si proches l'un de l'autre, n'entrèrent cependant point en lutte. Ils avaient l'argent ; c'est tout ce qu'ils voulaient. Princes et villes n'avaient-ils pas assez de leurs querelles particulières, sans s'intéresser à celles des deux rivaux ? Quel était le césar, quel l'anti-césar ? Nul ne chercha à le débattre de près ou de loin. Les deux fantômes d'empereur allaient planer sur les ruines de l'empire sans que les princes et les villes s'en souciassent autrement que pour poursuivre, sous deux drapeaux opposés, leurs querelles ou leurs intérêts particuliers.

Le haut saint-empire allemand était enseveli, avec Frédéric II, sous le petit dôme de porphyre qui couvrait son sarcophage dans la cathédrale de Palerme. Le nom d'empereur romain germanique n'était plus qu'un titre d'apparat, auquel ne s'attachait aucune puissance réelle. Ainsi le titre de roi de Jérusalem, qui était aux Infidèles, et celui d'empereur latin de Constantinople, qui retournait alors aux Grecs par une révolution à laquelle les Paléologues ont donné leur nom. Quelle destinée pour le maître du monde !

[1] Voir Busson, *Die Doppelwahl;* Thomas Wikes (B., t. II).

Ces deux fantômes d'empereur se gardèrent eux-mêmes de combattre pour l'ombre d'une couronne, tandis que le jeune Conradin grandissait dans l'oubli.

Le pape ne revendique le droit de prononcer entre les deux compétiteurs que pour n'en point user. Alphonse X de Castille ne mit jamais le pied dans l'empire et mérita peut-être ainsi le nom de Sage. Il se contenta de faire soutenir son droit devant le tribunal pontifical sans rien obtenir d'ailleurs. Richard de Cornouailles vint se faire couronner solennellement, le 17 mai, avec sa femme à Cologne. Il y répandit l'argent, y signa maints privilèges ; il remonta le Rhin jusqu'à Bâle, mais s'en retourna en Angleterre, quand l'argent lui manqua. Les princes et les cités n'invoquèrent parfois l'un des deux souverains que pour couvrir d'une apparence légale leurs usurpations sur les droits régaliens et les biens d'empire, engloutis dans le naufrage général. La dernière fois que le prince anglais parut en Allemagne, il songea moins, dans une diète tenue à Worms, à y rétablir la paix publique, qu'à célébrer ses nouvelles noces au château impérial de Kaiserslautern (1269) avec sa fiancée Béatrice de Falkenstein, pour laquelle il s'était épris, déjà âgé, d'une passion de jeune homme ; de retour en Angleterre, il mourait deux années après d'une attaque d'apoplexie (1271).

Le nouveau roi de Sicile, Manfred, heureux d'avoir au moins à son profit gardé une partie de l'héritage des Hohenstaufen, ne manifestait aucune ambition pour la couronne impériale dont il avait appris à connaître la vanité. Il se désintéressait de l'Allemagne comme celle-ci se désintéressait de lui. Mais il y avait une partie de l'héritage de Frédéric II à laquelle Manfred ne pouvait se soustraire ; c'était la haine pontificale. Poursuivi comme son père par l'anathème et l'excommunication d'Alexandre IV, comme un « Sultan et

un allié des païens, » qu'il ne voulait pas chasser de Lucera, il parut s'affermir quelque temps dans son royaume et en Italie. Allié des deux républiques de Venise et de Gênes qui avaient des intérêts commerciaux dans son royaume, il séparait sa cause de celle d'Eccelin de Romano, l'allié de son père dans la Marche de Trévise et laissait périr ce monstre, qui inspirait partout l'horreur, au milieu d'un soulèvement général de toutes les villes contre lui, au pont de Cassano. Frappé à la jambe, puis à la tête, d'un coup de hache, il tombait au pouvoir de ses ennemis et mourait en déchirant lui-même ses plaies. La mort de Conrad IV avait rompu tout lien entre l'Allemagne et l'Italie. L'abandon où Manfred laissa Eccelin prouve qu'il n'avait plus souci de disposer de la marche de Trévise, pour aller au Nord.

Aimé, admiré même par une partie des Italiens, Manfred voulait seulement faire souche de roi national dans la péninsule. Le temps, pensait-il, l'imposerait à la papauté qui le repoussait. C'est pourquoi il chargeait en Lombardie le marquis Palavicino, nommé capitaine général, de défendre au nord les villes gibelines, nommait un Gênois, Parcival Doria, dans le duché de Spolète et dans les Marches, et donnait des secours aux exilés gibelins de Florence, pour battre les Guelfes à Monte-Aperti et dominer dans la Toscane, où ils le nommèrent protecteur. En le cernant de tous côtés, Manfred pensait réduire le pape toujours en querelle avec les Romains et errant de Viterbe à Assise. Déjà les gibelins de Rome, pour donner la main à ceux de Florence, proclamaient Manfred aussi sénateur de Rome, tandis que les guelfes proclamaient en cette même qualité Richard de Cornouailles. En vue de tous, comptant parmi les rois, dans sa brillante cour de Palerme et dans son royaume du Midi, Manfred n'avait qu'à choisir entre ses alliances. Malgré les efforts du pape, après

du pape de tomber, comme il le disait, de Charybde en Scylla, compromit un instant les négociations. Mais la promesse, faite par Charles d'Anjou, de ne conserver que sa vie durant la dignité de sénateur, détermina la curie romaine à passer outre, et, après la mort d'Urbain IV (septembre 1264), l'élection de son successeur Clément IV entraîna la signature (23 février 1265) et l'exécution du traité.

Clément IV était un Provençal, un sujet de Charles d'Anjou, d'abord conseiller de Louis IX, puis archevêque de Narbonne. Tout dévoué à la maison de France, il pressa Louis IX de soutenir l'entreprise de son frère, changea les engagements pris pour la croisade d'Orient en obligation de marcher contre Manfred, ordonna la levée d'un décime sur l'Église et donna hypothèque aux banquiers de Pise, Florance et Gênes sur les basiliques romaines. La politique des grands souverains de l'Europe moderne, qui forment comme son aréopage, a fréquemment, de nos jours, donné, imposé même à certains États le souverain qui pouvait le mieux convenir à leur intérêt particulier comme à l'intérêt général. La papauté, il faut bien le reconnaître au moyen âge, était souvent appelée par l'opinion même à jouer ce rôle, à pratiquer cette politique. Le successeur de Frédéric II à Naples, fils d'un étranger aussi, soutenu par des soldats étrangers, allemands et sarrasins, ne pouvait-il pas menacer encore de la domination gibeline toute la péninsule, le Saint-Siège lui-même? L'ambition héréditaire, qu'il représentait, ne l'entraînerait-elle pas un jour aussi à renouer pour le jeune Conradin et pour lui l'union de l'Allemagne et de l'Italie ? Héritier de la politique guelfe de ses prédécesseurs, le Français Clément IV ne trouvait-il pas, en s'adressant à un prince français et à la France, un moyen plus sûr d'assurer au royaume fondé

autrefois par les Normands une dynastie à lui, dégagée des ambitions impériales et moins dangereuse pour le Saint-Siège, pour l'Italie et pour l'Europe ?

La chute rapide de Manfred, malgré les sympathies qui ne lui manquaient pas, malgré son habileté et sa bravoure, semble prouver que la politique pontificale avait eu l'inspiration et la main heureuses, au moins contre l'ennemi héréditaire de la cour de Rome.

La France, qui avait fourni les chevaliers des premières et des dernières croisades, les conquérants de Jérusalem, de Constantinople et les héroïques chrétiens d'Egypte et bientôt de Tunis, avait, pour les aventures politiques, des générations alors prêtes et disponibles. L'Allemagne, dont les guerriers ne s'étaient laissé entraîner que difficilement en Orient et même en Italie, trouvait sur ses frontières du nord et de l'est, dans les Etats scandinaves, en Prusse, en Pologne et en Hongrie, matière à une activité chrétienne plus profitable et plus à portée. Le pape Clément IV donnait à cette entreprise politique, qui armait un prince européen contre un autre, la couleur d'une croisade. Tout n'était-il pas croisade à cette époque ? croisade contre les mahométans ! croisade contre les païens! contre les Prussiens, contre les Grecs et les hérétiques ! Prendre le signe de la croix, c'était s'enrôler au service d'une cause chrétienne, ecclésiastique, même pontificale, c'était une des formes de la politique et de la guerre de ce temps.

Les Italiens, effrayés déjà de la puissance de Manfred dans la Péninsule, d'ailleurs changeants et mobiles, firent le succès de Charles d'Anjou, même après avoir donné des promesses à Manfred. Le duc de Savoie, le comte de Montferrat, en rapports fréquents de voisinage avec la Provence, ouvrirent les passages des Alpes, quand Béatrice elle-même,

la fière et courageuse femme de Charles d'Anjou, qui avait vendu ses joyaux pour payer les troupes, ayant à ses côtés Robert de Béthune, son gendre, et Traissignies, son connétable, entra en Italie à la tête d'une brillante armée de vingt mille hommes. Martino della Torre, le nouveau seigneur du peuple à Milan, la conduisit à travers l'Italie jusqu'à l'Oglio, où le marquis Obizzo d'Este, de Ferrare, et le comte de Saint-Boniface, de Mantoue, vinrent la prendre pour la conduire jusque sur les terres de l'Église.

L'histoire s'est plu jusqu'ici à assombrir encore la figure du Français Charles d'Anjou et à embellir celle du fils préféré de l'empereur Frédéric II. Sans doute Manfred, élevé en Italie, poète et aimable, dépensant avec prodigalité l'argent de ses sujets et plaisant comme lui à la noblesse par ses mœurs et par ses défauts même, promettait un roi d'apparence plus avenante. Le frère de saint Louis, au contraire, le dévot, ambitieux et sobre croisé qui avait accompagné celui-ci en Orient, ne riait jamais, dormait peu et appartenait plus à la politique qu'aux plaisirs. Son gouvernement, après la victoire, ne l'a pas non plus recommandé à la postérité. Manfred cependant n'était réellement guère soutenu que par des Allemands qu'il recrutait à prix d'argent au nord des Alpes, et par les Sarrasins de Lucera, qu'il augmentait encore en en faisant venir d'Afrique. Moins appliqué, moins politique que son père, il avait laissé tomber les institutions dont Frédéric II avait doté son royaume, et il avait prodigué en Sicile et sur le continent les faveurs et les fiefs à la noblesse, dont il faisait l'ornement de sa couronne et qui le trahit dans son royaume, comme au nord de l'Italie. Le gouvernement de Charles d'Anjou, après sa victoire, a surtout fait tort à sa cause devant la postérité.

Manfred avait chargé une flotte sicilienne et pisane de

croiser sur les côtes de l'État de l'Église, pour arrêter Charles d'Anjou, qui s'était embarqué de Marseille avec douze cents hommes d'armes et vingt galères pour rejoindre l'armée conduite par sa femme à Rome. Les Romains attendaient leur sénateur et seigneur avec anxiété, et le pape le saluait à l'avance au nom de l'Église comme un autre Charles fils de Pépin (*Magnum Carolum Pepini filium*). Malgré la surveillance, Charles d'Anjou, à la faveur d'un orage, débarqua presque seul à Ostie, y fut salué bientôt par les seigneurs romains guelfes et entra dans Rome par la porte Saint-Paul, le 21 mai, au milieu d'un peuple ivre, selon Saba Malaspina, d'une joie exubérante qu'il exprimait par des chants et des danses menées à travers les rues tendues de tapis et semées de fleurs.

Le 21 juin, Charles revêtit, au cloître d'Ara-Cœli, les insignes de sénateur. Le 28, il fut investi du royaume de Sicile par des cardinaux chargés de cette cérémonie. A la fin de l'année, il reçut sa femme Béatrice avec vingt mille hommes dans Rome et, le 6 janvier 1266, il fut couronné solennellement avec celle-ci à Saint-Pierre, par cinq cardinaux. Assez puissant pour faire passer une couronne d'une tête sur une autre, Clément IV n'osait entrer à Rome [1], à cause des dettes que le Saint-Siège y avait contractées et dont sa personne eût été le gage. Manfred essaya de reprendre des négociations avec le pape. « Manfred doit savoir », répondit le pape, « que le temps de la miséricorde est passé. Tout a son temps ; mais le temps n'a pas tout. Le héros tout armé sort des portes. La cognée est à la racine de l'arbre [2]. »

A la tête de son armée suivie de guelfes italiens, d'exilés

[1] *Ann.* d'Hermann Altahensis : *In papatu numquam Romam intravit.*

[2] Clém. Ep. 226. Tres. de Martène.

d'Apulie et de Romains, Charles d'Anjou prit donc la voie Latine dans le beau et désert pays entre les Apennins et la montagne des Volsques, passa devant Anagni, Frosinone, et arriva sur les bords du Garigliano. Travaillé par les moines mendiants, le royaume semblait abandonner déjà Manfred. Lorsqu'il voulut rassembler un parlement à Bénévent, il commença à douter de sa fidélité (*de regno merito dubitabat*) ; il reconnut la mobilité ordinaire des Apuliens (*Apulorum corda quæ mobili semper rotatione vertuntur*). Les barons commençaient à traiter avec Charles d'Anjou et avec la cour de Rome ; les villes rêvaient de reprendre les libertés dont Frédéric II les avait privées. Le comte de Caserte, Richard, beau-frère de Manfred, chargé de défendre le Garigliano, livra par sa lâcheté ou sa connivence le passage de Ceperano. Manfred avait couru çà et là, derrière le cours d'eau, pour veiller et donner des ordres. Il prit le parti de ramasser ses troupes composées de deux mille Allemands qui venaient d'arriver, de ses Sarrasins et des rares gibelins fidèles, à son quartier général, devant Capoue fortifiée par son père, pour défendre la ligne du Vulturne et couvrir Naples. Mais Charles d'Anjou, se précipitant à travers la riche plaine de Campanie, emporta la forteresse cyclopéenne d'Arcé, traversa Aquino, vit céder devant lui trente-deux autres citadelles, franchit, en trompant la surveillance de son ennemi, le Vulturne lui-même, tourna la position de son ennemi, et, le 25 février, arriva sur les hauteurs de Capraria, d'où il contempla au pied le cours du Calore et au loin la riche et antique ville de Bénévent.

C'était là que Manfred avait résolu de sauver sa fortune ou de mourir, quoique une partie de sa réserve, commandée par les Lancia, fût encore dans les Abruzzes. Quelques-uns des Apuliens se dérobaient déjà avec leurs bannières pour

rejoindre l'armée française ou aller défendre, disaient-ils, leurs terres (*ad terrarum custodiam*). Le 26 février, son armée, partagée, en trois corps, l'un de chevaliers allemands lourdement armés, l'autre de Toscans ou de Lombards, le troisième de piétons sarrasins et apuliens, qu'il commandait lui-même, il passa le Calore en bon ordre (*aciebus ad prœlium mirabiliter ordinatis*), et prit position au nord-ouest de Bénévent, dans la belle plaine des Roses ou de Grandella (*planities pulcherrima*). L'armée de Charles d'Anjou était fatiguée et ses chevaux épuisés, mais elle ne pouvait vivre longtemps dans le pays. Il accepta la bataille et divisa aussi son armée en trois corps de Provençaux, Brabançons, guelfes romains et toscans, cavaliers et piétons mêlés (26 février 1266).

Les Sarrasins de Manfred, à pied, s'avancent les premiers sans commandement, à grands cris, criblent de flèches et couchent à terre nombre de ribauds français pour ouvrir le passage aux cavaliers allemands et gibelins lombards. La chevalerie provençale aussitôt se rue au-devant d'eux ; elle commençait à les disperser, quand les cavaliers allemands lourdement armés s'ébranlent au cri de guerre de *Souabe! Souabe !* et, de toute la force de leurs chevaux et à grands coups d'épée, arrêtent son élan et en commencent un grand carnage. Effrayé, Charles d'Anjou fait signe à la chevalerie du nord de la France, qui s'élance aux cris de *Montjoie!* De leurs épées courtes, les cavaliers francais, pour éviter les lourdes épées allemandes, frappent aux chevaux, et les valets, qu'ils avaient en croupe, se précipitent aussitôt à terre pour égorger ceux qui étaient démontés. L'armée de Manfred commence à perdre du monde et à reculer ; avec sa réserve de cavalerie, commandée par un Romain, Anibaldi, son compagnon d'armes, et un jeune comte

allemand, Rodolphe de Habsbourg, Manfred vient à la rescousse ; mais un corps de cavaliers guelfes, splendidement armés, entre en ligne à son tour : « — Mes gibelins ! mes gibelins toscans ! où sont-ils ! » — s'écrie le fils de Frédéric II, en voyant alors les siens fuir ou même passer à l'ennemi. Il veut ramener son monde. Comme il faisait raffermir son casque, le cimier en tombe. « C'est le signe de Dieu, » fait-il, et il se jette au plus épais des vainqueurs pour en finir.

On retrouva le surlendemain, au milieu des morts, le cadavre dépouillé de Manfred, dont on avait vu le cheval s'échapper du champ de bataille. Les chevaliers français le firent enterrer près du pont de Bénévent et y apportèrent chacun une pierre pour le recouvrir d'un monument comme un hommage à sa bravoure ; mais le légat du pape fit déterrer et jeter dans le Volturne les restes de l'excommunié, mort à trente-quatre ans. Il était vaillant, aimable, gai, libéral mais plus soucieux d'exercer le pouvoir que de bien gouverner. Rien ne lui avait manqué des plus brillantes qualités extérieures ; ce qui lui manquait surtout, c'était le plus nécessaire, à l'époque de saint Louis et de Charles d'Anjou, le fonds qui constituait ou faisait réussir encore l'homme du moyen âge et dont son père aussi avait été dépourvu. Un troubadour français le dit :

En lui ne faillait rien,
Fors seulement que la foi ;
Mais cette faute est laide
En comte comme en roi.

C'est au moins ce qu'avaient pensé ou prétexté, d'accord alors avec l'opinion générale, au moment du péril, les fidèles mêmes qui avaient abandonné le roi Manfred.

III

Vie et mort de Conradin ; indifférence de l'Allemagne. — Bataille de Tagliacozzo (1267). — Réalité et légendes.

L'Allemagne avait été fort indifférente à la lutte et à la chute de Manfred au fond de l'Italie. Mais il y avait un enfant, une famille peut-être, chez elle, que cet événement intéressait. C'était le fils de Conrad IV, le jeune Conradin, agé alors de quinze ans. Elevé aux bords charmants du lac de Constance, il vivait sous la tutelle éloignée des deux fils d'Otton l'Illustre de Bavière, l'un comte palatin, l'autre duc de Bavière, et de sa mère Elisabeth, qui avait épousé en secondes noces Meinhard de Gœrtz, comte de Tyrol et de Carinthie. Avec les titres brillants, mais vides, de roi de Sicile et de Jérusalem, son duché de Souabe et ses biens patrimoniaux, déjà bien échancrés, étaient sa seule ressource. Ses deux oncles, en querelle d'ailleurs l'un avec l'autre, et sa mère ne paraissent dans les chroniques avoir rien fait de sérieux pour le pousser à l'empire contre les deux compétiteurs étrangers que l'Allemagne ne voyait pas. Il était si jeune ! Du vivant même de Manfred, quelques exilés italiens avaient déjà voulu exciter l'enfant (en 1261) à revendiquer la Sicile contre l'usurpateur. Ses tuteurs ne voulurent point s'engager dans cette affaire. Conradin s'était consolé avec sa jeunesse, avec la poésie, qui faisait alors partie de l'éducation d'un prince, et surtout avec un jeune homme déshérité, orphelin comme lui, le fils de Gertrude, fille de Frédéric le Batailleur, qui s'était remariée aussi en secondes noces, le jeune Frédéric qui avait vu son héritage maternel d'Autriche, passé à Ottokar de Bohême.

La mort de Manfred suivie de l'arrivée, à Constance, de

ses parents, les Lancia, de quelques fugitifs du champ de bataille de Bénévent et des envoyés de Pise, de Sienne, et des villes gibelines de la Toscane, changea les dispositions du jeune homme et mit ses oncles en demeure de se déclarer. Ces députés venaient, comme les Mages, apporter aux pieds du fils des rois les flatteries et les présents, l'encens et la myrrhe; ils reveillèrent, dit Saba Malaspina, ce jeune aiglon dont les ailes n'avaient pas encore poussé, en faisant briller à ses yeux le mirage du royaume de Sicile et peut-être de l'empire. Les écrivains italiens beaucoup plus prolixes sur ce jeune homme, dont les chroniques allemandes du temps ne parlent guère, le disent alors grand, beau, *formosus, magnus, nobilis, pulcherrimus de persona valde*, très lettré et parlant bien le latin, *litteratus juvenis et latinis verbis optime loquebatur*[1]. Il eût peut-être été bon alors d'augmenter le prestige de ce dernier rejeton d'une race glorieuse en le faisant proclamer roi des Romains. Une défense du pape Clément IV de procéder à une nouvelle élection contre les deux compétiteurs, entre lesquels il se gardait de se prononcer, les promesses de Richard de Cornouailles à l'archevêque de Mayence et à d'autres princes du Nord, les menaces du roi de Bohême, Ottokar, prêt, de l'Autriche, à attaquer les princes de Bavière, qui d'ailleurs ne s'en souciaient, conjurèrent toute tentative d'élection impériale[2]. Nul ne parut en revanche vouloir, malgré les désirs du pape, empêcher le fils de Conrad de quitter l'Allemagne pour aller revendiquer son héritage italien. Ses parents même et quelques autres mirent plus ou moins sincèrement quelque zèle à seconder les exilés guelfes italiens pour le faire partir.

[1] *Ann. plac. gib.*, 523; — *Ann.* Saint-Just, 191; — Salimbene, 247.
[2] Schirrmacher, *Die letten Hohenstaufen*, p. 336-337.

Les deux oncles du jeune Conradin, en effet, Louis de Bavière et Henri le Palatin[1], lui firent rédiger l'adresse qu'il répandit en Allemagne, pour s'y faire des partisans et y lever des chevaliers, ainsi que la protestation qu'il lança en Italie contre l'usurpation de Charles d'Anjou sur son héritage. Pour prouver sa reconnaissance à ses oncles, qui l'avaient paternellement élevé comme un fils unique (*quasi patris unicum filium suum*), en présence de témoins, le 26 octobre 1266, il leur légua, en cas qu'il mourût sans enfants, tous ses biens et possessions héréditaires et fiefs, tant en Allemagne qu'en Italie. Pour stimuler le zèle de ceux qu'il voulait entraîner (*spe muneris*), il prodigua au comte Rodolphe de Habsbourg, au burgrave Frédéric de Nuremberg, à un Zollern, à de nobles hommes et à des ministériaux souabes surtout, les biens de sa famille qui lui restaient encore et promit bien davantage, s'il arrivait à l'empire[2], *ad imperialis dignitatis culmen*; et il en tenta un certain nombre, *non paucos illectos sibi ascivit in auxilium*. Accompagné de ses deux oncles, de son fidèle ami Frédéric, de son beau-père Meinhard, avec le consentement de sa mère, femme de celui-ci, *domina mater nostra*, qui le voyait, quoi qu'on en ait dit, sans lui faire opposition, marcher à l'empire sur les justes traces de ses ancêtres, *justis vestigiis ad altum imperii solium*, Conradin quitta Augsbourg avec trois mille chevaliers, autant de piétons à peu près, de Souabe, de Bavière et d'Autriche; il traversa le Brenner, descendit la vallée de l'Adige et arriva, le 21 octobre 1267, à Vérone sur la route suivie par tant d'empereurs puissants.

[1] Ellenhorn *Chron.*, 122 : *Consilio usus suorum.*

[2] Bœhmer, *Regest. Conr.*, n[os] 27, 29, 55. — Schirrmacher, note, p. 548.

Le pape Clément IV avait d'abord méprisé cet enfant et ses partisants. Il dénonça Conradin comme « une couleuvre venimeuse », quand il apprit qu'un de ses agents guelfes, Capece, prenait à Pise le vicariat de la Toscane et que les Romains, au centre de l'Italie, et les Apuliens et les Siciliens, toujours avides de changements, commençaient à se remuer. Il n'avait pas fallu longtemps à Charles d'Anjou pour mécontenter ses nouveaux sujets et degoûter ses alliés, même le pape. Il n'était pour son royaume, disait Clément lui-même, « ni visible, ni accessible, ni affable, ni aimable. » Les Apuliens, qui avaient traité Manfred de loup rapace, appelaient maintenant celui-ci un doux agneau, en comparaison des exactions de l'Angevin. A Rome, Charles d'Anjou, ayant déposé pour plaire au pape la dignité de sénateur, les Romains, immédiatement après la victoire de celui-ci, avaient passé aux gibelins et choisi à sa place Henri de Castille, frère du fantôme d'empereur Alphonse X, pour s'en servir contre le pape et contre l'Église, alors surtout l'objet de leur haine. Le nouveau sénateur, en effet, fit cause commune avec les Gibelins toscans, s'empara de Sutri, pour leur donner la main, chassa les guelfes de Rome et y invita Conradin.

Effrayé, Clément IV, pour prendre les mesures nécessaires, appela à lui Charles d'Anjou. Celui-ci se rendit à Viterbe, occupa Florence et se fit nommer par elle *seigneur* et par le pape *paciaire* de la Toscane (10 avril). Il s'apprêtait à marcher de là en Lombardie au-devant de Conradin et à donner la main aux Guelfes du nord, quand le soulèvement des gibelins de Sicile et de Calabre et la révolte des Sarrasins de Lucera le rappelèrent dans son royaume. La traversée de la péninsule était laissée libre à Conradin.

Satisfaits d'avoir conduit l'héritier de leur empereur jusque-là, effrayés déjà de se voir jetés au milieu de ces

factions des guelfes et des gibelins qui, devenues tout italiennes, ne leur disaient plus rien, et ayant assez dépensé, prêté d'argent, les deux oncles de Conradin, son beau-père Meinhard et un certain nombre de seigneurs allemands l'abandonnèrent alors à lui-même et s'en retournèrent en Allemagne, les premiers après s'être fait renouveler par celui-ci la donation de ses biens. C'était pour eux l'affaire de Conradin et des Italiens. Le petit-fils de Frédéric II, avec la résolution de son ancêtre, n'en partit pas moins de Vérone (17 janvier 1267). Réconforté à Pavie, où il reçut de la ville 1200 livres et, des envoyés de Pise, 17,000 onces d'or et quelques soldats, il s'embarqua au port de Savone, sur des vaisseaux fournis par la ville gibeline, atteignit la côte toscane et recueillit, au débouché de Pontrémoli, Frédéric, son ami, et le reste de ses troupes allemandes et italiennes, pour entrer avec elles dans Pise au commencement de mai.

Tout parut d'abord promettre une victoire prochaine à Conradin dans ce pays de rapides changements à vue. Reçu à Pise comme le libérateur de l'Italie, remonté en argent et en chevaux, il battit le maréchal guelfe qu'avait laissé en Toscane Charles d'Anjou, à Ponte-à-Valle, vit les gibelins toscans en nombre sous leurs bannières augmenter son armée, traversa Sienne, entra sur les terres en révolte de l'Église et prit le chemin de Rome, qui l'appelait. Des hauteurs du château de Viterbe, où il avait fait venir quelques troupes guelfes pour se protéger, Clément IV se contenta de dire : « Cette expédition s'en ira en fumée : laissez aller l'agneau à la boucherie. » Arrivé le 25 juillet sur les hauteurs du Monte-Mario en vue de Rome, Conradin y jouit d'un vrai triomphe. Les Romains qui étaient allés au-devant de lui jusqu'au Ponte Milvio avec des branches de laurier fleuri, le conduisirent à travers la ville tendue de tapis,

onchée de fleurs, au milieu de jeux militaires, de danses et de chants exécutés sur les places publiques, jusqu'au Capitole. Henri de Castille, le sénateur, le proclama *imperator*. Il y vit des guelfes mêmes, déjà déserteurs de Charles d'Anjou, se jeter à ses pieds et lui offrir leurs services. Saba Malaspina, qui décrit ces fêtes et déclare Rome « impériale par nature », *quæ naturaliter imperialis extitit*, parce qu'elle était alors ennemie du pape et débarrassée des guelfes, n'en constate pas moins que, « accoutumée à violer la pudeur de sa liberté antique, elle se prostituait effrontément ainsi qu'une courtisanne à Conradin, comme elle le faisait à tout venant, *cuilibet venienti domino*. » C'était là la comédie ordinaire jouée par des artistes consommés en politique.

La tragédie eut lieu sur la frontière du royaume de Naples. Le souvenir, la tradition du vieil empire du moyen âge, alors qu'il n'était déjà plus, l'ambition héréditaire italienne de la famille, avaient entraîné le dernier des Hohenstaufen par-dessus les Alpes; l'enthousiasme bruyant d'un des partis, qui formaient encore la trame du mystère de l'histoire italienne, lors même que leurs drapeaux d'autrefois ne couvraient plus que des intérêts locaux et mesquins, précipita sur la voie Valérienne, le 18 août, au sortir de Rome, Conradin et son armée. Le sénateur Henri de Castille, son fidèle ami Frédéric d'Autriche, Galvano Lancia et Conrad d'Antioche, qui étaient de la famille, l'accompagnaient avec des Allemands et quelques Espagnols soldés et beaucoup de nobles gibelins italiens, des Orsini, des Anibaldi, etc. etc., en tout seize mille hommes. Le fils de Frédéric II avait choisi la voie Valérienne qui franchissait les Abruzzes, pour redescendre dans la Capitanate et aller donner la main aux Sarrasins de Lucera révoltés et prêts à entraîner

tout le pays. En apprenant que son adversaire sortait de la porte Saint-Laurent et remontait l'Anio par Tivoli, Charles d'Anjou quitta le siège de Lucera, au risque de laisser le pays à la sédition et revint d'abord vers le Garigliano, à Sora. Là, il s'assura, par des reconnaissances, de la route de son adversaire, et, quand il sut que celui-ci gravissait les Abruzes par Carsoli, il remonta lui-même vers les Abruzes pour barrer le chemin à l'invasion; et il la précéda aux environs du lac Fucin, dont les sommets neigeux des monts Velino dominent les eaux bleues et profondes.

En descendant les pentes des Abruzzes dans la vallée du haut Salto, qui court à l'Adriatique, et en arrivant à Scurcola, près Tagliacozzo, Conradin aperçut en face à mi-côte, à Albe, l'ancienne capitale des Marses, le camp avec l'armée de Charles d'Anjou dressé de l'autre côté de ce cours d'eau qui les séparait. La plaine palentine (*campus palentinus*) traversée par le Salto, dont un pont joignait les deux rives, s'étendait entre le mont Nicola au-dessus de Scurcola et Félice au-dessous d'Albe. C'était dans cet amphithéâtre sauvage où émergeaient les petites villes de Tagliacozzo, de Celano et d'Albe, dans ce pays où les anciens Romains des premiers temps de la République et leurs adversaires, les belliqueux Marses, avaient si souvent combattu, que Charles d'Anjou et Conradin allaient vider leur querelle, à la bataille dite de Tagliacozzo ou de Palenta.

Quelques historiens ont voulu voir là aux prises avec ces deux armées, qui étaient cependant composées l'une de Provençaux, de Brabançons, de mercenaires et d'Apuliens guelfes, l'autre d'Allemands, de Gibelins d'Italie, de Romains et d'Espagnols, parce que le petit-fils de Frédéric II et le frère de saint Louis les commandaient, la rivalité de la race germaine et de la race française et le dernier terme

de la grande lutte de l'empire et de la papauté. C'est juger ce dernier conflit, qui n'était plus guère que celui de deux ambitions, avce les idées d'un siècle auparavant. La composition de ces deux armées recrutées presque entièrement de mercenaires soldés, comme presque toutes celles de ce temps, étaient trop bigarrée, pour représenter une cause nationale ! L'Allemagne se souciait peu du dernier descendant de ses empereurs qui allait là à la reconquête de leur héritage ; l'ambition de Charles d'Anjou, marquis de Provence, à qui la Sicile convenait bien, inspirait autant de crainte à la cour de Rome que ses services méritaient de reconnaissance. On ne saurait voir ni d'un côté ni de l'autre de vrais éléments d'armée nationale ni un dévouement général et réel à une cause européenne. Le pieux saint Louis s'intéressait plus que la France à la cause de Charles d'Anjou, et l'Allemagne, contente d'empereurs qui ne la visitaient point, ne désirait plus guère voir revenir chez elle un nouveau Frédéric.

Il paraît bien hors de saison aussi de rechercher de quel côté était la justice et le droit, sur les rives de ce cours d'eau perdu dans les gorges des Abruzzes, et surtout de s'indigner soit contre ce jeune et noble aventurier qui venait raviver les vieilles querelles, pour revendiquer son héritage perdu, soit contre ce frère de saint Louis, qui à la voix du pape était venu, en profitant des mêmes factions, pour le lui ravir. Au point de vue du droit de famille, la revendication de Conradin sur la Sicile était fondée. Frédéric II avait fait celui-ci, sans le consentement de la cour de Rome, il est vrai, son héritier. Au point de vue du droit féodal, la prise de possession du royaume par Charles était légitime. La papauté, qui avait érigé le royaume de Sicile en faveur des premiers conquérants normands, pour en garder une suze-

raineté que tous reconnaissaient, n'avait-elle pas sur lui un droit de contrôle, nécessaire à son indépendance, à sa sécurité, à celle de l'Italie? Italiens, Napolitains, Siciliens étaient partagés sur la question. Le caractère et la conduite de Charles d'Anjou n'étaient point faits, il est vrai, pour recommander la domination d'un prince français. Mais le fils de Barberousse, le sanguinaire Henri VI, après avoir dépouillé, laissé mourir en prison les derniers descendants des rois normands, n'avait-il pas par des violences et des cruautés, qui avaient soulevé partout l'indignation, implanté sa dynastie des deux côtés de phare? Ce royaume, Frédéric II ne l'avait-il pas épuisé dans l'intérêt d'une ambition sans limite? Le chevaleresque et poétique Manfred l'avait-il épargné, relevé? Sait-on ce que Conradin vainqueur serait devenu?

Quand on a suivi avec intérêt un Alexandre III, un Grégoire IX faisant cause commune contre l'empire allemand avec les républiques italiennes affranchies; quand on les a vus avec impartialité, soutenir une lutte terrible, sans doute, dans l'intérêt de leur indépendance ou de leur ambition universelle et excessive, mais aussi dans celui de l'indépendance, de l'autonomie des autres souverainetés et nations menacées de la domination cosmopolite des Hohenstaufen, comment blâmer leurs successeurs d'avoir poursuivi une politique qui s'opposait à la réunion, par la même famille, de l'Allemagne et du royaume de Naples, dangereuse pour l'Italie et pour l'Europe! L'établissement d'une dynastie angevine ou autre, comme celle d'Aragon, par exemple, qui vint après, en concurrence avec celle-ci, au midi de l'Italie, n'était-il pas plus dans l'intérêt général? La victoire de Conradin! mais elle eût été le recommencement d'une lutte qui n'avait que trop duré, la reprise d'une question qui avait été jugée,

d'une ambition mainte fois déjà condamnée par les événements! Maître de Naples, Conradin eût renouvelé Frédéric II, Henri VI, Barberousse. Qui s'en souciait? les Allemands tout entiers, pendant le grand interrègne, à leurs intérêts particuliers, moins que personne. Les vocables *Guelfe* et *Gibelins* ne servaient même plus de couvertures à leurs rivalités ou à leurs discordes intérieures, comme cela avait lieu pour les seigneurs et les villes de l'Italie. Le vieil empire des Hohenstaufen et des Ottons était bien fini. Lors même qu'on restaurera plus tard cette dignité en Allemagne, elle n'aura plus le même sens. De longtemps, les césars allemands ne nourriront sérieusement la même ambition, de même que les papes, les grands rivaux des Henri IV et des Barberousse, frappés par leur victoire même, ne rêveront également plus sérieusement la domination temporelle du monde. Les Rodolphe de Habsbourg, les Adolphe de Nassau, ne seront pas plus des Ottons ou des Frédéric que les Grégoire X ou les Clément V ne seront des Grégoire VII et des Innocent III. Nés ensemble, pour se combattre le plus souvent, ces deux astres rivaux tombent ensemble. Ce monde est fini avec eux. Ce qu'on peut regretter seulement, c'est que l'implacable passé ait, avec Conradin, poussé une innocente victime dans cette tombe avant de la fermer.

Le 23 août au matin, Conradin, après avoir confié son avant-garde, composée de gibelins toscans, à Henri de Castille et à Giordano Lancia, conduisit, avec Frédéric d'Autriche, son corps d'armée, où les Allemands étaient les meilleurs et les plus nombreux, vers le pont du Salto pour chercher à le franchir, afin de se frayer passage vers les Sarrasins de Lucera. Le pont était gardé. En voyant ce mouvement, Charles d'Anjou descendit de son camp d'Albe pour border le cours d'eau des deux côtés du pont et défendre le

passage. Les destinées du royaume étaient là. Sur le conseil du vieil Erard de Saint-Valery, qui venait d'Orient, Charles d'Anjou, à tout événement, eut soin de se dérober de sa personne, avec une forte réserve, derrière un pli de terrain qu'offrait la pente du mont San-Félice. Tandis qu'on s'observait au pont et qu'on commençait à se lancer des flèches ou à sonder un gué, un passage, Henri de Castille descendant la rive gauche du Santo, au milieu de broussailles et de barques, trompa la surveillance de l'ennemi, trouva un gué, le passa sans être aperçu, et attaqua vigoureusement en flanc la position de l'ennemi pris au dépourvu. Conradin profita du désordre causé dans les rangs ennemis. Il s'empara du pont sur ses défenseurs obligés de faire face de toute part. Le désordre se mit dans l'armée de Charles, prise des deux côtés. Le maréchal de Coutance qui, selon une coutume alors assez usitée, portait les habits et l'armure du frère de saint Louis, chercha à rétablir le combat. Il fut tué. Les Français, attaqués par les Castillans, commencèrent à abandonner la place, à regagner Albe. Fort imprudemment, Henri de Castille, se croyant vainqueur, se jeta à leur poursuite, pour assaillir leur camp, au lieu de donner la main à Conradin, qui, après avoir passé le pont, poussait devant lui ceux qui lui étaient opposés, les rompait et en tuait un grand nombre.

La majeure partie de l'armée angevine, poursuivie par Conradin et Henri, était à la débandade. Mais ceux-ci, qui se croyaient déjà vainqueurs, étaient séparés l'un de l'autre et également dans le désordre d'une victoire qu'ils pensaient assurée. Erard de Saint-Valery, derrière la colline de San-Félice, avait eu de la peine à retenir dans l'inaction Charles d'Anjou, qui voyait fuir les siens. Avec le coup d'œil d'un vieux militaire, il s'écrie tout à coup : « Il est temps! » et

lance sur le champ de bataille le roi et ses mille meilleurs chevaliers. Ils firent merveille. Conradin, en voulant ramener les siens de la poursuite vers les nouveaux assaillants, pour se remettre en bataille, augmenta le désordre. Il vit les siens tomber malgré leur bravoure. Son porte-bannière roula à terre à côté de lui. Les siens commencèrent à fuir. Il les suivit pour les ramener. Henri de Castille, qui à son tour avait tout vu, revint sur ses pas, mais également en désordre, pour porter secours à ceux de Conradin et faire tête à Saint-Valery. Mais ceux qu'il avait poursuivis vers Albe revinrent aussitôt sur ses derrières. Conradin et lui se trouvèrent à leur tour entre deux ennemis. Le héros de la journée pour sa bravoure, Henri de Castille, essayait encore d'une dernière charge contre Charles d'Anjou, quand Erard de Saint-Valery ordonna de nouveau à ses cavaliers de céder du terrain pour entraîner encore son adversaire à la poursuite et l'empêcher de ramener Conradin; puis il fit volte-face contre lui et acheva la victoire en le faisant prisonnier. Les vaincus se précipitèrent alors, en dévalant, le long du Salto, qu'ils repassèrent ou descendirent, poursuivis, massacrés, ou faits prisonniers par les vainqueurs qu'une si chaude journée n'avait pas fatigués[1].

Ce n'est pas après une défaite qu'il fallait encore compter sur les Italiens. Après avoir repris le chemin qu'il avait suivi, pour rentrer dans Rome, le malheureux jeune homme, ne sachant l'accueil qui l'attendait, se glissait en se cachant et presque fou de douleur (*ingreditur latenter et mente captus*), par la porte Saint-Laurent. Guy de Montéfeltro tenait le Capitole pour le sénateur prisonnier. Il refuse de

[1] Voir, sur la bataille, la polémique de M. Ficker et du major général Kœhler dans las *Mittheil. der Institut für Œst. Gesch.* et la brochure de celui-ci, 1884.

l'yrecevoir. Les gibelins, qui tenaient le Colysée, l'île du Tibre et le Vatican, ne veulent également pas se compromettre en lui donnant asile. Déjà des guelfes, partis vainqueurs du champ de bataille, rentraient également dans la ville et attaquaient leurs adversaires. Conradin et Frédéric d'Autriche, Giordano Lancia et quelques autres se jetèrent désespérés, par la voie Appienne, bordée de sinistres tombeaux, dans la campagne, pour gagner les côtes. Ils arrivèrent au milieu des dunes de sable et des marais pestilentiels, en vue des tours du château d'Astura et avisèrent un pêcheur, qui les prit dans son bateau pour gagner la côte toscane, vers Pise (7 mai). Mais le seigneur Jean Frangipani, apprenant à Astura l'embarquement de deux étrangers, envoya à leur poursuite un fin voilier, qui les captura et les ramena au fort de Nettuno. Les Frangipani avaient été gibelins sous Frédéric II qui les avait comblés de faveur. Conradin crut se sauver en se nommant. Mais Jean Frangipani, brouillé avec Manfred, était redevenu guelfe. Sollicité à la fois par le cardinal de Terracine et par Charles d'Anjou, l'avide possesseur de ces deux otages les livra à celui-ci qui était arrivé en vainqueur par la voie de Préneste à Ganazzano, où étaient déjà prisonniers Henri de Castille, Conrad d'Antioche et d'autres.

C'était la mort pour le petit-fils de Frédéric II; il ne pouvait s'y méprendre quand il apprit que le vainqueur faisait décapiter Giordano Lancia et en condamnait d'autres aux plus affreux supplices. La plénitude de sa victoire aurait pu désarmer Charles d'Anjou. Entré dans Rome, le 16 septembre, il y était de nouveau nommé sénateur sans que le pape y fît opposition. Ce fut au Capitole cependant que Charles d'Anjou, après en avoir délibéré avec ses conseillers, décida, sans écouter la pitié pour cet enfant de dix-

sept ans, de ne suivre que les conseils de la raison d'État.

On n'avait qu'à constater le fait et à reconnaître l'identité des personnes. Quand Charles d'Anjou ramena les malheureux à Naples avec Conradin, qu'il ne traitait pas même de roi de Jérusalem, où il n'avait pas été couronné, il les qualifiait tous déjà de condamnés à mort (*jam in capitali pœna condemnatos*). Leur sort avait été décidé à l'avance.

Il n'y eut point de procédure, quoi qu'en ait dit quelques historiens postérieurs, dont les détails se contredisent, mais seulement exécution, et exécution publique, devant des seigneurs et barons de Naples et des villes voisines, convoqués à cet effet. Si le pape Clément IV, qui n'était point à Rome, n'a point dit le mot qu'on lui prête *vita Conradini mors Caroli*, au moins s'est-il tu et a-t-il laissé faire. Ce fut le 29 octobre que l'exécution eut lieu; les deux derniers héritiers des deux familles célèbres des Hohenstaufen et des Babenberg jouaient aux échecs quand on les prévint de leur sort. Après avoir fait leur testament et s'être confessés, car ils avaient été réconciliés avec l'Église, ils marchèrent courageusement à l'échafaud dressé sur le marché de Naples, près de la mer, Conradin le premier, puis Frédéric d'Autriche et deux autres; et tous moururent courageusement. Les détails émouvants dont on a entouré cette exécution, bien plus terrible et impitoyable dans sa sécheresse et dans sa nudité même, les paroles qu'on prête au fils d'Élisabeth, mère au moins oublieuse, la colère exprimée par un seigneur français contre le greffier lecteur de la sentence, ce que Charles d'Anjou n'eût pas souffert, le gant jeté aussi par un gibelin et l'aigle qui serait venu tremper ses ailes dans le sang de l'innocente victime de l'ambition de ses ancêtres, font partie de la légende formée postérieurement à

ce lamentable événement [1]. Le récit que l'historien contemporain, Ricobaldo, tient du juriste de Charles d'Anjou, Guido de Zuzara, mêlé à cette affaire, est seul authentique. Le dernier des papes qui poursuivit les Hohenstaufen, Clément IV, mourait juste un mois après (29 novembre), sans avoir vu, pendant son pontificat, Rome, la capitale de la chrétienté, le siège de l'Église, pour laquelle lui et ses prédécesseurs avaient combattu et dont Charles d'Anjou était le sénateur redouté. C'était un signe aussi que ce n'était pas lui qui était le vrai vainqueur.

De tous les derniers vaincus de cette lutte, de tous les Épigones intéressants de cette longue histoire des empereurs et des papes, Conradin eut le plus triste sort. Henri de Castille dut à sa parenté avec le roi Alphonse X de mourir en prison. Les trois enfants de la malheureuse veuve de Manfred, la Grecque Hélène, faite prisonnière avec eux, après la mort de Manfred, y finit également. Enzio, le bâtard chéri de Frédéric II, resta enfermé toute sa vie. Conradin a dû justement sa mort à sa haute naissance; sa jeunesse même n'a pas plaidé en sa faveur, au contraire. Plus jeune était-il, plus longtemps eût-il inspiré des espérances à son parti et des craintes à son vainqueur. Il est bon cependant, pour la moralité sinon pour la vérité de l'histoire, que la légende et la poésie, ces deux fées des grandes infortunes, que le succès ne corrompt pas, aient tissé à Conradin un linceul plus poétique et tressé une couronne de fleurs plus aimable que le tombeau grossier de pierres dont Charles fit couvrir ses restes et que la décente chapelle qu'un des

[1] Giuseppe del Giudica, *Il Giudizio e la condamna di Conradino*, Napoli, 1876, et l'article de M. Hartwig dans la *Revue historique de de Monod*, décembre 1877.

successeurs de celui-ci a fait élever plus tard à la même place.

Il est juste cependant d'ajouter que ces légendes et *canzones* en l'honneur des derniers Hohenstaufen sont des couronnes tressées surtout par des poètes et des écrivains du pays des troubadours provençaux et italiens. Deux chroniqueurs allemands se contentent de dire assez sèchement, à propos de la mort de Conradin, l'un, « que toute la Germanie pleura sa mort » ; l'autre, que « ce beau jeune homme *consilio papæ*, par envie du nom Germain, *ob invidiam theutonici nominis*, a été cruellement décapité[1]. » Les chroniques italiennes abondent de détails et celles des gibelins de plaintes et de regrets sur ce petit-fils de Frédéric II, plutôt victime de l'histoire italienne que de l'histoire allemande. Un érudit allemand a recueilli un nombre assez considérable de *canzones* ou *sirventes* de poètes contemporains connus, la plupart provençaux, italiens, gênois, vénitiens, en l'honneur de Manfred et de Conradin ; il n'en trouve à citer que deux sur Conradin, sans nom d'auteur, et peut-être pas de ce temps, en langue allemande.

Il n'y a là rien d'étonnant, la mort de Manfred et celle de Conradin sont des épisodes de l'histoire d'Italie. L'Allemagne du grand interrègne laisse périr indifférente et insoucieuse, loin d'elle, les descendants derniers de ces césars qui, loin d'elle, avaient cherché fortune, puissance, richesses, couronnes. L'Italie contemporaine témoigne particulièrement sa tendresse pour celui qu'elle a appelé *Corradino*, comme un compatriote, et qui est mort de ses

[1] *Mon. Germ.*, XVIII, p. 122. Ellenh., *Chron.*, *ibid.*, p. 74. *Ann. Worm.*

[2] Barth, cité dans un appendice du volume de M. Schirrmacher.

querelles nationales. Plus tard seulement l'Allemagne moderne, en travail d'un nouvel empire, pour remplacer celui qui tombait alors pour la première fois, s'est éprise de la mémoire de cette dernière victime expiatoire, devenue chère pour elle, de l'ambition germanique du moyen âge. Mais son patriotisme posthume n'a redit en son honneur, et comme un écho lointain, que les touchants accents d'une poésie qu'elle-même, distraite par ses intérêts d'alors, qui n'étaient rien moins qu'impériaux, n'avait pas su trouver, au moment même de la dernière castastrophe qui fermait pour elle l'histoire de la grande et glorieuse famille qui avait mené l'empire germanique à sa ruine.

FIN DU CINQUIÈME VOLUME

ET

DE L'HISTOIRE D'ALLEMAGNE AU MOYEN AGE



TABLE DES MATIÈRES

LIVRE XI

PHILIPPE DE SOUABE ET OTTON IV DE BRUNSWICK

CHAPITRE XXIV

RÈGNE DE L'EMPEREUR OTTON IV (1208-1218)

LIVRE XII

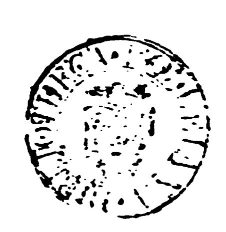
—

CHAPITRE XXV

L'EMPEREUR FRÉDÉRIC II

CHAPITRE XXVI

LES DERNIERS HOHENSTAUFEN ET LA CHUTE DE L'EMPIRE



TOURS, IMPRIMERIE ROUILLÉ-LADEVÈZE.

CHAPITRE XXVI

LES DERNIERS HOHENSTAUFEN ET LA CHUTE DE L'EMPIRE



TOURS, IMPRIMERIE ROUILLÉ-LADEVÈZE.



OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

A LA MÊME LIBRAIRIE

Histoire d'Allemagne, 5 volumes in-8 :

I. *Origines de l'Allemagne et de l'Empire germanique*, avec introduction générale, cartes géographiques. In-8........ 7 50

II. *Fondation de l'Empire germanique*, Charlemagne, Otton le Grand, Les Ottonides. In-8........ 7 50

III. *L'Empire germanique et l'Église au moyen âge*. Henri IV et Grégoire VII. In-8........ 7 50

IV. *L'Empire germanique sous les Hohenstaufen*. L'empereur Frédéric Barberousse. In-8........ 7 50

V. *L'Empereur Frédéric II et la Chute de l'Empire germanique au moyen âge*. Conrad IV et Conradin. In-8........ 7 50

Sous presse, le tome I de *l'Histoire d'Allemagne dans les temps modernes*.

Pie IX et Victor Emmanuel. Histoire contemporaine de l'Italie. 1 vol. in-8........ 8 »

Le même ouvrage, 1 vol. in-12........ 4 »

Italie et Renaissance. Politique. — Lettres. — Arts. 2 vol. in-12... 8 »

I. *Les Médicis*. — Cosme et Laurent le Magnifique. — Les Sforza. — François Sforza. — Ludovic le More. — Les Borgia. — Alexandre VI et César. — Charles VIII et Savonarole.

II. *Les papes*. — Jules II. — Léon X. — Adrien VI. — Clément VII. — Les écrivains politiques. — Machiavel. — François Guichardin. — Les artistes. — Michel-Ange et Raphaël. — Chute de Rome, de Florence et de l'Italie.

Les Empereurs romains. Caractères et portraits. 4e édit. 1 v. in-12. 3 50

Les tribuns et les révolutions en Italie. — Jean de Procida. — Arnaud de Brescia. — Nicolas Rienzi. — Michel Lando. — Masaniello. 1 volume in-12........ 3 50

Entretiens sur l'histoire du moyen âge. (*Ouvrage couronné par l'Académie française.*)

Première partie. Tome I. Chute de l'Empire romain. — Invasions barbares. — L'Église chrétienne. — Clovis et les Mérovingiens. 3e édition. 1 vol. in-12. 3 50

Tome II. Civilisations chrétienne et mahométane. — Justinien. — Mahomet. — Saint Grégoire le Grand. — Charlemagne et les Carolingiens. 3e édition. 1 vol in-12........ 3 50

Tomes III et IV sous presse.

7661. — Tours, imp. Rouillé-Ladevèze.